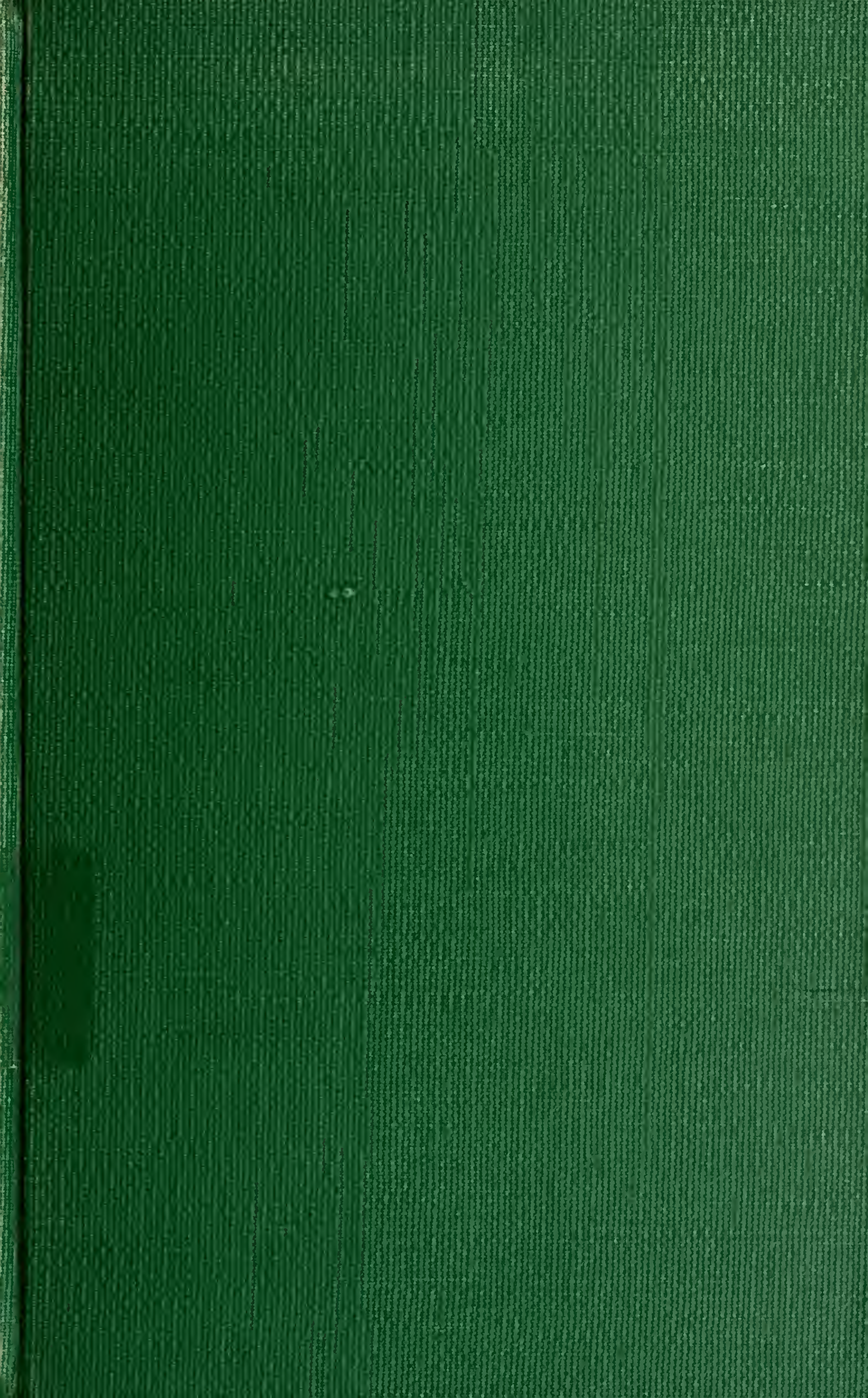


A Monsieur [illegible]
En hommage respectueux
Georges [illegible]

LA POUPLINIÈRE

ET LA MUSIQUE DE CHAMBRE

AU XVIII[e] SIÈCLE



Héliog Dujardin

GEORGES CUCUEL

LA POUPLINIÈRE

ET LA MUSIQUE DE CHAMBRE

AU XVIIIe SIÈCLE



PARIS
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]

LA POUPLINIÈRE

Par CARLE VAN LOO

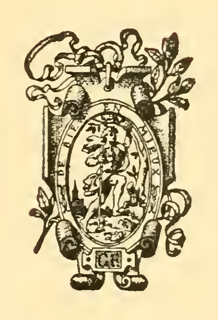
Collection du Marquis de Saffray, actuellement collection de M. de Cheveigné.

GEORGES CUCUEL

LA POUPLINIÈRE

ET LA MUSIQUE DE CHAMBRE

AU XVIIIe SIÈCLE



PARIS
LIBRAIRIE FISCHBACHER
(SOCIÉTÉ ANONYME)
33, RUE DE SEINE, 33
1913

IMPRIMERIE ALSACIENNE ANC^T G. FISCHBACH, STRASBOURG

A Monsieur ROMAIN ROLLAND

A Monsieur HENRY LEMONNIER

en hommage respectueux.

INTRODUCTION

Si le nom de La Pouplinière, fermier général et dilettante, est souvent revenu au jour dans ces dernières années, les différents historiens qui l'ont mentionné, soit en quelques lignes, soit en quelques pages, ne semblent guère avoir utilisé autre chose que des documents de seconde main. Or La Pouplinière, qui ne cachait ni ses goûts, ni ses travers, qui ne faisait rien qu'en grand, offrit au XVIII[e] *siècle même les plus larges prétextes à la critique: les Chevrier, les Palissot s'acharnèrent contre lui; des Mémoires comme ceux de Marmontel portent les marques d'un ressentiment fort net à son endroit. Il se créa vite autour de lui une légende que nul ne vint démentir, ni dans sa famille, ni dans ses amis, et qu'aujourd'hui encore nous avons quelque peine à écarter.*

Si nous nous sommes efforcé dans ce livre d'atteindre à un peu de vérité, c'est que nous avons tiré parti de deux sortes de documents, dont on n'avait point fait état jusqu'ici : les archives notariales et les archives familiales. Une centaine d'actes, soigneusement dépouillés dans les

*minutes du notaire de La Pouplinière, nous ont permis d'éclaircir nombre d'opérations relatives à ses affaires privées, à ses maisons, châteaux ou domaines. Nous espérons ainsi apporter quelque contribution à l'histoire du luxe au XVIII*e *siècle; pourtant on verra qu'il reste encore beaucoup à découvrir dans les questions pratiques touchant, par exemple, les Fermes générales, une forme d'administration où l'historien cherche vainement des comptes et des chiffres précis. La principale obscurité résulte de ce fait que La Pouplinière, dans un testament olographe, ordonnait la vente de la totalité de ses biens; de là provient la dispersion ou la destruction d'une foule de documents du plus haut intérêt. — Nous avons eu ensuite l'heureuse fortune de pouvoir utiliser un grand nombre de papiers de famille: Mémoires, actes divers, correspondances, lesquels nous ont fourni de précieux renseignements sur la vie privée et sur l'entourage du fermier général. Ainsi se trouvèrent renforcées, complétées toutes les pièces conservées aux Archives Nationales, aux Archives de la Bastille, aux Archives de la Seine. — Malgré cette documentation, plus d'une hypothèse est présentée sous toutes réserves; nous ne chercherons pas à nous excuser sur le nombre des formules dubitatives, que l'on trouvera peut-être excessif dans ces pages; les « sans doute », les « peut-être », les « devait » nous ont simplement servi à indiquer un maximum de probabilités, auquel nous espérons voir une preuve s'ajouter tôt ou tard. La chose est spécialement délicate, lorsqu'il s'agit des relations mondaines, qui peuvent dépendre d'une visite, d'un mot, d'une rencontre fortuite et souvent ne laissent de traces ni dans les Mémoires, ni dans les correspondances.*

Nous avons évité de répéter un certain nombre d'anecdotes que nous nous contentons de résumer ou d'indiquer en note; on ne s'attendra donc pas à trouver de longs détails sur la vie privée ou galante de La Pouplinière; ce sujet ne rentrait pas dans nos desseins et avait fait d'ailleurs l'objet de plusieurs études. Pour des raisons analogues, nous avons traité sommairement aussi les questions relatives aux œuvres littéraires du fermier général[1]. *Même après ces restrictions, La Pouplinière reste l'une des personnalités les plus séduisantes du XVIIIe siècle et c'est à l'étude spéciale de son Mécénat que nous avons consacré presque tous les chapitres de cet ouvrage.*

Quant à la seconde partie de notre travail, il convient avant tout de justifier son titre: la Musique de Chambre *au XVIIIe siècle. Le mot de Musique de chambre s'applique aujourd'hui aux compositions instrumentales qui n'appartiennent ni à l'orchestre, ni au théâtre; la Musique de chambre comprend les groupements instrumentaux les plus restreints et ne dépasse guère le quintette. Or, pris dans cette acception, le terme n'est pas antérieur aux premières années du XIXe siècle. — Nous employons dans ce livre l'expression Musique de chambre dans son sens original de* Musique de Cour, *le mot Cour étant d'ailleurs celui qui convient le mieux aux salons de La Pouplinière. On sait que le mot* camera *désigne l'administration des résidences princières. Dès la première moitié du XVIIe siècle, le terme de* musica di camera *est d'un usage courant pour indiquer toute mu-*

[1] *Un appendice fournira quelques renseignements sur différents portraits ou gravures provenant des collections du fermier général.*

sique profane — qu'elle soit vocale ou instrumentale — par opposition avec la musique religieuse, musica di chiesa[1]. *En fait, le terme s'applique, au début, à la musique vocale avec accompagnement, puis s'étend peu à peu à toutes les formes de la musique moderne: symphonie, concerto, sonate. etc... Musique de Théâtre, musique d'Église, musique de Chambre, ce sont encore là les trois grandes distinctions que les théoriciens admettent entre 1700 et 1750. Sébastien de Brossard, en 1703, réduit toutes les sonates à deux genres, établis par la mode italienne, les sonates d'Église et les sonates de Chambre*[2]. *Mattheson, en 1713, déclare qu'il suffit à un «galant homme» de connaître ces divisions essentielles: musique d'Église, musique de Théâtre, musique de Chambre*[3]. *J.-G. Walther, en 1732, reste fidèle aux mêmes principes et définit excellemment la Cammer-Music:* celle qui a coutume d'ètre exécutée dans les appartements des grands seigneurs[4]. *C'est là le sens précis que nous lui donnons au cours de ce livre.*

Nous traitons dans une première partie les questions relatives à la musique de Théâtre; la musique d'Église joue un rôle assez restreint chez La Pouplinière; sous le titre de Musique de Chambre nous comprenons toutes les compositions exécutées chez le fermier général, depuis les simples ariettes, jusqu'aux symphonies à grand

[1] *Cf. sur ce point H. Riemann,* Dictionnaire de Musique, *trad. Humbert, 1899, p. 549.*

[2] *S. de Brossard,* Dictionnaire de Musique, *article* Suonata.

[3] *Mattheson,* Das neu-eröffnete Orchestre, *p. 113.*

[4] *J. G. Walther,* Musiklexikon, *p. 130. — Le* Dictionnaire de Musique *de J.-J. Rousseau (1758) distingue, comme les auteurs précédents, la Sonate de Chambre et la Sonate d'Eglise (article* Sonate).

orchestre de Stamitz et de Gossec. Il est possible que cette conception choque quelques idées reçues actuellement, mais en droit, elle est conforme à la vérité historique et en fait, elle nous paraît s'adapter à merveille à l'ensemble de la musique chez La Pouplinière, où tout révèle plutôt les exigences d'un souverain entouré de sa cour que les plaisirs d'un riche bourgeois. Seul, le terme de Musique de Chambre réussit à embrasser des spécialités aussi diverses que la musique de salon, la musique de table et la musique de danse.

Pour la substance même de cette musique, nous devons exprimer quelques réserves et quelques regrets; sans doute, les renseignements abondent sur les chefs d'orchestre, sur les Rameau, sur les Stamitz, sur les circonstances extérieures, mais la matière musicale elle-même est moins riche. Toutes les collections de La Pouplinière furent dispersées à sa mort; il faut aujourd'hui s'en remettre au hasard pour découvrir les œuvres qui ont pu lui appartenir; d'autre part, il n'était pas question de retrouver les programmes de ces concerts privés: là, comme au Concert Spirituel, on se contentait, sans doute, d'annoncer un concerto, une sonate ou une symphonie et les auditeurs, justement préoccupés des plaisirs de la table ou de conversations galantes, s'inquiétaient fort peu d'en connaître l'auteur. Nous subissons aujourd'hui le contrecoup de cette indifférence; c'est pourquoi — en dehors de documents précieux dont l'analyse s'imposait — nous avons, en plusieurs passages, changé délibérément d'attitude et recherché, à propos *de La Pouplinière, quel pouvait être l'état de la musique de table ou de la musique de danse vers 1750; le salon du fermier général, par sa*

longue durée, par l'étendue de ses relations, par ses rapports avec l'Allemagne et l'Italie, est le seul sur lequel on puisse tenter avec fruit une pareille expérience. On a jusqu'ici étudié le développement de l'opéra, de l'opéra-comique, de la symphonie au milieu du XVIIIe siècle; il n'est pas sans intérêt de consacrer quelques pages à la musique des festins, des bals et des fêtes, où les contemporains de Louis XV prenaient sans doute un plaisir aussi vif qu'à la musique pure et à l'art plus noble dont s'émurent les admirateurs de Gluck et de Mozart.

M. Romain Rolland a bien voulu me donner l'idée première de ce travail et la compléter par de précieuses indications; M. Henry Lemonnier a lu mon livre en manuscrit et je tiens à le remercier de ses critiques; M. Julien Tiersot a facilité mes recherches, en me donnant aimablement accès aux belles collections du Conservatoire de Musique. Je n'aurai garde d'oublier non plus MM. Huillier et Vingtain, notaires à Paris, M. Deglatigny à Rouen, M. Auguste Rondel à Marseille, M. Lucien Lazard, des Archives de la Seine, M. Michel Brenet, M. L. de La Laurencie, M. G. de Saint-Foix, M. le Marquis de Breuilpont, M. le Comte de Breuilpont, M. le Marquis de Frondeville, Mme la Vicomtesse du Plessis, M. le Comte de Legge, M. le Comte de Villeneuve-Guibert, à qui je dois plus d'un renseignement ou d'un conseil; qu'ils veuillent bien trouver ici l'hommage de ma profonde gratitude.

G. C.

PREMIÈRE PARTIE

LA POUPLINIÈRE ET SON TEMPS

1693—1762

CHAPITRE I[er]

LA FAMILLE DE LA POUPLINIÈRE

Alexandre-Jean-Joseph Le Riche de la Pouplinière naquit à Chinon le 26 juillet 1693; la plupart des biographies ont donné la date de 1692, mais toute incertitude disparaît devant son acte de baptême, extrait du *Registre des Baptesmes, mariages et sépultures de la paroisse de Saint Estienne de Chinon, du diocèse de Tours*: «Le 28 juillet 1693 a été baptisé Alexandre Jean Joseph fils de m[re] mons[r] Alexandre Le Riche receveur du grenier à sel de cette ville et de madame Thérèse Le Breton sa femme et légitime épouse, lequel naquit le 26 du présent mois...»[1].

A défaut du document lui-même, un passage du *Voyage de Hollande* aurait fourni une indication suffisante; en se dirigeant sur Bruxelles, La Pouplinière passe à Tilmont, «gros bourg ou plutôt ville voisine de Nerwinden, lieu fameux où Luxembourg triompha au mois de juillet 1693,

[1] Extrait délivré à Chinon le 18 janvier 1749 et annexé à un acte du 26 octobre 1750 (Constitution à La Pouplinière d'une rente viagère). *Minutes Fortier*. — On connaît les fantaisies de l'orthographe au XVIII[e] siècle; nous avons adopté «La Pouplinière» comme la manière d'écrire la plus rationnelle, conforme à la signature invariable du fermier général. Mais on prononçait La Popelinière et l'on trouve le nom transcrit ainsi, puis corrigé. Cf. par ex. A. N. Y 15 616 (Acte du 26 déc. 1748).

où il fit une action signalée, le jour même que loin de là j'en faisois une autre bien ridicule; c'est que je naquis[1].»

* * *

La famille Le Riche, qui s'appelait primitivement Frigéon, était originaire du Limousin, où elle possédait la terre de Saint-Frigéon Le Riche avec le château de Basaneix, situé à une lieue à l'est d'Ussel[2]. Robert Le Riche, né en 1438, fut nommé par le roi Charles VIII gouverneur de la ville de Saint-Maixent en 1484 et la famille resta dès lors fixée dans l'Ouest de la France. Guillaume Le Riche (1491-1538) et Michel Le Riche, son fils (1515-1587) ont laissé un Journal peu connu, mais extrêmement intéressant pour l'histoire des guerres de religion[3]. Michel Le Riche reçut dans sa maison tous les grands personnages du temps et Henri IV dîna plusieurs fois chez lui; le récit de tous ces événements est présenté avec beaucoup de charme et de vie.

La famille se ramifia beaucoup au XVIe siècle et donna naissance aux Le Riche des Groix, de la Blottière, de la Chancellerie; trois branches étaient établies respectivement en Anjou, en Poitou et en Touraine.

Le grand père de La Pouplinière, Pierre Le Riche, fils de Jean et de Claire Lespaignol, seigneur de la Blottière, naquit en 1621. En 1644 il était valet de chambre de la Reine et recevait le 8 avril l'autorisation «d'aller en la

[1] *Journal*. Manuscrit, p. 29. Le passage n'existe pas dans l'exemplaire imprimé, où le mot Nerwinden termine le paragraphe.

[2] Nous nous sommes servi des nombreux documents généalogiques rassemblés par Mme de la Pouplinière en 1779 et provenant surtout de Saint-Maixent. On en rédigea un résumé intitulé: *Notes sur les diverses branches issues de la famille Le Riche*, que nous avons également utilisé.

On trouvera quelques indications dans Caraman, tome III, 259—265. — Aug. Vitu, *La maison mortuaire de Molière*, 355—366.

[3] *Journal de Guillaume et de Michel Le Riche*, publié par A. D. de la Fontenelle de Vaudoré. Saint-Maixent, 1846, in-8o. — En tête une *Notice sur la famille Le Riche* (sur la Pouplinière, pp. XXIV, XXV).

nouvelle France avec le sieur d'Aulnay, gouverneur et lieutenant général dans la côte d'Acadie au dit pays». Le 10 août 1650 il fut fait gentilhomme du roi par lettres datées de Libourne. Il épousa, le 11 juin 1646, Claire de Minquarque qui lui apporta en dot la terre de La Pouplinière près de Chinon. C'est ainsi qu'entra dans la famille un nom devenu célèbre et qui, assez commun dans le centre de la France, désigne à l'origine un lieu planté de peupliers. Le domaine était d'ailleurs fort ancien; en 1594 on avait vendu aux enchères pour 876 écus 19 s. 22 d. «la terre de la Poupelinière et les fiefs de la Pagerie et de la Gueltraye en la paroisse de Sainte-Catherine de Fierbois»[1]. Il s'agissait de «maisons, granges, jardins, bois de haute futaie appelé le bois de la Poupelinière.... le tout tenant ensemble contenant trente arpents de terre». Le fief de la Pagerie est «un village où il y a plusieurs maisons, domaines, terres et héritages». Il existe encore aujourd'hui à Sainte-Catherine de Fierbois une propriété portant le nom de Poupelinière[2]. Il convient d'ailleurs de ne point s'attendrir sur ces circonstances et de penser que le fermier général, très pressé de vendre ses terres, ne visita peut-être jamais la ferme dont il illustrait le nom[3].

[1] A. N. Q1* 381². Acte de vente et adjudication, in-4o, 178 pages.

[2] Communication de la mairie de Sainte-Catherine de Fierbois (Indre-et-Loire). — La terre resta dans la famille Le Riche jusqu'en 1760; nous ne savons dans quelles conditions le fermier général s'en était débarrassé.

[3] On a parfois confondu les Le Riche de la Pouplinière avec les Darot de la Poupelinière. Le 2 septembre 1740, J. B. Darot ou d'Arrot, dernier marquis de la Poupelinière, mourut dans sa terre des Radrets, en Vendômois. Né en 1684, il était fils de Jacques Claude d'Arrot, marquis de la Poupelinière et d'Ervaux en Poitou, seigneur des Radrets, de la Rousselière etc. (mort le 2 mai 1682). Il n'y eut point d'héritier du nom. Sa sœur, Marie-Louise Darot avait épousé le 17 juillet 1704 Auguste Poussart, comte du Vigean. La veuve de Jacques Claude Darot s'était remariée avec Hilarion de Cotentin, comte de Tourville, amiral et maréchal de France. C'est le souvenir de cette famille qui a fait donner quelquefois au fermier général le titre de marquis de la Poupelinière; il n'y eut jamais de lien entre les Darot et les Le Riche. — Cf. *Mercure*, octobre 1740, p. 2323. — A. N. V7 413 (comm. extraord. du Conseil du Roi, 26 juin 1722).

J. B. Darot avait épousé le 22 mai 1730 Marie-Anne-Laurence Messageot. La marquise de la Poupelinière mourut en 1759, rue Saint-Dominique (Cf. *Affiches de Paris*, p. 643).

Pierre Le Riche, dont la vie est peu connue, laissa de nombreux enfants: Jean, seigneur d'Anché et de Brétignolles, baptisé le 7 juillet 1647, qui mourut de bonne heure, en léguant ses domaines à son cadet Alexandre, — Pierre, seigneur de la Blottière, baptisé le 17 mai 1649 et qui n'a pas laissé de traces, — Marie, qui épousa Edme Roslin de Fourolles, directeur des Aides à Poitiers, et une autre fille mariée à Hatte de Chèvremont. Le plus jeune des enfants et l'héritier du nom, Alexandre, fut le père de La Pouplinière.

Le fermier général pouvait donc tirer vanité d'une famille fort ancienne et de quelques alliances dans la haute finance. Mais l'ancienneté suffisait-elle? Les Le Riche étaient-ils gentilshommes? C'est là une question complexe et qui se posa assez souvent, du vivant même de La Pouplinière, pour qu'il soit nécessaire de la discuter ici. La première indication est celle que donne Guillaume Le Riche dans son *Journal*: «Le 1er [septembre 1536] fut tenue la monstre de l'arrière-ban des Gentilshommes de Poitou par le sieur de Vérac à Poitiers, où j'étais et fis ma déclaration au registre dudit arrière-ban que je tenais noblement, parce qu'ainsi me fut conseillé par le Lieutenant-Général et plusieurs autres»[1]. Des notes de famille indiquent que les actes primitifs dateraient de François Ier. Jean Le Riche obtint un diplôme de confirmation de noblesse par lettres patentes du 8 mars 1590, enregistrées à Tours le 7 septembre de la même année. Jusqu'au début de XVIIe siècle les titres restent vagues, autant que les armoiries, qui portent en général «d'azur à une ancre ou à une croix d'argent». En 1638 et 1639 eut lieu un règlement d'armes en faveur de Pierre Le Riche et à partir de ce moment tous les actes lui donnent le titre d'écuyer ou de chevalier. Le blason est ainsi réglé: «Un écu de gueules à un coq d'argent crêté, becqué, barbé et onglé de même, posé sur une chaîne d'or, posée en fasce, ayant la patte droite levée et regardant une étoile d'or posée à l'angle dextre du chef de l'écu, timbré d'un

[1] *Journal*, p. 12.

casque de profil, orné de ses lambrequins d'or, de gueules et d'argent »[1].

Il est probable que ces titres de noblesse furent perdus ou que des difficultés se produisirent, car Alexandre Le Riche jugea nécessaire d'obtenir un nouvel anoblissement en 1696. Il est à noter que l'édit de mars 1696, confirmé par des lettres patentes du mois d'août 1700, ne parle pas de confirmation de titres, mais qu'Alexandre Le Riche, seigneur de Brétignolles, reçoit le titre de noble et d'écuyer. Pourtant le réglement de d'Hozier donnait les mêmes armoiries que celui de 1639 et le casque peint sur les lettres patentes est le heaume des gentilshommes de trois races, «taré de profil, la visière ouverte, le nasal relevé et la ventaille abaissée, montrant trois grilles à sa visière». Quoiqu'il en soit, ancienne ou récente, la noblesse des Le Riche resta définitive et l'orgueilleux coq de La Pouplinière s'étala sur le maroquin rouge de ses plus beaux livres[2]. Quant à la couronne de marquis dont les fleurons s'inscrivent encore sur l'admirable reliure de *Daïra* ou des *Tableaux des Mœurs*, nous ne savons quel titre autorisait La Pouplinière à la porter et il semble d'ailleurs l'avoir plus traitée comme un motif décoratif que comme le signe d'une prétention nobiliaire.

* * *

S'il tenait de ses aïeux un lignage digne de respect, c'est à son père qu'il dut sa grosse fortune et sa rapide carrière de financier. Alexandre Le Riche, seigneur de Brétignolles, Anché, La Pouplinière, Cheveigné, fut baptisé le 20 juin 1656. Il fit ses études de droit, reçut le diplôme de bachelier à Angers le 23 mars 1693 et la licence d'avocat le 7 juillet 1694; il fut inscrit au barreau de Chinon à partir

[1] Cab. des Titres. *Nouv. d'Hozier* 284. Dossier 6563.

[2] J. Guigard : *Nouvel Armorial du Bibliophile*. Paris, 1890, in-8°, II. 285—287.

du 17 novembre 1694[1]. Un premier mariage contracté le 5 février 1690 avec Thérèse Le Breton de la Bonnelière lui donna deux enfants: Marie-Thérèse qui épousa en 1713 le marquis de Saffray et Alexandre-Jean-Joseph, destiné à une longue renommée[2]. Le beau-père d'Alexandre Le Riche, M. Le Breton, seigneur de la Bonnelière et de la Gilberdière, était conseiller du roi, lieutenant particulier, assesseur criminel et premier conseiller au baillage et siège royal de Chinon. La famille Le Breton était peu fortunée: le 21 octobre 1722, Le Riche versa à La Pouplinière la somme de 12,000 livres de principal provenant de la succession de sa mère[3].

Il épousa en secondes noces Madeleine-Thérèse Chevalier de la Chicaudière, fille de Pierre Chevalier, conseiller au Parlement du Mans et de Madeleine de Bienvenu. Elle lui apportait une fortune considérable qu'il engagea dans d'habiles spéculations. Les quatre fils du second lit que nous retrouverons souvent au cours de cette histoire étaient destinés à des carrières diverses:

[1] Pour la carrière d'Alexandre Le Riche on consultera: B. N. Ms. français 7584 (*Déclaration des personnes sujettes à la Chambre de Justice*. 1717).

Caraman, *op. cit.* I, 23. — Ms. franç. Nouv. Acquis, 2564: *Histoire des fermes du roi* par M. de Malézieu, 1746, t. IV, f° 9. — Cabinet des Titres: *Dossier bleu* 564.

La plupart de ces mss. confondent la carrière d'Alexandre Le Riche avec celle de La Pouplinière. Nous les avons confrontés avec les *Notes sur les diverses branches issues de la famille Le Riche* et surtout avec l'*Inventaire après décès* d'Alexandre Le Riche (Minutes Fortier, 15 avril 1735) qui est le document le plus important.

[2] Pour la clarté du récit on se reportera à l'arbre généalogique qui suit. Il a été établi essentiellement avec les documents cités plus haut. Les *Affiches de Paris* nous ont fourni quelques dates de décès. — Les dates sans désignation sont celles des naissances.

[3] *Minutes Fortier*.

Alexandre *Le Riche de Courgains*
20 juin 1656 — 10 avril 1735
épouse

A. 5 février 1690
Thérèse-Anne Le Breton de la Bonnelière

B. 9 août 1696
Madeleine-Thérèse Chevalier de la Chicaudière

I. Marie-Thérèse épouse 9 avril 1713 Adrien *de Saffray* marquis d'Engranville	II. Alexandre-Jean-Joseph L. R. *de la Pouplinière* 29 juil. 1693—5 déc. 1762 épouse: A. Octobre 1737 Thérèse *Boutinon des Hayes.* B. 31 juillet 1759 Marie-Thérèse *de Mondran.*	III. Alexandre-Edme L. R. *de Cheveigné* 1697—12 déc. 1768 épouse le 29 sept. 1719 Élisabeth-Claire Le Pelletier de la Houssaye 22 août 1701— 31 janvier 1785.	IV. Pierre L. R. *de Vandy* † juin 1775 épouse en 1729 Jeanne-Charlotte Ycard † 8 septembre 1758.	V. Augustin-Alexandre L. R. *de Sancourt* 1702 — 6 mars 1784 épouse Marie-Catherine Morel.	VI. Hyacinthe Julien *Le Riche* prêtre 1702 – 6 mars 1768
1° Claire-Elisabeth-Alexandrine-Adrienne 31 mars 1721 épouse Etienne *Larcher de la Londe.* 2° Alexandre-Augustin de Saffray 1 juillet 1723. 3° Alexandrine-Marie-Thérèse épouse Pierre *de Mesnildot* Sr de Gouberville.	Alexandre-Louis-Gabriel L. R. de la Pouplinière 28 mai 1763.	1° Félix-Alexandre-Claude de Cheveigné 28 août 1720-6 juil. 1809 2° Suzanne-Claire 1721 – 1789. 3° Elisabeth-Alexandrine 1722—1793. 4° Noel-Claude-Edme 25 décembre 1724— 10 mai 1782.	1° Alexandre-Pierre L. R. de Vandy † 1795. 2° Jeanne-Anne-Alexandrine † 16 août 1797.		

Alexandre-Edme, né en 1697, devint magistrat et fonda la branche de Cheveigné; Pierre fit peu parler de lui et vécut dans ses terres de Vandy en Champagne; le troisième, Augustin embrassa la carrière des armes et prit le nom de Sancourt, enfin le plus jeune, Hyacinthe-Julien, entra dans les ordres et habita longtemps la Touraine, avant de rejoindre ses aînés à Paris.

De 1681 à 1694 Alexandre Le Riche fut receveur des gabelles à Chinon; de 1694 à 1713, directeur des fermes au Mans, puis à Caen. « Dès 1696 il avait 1/4 d'intérêt dans les fonds de 450 000 livres du s^r Rémond, fermier général, en 1703 un même intérêt dans les fonds du s^r de Cantorbe[1] en sorte qu'en 1713 il avait 313.229 livres 13 de fonds. Depuis 1689 il ne paraît avoir été intéressé dans les affaires du Roi que dans 4 traités, et 17 années de suite dans les sous-fermes des aides de Tours, Amiens, Caen, Soissons, Alençon[2]. » En 1713 il acheta une charge de receveur général des finances et fut désigné pour la généralité de Montauban[3]. Quelques années plus tard un homme de confiance alla l'y remplacer et il y vint s'installer avec toute sa famille à Paris, cloître Saint-Merry. Cette situation lui permit sans doute de surveiller de plus près ses affaires financières, car c'est lui-même, et non son fils La Pouplinière qui figure parmi les fermiers généraux entre 1715 et 1721. C'était alors le régime des Fermes royales unies. Alexandre Le Riche est associé au bail d'Edme de Bonne en 1715, puis au bail de 6 ans contracté par Paul Manis le 5 octobre 1715 et résilié en 1718. Son nom disparaît pendant les baux Lambert et Pillavoine (1718-1721)[4]. Rappelons en

[1] Hénault de Cantorbe, père du président Hénault.

[2] Ms. fr. 7584, f° 79 et suiv.

[3] Il remplissait encore les mêmes fonctions en 1717 d'après une quittance signée de sa main le 7 octobre (Papiers de famille).

[4] A. N. G^1 63. — Précisons la situation des fermes à cette époque : les trois Fermes générales de 1668 (Aides et entrées, Gabelles et traites, Domaines) avaient été réunies en 1681. En 1687 on avait passé deux baux séparés, l'un pour les gabelles, les traites et le tabac, l'autre pour les aides et les domaines. Le bail Pointeau en 1691 réunissait de nouveau toutes les perception sous le nom de Fermes royales unies. De 1706 à 1715 les fermiers généraux furent remplacés par des régisseurs. Law fit casser le bail Lambert-Pâris

quelques mots ce qu'étaient ces baux de la Ferme générale que nous mentionnerons souvent dans la suite. « Le Bail des fermes générales n'est que la cession faite par le roi des droits qui y sont dénommés à un particulier qu'on appelle adjudicataire et dont les cautions, en tel nombre qu'il plaît à S. M. de les admettre, sont appelés fermiers généraux[1] ». Le bail était fait pour six ans « au plus offrant et dernier enchérisseur »; l'affichage avait lieu six mois avant l'expiration des baux; l'adjudicataire n'était qu'un prête nom, « un homme de paille », suivant le terme consacré; petit employé ou commis des fermes, il apportait sa signature et rétrocédait ses droits pour jouir d'un traitement annuel de 4000 livres.

Le rapport sur Alexandre Le Riche établi pour la Chambre de Justice de 1716-1717 nous donne les renseignements les plus précis sur l'état de sa fortune:

« Il déclare avoir eu tant de ses propres que de deux femmes qu'il a épousées. . .	436,790 l. de biens
— Il acheta du Sr Ogier la recette générale des finances 536,512 dont il dit n'avoir payé que	423,512
Doit le surplus au Sr Ogier son prédécesseur et au président Hénault[2].	
— Avances dans la ferme générale	200,000
sur lesquelles il doit au Sr Hénault . .	27,000
et au Sr Petit.	25,000
Reste	148,000
— Terres et héritages : trois terres et trois fermes qu'il estime valoir	143,000

de 1718 et devint adjudicataire des Fermes le 27 avril 1719 (bail Pillavoine). La Compagnie des Indes fut chargée de percevoir les droits des Fermes, ce qu'elle fit par l'entremise de régisseurs.

[1] *Encyclop méthod.* Finances, 3 vol, 1785, in-4o, I, 72.

[2] Le président Hénault était conseiller au Parlement depuis 1706 et président de la première chambre des Enquêtes depuis 1710. Nous aurons souvent à mentionner ses rapports financiers avec La Pouplinière.

Rentes.

= Sur la ville 8 contrats. .	82,100	. . 99 900
= Sur des particuliers. . .	17,800	
= 4 ordonnances		392,523 : 9 : 4
= 12 Billets de Receveur général		132,534 : 10 : 2
= 2 du S^r Le Gendre		25,000
= Sur des particuliers		66,500
= Argent comptant		23,732
= Meubles		15,000
= Il déclare être en avance pour sa recette générale de la somme de 2,504,064, 2^s, 4^d laquelle somme il ne fait point de mention dans ses effets, attendu qu'il doit plus que cette somme.		
Total des effets actifs		1,479,701 : 19 : 6
= Dettes passives en billets, obligations et contrats de constitution, la pluspart sous seing privé		149,353
Reste net		1,330,348 : 19 : 6

Le Riche fut taxé à 522 000 livres le 2 janvier 1717. Mais l'ordonnance royale du 27 mars 1717 affranchit les fermiers généraux de toutes taxes et recherches de Chambres de justice. La situation était donc sûre pour l'avenir. Le Riche fut du reste soupçonné jusqu'au bout d'avoir réalisé de gros bénéfices en ces temps troublés; dans la liste des gens « qui ont, dit-on, profité sur les actions de la Compagnie des Indes », on cite le duc de Bourbon, le prince de Conti... M. Le Riche, cinquante mille livres [1].

Cependant la prospérité de ses affaires permettait à Alexandre Le Riche d'accroître son train de maison. Le 28 avril 1703 il avait acheté à la famille de Hugues Asselin la terre de Courgains dans le Maine, près de Mamers, et il

[1] J. Buvat, *Journal de la Régence*, I, 450, octobre 1719, On lit ailleurs: « Le Riche a réalisé malhonnètement plusieurs millions en papier » (Dossier des actionnaires du Mississipi reconnus coupables de concussions, cité par Thirion, *Vie privée des financiers au XVIIIe siècle*, p. 239).

en adopta le nom, abandonnant celui de Brétignolles qu'il avait porté jusque là ; ce fut ensuite la terre et le château de Sancourt à 18 lieues de Paris, qu'il prit comme maison de campagne, et enfin, le 9 janvier 1720, la seigneurie de Bazincourt près de Gisors[1]. Entre temps il avait été nommé, le 20 février 1719, conseiller secrétaire du roi, maison, couronne de France et de ses finances, en remplacement de Robert Goujon[2]. On sait que les conseillers secrétaires étaient au nombre de 300 et recevaient « trois mille trois cens livres de gages effectifs pour chacun an »[3]. L'enquête menée, suivant l'usage, sur la vie et bonnes mœurs du candidat reproduit l'attestation de Louis Mettra, curé de Saint-Merry, de Philippe Langlois, grand audiencier de France, qui connaît Le Riche depuis vingt ans, de Ruau du Tronchot, receveur général des finances de la Rochelle. Ce dernier déclare « qu'il connaît Le Riche depuis vingt-cinq ans, sait qu'il est parent de MM. de Maupeou et Courchamp, maîtres des requêtes, de MM. de Champeron, conseillers au Parlement et à la cour des Aides, qu'il a épousé Mlle de la Chicaudière, fille de M. de la Chicaudière, conseiller au présidial du Mans, qu'elle est alliée à tout ce qu'il y a de personnes de considération au Mans, principalement à M. le maréchal de Châteauroux, M. le comte de Turbilly, M. de Langes-Cordouan, qu'il est oncle de MM. de Fourol, secrétaire du roi, et de M. Hatte, secrétaire du roi et greffier du conseil, que le dit sr Le Riche a été directeur général

[1] *Inventaire après décès* d'Alex. Le Riche. — Ces deux terres devaient rester assez longtemps dans la famille. On trouve dans les *Annonces, Affiches et Avis divers*, le 19 juillet 1753 (p. 441) les indications suivantes : « A vendre Terres et seigneuries de Sancourt et de Bazincourt, situées en Normandie à dix-sept lieues de Paris et à douze de Rouen. L'une est à deux lieues de Gisors et l'autre n'en est éloignée que d'une petite lieue. Elles sont affermées 7 à 8000 l. sans les réserves et peuvent produire davantage. La première est très bien bâtie et consiste en une grande cour, basse-cour, jardin et parc bien planté, chapelle. La seconde n'a aucun bâtiment. — (S'adresser à Billard rue de la Harpe). »

Augustin Le Riche, fils d'Alexandre, s'appela jusqu'à sa mort en 1784 M. de Sancourt. Nous ignorons en quelles mains avait passé le dit domaine.

[2] A. N. V2 38. Cf. *État de la France pour 1722*, IV, 103.

[3] A. N. V2 23.

des fermes au Mans et fermier général et à présent qu'il est receveur général des finances de Montauban[1]. »

Il convenait cependant qu'après avoir marié sa fille, qui reçut, en épousant M. de Saffray, une dot de 52.000 livres, Alexandre Le Riche s'occupât de l'avenir de ses fils. Le premier en place fut le jeune de Cheveigné à qui son père acheta en 1719, pour la somme de cent mille livres, une charge de conseiller au Parlement. Un très beau mariage vint inaugurer cette carrière : le 29 septembre 1719 M. de Cheveigné épousa Claire-Elisabeth Le Pelletier, fille de Félix-Claude Le Pelletier de la Houssaye, conseiller d'État et intendant des finances et de dame Elisabeth Michelle de Guiry. Le 19 janvier 1720 Le Riche de Cheveigné fut reçu conseiller à la première chambre des requêtes du Parlement; il devait rester fidèle à son poste jusqu'à sa mort en 1768[2].

Vers la même époque un remaniement dans le système des Fermes ramenait au premier rang Le Riche de Courgains. « Après la retraite de M. Law au mois de décembre 1720 tous les droits du roi affermés à la Compagnie des Indes, sous le nom d'Armand Pillavoine, à l'exception du tabac, dont le privilège lui avait été aliéné, furent retirés et mis en régie sous le nom de Charles Cordier, par résultat du 1er janvier 1721[3]. » On revenait ainsi au système déjà employé de 1706 à 1715; il y eut d'ailleurs au cours du XVIIIe siècle de longues discussions pour savoir si la régie était supérieure à la ferme ou réciproquement. On chercha des hommes compétents pour les mettre au nombre des régisseurs et Le Pelletier de la Houssaye apprit à Alexandre le Riche qu'il allait prendre place parmi eux; mais il fallait abandonner la recette générale des finances; Le Riche préféra la garder et proposa de faire profiter ses fils de la place qu'on lui offrait. La combinaison fut acceptée et c'est alors qu'on vit apparaître pour la première fois le nom de La Pouplinière[4]. C'est lui désormais qui passera

[1] A. N. V² 38

[2] *Notes sur ta famille Le Riche.*

[3] Lavoisier: *Calculs des produits de différents baux de la ferme générale. Œuvres*, Ed. Grimaux, Paris, 1893, in-4°, t. VI, p. 132.

[4] *Suite des Anecdotes.*

au premier plan, reléguant dans l'ombre Le Riche de Courgains. Nous savons ce que le nouveau financier devait à sa famille; cherchons comment il avait passé ses années de jeunesse, jusqu'au moment où il put se substituer à son père et faire ce brillant début sur la scène parisienne qu'il devait étonner et scandaliser plus de quarante ans.

CHAPITRE II

JEUNESSE DE LA POUPLINIÈRE — SES DÉBUTS DANS LES FINANCES : 1693—1731

Nous avons malheureusement peu d'indications sur les années de jeunesse de La Pouplinière ; il fit ses premières études en province, au Mans et à Caen; c'est au collège qu'il prit, dit-on, le goût des armes. Puis, « il fut envoyé à Paris pour y étudier sa vocation dans quelque état solide ; mais un retour soudain vers son premier goût le détermina sur le champ à se mettre sans l'aveu de son père dans les Mousquetaires. Le sieur Le Riche père crut avoir droit de s'en offenser ; il lui retira ses bonnes grâces et ses secours »[1]. Cette vocation militaire ne fut, du reste, qu'une flambée de jeunesse et La Pouplinière resta toute sa vie le plus pacifique des hommes, moins soucieux de batailles que d'élégance et d'art. Des notes de famille nous apprennent qu'il servit vers 1715 dans les Mousquetaires gris, c'est-à-dire dans la première compagnie des Mousquetaires du roi[2]. Il eut donc comme capitaine le marquis de Maupertuis (1684—1716) et Joseph d'Artagnan (1716—1729). La Pouplinière ne parut pas avoir conservé un excellent

[1] (*Requête*) *au roi* (*par L. R. de Cheveigné*), 1750.

[2] *Essais historiques sur les deux compagnies des mousquetaires du roi de France supprimées le 1er janvier 1776*, La Haye, 1778, in-16. — Les archives administratives du Ministère de la Guerre ne renferment aucun registre de contrôle des mousquetaires antérieur à 1750. Il est donc impossible de préciser les états de services de La Pouplinière dans la 1re compagnie.

souvenir de ses années de service, mais il garda toute sa vie de fidèles amitiés contractées pendant cette période. En 1731 il eut le plaisir de rencontrer à Châlons-sur-Marne « deux diables... La Garde et Bangy, vieilles vedettes camarades de mon premier métier ; on les vit fondre comme un grain de mer chez M. Dupin à l'heure du souper, briser les verres et nous entraîner nous-mêmes dans les excès du vin de Gaudino où nous perdîmes honteusement le sens froid et la raison »[1]. Ceci nous fait entendre que l'éducation de La Pouplinière, modestement commencée en province, ne laissa pas de s'achever avec éclat à Paris. C'est avec M. de la Sablière, ancien mousquetaire et lieutenant-colonel au régiment de Beauvilliers, qu'il conserva les plus longues relations. Après sa mise en réforme, La Sablière s'attacha à son ancien ami, dont il devint l'écuyer et comme l'intendant jusqu'en 1759[2].

Le roi ne donnait aux mousquetaires que le fusil, la soubreveste et le manteau; ils devaient à leurs frais s'habiller, se monter, s'armer et entretenir leurs chevaux. Les goûts luxueux de La Pouplinière ne pouvaient guère s'accorder avec la solde de quarante sols par jour où le réduisait la rigueur paternelle. Il renonça vite à un état militaire qui se révélait étranger à son tempérament et, « devenu plus docile, obtint par l'entremise de sa belle-mère d'être envoyé à Mautauban, pour s'instruire auprès d'un commis de confiance de son père, établi à l'exercice de sa charge de receveur général des finances »[3] (1717). En 1720 il revint offrir ses services à son père « dont la maison était tombée dans un désordre incroyable »[4].

Quelques mois plus tard, grâce au renouvellement opéré dans les Fermes, Alexandre Le Riche pouvait assurer à son

[1] *Journal du voyage de Hollande*, p. 3.

[2] *Anecdotes sur ce qui s'est passé chez M. de la Pouplinière*. La Sablière se retira à Béziers en août 1759; il resta en relations d'affaires avec son ami. Cf. A. N. — Y 15647 : opposition du 24 février 1763. Voir aussi dans Y 15649 une plainte portée contre La Sablière le 4 décembre de la même année.

[3] (*Requête*) *au roi* . . . de 1750.

[4] *Requête au roi*, 1749. C'était sans doute une conséquence des troubles produits par le système de Law et la Chambre de justice.

fils une situation de premier ordre. Nous ne saurions ici tracer un tableau du fonctionnement des Fermes générales en 1721; il est pourtant certaines notions d'ordre pratique qu'il importe de préciser[1]. Pour entrer dans la Compagnie, deux opérations étaient nécessaires: il fallait d'abord être nommé officiellement par le roi; il fallait ensuite passer devant notaire un acte de Société commerciale. Cet acte se terminait par les lignes suivantes: « Et pour qu'il plaise à Dieu bénir la présente Société, il sera dit chaque jour une messe dans la chapelle de l'hôtel des Fermes à Paris, dont la rétribution sera payée à l'ordinaire et en outre il sera aumôné la somme de 18.000 l. par chaque an, pour être distribuée aux pauvres par égales portions, par chacun des dits sieurs associés, ainsi qu'ils le jugeront à propos. »

La question la plus délicate est celle du cautionnement que devait verser le nouveau fermier général; c'est évidemment celle qui laissait le moins de traces dans les papiers officiels, puisque les opérations pouvaient en être faites en sous-main. De 1721 à 1756 le cautionnement exigé fut de 500.000 l.; en 1756, lors du bail Henriet, il fut porté à 1.000.000; en 1762, lors du bail Prévost, à 1.200.000 et en 1768, lors du bail Alaterre, à 1.560.000. La Pouplinière quitta les Fermes en janvier 1762 et son apport ne dépassa jamais un million. Quelles étaient les formes d'usage pour le versement de ce cautionnement? C'est là une question à laquelle il est difficile, semble-t-il, de répondre d'une façon précise. Dans la grande majorité des cas le capital à verser était emprunté: Lavoisier, évaluant le traitement des fermiers, indique qu'un dixième en est retenu pour frais d'amortissement. « Sur quoi il faut qu'ils prélèvent l'intérêt de l'emprunt de 1.560.000 l. qu'on doit porter au moins à 6 °/₀, si l'on fait attention que plusieurs d'entre eux empruntent à ce taux, qu'il en coûte à tous des frais de notaires

[1] Le document le plus important est le rapport de Lavoisier, déjà cité. L'intéressant *Dictionnaire des fermes* de Buterne (Avignon, 1763, in-4°) ne ne s'applique qu'aux gabelles. Excellents articles dans l'*Encyclopédie méthodique*, Finances, (Art. Fermes, Bail, Adjudication...) — Voir encore Chardon : *La direction de l'enregistrement des domaines et du timbre... au temps de la ferme générale.* — Rouen, 1900, in-8°, pp. 36—50.

qui peuvent être estimés à 1 $^1/_2$ pour la première année, et à l'intérêt des sommes que plusieurs d'entre eux sont obligés d'emprunter pour le payement de leurs intérêts à l'échéance.»

C'est là un principe général dont l'application variait naturellement suivant la fortune et les relations de chaque fermier. L'entrée dans les Fermes de Jacques Delahante, en novembre 1763, nous fournit un exemple typique de pareilles conditions. Le Contrôleur général Bertin commença par lui expliquer la nécessité de payer un pot de vin de 150.000 l. Delahante, fort embarrassé, obtint la permission de l'échanger contre 4 billets au porteur de 37.500 l. payables à trois mois de distance[1]. Quelques jours plus tard, lorsqu'il entra dans l'hôtel de la rue du Bouloy, « plusieurs fermiers généraux lui offrirent pour ses fonds qui n'étaient alors que de 1.200.000 l. les sommes plus ou moins imposantes dont ils pouvaient disposer[2]. »

En ce qui concerne La Pouplinière, nous avons de précieux renseignements dans un acte d'association signé le 15 janvier 1721 : Le Riche père fait à ses fils une avance de 150.000 livres « moyennant qu'il en retireroit l'intérêt sur le même pied que la ferme le payeroit ». — La Pouplinière et Cheveigné sont associés par moitié dans « la Régie de la Ferme générale alors courante, dans le bail qui seroit fait par la suite sous le nom de Cordier ou dans tel autre après cette régie ». — La Pouplinière est seul titulaire de la charge, mais les profits et pertes sont communs entre le père et les deux fils[3]. — Telle est la substance de cet acte qui devait rester valable, sauf quelques modifications, jusqu'en 1738.

En 1763, Delahante signait un acte analogue avec Mme Desfourniels, veuve de son prédécesseur et M. et Mme de Chabrillant; ces derniers étaient intéressés pour $^1/_6$ dans la mise du fonds, les pertes et les bénéfices; Delahante

[1] Ad. Delahante : *Une famille de finance au XVIIIe siècle.* — Paris, 1881, in-8o, I, 294.

[2] I, 301.

[3] *Transaction entre M. L.R. de la Pouplinière et M. L. R. de Cheveigné.* Acte du 4 juillet 1754 (Minutes Fortier).

devait jouir seul et sans partage de la somme accordée pour frais de bureau [1].

Si Alexandre Le Riche fournissait 150.000 l., il restait à en emprunter 350.000 et les renseignements nous manquent sur cette opération, aussi bien que sur les bénéfices réalisés dès cette époque par les associés. « Depuis le bail Carlier (1726), dit Lavoisier, les fermiers stipulaient un traitement annuel à peu près uniforme :

Intérêt à 10 % sur 1.000.000	100.000
Intérêt à 6 % sur 560.600	33.600
Honoraires et droits de présence. .	24.000
Frais de bureau	4.200
	161.800 [2] »

Notons que ces chiffres s'appliquent au cautionnement, tel qu'il fut fixé à partir de 1756 ; mais si on les rapproche de ceux qui furent établis en 1774 pour l'abbé Terray, on constate que l'intérêt moyen rapporté par les Fermes a dû varier entre 7 % et 10 %. De 1721 à 1735 les sommes placées par les trois Le Riche ont dû rapporter environ 70,000 l. par an. Estimation purement théorique du reste, puisqu'il faudrait encore tenir compte des « pots de vin » ou des « commissions » qui n'ont pas plus laissé de traces au XVIIIe siècle qu'elles n'en laisseront pour nos arrière-neveux dans l'histoire des sociétés financières contemporaines.

* * *

La Pouplinière, entré trente et unième dans la Compagnie des quarante régisseurs, habitait alors, avec son frère le conseiller, rue Saint-Honoré, près des Capucins [3]. Le

[1] *Op. cit.* I, 300.

[2] Lavoisier, *loc. cit.*, 158.

[3] Pour la carrière de La Pouplinière voir : A. N.-G 1 13—16 (*Délibérations des fermiers gén.*) — G 1 63 : *Personnel de la ferme gén.* : (tableaux de services ; adresses etc.) — Ce dernier carton qui présente beaucoup de lacunes

Tableau de service pour la seconde année de régie des Fermes générales unies indique que La Pouplinière (appelé simplement Le Riche) est chargé de l'examen des Comptes généraux et partiels des Gabelles du Lyonnais, de Provence, du Dauphiné, de Languedoc et du Roussillon, pour en rendre compte aux Chambres de Grenoble, Aix, Montpellier. Il est régisseur des grandes gabelles et des cinq grosses fermes pour les mêmes provinces, plus la Franche-Comté, les trois Évêchés et l'Alsace. Enfin le service des provinces l'envoie inspecter les Gabelles et les Fermes à Laval et à Moulins[1]. C'est le 20 décembre 1723 que son nom apparaît pour la première fois dans une délibération des fermiers généraux[2]. A partir du 3 septembre 1725, il est désigné comme résident en province pour les départements de Dijon et Lyon (Gabelles et traites)[3].

Cependant, avec l'arrivée au pouvoir de Fleury en juin 1726, l'administration financière fut encore une fois modifiée; on revint au système appliqué avant 1720 et les régisseurs furent transformés en fermiers généraux. En même temps le nouveau contrôleur général Le Pelletier des Forts affermait tous les droits pour la somme de 80 millions à Pierre Carlier et ses cautions[4]. Ce bail fut signé, le 19 août 1726, pour une période de six années qui devait commencer le 1er octobre 1726 ou le 1er janvier 1727, suivant la nature des différents droits. Le nombre des fermiers généraux fut fixé à quarante.

Mais comme il restait un grand nombre de taxes arriérées et qu'on ne pouvait rendre compte à la Chambre des différentes régies ou sous-fermes, Le Pelletier des Forts «convertit en un seul bail toutes les régies des différents

doit être complété par les recueils de la Bibl. Nat. : *Recueils d'États concernant les bureaux des fermes*, in-4o, Lf 83/7. *Listes des noms et demeures de MM. les fermiers généraux*, in-4o. Lf 83/5. *L'Almanach Royal* permet enfin de relier ces différents documents.

[1] G 1 63. État de services mis en vigueur à partir du 1er octobre 1721.

[2] G 1 13, simplement «Le Riche». Il était facile ainsi, même au XVIIIe siècle de confondre le père et le fils.

[3] G 1 63.

[4] Lavoisier, *loc. cit.*

droits avec effet rétroactif au 1er octobre 1720 et 1er janvier 1721 jusqu'au 1er octobre 1726 »[1]. Ce bail fut passé le 10 septembre 1726 à un autre homme de paille, Louis Bourgeois, par les fermiers généraux du bail Carlier et pour la somme de 461 millions; on l'appela le bail des restes. La différence entre les prix de ces baux et les sommes perçues réellement fut la source d'énormes bénéfices pour les fermiers généraux. Lavoisier avoue que cette opération leur rapporta plus de six millions et les pamphlets ne laissèrent point passer le fait inaperçu: «M. Le Pelletier des Forts, contrôleur général en 1726, s'en étoit rapporté à la bonne foi des fermiers généraux pour deux baux des fermes pour les restes, desquels il fut la dupe[2]».

La Pouplinière fit partie comme fermier général de l'un et l'autre bail; quelques années plus tard Le Pelletier des Forts s'exprimait en ces termes sur son compte à propos des contrats de 1726: «M. de la Pouplinière y entra et je lui dois la justice de dire que ce ne fut que sur ce que je connus par moi-même son travail et sa capacité, qu'il ne dut cette place à une autre considération, que l'alliance de son frère avec M. de La Houssaye n'y eut aucune part[3] ». Cela est possible, mais d'autres documents semblent indiquer que La Pouplinière bénéficia d'un tour de faveur[4]. Il avait de sérieuses connaissances juridiques et passait pour habile «sur le droit des fermes», mais on savait que ce n'était pas un travailleur acharné et qu'une foule de devoirs mondains l'empêchaient de se consacrer au travail de bureau[5]. Quoiqu'il en soit, l'association entre les deux frères, conclue le 15 janvier 1721, fut renouvelée le 11 octobre 1726 sur des bases analogues: Le Riche père continuait à participer aux profits et pertes; La Pouplinière restait seul titulaire, mais il se réservait cette fois les deux tiers des bénéfices[6].

[1] Lavoisier.

[2] A. N. — MM 818[2], p. 62 (*Mémoires pour servir à l'hist. du publicanisme moderne*).

[3] *Arrêts intervenus au Conseil...* 1750.

[4] *Transaction* du 4 juillet 1754.

[5] MM 818[2].

[6] *Transaction* de 1754.

Le Tableau de service du 24 août 1726 indique que La Pouplinière est chargé de l'assistance au conseil de la Ferme, de la sollicitation des affaires de procédure, de la régie des cinq grosses fermes et du domaine d'Occident. Il est enfin correspondant pour Châlons, Charleville et les trois Évêchés.

* * *

De 1721 à 1727, La Pouplinière a pris contact avec la haute société parisienne et développé son goût pour la musique et les arts. Si nous sommes peu renseignés sur ses faits et gestes, c'est qu'il n'apparaît pas encore comme une personnalité et que les chroniques citent rarement son nom. Il entretenait pourtant des relations cordiales avec quelques collègues de la Ferme: La Live de Bellegarde, Bergeret, Masson, de Villemur, Grimod de la Reynière, Héron de Villefosse, tous nommés en 1721. Ces années de la Régence étaient bien faites pour exciter l'esprit et les sens d'un homme de goût, mais nous ne savons pas exactement ce que La Pouplinière en retira. Conservateur, attaché aux principes du grand siècle, eut-il quelque secrète tendresse pour les fêtes galantes? Cela est possible, et pourtant sa pensée reste longtemps hantée par l'image de ces divinités mythologiques, descendues de l'Olympe au milieu des mortels, telles qu'on les voit dans les tableaux de Poussin, jusqu'au moment où le goût du jour le jette dans l'orientalisme et dicte à sa plume de suggestives turqueries.

Au reste pour un psychologue de salon, l'évolution de la peinture était alors moins sensible que celle qui se marquait dans les mœurs ou dans la musique.

Paris fêtait le retour des Comédiens Italiens et préférait à Lulli les spectacles de la Foire[1]. La Pouplinière put encore applaudir quelques pièces anciennes comme le *Télémaque*, la *Ceinture de Vénus* de Lesage, l'*Arlequin défenseur d'Homère* de Fuzelier ou des nouveautés comme le *Caprice* du spirituel Piron (1724). Il prit goût sans doute

[1] Mathieu Marais, II, 369.

aux nombreuses Revues qui constituaient le plus clair du répertoire; mais un connaisseur devait se lasser assez vite de ces spectacles imparfaits où les rythmes musicaux étaient maigres, où les cantatrices se révélaient surtout comme danseuses. On inaugurait enfin dans les salons ces séances de musique de chambre qui devinrent si importantes dans le reste du siècle.

Il est fort intéressant de noter que La Pouplinière entretint pendant cette période les relations les plus étroites avec la famille Crozat. Au cours de son voyage en Hollande, il est porteur de lettres de recommandation données par le trésorier Crozat et lorsqu'il rentre en France, c'est au château de Mouy qu'il reçoit l'hospitalité. Il assista donc au concert que donnait chaque mois le célèbre Antoine Crozat[1], trésorier de l'ordre du Saint-Esprit; c'est là qu'il fit la connaissance de Mlle Boucon, la claveciniste, qu'il reçut, longtemps après, avec son mari, le compositeur Mondonville; c'est là encore qu'il put connaître Mariette, le comte de Caylus, M. et Mme de Julienne; peut-être fut-il un des soixante actionnaires de ces séances de musique italienne fondées par Mme de Prie qui pensait dégoûter les Parisiens de Molière et de Lully[2]. A la même époque le duc d'Aumont, Mlle de Maes, Clerambault et beaucoup d'autres[3] donnaient des concerts «composés par les meilleurs maîtres de Paris» et tout désignés pour perfectionner une éducation musicale.

* * *

Il fallut, pour mettre dans toutes les bouches le nom de La Pouplinière, une aventure galante qui défraya longtemps la chronique et fit de lui l'heureux rival d'un grand seigneur,

[1] Antoine Crozat, trésorier des États du Languedoc, obtint le privilège du commerce de la Louisiane de 1712 à 1717. Il y gagna une fortune considérable. En 1715 il devint trésorier de l'ordre du Saint-Esprit. — Sur la musique chez Crozat, cf. les excellentes pages de M. Brenet: *Concerts en France*, 160—163.

[2] Mathieu Marais, III, 91.

[3] J. C. Nemeitz, *Séjour de Paris*, p. 69 en note.

le prince de Carignan. Victor-Amédée-Joseph de Savoie était, comme le fermier général, passionné de théâtre et de musique[1]; avait-il déjà commencé à donner ces concerts dominicaux qui furent justement célèbres de 1730 à 1741? Cela est vraisemblable et La Pouplinière dut y être invité. Ce fut là peut-être, autant qu'à l'Opéra, qu'il fit la connaissance de l'actrice Marie Antier, maîtresse en titre du prince de Carignan. Née à Lyon en 1687, Mlle Antier avait débuté à l'Opéra en 1711; sa voix était encore dans tout son éclat en 1727 et Nemeitz la cite parmi les meilleurs artistes de la capitale[2].

Mlle Antier n'était pas fort satisfaite du prince de Carignan, qui la délaissait pour les chevaux et le pharaon; « elle tenait à s'indemniser des moments ennuyeux qu'elle passait avec lui, étant d'une conversation assommante et bâillante »[3]

[1] Carignan fut inspecteur à l'Opéra de 1730 à 1741. Il mourut à l'hôtel de Soissons le 4 avril 1741, au sortir d'un concert. Voir sur ses concerts : B. N. ms. fr. 13694, f° 112.

[2] *Séjour de Paris*, p. 350. Sur la carrière de Mlle Antier voir surtout Arch. Opéra, *ms. Amelot*. — Durey de Noinville et Travenol, *Hist. de l'Acad. R. de Mus.* II, 67—69. — Ravaisson, *Arch. Bastille*, XII, 353—355.

Mlle Antier était élève de Marthe le Rochois (Cf. Castil-Blaze, *Acad. imp. de musique*, I, 458). Elle obtint le 2 juin 1721 un brevet de musicienne de la chambre du roi (A. N. O[1] 65, f° 120) aux appointements de 1000 livres par an, portés à 1500 livres à partir du 8 août 1726 (O[1] 70, f° 280). C'est en 1726 qu'elle épousa Jean Duval, inspecteur du grenier à sel de Paris; elle était donc mariée au moment de son aventure avec La Pouplinière. « La Reine, dit Durey de Noinville, la gratifia à son mariage d'une tabatière d'or enrichie de diamants ». Elle avait acquis en 1715 une magnifique propriété dans la grande rue d'Auteuil et la conserva jusqu'en 1729. C'est l'hôtel que La Live d'Epinay acheta en 1751 pour Marie de Verrières et qui existe encore aujourd'hui (43—47, rue d'Auteuil. Cf. *Bull. de la Soc. hist. d'Auteuil et Passy*, V, 62 et VII, 74). En 1733 Mlle Antier créa le rôle de Phèdre d'*Hippolyte et Aricie*. Elle avait à cette époque 3000 livres d'appointements et 1000 livres de gratification annuelle, 200 livres de pain, vin et entretien de chaussures. Elle prit sa retraite à Pâques 1741 avec une pension de 1500 livres. On réclamait depuis longtemps sa disparition : « Les connaisseurs disent en parlant d'elle que c'est du vieux juppon. » (Ms. fr. 25000, f° 33).

Marie Antier mourut le 3 décembre 1747 au magasin de l'Opéra, rue Saint-Nicaise où elle avait un appartement (*Affiches de Paris*, 21 déc.). Elle fut inhumée le 4 à Saint-Germain l'Auxerrois. — Jean Duval, son mari mourut rue Saint-Honoré le 30 janvier 1755 (*Affiches*, 80).

[3] A. N. — MM. 818[2], f° 72.

Le jeune La Pouplinière passait pour homme à bonnes fortunes; elle jeta les yeux sur lui et il fallut peu de temps pour que l'infortune de Carignan fût complète. Un soir que La Pouplinière était installé chez Mlle Antier,

« le prince, poussé d'un même désir, fut pour donner quelques petites preuves de tendresse à sa fidèle maîtresse; il avait sans qu'elle le sût double clef de son appartement; il y entra et fut bien étonné de voir sa place remplie. Comme il n'étoit pas brave, il s'en tint aux injures qu'il débita à ce couple amoureux, moitié mauvais français, moitié mauvais italien. Pendant ce monologue le financier qui est brave tint bonne contenance..., met la main sur la garde de son épée et sort avec toute sûreté, ne faisant aucun cas des menaces du Savoyard, lui laissant le surplus à démêler avec sa chaste Antier qui en fut quitte par une demi-douzaine de soufflets et autant de coups de pied.... que le bon prince lui distribua».

Les prières et les larmes de Mlle Antier ne purent apaiser le prince, qui partit tout de suite en chaise de poste pour Versailles où il attendit le lever du cardinal Fleury[1].

Malgré ses soixante-treize ans sonnés, le cardinal Fleury se souvenait qu'il avait été bel homme et fort apprécié des dames; si l'on en croit la chronique, «il faisoit auprès de la princesse de Carignan le même personnage que Le Riche

[1] On trouve dans plusieurs recueils de nouvelles à la main des allusions à cette aventure. Nous avons suivi le récit des: *Mémoires et essais pour servir à l'histoire du publicanisme moderne*.. Texte des A. N. MM. 818[2], 72 à 87. — Quelques variantes dans le même MM. 818[1]. — Ces deux mss. sont les plus complets. Cf Ms. français 14.077, f°. 153—156: la fin du récit manque. — B. M. Ms. 2766, f° 72—79 (même texte que le précédent). — A. B. Ms. 3308, f° 195—197 (id.). — (Moufle d'Angerville) *Vie privée de Louis XV*. 4 vol., Londres, 1781, in-16, t. I, pp. 306, 307.

Tous ces récits sont analogues; on trouvera des détails fort différents dans: *Le Mentor cavalier ou les illustres infortunez de notre siècle* par M. le marquis d'Argens. — à Londres, aux dépens de la compagnie, 1736, in-8°, pp. 230—235.

Le récit, assez spirituel, nous paraît fort suspect; il contient plusieurs invraisemblances et a tout le caractère d'une vengeance personnelle; La Pouplinière y est fort maltraité au physique et au moral. C'est à ce sujet que Voltaire écrivait à Thieriot en septembre 1736: «J'ai lu le *Mentor cavalier*. Quelle honte et quelle horreur. Quoi! cela est imprimé et lu! M. de la Popelinière ne doit point en être fâché. On y dit de lui qu'il est un sot; c'est dire de Bernard et de Crozat qu'ils sont des gueux.» (XXXIX, 140).

faisoit auprès de la demoiselle Antier, quoique cette princesse fût dévote[1] ». Il reçut avec quelque ironie les imprécations de Carignan, refusa tout net de chasser des Fermes un aussi bon sujet que La Pouplinière et s'engagea seulement à l'éloigner de Paris. Le prince se retira de mauvaise humeur et pestant contre son rival[2].

L'affaire s'ébruita; on en fit des gorges chaudes et l'on alla jusqu'à prétendre que «Le Riche avait payé de sa personne en recevant quelques coups de bâton que le prince lui fit donner[3]». On était au printemps de 1727; le cardinal tint parole, car le Tableau de service pour la seconde année du bail Carlier indique que La Pouplinière est désigné pour la Provence (gabelles et cinq grosses fermes), à partir du 12 décembre 1727. Il était traité exactement comme un fonctionnaire en disgrâce et éloigné de Paris, jusqu'à ce qu'il plût au roi de le rappeler. Le fait est significatif et bien fait pour étonner ceux qui voient dans un fermier général un véritable potentat, ne dépendant guère que de ses propres caprices. En principe les occupations du fermier en tournée n'étaient pas sans importance; le «tourneur» résidait au chef-lieu de la généralité, exerçant son contrôle sur le directeur ou sur les directeurs régionaux; mais il devait vérifier dans l'étendue de la généralité les caisses des receveurs; un règlement de 1689 lui donnait mission de s'enquérir «de la conduite des commis, de leur manière de vivre, s'ils sont sages, appliqués, sociables et expéditifs, ou au contraire, s'ils sont fiers, arrogants, emportés, vains, aimant la dépense et le jeu et s'ils ne sont point accusés de tirer des gratifications des redevables......»

Sans doute La Pouplinière trouva des accommodements avec les exigences du métier, mais il était surveillé de très près; le prince de Carignan continuait à manifester des inquiétudes et croyait voir son rival dans tous les coins.

[1] MM. 818[1], 75.

[2] MM. 818[2], 74.

[3] Moufle d'Angerville, p. 207.

C'est ainsi qu'en août 1727, Duval, secrétaire du lieutenant de police, écrit à ses agents :

« *Affaire du Sr. Le Riche de la Popelinière avec M. le Prince de Carignan.* — Le Sr Le Riche de la Popelinière; perquisitions de sa personne pour le mettre dans un cachot, en cas qu'il eut la hardiesse de revenir à Paris sans permission. Il a été relégué par ordre du Roy[1]. »

Le Pelletier des Forts prend la défense de La Pouplinière que l'on accusait injustement et écrit à Hérault, lieutenant de police :

« A Paris le 28 aoust 1727.

Je reçois dans ce moment, monsieur, la lettre du Sr de la Poplinière que je vous envoye qui pourroit, ce me semble, lever tous les scrupules de Mr le Prince de Carignan; je vous prie de la luy faire voir le plus tot qu'il vous sera possible et de me la renvoyer ensuite pour la faire lire à M. le cardinal de Fleury. Je suis, monsieur, plus absolument et plus sincèrement à vous qu'homme du monde.

Le Pelletier[2]. »

La police opère de son côté et le résultat négatif de ses recherches apparaît dans un rapport adressé au cardinal Fleury le 28 avril 1727.

« Monseigneur,

Sur ce qu'il étoit revenu à M. le Pce de Carignan qui se donna la peine de passer hier chez moy que le sr de la Popelinière étoit de retour à Paris, j'ay fait faire aujourd'hui de très grandes perquisitions pour le découvrir. D'après tous les éclaircissements que j'ay, il me paroist que l'avis qui a été donné à M. le prince de Carignan ne s'est appuyé que sur de simples ouï dires. J'ay crû devoir en parler à M. le Contrôleur général qui m'a donné des ordres pour faire faire de nouvelles perquisitions et faire constituer le sr de la Popelinière prisonnier dans un cachot, suposé qu'il ait été assez imprudent pour revenir à Paris en secret, ne luy en ayant donné aucune permission ni directe, ni indirecte.

[1] A. B. 10959, fo 76. — Ravaisson, XII, 142.
[2] Id. fo 78.

J'ay cru devoir informer votre Eminence de ce fait que si le s[r] de la Popelinière se trouvoit réellement à Paris, elle voulût bien autoriser les ordres de M. le Contrôleur général en me permettant de le faire punir avec la sévérité due à une désobéissance aussi formelle aux ordres de Sa Majesté. Je suis avec le plus profond respect, monseigneur etc... [1]. HÉRAULT. »

L'affaire s'en tint là et La Pouplinière accepta d'un cœur léger cette manière d'exil qu'on lui imposait et qui donnait à son nom un certain prestige, une réputation flatteuse d'homme à bonnes fortunes qui le suivit jusqu'à la fin. Il est certain que la province le sacra du coup grand personnage. Installé à Marseille, le tourneur mena joyeuse vie. « Il y a fait grosse figure, s'y divertissant beaucoup, donna le bal aux dames qui furent contentes de lui; il s'indemnisa avec quelqu'unes du chagrin de son honnête exil[2] ». Il trouva du reste à Marseille d'excellents amis; et plus tard, quand il arriva à Amsterdam en 1731, il était porteur de lettres de recommandation émanant de « M. Vernet, banquier de cette ville[3].» Son séjour en Provence ne dura pas quatre ans, comme l'indiquent les *Mémoires pour servir à l'histoire du Publicanisme moderne*, ni même trois ans, comme le dit Moufle d'Angerville, mais simplement une année; car le Tableau de service du 18 décembre 1728 lui assigne comme

[1] A. B. 10959, fo 81. — Il semble bien que la rancune de Carignan s'exerça aussi à l'égard de Mlle Antier. On trouve aux Archives Nationales les indications suivantes: 29 mars 1728: « *Lettre à la supérieure du couvent de Chaillot pour mètre en liberté la Dlle Antier qui y est détenue par ordre du Roy.* » (O [1] 72, fo 101.

« Ordre à la Dlle L. Antier de se retirer incessamment à sa maison de campagne à Boulogne, sans néantmoins passer par Paris ny y aller sous quelque prétexte que ce soit et d'y demeurer jusqu'à nouvel ordre.» (Ibid.)

Le rapprochement des dates et des circonstances est tout à fait curieux; il serait naturel que Mlle Antier, en punition de sa trahison, eût été enfermée au couvent pendant une année. « La maison de campagne de Boulogne » désigne sans doute la villa de la rue d'Auteuil.

Quelques années plus tard, une rivalité analogue éclatait entre le même Carignan et M. de Saint-Gilles à propos de la petite Quoniam. Malgré les démarches du comte de Clermont, l'heureux Saint-Gilles fut exilé. Cf. Ms. fr., 25000, f[os] 141, 144—145, 188—189 (1733).

[2] MM 818[1], p. 76

[3] *Journal du voyage de Hollande*, fo 73.

résidence Bordeaux et Dax (direction des cinq grosses fermes)[1]. La Pouplinière lui-même, au cours de son Voyage de Hollande, fait plusieurs allusions à son séjour à Bordeaux, comparant le port de cette ville à celui d'Amsterdam. Il y resta du reste assez longtemps, puisque le Tableau du 11 novembre 1729 lui attribue la même résidence[2]. L'état du 28 septembre 1730 l'envoie au département d'Amiens, Saint-Quentin, Soissons, Lille; il y fut remplacé à partir du 8 octobre 1731 par Gaillard de la Bouexière et, son temps d'exil terminé, revint s'installer définitivement à Paris[3].

* * *

Avant de terminer ce chapitre, nous devons nous arrêter quelques instants sur une question assez obscure. Quelle était en 1731 la demeure de La Pouplinière? L'*Almanach royal* nous apprend que de 1721 à 1726 il habita rue Saint-Honoré, près des Jacobins, mais l'*Almanach royal* de 1726 donne l'adresse: rue Neuve-des-Petits-Champs, et ce fut là en effet la résidence de La Pouplinière jusqu'à l'été de 1739, c'est-à-dire jusqu'aux derniers mois qui précédèrent son installation définitive rue de Richelieu. Tout nous indique que malgré son séjour en province, le fermier général conserva son logement à Paris; c'est là, à n'en pas douter, que la police fit les perquisitions mentionnées plus haut; c'est là qu'il était revenu s'installer pendant l'été de 1731, sinon avant. «Le mercredy au soir, 27 juin 1731, je soupay dans ma maison avec plusieurs de mes amis dont quatre et mon frère de Sancourt, devaient faire le voyage de Hollande avec moy[4]».

[1] [2] A. N. G[1] 63.

[3] Lf. 83/7.

[4] *Journal du Voyage de Hollande*, p. 1.

Cette maison était située dans la rue des Petits-Champs et sur la paroisse Saint-Eustache[1], c'est-à-dire dans cette portion très restreinte de la rue qui s'étend entre la rue de Richelieu et l'angle formé par la rue des Petits-Pères et la rue de la Feuillade. Malheureusement les précisions s'arrêtent là : il semble bien que la Pouplinière n'ait jamais été propriétaire de l'immeuble; le dépouillement des minutes du notaire Fortier ne nous a révélé aucun acte d'achat ni de vente s'y rapportant; si l'immeuble provenait d'Alexandre Le Riche, il serait mentionné dans l'Inventaire après décès de 1735, ce qui n'est pas. D'autre part aucun document n'indique le nom du propriétaire de La Pouplinière et la question reste singulièrement compliquée.

En 1762 le fermier général occupait, en dehors de son hôtel rue de Richelieu, deux appartements dans la rue des Petits-Champs. Dans la partie de cette rue située sur la paroisse Saint-Roch il avait acheté en 1747 une maison au comte de Carvoisin[2]; et dans la partie située sur la paroisse Saint-Eustache, il avait un logis secret, ainsi qu'il appert d'un rapport de la Beauchamp, à la date du 21 septembre 1755: « J'ay pris une fille de chez Madame Hecquet et l'ay conduite à 7 heures et demie du soir à M. de la Poupelinière qui étoit dans un appartement qui donne sur le Palais-Royal et l'entrée en est rue des Petits-Champs entre une marchande de modes et un perruquier au premier[3] ». Ce témoignage est fort intéressant, si on le rapproche de la lettre que Voltaire écrivait à Thieriot le 30 novembre 1735: « Il faut bien que M. de la Pouplinière soit récompensé de son mérite en ayant auprès de lui un homme aussi aimable que vous;... vos fenêtres donnent donc à présent sur le Palais-Royal; j'aimerais mieux qu'elles donnassent sur la prairie et sur la petite rivière que je vois de mon lit; mais on ne peut pas tout avoir à la fois....[4] ». Voilà qui est

[1] Cf. tous les actes passés devant Fortier de 1731 à 1739.

[2] *Minutes Fortier.*

[3] A. B. 10253.

[4] XXXIII, 554.

fort net: la maison où Thieriot occupait une chambre d'ami avait une façade sur la rue des Petits-Champs et une autre sur le Palais-Royal, comme l'appartement que La Pouplinière se réservait pour un usage galant. On sait que la rue de Beaujolais n'a été ouverte qu'en 1784. Le nombre des immeubles sur lesquels doit porter la recherche est donc extrêmement restreint[1]; *le Papier terrier du roi* n'en indique que onze répondant aux conditions exigées (n°s 83 à 94).

Nous n'avons malheureusement aucun renseignement extérieur sur ladite maison; il s'agissait probablement d'un hôtel assez important, puisqu'on y put donner la première d'*Hippolyte et Aricie* devant un nombreux public. Un exploit d'huissier signifié à La Pouplinière les 21 et 22 novembre 1735 porte la phrase «parlant à son portier[2]», ce qui n'a guère plus de valeur que n'en aurait aujourd'hui la mention d'un concierge. Le plan de Turgot n'indique pour cette portion de la rue que des immeubles d'assez mince apparence.

Il est fort possible que La Pouplinière ait habité dans une des nombreuses maisons que son ami d'Artaguiette possédait aux environs du Palais-Royal. Les *Affiches de Paris* annoncent en 1756 (p. 778) la «Vente de deux maisons ayant vue sur le Palais-Royal, l'une rue de Richelieu, l'autre rue Neuve-des-Petits-Champs vis-à-vis la Cie des Indes. Les pièces sont parquetées, lambrissées, ornées de glaces et de chambranles de marbre. S'adresser à M. d'Artaguiette rue Neuve-des-Petits-Champs».

Il est certain que le moindre document vaudrait mieux que ces présomptions; peut-être le hasard fera-t-il découvrir le nom de ce propriétaire que les archives notariales n'ont pu nous fournir. De 1731 à 1739 nul contemporain ne semble faire allusion à cette demeure, en tant qu'immeuble,

[1] On comparera le *Papier Terrier du Roi dressé en exécution de l'Ordonnance du Conseil du 14 déc. 1700*, t. IV, f° 126 v° (A. N. — Q^1 1099^6) avec le *plan dit de Turgot*, 1734—1739 (Édition Taride) et les planches XV et XVI de l'*Atlas de la Censive de l'Archevêché dans Paris* (1786). — Ed. Brette, 1906, tome I.

[2] A. N. — T 194^5.

et le silence à son endroit est aussi profond que seront bruyants les commentaires sur l'hôtel de la rue de Richelieu ou sur le château de Passy. M. André Hallays avait déjà remarqué que les débuts de Rameau eurent lieu rue des Petits-Champs; il avait légué à d'autres le soin de la découverte. Je n'ai pu que préciser davantage cette question.

CHAPITRE III

LE VOYAGE DE HOLLANDE : 1731

Avant de reprendre définitivement contact avec la société parisienne, La Pouplinière s'octroya quelques vacances et s'en alla visiter les Flandres, la Belgique et la Hollande. Parti le 27 juin 1731, il ne rentra à Paris qu'au milieu d'octobre, après avoir pris chaque jour de scrupuleuses notes de voyage dont l'ensemble, rédigé à une époque que nous ne saurions préciser, nous a laissé le récit le plus pittoresque et le plus personnel[1].

Il est probable que La Pouplinière, homme instruit et curieux de géographie, se préoccupa de préparer ce voyage et de parcourir quelques ouvrages essentiels : il est dans sa chronique tel passage sur le commerce de la Hollande ou l'histoire des Provinces Unies qui dépasse le cadre des impressions de route et prouve des recherches assez consciencieuses. Au reste la bibliothèque de la rue de

[1] Nous avons eu en mains deux exemplaires du *Voyage de Hollande*, appartenant l'un et l'autre à la famille Le Riche :

1. *Journal / du voyage / de Hollande.* — A Paris / De l'imprimerie de Claude François Simon, Chevalier de l'Ordre du Christ, de l'Académie des Arcades de / Rome imprimeur de la Reine et de l'Archevêché / 1730 [date erronée]. 1 vol. in-4o de 171 pp., rel. gr. pap.

2. *Journal du voyage de Hollande par Monsieur de La Pouplinière*, manuscrit de 152 pp. in fo, rel.

Richelieu renfermait de nombreux ouvrages relatifs aux régions parcourues ; on trouvait parmi ceux qu'il put feuilleter avant son départ : Un *Recueil de Voyages au Nord*. Amsterdam, 1715, 6 vol. in-12 (n° 422) — l'*Histoire générale des Pays-Bas*. Bruxelles, 1720, 4 vol. in-8° (n° 613) — l'*Histoire de la République des Provinces-Unies des Pays-Bas*. La Haye, 1704, 4 vol. in-12 (n° 614). — Enfin il ne pouvait ignorer qu'à la même époque on parlait des voyages accomplis par Albrecht Haller (1723-1727) et par César de Saussure (1725-1729).

Les derniers préparatifs furent réglés au souper qui réunit les voyageurs rue des Petits-Champs, le soir du 27 juin 1731 : ils étaient six : La Pouplinière, son jeune frère Le Riche de Sancourt, récemment pourvue d'un charge de gentilhomme de la Chambre du roi, Sébastien Chouet de Vaumorel, Jean-Baptiste Martin d'Artaguiette, Charles des Roziers et un dernier ami qui malheureusement n'est pas nommé au cours du récit. Ces différents personnages qui vont devenir nos compagnons de route ont besoin d'être présentés rapidement.

Jacques-Sébastien Chouet, écuyer, seigneur de Vaumorel, fut directeur général des Fermes à Charleville ; il épousa Jeanne-Louise Dubois de Crancé, née en 1726,

Ces deux exemplaires présentent de notables différences, sans qu'on puisse démêler l'antériorité de l'un ou de l'autre. Le ms. n'est pas autographe. Nos références renvoient, sauf mention spéciale, au volume imprimé que nous avons dû compléter par le ms. dans les nombreuses coupures qu'une main pieuse a pratiquées, sous prétexte d'inconvenance.

La Bibl. de Rouen possède quelques fragments mss. du *Voyage* : Coll. Coquebert de Montbret, no 1765 ; *Recueil de Voyages* no 7 (fo 162 vo à 164 vo). — Le titre porte « tiré en partie du voyage de Mr de la Poplinière ». Le premier fragment commence par ces mots : « D'Anvers à Rotterdam il y a une journée » et se termine par ceux-ci « on peut parcourir très facilement toute la Hollande ». Le second fragment commence par ces mots : « Les Hollandais ont l'apparence de la rusticité » et se termine par ceux-ci : « Les commissionnaires et les messagers des autres nations. »

Le *Voyage* devant faire l'objet d'une publication éventuelle, il me suffira pour l'instant de suivre les traces de La Pouplinière, en marquant les relations qu'il acquiert ou dont il se prévaut, en notant les traits de caractère qui éclatent dans un récit où l'auteur se met en scène avec quelque complaisance.

fille de Germain Dubois de Crancé, conseiller du roi, commissaire-ordonnateur des guerres au département de la Meuse[1]. M. de Vaumorel fut un des amis les plus fidèles de La Pouplinière et fréquenta beaucoup le château de Passy; il signe comme témoin en 1759, lors du second mariage de La Pouplinière et son nom est suivi de la mention «du bureau des finances de la généralité de Caen.»

Il faut insister davantage sur Jean-Baptiste Martin d'Artaguiette d'Iron, baron d'Aguerre, dont nous verrons le nom et les alliances reparaître au cours de ce récit[2]. Il était né le 3 novembre 1682, dans le pays de Labourd, au sud de Bayonne. Après avoir été ordonnateur de la marine en Louisiane, il devint en 1717 receveur général des finances en la généralité d'Auch. De nouvelles fonctions l'appelèrent bientôt à Paris: il était directeur de la Cie des Indes en 1720 et fermier général en 1720-1721. La Pouplinière qui avait dû faire sa connaissance rue du Bouloi, le retrouva sans doute en 1729, pendant son séjour à Bordeaux et à Dax. Voici la notice qu'un pamphlet consacre à d'Artaguiette: «Originaire de Bayonne, neveu de Guibagnette, balayeur des appartements du Palais-Royal; étant bouffon de son Altesse-Royale, est devenu concierge dudit Palais-Royal — lequel a laissé son dit neveu son seul héritier[3], ce neveu est devenu l'un des premiers directeurs de la Compagnie des Indes, avant que d'être receveur général des finances, fort riche — lequel a épousé une des nièces de M. Hérault ci-devant lieutenant-général de police[4], mort intendant de Paris[5].»

Il existe au musée de Niort un portrait de J. B. d'Artaguiette qui a été exécuté entre 1720 et 1730; c'est un bon

[1] Cf. préface de Th. Jung: *Dubois-Crancé*, Paris, 1884, in-16, t. I.

[2] Cab. des Titres: *Pièc. orig.* 107. — Caraman, I, 173—174. — A. N.-V² 39.

[3] Il s'agit de Pierre Martin d'Artaguiette, oncle de Jean Baptiste; celui-ci était en effet propriétaire de plusieurs maisons au Palais Royal.

[4] Marie Victoire Gaillard de la Vacherie (1710—1784) qu'il épousa le 5 juillet 1729. Une de ses filles devint comtesse de Carvoisin en 1749, une autre marquise des Cars en 1750.

[5] B. N. ms. fr. 14095, fo 62.

vivant, assis devant une table ornée d'un confortable plat de jambon; il a sa veste dégrafée; d'une main il tient son verre et de l'autre brandit une bouteille[1]. Nous ne saurions avoir d'image plus exacte et plus animée de joyeuses beuveries où se complaisaient les compagnons de La Pouplinière et dont les récits trop circonstanciés encombrent parfois les pages du journal.

Nous avons moins de renseignements sur Charles-Anne des Roziers, chevalier, seigneur de Vichel et Grisols en Auvergne, qui avait épousé à Clermont-Ferrand, le 19 avril 1728, Anne de Bonnet de la Chavane[2]. La suite de ce récit ne ramènera pas son nom au jour.

* * *

Après avoir quitté Paris le 28 juin, à onze heures du matin, les voyageurs prirent la route de Château-Thierry où ils passèrent la nuit; le lendemain ils saluèrent au passage les vignobles d'Ay et d'Epernay.

« A l'aspect de ces sacrés Coteaux, il n'est point de bon Dineur qui ne soit surpris d'un doux saisissement; tout leur paraissoit propice et sembloit y annoncer l'abondance des Vins ; deux ou trois de mes Compagnons en louèrent le Ciel hautement et je pris bien quelque part à leur satisfaction [p. 47]. »

Dès l'arrivée à Châlons le fermier général Dupin emmena souper La Pouplinière et M. de Sancourt. Nul personnage au XVIII[e] siècle n'est plus connu que Claude Dupin, né en 1780, receveur général des finances des trois

[1] Le portrait est d'Alexis Grimou (1678—1733). Cf. article de C. Gabillot dans la *Gaz. des Beaux-Arts*, mai 1911, grav. p. 413. J. B. d'Artaguiette acquit le 16 novembre 1719 la terre et le marquisat de la Mothe Saint-Héraye, près Melle, pour 220,000 l. C'est ce qui explique que son portrait figure au musée de Niort. Il mourut receveur général des finances à Paris, rue de Richelieu et fut enterré à Saint-Eustache le 26 février 1748 (*Affiches de Paris*). On rencontre d'autant plus facilement ce nom de d'Artaguiette que l'ami de La Pouplinière avait neuf frères et sœurs.

[2] Cab. des Titres. *Doss. bleu* 562.

Evêchés et de l'Alsace depuis 1724, et fermier général depuis le 1er octobre 1726, grâce à la protection de son beau-père Samuel Bernard. Il avait épousé en secondes noces, le 1er décembre 1722, Louise Marie-Madeleine de Fontaine, fille de Mme de Fontaine-Dancourt et de Samuel Bernard[1]. L'achat de la terre de Chenonceaux en 1725 et de l'hôtel Lambert à Paris en 1726 avaient achevé de faire de lui un très haut personnage.

Un brillant souper réunit, outre nos voyageurs, l'évêque de Châlons, le prince de Montauban, M. et Mme de Beaupré et plusieurs autres.

« Moi qui n'étois venu à Châlons que pour y voir mes Amis, j'eusse voulu ne souper qu'avec eux, c'est-à-dire avec M. Dupin et sa femme; femme qu'on pourrait plus dignement nommer son Ange, tant elle remplit toute l'idée qu'on s'en fait, par les merveilles de sa figure et par le charme de son esprit; tant il semble en effet que sa charge est d'accompagner un homme que le Ciel protège, de faire sa joye et son bonheur partout [5]. »

Réthel, Charleville et Rocroy furent les étapes suivantes; à Rocroy un nouveau voyageur vint s'adjoindre à la petite troupe; c'était un officier qui tenait garnison dans cette ville, M. du Plessis, dont le nom, fort commun au XVIIIe siècle, ne reparaîtra plus après 1731. Quoique les identifications de ce genre soient fort délicates, nous pensons qu'il s'agit de Nicolas Le Bas du Plessis de Saint-Prix, né le 22 avril 1695, qui fut cornette au régiment d'Alsace, puis capitaine au régiment Dauphin-Etranger depuis 1716[2].

A Givet, La Pouplinière abandonna sa chaise de poste et prit la barque publique pour descendre la Meuse. Le 6 juillet il était à Dinant, le 7 à Namur; à Seraing il dîna

[1] M. de Fontaine n'étant, comme nous le verrons, qu'un prête-nom.

[2] Il était fils de Michel François Le Bas, trésorier de l'extraordinaire des guerres. Nicolas du Plessis se maria deux fois et mourut en 1744. — Cf. Caraman, I, 210—211.

Le fermier général de La Porte, alors directeur des Fermes à Lille, portait aussi le nom de Du Plessis. — Signalons enfin un autre officier du même nom : Pierre Sevin de Quincey, sieur du Plessis, capitaine au Régiment Dauphin, qui mourut à Paris le 13 janvier 1752. (*Affiches de Paris*. 1752, p. 32).

au château du prince de Liège qui le reçut avec la meilleure grâce du monde :

« Le diner fut grand et bon, à la Française ; du vin de toute espèce, jusqu'à du Champagne de 1724, dont il ne reste pas une bouteille dans tout Paris, tant les Parisiens brusquent les jouissances et ont peu d'économie dans leurs plaisirs [25]. »

A Liège, La Pouplinière eut la bonne fortune de trouver des amateurs de musique :

« Nous descendîmes au Mouton-Blanc; c'est la bonne auberge, l'Hôtesse et l'Hôte sont de fort honnestes gens; celui-ci est affolé de la Musique ; nous nous amusâmes le soir de faire revivre nos trios; il vint à nous transporté, et ne nous quitta plus [28]. »

La journée du 11 juillet fut consacrée à Maastricht et le 12 juillet « on s'embala » pour Bruxelles dans une grande berline de voyage. Le dimanche 15 juillet était justement le jour de la grande procession annuelle et le récit consacre plus de temps à nous la décrire qu'aux curiosités de la ville. La procession devait passer devant la fontaine du Manneken-Piss « et comme cette nudité fut jugée mal séante, on habilla le petit garçon, on luy mit une perruque, un haut de chausses et un chapeau bordé [40] ». En traversant Anvers La Pouplinière admire l'Annonciation, de Rubens :

« Ce tableau fut, dit-on, son chef-d'œuvre et son amour; cela se conçoit bien, il a eu l'art d'y peindre une Vierge, dont toute la figure charme et saisit ; qui rassemble à la fois l'excellence et la beauté céleste avec tout l'intérêt, tout le piquant de l'humanité »..... « Il y a dans cette ville de bons cabinets de tableaux et plusieurs à vendre ; ce ne sont pas les meilleurs ; nous fûmes chez un gros Marchand, il n'avoit pour la plus part que des grotesques que je n'aime point ; quelques morceaux fort agréables pourtant et dans le goût de la belle nature ; mais d'un prix ridiculement cher, et qui ne peut convenir qu'aux Porteurs de Guinées. » [45].

Une berline à quatre chevaux conduisit les voyageurs d'Anvers à Mœrdyk, où ils passèrent l'eau, étonnés à leur arrivée d'être accueillis par « une Canaille matelote et palefrenière, brutale, insolente et voleuse, fort affligeante pour les honnêtes gens qui y débarquent, vous en conviendrez »

[49]. La journée du 19 fut consacrée à Rotterdam dont les voyageurs admirèrent le port et les canaux; La Pouplinière se préoccupait beaucoup des questions commerciales et il insiste en termes heureux sur la rivalité acharnée d'Amsterdam et de Rotterdam après la décadence d'Anvers. A Delft il écoute avec curiosité le plus beau carillon de toute la Hollande.

« Il est à remarquer qu'il n'y a point dans tout ce pays là de sonneries, mais qu'il n'y a point aussi d'Horloge sans Carillon; que l'on n'y entend pas sonner d'heure, de demie ni de quart qui ne soient précédés de nos Vaudevilles François. J'y ai entendu les Bergeries de Couprin ; ces Carillons flattent fort l'oreille des Hollandais ; quant à moi, je les trouve tout aussi importuns que les sonneries de nos Églises ; tout son de cloche me paroit si lugubre, si gémissant, et si cela se peut dire, si malade, que je ne le crois imaginé que pour l'affliction du genre humain.» [57]

Ce fut ensuite La Haye et Scheveningen: la première visite de La Pouplinière fut pour le marquis de Fénelon, ambassadeur de France, auquel il devait remettre une lettre de beau frère, M. de Beaupré, intendant de Champagne; il alla ensuite chez le comte de Vassenar avec un mot de recommandation de Crozat.

« Au retour M. Hamon nous amena le Compagnon de promenade avec lequel nous l'avions rencontré sur le chemin de Skeveling. C'était M. de la Motraye, Voyageur fameux en Turquie, Moscovie, Laponie etc... Il était à La Haye, pour y faire imprimer un troisième Volume de ses Voyages; il dîna avec nous et nous entretint longtemps; il se plaint aigrement de Thomson et de Van Duren, qui ont imprimé ses deux premiers tomes; il leur impute une mauvaise foi très condamnable, tant à l'égard du traité fait avec eux pour les frais de l'impression, où il a été surpris et lézé, qu'à cause de plusieurs notes, augmentations ou retranchements, qu'ils ont faits, de leur autorité, sans lui en rien dire, et qui rendent confuses, même contradictoires, plusieurs observations qu'il a faites Il en a porté ses plaintes ; il m'en a donné le Factum, qui renferme en même temps un errata ; tout cela lui a appris à mieux prendre ses mesures pour la suitte; et en effet, il a fait imprimer son troisième Volume in f° à ses frais et sous ses yeux ; il le dédie à Milord Chesterfield que j'ai eu

l'honneur de voir à La Haye; il ne pouvait pas choisir un plus digne Patron.[1] » [67].

L'étape suivante mena nos voyageurs à Leyde où ils visitèrent le Musée anatomique, le Jardin des Plantes et prirent congé de M. de la Mottraye qui les avait accompagnés jusque-là. Après avoir traversé Harlem, ils arrivèrent le mardi 24 juillet à Amsterdam où La Pouplinière fut accueilli le mieux du monde par M. Pellissari, « commissionnaire des Fermiers Généraux pour le Tabac qu'ils tirent d'Hollande ». Le port, la Bourse, l'activité de la ville le frappèrent d'étonnement. « C'est un spectacle admirable pour des François, que de se trouver à la Tour de l'Hôtel de Ville d'Amsterdam, et de voir de là, des allées d'arbres parmy des maisons et des Vaisseaux, qui vont ou viennent à la voile ou à la rame. Toute la Ville paroît aller d'un même mouvement [82] ». Le dimanche 29 juillet, il quitta Amsterdam, en s'embarquant « près d'un Cabaret, où les gens de la ville vont plus volontiers qu'ailleurs manger de bon poisson. C'est dans ce même Cabaret que Monsieur Tronchin, auquel entr'autres j'étois addressé nous avoit donné deux jours avant un dîner en maigre purement à la Hollandoise et excellent[2] ». Le lendemain les chantiers de Saardam et la visite minutieuse des moulins à tabac attirent l'attention de La Pouplinière; il les apprécie avec la clairvoyance d'un homme habitué aux questions économiques. De retour à Amsterdam, dit-il, « je parcourus encore la Ville, je visitai des Magasins, qu'on peut appeler les Magasins des Nations, par tout ce qu'ils contiennent de curieux

1 On trouve dans le catalogue de la bibliothèque de La Pouplinière : no 416, *Voyages du sieur de la Mottraye*. La Haye, 1727, 2 vol. in fol.

2 Théodore Tronchin, né à Genève en 1709, entra à l'Université de Leyde le 13 septembre 1728 après un séjour en Angleterre. Il devint en 1730 docteur et bourgeois d'Amsterdam où il se fixa. La Pouplinière le cite, avec un de ses amis, M. de Neuville, comme élève du professeur Boerhaave; Tronchin est un homme « d'une science profonde et d'un mérite distingué » [104]. La Pouplinière resta toute sa vie en relations d'amitié avec le Dr Tronchin que nous retrouverons à un grand dîner en 1753. Il fit aussi à Utrecht la connaissance d'un Tronchin parent du Dr. Il s'agit sans doute de César Tronchin du Breuil (1688-1762) qui dirigea après son père la *Gazette française* d'Amsterdam. — Cf. H. Tronchin, *Th. Tronchin*, p. 7.

de tous les pays. J'y trouvay des toilles peintes des Indes de la plus grande beauté; ce qui m'étonna, ce fut d'en voir de la façon des Anglais qui me parurent presque aussi belles». [93].

La narration même du voyage s'interrompt ici pour faire place à une longue étude, intéressante et bien documentée, sur le caractère des Hollandais, l'histoire et le développement des Provinces-Unies.

«Le climat aqueux qui donne du phlegme à ces peuples, les tourne et les dispose naturellement à la réflexion; et comme la réflexion est proprement un examen, il résulte que ces gens là sont naturellement plus capables que d'autres d'envisager, de combiner et de prévoir mesme la suitte et l'ordre des choses.» [98].

Le tableau du commerce de la Hollande vaut entre autres la peine d'être cité:

«Si les profits immenses de ce Commerce font arriver toutes les années vingt à vingt-quatre gros vaisseaux, pour apporter dans les Magasins d'Amsterdam les richesses de l'Asie, la Hollande n'en a que plus de facilité, d'envoyer tous les ans des douze et quinze cens Bâtimens dans les Mers du Nord; elle y porte ses Epices ou bien nos Vins, nos Eaux-de-vie et nos Sucres; elle rapporte des Bois merains, de charpente ou de construction, du Plomb, de l'Étain, surtout des Blés qu'elle nous revend; cela ne l'empêche pas d'envoyer beaucoup de Batimens à la pêche de la Baleine; beaucoup plus à la pêche des Morues: une infinité à la pêche des Harangs: et la même Hollande n'a pas perdu pour cela la moindre occasion de débarrasser la France du soin de la servir. Elle a mieux aimé tirer de chez nous les Ouvriers, que les ouvrages; elle a sçu profiter de la Révocation de l'Édit de Nantes; elle s'en est appliqué les effets autant qu'elle a pu; elle a tendu la main à tout Français Protestant. Nos ouvriers y sont allés; ils y demeurent, et font, avec ces Républicains-là, une communauté d'industrie et de profit; de là vient qu'aujourd'hui on voit faire dans plusieurs Villes, à Leyde, surtout, des Serges, des Camelots de toutes sortes, et de fort beaux Draps, dans le Groningue et dans l'Ower-Issel des Toilles très belles, qui se blanchissent à Harlem, de la Fayance de toute espèce dans la Ville de Delft; dans presque toutes les Villes et dans Amsterdam, surtout des Étoffes de Soye, d'Argent, d'Or, sans

compter les raffinages de Sucre, les blanchissages de Cire, la Rubannerie, la Papeterie, la Bonneterie, la Chapellerie; oui la Chapellerie; ce petit article mérite bien qu'on le rappelle; il fait pour la France une différence de trois à quatre millions par an: et ces Messieurs, avec tout cela, n'en ont pas moins de bons Beurres et de gros Fromages qu'ils envoyent partout; ils n'en recueillent pas moins chez eux des cinquante et soixante mille quintaux de Tabac, qui ne vaut guères, mais qu'ils préparent bien, et qu'ils vendent cher. » [99—100].

Le 31 juillet, La Pouplinière et ses amis prirent la barque d'Amsterdam pour Utrecht, toujours accompagnés de Tronchin qui ne les abandonna qu'à Viane. Par Rotterdam, Bréda et Anvers, ils regagnèrent Bruxelles. Ce fut ensuite Mons et Quiévrain, où l'attention des voyageurs fut attirée par les mines de charbon de terre, et Valenciennes, où les seules personnes à voir étaient, paraît-il, MM. de Séchelles et de Saint-Maurice. Le 11 août, ils arrivèrent à l'abbaye des Bénédictins de Saint-Amand, par une grande chaleur «qui me parut d'autant plus sensible que dans mon voyage d'Hollande j'avois été obligé souvent de mettre la redingotte». Près de cette abbaye se trouvait dans la forêt un établissement où l'on prenait des eaux sulfureuses fort appréciées au XVIIIe siècle et réputées souveraines contre la gravelle et autres incommodités; La Pouplinière y rencontra son ami le chevalier de Flotte, de Marseille, mais ne put y trouver de place, encore qu'il désirât simplement y goûter quelques heures de repos.

Après avoir passé deux jours à Douai avec Du Plessis qui devait regagner son régiment à Rocroy, les voyageurs entrèrent à Lille dans la matinée du 15 août; ils furent reçus à dîner par M. de la Grandville, intendant et par M. de Ceberet, lieutenant du roi[1]. La Pouplinière fit encore la connaissance de M. et Mme. de la Porte, chez qui il rencontra M. de Bullion, un de ses anciens camarades de régiment. A Armentières, il eut la bonne fortune de trouver

[1] Bidé de la Grandville, maître des requêtes au Conseil d'État, intendant des finances à Lille depuis 1730. — De Ceberet, maréchal de camp depuis le 8 mars 1718 (cf. *Alm. royal.* 1731).

quelques jeunes femmes musiciennes, ce qui lui valut d'excellentes soirées: «Nous soupâmes bien et longtemps; nous rappelâmes nos chansons, nos trios; la jeune Veuve se trouva Musicienne et chanta comme nous; après le souper nous dansâmes, mais l'aurore n'étoit pas loin [132]. «Ce furent alors à Armentières, à Houplines, sur les bords de la Lys, de longues journées de flâneries et de conversations galantes que La Pouplinière décrit d'une plume fort agréable.

«Souvent après le souper nous faisions la route avec elle sur cette rivière. C'est là que, comme dans un vrai songe, j'entrevoyois à peine de chaque côté ces belles campagnes qui n'étoient alors éclairées que du seul croissant; son peu de lumière déplaçoit tous les aspects; je n'y reconnaissois plus les mêmes maisons, les mêmes allées d'arbres qui suivoient le cours de la rivière et sembloient renversées sur la glace de l'eau; c'est là que près de ma jeune veuve je me croyois transporté sur l'Indus ou le Gange, dans une région toute nouvelle, dans la terre délicieuse du royaume de Kachemire, dans les campagnes enchantées de la reine de Katay; que les illusions ont de charmes et qu'il est triste quelquefois de les voir finir!» [Ms. pp. 114—115].

Trois semaines s'écoulèrent ainsi, mais il fallut songer au départ, «le séjour étant prescrit», et, comme dit l'auteur, «se décider à arracher Ulysse des bras de Calypso». Le 7 septembre les voyageurs passèrent la douane à Tournay. «La visite s'étoit opérée sans difficulté», lorsqu'un vieux Pendart, que je crois François, nous retint malgré cela, et remarqua qu'un de nous tenoit en main un Livre; ce n'étoit qu'un Manuscrit relié qui ne contenoit que des Chansons; le Coquin soutint que cela ne faisoit rien, que tout, jusqu'aux airs à boire devoit des droits à l'Empereur et il nous fist payer 5 sols» [136]. Le 10 septembre les voyageurs étaient à Gand et le 11 à Bruges, où ils visitèrent les Béguinages. En chemin, le spectacle de quelques beuveries provoque chez La Pouplinière les réflexions suivantes:

«Quand les climats diffèrent, ils ne constituent point des témpéramens uniformes; les pays chauds font des gens sobres, des gens à qui les jeûnes ne coutent rien; aussi sont-ils venus de là;

les pays froids déterminent des carnassiers, de gloutons, des gens pour qui nos excès ne peuvent estre qu'un régime de santé; les uns et les autres n'en sont pas moins bons, pas moins dignes d'estime, et quiconque sortira de son pays et voyagera, s'en reviendra chez luy, disant comme je fais que tout le monde a raison. » [132.]

Les canaux et les vieilles pierres de Bruges laissent La Pouplinière indifférent; il admire en passant à Notre-Dame le groupe de Michel-Ange représentant la Vierge et l'enfant Jésus et apprécie en quelques mots les primitifs flamands:

« Notre Gascon nous fit ensuite voir l'hôpital (Saint-Jean) où l'on conserve avec grand soin des tableaux sur bois de toute ancienneté et qu'on met au-dessus des prix; l'un représente la décollation de Saint Jean-Baptiste, l'autre toutes les visions de l'Apocalypse, c'est-à-dire que ce dernier contient vingt sujets tout ensemble; le coloris des figures dans l'un et dans l'autre est de la plus grande beauté: de perspective il n'y en a point[1]. [Ms. p. 135].

Ostende et Nieuport ne retinrent point nos voyageurs qui avaient hâte d'arriver à Dunkerque, où ils savaient rencontrer quelques amis; La Pouplinière trouva l'hospitalité la plus cordiale chez M. Darluy, receveur des Fermes du roi et de l'amirauté, gendre de M. de Séjan, commissaire des guerres et ingénieur de la place; «le marquis d'Alembon est lieutenant du Roy de cette Ville. Nous en reçumes mille politesses que je me suis bien promis de luy rendre, si je le revois à Paris; à luy comme à plusieurs autres personnes que ce Voyage m'a fait connoître et dont je ne puis trop me louer». [164.] Toute la suite de ce récit nous montrera que La Pouplinière fut homme de parole.

Le 21 septembre, à cinq heures du soir, les voyageurs arrivaient à Calais.

« Nous fûmes logés chez M. Parthon : on nous y reçut comme des Dieux d'Opéra avec une symphonie à grand chœur; c'étoit du Vivaldi; j'en louay le Ciel; je n'avois point entendu de Musique depuis mon départ de Paris; j'en avois une vraie faim; je dirois volontiers que je dévorai là trois ou quatre sonnates qui

1 Aucune mention des autres tableaux de Memling à l'hôpital Saint-Jean.

me rétablirent la tête, comme un bon consommé peut remettre un estomach. » [168]

Calais fut le terme du voyage et de la narration; les compagnons se dispersèrent; Le Riche de Sancourt s'embarqua pour visiter l'Angleterre et La Pouplinière qui «n'était pas libre» eut le regret de ne pouvoir l'accompagner. Laissant M. de Vaumorel regagner son poste, il se dirigea vers Paris avec Des Roziers. Abbeville, Amiens, Péronne, Saint-Quentin furent rapidement traversés et le récit du voyage se termine par cette longue phrase un peu contournée:

« Enfin le Jeudi 11 Octobre au Château de Mouy, appartenant à la famille de M. Croizat, qui en est à trois lieues. C'est là que pour un temps je regardai toutes mes courses comme finies; c'est là que je me trouvai bien reçu, bien traité, le cœur et l'esprit à l'aise de tout point; que je crus être non seulement en France, mais dans le cœur de Paris, dans le séjour des Sciences, des Beaux-Arts, des Talens et du Goût, de toutes ces choses aimables que Paris, tout grand qu'il est, renferme à peine, qu'on y voit du moins si dispersées, si mêlées, si difficiles à rencontrer, et qui se trouvent au Château de Mouy rassemblées dans un point, dans un seul petit cercle de famille assez connue en France et assez célèbre, pour qu'il ne soit pas besoin de la nommer. » [170–171].

Il convient de ne pas imiter cette discrétion: Antoine Crozat avait acheté la seigneurie de Mouy en Picardie, à la famille de Bourbon-Conti, avec défense d'en porter jamais le nom; en 1722 son fils Louis-François Crozat, marquis du Châtel, épousa Marie-Thérèse Gouffier; dans son contrat de mariage du 10 septembre, il obtint «en avancement d'hoirie» la terre de Mouy dont ses parents gardaient l'usufruit[1]. Ainsi La Pouplinière put rencontrer au château, non-seulement le marquis du Châtel, sa femme et ses filles, mais encore plusieurs autres membres de la famille Crozat: Louis-Antoine, baron de Thiers et Joseph-Antoine, marquis de Tugny, un des plus célèbres collectionneurs du XVIII[e]

[1] Cab. des Titres: *Doss. bleu* 226.

siècle, qui chargea Mariette de dresser le catalogue de son cabinet de peinture.

* * *

Arrêtons-nous quelques instants au château de Mouy pour considérer La Pouplinière, tel qu'il se présente à nous. De son aspect physique nous savons peu de chose et il ne semble pas que lui-même se soit jamais attardé à décrire sa personne. Tous les portraits que nous connaissons de lui sont certainement postérieurs à cette date de 1731 ; seul un tableau qui peut se placer aux environs de 1720, le représente encadré de ses quatre frères : c'était un homme de taille moyenne, d'une tournure élégante[1], avec une figure assez longue, mince et pâle ; les traits étaient fins, les yeux noirs très vifs ; le bas du visage prit de bonne heure des plis d'amertume qui lui donnent un aspect très particulier, sarcastique et déconcertant. Il n'était pas beau, mais on oubliait vite ce détail, parce qu'il était «fort poli et aimable», qu'il avait «de l'esprit et beau- coup de monde[2]».

Les qualités de son esprit au contraire ressortent merveilleusement de ce Journal de Voyage. Dans l'ensemble, il nous apparaît par son éducation et ses tendances comme un homme du XVII[e] siècle, comme un contemporain de Louis XIV, bien plus que comme un émule du Régent. Ses idées religieuses sont celles d'un homme bien pensant et d'un catholique pratiquant : dès son arrivée à Châlons il regrette de ne point trouver de messe le dimanche, lui qui habite Paris, «où les petits Augustins en donnent après dîner». Quelques semaines plus tard, à Rotterdam, il se plaint d'une populace qui lui fait mille affronts : «ils nous prenoient pour des Soldats de recrue, tantôt pour le Guet ou la Patrouille, tantôt pour des Juifs, et en conséquence nous appelloient Bourreaux de Dieu, ce qui ne laissoit pas d'être bien désa-

[1] *Mém. pour servir à l'hist. du publican. moderne.*

[2] Moufle d'Angerville, I, 306.

gréable pour des Catholiques, les seuls précisément de la croyance desquels Dieu ait lieu d'être satisfait» [51]. Cette question des Juifs lui tient fort à cœur: il s'étonne de voir à Amsterdam une synagogue pour les Portugais et une autre pour les Juifs allemands. «Je ne puis m'empêcher de me plaindre, quand je vois que Leurs Hautes Puissances permettent aux Ennemis communs de leur Religion comme de la nôtre d'élever en plein vent les monuments de leur profanation, lorsqu'ils ne souffrent pas qu'on entre dans nos Églises Catholiques, que par de petites allées et des portes bâtardes: quelle rancune!» [85].

Le spectacle des églises protestantes lui inspire des «plaintes» analogues: «Nous fûmes voir [à Rotterdam] un Temple de Protestants à quatre heures après-midi, temps auquel se rendoient les gens pour entendre la prédication ordinaire. Nous y entrâmes comme tout le monde fait, le chapeau sur la tête; nous en sortîmes de même peu satisfaits de notre curiosité; au contraire le cœur serré de voir là une troupe d'hommes et de femmes assemblés pour y faire des actes d'une religion et d'une dévotion qui leur fera si peu de profit» [56]. Habitué à la pompe des églises parisiennes, son œil «s'ennuye» à contempler les temples aux murs tristes et nus, qui offrent «un état de dépouillement et de désolation». Il est pourtant obligé, chemin faisant, de constater la force et la vitalité du protestantisme en Hollande; il s'étonne du nombre «infiny» des réfugiés huguenots. «Un homme de Hambourg nous dit qu'il y en avoit plus de quatre-vingt mille dans sa Ville seulement». Et il conclut par cette forte parole: «La France ne pourroit sans une providence particulière soutenir le dommage de cette désertion» [106].

La Pouplinière est enfin très intéressé par la querelle des Jansénistes et cette attitude paraît fort naturelle, si l'on considère qu'il a publié sans doute son récit à l'époque même où l'affaire des convulsionnaires mettait Paris en effervescence. Depuis son entrée dans les Fermes en 1718 jusqu'à son exil en 1727, il avait pu suivre de près l'agitation parlementaire et le procès de l'évêque Soanen. En Hollande même, il retrouvait l'église janséniste solidement

installée à Utrecht, mais en lutte ouverte avec l'église romaine de La Haye. Il est à remarquer qu'il s'exprime sur le sujet avec réserves, qu'il s'efforce même à l'impartialité; curieux de connaître les choses par lui même, il assiste à la messe dans l'église janséniste de La Haye. Cette modération s'explique, si l'on songe que par tradition de famille autant que par goût personnel, la sympathie de La Pouplinière devait aller à l'opposition, dirigée par des gens de robe.

Les idées religieuses du fermier général s'éclairent d'une douce ironie, toutes les fois qu'il parle de moines et de couvents: il accable de railleries tout ce qui n'est pas clergé séculier. Ici La Pouplinière est bien dans la tradition française et gauloise; c'est le ton de Rabelais ou des fabliaux du moyen-âge: tous les moines sont de joyeux compères qui passent leur temps à taquiner la bouteille ou à caresser les filles. Voici au bord de la Meuse une abbaye de Bernardins: «Aux fenêtres étoient alors plusieurs Religieux qui s'y délassoient apparemment de la fatigue du dîner; ils nous parurent là ce qu'ils sont ailleurs, gros, gras et tranquilles, nonobstant les sollicitudes et les amertumes de leur état» [13]. — «Près de Huy est un couvent de Récolets, que pourroient revendiquer les Bénédictins et Bernardins, tant il est grand, commode et bien bâti: vis-à-vis est un Couvent de Filles; et entre ces Couvens de deux sexes j'observe qu'il n'y a que la rivière à passer» [18] Même sur les tableaux de Bruxelles, où figurent «les Révérends Pères», le voyageur remarque que le peintre leur a prêté «tout l'embonpoint que donne la béatitude».

On ne saurait chercher dans ce récit des réflexions philosophiques ou morales. Une idée pourtant se fait jour à plusieurs reprises: la barbarie naturelle de l'homme rendu meilleur par la civilisation: «Il n'y avoit parmy nous que de ces cœurs durs, tels que la nature les donne» et plus loin: «Je haïrois trop les hommes et j'aurois tort; ce n'est pas tout à fait leur faute, non plus que celle des tigres, s'ils sont cruels et carnassiers; il est plus raisonnable de les plaindre que de les haïr.» Vingt ans plus tard J. J. Rousseau était devenu le commensal attitré de la rue de Richelieu; eut-il

4

l'occasion d'exposer au fermier général ce qu'il appelait son grand système, l'influence pernicieuse de la société? réussit-il à convaincre un homme imbu d'idées fort différentes? c'est ce qu'il serait piquant de savoir. D'ailleurs Rousseau n'était pas le seul à exprimer cette idée et La Pouplinière avait dû suivre l'évolution de son siècle.

En 1731 son esprit est porté à l'indulgence que lui inspire un scepticisme de bon ton: «les hommes réciproquement ont bien d'autres opinions à se passer». — «Je ne blâme personne et je ne parle comme les autres, que d'après mon préjugé. C'est sur cela même que je ferois les cornes à ces gens de goût, qui ne veulent voir que la moitié des choses, qui se cramponnent à de misérables maximes d'école et viennent vous dire: le vray est un» [125]. Voici enfin une idée plus générale: «Mais pourquoy s'affliger sur Anvers? diroient la Grèce ou l'Italie, elles auraient raison; tout ici-bas n'est que passage et succession» [46].

C'est dans les idées artistiques que la tendance conservatrice de La Pouplinière se manifeste le plus nettement: ses goûts sont ceux du grand siècle et son idéal est l'académisme de Lebrun; il n'y a pas un mot dans sa prose qui puisse révéler le contemporain de Watteau; il appartient à ce groupe d'amateurs qui portèrent très avant dans le siècle les convictions de la génération précédente. Les relations mondaines l'avaient pourtant mis à bonne école: il avait fréquenté le cabinet de M. de Nocé[1] et il avait visité en ami les collections de l'éclectique Crozat; il avait pu se former aux conversations de Mariette, dénué d'esprit de parti, et il avait sans doute admiré avant son voyage le premier *Recueil d'Estampes* publié en 1729.

Quel que soit le tableau qu'il ait devant les yeux, La Pouplinière n'apporte que des préoccupations intellectuelles; ce qui le frappe avant tout, c'est «le goût et l'ordonnance»

[1] Il décrit complaisamment (p. 22) une aimable fille d'auberge: «peu de gorge, la taille fine, leste, toute semblable à cette charmante fille de Loth du tableau de Wlengelx (Wleughels) que j'ai tant aimé chez M. de Nocé.» Il s'agit du tableau représentant *Loth et ses filles chassées de Gomorrhe*. Claude de Noé mourut à 87 ans, le 4 mars 1714, laissant une belle collection. — Cf. Moreri, VII, 1060. — Voltaire, XXXIII, 107. — Ms. fr. 25000, f° 253.

[141]. Il s'attarde aux qualités de composition et cherche la «noblesse», la «simplicité des attitudes». Le point important pour lui, comme par exemple pour l'abbé Du Bos, c'est de savoir comment le peintre a exprimé les sentiments et les passions, surtout en matière religieuse, et dans quelle mesure l'idée transparaît à travers la forme. Les questions de couleur et de lumière le laissent profondément indifférent; seuls deux panneaux de Memling à l'Hôpital Saint-Jean lui arrachent cet aveu «que le coloris des figures est de la plus grande beauté». Quant aux peintres flamands, il les ignore de parti-pris; en 1731 il ne convient pas encore de les admirer et La Pouplinière leur reprocherait volontiers, comme le président de Brosses, leurs petits sujets bas et puérils. Et pourtant combien curieuse est la lutte de son éducation artistique avec ce bon goût qui se révèle en maint endroit! Il confesse qu'à Liège «on voit d'assez bons tableaux pour des Peintres Flamands, qui ne sont pas renommés» [30]. Un marchand d'Anvers lui offre des «grotesques qu'il n'aime point; il y reconnaît «quelques morceaux pourtant fort agréables et dans le goût de la belle nature» Phrase typique qui montre à la fois la concession faite à l'intérêt qui l'envahit peu à peu, et le souci de rattacher cet art nouveau pour lui à l'imitation classique de la nature!

Nous ignorons malheureusement l'évolution que subirent après 1731 les goûts artistiques de La Pouplinière; mais dès ce moment les convictions du grand siècle avaient perdu chez lui de leur solidité; sa nature capricieuse le devait jeter de préférence vers la peinture fantaisiste ou les sujets d'intimité. Il est une page de son récit qui semble réunir sous la forme la plus heureuse ses goûts littéraires et ses préoccupations artistiques; c'est le portrait de deux jeunes femmes dont il fit la connaissance en voyage:

«L'une, la plus jeune, étoit de moyenne grandeur, avait dans les yeux et dans la physionomie, une vivacité, une gayeté d'enfant qui se remarquoit en même temps que sa fraîcheur et son embonpoint, et du premier coup d'œil, faisoit voir au travers de tout cela, un cœur libre, exempt de peine et de souci.

L'autre étoit grande: elle excédoit un peu la taille des

Nymphes; elle étoit fine et leste, comme la beauté du Titien; un peu brune, les grands yeux noirs très-vifs, avec de grandes paupières qui sembloient y former une ombre pour en rendre les regards plus doux. Une bouche charmante, mais qui s'ouvroit peu, et qui n'osoit guères que sourire au plaisir : on voyoit sur son visage et sur toute sa figure, une modestie, une douceur, une sorte de mélancolie tendre, qui ne part jamais que d'une âme vertueuse, et d'un cœur délicat. » [130].

Le Voyage de Hollande permet il de reconstituer l'éducation littéraire, les lectures de La Pouplinière? D'une façon assez vague, il est vrai. Pourtant, comme tous les hommes de son temps, il apparaît nourri de lettres antiques, bourré d'une mythologie souvent fastidieuse qui reparaît à chaque page de son livre. Comme tous ses contemporains, il a lu *Télémaque*, il s'en souvient trop souvent : s'agit-il de quitter une maîtresse de passage? voici Minerve qui arrache Ulysse des bras de Calypso; l'enlèvement d'une béguine sera naturellement comparé à celui d'Ariane ravie par Jason ou Thésée; les églises des Flandres serviront à évoquer les temples lumineux de Crète et de Cnide et s'il voit un de ses compagnons faire la cour à une fille d'auberge, ce sera « une fille des Forêts, une vraye Dryade, qu'il n'auroit du aborder qu'à la manière des faunes ».

Une autre influence est fort nette: c'est celle des romans orientaux dont le succès commençait à être grand au temps de la Régence: La Pouplinière cite avec conviction le royaume de Malabar, évoque la vie délicieuse qu'on mène dans les terres de Kachmir, dans le pays de Catay. « Orientaux mes amis, s'écrie-t-il, ne serez-vous jamais nos modèles[1] ? » [9]. Ces goûts sont un peu inquiétants; nous les retrouverons autant dans les œuvres littéraires de La Pouplinière que dans sa vie privée; il écrira *Zaïrette* et *Daïra*, il donnera des concerts, des fêtes à la turque, il ne détestera point qu'on le compare à ces « sultans », dont il revêtira dans des miniatures la fantaisiste physionomie.

1 A la fin de son livre (ms. p. 144), décrivant une cérémonie des Guèbres sur les bords du Gange, il déclare qu'il a pris tous ses renseignements dans les récits des voyageurs.

Si nette que soit cette tendance, elle n'est pas faite pour nous étonner, parce qu'elle n'appartient pas au seul La Pouplinière. De même le goût des longues dissertations. la recherche d'une psychologie prétentieuse, mais superficielle, tout cela appartient à son temps. La curiosité de son esprit, la préoccupation des choses de la nature ne l'en distinguent pas non plus, bien que sur ce point il soit en avance sur beaucoup de ses contemporains: il cite volontiers les observations sur la mer qu'il a faites en Provence ou en Gascogne, il attire l'attention du lecteur sur un détail de botanique ou de physique; le «théâtre anatomique» et le Jardin des Plantes de Leyde le plongent dans le ravissement.

Voici d'autres qualités qui lui appartiennent en propre: c'est un goût très vif, une connaissance parfaite des choses du théâtre; avant 1731 il a beaucoup apprécié l'Opéra et la Foire; il compare acteurs et actrices, discute Beaubourg, Hamoche ou Adrienne Lecouvreur, donnerait volontiers dans un «Paradoxe sur le Comédien». Les maisons proprettes de Hollande, alignées au bord d'un canal tranquille, évoquent à ses yeux de lointains décors d'opéra-comique. Nous savons déjà qu'il a fréquenté les coulisses et qu'il y a eu ses succès; les expressions, les comparaisons empruntées à la langue du théâtre sont extrêmement nombreuses sous sa plume. Nous verrons que ce penchant n'a fait que se développer par la suite, pour la gloire de La Pouplinière et le plaisir de ses contemporains.

C'est ensuite le sens de l'observation pittoresque, un réel souci de décor ou des mille détails de la vie ordinaire, exprimés sous une forme spirituelle, amusante; voici nos voyageurs qui flânent dans les rues de Liège, «à peu près comme Mrs les Allemands font dans les rues de Paris, à considérer les maisons, les ponts, les enseignes, les gens, etc....» Un peu plus loin, c'est un village affairé «où tous les yeux nigaudent sur le pas des portes». Sur les dunes, entre Dunkerque et Calais, il s'amuse à regarder des bandes de lapins, «curieux et badins» qui, «comme de petits gueux, sortent et font devant vous toutes sortes de bonds, de caracols et de petits tours» [168]. Tout cela est très spontané,

et c'est un caractère que toutes les pages du livre n'offrent pas; le style reste souvent noble, pompeux, ordonné comme une page du grand siècle, coupé de «couplets» où l'auteur a apporté une spéciale attention.

Quant aux sentiments de La Pouplinière, le Voyage de Hollande nous les révèle peu ; l'observation est toujours sèche et le cœur ne se découvre pas. L'auteur s'humanisera dans la suite, mais restera d'un abord hautain et souvent difficile. Du reste il se pique d'être un sage et nous apprend qu'au fond «l'impertinence et grossièreté dans la plupart des gens, petits ou grands, le réjouit». Par un contraste fort naturel, il ne tarit pas d'enthousiasme sur le chapitre de l'amitié; on a vu les termes dithyrambiques dont il use à l'égard des Dupin; c'est le ton ordinaire et lui même va nous en donner les raisons:

« La nature nous donne nos parens ; mais nous nous créons nous-mêmes des amis; c'est un acquet où chacun trouve son compte; c'est un commerce réciproque, dont on fait les frais à l'envi; c'est une jouissance qu'on se donne, et qu'on se rend, qui flatte incessamment l'amour qu'on a pour soi-même; et comme ce sentiment nous accompagne partout, nous ne nous plaisons jamais tant qu'avec eux de qui nous sommes aimés. Voilà toute la philosophie de Bullion [1] et la mienne. » [127].

* * *

Essayons à présent de rassembler tous ces traits, de chercher ce que La Pouplinière doit à son temps et par quoi il s'en sépare. Un seul mot suffira: La Pouplinière est un conservateur, un homme du XVIIe siècle; ce n'est pas un libertin; il a peut-être lu Saint-Evremond, il ne connaît pas Bayle. Catholique convaincu, il ne donne

1 Christophe-Louis, comte de Bullion fut camarade de La Pouplinière aux mousquetaires (Cf. *Voyage*, p. 127). Fils d'un conseiller de Grand Chambre au Parlement, il devint capitaine de dragons et épousa en 1735 Antoinette de Rouget. Il mourut en janvier 1770 (*Affiches*, 92).

pas dans le déisme et il ignore la tolérance; rien de subversif, ni dans sa morale, ni dans son esthétique. Ses idées sont dans une honnête moyenne et il serait difficile de le faire passer pour un homme de génie ou de le représenter en avance sur son siècle. C'est avant tout un curieux et un jouisseur; il n'est aucune page de son livre qui ne marque la recherche du plaisir sous toutes ses formes, depuis le souci d'éviter la moindre contrariété jusqu'à l'art le plus subtil d'en user avec les femmes; cette jouissance du reste n'est pas entachée d'égoïsme: il s'efforce au contraire de distribuer de la joie autour de soi et d'associer dans une juste mesure le plaisir et l'amitié. Ces qualités — ou ces défauts — iront s'accentuant avec l'âge; dès à présent nous sentons La Pouplinière préparé à tous les excès de l'imagination et des sens. Quant à cette soif de nouveautés, elle sera particulièrement féconde, puisque c'est elle qui l'orientera dans l'art où il prend son plus vif plaisir, la musique.

CHAPITRE IV

ORGANISATION DE LA VIE MONDAINE VOLTAIRE ET RAMEAU : 1731—1737

A la fin d'octobre 1731, La Pouplinière est définitivement installé dans cette maison de la rue Neuve-des-Petits-Champs dont il a été question plus haut. Il a désormais une table ouverte et des salons hospitaliers: ce sont là des conditions suffisantes pour que, dès le début, les amis se pressent, nombreux, à son hôtel. Malheureusement, pour cette période, les documents sont très dispersés et les vues d'ensemble difficiles à obtenir.

Dans les derniers mois de 1731, on voit surgir autour de La Pouplinière trois hommes qui devaient à des titres divers prendre une place considérable dans la maison : Rameau, Voltaire et Thieriot. D'après l'opinion généralement admise, Rameau aurait donné des leçons de clavecin à Thérèse Boutinon des Hayes[1], maîtresse de La Pouplinière et conquis par la suite les bonnes grâces du fermier général; mais il s'agirait alors de savoir à quel moment s'établirent ces relations. Thérèse des Hayes était née en 1714; ni la correspondance de Voltaire, ni les mémoires du temps

[1] Voyez le chapitre suivant et le tableau généologique.

ne la mentionnent avant 1734, l'année même où elle atteignit ses vingt ans. Par contre, la première lettre de Voltaire qui parle d'Orphée-Rameau et des projets relatifs à *Samson* est adressée à Thieriot le 1er décembre 1731. Nous croyons donc qu'il est plus logique et plus sûr de ne point rattacher l'amitié de Rameau et de La Pouplinière à la liaison du fermier général et de Thérèse des Hayes. Que cette dernière ait eu Rameau dans la suite comme professeur de clavecin, cela est incontestable, mais que ces leçons aient amené la fortune du compositeur, c'est ce qui nous paraît inconciliable avec les dates et les faits.

Il est plus simple d'admettre que La Pouplinière connut Rameau de fort bonne heure, avant même son départ pour la Provence[1]. Sans doute, le compositeur, fixé à Paris depuis 1723, nous apparaît comme un personnage assez obscur, mais les curieux de musique comme La Pouplinière n'étaient-il pas capables de l'aller découvrir? Parmi les ouvrages théoriques, la bibliothèque de la rue de Richelieu renfermait le *Traité de l'Harmonie réduite à ses principes naturels* publié en 1722. Peut-être l'acquisition remontait-elle à cette époque.

Entre La Pouplinière et Rameau deux hommes en réalité servirent d'intermédiaires: le financier Durey d'Harnoncourt[2] et le poète Piron. Pierre Durey d'Harnoncourt, fils d'un trésorier de l'extraordinaire des guerres, était receveur général des finances en Bourgogne, lorsqu'il fit la connais-

[1] Michel Brenet, *La jeunesse de Rameau*. Rivista music. ital., 1903, I, pp. 74—79. — L. de la Laurencie, *Rameau*, pp. 20—23. — L. Laloy, *Rameau*, p. 23.

[2] Pierre Durey d'Harnoncourt (1682—1769) homme d'esprit et poète à ses heures, fut receveur des finances à Dijon et à Besançon et fermier général de 1745 à 1756. « Il était d'une richesse immense, ayant plus de 400,000 l. de rentes » (A. B. 10250, fo 45). Il avait épousé en 1714 Françoise de la Marque; une de ses filles devint la femme de Louis-Jean Berthier de Sauvigny, intendant de Paris. Pierre Durey avait trois frères : Durey de Vieuxcourt, Durey de Sauroy (1677—1752) et le président Durey de Noinville (1683—1768). La famille était originaire de Beaune.

Cf. Caraman, I, 601—606. — Ms. français 14,077, 69—72. — Ravaisson, *Arch. Bastille*, XII, 215—218 — (Affaire de Joseph Durey d'Harnoncourt, fils du précédent). — *Mélange de Maximes, de réflexions et de caractères par M. D(urey) D(Harnoncourt), licentié en droit.* Bruxelles et Paris, 1755, in-8o.

sance de Piron qui devint son secrétaire en 1712[1]; quand le poète arriva à Paris en 1719, il retrouva M. d'Harnoncourt qui s'intéressa à lui. Le financier fut toute sa vie un ami et un compagnon de plaisir de La Pouplinière[2] et il est tout naturel qu'il ait présenté Piron rue des Petits-Champs La Pouplinière entretenait d'excellentes relations avec tous les hommes d'esprit qui fondèrent le Caveau en 1733: Collé, Crébillon, Panard, Gentil-Bernard, Fuzelier. L'amie de Piron, la spirituelle Mlle Quinault, se chargeait aussi de recommander le poète dans les nombreuses maisons qui lui étaient ouvertes. Remarquons ensuite que l'époque où Piron dut être introduit chez La Pouplinière est précisément celle où il collaborait avec Rameau[3]. L'*Endriague* fut jouée à la Foire Saint-Germain, le 8 février 1723, pour les débuts de Mlle Petitpas; les deux compatriotes donnèrent encore en 1726 l'*Enrôlement d'Arlequin* et *La Robe de dissension ou le Faux Prodige.* Lorsqu'en 1765 Maret écrivit son *Éloge de Rameau,* il obtint de Piron quelques vieux souvenirs sur le compositeur:

« Voici, dit Piron, tout ce que j'en puis dire de science certaine et d'après celle des autres. Toute son âme et son esprit étaient dans son clavecin; quand il l'avait fermé, il n'y avait plus personne au logis Il était onze heures du matin; il allait aux Tuileries pour y trouver de l'appétit et bien représenter à la table de quelque gros financier qui dans sa première jeunesse, s'étant amouraché des violons de nos guinguettes, s'était raffiné le goût sur la cuisine et sur la musique et ne manquait pas de mettre à grand honneur celui de boire avec votre illustre associé[4]. »

Tout le récit de Piron s'applique à la période où Rameau compose des divertissements pour la Foire, c'est-à-dire entre 1723 et 1726; en même temps, comme le remarque judicieusement M. Brenet, le musicien travaille à son *Nouveau système de musique théorique* qui parut en 1726,

1 P. Chaponnière, *Piron*, 21, 34, 53, 56.
2 A. B. 10 253: Rapport de la d'Osmont.
3 Alph. Royer: *Histoire de l'Opéra*. Paris, 1875, in-8°, p. 39.
4 Brenet, op. cit. — Cette lettre fut publiée pour la première fois en 1860.

mais dont le privilège, assez étendu, fut utilisé en 1724 pour un second livre de pièces de clavecin [1] : voilà pourquoi Piron nous le montre si préoccupé de basse fondamentale. Quant au gros financier, amateur de musique, il ne peut être que La Pouplinière; Durey d'Harnoncourt n'a jamais passé pour mélomane et rien ne nous indique qu'il ait été en rapports directs avec Rameau. Nous pouvons désormais relier tous les anneaux de la chaîne: Durey d'Harnoncourt recommande Piron à son ami La Pouplinière; le poète se hâte d'introduire à son tour Rameau, que l'on trouve installé dans la place vers 1725. Les renseignements donnés par Piron à Maret nous paraissent tout à fait décisifs en la matière.

Dans de telles conditions, on se demandera pourquoi il fallut attendre *Hippolyte et Aricie* jusqu'en 1733? La réponse est simple; l'exil de La Pouplinière de 1727 à 1730 vint contrarier tous ses projets, en l'arrachant à une vie mondaine déjà fort remplie. Il est probable qu'il avait déjà en tête quelque dessein d'opéra; si le prince de Carignan n'avait pas découvert le flagrant délit avec Mlle Antier, Rameau aurait peut-être trouvé plus vite la gloire.

Hors ces témoignages et ces présomptions, il ne nous reste aucune œuvre musicale, aucun souvenir littéraire de ces premières relations entre Rameau et La Pouplinière. Dès qu'il fut loisible au fermier général de rentrer à Paris et de reprendre son existence ordinaire, le musicien retrouva le chemin de son hôtel. Quand bien même, par un détour de sa nature capricieuse, La Pouplinière aurait oublié Rameau, il avait des amis autour de lui pour l'en faire souvenir. S'il n'assistait pas aux dîners du Caveau, le goût du théâtre l'avait en tout cas rapproché de l'abbé Pellegrin et de Houdard de la Motte, les poètes à la mode. La Motte,

[1] « Cantates, pièces de clavecin et autres pièces de musique instrumentale, avec un système nouveau sur la musique, un sur la musique théorique, la basse fondamentale et sur la mécanique des doigts sur le clavier. » Approuvé le 11 décembre 1723, privilège pour 8 ans du 2 janvier 1724. Ms. fr. 21905, fo 18, no 224.

qui avait soigneusement mis de côté la lettre si attachante que Rameau lui écrivit le 25 octobre 1727, fut fort capable de la montrer à La Pouplinière, autant que celui-ci d'y prendre un vif intérêt[1].

Je rappelle les termes dans lesquels Voltaire écrit à Thieriot le 1er décembre 1731: «Quand Orphée Rameau voudra, je serai à son service. Je lui ferai air et récits comme sa muse l'ordonnera.... il y a vingt canevas que je crois qu'il a perdus et moi aussi. Mais quand il voudra faire jouer «Samson» il faudra qu'il tâche d'avoir quelque examinateur au-dessus de la basse envie et de la petite intrigue d'auteur[2].» Le 11 octobre de la même année, après une absence de quatre mois, La Pouplinière arrivait au château de Mouy où il se promettait un long séjour. Aurait-il donc suffi de six semaines pour connaître, apprécier Rameau, le présenter à Voltaire, choisir avec eux un sujet d'opéra et assister à l'éclosion de vingt canevas aussitôt perdus? Qu'on ajoute encore les complications résultant de l'installation à Paris après un long voyage, on verra que l'hypothèse est inadmissible. En définitive Rameau devait connaître La Pouplinière depuis cinq ou six ans; l'opéra de *Samson* s'élaborait depuis 1730 et les deux collaborateurs avaient poursuivi leurs négociations pendant le voyage de Hollande qui éloignait d'eux le fermier général.

* * *

La liaison de Voltaire et de La Pouplinière offre moins de difficultés: ils avaient pu se connaître entre 1723 et 1726; il était fort naturel qu'à ce moment le fermier général s'intéressât aux œuvres dramatiques de Voltaire qu'il avait dû rencontrer chez quelqu'un de ses protecteurs, le duc de Sully, Maurepas, ou peut-être aux concerts de musique italienne donnés par Madame de Prie, grande amie de l'écri-

[1] Laloy, *Rameau*, 29—31.

[2] XXXIII, 240.

vain. Après les années d'exil tous deux se retrouvèrent à Paris en 1730 et les rapports devaient durer, ininterrompus, jusqu'en 1734. Ce ne sont là que les hypothèses les plus vraisemblables; il est assez curieux que la première lettre où Voltaire fasse mention de La Pouplinière, soit seulement du 12 juin 1735; avant cette date la correspondance parle très souvent de Rameau, sans jamais nommer le Mécène qui réunissait l'un et l'autre. Ce fut Thieriot qui pendant de longues années servit d'intermédiaire à tous et se chargea des négociations les plus délicates: ombre fidèle du grand homme, Thieriot semble avoir peu de personnalité par lui-même; ce voisinage l'écrase et Longchamp, valet de chambre de Voltaire, voit en lui un être sans volonté et quelque peu mystérieux. C'est que Thieriot aime à s'effacer, pourvu que son égoïsme et sa paresse soient satisfaits; il faut l'aller chercher au dernier plan, mais on devine sa présence à tout instant et Voltaire lui-même a dépeint son rôle de la façon la plus typique: «.... Il faut bien que M. de la Pouplinière soit récompensé de son mérite, en ayant auprès de lui un homme aussi aimable que vous. Vous êtes le lien de la société; le nom de compère vous sied à merveille en ce sens-là, comme on appelait certain philosophe «la sage femme des pensées d'autrui»[1]. Thieriot, que La Pouplinière avait connu sans doute en même temps que Voltaire, fut l'un des fidèles de la maison; il se prit de vive affection pour Thérèse des Hayes, adoucit ses derniers jours et ne quitta guère la rue de Richelieu avant 1736[2].

Avec Voltaire et Thieriot on voit s'introduire un personnage assez singulier, mais peu connu: l'avocat Ballot de

[1] 30 novembre 1735, XXXIII, 554.

[2] Nicolas-Claude Thieriot était né en 1697; par l'entremise de Voltaire, il devint en 1737 agent littéraire du roi de Prusse, il vécut toute sa vie aux crochets des autres, ce qui n'avait rien que d'ordinaire alors. Avant de s'installer chez La Pouplinière en 1733, Thieriot logeait près du Palais-Royal, chez la baronne de Fontaine-Martel, qui lui servait une pension de 1200 l. La Pouplinière continua cette générosité. Ne pas confondre la baronne de Fontaine-Martel avec Mme de Fontaine-Dancourt.

Sovot ou de Sauvot, frère de Me Sylvain Ballot, notaire de Rameau, qui fut en exercice du 21 mars 1719 au 17 décembre 1750. En 1731 Sylvain Ballot de Sovot était avocat au Parlement et habitait rue Saint-Honoré[1]. Voltaire et Thieriot avaient probablement fait sa connaissance vers 1715, lorsque tous deux fréquentaient l'étude de Me Alain, le procureur. Marmontel trace un portrait peu flatteur de l'avocat: « Celui-ci, petit avocat, d'un esprit fin et pénétrant, mais personnage assez grotesque par la singularité d'un langage trivial et hyperbolique et d'un caractère mêlé de bassesse et d'orgueil, fier et haut par boutades et servile par habitude. C'était lui qui louait M. de la Pouplinière sur la finesse de sa peau et qui dans un moment d'humeur disait de lui: qu'il s'en aille cuver son or[2]». Le goût de Ballot pour la plaisanterie est confirmé par la lettre que Voltaire écrivait à Thieriot le 25 janvier 1736: « Que je vous ai d'obligation, mon cher et solide ami, d'encourager notre petite américaine Gaussin et de l'élever un peu sur les échasses du cothurne.... Mettez-lui bien le cœur ou plutôt quelque chose de mieux au ventre: voilà du Ballot tout pur. Faites bien mes compliments à cette *imagination* naturelle et vive qui, comme vous, juge bien de tous les arts[3] ». Ballot l'Imagination, c'est le surnom qui revient sans cesse dans la correspondance de Voltaire. A la même époque l'avocat obtenait, avant Thieriot, les faveurs de Mlle Sallé, la danseuse, et surveillait le portrait que faisait d'elle Lancret, son ami intime[4]. Au total Ballot, que nous allons rencontrer si sou-

[1] La meilleure notice sur Ballot est celle que M. J. J. Guiffrey a mise en tête de sa réédition de l'*Éloge de monsieur Lancret, peintre du roi*. 1743 (Paris, 1874, in-8°); le procès-verbal de saisie d'une contrefaçon du portrait de la Camargo par Lancret, indique qu'au 25 juin 1731 Ballot était déjà avocat au Parlement. — Ballot, devint, comme nous le verrons, l'ami et le collaborateur de Rameau.

[2] *Mémoires*, I, 305. — Le mot est ordinairement attribué à Piron. Je l'ai rencontré pour la première fois, sans nom d'auteur, dans le Ms. fr. 22 158, fo 116, à la date du 18 janvier 1753.

[3] XXXIV, 16. — Cf. ib, 166.

[4] Voltaire, XXXIII, 257, 505 (14 avril 1732, 15 juillet 1735). — Cf. Em. Dacier: *Mlle Sallé*, Paris 1909, in-16, 54—55 et *Revue de l'art anc. et mod.*, 10 août 1911, 143—148

vent, était un homme intelligent, d'esprit ingénieux, comme le montrent plusieurs passages excellents de son *Eloge de Lancret*, mais sans délicatesse et sans caractère; il était redoutable à ses amis eux-mêmes, parce que curieux et bavard; l'abbé de la Coste le montre empressé de colporter les fausses nouvelles de la table de La Pouplinière au café Foy et au Palais-Royal, sous l'arbre de Cracovie[1]; il se peut fort qu'à ce point de vue il ait une fâcheuse influence sur l'entourage de La Pouplinière où se heurtaient d'incessantes jalousies, où éclataient parfois d'âpres querelles.

Après Voltaire, Thieriot et Ballot, on rencontre Gentil-Bernard parmi les commensaux de la première heure[2]. Nous n'insisterons pas sur ce poète bien connu qui apparaît rue des Petits-Champs, au retour de la campagne de Parme et de Guastalla qu'il fit en 1733. Ainsi, dès 1731, nous trouvons autour de La Pouplinière un petit groupe d'hommes de lettres doublés d'épicuriens; le fermier général subit encore peu d'influences féminines, ou elles sont si passagères qu'elles ne marquent point; les Van Loo, les La Tour viendront dans six ou sept ans et quant aux musiciens, Rameau excepté, nous aurons quelque peine à en préciser le nombre pour cette période.

*
* *

Rameau et sa femme avaient pris dès le début une place prépondérante; sans habiter chez La Pouplinière, Rameau y passait une partie de son temps; il répéta, sans doute, au maître de la maison ce qu'il avait déjà exposé dans sa lettre à La Motte et lui fit sentir la difficulté qu'il avait à se procurer un collaborateur. Personne ne voulait seconder ce musicien dont on redoutait la « science ». Sur

1 Mémoire de La Coste. A. B. 12 099.

2 Gentil-Bernard naquit en 1710 et mourut en 1775; il fut secrétaire du maréchal de Coigny, puis secrétaire général du corps des dragons avec la protection de Mme de Pompadour.

la demande de La Pouplinière, Voltaire qui désirait briller au théâtre y consentit volontiers. Dès 1723 il parlait vaguement d'un opéra et l'on a remarqué que lorsqu'il rentra en France, en mars 1729, il avait pris le nom de Samson[1], qui fut le titre de son livret. L'idée venait-elle de lui ou de Rameau? La chose est difficile à préciser. Le sujet de *Samson* avait été récemment traité en France. Piron lui-même avait commencé en 1724 un «Samson, tragédie héroïque et burlesque» dont il n'acheva que le premier acte[2]. C'est précisément l'époque où il collaborait avec Rameau auquel il avait sans doute communiqué son projet. Plus récemment encore, la Comédie-Italienne avait représenté *Sansone*, tragi-comédie de Lelio Riccoboni, adaptée en vers français par Romagnesi. Cette pièce, jouée le 28 février 1730, eut beaucoup de succès[3].

Il serait fort possible que la tragédie de Riccoboni eût attiré l'attention de Rameau ou de Voltaire; la collaboration aurait alors commencé dans le courant de 1730. L'histoire laborieuse de *Samson* est aujourd'hui bien connue et nous ne pouvons la reprendre ici qu'en essayant de préciser le rôle joué par La Pouplinière dans les négociations. Nous avons montré plus haut que la première lettre de Voltaire, relative au sujet (1er décembre 1731), prouvait un accord antérieur avec Rameau, peut-être dès l'automne de 1730. Pendant un an Voltaire garde le silence, puis en décembre 1732, il écrit à Rameau une intéressante lettre, récemment publiée, dont nous reproduisons quelques passages:

«Je vous ai déjà dû convaincre, mon cher Rameau, que je n'ai travaillé au poème de Samson que pour votre réputation et votre avantage..... Je n'ai point du tout, à ce que je crois

1 Sur la question de *Samson*: *Œuvres de Rameau*, tome VI. *Hippolyte et Aricie*. (Paris, Durand, in fo) 1900. Préface de Ch. Malherbe: pp. L—LV. André Hallays, Feuilleton du *Journal des Débats*, 7, 14 juin 1907. — Carl Wahlund: *Un acte inédit d'un opéra de Voltaire* publié d'après deux anciennes copies mss. de la Bibl. Royale de Stockholm. Upsal, 1905, gr. in-8o, 59 pages.

2 Chaponnière, *Piron*, p. 42.

3 Cf. Ademollo: *Una famiglia di comici italiani nel secolo decimo ottavo*. Florence, 1885, in 8o, p. 21.

le talent des vers lyriques. C'est une harmonie particulière que j'ai peur de n'avoir point saisie. Je suis surtout incapable de faire un prologue passable..... Ce sont là, monsieur, les raisons qui me faisaient reculer, mais vos lettres réitérées me pressent avec tant d'insistance et vous êtes tellement persuadé qu'il y va de votre intérêt de donner votre opéra cet hiver qu'il faut bien que je vous sacrifie toutes mes répugnances..... Faites représenter votre opéra dès que vous le pourrez. Obtenez la permission de M. le prince de Carignan. Il vous la doit puisqu'il vous protège..... M. Berger qui est auprès de lui, se fera, je crois, un mérite de vous être utile[1]. »

Ainsi, à la fin de 1732, Voltaire n'avait pas terminé le livret de *Samson* et Rameau le pressait d'achever sa besogne, pour que la pièce pût encore être représentée au cours de la saison. Il avait en tout cas composé une partie de la musique sur des fragments envoyés par Voltaire.

* * *

A la même époque, du reste, Rameau était en pleine collaboration avec l'abbé Pellegrin qui lui avait fourni la tragédie d'*Hippolyte et Aricie*. Pellegrin, poète de circonstance, avait été heureusement inspiré en donnant sa tragédie de *Jephté* à Monteclair; la pièce avait eu un grand succès le 23 février 1732[2]. L'abbé Pellegrin était en rapport avec Piron, Panard et surtout Durey d'Harnoncourt[3]; la société qu'il fréquentait était celle de La Pouplinière; il

1 *Lettres inédites de Voltaire* publiées par M. F. Caussy dans le *Correspondant* du 25 août 1911, pp. 650—673. — Il est piquant de constater que Rameau était à la fois protégé par La Pouplinière et par le prince de Carignan. Avait-il amené quelque rapprochement entre les deux anciens rivaux ?

2 Voyez sur *Jephté : l'Almanach des Spectacles* de 1760, p. 82 et les excellentes pages de M. Laloy, *Rameau*, 36—39.

3 Ce point a son importance; dans une intéressante lettre du 7 décembre 1725 l'abbé Pellegrin s'adressait à Durey d'Harnoncourt, le priant d'intervenir auprès du lieutenant de police pour que Piron ne le représentât point dans une revue sous la figure de Scaramouche « en petit collet ». Durey d'Harnoncourt avait déjà rendu service au chevalier Pellegrin, frère de l'abbé. — (B. A. Ms. 3534, fo 1). — Cf. Desnoireterres, *Com. Satirique au XVIIIe s.*, p. 20.

était facile au fermier général de lui parler de Rameau. On sait que le méfiant Pellegrin ne voulut livrer son poème qu'en échange d'une obligation de cinquante pistoles, signée par Rameau, au cas où l'opéra tomberait. Cette anecdote dont on a souvent fait état se trouve pour la première fois dans l'*Almanach des Spectacles* de 1763 (page 36)[1]. Il n'est pas sans intérêt d'en reproduire les termes originaux, mais il convient d'exprimer quelques réserves au sujet de son authenticité. Elle apparaît trente ans après la première d'*Hippolyte*, sans que jamais personne, à notre connaissance, y ait fait allusion dans l'intervalle; les recueils de nouvelles à la main, si prolixes en général, paraissent être muets à son sujet. Il serait curieux de savoir de quelle bouche la tenait De la Porte, rédacteur en chef de l'*Almanach*; Rameau, qui ne fut jamais enclin aux confidences, n'y était certainement pour rien; La Pouplinière était mort et son cénacle bien dispersé. Ceci dit, l'anecdote est conforme au caractère de Pellegrin qui fut besogneux et méfiant toute sa vie.

« Tous les amis de M. Rameau le sollicitoient depuis longtemps de travailler à un opéra. Il s'en excusoit sur le défaut de paroles. L'abbé Pellegrin lui fut indiqué; il l'alla voir et lui déclara le motif de sa visite; mais l'abbé, qui vivoit de ses ouvrages, ne voulut point condescendre aux désirs du musicien dont le génie n'étoit pas encore connu, qu'il n'en eût reçu un billet de cinq cents francs pour prévenir le mauvais succès. Le marché conclu, l'abbé Pellegrin donna les paroles d'Hippolyte et Aricie. M Rameau, quelque temps après, en fit exécuter un Acte chez M. de la Poupelinière. Au milieu de la répétition, le Poëte que l'on y avoit invité, se lève avec transport, court à M. Rameau et lui dit: Monsieur, quand on a fait de la musique de cette beauté, on n'a pas besoin de caution. Aussitôt il prend le billet et le déchire devant tout le monde. »

Une première question se pose : à quelle date cette répétition chez La Pouplinière eut-elle lieu? Un recueil de nou-

[1] Fréquemment reproduite après cette date, par ex., avec quelques détails complémentaires, dans les *Etrennes de Thalie ou Choix d'Anecdotes et bons mots de Théâtre*. Bruxelles, 1786, in-16, p. 22.

velles à la main qu'on n'a pas, semble-t-il, utilisé sous ce rapport, indique à la date du 13 juillet 1733: « On parle de l'opéra de Rameau pour le mois d'octobre. Les paroles qu'on intitule Hippolyte et Aricie sont de l'abbé Pellegrin[1] ». Nouvel avertissement à la date du 20 juillet: « L'Opéra nous prépare Hyppolite et Aricie[2] ».

Ainsi, au millieu de juillet 1733, la pièce était reçue et étudiée à l'Opéra; d'autre part, comme le fait observer Malherbe, les ouvrages devaient être soumis à l'approbation du roi au mois de mai; nous savons que la tragédie ne fut acceptée qu'après avoir conquis les suffrages de La Pouplinière et des connaisseurs. La représentation rue Neuve-des-Petits-Champs eut donc lieu en mars ou avril 1733, selon toute apparence. Sans abandonner *Samson*, Rameau avait eu environ un an pour composer sa musique; quant aux circonstances mêmes de cette représentation, nous n'avons aucun détail; représentation à l'italienne probablement, puisque l'*Almanach des Spectacles* parle « de l'exécution d'un Acte »; les noms des acteurs et ceux des spectateurs ne sont pas parvenus jusqu'à nous.

Le 14 septembre la pièce était en pleines répétitions à l'Opéra:

« Nous aurons au 1er octobre le nouvel opéra de l'abbé Pellegrin et de Rameau. On le répète avec d'autant plus d'exactitude que la musique en est très sçavante et par conséquent difficile pour la plus part des actrices. La gravure de cet opéra étoit bien avancée, lorsqu'un scrupule survenu à la graveuse l'a fait interrompre et jeter même au feu les épreuves qui en avoient été faites[3]. Le confesseur de cette femme l'a surprise dans le temps qu'elle y travailloit et lui fit entendre que cet ouvrage étoit un ouvrage d'iniquité et s'offrit de le lui confirmer par une consultation de la Sorbonne. Le lendemain il lui apporta un discours foudroyant de M. de Romilly. La bonne femme voulut s'excuser sur ce que cet opéra sortoit de la plume d'un prêtre, mais on ne l'écouta pas et elle fut obligée d'en faire un sacrifice qui lui

[1] B. N. Ms. fr. 25 000, fo 162.

[2] Ib. fo 165.

[3] Nous ne connaissons pas d'autre texte relatant cette aventure. Notons que la 1re édition de la tragédie porte simplement « gravé par De Gland. »

tenoit d'autant plus à cœur que les avances qu'elle avoit faites étoient considérables [1]. »

* * *

Cependant Rameau et Voltaire s'étaient remis à *Samson* après la première d'*Hippolyte*. A partir de ce moment l'histoire de la pièce devient de plus en plus embrouillée; pendant un an la correspondance de Voltaire est muette; il se décida pourtant à prendre un privilège le 6 juillet 1734 [2].

Il serait naturel de penser qu'à cette date la tragédie était terminée; pourtant Voltaire écrit en septembre 1734 au comte d'Argental:

« J'avais, ô adorable ami, entièrement abandonné mon héros à mâchoire d'âne sur le peu de cas que vous faites de cet Hercule grossier et du bizarre poème qui porte son nom. Mais Rameau crie, Rameau dit qu'on lui coupe la gorge, que je le traite de Philistin, que si l'abbé Pellegrin avait fait un Samson pour lui, il n'en démordrait pas; il veut qu'on le joue, il me demande un prologue. Vous me paraissez vous-même un peu raccommodé avec mon Sansonet. Allons donc, je vais faire le petit Pellegrin et mettre l'Éternel sur le théâtre de l'Opéra et nous aurons de beaux psaumes pour ariettes [3]. »

Voltaire avait donc montré dans l'affaire une évidente mauvaise volonté, puisqu'il n'avait pas encore achevé ce prologue, sur lequel il gémissait déjà en 1732.

Pourtant à la même époque Rameau faisait déjà entendre des fragments de *Samson*; Mme du Châtelet écrivait à Maupertuis le 23 octobre: « Rameau m'a fait la galanterie de me faire avertir d'une répétition de *Samson* qui s'est faite chez M. Fagon... [4] ». M. Wahlund place également à l'au-

1 Ms. fr. 25 000, fo 215.

2 Cf. M. Brenet, *Riv. mus. Ital.*, 1903, I, 203. Le ms. français 21 996, f° 178 porte la mention « Permis d'imprimer : Samson, tragédie pour être mise en musique » sans aucun nom d'auteur.

3 XXXIII, 446.

4 Wahlund, p. 45, d'après ms. fr. 12 269, f°s 32, 33.

tomne de 1734 une représentation de *Samson* chez La Pouplinière; il s'appuie sur Castil-Blaze, Fétis et Denne-Baron[1]. Cette représentation s'explique tout naturellement, tant par les circonstances que par les personnalités mises en jeu, mais il reste vrai que nous n'en avons aucune preuve directe; il est singulier que les lettres de Voltaire à Thieriot n'en fassent pas mention; le rôle du fermier général nous échappe totalement dans cette affaire.

A partir de 1735 une lassitude bien naturelle se marque dans ces négociations; dès le 13 octobre, Voltaire fait des réserves sur la possibilité même de l'exécution; pourtant le 1er décembre 1735 il envoie à Berger quelques «mauvais vers», destinés à une répétition de la pièce chez le prince de Carignan, et manifeste à la fin de l'année une activité nouvelle[2]. Voici enfin des promesses précises: «Je compte vous envoyer dans quelque temps la copie de Samson, écrit-il à Thieriot le 13 janvier 1736. Je vous embrasse; buvez à ma santé chez Pollion[3]». Malheureusement, à la même époque, se produisent des dissentiments entre le musicien et le librettiste[4]. Voltaire part en guerre contre le «chant uniforme du récitatif»; il recommande à Rameau l'emploi de «quelques airs dans un goût italien mitigé»: Ce dernier mot à lui seul devait sonner fâcheusement aux oreilles du musicien; Voltaire demandait sur ce point l'opinion «de Pollion et de Bernard»; il est fort regrettable que la correspondance de Thieriot ne nous ait pas conservé la réponse. En somme, malgré les répétitions chez Fagon, chez Carignan ou chez La Pouplinière, l'affaire avançait péniblement et la pièce n'était sans doute pas au point, lorsque la censure fournit une solution radicale en l'interdisant, pour les mêmes raisons, dit Voltaire, qui depuis firent «suspendre les représentations de *Mahomet ou le fanatisme*[5]».

[1] Id. p. 44.

[2] Lettres à Thieriot des 17 et 25 décembre, (XXXIII, 570, 573, 575).

[3] Cf. lettre à Berger, février 1736 (XXXIV, 7).

[4] Situation indiquée par Malherbe, op. cit.

[5] Rameau refusa énergiquement de publier sa partition. Le 18 janvier 1768 Voltaire écrivait à Chabanon. «Savez-vous bien que Rameau avait fait une musique délicieuse sur ce *Samson*. Il y avait du terrible et du gracieux.

Quant à La Pouplinière, le manque d'enthousiasme des auteurs n'avait pas tardé, sans doute, à le gagner aussi. Capricieux, avide de nouveautés, il n'aimait guère s'attarder à un même sujet; des affaires d'argent, des achats de propriété le préoccupaient à la même époque; il serait même possible qu'il se fût désintéressé assez vite de cette traînante affaire, difficile à mener à bonne fin sans sa protection; ainsi pourraient s'expliquer les lenteurs, les hésitations de Voltaire et de Rameau.

* * *

Entre 1734 et 1737, c'est en somme la correspondance de Voltaire qui nous renseigne le mieux sur la vie mondaine de La Pouplinière; en juin 1734 Voltaire, inquiété par l'affaire des *Lettres Philosophiques*, a dû quitter précipitamment Paris pour se retirer à Cirey, « ce paradis terrestre ». Mais il laisse dans la place Thieriot et Ballot de Sauvot, qui se hâteront de lui communiquer les nouvelles. Thieriot surtout se fait le chroniqueur fidèle de tous les événements qui se passent rue des Petits Champs; seules ses lettres nous permettraient d'étudier dans le détail ces quelques années. Nous devinons qu'il décrit avec enthousiasme les dîners et les fêtes auxquelles il assiste, puisque Voltaire lui reproche « de rabâcher de seigneurs et de dames les plus titrés »[1].

C'est en juin 1735 que, pour la première fois, Voltaire décerne au financier le nom de Mécénas[2]; c'est le 15 juillet qu'il l'appelle Pollion de la Popelinière, en priant Thieriot de continuer « à faire sa cour aux gens de bien qui peuvent

Il en a mis une partie dans l'acte des *Incas*, dans *Castor et Pollux*, dans *Zoroastre*. (XLV, 497).

Quelques années plus tard Voltaire publia son médiocre livret de *Samson* dans l'édition d'Amsterdam, 1738 et 1739; la pièce parut dans le tome VI, 1745, p. 1—54 (avec préface).

[1] A Thieriot, 12 juin 1735 (XXXIII, 498).

[2] XXXIII, 505.

se souvenir de lui »[1]. Il semble fort satisfait d'avoir trouvé ce surnom; il y revient sans cesse; il écrit quelques semaines plus tard à Thieriot: « Vous buvez du vin de Champagne avec Pollion La Popelinière ; vous assistez à de beaux concerts italiens »[2]; le 13 octobre, après avoir célébré les charmes et les talents de Mme du Châtelet, il termine par ces vers :

« Vous franchiriez votre hémisphère
Pour voir, pour aimer tant d'appas,
Mais je sais qu'on ne quitte pas
Pollion La Popelinière[3]. »

En somme Voltaire semble avoir conservé de ses relations avec le fermier général un vif souvenir, assez vif pour qu'on en retrouve quelques traces dans *Le Mondain*, une pièce d'une centaine de vers qui fut terminée à la fin de septembre 1734 et publiée pour la première fois en 1736[4]. Sans doute, *Le Mondain* a été écrit à Cirey et c'est là que Voltaire a dû prendre ses descriptions de peintures, de tapisseries, de trumeaux éclatants et de frais jardins. Mais « l'honnête homme », dont il retrace la vie habite à Paris, au centre des arts et des plaisirs. Voltaire pouvait évoquer sur ce point ses souvenirs de la Régence, les fêtes de Sceaux ou les soupers du prince de Conti, mais l'exemple de La Pouplinière était beaucoup plus près de lui : les succès d'un homme à bonnes fortunes

« Chez Camargo, chez Gaussin, chez Julie »,

le goût qu'il montre pour l'opéra[5], la tournure même d'un

1 Id. 506. Le surnom se répandit assez vite et s'employa couramment. Mais Voltaire l'appliqua à d'autres; dans des lettres de juin 1745 il appelle le président Hénault : cher Mécène, respectable Pollion.

2 Ib. 511, août 1735.

3 XXXIII, 543.

4 Voir sur ce point et sur la composition du *Mondain* : A. Morize : *L'apologie du luxe au XVIIIe siècle. — Le Mondain et ses sources.* — Paris, 1909, in-16.

5 Deux vers du *Mondain* présentent une certaine obscurité :

« Il va siffler le Jason de Rousseau
Ou, malgré lui, court admirer Rameau. »

Les éditions du *Mondain* postérieures à 1740 donnent le texte :

Il va siffler quelque opéra nouveau.

esprit sans cesse préoccupé « d'autres désirs, d'autres soupers, de nouveaux plaisirs », tout cela ressemble singulièrement au fermier général fastueux et bel esprit; quelques mois plus tard Voltaire plaisante justement Thieriot sur les soupers de Pollion, sa bonne chère et son champagne. Il faudrait sans doute se garder de forcer le rapprochement : Voltaire a été à l'école des libertins et de Saint-Evremond; il a lu les ouvrages des économistes Mandeville et Melon, dont les théories générales se retrouvent dans *Le Mondain* ; mais quand l'auteur veut passer à des exemples concrets et tracer un tableau pittoresque de la vie de salons, il est naturel qu'il s'en rapporte à ses impressions les plus récentes et peut-être les plus vives: la confortable retraite de Cirey, la brillante société de la rue des Petits-Champs.

Il est probable que Voltaire envoya son *Mondain* à La Pouplinière[1]; le 6 février 1736 il adresse à Thieriot l'épitre dédicatoire du *Temple du Goût* : « Examinez donc ce petit écrit scrupuleusement, pesez-en les paroles. J'ose supplier M. de la Popelinière de se joindre à vous et de vouloir bien me donner ses avis[2]. » Il revient à la charge le 9 février : « J'attends avec impatience le sentiment de Pollion et le vôtre sur ma dédicace à Mme du Châtelet. Je veux vous devoir l'honneur de pouvoir dire à M. de la Popelinière dorénavant : *Albi sermonum nostrorum candide judex.* Son bon mot sur Pauline et sur Alzire est une justification trop glorieuse pour moi... Pollion ne voudra jamais vous prêter pour quinze jours[3] ».

A la fin de décembre 1736, Voltaire, victime de « persécutions» en France, et sollicité par le prince de Prusse

Cette correction fut indiquée par Voltaire, lorsqu'il retrancha de ses ouvrages tout ce qui était dirigé contre Rousseau ; il laissa subsister le « malgré lui » qui doit s'entendre : malgré Rousseau, ennemi de Rameau, et non « malgré soi-même », ce qui serait peu conforme tant à l'esthétique du *Mondain* qu'à l'inspiration générale du morceau. Cf. Morize, op. cit., p. 147.

[1] *Le Mondain* ne figure pas dans le catalogue de la bibliothèque en 1763; La Pouplinière possédait l'édition des œuvres de Genève, 1756.

[2] XXXIV, 22.

[3] XXXIV, 24.

et le duc de Holstein de les aller rejoindre, quitte précipitamment son asile de Cirey pour la Hollande; il entretenait depuis le mois d'octobre une correspondance fort active avec Frédéric et se disposait à gagner Berlin. C'est alors que courut sous le manteau une assez longue satire intitulée : *Adieux de Voltaire à Madame Du Châtelet*[1] ». Par la bouche d'un poète anonyme, Voltaire y prenait congé de toute la société littéraire de la rue des Petits-Champs : La Pouplinière lui-même y recevait son couplet au premier rang :

« Petit Sardanapale,
Faquin du dernier bail,
Poétique cigale,
Chante dans ton sérail,
Mais pour la gent bursale
L'Opéra, je le dis
Est un pilori. »

Thieriot et Gentil Bernard y étaient fort malmenés:

Thieriot, pauvre hère,
Adieu, juré crieur,
Tu fus en Angleterre
Mon digne ambassadeur.
Prône plutôt la terre
Que les vers des deux fats
Et de ton Midas.

Pour quelques rimes fades,
Bernard, que tu forgeas,
Tu crois que l'Iliade
Te doit céder le pas
Céladon de tribade,
Dis, monsieur l'écrivain,
Ce qui te rend vain.

Le manque d'enthousiasme de Voltaire, autant que l'inquiète sollicitude de Mme du Châtelet, lui fit interrompre

1 Raunié : *Chansonnier* : VI, 149 sqq. — C'est la pièce bien connue qui commence par ces vers :

« Adieu, belle Émilie
En Prusse je m'en vas. »

Elle parut pour la première fois dans les *Lettres de Voltaire avec plusieurs pièces de différents auteurs*. 1738, in-12 (12 couplets). Mais le couplet sur La Pouplinière ne fut imprimé que dans le *Voltairiana*. 1801, in-18 (9 couplets). — Voltaire écrivait à ce sujet à Thieriot le 28 janvier 1737 : «Vous avez à Paris des personnes bien plus charitables qui composent pour rien des chansons sur leur prochain. On vient de m'en envoyer une où vous et Pollion et le gentil Bernard, et tous vos amis et moi indigne, ne sommes pas trop bien traités, mais cela ne dérangera ni ma philosophie ni la vôtre et Newton ira son train. » (XXXIV, 207). Voltaire attribue ces vers à Louis Riccoboni, dit Lelio. acteur de la Comédie Italienne.

ces projets lointains. Après un séjour en Hollande, utilement employé à régler des affaires de librairie, il rentra à Cirey en février 1737 et reprit avec Thieriot une active correspondance où nous retrouverons souvent le nom de Pollion et bientôt celui de Polymnie.

* * *

Ces relations assidues avec Voltaire, Gentil-Bernard, Rameau et autres flattaient les goûts littéraires du fermier général et l'incitaient à écrire. Entre 1735 et 1739 on répandait volontiers dans le public de petits vers de lui et on le soupçonnait même de collaborer à des œuvres plus importantes; c'est à propos du *Castor et Pollux*, de Rameau, que l'on prononce son nom pour la première fois. « On dit qu'on donnera le Castor et Pollux de ce même auteur tant aimé, et dont on dit à présent les parolles de Voltaire après les avoir si longtemps assurées de la Poplinière, le fermier général[1] ».

Les nouvelles à la main renferment en 1737 des allusions plus piquantes aux talents de La Pouplinière : « On ne dit pas de bien d'avance de l'opéra du *Triomphe de l'Harmonie* qui doit être représenté pour la première fois aujourd'hui [9 mai], quoy qu'on publie qu'un fameux musicien italien établi en Angleterre nommé Hendelli y ait fait beaucoup de morceaux et que M. Le Franc ait eu pour compagnon poète M. Le Riche de la Popelinière, fermier général; la première chose qu'on critique est le titre de *Triomphe de l'Harmonie* qu'on ne trouve pas assez modeste et on trouve qu'il auroit suffi de l'intituler les effets de l'Harmonie[2] ».

[1] Ms. fr. 13694, f° 16, 22 janvier 1735.

[2] B. V. P. — ms. 26700, 9 mai 1737. — Cf. L. de la Laurencie : *Rameau, son gendre et ses descendants*. S. I. M. 15 février 1911, p. 13. — Le livret était en réalité de Lefranc de Pompignan qui figurait alors dans la société de La Pouplinière. — Händel passait à cette époque pour un compositeur italien établi en Angleterre; on le connaissait en France par ses menuets et airs italiens. — Cf. Romain Rolland, *Händel*, 233. — G. Cucuel : *Sammelbände der I. M. G.*, t. XIII, 1912, p. 387.

Des bruits analogues courent un peu plus tard, en 1739; Dubuisson écrit au marquis de Caumont le 8 juin: «Quoique MM. Mondorge, Le Riche et Bernard aient travaillé au poème des *Talents*, il n'ont pu parvenir à en faire un ouvrage passable. Ne plaignez-vous pas Rameau? ne vous paraît-il pas bien malheureux? Quoi, toujours de mauvaises paroles! Il mérite son sort. Depuis les *Indes Galantes*, il s'est expliqué qu'il ne travaillerait plus que sur des poèmes dont les auteurs lui abondonneraient la rétribution et vous sentez bien que cette avarice le réduira communément à ce qu'il y a de plus misérable en ce genre[1]».

Ces bruits de coulisses sont probablement sans consistance; il y a pourtant quelques utiles indications à en retenir. La maison de La Pouplinière était alors la citadelle du Ramisme, autant que celle du bel esprit; sans doute les convives s'y livraient après boire à quelques jeux poétiques, impromptus ou bouts rimés; ainsi naissaient des couplets, des menuets chantés, des ariettes qui pouvaient fort bien trouver leur place dans les livrets des *Fêtes d'Hébé* ou de *Castor et Pollux*. Il est à peu près certain que ces deux pièces renferment à la fois des vers de Mondorge, de Gentil-Bernard, de Ballot et de La Pouplinière. Quant à reconnaître la part du fermier général dans cet ensemble, c'est ce qui est impossible; nous avons du reste peu de termes de comparaison; Voltaire parle à mainte reprise des petits vers de Pollion, mais il n'en cite jamais; seule la correspondance de Grimm donne un échantillon de son savoir-faire, en reproduisant le conte suivant:

« Absents ont tort: chez une Toulousaine
Maillac était bien domicilié.
Maillac partit seulement pour quinzaine;
Un autre vint; Maillac fut oublié.

[1] *Lettres*, 569. Cf. Laloy, *Rameau*, 52—53. — Antoine-César Gauthier de Montdorge, né à Lyon le 17 janvier 1701, mourut à Paris le 25 octobre 1768; il fut receveur des octrois de la ville de Paris, et se maria deux fois sans laisser de postérité. — (Cf. Caraman, t. II, p. 31). Au dire de Mme de Genlis, Montdorge avait de l'esprit, de l'agrément et une grande douceur. Il faisait des chansons et des opéras. Il semble bien qu'il ait été toute sa vie en relations avec La Pouplinière.

Maillac revint : « Ah perfide, inhumaine!
Trahir ainsi l'amour le plus constant!
— Mon grand ami, j'ai tous les torts, dit-elle,
Grondez moi vite et finissons querelle,
Car entre nous, l'autre est là qui m'attend [1]. »

1 V, 87; 15 mai 1762. «S'il en avait une cinquantaine de pareils, il faudrait l'associer à tout ce que nous avons de mieux dans ce genre.»

CHAPITRE V

LES AFFAIRES PERSONNELLES ET LA VIE PRIVÉE: 1731—1737

De 1731 à 1738 La Pouplinière poursuivit régulièrement sa carrière dans les Fermes générales ; faute de documents, nous ne savons quel fruit il en retira ; nous ne rencontrerons de comptes en règle qu'en 1762, c'est-à-dire à une époque où il n'était plus qu'un simple particulier. Le 9 septembre et le 15 octobre 1732 le bail des Fermes générales unies fut passé à Nicolas Desboves, pour la somme de 80 millions[1] ; à cette occasion le traité d'association entre les trois Le Riche fut renouvelé sur les bases de 1726, précédemment indiquées[2]. Les Tableaux de service pour 1731 et 1732 assignent à La Pouplinière les départements des cinq grosses Fermes et du domaine d'Occident, la régie des petites gabelles, les comptes des gabelles du Lyonnais, du Dauphiné, de la Provence et de Languedoc. On sait que les Fermes générales étaient organisées en trois sections : les comités, divisés en un certain nombre de départements, subdivisés eux-mêmes en bureaux ; les correspondances, des-

[1] Le tabac, non compris dans le bail Desboves, faisait l'objet d'une ferme spéciale. — Cf. Lavoisier, op. cit. — Caraman, I, 39 et suiv.

[2] Transaction de 1754.

tinées à régler les affaires de chaque généralité et enfin les tournées. Quelques-unes de ces occupations étaient assez assujettissantes; les tableaux de service nous indiquent les heures de présence exigées — en principe tout au moins — de chaque fermier général : par exemple, le lundi matin de 10 heures à midi était consacré aux Grandes Gabelles, le lundi soir et le mardi soir aux cinq grosses Fermes... La présence des fermiers généraux devait être indispensable, dans la mesure où l'est aujourd'hui celle des administrateurs dans les conseils financiers. Dès à présent, La Pouplinière est en relations d'affaires avec des hommes qui deviendront ses compagnons de plaisir : c'est Fillion de Villemur, comme lui correspondant pour Lille et pour Marseille, Gaillard de la Bouexière, délégué au département de Lille, de Beaufort, d'Augny, Claude Dupin, résident à Charleville. De 1733 à 1743 La Pouplinière est chargé de la régie du tabac pour la ville et généralité de Paris.

Il semble bien devenir à cette époque le banquier de toute sa famille; il fait pour ses frères de Vandy et de Sancourt des placements, sur le détail desquels nous n'avons guère d'explications. La mort d'Alexandre Le Riche vint occasionner bientôt des réglements de succession assez compliqués; on ne voit pas qu'il ait joué grand rôle dans la vie de ses fils depuis l'entrée de La Pouplinière dans les Fermes générales; il avait, du reste, pris sa retraite quelques années plus tard. Il mourut rue de l'Université, paroisse Saint-Sulpice, le 10 avril 1735, laissant un riche mobilier, des voitures, bref un train de maison fort complet[1]. C'est à la requête de sa veuve, dame Madeleine Thérèse Chevalier, que l'inventaire en fut dressé, à partir du 15 avril 1735, tant rue de l'Université, qu'au château de Sancourt[2]. Augustin Le Riche, qui avait déjà pris le nom de cette terre en 1730, demeure à la mort de son père rue

1 Inventaire Le Riche (*minutes Fortier*). — *Mercure*, avril 1735, p. 824 : article nécrologique. — *Notes sur la famille Le Riche*, p. 41.

2 C'est la seule mention que nous trouvions de la belle-mère de La Pouplinière; il semble qu'il ait été en termes assez froids avec elle. — Cf. *Requête au roi de 1749*.

des Petits-Champs, paroisse Saint-Eustache. Cette adresse, et l'intimité avec La Pouplinière qui ressort du *Voyage de Hollande*, pourraient indiquer que M. de Sancourt habitait chez le fermier général. Quant à M. et Mme de Saffray, ils n'ont guère quitté depuis 1713 leur terre d'Engranville en Normandie.

Il serait intéressant de savoir dans quelle mesure la fortune de La Pouplinière s'est trouvée accrue par l'héritage paternel. Les 150 000 livres versées par Alexandre Le Riche en 1721 avaient constitué une simple avance, hors partage, sur laquelle La Pouplinière servit un intérêt de 10 % jusqu'au 10 avril 1735; après cette date il se libéra en versant 75 000 livres à sa belle-mère et à ses frères et sœurs [1]. Des documents judiciaires nous apprennent qu'en 1762 il possédait « 200 000 livres de propres paternels ou maternels [2] ». Si l'on déduit de ce chiffre les 12 000 livres de principal provenant de la succession de sa mère, on constatera que son père lui avait laissé 188 000 livres. La fortune totale de Le Riche de Courgains devait donc s'élever en 1735 à environ 1 128 000 livres, ce qui nous laisse entendre qu'il avait fait d'excellentes affaires depuis la Chambre de justice de 1717. Quant à La Pouplinière, il avait dû augmenter, suivant les chiffres prescrits, son cautionnement de fermier général, soit par des emprunts au taux de 6 %, soit grâce aux énormes bénéfices qu'il avait pu réaliser depuis son entrée dans la Compagnie. — Ces affaires de succession furent complètement réglées en août 1735 [3].

* * *

Nous ne connaissons jusqu'ici à La Pouplinière que son hôtel de la rue des Petits-Champs, insuffisant pour un

[1] *Arrêts intervenus au conseil*, 1750.

[2] *Mémoire pour la demoiselle Le Riche de Vandy...* 1764, p. 23.

[3] 6 août 1735: liquidation et partage entre Le Riche et Saffray (*Minutes Fortier*). Notons qu'il existait à la même époque au moins une famille parisienne du nom de Le Riche. L'*Almanach royal* de 1739, p. 338, indique : Receveur général des domaines et bois pour la généralité de Paris: Le Riche, rue Vivienne. Le notaire Fortier dressa un inventaire Le Riche en juin 1762.

homme de son importance. Il lui fallait aux portes de Paris une maison de campagne, une folie, où il pût donner des fêtes et offrir pendant quelques heures une galante hospitalité. Son choix se porta sur le quartier des Porcherons où la vie était alors des plus animées. Le 2 juillet 1732, il achetait à «dame Françoise Claude Le Poitevin, épouse séparée de biens du sieur François Bachelier, bourgeois de Paris, de luy autorisée ... une maison aux Porcherons, rue des Portes-Blanches, paroisse de Montmartre, en censive des seigneurs ou dames dont elle relève». Cette vente était faite moyennant la somme de 27 000 livres. L'acte nous donne quelques détails sur l'ensemble de la propriété qui avait une étendue d'environ trois arpents. La maison était un pavillon sans importance qui s'élevait au milieu de vastes jardins plantés d'arbres fruitiers[1].

De nombreux plans, postérieurs, il est vrai, au séjour de La Pouplinière, nous permettent de préciser l'étendue de ce domaine. En montant par la rue du Coq ou des Porcherons, aujourd'hui la rue de Clichy, on trouvait l'angle de la propriété à la hauteur de la rue Nouvelle; le mur suivait la rue jusqu'à la place Clichy, puis le boulevard jusqu'à la place Blanche et redescendait par la rue des Portes-Blanches jusqu'au niveau de l'actuelle rue Ballu. La limite méridionale de la propriété formait une ligne irrégulière entre la rue Blanche et la rue de Clichy. Ainsi la place Vintimille se trouve aujourd'hui au centre du jardin de La Pouplinière dont la maison s'élevait un peu à gauche, au coin de la rue Vintimille[2]. La grande porte du domaine

[1] *Acte de vente* : 2 juillet 1732 (*Minutes Fortier*). Voir l'excellente bibliographie donnée par G. Capon, *Petites maisons galantes de Paris au XVIIIe siècle*, p. 86—89. — G. Capon et Yve-Plessis, *Les théâtres clandestins*, pp. 257—260.

Cabinet des Estampes: *Topographie de la France*. Paris, 9e arr. 33e quartier. Va 286.

Musée Carnavalet : Cab. des Estampes. *Topographie de Paris*, tome 139 (rue de Clichy).

[2] Le Rouge : *Détails des nouveaux jardins à la mode*. 1° cahier. S. d., pet. in-f°. — Cab. des Est. Hd. 88.

Plan ms. des jardins de la Bouexière. *Topogr. de la France*, op. cit.

Le plan, journal spécial pour locations et ventes immobilères, 9 mars 1844 (avec une intéressante notice).

s'ouvrait sur la rue Blanche, mais il y avait aussi une entrée rue de Clichy.

Le principal voisin du fermier général était le duc de Richelieu dont les jardins s'étendaient à l'emplacement actuel du Casino de Paris et du Théâtre Réjane; un mur mitoyen séparait les deux propriétés. De l'autre côté de la rue Blanche se trouvait une petite maison appartenant au Sr de la Roncière[1].

La Pouplinière apporta de notables changements à la maison et aux jardins; le 12 septembre 1746 il acquit du sieur Roulle une pièce de terre assez importante, qui fut comprise en 1749 seulement dans l'enceinte de la propriété[2]. Le 9 décembre 1746 on procéda à l'alignement et au redressement de la rue des Portes-Blanches parallèlement au mur de clôture du jardin de La Pouplinière «sur la largeur de 32 pieds à prendre de la pièce de terre qui se trouve vis-à-vis l'encoignure de sa maison jusqu'à l'encoignure du jardin du Sr de la Roncière[3]». Nous verrons plus tard le rôle que la maison de la rue de Clichy a joué dans la vie mondaine de La Pouplinière et dans quelles circonstances il jugea nécessaire de s'en débarrasser.

Ce ne fut pas là du reste la seule acquisition qu'il fit dans cette région de la banlieue parisienne: le 23 mai 1741, Jean-Charles Le Roy, laboureur, et Marie Le Roy, son épouse, demeurant à Mousseaux, paroisse de Clichy-la-Garenne, lui vendirent trois quartiers de terre sur le terroir de Clichy, lieu dit les Basses-Batignolles, un arpent au lieu dit la petite Pologne, plusieurs autres quartiers de terre aux Batignolles: le tout pour la somme de 1000 livres[4].

[1] A. N. — Z² 2458 (9 décembre 1746 et 30 janvier 1747). — Le domaine de Richelieu avait son entrée 34, 36 rue de Clichy. Au coin de la rue de Clichy et de la rue Saint-Lazare se trouvait le célèbre cabaret de Magny qui eut pour successeur Ramponaux (*Affiches*, 1752, 234. — *Bull. Soc. Vieux Montmartre*, II, 348).

[2] A. N. Z² 2458 (acte du 15 juillet 1749). — *Minutes Fortier*. — Cf. A. B. 10 252.

[3] A. N. Z² 2458.

[4] *Minutes Fortier*. — Le 31 mars 1749, La Pouplinière vendit au Sr Bon Gillet, laboureur, pour la somme de 4000 l. plusieurs lots de terrain à Clichy la Garenne, « entre les Mathurins et la fabrique du Roule, à côté du chemin de Mousseaux au Roule. » (*Min. Fortier*).

* * *

Trois ans après l'achat du pavillon de Clichy, La Pouplinière faisait une acquisition beaucoup plus importante aux environs de Paris. Le 25 octobre 1735, le marquis Charles-Guillaume de Broglie, demeurant en son hôtel, rue Saint-Dominique, lui vendait « la seigneurie et marquisat de Saint-Vrain d'Escorey scituée près Arpajon sous Montlhéry, ses circonstances, dépendances et annexes consistant en tous droits de haute, moyenne et basse justice . . . . . les droits seigneuriaux et féodaux . . . . la seigneurie de Billy et plusieurs arrière-fiefs qui relèvent du marquisat . . . ledit marquisat de Saint-Vrain mouvant et relevant en plein fief, foi et hommage du Roy à cause de son château et tour de Montlhéry[1] ».

La Pouplinière en fit l'acquisition pour la somme de 100 000 livres, dont 50 000 furent payées comptant; il s'engageait pour le reste à servir au marquis de Broglie une rente annuelle de 2500 livres. Cette première vente ne portait en somme que sur le titre, les droits et les fiefs mouvants. Elle fut complétée par la vente du 29 octobre 1735: Louis-François-Marie de Verton, maître d'hôtel ordinaire de feu Madame la Dauphine, demeurant rue de l'Université, vendit à La Pouplinière « le château de Saint-Vrain consistant en bâtimens, cours, basse-cour, clos de fossés, avant-cour fermée de murs, le parc et jardin contenant 164 arpens . . . la ferme du château, des bois, prés et terres labourables[2] », le tout pour la somme de 160 000 livres, payables en 8000 livres de rente annuelle.

La Pouplinière acquit le même jour de M. de Verton

[1] *Minutes Fortier.* Voir aussi pour Saint-Vrain les dossiers très complets des A. N. T 194 3—6. — La seigneurie était fort ancienne; le plus ancien titre est une donation du roi Philippe-le-Bel à Hue de Bouville en octobre 1314.

[2] *Minutes Fortier.* — M. de Verton avait acquis du marquis de Broglie cette partie de la propriété le 4 octobre 1723.

tous les meubles, lits, tapisseries, tableaux, que le château renfermait, soit 15.000 livres, payées comptant[1].

Nous n'avons pas de renseignements sur les villégiatures que La Pouplinière a pu faire dans son château de Saint-Vrain ; aucune scène de sa vie mondaine ne semble s'y être déroulée ; on y fit pourtant de la musique, puisque l'état des meubles de 1747 cite, entre les ustensiles de jardinage et les équipages de la ferme, un clavecin que M. de Verton ne possédait pas encore. Plusieurs témoignages contemporains nous affirment que l'avocat Ballot fut bailli de Saint-Vrain, pendant que son protecteur possédait ce domaine ; mais n'ayant point trouvé de confirmation officielle de ce fait, nous ne pouvons l'indiquer que sous réserves. De ce manque de détails il faut conclure simplement que le fermier général considéra Saint-Vrain comme une véritable maison de campagne où il allait se délasser des fatigues de la vie parisienne ; ce lui fut un prétexte à mener parfois une existence champêtre que les flatteurs et les solliciteurs ne venaient pas encombrer. C'est là peut-être qu'il composa ces musettes et ces bergeries qu'on lui attribue si souvent. Seuls l'y accompagnèrent quelques privilégiés comme Ballot ou Thieriot auquel Voltaire écrivait le 15 octobre 1736 : « Si vous êtes à Saint-Vrain, tant mieux pour vous ; si vous êtes à Paris, tant mieux pour vos amis qui vous voient[2] ». — Au reste, cette demeure n'était pas sans agrément ; le château comprenait porte d'entrée, pont-levis, bâtiments avec quatre pavillons aux coins, la chapelle dans celui de gauche ; le parc renfermait des cascades, des pièces d'eau « et plusieurs figures de pierre sur leurs pieds d'estaux ».

Si l'acquisition de Saint-Vrain fut une source de joies calmes et de jours paisibles, elle ne constitua pas, en tout cas, une spéculation fort heureuse. La Pouplinière hérita du marquis de Broglie d'interminables discussions et procès au

[1] *Minutes Fortier.*

[2] XXXIV, 145. — Voltaire fait d'autres allusions à Saint-Vrain, par exemple dans une lettre à Thieriot du 30 novembre 1735 : « Quel est donc ce curé de village dont vous me parlez ? Il faut le faire évêque du diocèse de Saint-Vrain. (Jean Meslier, le fameux curé d'Etrépigny). » XXXIII, 55.

sujet des limites et droits respectifs de la seigneurie de Saint-Vrain et des fiefs de Billy, de Bonnainville, de la Honville surtout. Ce dernier domaine appartenait à Pierre-Joseph Bauvain, écuyer, lequel l'avait acquis du duc de Villeroy. Ces procès durèrent essentiellement de 1741 à 1758; mais en 1761 il y avait encore des questions d'argent à régler et les dernières quittances données à La Pouplinière sont du mois d'août 1762[1].

Il mit du reste fort longtemps à se libérer vis-à-vis de ses créanciers et ces combinaisons sont un exemple fort curieux de la pratique des affaires au XVIII[e] siècle. Le 21 avril 1736, La Pouplinière remboursa à M. de Verton 2000 livres de rente au principal de 40 000 livres; le 1[er] juillet 1743, il remboursa 586 livres au marquis de Broglie. En dehors des frais courants, le château ne chargea guère son budget, puisqu'il n'y fit aucun aménagement nouveau; mais pour remplir dignement ses devoirs seigneuriaux, il fit des dons assez importants au curé du village et à l'œuvre de Saint-Vrain[2].

Il se hâta du reste de revendre son domaine, dès qu'il en eût trouvé un autre plus commode et plus important. Le 22 avril 1747 le château et le marquisat de Saint-Vrain furent acquis par Louis Duval de l'Epinoy, écuyer, conseiller-secrétaire du roi et par dame Marie Bertin, son épouse[3]. Le prix de vente fut de 210 000 livres, dont 586 comptant.

Restaient 209 414 livres de principal, pour lesquelles Duval de l'Epinoy s'engageait à payer 10 477 l. 14 s. de rente au denier 22. Cette rente devait se répartir entre les créanciers de La Pouplinière: le marquis de Broglie pour 49 414 livres, M. de Verton pour 120 000 livres et divers autres. La terre restait ainsi grevée de charges que les propriétaires ne réussissaient pas à amortir; en 1735 le marquis de Broglie devait encore 5000 l. à la veuve Gallois; la

[1] T. 194[5].

[2] *Minutes Fortier*: 19 mai 1743 (2 actes). La Pouplinière porta officiellement de 1735 à 1747 le titre de marquis de Saint-Vrain.

[3] *Minutes Fortier*. — En 1786 la famille Duval de l'Epinoy habitait 1, rue d'Antin (*Atlas de la Censive de l'Archevêché*, pl. VIII).

créance passa à La Pouplinière et ainsi de suite. Quand les Duval de l'Epinoy revendirent Saint-Vrain ils n'avaient pas encore fini de s'acquitter. Pourtant, le 26 avril 1753, ils avaient payé les 49414 livres de principal à M. de Broglie.

Le 22 avril 1747, La Pouplinière vendit aux mêmes acheteurs les meubles et ustensiles du château pour la somme de 30 000 livres qui fut payée comptant. La différence avec l'estimation de 1735 montre que le mobilier et surtout le train de ferme, voitures et outils, avaient été passablement accrus. En résumé, le prix d'achat total avait été de 275 000 livres et le prix de vente correspondant fut de 240 000; heureusement pour sa fortune, La Pouplinière fit dans sa vie d'autres spéculations plus avantageuses.

Quant à la terre de Saint-Vrain, son nom reparaît plusieurs fois dans l'histoire anecdotique du XVIIIe siècle. Louis Duval de l'Epinoy constitua le domaine en dot à sa fille Marie-Marguerite, lorsqu'elle épousa François-Pierre Dedelay de la Garde, fils du fermier général[1]. La jeune femme mourut le 26 décembre 1752 et Duval reprit sa propriété dont son gendre ne garda que le nom. «M. Duval aimoit beaucoup cette habitation où il avoit un des premiers appelé le genre anglais pour rompre la monotonie de nos anciens parcs. Des bosquets d'arbres verts lui rappeloient ceux d'Italie où il avoit voyagé[2]». Ainsi la propriété s'était bien transformée depuis le temps où La Pouplinière y passait la belle saison.

Après la mort de Louis XV, Madame du Barry avait fixé sa résidence à Pont-aux-Dames, où elle se déplaisait fort. «Le roi fit acheter par Monsieur sa maison de Versailles qui lui fournit les fonds nécessaires pour acquérir une terre près de Paris nommée Sinvrain[3]». Le domaine fut acheté à Pont-aux-Dames le 9 avril 1775 par l'entremise

[1] Pierre Dedelay de la Garde fut fermier général de 1733 à 1754; son fils Nicolas eut la même charge de 1752 à 1780. — Cf. Caraman, I, 510—511. — En 1760 Jeanne Bécu, la future Mme du Barry, était lectrice chez la veuve de Pierre Dedelay, avant d'entrer dans la maison de modes Labille.

[2] *Mémoires historiques de Jeanne Gomart de Vaubernier, comtesse du Barry*, Paris, 1803, in-16, III, 2—5.

[3] id.

du duc d'Aiguillon qui avançait les fonds nécessaires: Jacques Sauvage, secrétaire du roi, le vendait pour 200 000 livres, plus 15 000 livres pour le mobilier[1]. On voit que la terre avait encore perdu de sa valeur depuis le jour où La Pouplinière l'avait acquise; quant aux meubles, leur prix était ramené à l'estimation de 1735; peut-être les Duval de l'Epinoy en avaient-ils enlevé une partie.

Le château et le parc connurent alors quelque renouveau; la duchesse d'Aiguillon vint s'installer pour l'été; Mme du Barry invita la noblesse des alentours, organisa des jeux et des promenades, s'intéressa aux gens du pays; il est probable qu'elle connaissait le domaine depuis longtemps, ayant eu l'occasion d'y aller quinze ans auparavant avec Mme de la Garde; mais elle ne se doutait pas des inconvénients qu'il pouvait offrir: «Tant que le soleil réchauffa de ses rayons bienfaisans la contrée, on ne s'aperçut pas que les prairies de Sinvrain étoient marécageuses; mais quand les brouillards de l'automne portèrent avec eux les émanations contagieuses de ces marais, que la comtesse vit la moitié de sa maison malade de fièvres opiniâtres et que même sa santé en fut altérée, elle prit ce séjour en haine et obtint de M. de Maurepas, oncle du duc d'Aiguillon, de revenir dans son pavillon de Lucienne[2]». Son séjour fut donc fort bref, puisqu'elle s'était installée à Saint-Vrain à la fin d'avril 1775[3] et qu'elle retourna à Louveciennes en octobre 1776. Peut-être La Pouplinière avait-il abandonné ce domaine pour des raisons analogues.

[1] Cl. Saint André: *Mme du Barry*, Paris, 1908, in-4°, pp. 196—199.
Le dossier des A. N. est muet sur l'acquisition par Sauvage. — Duval de l'Épinoy vivait encore en 1778, lors de la mort de sa femme (Y 10913). En 1771 et 1773 le titre de marquis de Saint-Vrain était porté par Philippe, comte de Noailles et duc de Mouchy (T. 194[4]).

[2] *Mém. Hist.* op. cit.

[3] D'après Bachaumont, VIII, 12.

CHAPITRE VI

LE MARIAGE — LA FAMILLE BOUTINON DES HAYES

Nous avons déjà mentionné dans un chapitre précédent la liaison de La Pouplinière avec Thérèse Boutinon des Hayes; de quelle famille sortait-elle? Le fermier général faisait-il une mésalliance, lorsqu'il l'épousa en octobre 1737?

Thérèse Boutinon était la fille de Samuel Boutinon des Hayes et de Marie-Anne-Michelle Carton-Dancourt. Ce mariage était la seconde alliance contractée entre la famille Boutinon et la famille Dancourt. Samuel Boutinon Ier, écuyer, sieur des Hayes, commissaire provincial d'artillerie au département de Bresse en 1644, avait épousé le 19 février 1654 Judith Carton, fille de Florent Carton, écuyer, sieur de Dancourt, conseiller du roi et contrôleur des gabelles à Saint-Quentin. «En 1655, il fut lieutenant-général de l'artillerie de France à la résidence de l'Arsenal de Paris et l'année suivante chargé par commission de M. de la Meilleraye, grand-maîstre de l'artillerie, de le représenter auprès de la personne du Roy et du Conseil, ce qu'il a fait avec éloge jusqu'à sa mort arrivée audit Arsenal en 1667[1]».

1 Le tableau généologique ci-contre, auquel on voudra bien se reporter pour tout ce chapitre a été établi avec les documents suivants :

Cab. des Titres : *Dossiers bleus* 126, 274.

Parti au 1 d'azur au rocher d'argent mouvant de la pointe, au 2 de gueules au lion d'argent, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'argent.

D'or au chevron de sable, accompagné de trois hures de sanglier de même, deux en chef, une en pointe.

Florent Carton *Dancourt* 1573—28 nov. 1663

épouse
1° Judith Léger.
2° Louise de Londay.

Florent Carton *Dancourt*
1 novembre 1661 — 6 déc. 1725
épouse le 15 avril 1680
Thérèse Le Noir de *la Thorillière* 1663—1725.

- Marie-Anne-Armande (*Manon*) Dancourt 1684-1740 épouse le 4 novembre 1702 Jean-Louis *Guillaume de Fontaine* 1666-172.
- Marie-Anne-Michelle (*Mimi*) 1685 — 21 mars 1781 épouse Samuel *Boulinon II*.

Judith Carton *Dancourt*
épouse le 19 février 1654
Samuel *Boulinon I* — nov. 1667.

- Samuel *Boulinon des Hayes* 1660 — 27 août 1728 épouse le 22 juin 1712 Mimi Dancourt.
- Judith Boutinon épouse le 20 avril 1671 Daniel *Le Maistre*.

1. Marie-Thérèse 1705—1725 épouse en 1722 le marquis de *Barbançois*.	2. Louise-Marie-Madeleine 28 oct. 1706 20 nov. 1699 épouse le 1er déc. 1722 Claude *Dupin* 1680—25 février 1769 — Jacques-Armand *Dupin de Chenonceaux* 1730—1767.	3. Jules-Armand *de Fontaine* 3 avril 1709 4 mars 1758 épouse Louise Liégault de l'Isle de Châteauneuf.	4. Marie-Louise 25 août 1710 1765 ? épouse le 16 oct. 1724 Antoine *Passeau d'Arty* — Alexis-Armand abbé d'Arty 1726—177	Françoise-Thérèse 12 mars 1712 21 avril 1765 épouse le 12 mai 1729 *Vallet de la Touche* — Armand *Vallet de Villeneuve* 1731—1794 épouse le 19 février 1768 Susanne Dupin de Francueil	1. Charles-Louis *Boulinon d'Assay* 1713 — 30 août 1748.	2. Françoise-Catherine-Thérèse *des Hayes* 1714 — 22 oct. 1756 épouse octobre 1737 *Alexandre Le Riche de la Pouplinière* [pas de postérité].	3. Louis-Marie Marc-Antoine *Boulinon de Courcelles* 3 avril 1720 18 mars 1779 épouse le 23 mai 1757 Louise-Charlotte-Françoise *de Valmalelle* de Morsan — Alexandrine-Louise 1758—1826 épouse le 1 juin 1775 le comte de Guibert † 1790

La famille Boutinon était protestante, ce qui n'est pas fait pour éclairer ses origines; le régime de la Révocation vint en effet la bouleverser et disperser ses titres et ses papiers, « si bien qu'à la fin du XVIII[e] siècle on ne savait plus de quelle province elle était sortie et qu'il avait fallu renoncer à découvrir les extraits baptistaires et mortuaires de ses principaux membres. »

Samuel Boutinon II, né en 1660, fut élevé dans la religion réformée; ses parents ne voulurent pas lui donner une éducation catholique et le roi lui refusa la survivance de la charge de lieutenant-général de l'artillerie, qu'on lui avait promise du vivant de son père[1]. Il quitta la France vers 1685 et passa à Genève où son tuteur avait dissipé tous les biens qu'il aurait pu tenir de sa famille. Puis il entra au service du roi de Danemark et devint lieutenant de dragons; rentré en France, il demeura sans emploi jusqu'à sa mort. Il épousa le 22 juin 1712 l'actrice Mimi Dan-

Caraman, III, 131—138 (notes bibliogr. p. 131).

A. N. Y 15684 (*Scellés du comte de Guibert*, 6 mai 1790).

A. S. — Registre de testaments n° 258, f° 163 (Mimi Dancourt). — Arch. de la Com. Française : *Dossier Deshayes*.

Jal, *Dictionnaire*, p. 466. — G. Desnoireterres: *Epicuriens et lettrés*. — Paris. 1879, in-16, 438—450 (Doc. d'état civil). — Ch. Nauroy : *Le Curieux*, I, 1882, 10—11. — V[te] de Bonald, *Samuel Bernard et sa descendance*. — Cte de Villeneuve-Guibert, *Le portefeuille de Mme Dupin*. — Paris, 1884, in-8°.

Nous avons complété toutes ces indications à l'aide des importants dossiers (minutes; état civil) que nous a aimablement communiqués M. Huillier, notaire à Paris, propriétaire actuel du château de Courcelles-le-Roi, qui fut la demeure de famille des Dancourt et des Boutinon. — M. le comte de Villeneuve-Guibert a bien voulu nous apporter quelques utiles précisions.

Malgré ces dernières sources plusieurs dates restent incomplètes; d'autres sont présentées sous toutes réserves; on sait combien l'état civil est flottant au XVIII[e] siècle. D'accord avec J. J. Rousseau, nous attribuons à Samuel Bernard la paternité de M[me] Dupin et de ses trois sœurs. La question, délicate, peut se discuter. Cf. de Bonald, *op. cit.* p. XLIII.

[1] Sa sœur Judith épousa le 20 avril 1671 Daniel Le Maistre de la Bretonnière. Elle eut deux filles: la première, Judith-Jeanne, épousa Isaac Le Maistre, fermier général; un fils Louis-Daniel Le Maistre de Péravy (1695—1773) fut conseiller au Parlement. — La seconde, Catherine, épousa successivement le président de Grangues, Aubert d'Aubœuf, gouverneur de Fécamp et le comte Paul de Gemelli. — Cf. Caraman, I, 491.

court, de la Comédie-Française, sa cousine germaine[1]; Florent Carton Dancourt et Thérèse Le Noir de la Thorillière, également d'origine protestante, sont suffisamment connus pour qu'il nous soit inutile d'insister sur leur personnalité. Manon Dancourt, sœur de Mimi, avait épousé, le 4 novembre 1702, Jean-Louis Guillaume de Fontaine, écuyer, commissaire-contrôleur de la marine au département de Flandre et Picardie.

Le mariage de Samuel des Hayes avait été fait, dit-on, par le duc d'Aumont qui avait des raisons particulières de s'intéresser aux deux jeunes filles, dont on lui attribuait parfois la paternité[2]. Manon et Mimi Dancourt avaient paru sur les planches de très bonne heure. Dès 1694 elles jouaient dans le prologue des *Vendanges*[3], comédie de leur père; la pièce débute par un charmant «*dialogue de Manon et de Mimi qui présentent la comédie des Vendanges à S. A. R. Madame*»:

Manon: Non ma sœur, vous avez beau faire
Je ne veux point céder mes droits;
Je suis votre aînée cette fois
Et je veux parler la première

Mimi : Bons dieux, ma sœur, que vous faites la fière
Pour avoir plus que moi treize ou quatorze mois!
Quand une fille prétend plaire
Ce n'est pas là pour l'ordinaire
Ce qui luy donne plus de droits;

Si de l'âge sur moi vous avez l'avantage,
Un peu plus de beauté m'est donnée en partage,
Je n'ay pas moins que vous d'agrément et d'esprit
Et Madame à ce qu'on dit
M'aime asseurèment davantage.....

[1] Notons que le mariage de René Vallet de Villeneuve et de Pauline de Guibert, le 12 avril 1795, réunit pour la troisième fois le sang des Dancourt et celui des Boutinon.

[2] Luynes : *Mémoires*, XV, 256.

[3] *Les Vendanges*, comédie de M. Dancourt. — Paris, chez Guillain, 1694, in-16.

THÉRÈSE DES HAYES

Par TOCQUÉ

Collection de Mme la Vicomtesse du Plessis.



Heliog Dujardin

L'année suivante on applaudissait Mimi et Manon de compagnie dans la *Foire de Bezons*, de Dancourt, musique de Gilliers. Elles débutèrent ensemble à la Comédie-Française le 10 décembre 1699[1].

M. et Mme Boutinon des Hayes habitèrent Paris pendant nombre d'années, mais nous manquons tout à fait de renseignements sur cette période de leur existence; trois enfants naquirent de ce mariage: Charles-Louis en 1713, Françoise-Catherine-Thérèse en 1714 et Louis-Marie-Marc-Antoine qui fut baptisé à Saint-Sulpice le 4 avril 1720[2]. Il est probable que la petite Thérèse passa mainte journée de son enfance au château de Passy que Samuel Bernard avait acheté en 1720 pour sa maîtresse, Madame de Fontaine; elle retrouvait là ses quatre cousines germaines qui toutes allaient devenir célèbres, dans l'histoire anecdotique du XVIIIe siècle.

Peut-être même est-ce au château de Passy que fut exécuté un délicieux portrait de Thérèse des Hayes enfant; elle est assise dans un grand fauteuil roulant, nue, le corps simplement barré d'une écharpe de soie bleue; cette figure déjà spirituelle, ce front élevé, ces yeux noirs très vifs, nous les retrouverons vingt ans plus tard dans les pastels de La Tour. Quoique les questions d'âge soient assez difficiles à discuter en pareil cas, le portrait représente une petite fille de sept ou huit ans; il aurait donc été exécuté autour de 1721[3].

La vie modeste des Boutinon des Hayes ne pouvait sans doute soutenir la comparaison avec l'existence luxueuse que menaient Mme de Fontaine et ses filles. Mais les circonstances allaient bientôt attribuer à Mimi Dancourt un vaste domaine. A la mort de Dancourt, le 6 décembre 1725, elle hérita du magnifique château de Courcelles-le-Roi, dans la paroisse de Beaulieu-sur-Loire, aux confins du Berry.

[1] Le Mazurier, I, 195—208 et II, 125—127.

[2] Minist. de la guerre. Arch. administr. Dossier Boutinon.

[3] La peinture ne peut guère être antérieure à cette date, si l'attribution à Tocqué est exacte. Ce portrait appartient à Mme la vicomtesse du Plessis, née de Villeneuve-Guibert.

Dancourt l'avait acheté le 9 juin 1714 à Mme de Morogues, née Dufaur de Pibrac; on voit encore dans un des appartements un portrait présumé de Thérèse Le Noir de la Thorillière. Les Boutinon semblent s'y être installés sur-le-champ, car il existe un acte de foi du 14 novembre 1726, hommage de Courcelles au duché de Sully, signé Boutinon des Hayes[1]. Toutefois les nécessités de sa carrière forçaient Mimi Dancourt à garder un domicile à Paris; elle habitait rue Saint-Louis-au-Marais, paroisse Saint-Germain, lorsqu'elle prit sa retraite le 13 mars 1728. Elle quittait la Comédie avec une pension de 1000 livres[2].

Quelques mois plus tard Samuel Boutinon mourait, après avoir abjuré la religion protestante; il fut enterré dans la chapelle du château de Courcelles. Sa fille Thérèse n'avait alors que quatorze ans. Elle montra, dit-on, de bonne heure des dispositions pour le théâtre, ce qui était fort naturel avec une pareille ascendance.

* * *

A partir de quelle date trouvons-nous Thérèse des Hayes installée en souveraine chez La Pouplinière? De cette influence féminine, de la présence d'une maîtresse de maison aussi personnelle devaient découler des conséquences assez importantes pour la vie musicale et mondaine du fermier général. On conçoit qu'il est impossible de donner sur ce sujet une réponse précise, mais il semble bien que Thérèse ne fut guère la maîtresse de La Pouplinière plus de trois ans avant le mariage, c'est-à-dire que la vie commune a dû commencer vers 1734.

La première lettre où Voltaire fasse mention de celle qu'il appellera bientôt Polymnie, est adressée à Thieriot le

[1] Dossiers Huillier.

[2] Arch. de la Com. Franç. — Le 26 avril 1728 Mimi Dancourt donne quittance de 13 130 livres 15 s. «pour le remboursement de sa part entière qu'elle avoit dans le fonds et établissement de la Comédie.»

6 août 1736: «Ne m'oubliez pas auprès de la muse Deshayes et d'Orphée-Rameau[1]». N'est-il pas étrange que Voltaire parle si tardivement de cette femme à laquelle musicien et gens de lettres devaient faire la cour à l'envi?

Une charmante lettre de La Pouplinière lui-même — une des rares lettres que nous possédions de lui — nous paraît, deux ans auparavant, faire allusion à son amie; le destinataire est malheureusement inconnu, mais l'épître vaut d'être publiée:

«1 Xbre 1734.

Tout cela est beau et bon, mais ce nest tout; cest quil faut que le souvenir que vous avés de nous vous rameine. Jay leu votre lettre a ma grande sœur, a notre jeune muse, a l'abbé, à tout le monde, et tout le monde me charge de vous dire que estes le plus ingrat des hommes, si vous ne vous échapés pas bientost pour revenir prendre cette place que je vous ay pour toujours donnée sous le panier de chere sœur; car noterés, que s'il est possible que je vous sois quelque chose de plus, j'aime encor mieux voir en vous un beau frère que ce qu'on apelle dans le train de paris un ami. Nous vous embrassons tous et de bon cœur; si jescrivois cecy sur ma table à souper, vous y verriez bien des signatures, mais je suis sur un noir bureau hors de chez moy et ce qui sagite et se discute actuellement à mes costés n'est rien moins qu'un baiser.

De la pouplinière[2]».

La «jeune muse» dont il est question ici ne peut être que Thérèse des Hayes; c'est le nom sous lequel la désignaient Voltaire, Thieriot, Ballot et toute la bande des beaux esprits; que La Pouplinière la cite dans son énumération entre Mme de Saffray et l'abbé Le Riche, cela n'a rien que de conforme aux mœurs du temps. Voilà donc le premier

[1] XXXIV, 101.

[2] Biblioth. de Rouen. *Collection Duputel*, no 972. Aucune adresse, aucun signe ne permet d'identifier le destinataire de cette lettre. — L'abbé est Julien Le Riche ou l'abbé Huber. — Le terme de grande sœur ne peut s'appliquer qu'à une seule personne, Mme de Saffray, plus âgée que La Pouplinière; mais cette lettre, dont l'authenticité n'est pas douteuse, est le seul document qui paraisse établir qu'elle était veuve en 1734.

document qui nous autorise à placer vers 1734 le début d'une liaison si fameuse.

Ce fut aussi le moment où Rameau donna à la jeune femme des leçons de clavecin et d'harmonie. On s'accorde à lui reconnaître un grand talent de musicienne et il semble bien qu'elle se soit attaché à son maître, à l'exclusion de tout autre, avec une singulière ardeur. « M. de La Pouplinière, dit J. J Rousseau, était le Mécène de Rameau: Madame de La Pouplinière était sa très humble écolière; Rameau faisait, comme on dit, la pluie et le beau temps dans cette maison[1] ». Et quelques années plus tard M. de Gauffecourt expliquait à Rousseau qu'il ne fallait pas sous ce toit s'attaquer à Rameau, soutenu par la vive amitié de son élève: elle était sa prôneuse en titre et ne voulait lui souffrir aucun concurrent[2]. Ces connaissances musicales n'étaient pas superficielles : Mme de La Pouplinière appartenait, comme Mme du Châtelet, son amie, à ce genre de grandes dames qui pouvaient s'enthousiasmer pour les discussions les plus scientifiques[3]. En 1737 Thérèse des Hayes fit paraître dans le *Pour et le Contre*, journal de l'abbé Prévost, un « Extrait du livre de M. Rameau intitulé *Génération Harmonique*[4] ». Après avoir analysé l'ouvrage d'une façon fort serrée et montré l'importance de la Basse fondamentale, elle concluait en ces termes: « De tout ce que je viens d'extraire, je crois que l'on jugera l'ouvrage de M. Rameau moins comme un système que comme une démonstration sensible et palpable de la musique prise dans son origine et suivie dans tous ses effets; puisque le principe sur lequel il se fonde nous est donné, comme nous l'avons dit, par la Nature et que tout en est produit Harmoniquement, Arithmétiquement, Géométriquement ». La mode était à la science et cet article austère rédigé par

[1] *Confessions*, 2e part., l. VII, 1744.

[2] Id., 1745.

[3] Notons que les lettres de Mme de la Pouplinière, encore conservées dans sa famille, parlent de musique à mainte reprise.

[4] Le *Pour et le Contre*, tome XIII, 1737, p. 34-49. Le titre exact du livre de Rameau est : *Génération harmonique ou traité de musique théorique et praque*. — Paris, Prault, 1737, in-8°. Cf. *Mercure de France*: février 1737, p. 326.

une jolie femme fit grand bruit dans le camp des «esprits»; il se créa en sa faveur un courant d'opinion tout à fait favorable.

* * *

Ce travail était habile et venait à son heure: c'était le moment où Thérèse des Hayes cherchait le moyen de se faire épouser par La Pouplinière. Celui-ci, sans doute, n'avait jamais songé au mariage qui paraissait contraire à ses principes; n'avait-il pas écrit, six ans auparavant, dans le Journal de son Voyage de Hollande?

« Les appétits charnels ne sont point du tout des chimères; ils sont essentiels à notre constitution; ils en résultent forcément comme la soif et la faim. Cependant on est libre de satisfaire et d'appaiser ceux-cy. Et pourquoi donc notre déplorable état veut-il que nous nous laissions dévorer par les autres — car je ne parle pas du prétendu remède qu'on y applique, lorsqu'on nous lie pour toute la vie à un même sujet; ce remède n'est qu'une misère de plus, intolérable comme le mal mesme, puisqu'il impose un joug sous lequel un esprit libre ne peut fléchir, puisqu'il tend à fixer l'inconstance naturelle des goûts que jamais rien n'arrestera. Orientaux mes amis, ne serez-vous jamais nos modèles[1]? »

Au reste, quelle que fût sa répugnance, on sut bien lui forcer la main. Nous n'avons malheureusement, pour cet épisode assez connu, que le témoignage de Marmontel, qui nous apparaît comme fort suspect. Marmontel appartient à cette escorte de flatteurs qui fut en lutte ouverte et pendant nombre d'années, avec la famille de La Pouplinière; il quitta la maison de son hôte en février 1753, mais ne s'en retira définitivement que pendant l'été de 1759, mis à la porte, avec Vaucanson et quelques autres, par la seconde femme du fermier général. Les Mémoires ont gardé le marque d'une pareille exécution; s'il ajoute peu aux faits, Marmontel a sa façon bien personnelle de les interpréter; on devine la

[1] Ms. pp. 106, 107.

rancune qui se cache sous cette prose paternelle et cette apparente bonhomie.

Il suffira de rappeler que Thérèse des Hayes eut l'habileté d'intéresser à sa cause Madame de Tencin qui, par son influence personnelle et par celle de son frère le cardinal, «disposait d'un crédit obscur, mais puissant» auprès du ministre Fleury. Une pareille démarche était faite pour séduire Mme de Tencin qui avait, sur le tard, la manie des mariages[1] et, par une pente bien naturelle après ses aventures, inclinait à protéger la vertu.

L'occasion ne se fit pas attendre: le bail des Fermes générales, fait à Nicolas Desboves en 1730 touchait à sa fin; La Pouplinière alla solliciter Fleury pour être compris dans le nouveau bail qui devait se signer à la fin d'octobre; c'est alors que le ministre, après lui avoir malicieusement posé quelques questions sur Mlle des Hayes, le mit en demeure de renoncer à sa place dans les Fermes ou d'épouser sa maîtresse[2].

La Pouplinière n'hésita pas entre cette alternative et passa par le mariage. Mais il ne faudrait pas croire que cette décision lui fut si pénible qu'on veut bien le dire. On a souvent parlé de mésalliance; c'est faire une lourde erreur: les Dancourt et les Boutinon étaient aussi bien nés que les Le Riche; Samuel Boutinon et son père avaient tenu un rang fort honorable dans la noblesse d'épée; le seul reproche que les contemporains firent au fermier général, ce ne fut pas de s'abaisser à un pareil mariage, mais d'épouser une «princesse de coulisse», avec tous les risques et périls que comporte cet emploi. D'ailleurs la famille où il entrait offrait déjà en 1737 quelques noms connus: La Pouplinière devenait le cousin germain du marquis de Barbançois, de Claude Dupin, son ami depuis longtemps, de MM. Passeau d'Arty et Vallet de la Touche; il entrait en étroites relations avec Samuel Bernard, ce qui ne devait

[1] Elle maria Th. de Silhouette avec Mlle Astruc et s'occupait de Mlle Geoffrin. Cf. P. M. Masson : *Madame de Tencin*. — Paris, 1909, in-16, p. 123.

[2] Marmontel, *Mémoires*, I, 293 et suiv. En pareil cas on priait simplement le fermier général d'envoyer au roi sa lettre de démission.

pas déplaire à un financier. Bref, si la dot de Thérèse des Hayes était mince — et nous avons tout lieu de le supposer — il est certain que ce mariage forcé présentait des avantages de famille et de relations fort appréciables pour un homme comme La Pouplinière.

La meilleure des excuses était enfin qu'il aimait sa maîtresse et en était aimé. Evidemment, ni l'un ni l'autre ne ressentait la grande passion qui semble éternelle. La Pouplinière était connu dans son temps pour la rapidité et les brusques variations de ses amours; quelques mois après son second mariage, en 1759, il se montrait «comme ennuyé de son nouvel état, preuve de son inconstance[1]». Là, comme en toute chose, il se révéla toute sa vie le plus capricieux des hommes. Mais enfin il est incontestable qu'en 1737 il était amoureux de Thérèse des Hayes: tout le prouve, et l'empressement qu'il mit à réaliser le mariage et les prévenances, la richesse, le cadre somptueux dont il se plut à entourer sa femme pendant dix ans. Personne ne s'y trompa, et le duc de Luynes écrivait en 1756: «Monsieur de La Pouplinière s'était marié par amour[2]».

Quant à Thérèse, elle aimait son mari et lui resta longtemps fidèle. La différence d'âge ne pouvait guère la décourager: évidemment La Pouplinière venait d'avoir quarante-quatre ans, vingt et un ans de plus qu'elle; il n'était pas beau et sa santé ne laissait pas d'être délicate, mais on le savait aimable, spirituel, homme du monde autant qu'on pouvait l'être sous Louis XV; le prestige de sa fortune et de sa situation venaient encore rehausser des qualités naturelles incontestables. Au reste, c'est Thérèse des Hayes elle-même qui nous éclaire sur ses sentiments, dans cette lettre qu'elle écrivit plus tard au duc de Richelieu: «Suis-je sûre de mériter que vous m'aimiez toujours? Mon cœur, je le crois; mais je le croyais aussi il y a dix ans. Il n'y a aucune comparaison, mais je suis la même femme[3]».

[1] *Suite des Anecdotes...*

[2] *Mémoires*, t. XV, p. 255 (29 octobre 1756). — Voir aussi sur ce point les *Mémoires pour servir à l'hist. du publicanisme moderne* et les *Mémoires du prince de Montbarrey*, t. I, p. 106.

[3] Cité par le marquis de Ségur, *Une aventure d'amour*.

Peut-être même La Pouplinière avait-il eu parfois l'intention d'épouser sa maîtresse, avant d'être pressé par le cardinal Fleury? C'est là un chapitre sur lequel un homme s'interroge en pareil cas; la jeune femme ne manquait pas d'amis influents pour plaider sa cause; elle pouvait compter sur ses «académiciens» comme Thieriot, et peut être sur Voltaire. En 1745 Gauffecourt expliquait à Rousseau que l'abbé Huber «sincère ami de M. de La Pouplinière avait fait tous ses efforts pour l'empêcher d'épouser cette femme». L'intervention de l'abbé Huber doit donc se placer avant celle du cardinal Fleury qui fut en somme définitive. Il est probable que la chose était dans l'air et que le ministre ne fit que hâter les conclusions[1].

* * *

Le mariage suivit de peu cette entrevue : la signature du contrat fut-elle précédée de la petite comédie que nous raconte Marmontel? Mimi Dancourt et sa fille furent conduites mystérieusement chez le notaire Fortier, lequel habitait du reste à quelques mètres, au coin de la rue de Richelieu et de la rue des Petits-Champs: lecture de l'acte, surprise, attendrissement, embrassade générale! Laissons cette scène, assez conforme aux goûts de théâtre du fermier général, et voyons le contrat lui-même qui aura son importance dans la suite de cette histoire:

«Du contrat de mariage passé devant Fortier, notaire au Châtelet de Paris, le 5 octobre 1737, entre Me Alexandre Jean

1 Il faut sans doute attribuer un rôle assez important à Louis-Charles Boutinon d'Assay, frère aîné de Thérèse des Hayes, qui était à la même époque secrétaire du cardinal de Tencin. Le 10 mars 1741 il fut nommé à la recette générale du tabac à Paris (Bail Forceville); sa mère, qui habitait alors le château de Saint-Vrain fit «obliger et hypothèquer pour raison dudit cautionnement et jusques à concurrence de la somme de 200 000 l., tous ses biens généralement quelconques... et spécialement sa terre et seigneurie de Courcelles-le-Roy de valeur de 150 000 l.... ». (*Minutes Fortier*) Louis-Charles Boutinon se retira quelques années plus tard à Courcelles où il mourut en 1748.

Joseph Le Riche de La Pouplinière, écuyer, Sgr. de Saint-Vrain, l'un des Fermiers généraux de S. M. demeurant à Paris, rue Neuve-des-Petits-Champs et paroisse Saint-Eustache, fils de défunt Alexandre Le Riche et de dame Magdeleine Thérèze Le Breton son épouse, ses père et mère d'une part.

Et Damlle Françoise Catherine Thérèze Boutinon Deshaies, majeure, fille de défunt Samuel Boutinon et de dame Marie Michelle Carton son épouse, demeurant à Paris susdite rue Neuve-des-Petits-Champs et paroisse Saint Eustache d'autre part a été extrait ce qui suit:

Il n'y a point de communauté.....

Et pour l'amitié que les dits Sr et Demlle ont dit se porter et voulant s'en donner des marques, ils se sont par ces présentes fait donation entre vifs et irrévocable l'un à l'autre et au survivant d'eux, ce acceptant respectivement, de tous les biens meubles et immeubles, acquets et conquets et propres et généralement quelconques qui se trouveront appartenir au jour du décès du premier mourant d'eux, pour en jouir par le survivant en pleine propriété, pourvu toutefois qu'il n'y ait aucun enfant vivant dudit mariage[1]. »

La cérémonie dut avoir lieu à Saint-Eustache dans la troisième semaine d'octobre 1737, mais nous n'avons pu en retrouver la date précise. Le commissaire Dubuisson le relate en ces termes laconiques: «M. Le Riche de la Popelinière, l'un de nos milords de la finance, a épousé publiquement cette semaine la Mimi Dancourt. C'est un c... de de plus[2]».

Voltaire s'étend plus longuement sur le sujet dans sa lettre à Thieriot du 3 novembre 1737: «Je lus, il y a un mois, le petit extrait que Mlle Deshayes avait fait de l'ouvrage de l'Euclide-Orphée et je dis à Mme du Châtelet: je suis sûr qu'avant qu'il soit peu Pollion épousera cette muse là. Il y avait dans ces trois ou quatre pages une sorte de mérite peu commun; et cela, joint à tant de talents et de grâce, fait en tout une personne si respectable qu'il était impossible de ne pas mettre tout son bonheur et toute sa gloire à l'épouser. Que leur bonheur soit public, mon cher

1 *Minutes Fortier.* — Cf. A. N. Y 365 (Insinuation du 17 juillet 1747).

2 *Lettres au marquis de Caumont*, p. 392, (daté du 25 octobre 1737). — Noter la confusion courante entre la mère et la fille.

ami et que mes compliments soient bien secrets, je vous en conjure. Je souhaite qu'on se souvienne de moi dans votre temple des Muses[1] ».

Voltaire était évidemment très favorable à la jeune femme et parlait souvent d'elle à la marquise du Châtelet. Celle-ci écrivait de Cirey à Thieriot, le 6 avril 1738: « Je vous supplie de remercier Monsieur de la Pouplinière de sa recette . . . . je suis charmée que vous parliez affirmativement de votre voyage ici. Il serait bien beau à M. et Mme de la Pouplinière de vous y conduire, puisqu'ils viennent en Champagne. . . . . Château-Thierry d'ailleurs n'est pas loin d'ici et je serais charmée de connaître une personne d'un mérite aussi extraordinaire que madame de la Pouplinière; je vous prie de l'en assurer et d'être persuadé du plaisir que je me fais de vous voir[2] ».

La nouvelle du mariage fut généralement bien accueillie par les amis du fermier général et dans les cercles mondains; aucun document ne nous permet d'indiquer ce que la famille même en pensa, mais les rapports restèrent toujours fort corrects, sinon cordiaux, jusqu'en 1748.

* * *

La présence de cette maîtresse de maison que Voltaire appelait la musicienne, la chimiste, la philosophe, favorisa les brillantes réunions de l'hiver de 1737-1738. Aussi bien Mme de La Pouplinière avait-elle assez de talents pour se concilier les uns et les autres.

Deux pastels de La Tour nous ont conservé sa vivante image; dans le premier, qui n'est sans doute qu'une préparation, elle est assise à une table, le menton appuyé sur la main droite; elle lit un cahier de musique ouvert devant elle, dans une attitude assez familière aux portraitistes du XVIIIe siècle[3]. Le second pastel — un des plus beaux du

[1] T. XXXIV, p. 338.

[2] *Lettres*, p. 191. — Voir encore la lettre à Maupertuis du 20 janvier 1739 (Ib, p. 304) et au comte d'Argental en mars 1739 (p. 342). — Le projet se réalisa et fut l'origine de relations d'amitié entre les deux femmes

[3] Musée La Tour à Saint-Quentin, n° 8.

maître — la représente dans un grand fauteuil, le regard rêveur, le corps penché légèrement en avant, comme pour suivre la fuite d'insaisissables souvenirs, pendant que ses mains tournent les pages d'un cahier de musique; très vifs dans le premier portrait, les yeux noirs se voilent dans le second d'un ombre de tristesse; l'ensemble du visage, sans réelle beauté, marque infiniment de charme et d'esprit; on devine les cheveux bruns sous la poudre qui les couvre, assez légère; dans toute la personne, petite, délicate, sous le chatoiement des étoffes bleues et roses, on sent je ne sais quoi de mobile, de passionné, d'inoubliable[1].

C'est le prestige de son intelligence qui frappait d'abord ses hôtes; Voltaire lui rend hommage en plus d'un endroit; Marmontel, qui ne lui est pas favorable, accumule les épithètes; il s'étonne devant «cette heureuse facilité de mémoire et d'intelligence . . . cette verve d'éloquence qui tenait de l'inspiration . . . . cet accord de l'esprit et du goût». Sous ces dehors brillants, d'autres découvrent de graves défauts; elle est «méchante et adroite», disait à J.-J. Rousseau l'abbé Huber[2] et Mme du Deffand renchérit: «menteuse, romanesque, intrigante[3]». Elle ne semble pas avoir été méchante, ni menteuse au-delà du nécessaire, mais romanesque à coup sûr, et probablement adroite, entêtée, orgueilleuse. Elle mène avec habileté les négociations délicates qui aboutissent à son mariage; plus tard, dans des circonstances difficiles, elle calcule les avantages, profite de la situation et en sort finalement à son honneur[4].

Cette intelligence, qui resta sans cesse calme et maîtresse d'elle-même, est en perpétuel conflit avec une sensibilité toujours en éveil, une humeur instable et passionnée. Elle ne

[1] Collection de M. le comte de la Blotterie.

[2] *Confessions*, 2° part., livre VII, 1745.

[3] *Correspondance*, I, 121. L'épithète de romanesque nous semble parfaitement choisie pour caractériser cette tête vive, comme dit Marmontel.

[4] Pour le caractère de Mme de la Pouplinière, il faut se reporter aux belles lettres qu'elle écrivit au maréchal de Richelieu et qui sont conservées à la Bibliothèque de Rouen (Collection Leber, n° 3334). Ces trois lettres ont été publiées pour la première fois dans l'ouvrage de M. de Lescure : *Les Autographes et le goût des Autographes en France et à l'Étranger.* — Paris, 1865, in-8°, pp. 327—331. Nous y avons ajouté quelques éclaircissements dans un

fait rien, elle ne désire rien à demi: «Mon cœur, mon sang est encore d'une agitation la plus vive. Je suis d'une sensibilité et d'une vivacité à me jeter par la fenêtre. . . . Mon imagination est toujours en mouvement. Ce sont des projets, des craintes, des langueurs, des fureurs; je suis folle! . . . . Cet animal [La Pouplinière] l'autre jour disoit: «Votre frère est heureux, il n'a que les ondulations de la sensibilité, il n'en a pas les vagues. Ah, c'est bien moi qui les ai, ces chiennes de vagues![1] » Et encore: «je ne désire jamais foiblement jusqu'à un verre d'orgeat, mais je m'en passe quand j'y vois la moindre difficulté et ma vie en est tissue, je ne me rebutte pas si facilement pour tout: il y en a qui m'obstine et que je surmonteray ou j'y moureray[2]». Elle met une sorte de passion jusque dans ses rancunes: «Rien ne s'émousse ny ne s'efface de ma teste, j'en ay les preuves les plus aiguës à tout moment et pour tout proportionément[3]».

Moins sensuelle que sentimentale, elle semble plutôt née pour faire une amie qu'une maîtresse; elle aima sans doute La Pouplinière d'un amour de tête, et Marmontel nous affirme qu'elle était froide, ce qui se concilie assez naturellement avec les élans désordonnés de son cœur. — Si son caractère offrait au total un mélange de qualités plutôt contradictoires, tout venait se concilier dans ce seul sentiment: la sincérité, une forme de sincérité très féminine qui n'excluait ni la diplomatie, ni la coquetterie, mais qui restait pourtant réelle et profonde, toujours acharnée à la poursuite de «ces expressions et ces sentimens qui partent de l'âme et qui font autant de plaisir à écrire qu'à lire[4]».

article du *Mercure de France* en 1912. Notons qu'il n'est pas du tout sûr que la lettre de Richelieu publiée par M. de Lescure p. 326 soit adressée à Mme de la Pouplinière. — Voir encore l'article du marquis de Ségur: *Une aventure d'amour* et notre étude sur les dernières années de Mme de La Pouplinière publiée par la *Revue de Paris* en 1912

[1] *Catalogue d'autographes provenant du cabinet de M. A. Martin.* Paris, 1842, in-8°, p. 25, n° 146.

[2] *Mercure*, 1912, p. 104.

[3] *Ib.*, p. 102.

[4] *Ib.*, p. 100.

CHAPITRE VII

L'HOTEL DE LA RUE DE RICHELIEU

Les premières années du mariage de La Pouplinière furent troublées par des affaires d'argent compliquées qui le brouillèrent avec son frère M. de Cheveigné; ces procès eurent une assez grande répercussion sur les relations mondaines, pour qu'il soit nécessaire d'en retracer rapidement la marche[1]. L'association de 1721 avait été renouvelée sans incidents en 1732; mais au moment de la signature du bail Forceville en 1738, La Pouplinière signifia à son frère, par un acte du 30 septembre, que leur association était terminée et il s'offrit à lui remettre «tout ce qui pouvait lui revenir soit par fonds d'avances, soit autrement ». «Jusqu'à ce temps les deux frères vivaient très bien ensemble, étaient des mêmes parties. Monsieur de La Pouplinière montrait de l'humeur quand son frère lui demandait de l'argent; il le payait cependant, mais par petites parties et lui cachait plusieurs intérêts ou répartitions[2]». Le 14 octobre, M. de Cheveigné exige des comptes, faute de quoi l'acte de

[1] Voir à la Bibliographie le détail des factums utilisés; nous suivons pour le récit la *Transaction* du 6 juillet 1754 (*Minutes Fortier*) qui offre le meilleur résumé de l'affaire.

[2] *Suite des Anecdotes et Remarques.*

1732 restera valable[1]; le 23, La Pouplinière somme Cheveigné de se trouver chez le notaire Fortier pour y recevoir 180 000 livres; Cheveigné refuse et le 16 février 1739 assigne son frère aux fins de rendre compte de sa gestion financière; grâce au contrôleur Orry, il obtint à cet effet, le 16 mars 1739, un arrêt du procureur général de la Cour des Aides.

L'affaire fut évoquée au Conseil du Roi le 5 mai et le 7 juillet 1739; l'arrêt du 7 juillet nommait, suivant l'usage, une commission extraordinaire composée de MM. Duhamel, Visinier et Normand. Dans une requête adressée à la commission le 3 septembre, La Pouplinière proposait une transaction; le 4, un jugement provisoire intervint: La Pouplinière fut condamné à payer à la première sommation 296 849 livres et s'exécuta. A cette date s arrête la première phase de l'affaire, dont l'origine venait évidemment de l'absence de comptes réguliers entre les deux frères; peut-être les dépenses de La Pouplinière absorbaient-elles trop vite une partie des bénéfices.

Le débat prit bientôt une tournure plus générale qui intéressa toute la compagnie des Fermes. M. de Cheveigné déposa une demande en continuation de société et il demanda «que les Fermes du Tabac, de Lorraine et du Barrois fussent déclarées avoir été comprises dans ladite société dès le contrat de 1721[2]». Or c'étaient là trois Fermes

[1] Le même jour, par exploit, une saisie fut opérée chez La Pouplinière sur requête de Gaultier, receveur général des Fermes. A. N. — V[7] 273. Mainlevée le 4 septembre 1739.

[2] Précisons en quelques mots la situation de cette Ferme du Tabac. Réunie aux autres Fermes en 1680, elle en fut distraite le 17 septembre 1697 par un bail particulier fait à Nicolas du Plantier (1 500 000 l. plus 100 000 l. pour différents droits afférents aux Fermes générales). En 1718, le bail du tabac fut passé à la Cie des Indes; après un bail particulier à Éd. Duverdier en 1722, la Cie des Indes eut la régie de cette Ferme, sous le nom de Pierre Le Sueur, du 1er octobre 1723 au 30 septembre 1730. Au bail Carlier, le 1er octobre 1730, les Fermes générales entrèrent en possession de la Ferme du tabac qui rapporta alors 7 500 000 l. pendant les quatre premières années du bail et 8 000 000 pendant les autres.

Cf. Guyot, *Répertoire de jurisprudence*, XVI, 635 et suiv. — Sur l'affaire de 1740: Luynes, *Mémoires*, XI, 140.

particulières, non comprises dans les Fermes générales jusqu'en 1730. La Pouplinière répondait avec raison « que l'association de Cheveigné pour la Ferme du Roi n'avait pu lui tenir lieu d'une association particulière pour la Ferme du Tabac, alors qu'elle était prise à Bail par la Compagnie des Indes ». La Pouplinière transmit au conseil du Roi toutes les pièces du procès et un arrêt du 14 août 1741, obtenu grâce aux démarches de sa femme, évoqua l'affaire devant une nouvelle commission de trois membres. Cheveigné fut débouté de ses prétentions le 13 mars 1742 et malgré ses protestations, formulées dans une requête du 14 août, l'arrêt fut confirmé le 11 septembre.

Tous ces débats n'avaient pas arrêté un minutieux réglement de comptes entre les deux associés; La Pouplinière fut condamné à plusieurs reprises et le 19 février 1742 on l'autorisa à consigner le montant des sommes dues à son frère.

Il s'en suivit une accalmie; mais en juillet 1749 Cheveigné revint à la charge, formulant une requête en cassation de l'arrêt de 1742; il fut débouté le 8 juin 1751. Il protesta et la discussion menaçait de s'éterniser, lorsque « des amis communs s'entremirent pour la conciliation à laquelle lesdits sieurs de La Pouplinière et de Cheveigné se sont trouvés réciproquement disposés ». La Pouplinière avait hâte d'en finir; il reçut Trudaine et d'Aguesseau, leur confia sa cause et l'on conseilla un accommodement à Mme de Cheveigné, pendant que son mari était exilé à Bourges avec le Parlement. On s'en remit à l'arrêt du 19 février 1742, abstraction faite de toute la procédure ultérieure, et le désistement de Cheveigné fut obtenu, le 4 juillet 1754, moyennant la somme de 400 000 livres que La Pouplinière s'obligeait à payer dans la huitaine et dont on lui donna reçu le 12 juillet. Cheveigné ratifia cet arrangement le 13 septembre 1754 et la paix se rétablit dans la famille. Ainsi se termina cette affaire « que la chicane, dit notre héros, avait su engloutir dans un abîme de procédures ». Elle n'avait pas laissé dans l'indifférence l'administration financière; un arrêt du 17 août 1759 supprima tous intérêts,

bénéfices et associations au profit des personnes non employées dans la Ferme générale[1].

* * *

Nous avons dû, pour suivre ce différend jusqu'au bout, anticiper de quelques années; revenons aux débuts du mariage de La Pouplinière. Le ménage se trouvait sans doute à l'étroit rue des Petits-Champs, puis qu'on le voit en 1739 s'installer en face de la Bibliothèque du roi, dans cet hôtel de la rue de Richelieu qui allait devenir un des centres de la vie artistique et mondaine. La maison qui occupait le n° 59 actuel de la rue de Richelieu avait été bâtie par Villedo en 1662[2]. Le fermier général Jean-Rémi Hénault qui l'habitait depuis 1719, y mourut le 4 septembre 1737. Les plans du Papier terrier du roi en 1700 nous renseignent sur la place exacte de cet immeuble et des immeubles voisins[3]. Le 61 actuel de la rue appartenait au Sr Cadeau, conseiller à la cour, le 57, au Sr Tarade[4]; au coin de la rue de Richelieu et de la rue des Petits-Champs se trouvait «une maison à deux boutiques où est pour enseigne la Belle-Etoile, appartenant à la dame Garot[5]»; le n° 18 de la rue des Petits-Champs, immeuble du sieur Mazière, communiquait par derrière avec l'hôtel Villedo. Le plan de Turgot indique l'aspect extérieur de ce dernier; une façade régulière, sans style, percée de 5 fenêtres; une cour où les voitures pouvaient évoluer à l'aise, et c'est tout[6].

Ce fut le 5 septembre 1739 que Jeanne Villedo, fille majeure, vendit à La Pouplinière «une maison sise rue de

[1] *Encycl. méthod.* Finances, I, 124.

[2] Vitu, op. cit.

[3] A. N. — Q1* 1099[6]. — *Papier terrier du roi*, tome IV. (Quartier de la ville), f° 30 v°, plan de la rue de Richelieu; f° 126 v°, rue des Petits-Champs.

[4] Id. f° 35 v°.

[5] Id. f° 36. — C'est là qu'habitait le notaire Fortier.

[6] D'après Vitu, l'hôtel aurait été rebâti par La Pouplinière; nous n'avons trouvé aucun fait qui pût justifier cette assertion.

Richelieu en laquelle led. Sr de La Pouplinière est demeurant, avec toutes ses dépendances, ainsi qu'elle se poursuit et comporte et en l'état qu'elle est, sans aucune exception ni réserve, de laquelle maison ledit Sr de La Pouplinière n'a désiré qu'il fût fait plus ample désignation, disant le bien connaître pour y être demeurant, dont il est content[1] ».

Mlle Villedo avait fait bail à vie le 6 décembre 1720 au président Hénault qui donne acte de son désistement. — La jouissance commence au 1er juillet 1739; le prix de vente est de « 105 000 livres, francs, deniers » payables par La Pouplinière au président Hénault, vu les dettes contractées par les Villedo envers le fermier général Hénault et sa femme. La Pouplinière paye comptant 5000 livres et s'engage à servir 5000 livres de rente à Hénault et à ses héritiers[2].

Ainsi La Pouplinière s'était installé dans la maison quelque temps avant le bail, ce qui est bien fâcheux pour nous, puisque cette situation évite une description des lieux qui eût été d'un grand intérêt.

Le registre des *scellés* nous permet cependant de reconstituer l'hôtel, tel qu'il était installé à la mort de La Pouplinière, et il est à présumer que les dispositions essentielles n'en avaient pas été modifiées après 1739.

On trouvait au premier étage sur la rue, la salle à manger garnie de meubles de velours d'Utrecht jaune et de « quinze tableaux de toute grandeur représentant différents sujets ». Puis c'était la « salle de compagnie », avec ses meubles de satin broché à fleurs, « un clavecin de bois façon de la Chine, deux groupes représentant chacun une nymphe ». Un salon plus petit, également sur la rue, se trouvait à l'angle de la maison et donnait sur une antichambre. En

[1] *Minutes Fortier.*

[2] Signé : Janne Villedo, Hérault, Le Riche de La Pouplinière, Fortier, Michelin. — Il est intéressant de constater dès à présent que La Pouplinière ne put amortir sa dette envers le président Hénault : dans son testament du 1er novembre 1762 il recommande de prélever sur son héritage la somme de cent mille francs pour remettre à Hénault. Celui-ci fit opposition le 10 décembre et déduisit ses moyens le 4 février 1763 (*Scellés*).

face s'ouvrait la chambre à coucher de La Pouplinière avec «un lit de satin»; un petit escalier faisait communiquer cette pièce avec l'appartement de premier valet de chambre situé à l'entresol; une petite galerie aboutissait au cabinet de travail du maître où l'on remarquait la bibliothèque et de nombreux cartonniers. Ces dernières pièces donnaient sur la cour.

La disposition du second étage était à peu près identique: la chambre à coucher de Mme de La Pouplinière se trouvait sur la cour, au-dessus de la chambre de son mari; en traversant un vestiaire, on arrivait au cabinet de toilette sur la rue; c'est la pièce qui fut illustrée par les exploits du maréchal de Richelieu: elle était tendue de damas bleu avec une paire de rideaux assortis; on y remarquait cinq tableaux au mur, trois fauteuils, « un trumeau de cheminée composé de six morceaux, renfermé dans son cadre de bois doré, un clavecin de bois peint en noir et façon de la Chine couvert d'un tapis de damas rouge, une toilette, table, dessus de toile de dentelles, tapis de velours rouge à galons d'or long de trois doigts, une écritoire en bois de marqueterie avec ornements de cuivre, un coin de parquetterie avec son dessus en marbre ».

A droite de ce cabinet de toilette, appelé aussi cabinet de musique, était une pièce à deux fenêtres sur la rue, puis l'appartement de la première femme de chambre et une dernière salle dont l'emploi n'est pas indiqué.

Le troisième étage renfermait un petit logement, quatre chambres d'amis et les chambres de domestiques ; au rez-de-chaussée, le portier, les écuries et remises[1].

Cette installation fut complétée quelques années plus tard par l'achat de la maison portant aujourd'hui le n° 18 de la rue des Petits-Champs; elle consistait en «cour, puits, remise de carrosse, écurie, cuisine et salle par bas, trois étages de chambres et greniers au-dessus et aisance, appartements et dépendances». Charles-Louis, comte de Carvoisin, brigadier des armées du roi, enseigne de la 1re Cie des Mousquetaires et sa femme Renée-Jeanne-Charlotte d'Arta-

[1] *Scellés*, 3—11.

guiette, demeurant rue d'Antin, la vendirent à La Pouplinière le 14 mars 1757, pour la somme de 36200 livres, qui fut payée le 3 juin[1]. Le comte de Carvoisin était le gendre de J. B. Martin d'Artaguiette, le joyeux compagnon du voyage de Hollande et avait hérité la maison de son beau-père, gros propriétaire dans le quartier. L'acte de vente stipulait que les boiseries, glaces et décorations devaient revenir à la famille de Carvoisin. Cet immeuble offrait de grandes commodités, puisque la cour communiquait avec le jardin de la rue de Richelieu. La Pouplinière y logea ses musiciens et quelques hôtes de passage.

Etabli désormais dans un hôtel digne de sa fortune, le fermier général organisa définitivement sa maison et son service. Il eut un nombreux personnel composé d'un secrétaire, un maître d'hôtel, une femme de charge, un aide d'office, un garçon d'office, un chef de cuisine, un aide de cuisine, un rôtisseur, un garçon de cuisine, un premier valet de chambre, un valet de chambre chirurgien, deux cochers, deux laquais, un postillon, deux portiers et un frotteur. Mme de La Pouplinière utilisait pour son service personnel un valet de chambre, deux femmes de chambre et deux laquais. Il y eut de nombreux chevaux dans les écuries et plusieurs voitures dans les remises[2]; jusque-là La Pouplinière avait surtout usé de carrosses de louage[3].

* * *

Les années qui suivirent l'inauguration de l'hôtel furent parmi les plus brillantes qu'ait connues le fermier général: c'est alors qu'il entre en relations suivies avec des peintres et des graveurs, avec Carle Van Loo et La Tour. La pré-

[1] *Minutes Fortier*; le comte de Carvoisin avait épousé Mlle d'Artaguiette le 14 avril 1749. Il devint maréchal de camp en 1758. Il avait dû être camarade de La Pouplinière dans les Mousquetaires gris.

[2] Pour le détail cf. Campardon, *La cheminée*, 77—78.

[3] *Minutes Fortier*, 31 août 1733. — Bail de carrosse par le Sr Cardoz à M. de La Pouplinière.

sence de Carle Van Loo chez La Pouplinière s'explique au double point de vue artistique et musical. Pensionnaire de l'Académie de France à Rome, Carle Van Loo s'était arrêté à Turin où il avait fait la connaissance d'Anne-Marie-Christine Somis, cantatrice célèbre, fille du violoniste Lorenzo Somis [1]. Il l'avait épousée en 1733 et l'avait ramenée à Paris où la fraîcheur et le charme de sa voix firent merveille dans les concerts particuliers. On l'entendait place Vendôme, chez le prince d'Ardore, ambassadeur des Deux Siciles, mais son nom n'apparaît guère chez le fermier général avant 1739. Jusqu'en 1753 M. et Mme Van Loo furent les hôtes assidus de la rue de Richelieu et ne quittèrent la maison qu'avec Rameau et l'avocat Ballot. Il est assez étrange qu'aucun tableau de Carle Van Loo ne paraisse se rattacher à ce long séjour, si l'on en excepte certaines turqueries que pouvait admirer La Pouplinière. Encore ne faudrait-il pas trop insister sur ce point; il est possible que tel concert turc soit inspiré par l'orchestre de Rameau; mais on ne saurait oublier que le peintre était lui-même fort épris de musique et donnait des séances appréciées place du Vieux-Louvre.

C'est enfin l'année 1739 qui marque le début des relations avec La Tour: on sait combien la vie de cet homme au génie étrange renferme encore de lacunes et d'obscu-

[1] L'édition des œuvres de G. B. Somis, frère de Lorenzo, annoncée comme le premier volume des Monuments de l'art musical en Italie, viendra peut-être jeter quelque lumière sur la généalogie des Somis qui reste fort embrouillée. Le *Mercure de France* (juin 1738, I, 1116) dit la famille originaire de Marseille. Nous n'avons pu établir la parenté des Somis avec les Canavas que plusieurs actes traitent de cousins.

Christine Somis était née à Turin le 14 août 1704 (Cf. *Bull. Soc. Hist. Art français*, II, 1876, p. 86). Elle mourut place du Louvre le 12 avril 1785, vingt ans après son mari (Arch. Seine. *Fonds Bégis*). Le musée de Besançon, *Coll. Pâris*, possède un beau portrait d'elle dessiné par Carle Van Loo; l'extrême jeunesse répandue sur cette spirituelle physionomie permet de dater l'œuvre des premières années du mariage, 1734 ou 1735. — Cf. la lithographie de Legris : Van Loo et sa famille, d'après le tableau de Versailles.

On a beaucoup écrit sur la voix de « rossignol » de Mme Van Loo. De Brosses l'entendit en Italie, Marmontel à Passy et J. J. Rousseau chez Mussard. Cf. Marpurg, *Historisch-Kritische Beiträge*, I, 236.

A Paris elle semble avoir révélé les procédés italiens de la vocalisation ; Mlle Fel et Mlle Petitpas furent ses élèves. Cf. Castil-Blaze, *Académie de musique*, I, 159.

rités. Il n'avait commencé à exposer qu'en 1737 et cette année-là son portrait de Restout avait, selon le rapport du *Mercure*, fait une grande impression sur le public; au salon de 1739 le «Père Fiacre» avait eu un succès très populaire. Il est donc probable que, maître d'un talent consacré, il fit à cette époque son entrée chez le fermier général: c'est dans cette société que nous le voyons évoluer désormais; il expose en 1741 le portrait du président de Rieux, fils de Samuel Bernard; en 1742, Mlle Sallé, l'abbé Huber, la présidente de Rieux, née de Boulainvilliers. On a souvent fait état d'un billet adressé à La Tour par le comte d'Egmont le 30 août 1742:

«Si vous voulez vous trouver ce soir, Monsieur, à l'Opéra-Comique, comme nous sommes convenus hier au soir, je vous mènerai à Passy et je vous ramènerai après le souper[1]....» Le comte d'Egmont sollicite, dit-on, l'honneur de mener le peintre chez La Pouplinière. Or La Pouplinière n'a loué Passy qu'en mai 1747 et le comte Casimir d'Egmont-Pignatelli n'a occupé lui-même qu'en 1756 la propriété de la rue Berton. Le rapprochement des dates pourrait indiquer que le comte d'Egmont conduisait La Tour au château de Samuel Bernard, chez le président de Rieux, ou chez quelque hôte illustre de Passy: les Grimaldi-Monaco, la marquise de Saissac. Ce billet montre en tout cas que La Tour fréquentait le théâtre et qu'il put retrouver chez La Pouplinière une foule d'actrices comme Mlles Clairon, Dangeville, Camargo, Sallé, Puvigné, etc...

Il dut exécuter vers cette époque deux chefs-d'œuvre qui figurent au Musée La Tour à Saint-Quentin et qui nous intéressent tout spécialement: les portraits de M. et Mme de La Pouplinière[2]. Peut-on les dater d'une façon approximative?

[1] Ch. Desmaze: *Le reliquaire de M. Q. de La Tour.* — Paris, 1874, in-16, p. 11.

M. Tourneux: *La Tour.* S. d. (1904), in-8°, p. 85. — La Tour loua en 1750 une maison de campagne à Auteuil (59, rue d'Auteuil) et la revendit à Mme Helvétius en 1772.

[2] Deux pastels à Saint Quentin; un portrait de Mme de La Pouplinière dans une collection particulière; ils ne figurent dans aucun salon, mais on sait que La Tour catalogue souvent plusieurs œuvres sous un même numéro.

Ils ne sauraient se placer avant 1740, année où La Tour est parvenu à la notoriété et où La Pouplinière termine sa nouvelle installation; ils n'ont guère pu être exécutés après 1745; à ce moment la désunion commence à se glisser dans le ménage du fermier général et un certain trouble règne dans toute la maison. Remarquons enfin que de 1746 à 1753 La Tour se consacre volontiers aux amis de La Pouplinière; voici, en 1746, Duval de l'Epinoy, en 1747, le maréchal de Saxe, le maréchal de Lowendal, en 1751, Silvia Balletti, en 1753 Mme de Mondonville; le fermier général avait sa place marquée avant cette série. Nous supposerons donc que La Tour a travaillé à ces pastels entre 1740 et 1745 et que les trois portraits sont peut-être contemporains de celui de Mlle Sallé, exposé en 1742.

Après la question de date, il subsiste dans les œuvres même un problème assez délicat: en 1742 Mme de La Pouplinière avait 28 ans et c'est aussi l'âge que les deux tableaux semblent indiquer; la «préparation» est antérieure au grand pastel où l'attitude rêveuse correspond assez bien à ce que la psychologie de Thérèse des Hayes pouvait inspirer à La Tour vers cette époque. Mais La Pouplinière avait 49 ans; une poésie satirique dirigée contre lui quatre ans plus tard lui donne «le cœur triste et la face blême». Et nous avons déjà indiqué que cet aspect physique fut celui de toute sa vie; or le portrait de La Tour, en dehors de caractéristiques incontestables — les yeux vifs, la bouche pincée, les traits aigus entre des joues assez massives, l'ovale du visage fort allongé — nous montre un homme de 35 à 40 ans, à la figure joyeuse et au teint très coloré, tel que la légende représente un fermier général. Le pastel semble en contradiction absolue avec tous les témoignages contemporains et même avec la plupart des portraits de La Pouplinière. On connaît trop la dignité, l'orgueil même de La Tour pour supposer qu'il ait fait une part à la flatterie et rajeuni un personnage qui en avait peut-être besoin. Si La Tour n'avait pas voulu saisir seulement les traits de ce visage, «mais descendre au fond de lui-même et le remporter tout entier», sa psychologie aurait discerné la mélancolie naturelle à son modèle. Peut-être a-t-il observé

surtout La Pouplinière dans un de ces moments où, comme le dit Marmontel, on le voyait galant, enjoué, épanoui par un doux rayon d'espérance; ou par une aimable ironie, persuadé «que tout être a dû souffrir plus ou moins de la fatigue de son état, qu'il en porte l'empreinte plus ou moins marquée», a t-il cherché à rendre toute la vanité et la joie de vivre que lui paraissait comporter le métier de fermier général? Toutes les hypothèses sont permises, lorsqu'il s'agit de «cet homme si singulier... enfoncé dans les profondeurs de la métaphysique qui achèvent de lui déranger la tête», ainsi que Diderot écrivait en 1769.

* * *

Après avoir portraituré M. et Mme de La Pouplinière, La Tour semble s'être attaché aux hôtes les plus illustres de la maison et parmi eux, à l'ami le plus ancien et le plus fidèle: le grand Rameau. C'est autour de 1742 qu'il faut sans doute placer la «préparation» si expressive du Musée de Saint-Quentin[1]. Ne voit-on pas aisément Rameau assis dans un des fauteuils de soie brochée de la salle de compagnie, rue de Richelieu, pendant que La Tour reproduit sur la toile cette bouche ironique et cet œil malicieux que l'on ne remarque guère sur les autres portraits du musicien?

Aussi bien Rameau était il à une des plus heureuses périodes de sa vie; les relations avec La Pouplinière, déjà vieilles de plus de dix ans, n'avaient fait que se resserrer depuis l'installation nouvelle. La Pouplinière s'était fort réjoui du grand succès des *Fêtes d'Hébé* et de *Dardanus*; il avait inauguré ses salons par de brillants concerts où Rameau avait eu sa part de gloire et peut-être d'argent, bien que nous ne sachions pas comment Rameau était rétribué en tant que chef d'orchestre.

Le nom de La Pouplinière apparaît dans l'acte de

[1] L. de la Laurencie: *Rameau, son gendre et ses descendants*. S. I. M. 15 février 1911, p. 12—17. Sur le même sujet je signale quelques pages assez faibles de M. Th. Eck, Œuvres de Rameau, t. XVI, 1911, *Zaïs*, introduction, pp. VII—XII.

baptême du fils de Rameau, né le 5 décembre 1740 et baptisé à Saint-Eustache; l'enfant est nommé Alexandre, en l'honneur du fermier général; sa marraine n'est autre que Thérèse des Hayes qui assiste à la cérémonie, son parrain, Alexandre-Augustin de Saffray d'Engranville, page de la petite Ecurie du roi, neveu de La Pouplinière[1].

Rameau sut s'acquitter de cette dette; en 1741, dans ses *Pièces de Clavecin en Concert*, il publiait son aimable *La Popelinière*. Rameau, dit Malherbe, aurait dédié *Hippolyte* au fermier général après avoir composé la pièce en concert en l'honneur de sa femme[2]; nous avons déjà démontré que cette hypothèse était contraire aux faits. Que Rameau ait composé la plupart de ces pièces entre 1728 et 1738, cela est fort possible, mais le trio en question, de même que la *La Borde*, doit se placer peu de temps avant la publication. La Borde était né en 1734 et il faut au moins lui laisser l'âge de compréhension, sinon de raison, avant d'admettre qu'il ait pu inspirer quelques pages de musique à Rameau. Quant à la *La Popelinière*, nous pensons tout simplement qu'elle a été écrite pour l'inauguration de l'hôtel de la rue Richelieu qui coïncide avec le baptême d'Alexandre Rameau, où le parrain et le marraine n'épargnèrent sans doute pas leur générosité. De toutes façons, cette dédicace, autant que cette cérémonie, indique la plus grande intimité entre le Mécène et son chef d'orchestre.

* * *

Par une curieuse coïncidence, à l'époque même où les rapports de La Pouplinière avec Rameau devenaient plus étroits, on voyait se relâcher les liens qui l'unissaient à Voltaire. Dans les premiers mois qui suivirent le mariage, tout alla bien; l'enthousiasme de Voltaire ne ralentissait pas

1 L. de la Laurencie : *Quelques documents sur J. Ph. Rameau et sa famille*, 1907, p. 14.

La Pouplinière fut parrain de Marie-Alexandrine Rameau, née le 28 septembre 1744.

2 *Œuvres de Rameau*, t. II, Préface, p. XIX.

et il célébrait l'heureux ménage dans les vers les plus galants :

«Mais quoi, si ma muse échauffée
Eût loué cet objet charmant
Qui réunit si noblement
Les talents d'Euclide et d'Orphée,
Ce serait un faible ornement
Au piédestal de son trophée;
La louer est un vain emploi;
Elle régnera bien sans moi
Dans ce monde et dans la mémoire,
Et l'heureux maître de son cœur,
Celui qui fait seul son bonheur,
Pourrait seul augmenter sa gloire [1]. »

Nous devinons pourtant que le petit cercle littéraire avait été bouleversé par des événements assez imprévus; dans la même lettre Voltaire demande à Thieriot : « Comment donc le gentil Bernard a-t-il quitté Pollion et Tucca [2]»?...... Mais Voltaire est dans une mauvaise passe; on l'attaque de tous côtés; il sait que son ennemi, l'abbé Desfontaines, est reçu à la table de La Pouplinière, il écrit à Thieriot: «Vous vous imaginez à table, avec Madame de la Popelinière et M. Desalleurs que les calomnies de Rousseau ne me font point de tort, parce qu'elles ne gâtent point votre vin de Champagne [3]». Voltaire revient à plusieurs reprises sur la façon dont J. B. Rousseau attaque dans ses satires La Pouplinière et les Ramistes: «Les vers de ce misérable Rousseau dans lesquels il ose maltraiter M. de la Popelinière, ne sont qu'une suite d'autres vers presque aussi mauvais que Bonneval a envoyés à Rousseau, dans lesquels il parle indignement de M. et Mme de La Popelinière à propos de musique et de Rameau [4]». *L'épitre de Rousseau à Bon-*

[1] XXXIV, 350 (6 décembre 1737).

[2] Nous ne savons à qui s'applique ce pseudonyme.

[3] XXXV, 42.

[4] XXXV, 21 (22 octobre 1738).

neval sur l'éducation est datée d'août 1738, à Bruxelles[1]; les vers incriminés étaient les suivants:

« Avec raison le sens commun rejete
L'homme d'État qui veut être Poëte,
Et plus encor le Financier badin
Qui pour Rameau s'érige en Paladin,
Et malgré lui, confus de sa misère
De se sentir ignorant dans sa sphère,
Ne songe pas que c'est encor l'outrer
Que de savoir ce qu'il doit ignorer[2].»

Jusqu'ici Voltaire semble avoir gardé une vive sympathie pour La Pouplinière; comme celui-ci lui proposait quelques corrections dans le *Discours sur l'Homme*, il marquait à Thieriot son admiration: «Il y a là un caractère si vrai, quelque chose de si naturel, de si bon, à prendre intérêt à l'ouvrage d'un autre, à l'examiner, à le corriger, qu'il mérite plus que jamais le nom de Pollion[3] ».

Ces sentiments iront en s'atténuant: pendant deux ans la Correspondance est presque muette sur tout ce qui touche La Pouplinière; on sait combien ces années furent pénibles pour Voltaire et de quelle ingratitude le paya l'abbé Desfontaines. Quant à Thieriot, son rôle en la circonstance est peu honorable; paresseux, égoïste, il préféra garder sa place chez le fermier général, plutôt que de se ranger parmi les défenseurs de Voltaire; il est probable que La Pouplinière, toujours prêt à donner raison au dernier orateur, avait écouté favorablement les plaintes de Rousseau et de Desfontaines. Le 29 juin 1740, Voltaire écrivait à Berger, à propos du poème de *Pandore*:

«Je ne souhaite point du tout, monsieur, que M. Rameau travaille vite; je désire au contraire qu'il prenne tout le temps nécessaire pour faire un ouvrage qui mette le comble à sa réputation. Je ne doute pas qu'il n'ait montré mon poème dans la

[1] *Les amusements du cœur et de l'esprit.* La Haye, 1742, in-16, 4° éd., III, 95.

[2] P. 99.

[3] XXXV, 55.

maison de M. de La Popelinière et qu'il n'en rapporte des idées désavantageuses. Je sais que je n'ai jamais eu l'honneur de plaire à M. de la Popelinière et qu'il pense sur la poésie tout différemment de moi. Je ne blâme point son goût, mais j'ai le malheur qu'il condamne le mien. Si vous en voulez une preuve, la voici: M. Thieriot m'envoya, il y a quelques années, des corrections qu'on avait faites dans cette maison à mon *Épître sur la modération*. J'avais dit:

« Pourquoi l'aspic affreux, le tigre, la panthère
N'ont jamais adouci leur cruel caractère,
Et que reconnaissant la main qui le nourrit,
Le chien meurt en léchant le maître qu'il chérit. »

On voulait

Le chien lèche en criant le maître qui le bat.

Les autres vers étaient corrigés dans ce goût. Cela me fait craindre qu'une manière de penser si différente de la mienne, jointe à peu de bonne volonté pour moi, ne dégoûte beaucoup M. Rameau. On m'assure qu'un homme qui demeure chez M. de La Popelinière et à l'amitié duquel j'avais droit, a mieux aimé se ranger du nombre de mes ennemis que de me conserver une amitié qui lui devenait inutile. Je ne crois point ce bruit. Je ne me plains ni de M. de la Popelinière, ni de personne, mais je vous expose seulement mes doutes, afin que vous fassiez sentir au musicien qu'il ne doit pas tout à fait s'en rapporter à des personnes qui ne peuvent m'être favorables..... [1].»

L'allusion à Thieriot n'est pas dissimulée et les craintes de Voltaire n'étaient pas sans fondement. Mais ce ne fut là qu'une crise passagère; à partir de 1744 tout le monde est d'accord et Voltaire ne ménage pas les épithètes, pour encenser Pollion et Polymnie.

[1] XXXV, 470.

CHAPITRE VIII

J.-J. ROUSSEAU — LE THÉATRE CHEZ LA POUPLINIÈRE: 1739—1744

Les années qui suivirent amenèrent rue de Richelieu un personnage dont le nom commençait à percer: Jean-Jacques Rousseau. Comment fut-il introduit chez La Pouplinière? c'est ce qu'il est facile d'expliquer par de simples relations mondaines[1]. En arrivant à Paris dans l'automne de 1741, Rousseau était porteur d'une lettre de recommandation pour le P. Castel, l'auteur bien connu du clavecin oculaire; elle émanait de l'abbé de Mably dont il avait fait la connaissance à Lyon. «Fâché de le voir se consumer sans rien faire», le P. Castel, avec lequel il s'entretenait au café, lui conseilla de porter à Mme Dupin sa *Dissertation sur la musique moderne*. L'entrée de Rousseau chez Mme Dupin, ses relations d'amitié avec Dupin de Francueil, les leçons qu'il donna au jeune de Chenonceaux sont choses trop connues pour que nous y insistions[2]. Il en résulte en tout cas que, dès 1742, La Pouplinière pouvait dans sa famille même avoir entendu parler de Jean-Jacques et que celui-ci

[1] Nous suivons le récit des *Confessions* dont se sont inspirés tous les biographes. — Cf. les excellentes pages de M. J. Tiersot, *J.-J. Rousseau musicien*, 83—95. — G. Cucuel: *J.-J. Rousseau à Passy*. S. I. M. juillet-août 1912.

[2] Cf. Villeneuve-Guibert, *Le portefeuille de Mme Dupin*.

avait peut-être aperçu le fermier général à quelque vendredi de Mme Dupin; ils n'étaient pas des inconnus l'un pour l'autre.

Ils avaient encore des amis communs dans la personne de l'abbé Huber et de Gauffecourt. Malgré les efforts de M. Maurice Tourneux, il faut renoncer, semble-t-il, à trouver des renseignements biographiques sur ce mystérieux abbé Huber, de Genève, qui est encore si vivant pour nous, grâce au pastel de La Tour à Saint-Quentin; c'est un de ces hommes de second plan, que l'on voit souvent agir au XVIIIe siècle et dont on a peine à saisir la véritable personnalité.

L'aimable bibliophile Capperonnier de Gauffecourt nous est heureusement plus connu et mérite quelque attention. Horloger de son état, il s'était enrichi «par la fourniture des sels du Valais, qui lui rapportait 20000 livres de rente»; sa figure et son mérite étaient dignes d'une haute situation. « M. de Gauffecourt, dit Rousseau, était un des hommes les plus aimables qui aient existé; il était impossible de le voir sans l'aimer et de vivre avec lui sans s'y attacher tout à fait; ... il est impossible d'avoir une gaieté plus égale et plus douce, des grâces plus vraies et plus simples, des talents plus naturels et cultivés avec plus de goût. Joignez à cela un cœur aimant, mais aimant un peu trop tout le monde, un caractère officieux avec peu de choix, servant ses amis avec zèle ou plutôt se faisant l'ami des gens qu'il pouvait servir et sachant faire très adroitement ses propres affaires en faisant très chaudement celles d'autrui. » Plusieurs lettres inédites de Gauffecourt, conservées à la bibliothèque de Neuchâtel, montrent en effet un homme très digne de sympathie, dont le style est à la fois simple, affectueux et sincère. «Ne disputons point contre des fagots, écrit-il le 5 juillet 1762, et n'en disons point davantage; les vérités au bout du compte cessent d'être des vérités et dépendent tant des circonstances et des temps. Les catéchismes de tous les temps ne peuvent pas être les mêmes. »

Jean-Jacques Rousseau fit la connaissance de Gauffecourt à Chambéry, chez le marquis d'Antremont en 1734. Gauffecourt fréquentait la bonne compagnie et était en rela-

tions avec toute la noblesse de Savoie; il est assez facile de s'expliquer ses rapports avec La Pouplinière.

Pendant la grave maladie qu'il avait faite en 1742, Rousseau s'était montré fort préoccupé de musique et s'était mis à la confection d'un ballet héroïque en trois actes détachés: *les Muses galantes*; la composition en fut interrompue par le séjour à Venise, mais en juillet 1745 l'opéra fut entièrement terminé, avec le secours de Philidor pour les «remplissages» du second acte; c'est alors que Rousseau «pensa à se faire jouer chez M. de La Popelinière chez qui Gauffecourt, de retour de Genève, l'avait introduit». On peut essayer de déterminer le moment précis où commença la faveur de Rousseau. Gauffecourt passait régulièrement l'hiver à Paris et l'été près de Genève; La Pouplinière de son côté séjournait à Saint-Vrain, au moins jusqu'au milieu d'octobre. Il est donc probable que Rousseau fut reçu pour la première fois à la fin d'octobre ou au début de novembre 1745. Le récit bien connu des *Confessions* nous renseigne sur les difficultés que rencontra l'auteur de l'infortuné ballet; il trouva Rameau installé en maître et depuis de longues années dans la maison; Rameau refusa de lire la partition des *Muses galantes* sous prétexte que cela le fatiguait trop; La Pouplinière intercéda en faveur de Rousseau, «lui fournit une dizaine de symphonistes et pour chanteurs, Albert, Bérard et Mlle Bourbonnais». Le jeune compositeur choisit les cinq ou six meilleurs morceaux de sa partition pour les faire exécuter rue de Richelieu. Dès l'ouverture Rameau donna des signes d'impatience; enfin, à un air de haute-contre, «il apostropha Rousseau avec une brutalité qui scandalisa tout le monde, soutenant qu'une partie de ce qu'il venait d'entendre était d'un homme consommé dans l'art et le reste, d'un ignorant qui ne savait pas même la musique».

Le conflit entre ces deux hommes de génie vaut la peine d'être discuté[1]: il y avait là à la fois une animosité

[1] Sur la question des *Muses Galantes*, Cf. Tiersot, *op. cit.* 192—197. — *Annales de la Soc. J.-J. Rousseau*, I, 1905, p. 246 et III, 1907, p. 275. — G. Cucuel: *Notes sur J.-J. Rousseau musicien*, Zeitschrift der I. M. G., juin 1912. — P. Lalo: *J.-J. Rousseau et la musique* dans *le Temps* du 30 juillet 1912.

personnelle et une querelle musicale sur lesquelles nous renseignent les rapports des deux adversaires et les commentaires du public.

On sait quelle part il faut faire dans les *Confessions* aux exagérations que prodigue le génie de Jean-Jacques. La haine de Rameau à son égard pourrait être taxée d'invention, si nous ne connaissions par ailleurs le caractère ombrageux, la violente susceptibilité du maître que Collé appelle le « mortel le plus impoli, le plus grossier et le plus insociable de son temps ». Sa situation chez La Pouplinière n'était pas si solidement établie qu'il pût dédaigner les nouveaux venus; il connaissait bien le profond attachement que lui portait le fermier général, mais il devait à juste titre redouter l'humeur changeante de son protecteur. C'est pour sauver sa dignité outragée qu'il se brouillera en 1753 avec La Pouplinière; pourquoi s'étonnerait-on qu'il ait dès l'abord témoigné une violente hostilité à ce Rousseau en qui il pouvait craindre un successeur? Quant à la brutalité dont se plaint la victime, elle correspond bien à d'autres épisodes de la vie de Rameau, qui n'aimait pas la vie de salons et se prenait volontiers de querelle; en 1736 il avait dû renoncer à porter l'épée « par le conseil de ses amis, parce qu'il est d'un caractère fort dur et hargneux et se seroit fait tuer ou passer pour un poltron[1] ». Au reste, de pareilles disputes étaient assez fréquentes dans le salon de La Pouplinière qui recevait en somme un monde fort mêlé. Le caractère même des deux hommes s'opposait à une entente: Rameau était un bourgeois d'ancien régime, attentif à ne rien livrer de lui-même, Jean-Jacques était un aventurier de génie, abandonné à tous les élans de son cœur.

Sur cette animosité personnelle se greffait une dispute musicale qu'il nous est assez difficile d'éclaircir. « Rameau, disent les *Confessions*, prétendit ne voir en moi qu'un petit pillard sans talent et sans goût. Les assistants, et surtout le maître de la maison, ne pensèrent pas de même. » Rameau

[1] A la suite de sa querelle avec le poète Roy, au sujet d'une pièce de vers satiriques. Cf. B V. P., ms. 26700, 16 septembre 1737. — En 1742 il se prit de querelle au café avec le musicien Royer, d'après Thoinan, *Vie de Rameau*, p. 198.

persista dans sa conviction; en 1755, il faisait allusion à cette scène dans les termes suivants: «Il y a dix ou douze ans qu'un particulier fit exécuter chez M*** un Ballet de sa composition qui depuis fut présenté à l'Opéra et refusé: je fus frappé d'y trouver de très beaux airs de violon dans un goût absolument italien et en même tems tout ce qu'il y a de plus mauvais en musique française tant vocale qu'instrumentale, jusqu'à des Ariettes de la plus plate vocale secondée des plus jolis accompagnemens italiens. Ce contraste me surprit et je fis à l'auteur quelques questions auxquelles il répondit si mal que je vis bien, comme je l'avois déjà conçu, qu'il n'avoit fait que la musique française et avoit pillé l'italienne[1]». Des nouvelles à la main ajoutent un détail inédit: en entendant ce jugement sévère, Rousseau «se mit à pleurer comme un enfant et tomba par la suite dans une misanthropie noire et ridicule[2]». Pour achever sa défaite, Rameau lui nomma, dit-on, le compositeur italien qu'il avait pillé; mais aucun document ne nous livre ce nom; les manuscrits des études musicales de Rousseau, à Neuchâtel, nous montrent, entre de nombreux exemples anonymes, des extraits sérieux de Bontempi; l'ouverture des *Muses galantes* était certainement de coupe italienne, mais il nous paraît difficile d'accuser l'auteur de plagiat. Le seul document qui puisse permettre de trancher la question serait la partition même de l'opéra et malheureusement nous ne la possédons pas. M. Tiersot a retrouvé chez le marquis de Girardin et étudié un acte d'*Hésiode* écrit quelques semaines plus tard par Rousseau, pour remplacer son acte du *Tasse*, troisième entrée des *Muses Galantes*[3]. Mais quelque soit l'intérêt de ce fragment, que Rousseau déclarait lui-même supérieur au reste de sa musique, il ne nous fournit aucun renseignement sur la partition originale jouée chez La Pouplinière. M. Tiersot remarque fort judicieusement que la «symphonie à cors de chasse de M. Rousseau de Genève» jouée au Concert Spirituel le 23 mai 1751,

1 (Rameau). *Erreurs sur la musique dans l'Encyclopédie*. Paris, 1755, in-8°, p. 41.

2 *Notes sur J.-J. Rousseau musicien*, p. 288.

3 *Op. cit.*, pp. 193, 259.

pourrait bien être l'ouverture des *Muses Galantes*[1]; mais la mention donnée par le *Mercure de France*[2] est la seule que nous possédions et aucun recueil de symphonies imprimées ou manuscrites ne paraît renfermer traces de cette œuvre. Quant au livret de l'opéra, publié par Rousseau lui-même, et fort médiocre — il faut le reconnaître — nous n'y pouvons trouver d'indications sur la musique: le texte indique simplement plusieurs ballets et dans le prologue «une symphonie brillante et douce alternativement». En livrant ce texte au public, Rousseau fit lui-même une manière d'amende honorable: «Cet ouvrage est si médiocre en son genre et le genre en est si mauvais que pour comprendre comment il m'a pu plaire, il faut sentir toute la force de l'habitude et des préjugés. Nourri dès mon enfance dans le goût de la musique française et de l'espèce de poésie qui lui est propre, je prenais le bruit pour de l'harmonie, le merveilleux pour de l'intérêt et des chansons pour un opéra.... Cependant, quoique la musique de cette pièce ne vaille guère mieux que la poésie, on ne laisse pas d'y trouver de temps en temps des morceaux pleins de chaleu et de vie.»

On voit que l'absence de documents précis nous empêche de prendre parti pour Rousseau ou pour Rameau; mais en définitive la version des *Confessions* nous semble, exagérations à part, tout à fait admissible.

Nous n'avons pas à suivre la destinée ultérieure des *Muses Galantes*, qui fut peu heureuse pour l'auteur; il paraît certain que l'œuvre eut quelque succès chez La Pouplinière; la charmante musette en rondeau de l'entrée d'*Hésiode* nous indique un genre de composition fait à souhait pour plaire au fermier général[3]. Le duc de Richelieu entendit parler de l'opéra et organisa une exécution qui eut lieu chez M. de Bonneval, intendant des Menus Plaisirs; Mme de La Pouplinière y assista sans donner son avis. «Le lendemain, écrit Rousseau, elle me fit à sa toilette un accueil

[1] P. 262.
[2] Mai 1751, II, 173.
[3] Publiée par M. Tiersot dans S. I M. juin 1912, p. 49.

fort dur, affecta de me rabaisser ma pièce et me dit que quoiqu'un peu de clinquant eût d'abord ébloui M. de Richelieu, il en était bien revenu et qu'elle ne me conseillait pas de compter sur mon opéra.»

L'hostilité de Mme de La Pouplinière contre Jean-Jacques ne devait pas tarder à se manifester dans une autre occasion[1]. En février 1745, Voltaire et Rameau avaient fait représenter *La Princesse de Navarre* pour le mariage du Dauphin; c'était un spectacle de circonstance que le duc de Richelieu désira sauver de l'oubli; Voltaire fit un nouveau livret sous le titre des *Fêtes de Ramire* et le duc chargea Rousseau de remanier le texte et la musique. Quand la pièce entra en répétitions à l'Opéra, Mme de la Pouplinière s'acharna à démolir la musique de Jean-Jacques et Richelieu, poussé par elle, renvoya l'œuvre entière à Rameau, si bien que l'infortuné Rousseau perdit à la fois «son temps, son travail et son argent».

«Je ne pouvais rien comprendre, écrit-il, à l'aversion de cette femme, à qui je m'étais efforcé de plaire et à qui je faisais assez régulièrement ma cour. Gauffecourt m'en expliqua les causes: «D'abord, me dit-il, son amitié pour Rameau, dont elle est la prôneuse en titre et qui ne veut souffrir aucun concurrent; et de plus un péché originel qui vous damne auprès d'elle, et qu'elle ne vous pardonnera jamais, c'est d'être Genevois.» Là-dessus il m'expliqua que l'abbé Huber qui l'était, et sincère ami de M. de la Popelinière, avait fait ses efforts pour l'empêcher d'épouser cette femme, qu'il connaissait bien et qu'après le mariage elle lui

[1] Sur la question des *Fêtes de Ramire*, cf. Œuvres de Rameau, t. XI. 1906, préface de Ch. Malherbe, et article de P. Lalo dans *le Temps* du 21 avril 1906. — J. Tiersot, *op. cit.* 89—95, 256—259.

Les ennemis de Rameau l'accusèrent un peu plus tard de s'être laissé «tourner la tête» chez La Pouplinière: «Peut-être que notre grand homme fût parvenu en effet à mériter sa réputation, s'il avoit été plus traitable; mais tout le monde connoit la véhémence de son humeur. Je l'ai vu moi-même à la répétition d'un de ses premiers Opéras, sur le point de s'emporter tout de bon, parce qu'on exigeoit de lui qu'il changeât dans la partie des Bassons certaines modulations et certains tons qui n'avoient jamais existé sur l'instrument, ce qu'il fit à la fin. Les Géomètres et les Financiers lui ont tourné la tête, ces derniers pour s'en faire honneur et les autres à lui en faire.» (Jourdan), *Seconde lettre du correcteur des Bouffons à l'Écolier de Prague*, p. 15 (B. N. — Z. Fontanieu 334, pp. 435 et suiv.).

avait voué une haine implacable, ainsi qu'à tous les Genevois. «Quoique La Popelinière, ajouta-t-il, ait de l'amitié pour vous, et que je le sache, ne comptez pas sur son appui. Il est amoureux de sa femme, elle vous hait; elle est méchante, elle est adroite : vous ne ferez jamais rien dans cette maison». Je me le tins pour dit.»

Cette histoire est fort admissible, mais comme nous ne savons rien sur l'abbé Huber, il est difficile de chercher la moindre confirmation. Sans mettre l'abbé en cause, il nous paraît que des raisons fort simples peuvent expliquer l'animosité dont Rousseau se trouvait victime: Mme de La Pouplinière supportait avec peine la vie conjugale; elle était, d'autre part, en très mauvais termes avec sa cousine Mme Dupin que son mari continuait à voir. Le malheureux Jean-Jacques était officiellement protégé par les Dupin et plaisait à La Pouplinière qui lui continua son amitié: n'étaient-ce point là des motifs suffisants — et profondément féminins — pour que Mme de La Pouplinière montrât à son endroit une aversion manifeste?

* * *

Nous ne nous attacherons aux détails de la vie privée de La Pouplinière qu'autant qu'ils peuvent intéresser l'histoire du théâtre et de la musique. Qu'il ait été près de dix ans fidèle à sa femme, c'est ce que nous ne saurions affirmer et la chose est indifférente. En tout cas, la chronique ne nous a pas transmis le nom d'une maîtresse en titre avant 1743. C'est à cette époque que La Pouplinière s'intéressa à Mlle Clairon et comptant sur les succès de sa voix, la fit recevoir à l'Opéra, où elle débuta en mars 1743 dans le rôle de Vénus d'*Hésione*[1]. On sait qu'elle ne découvrit sa véritable vocation qu'en entrant peu de temps après au Théâtre-Français, où le fermier général ne la perdit du reste pas de vue. L'année suivante on trouvait rue de Richelieu une actrice qui devait y rester plus longtemps :

[1] E. de Goncourt: *Mlle Clairon*. Paris, 1890, in-16, p. 37—38. — Ravaisson, *Archives de la Bastille*, t. XII, p. 349.

Mlle Bourbonnais, celle qu'on appelait volontiers la «sultane favorite» et qui avait encore droit à ce titre en 1755[1]. La personnalité de Mlle Bourbonnais est assez difficile à préciser; nous manquons sur elle de renseignements biographiques. Les Archives de l'Opéra signalent deux actrices de ce nom: il s'agit probablement de l'aînée que l'on trouve mentionnée plus souvent. Voici les états de service de Mlle Bourbonnais, d'après le manuscrit Amelot: «Demoiselle des Rolles entrée à l'Opéra, en 1735, aux appointements de 600 livres, augmentée à Pâques 1739 de 400 livres et à Pâques 1742 de 200 livres.... Retirée tout à fait en 1747.» Ni Voltaire, ni Grimm n'ont signalé la retraite ou la mort de Mlle Bourbonnais; ses qualités physiques avaient pourtant conquis le cœur de La Pouplinière et il est fort remarquable que sa faveur se soit prolongée pendant plusieurs années[2].

C'est en 1744 que M. et Mme de La Pouplinière furent reçus à la cour où ils ne paraissent pas avoir fait de fréquentes apparitions. La Pouplinière fut présenté à la reine «au moment qu'il s'y attendoit le moins» par Mmes de Boufflers et de Villars; il courut dans le public une pièce satirique à ce sujet, où l'on racontait l'aventure d'un passereau servi par deux aiglons. Le fermier général fut le premier à en sourire, encore que «son amour-propre n'y trouvât peut-être pas son compte[3].»

Quant à Thérèse des Hayes, on crut un instant qu'elle allait jouer à la cour un rôle de premier ordre; la duchesse de Châteauroux était morte le 8 décembre 1744 et les coteries s'agitaient pour fournir une favorite à Louis XV; on

[1] A. B. 10238, fo 475.

[2] D'après le catalogue de Lajarte les principales créations de Mlle Bourbonnais furent les suivantes: rôle de Roxane dans la 3e entrée des *Indes Galantes*, 1735; l'Amour dans les *Festes d'Hébé* et dans *Dardanus*; la Volupté dans *Isbé* de Mondonville, 1742. Elle joua enfin dans les *Fêtes de Polymnie* et le *Temple de la Gloire*. La Pouplinière avait pu la mettre en relations avec Rameau, Voltaire et J. J. Rousseau.

Les Etats de service de Mlle Bourbonnais la cadette sont les suivants: «Demoiselle des Rolles. Entrée en 1735 aux apointemens de 600 livres. A été plus d'un an sur l'état sans app. Remerciée au mois d'avril 1737 et fut à Lyon à quelque temps de là. A depuis chanté un an à l'Opéra dont elle n'a point voulu prendre l'argent (1741).»

[3] Ravaisson, t. XII, p. 253 (8 octobre 1744).

mit en avant le nom de plusieurs grandes dames dont la beauté ou l'esprit pouvaient se prêter à de pareilles combinaisons: ce furent Mme de Rochechouart, la présidente Portail et Mme de La Pouplinière; mais tous ces projets furent, dit-on, déjoués par le valet de chambre Binet, qui protégeait Mme d'Etioles; Mme de La Pouplinière «quoi qu'avec de l'esprit, avait des manières affectées qui blessaient le monarque[1]». Que faut-il penser de ces bavardages? Thérèse des Hayes s'était détachée de son mari, sans qu'on puisse dire exactement lequel des deux époux avait eu les premiers torts; pourtant la réputation de la femme restait intacte, tandis que l'infidélité du mari était notoire. Nous savons qu'elle était intelligente, capable de grands desseins; peut-être ambitionna-t-elle un instant le rôle de favorite.

Si son échec lui fut pénible, elle trouva en tout cas de nombreux consolateurs autour d'elle; c'est au printemps de 1744 qu'avaient commencé les relations de La Pouplinière avec le marquis de Meuse, le maréchal de Saxe et le duc de Richelieu qui tous trois «aspiraient au bonheur de plaire à sa femme[2]».

Maurice de Saxe fut jusqu'à sa mort un ami fidèle de La Pouplinière avec lequel il se sentait tout à fait à l'aise. Le duc de Croÿ qui soupa chez le fermier général le 26 janvier 1747, nous dit: «Le Maréchal de Saxe y fut charmant. Il était là tout à fait en liberté[3]». Le maréchal, du reste, se vantait hautement de cette intimité qui manquait peut-être de désintéressement. Installé au château de Chambord après la paix d'Aix-la-Chapelle, il faisait des dépenses princières auxquelles ne devaient pas suffire ses cent mille écus de revenus; aussi ne venait-il jamais à Paris, «sans voir son ami La Pouplinière dont la bourse lui était toujours ouverte». Cette liaison déplaisait fort à Mme de Pompadour. «Elle demandait un jour au vainqueur de Fontenoy quelles

[1] Soulavie, *Mémoires historiques et anecdotiques*, p. 29. — Campardon, *Mme de Pompadour*, p. 11.

[2] Faur, *Vie privée de Richelieu*, II, 43. C'est chez Mme de la Martelière que La Pouplinière fit la connaissance du duc, dont il sera question dans un chapitre suivant.

[3] *Journal inédit*, I, 70.

pouvaient être les causes de son intimité avec ce fermier général. «Madame, lui avait répondu le maréchal, il a une qualité que je trouve excellente, car lorsque j'ai besoin de cent mille livres, je les trouve dans son coffre, au lieu que quand je m'adresse au contrôleur général, il me répond toujours qu'il n'a pas d'argent [1] ».

Quand au marquis de Meuse, de la maison de Choiseul, sa personne nous est moins familière; maréchal de camp depuis 1734, il apparaît surtout comme un vaillant soldat; l'ouvrage de Faur est seul à le citer parmi les soupirants de M[me] de La Pouplinière.

Les contemporains ont souvent raillé le caractère volage et les plaisirs extra-conjugaux de La Pouplinière; il ne faudrait pas oublier que Thérèse des Hayes jouissait de la plus grande liberté pour chercher des amusements de son côté; la liberté des mœurs autorisait alors une foule d'aventures que l'on trouvait naturelles; Longchamp, valet de chambre de Voltaire, a laissé un récit fort piquant qu'il convient de reproduire en entier:

« Ce fut un souper qui eut lieu à Chaillot dans un cabaret nommé la Maison-Rouge... J'y avais été envoyé la veille par M[me] du Châtelet pour y commander un repas copieux et délicat destiné à une compagnie de six personnes distinguées. Ces cinq convives, qui avec elle formaient ce nombre étaient madame la duchesse de Boufflers, mesdames les marquises de Mailly, de Gouvernet, du Deffand et madame de La Pouplinière. Les voitures de ces dames, après quelques tours au bois de Boulogne, vinrent au rendez-vous à l'heure indiquée. C'était l'été et il faisait très chaud. Quoique vêtues à la légère, ces dames étant arrivées, se mirent encore plus à leur aise, se débarrassèrent d'une partie de leurs parures et vêtements, hormis ceux que la bienséance leur prescrivait de garder. On a vu dans l'article précédent qu'on ne se gênait pas devant ses laquais... Ces dames s'amusèrent beaucoup; nous n'en pûmes douter. On les entendait rire et chanter et peut-être eussent-elles dansé, s'il y avait eu des violons et des cavaliers; mais cet article n'était point entré dans leurs projets. Elles ne songèrent à quitter la Maison-Rouge qu'après cinq heures du matin. Leurs voitures venaient alors pour

1 Grimm : *Nouveaux Mémoires*. I, 24 et suiv. — Moufle d'Angerville, II, 360. — Ne prenons pas cette anecdote au pied de la lettre.

les ramener. Elles y trouvèrent des mantelets ou pelisses que les femmes de chambre avaient eu l'attention d'y mettre et qui ne furent pas inutiles à ces dames pour se garantir du serein qui tombait. Arrivées à Paris, elles se séparèrent et chacune prit le chemin de son hôtel[1] ».

* * *

Madame de Boufflers, Madame du Châtelet, Madame du Deffand, c'étaient-là des amitiés dont Thérèse des Hayes pouvait tirer quelque orgueil; d'autres, non moins illustres, vinrent bientôt s'y ajouter, lorsque La Pouplinière eût commencé, vers 1745, à donner régulièrement la comédie.

On a beaucoup écrit sur les théâtres de société au XVIIIe siècle et l'on a souvent mentionné les représentations de La Pouplinière; il est très difficile d'apporter quelque précision dans l'étude de ces spectacles[2]. De 1745 à 1753, les séances furent surtout consacrées aux comédies proprement dites et aux Revues; après la construction du théâtre de Passy en 1753, on représenta plutôt des opéras-comiques et des opéras. Le principal auteur en était La Pouplinière lui-même; un point semble bien acquis: c'est que le fermier général ne publia jamais aucune de ces œuvres qui, restées manuscrites, se dispersèrent ou furent détruites après sa mort. « M. de La Pouplinière, dit Favart, joint à l'excellence du cœur tous les talents agréables de l'esprit. Il a fait des comédies charmantes que l'on n'exécute que chez lui pour l'amusement de ses amis; il est fâcheux que sa modestie en prive le public »[3]. Acceptons ce dernier mot sans commentaires et regrettons que la distraction ou le défaut de mémoire des contemporains ne nous aient trans-

[1] *Mémoires sur Voltaire et ses ouvrages*, par Longchamp et Wagnière. — 2 vol., Paris, 1826, in-8°, tome II, p. 125—128. — La scène se passe en 1745.

[2] La belle collection de M. Rondel à Marseille ne renferme aucun ms. ni aucune indication concernant La Pouplinière. — Les recueils de nouvelles à la main sont également muets sur ce chapitre. — Outre Bachaumont, Grimm, Metra, etc., cf. G. Capon et Yve Plessis : *op. cit.* — H. d'Alméras et P. d'Estrée : *Les théâtres libertins au XVIIIe s.* Paris, 1905, in-8°, pp. 245—263.

[3] *Mémoires*, I, 161.

mis qu'un nombre insignifiant de souvenirs. Voltaire et Thieriot restent peu précis; M. de Cheveigné, qui en 1755 joua la comédie avec Mlle Catinon, du Théâtre-Italien, ne peut se souvenir du titre de la pièce; seule, Mme de Genlis qui assista aux représentations de 1759 se rappelle avoir vu l'*Indolente* et les *Joueurs*[1]. Nous connaissons assez le caractère de La Pouplinière pour supposer qu'il avait porté ses observations du côté de la psychologie; son Voyage de Hollande marquait un certain effort d'analyse et le goût d'une discussion subtile. Rien ne permet d'affirmer, comme on le dit parfois, que le ton de ces pièces était fort grivois; mais il reste vrai que cette allure libre était commune à tous les théâtres de société et que celui de La Pouplinière ne pouvait guère y échapper. D'autres que le fermier général travaillèrent sans doute pour la même scène et parmi eux il faut citer, au premier rang, le chevalier de Laurès qui composait des comédies pour les représentations du comte de Clermont, à Berny[2]. Enfin le théâtre de Dancourt, par une sorte de tradition de famille, fut largement mis à contribution et il en reste des souvenirs jusque dans les œuvres littéraires de La Pouplinière.

Les contemporains qui n'avaient pas été honorés d'invitations pour le théâtre manifestaient, du reste, autant que nous l'impatience d'en connaître les productions. Quand le fermier général mourut, on s'attendit à les voir paraître : «Son nom, dit Bachaumont, va sans doute s'accroître par l'impression de ses ouvrages qui sont en grand nombre[3]» et on trouve un peu plus tard dans la correspondance de Grimm: «Il a fait beaucoup de comédies qu'on jouait chez lui, mais qui n'ont jamais été imprimées. Il faisait joliment les vers; on connait de lui plusieurs chansons très agréables. Il se perd en ce genre tous les ans de très jolies choses dans Paris et c'est dommage[4]». Il est curieux de rapprocher de ces éloges la diatribe qu'un critique, resté ano-

[1] *Mémoires*, I, 89.
[2] J. Cousin, *Le comte de Clermont*, II, 33. - B. N. ms. fr. 22 156, f° 35.
[3] *Mémoires secrets*, I, 169.
[4] V, 238, 15 février 1763.

nyme, publiait vingt-cinq ans après en ces termes: «J'ai vu un financier ridicule par ses prétentions et par son faste, que des grands et des gens d'esprit flattoient tout le jour en se moquant de lui, dire tout haut que ce ne seroit pas la peine de faire aujourd'hui des comédies, si l'on ne faisoit pas mieux que Molière et il faisoit applaudir sur son théâtre des comédies à la glace auxquelles ses complaisants Beaux esprits n'auroient pas osé comparer devant lui celles de Molière[1]».

Boisjourdain donne quelques détails sur une représentation qui eut lieu à la fin de 1746, dans la petite maison de La Pouplinière, rue Blanche. On trouvait parmi les spectateurs le maréchal de Saxe et le duc de Richelieu. Madame de la Pouplinière voulait qu'on commençât à l'heure, mais son mari préféra attendre la duchesse d'Aiguillon et finit par convaincre les assistants, «ce qui mit la femme de si mauvaise humeur qu'au lieu de déclamer son rôle, elle ne fit que le réciter, appuyée sur le piédestal d'une statue». C'est à cette occasion que La Pouplinière reçut le brevet de calotte, réservé aux personnages extravagants[2].

Cette pièce satirique est assez suggestive pour mériter de longues citations[3]:

[1] *Journal de Paris* du 31 octobre 1787, p. 1310: Article aux auteurs du Journal sur les spectacles, signé Theatricus.

[2] *Mélanges historiques*, p. 121—125 Nous avons suivi le texte de Boisjourdain. — Cf. Marville: *Lettres*, III, 94—97. — Même brevet dans les *Mémoires pour servir à l'histoire de la calotte*, 6 parties en 2 tomes. — De l'imprimerie calotine, 1752—1754, in-16, t. II, 6° partie, p. 139. «Brevet de 1er Comédien du Régiment de la Calotte en faveur de M. le Ri... de la Pop.... Fermier général» (avec la date de 1757).

Empruntons au théâtre de la Foire cette amusante définition de la Calotte: «Pour mettre au fait du Régiment de la Calotte ceux qui n'y sont pas, ils sauront que c'est un régiment métaphysique, inventé par quelques esprits badins qui s'en sont fait eux-mêmes les principaux officiers. Ils y enrôlent tous les particuliers, nobles et roturiers, qui se distinguent par quelque folie marquée ou par quelque trait ridicule. Cet enrôlement se fait par des brevets en prose ou en vers qu'on a soin de distribuer dans le monde. Mais la plupart de ces brevets sont l'ouvrage de poètes téméraires qui de leur propre autorité font des levées de gens qui déshonoreroient le corps par leur mérite et leur sagesse, si le commissaire ne les cassoit point aux Revues.» (*Le Régiment de la Calotte*, pièce représentée par l'Op.-Com. à la foire Saint-Laurent le 1er septembre 1721, dans Le Sage et d'Orneval: *Théâtre de la Foire* (1724) V, 1—24).

[3] Cf. d'Alméras et d'Estrée, *op. cit.*, pp. 252—255.

Un de nos Fermiers généraux
Au cœur triste, à la face blême
Qui sait mieux Plaute que Barême,
Par mille traits originaux
Tous les jours ici se distingue.
Sérieux comme un camerlingue,
En pensant jouer l'important,
Il n'est tout au plus qu'un pédant;
Tantôt faisant des comédies,
Il se travestit en farceur
Et prend les qualités hardies
D'héroïque et comique auteur.
Le penchant heureux de son âme
Parut dès ses plus jeunes ans:
Aussi voulut-il prendre femme
Qui pût seconder ses talents.
Il courut dans une coulisse
Se choisir un extrait d'actrice,
Objet d'ailleurs des plus friands;
Sous des dehors doux et rians
Couvant le plus malin caprice
Et cent projets extravagans
D'une grandeur imaginaire
De mère en fille héréditaire.
Cet époux l'égala d'abord
A l'épouse d'un gros milord;
Elle en prit les airs et le faste,
Et jamais états différents
N'ont formé dans si peu de tems
Un si magnifique contraste.
On vit au bout de quelques jours
La fille de Mimi Dancour,

Du grand, du sublime idolâtre,
Mépriser les gens de théâtre
Et ne plus fréquenter que des gens de la cour....

La Pouplinière s'efforça de réprimer cet orgueil d'abord par le raisonnement, puis par les coups de bâton, mais n'aboutit à rien. Il se décida donc à faire jouer une comédie dont le sujet était pris «dans son domestique» et qui mettait en scène Thérèse des Hayes sous le personnage d'une petite actrice hantée de la folie des grandeurs.

A ces causes, nous souverain
De ce grand peuple calotin
Répandu dans notre hémisphère,
De notre pouvoir spécial
Nous avons de Nouveau Molière
De la gent falotte et ratière
Donné le titre original
Au sieur de La Popelinière.....
Lui promettons sous les auspices
Du duc autrefois ses délices
Et le favori de l'amour,
Si méchants que soient ses ouvrages,
De leur faire avoir les suffrages
Et de la ville et de la cour.

Ces petits vers renferment plus d'un renseignement précieux: Mme de la Pouplinière dont la figure et les goûts sont tracés assez spirituellement, venait donc de jouer la comédie devant «un auguste auditoire», qui l'avait accueillie par ses applaudissements; il est bien fâcheux qu'aucun autre témoignage ne vienne nous renseigner sur ces circonstances. De plus, nous connaissons le sujet de la pièce jouée rue Blanche: La Pouplinière avait mis en scène sa propre

femme sous le personnage d'une actrice qui jouait à la grande dame et donnait dans un luxe exagéré; ce n'est pas la seule fois que nous verrons l'auteur prendre les sujets «dans son domestique» et utiliser des aventures dont il fut le héros ou la victime: il y a là une tendance d'esprit à signaler. Enfin le brevet de calotte confirme les relations que Thérèse des Hayes avait su se faire dans la plus haute noblesse.

On voit que rarement allusions furent mieux choisies et qu'en somme tous les coups portaient. La poésie eut immédiatement une grande publicité; le 24 décembre 1746 Voltaire écrivait au duc de Richelieu: «Que dites-vous d'une infâme calotte qu'on a faite contre Monsieur et Madame de La Popelinière pour prix des fêtes qu'ils ont données? Ne faudrait-il pas pendre les coquins qui infectent le public de ces poisons? Mais le poète Roy aura quelque pension, s'il ne meurt pas de la lèpre, dont son âme est plus attaquée que son corps[1]».

Pour les œuvres théâtrales de La Pouplinière, nous sommes donc réduits la plupart du temps à des conjectures; pendant l'inventaire auquel on procéda en 1763, Mme de La Pouplinière réclama et emporta un carton contenant les manuscrits du défunt; depuis, nous en perdons totalement la trace. Mais dans cet ordre d'idées le dernier mot n'est jamais dit et l'on peut toujours compter sur quelque découverte. Peut-être éprouverait-on un peu de déception à lire une comédie de La Pouplinière, dont l'esprit paraîtrait fade et les traits émoussés; en tout cas, il serait fort curieux de le voir transporter à la scène la connaissance approfondie qu'il avait des choses du théâtre et du monde des coulisses. Quelques mois après l'aventure racontée par Boisjourdain, ses talents dramatiques allaient trouver un cadre plus vaste et plus luxueux que la petite maison de la rue Blanche.

[1] XXXVI, 479. — Pierre-Charles Roy, conseiller au Châtelet et poète, auteur de nombreux ballets, semble être entré chez La Pouplinière à la même époque que Gentil-Bernard et Thieriot. Voyez sur lui : *Dossier bleu* 590, n° 15490. — *Le Papillon*, La Haye, 1746, in-16. — *La Bigarrure ou mélange curieux, instructif et amusant*, La Haye, t. III, 1750, in-18, p. 140.

CHAPITRE IX

LE CHATEAU DE PASSY EN 1747

Après avoir vendu la terre de Saint-Vrain, La Pouplinière ne possédait plus comme maison de campagne que sa propriété de la rue de Clichy, vraiment insuffisante pour le train de vie qu'il allait mener. On apprit au printemps de 1747 qu'il allait louer le château de Passy; cette nouvelle était bien faite pour piquer la curiosité des Parisiens.

Depuis deux siècles la colline de Passy, à mi-chemin entre Paris et Saint-Cloud, était couverte de grands jardins et de villas. On n'y menait pas seulement la vie campagnarde; c'était un lieu à la mode où il convenait de prendre les eaux [1]. Les sources les plus anciennes étaient exploitées depuis le milieu du XVIIe siècle et l'Académie de Médecine avait accueilli en 1657 une thèse où leurs vertus étaient étudiées.

Le Journal des Barnabites de Passy indique en 1704 que la grande salubrité de l'air, ainsi que la vertu des eaux

1 Les Eaux de Passy méritent une mention spéciale au point de vue des relations mondaines; elles attirèrent plusieurs personnages qui devinrent les commensaux de La Pouplinière: tels furent le prince Louis-Eugène de Wurtemberg et l'abbé de la Coste. Il existe déjà sur le sujet une littérature abondante, cf. entre autres:

Bull. de la Soc. Hist. d'Auteuil et de Passy. I, (1892) 52—55, (1894) 236—238.

Abbé Lebœuf: *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris.* I, 401—407 et VI, 461—467.

minérales attiraient beaucoup de Parisiens; les «invalides de Cythère» y trouvaient quelque repos et les amateurs de bonnes fortunes cherchaient aventure sous ces épais ombrages, dans ces pavillons discrets aujourd'hui disparus. La vogue des Anciennes Eaux durait encore, lorsque l'abbé Le Ragois découvrit en 1719 de nouvelles sources et en commença l'exploitation avec un luxe inaccoutumé[1]. Tout Paris vint admirer ses jardins en terrasse, plantés d'ifs à l'italienne; ce n'étaient que jeux, festins et sérénades et l'on recommandait fort aux maris jaloux d'envoyer leur femme quelque temps à Passy[2]. En 1754, M. de Calzabigi mit en exploitation de nouvelles sources et la lutte se poursuivit entre les trois maisons rivales. Une habile publicité vantait les avantages de chaque établissement: «Les personnes qui voudront prendre lesdites Eaux sur le lieu, trouveront dans la maison toutes les commodités nécessaires à la vie; il y a des logements tout meublés, avec des remises et des écuries; il y a aussi des chambres seules, meublées et non meublées; l'on dit la Messe dans la maison les Fêtes et Dimanches[3]». Le village de Passy présentait donc pendant l'été la plus grande animation et l'on voyait dans la rue Basse (Raynouard), conduisant à la seigneurie, un va-et-vient de Parisiens, d'étrangers et de gens de service.

Mais La Pouplinière avait des voisins de plus haute importance dont les superbes jardins couvraient la pente de la colline[4]. Entre la rue Basse et la rue de l'Eglise s'élevait l'hôtel d'Aumont, qui appartenait depuis le 27 novembre 1740 à Marie-Christine-Chrétienne de Saint-Simon, femme de Charles-Maurice Grimaldi de Monaco, comte de Valen-

[1] Les Anciennes Eaux se trouvaient 26, quai de Passy; les derniers pavillons ont été démolis en juin 1911. — Cf. G. Cucuel, *Vie parisienne des princes de Wurtemberg*, pp. 25, 26.

Les Nouvelles Eaux qui existent encore aujourd'hui occupaient les nos 17 à 21 de la rue Raynouard, avec les communs au no 20 et une entrée de service 32, quai de Passy. — Sur les vertus de ces eaux ferrugineuses, cf. *Affiches de Paris*, 1753, p. 252, 1754, p. 454, 1756, p. 66.

[2] Anseaume: *Le docteur Sangrado*, op. com. en 1 acte; foire Saint-Germain, 13 février 1758, scène 2.

[3] *Affiches*, 10 juillet 1747.

[4] Cf. en général Quillet, Doniol et le *Bulletin de la Soc. hist. d'Auteuil et Passy*.

tinois[1]. Au coin de la rue Basse et de la rue des Vignes, c'était la maison construite par Robert de Cotte en 1726 et habitée par son fils. Plus bas, entre le quai, la rue Guillou, les rues du Roc et de Seine (rue Berton) s'étendait le magnifique domaine de la duchesse de Lauzun, qui avait été acheté le 9 septembre 1734 par Jeanne-Thérèse-Pélagie d'Albert de Luynes, marquise de Saissac, sœur du prince Grimberghen. Après la mort de la marquise, le 14 janvier 1756, le château passa entre les mains de Casimir Pignatelli, comte d'Egmont, époux de Jeanne-Elisabeth-Armande de Richelieu, fille du maréchal[2]. Sur le terroir d'Auteuil, entre la rue de l'Assomption et la rue La Fontaine, se trouvait le Château de la Tuilerie qui appartint de 1734 à 1771 à Jean de Boullogne, conseiller au Parlement de Metz, premier commis des finances[3]. Tels étaient les voisins immédiats avec lesquels La Pouplinière allait se trouver en rapports; il y avait encore à Passy, vers 1750, nombre d'hôtes illustres dont la simple mention dépasserait le cadre de cette étude; citons seulement rue Basse — le seul quartier qui nous doive occuper — le marquis de Bully, Louis Boyvin de Hardencourt et le marquis de Bacqueville.

* * *

L'histoire de la seigneurie de Passy et l'histoire du château sont en général distinctes[4]. La liste des seigneurs de Passy a été donnée plusieurs fois : après Claude Chahu (1658—1670), sa veuve Christine-Chrétienne de Heurles conserva la seigneurie jusqu'en 1683. L'Hôtel-Dieu de Paris,

[1] *Bulletin*, t. VII (1910), pp. 9—17. — Quelques vestiges, 9, rue de l'Annonciation.

[2] Le château appartint ensuite au duc de Luynes et Chevreuse en 1775 et à la princesse de Lamballe. Ce fut la maison de santé du Dr Blanche, puis du Dr Meuriot.

[3] *Bulletin*, t. V (1904), pp. 85, 86.

[4] Pour l'histoire du château cf. Duchesse de Clermont-Tonnerre : *Le château de Passy* dans la *Revue Hebdomadaire* du 16 novembre 1912, pp. 350—372.

qui la reçut en legs, la revendit à J. A. de la Briffe, dont le fils céda ses droits à Pierre Orceau. D'Orsigny acheta la terre aux héritiers d'Orceau et la revendit à Mme de Fontaine, par l'entremise de Samuel Bernard, le 8 juin 1720. Après la mort de Samuel Bernard, la seigneurie dut revenir à son fils aîné Bernard de Rieux, car en signalant la mort de Mme de Fontaine, le 13 février 1740, le Journal des Barnabites, desservants de l'église de Passy, écrit « Mme Veuve de Fontaine, ci-devant dame de la seigneurie de Passy[1].... ». Une seule année au reste sépare ces deux décès. Gabriel Bernard de Rieux, conseiller, puis président au Parlement, fut seigneur de Passy de 1739 à 1745. Après sa mort, survenue le 13 décembre 1745, la terre passa à son fils Bernard de Boulainvilliers qui en fut titulaire jusqu'en juillet 1794. A aucun moment La Pouplinière ne fut seigneur de Passy, comme on le croit souvent.

Le territoire de la seigneurie ne comprenait guère que les hauteurs de Passy; il était limité essentiellement par la rue de la Tour, la rue Raynouard, la rue de l'Assomption et la Muette. La rue de la Tour tire son nom du moulin banal qui existe encore aujourd'hui. Le poteau de justice, au coin des rues Raynouard et de Passy, marquait la limite entre la seigneurie et celle de Chaillot[2]. Toute la région basse de Passy, entre la Seine, la rue Raynouard et la rue Guillou, dépendait de l'abbaye de Sainte-Geneviève, ainsi qu'une grande partie d'Auteuil[3]. Une borne seigneuriale dans le haut de la rue Berton sépare encore les deux domaines. Une autre borne, au coin de la rue Raynouard et de la rue

1 Les Barnabites écrivent encore: « Le 29 mars 1739, jour de Pâques ..... Bernard de Rieux, seigneur de Passy, est entré dans notre église, alors qu'on chantait tierce; notre curé don F. Jû est allé le recevoir avec l'aspersoir, puis l'a conduit au chœur à la stalle des seigneurs » (Doniol, op. cit. 249). — Le fait n'est donc pas douteux.

Dom Fulgence Jû, curé de Passy, mourut à 60 ans le 31 mai 1758. (*Affiches de Paris*. 1758, 343). Il eut pour successeur Dom Daudichon, 1758—1759, Dom Alexis Lebrun, 1759—1772 (Lebœuf, VI, 463).

2 *Bull. de la Soc.*, t. IV (1901), p. 168.

3 A. N. — N1 15 (Seine). *Plan des domaines de l'abbaye de Sainte-Geneviève*; excellent plan en couleurs. — Cf. Mss. Parent de Rozan, XXX, 120.

de Boulainvilliers, indiquait le commencement des terres d'Auteuil[1].

Il est fort probable que les maîtres de Passy firent construire de bonne heure un château sur le haut de la colline[2]; c'était là une position presque stratégique, mais il n'en est resté aucune trace et nul ne mentionne d'édifice avant le somptueux bâtiment que Samuel Bernard fit élever en 1678. «Samuel Bernard, dit Barbier, a donné à Madame Fontaine, sa maîtresse, la seigneurie de Passy où il a fait faire un bâtiment de 300 000 livres[3]». Le grand financier avait du reste des propriétés considérables dans les environs; en 1736 et 1738 il légua à Mme de Fontaine plusieurs immeubles à Auteuil, entre autres le château du Coq que Louis XV acheta en 1761 pour le marquis de Marigny[4]. Samuel Bernard commença à donner au château de Passy la brillante réputation que lui continua La Pouplinière. Il recevait beaucoup et présidait à ses fêtes avec une ardeur juvénile. Meusnier de Querlon se plaît à décrire, dit-on, les soupers de Daphné (ou de Passy) vers 1735: «Sa maison plus fréquentée que celle du prêteur ressemble plutôt au palais d'un satrape qu'au logement d'un citoyen[5]». Le château connut des jours plus calmes, de 1740 à 1747: on se contente d'admirer l'heureux aspect qu'il offre depuis la rivière, ainsi que le fait Néel dans son spirituel *Voyage de Saint-Cloud*:

«En tournant les yeux de côté et d'autre sur tous les différents climats que je pouvais découvrir à perte de vue, j'aperçus sur notre droite un Palais enchanté qui me parut bâti par les mains des Fées; son jardin vaste et spacieux, dont les murs sont baignés par la mer est d'un goût charmant: la distribution des berceaux et la propreté des allées me le firent prendre pour le

[1] A. N. Z² 3873 (Prévôté de Passy : acte du 24 mars 1757).

[2] Au XVe siècle cette partie de Passy s'appelait les friches St Antoine. — A. N. S 1543 (arrêt du 4 janvier 1492).

[3] *Journal*, II, 23.

[4] *Bull. de la Soc.*, tome V (1904), 63. — Parent de Rozan : XXI, 55, 92, XXVII, 100, 118.

[5] Meusnier de Querlon: *Les soupers de Daphné.* Ed. orig. 1740. — Réimpression: Paris, 1886, in-16. — L'allusion à Samuel Bernard reste douteuse.

même qu'habitait autrefois Vénus à Cythère ou à Paphos. Mais tandis que je réfléchissais sur le goût des étrangers pour l'architecture, j'aperçus encore non loin de celui-ci et sur le même point de vue un autre Palais beaucoup plus considérable tant pour l'étendue des bâtiments que pour l'immensité des jardins : ce fut pour le coup que je crus être près de Constantinople et que c'était là le sérail du grand Seigneur. Mais un de nos matelots à qui je demandai à quel degré de longitude il estimait que nous pouvions être et ce que c'était que ces deux Palais, me répondit que de ces deux maisons, la première appartenait à Madame de Seissac et la seconde à M. Bernard et qu'à l'égard des degrés de longitude, il ne connaissait point ces rubriques là[1]. »

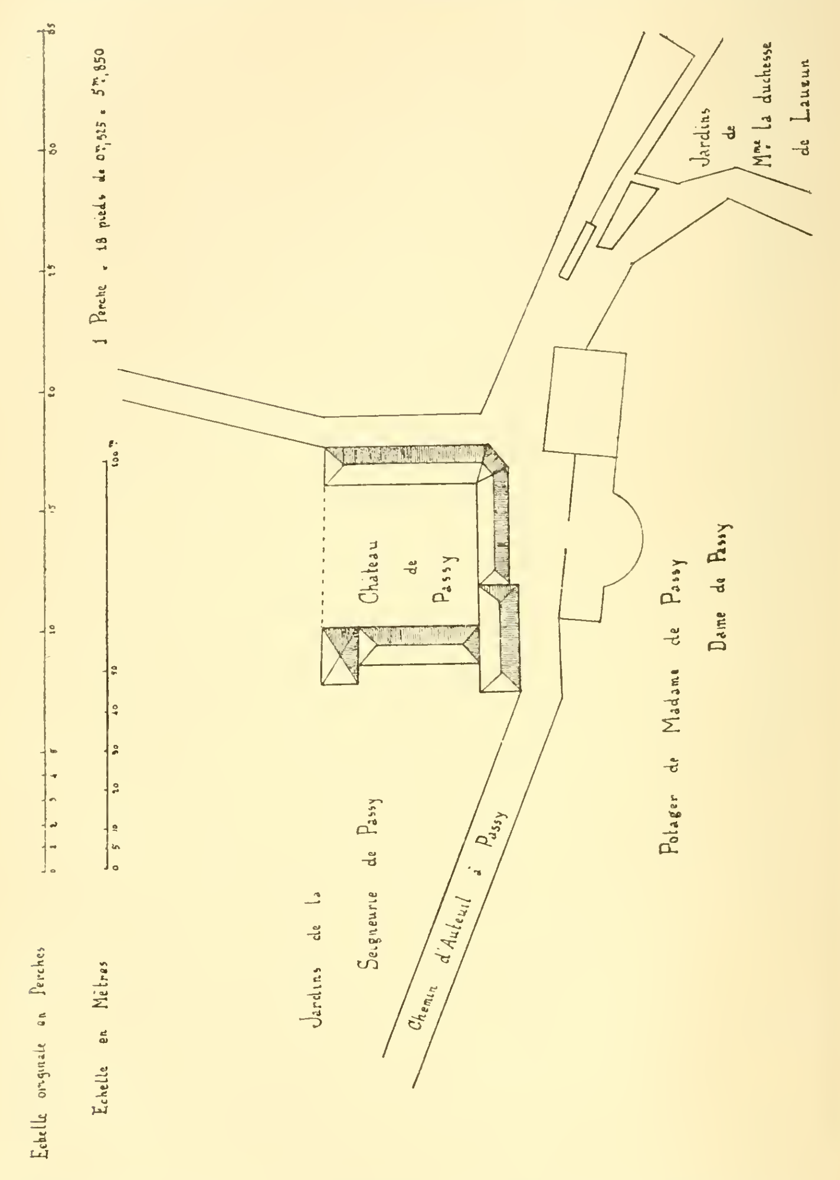
Les indications données par les contemporains sont en général assez vagues et il s'en faut de beaucoup que nous soyons riches en documents pour reconstituer le domaine de Samuel Bernard. Il existait pourtant au XVIIIe siècle des vues et plans du château; dans l'antichambre du premier étage se trouvaient « un plan de la seigneurie de Passy, sous verre blanc avec cadre de bois sculpté et doré, trois autres plans représentant différentes vues du château de Passy avec verre et cadre de bois doré[2] ». Les Archives Nationales possèdent un plan sommaire dressé en 1731, qui nous indique fort exactement la situation du château, à l'angle de la rue des Vignes ou ruelle Saint-Pol et de la rue Basse[3]. Cette dernière sépare le parc du potager. Le potager comprend le vaste espace circonscrit par la rue Guillou, le quai de Passy et le bas de la rue de Boulainvilliers, mais il ne descend pas jusqu'au quai dont il est séparé par 128 perches de pré appartenant aux Eglises de Passy et

1 L. B. Néel : *Voyage de Paris à Saint-Cloud*. Ed. orig. 1748. — Ed. de Rouen, 1878, in-8°, p. 36.

2 *Scellés*.

3 Nii 106 (Seine) : *Plan des terres bornées pour la censive et haute justice entre les seigneurs d'Auteuil et ceux de Passy*, 9 décembre 1731 ; signé par Marie-Armande Carton, veuve de Fontaine. Echelle de 35 perches de 18 pieds — Hauteur : 1 m ; largeur : 0m94. — Nous reproduisons ce plan à une échelle réduite. — Le détail du bornage correspondant se trouve dans le carton S 1544 (acte des 19 et 20 décembre 1731, avec recollement du 25 novembre 1772).

d'Auteuil[1]. L'ensemble du parc nous est connu par plusieurs plans des environs de Paris dressés au cours du XVIIIe siècle :



1 A. N. — N III 591 : *Plan des terrains et pâtures qui bordent la grande route de Paris depuis le quai de Lauzun jusqu'au Point du jour y compris la Chaussée d'Auteuil et l'enclos des religieux de Sainte-Geneviève*, 28 mai 1766).

les cartes de Roussel[1] et de l'abbé Delagrive[2] indiquent d'une façon précise les limites du domaine: le mur d'enceinte, qui partait des communs du château, suivait la rue des Vignes pendant une centaine de mètres, gagnait par un angle rentrant la rue des Bauches, longeait la rue Davioud, puis la rue de l'Assomption jusqu'au carrefour de la rue La Fontaine. Ces deux plans donnent quelques détails sur la disposition des jardins qui apparaît avec la plus grande netteté dans la *Carte dite des Chasses*; c'est là sans doute qu'on trouvera la meilleure représentation du domaine de Passy au XVIIIe siècle, sous réserves toutefois de quelques inexactitudes dans le tracé de la rue Raynouard et des bâtiments eux-mêmes[3].

Nous sommes malheureusement plus pauvres au point de vue iconographique: le *Bulletin de la Société historique d'Auteuil et de Passy* a reproduit d'anciens dessins ou gravures où l'on a quelque peine à distinguer le château dans le fouillis des maisons et des jardins étagés sur la pente de la colline[4]. Parent de Rozan signale un plan général de la propriété, exécuté au lavis en 1720, en tête duquel se trouvait la façade du château à l'encre de Chine[5]. Ces pièces ont été brûlées en 1871 et il ne faut plus guère compter que sur le hasard pour amener de nouvelles découvertes[6].

Un dessin de Champein représente le château seigneurial de Passy, ancien château de Boulainvilliers; la gravure

[1] Roussel, *Paris, ses faubourgs et ses environs*. 1731. Catalogue Vallée, 2837.

[2] Delagrive, *Environs de Paris levés géomètriquement*. 1740. Catalogue Vallée, 843.

[3] Carte dressée de 1764 à 1773 et 1807. Feuille n° 6 : Paris (écrit par Hérault, gravé par Tardieu, Doudan et Bouclet). Catal. Vallée, 3591.

[4] *Bull. de la Soc.* t. IV (1901), p. 288. Vue de la Seine de Chaillot à Auteuil (Coll. Emile Potin). — T. VI (1907), p. 58—59. Reproduction d'anciens dessins à la plume de 1688.

[5] Arch. de la Préfecture de la Seine. Passy: n° 56*bis*. — Parent attribue ce plan à J. B. Charpentier, ingénieur du roi.

[6] Mme de Clermont-Tonnerre a publié dans la *Revue Hebdomadaire*, à une échelle malheureusement trop réduite, deux belles vues du château et des jardins de Passy. Ces vues proviennent de la famille Bernard et sont peut-être celles-là même que l'Inventaire de 1763 signale dans un vestibule du château.

date d'une époque où l'on s'attachait plus à l'interprétation qu'à l'imitation de la nature: en comparant avec le plan de 1731, on s'aperçoit que la façade sur la rue Raynouard a été complètement sacrifiée, mais la façade sur le jardin, d'un style noble et un peu lourd, les terrasses qui descendent vers la Seine, les massifs de marronniers qui servent de fond au passage, tout cela est certainement très exact[1].

* * *

Nous avons fait jusqu'ici connaissance avec les voisins de Samuel Bernard et avec l'histoire de sa propriété. Pénétrons maintenant plus avant et suivons par exemple La Pouplinière qui, dans les derniers jours d'avril 1747, s'en va visiter son futur domaine et se rendre compte de l'état des lieux dont il se «déclarera content[2]». De la rue de Richelieu le carrosse gagne par le Cours-la-Reine la grande route de Paris à Versailles; à la hauteur du couvent des Bonshommes ou Minimes de Nigeon, il tourne à droite et par une voie assez raide arrive au carrefour des rues Haute et Basse de Passy. Il s'engage alors dans la tortueuse rue

1 Oeuvre de Champein au Cab. des Est., t. II, Dc 211 a. — Il existe à la mairie de Passy (salle des adjoints) une gravure de Gallays, d'après Aveline, représentant les *Cascades de Passy*. Cette gravure est fort rare et ne se trouve pas représentée au Cab. des Estampes. Il s'agit certainement des jardins de Samuel Bernard.

2 Documents essentiels: Bail de Passy (*Minutes Fortier*) pour le mobilier. — *Dépôt et ratification de la terre de Passy* (ib.) du 30 décembre 1749, inventaire minutieusement dressé par le sieur Cochois, architecte-expert; nous suivons en général la description de cet acte volumineux, pour l'aménagement du château et les jardins. — Quelques détails complémentaires dans les *Scellés*, p. 12 et suiv. (Cf. Campardon: *Cheminée*, pp. 77, 78).

On peut consulter en outre, mais avec quelques réserves :

(Dezallier d'Argenville): *Voyage pittoresque des environs de Paris*. 4e éd. Paris, 1779, in-16, pp. 14—16.

Hurtaut et Magny : *Dictionnaire histor. de la ville de Paris et de ses environs*. Paris, 1779, in-8°, III, pp. 697—699.

Thiéry : *Guide des amateurs et des étrangers, voyageurs à Paris*, Paris, 1786, in-16, I, pp. 11.

Guide des amateurs et des étrangers voyageurs.... aux environs de Paris. Paris, 1788, in-16, II, pp. 253—256.

Basse, entre les jardins et les villas; tout en haut de la montée, entre la rue des Vignes et la rue Guillou, l'espace s'élargit; un vaste demi-cercle, fermé par des barrières mobiles, permet aux carrosses d'évoluer librement à l'entrée du potager. Par la porte cochère toute grande ouverte on pénètre dans la cour pavée. Le corps de logis sur la rue Basse a sept fenêtres de façade, un balcon en fer forgé au-dessus de la porte; du côté de la cour un cadran solaire en orne le fronton[1]. A droite, ce sont les communs comprenant au rez-de-chaussée des écuries pour soixante chevaux et des remises pour dix carrosses; au-dessus s'élèvent deux étages de logements pour les gens de service et hôtes de peu d'importance. Le fond de la cour est fermé par une grille de fer et par une large porte où s'inscrivent en or les armes de Samuel Bernard. A gauche, voici la façade un peu morose du château avec ses trois pavillons, égayée de mascarons représentant des têtes d'animaux. Quelques marches à franchir, et nous sommes dans le vestibule où monte le grand escalier: à gauche s'ouvre une immense salle à manger qui occupe tout l'angle du bâtiment; les lambris sont peints en blanc et les moulures dorées; on admire «entre les pilastres des panneaux de paysages, animaux, fruits, fleurs et autres, par Mr Huet et vernis par Mr Martin». Huet s'était surpassé dans deux compositions représentant des «animaux des Indes»; des groupes de faunes et de tritons complétaient la décoration de la pièce. A droite on trouve une première salle que garnissent une table à jeu de brelan et une table de trictrac; vient ensuite le grand salon meublé de canapés et de fauteuils de velours rouge ciselé, puis un petit salon doré «dont les sculptures et les meubles sont d'un goût des plus galants[2]».

Après avoir admiré en passant «le long du mur du grand escalier sept cartes de géographie collées sur toile et de différentes grandeurs[3]», on entre dans le vestibule du

[1] Sauf indication spéciale, les extraits sont pris dans l'acte de dépôt et ratification de la terre de Passy.

[2] Dezallier.

[3] *Scellés.*

premier étage dont une notable partie est prise par une belle galerie donnant sur le parc; dans une pièce qui la précède, on remarque «un buffet d'orgue de dix pieds de haut sur cinq pieds un quart de large, cintré sur le plan et sur l'élévation, orné d'architecture, sculpture, d'attributs de musique». La galerie a un ameublement de velours d'Utrecht, les murs sont décorés de papiers de la Chine, les moulures sont peintes en blanc et or, la cheminée est en marbre de griotte d'Italie avec ornements de bronze. Malgré son aspect un peu disparate, c'est la pièce la plus artistique de toute la maison; entre les trumeaux, des tables portent des groupes de terre cuite; «au-dessus des portes sont quatre tableaux sur toile de Mr Coypel le jeune, représentant différents sujets d'histoires fabuleuses dans de grands cadres dorés ornés de sculptures [1]». C'est cette galerie surtout qui séduit La Pouplinière; c'est là qu'il donnera ses concerts et ses bals; c'est là qu'il invitera ses hôtes à souper par petites tables. Au fond de la galerie est «une chapelle de forme circulaire dont le plafond est en dôme avec peinture à fresque de M. de Troy, une lanterne dans le milieu; . . . entre les pilastres sont huit parties de lambris, celle du fond, où est l'autel, renfoncée avec un tableau peint sur toile par M. de Troy, représentant la Vierge et l'Enfant Jésus et St Joseph, dans une bordure sculptée, dorée». Au-dessus des portes «quatre tableaux dans des cadres dorés représentant les Vertus théologales, peints sur toile par M. de Troy». L'ameublement de la chapelle comprenait cinq chaises en prie-Dieu, dont quatre de moire verte rayée et l'autre de velours d'Utrecht cramoisi [2]. On trouve encore au premier étage trois petits appartements composés chacun d'une chambre à coucher, d'un cabinet de toilette et d'une garde-robe; du côté de la cour un long corridor règne d'un bout à l'autre.

Le deuxième étage ne comprend pas moins de dix-sept

[1] Dezallier indique le sujet de trois tableaux de Noël-Nicolas Coypel: Psyché; Vénus portée sur les flots et entourée de Tritons et de Néréides; Vénus avec l'amour.

[2] *Bail.*

chambres d'amis, toutes numérotées, mais de dimensions assez restreintes; elles sont réunies par un long corridor aboutissant à deux escaliers. — A l'entresol se trouve le logement du concierge et un petit appartement communiquant avec le reste par un escalier . . . dérobé, dont La Pouplinière saura faire l'emploi le plus naturel et le plus galant.

Dans le corps de logis qui donne sur la rue Basse, on trouve encore des chambres pour les gens de service, un garde-meuble très complet qui renferme, entre autres, quatre tables de quadrille, quatre de piquet, trois de brelan, une d'ombre et cinq tables à manger de diverses grandeurs avec les quatre pieds ployants. N'oublions pas enfin les vastes cuisines installées au rez-de-chaussée du même bâtiment qui touche à la salle à manger[1]. Au-delà de la cour, derrière la grille, la vue s'étend librement sur une bande de prairies, puis sur quelques arpents de vignes placés sur le terroir d'Auteuil[2]. Encore quelques jardins, une zône indécise, celle des Fortes-Terres où l'on va chercher des matériaux de construction ou de la terre à brique, et voici, fermant l'horizon, la masse de verdure du Bois de Boulogne.

Des fenêtres de la galerie on admire les nobles perspectives du parc dessiné par Le Nôtre et qui s'étendait sur plus de huit hectares. Du côté de la rivière le château dresse sa façade, percée de neuf fenêtres, couronnée d'un fronton triangulaire où une figure sculptée représente la Seine; le perron, flanqué à droite et à gauche de deux groupes d'enfants et animaux de plomb peint, conduit à une terrasse sablée ornée de douze vases de faïence bleue et blanche. — La pente de la rue Basse est assez accentuée; deux autres terrasses, avec des escaliers, permettent de gagner la partie la plus vaste du parc au niveau de la rue de l'Assomption. La seconde terrasse est limitée par une balustrade garnie de chèvre-feuille et de lilas; on y goûte

[1] Outre les cheminées, le château est chauffé par des poèles monumentaux, surmontés de groupes de sculpture.

[2] A. N. — N[III] 852 (Seine). *Plan d'une maison sise à Passy appartenant à M. Le Roy de Chaumont, 1776* (séparée du château par la propriété de R. de Cotte et la rue des Vignes).

toute la journée l'ombre épaisse que verse «un plant d'anciens marronniers, au nombre de cent quatre, formant trois salles et deux allées»; une des salles est carrée et garnie de bancs de pierre, l'autre est ovale et ornée d'un groupe représentant l'enlèvement de Proserpine. Un peu plus loin, voici le jardin fleuriste, avec ses portiques en treillage, ses bassins, ses jets d'eau, à côté desquels on aperçoit dans la verdure «un groupe de terre cuite peinte en marbre blanc représentant Flore et Zéphire avec leurs attributs sur un rocher». — La troisième terrasse, plus étendue, offre les belles lignes de ses parterres à la française; des salles de verdure renferment l'orangerie, la volière, le jeu de bagues; partout des bancs de pierre, de grands vases de terre cuite et des figures de marbre blanc représentant les différentes saisons. — Encore quelques marches à descendre, au milieu des jasmins, des rosiers et des chèvrefeuilles et voici la partie la plus solitaire du parc et la plus poétique: c'est «un petit bois de l'âge d'environ dix ans, de différentes essences, distribué en plusieurs parties de différentes formes avec des allées sablées bordées de charmille et plantées en tilleul». Au tronc de tous ces arbres s'enlacent les rameaux du chèvrefeuille, répandu à profusion dans le parc entier et qui semble la plante favorite de ceux qui le dessinèrent. On chercherait volontiers sous ces ombrages un asile plus romantique, mais le grand siècle ne saurait perdre ses droits et voici dans un bosquet «un groupe de pierre d'une femme et trois enfans sur un rocher représentant la Musique». Par dessus la rue des Tombereaux, la vue s'étend au premier plan sur les «mystérieux» jardins du château de la Tuilerie, puis sur l'admirable panorama qu'offrent Auteuil, la Seine et les côteaux de Meudon.

En face de l'entrée du château s'ouvre le potager dont les murs enferment quatorze arpents. On y trouve des serres, une vaste orangerie, une basse-cour; trois bassins y reçoivent l'eau qu'une pompe porte aussi au réservoir des écuries; plus bas jaillit une source d'eau minérale, analogue à celle que la maison Le Ragois débite avec tant de succès. A gauche de l'entrée s'élèvent les hangars et le logement du jardinier. L'aménagement de cette partie du domaine est

spécialement heureux et les contemporains s'accordent à reconnaître que «ces potagers en amphithéâtre sur le côteau sont immenses et dans une belle exposition[1]».

La Pouplinière eut donc lieu d'être satisfait de sa visite; au reste, il avait dû souvent entendre parler du château de Passy. Nous savons qu'il était devenu par son mariage le neveu de Mme de Fontaine et que depuis nombre d'années il entretenait d'affectueuses relations avec M. et Mme Dupin.

Le bail fut signé le 4 mai 1747, en présence d'Anne-Gabriel-Henry Bernard de Saint-Saire[2], deurant rue Notre-Dame-des-Victoires, de Mlle de Boulainvilliers, veuve de Gabriel Bernard de Rieux, de Samuel-Jacques Bernard de Coubert[3], de Mathieu-François Molé[4], comte de Champlâtreux, marquis de Méry. Le bail, fait à vie, comprenait «le château, le parc, le jardin potager et fleuriste, l'usage des tableaux, glaces, orangers, statues, vases, dés et bancs».

«Le présent bail à vie est fait moyennant la somme de 120000 livres une fois payée pour ladite jouissance, pendant tout le temps qu'elle aura lieu[5]».... «Se réserve le dit seigneur de Saint-Saire la seigneurie de Passy et tous les droits et revenus tant fixes que casuels d'icelle». Le mobilier faisait l'objet d'une vente particulière que l'on s'explique fort bien, si l'on songe que cette vaste demeure était complètement installée avec tous les rideaux aux fenêtres, toute la batterie de cuisine et une foule d'accessoires divers, jusqu'aux plats à barbe dans les cabinets de toilette. Cette vente était faite moyennant le prix global de 35463 livres avec faculté de rachat pour le bailleur[6]. Enfin

[1] Thiéry.

[2] Qui deviendra le président de Boulainvilliers.

[3] Fils aîné de Samuel Bernard, né en 1686, mort le 22 juillet 1753.

[4] Mathieu Molé avait épousé le 22 septembre 1743 Bonne-Félicité Bernard, fille de Samuel et de sa seconde femme Pauline de Saint-Chamant.

[5] La somme fut payée en espèces dans la huitaine.

[6] Cette clause explique l'opposition faite par Bernard de Boulainvilliers à l'inventaire des meubles de Passy, après la mort de son locataire. *Scellés*, 20 janvier et 7 février 1763.

le locataire s'engageait à n'apporter aucun changement à la disposition des lieux, ni même à l'ordonnance des jardins [1].

Dans le détail pourtant, La Pouplinière se livra à quelques modifications ou embellissements: en 1755 il fit construire une salle de théâtre dans le parc, sur la terrasse inférieure: «Mon oncle, toujours occupé de fêtes, dit M. de Cheveigné, voulut faire jouer la comédie chez lui; il fit faire en très peu de temps un théâtre à l'orangerie et très commode,... au bout de la salle, un amphithéâtre pour la maison et les gens du village». On fit en 1763 l'inventaire de cette salle qui renfermait «environ 200 chaises de paille avec des gradins et décorations pour le théâtre, un lustre de bois doré, une douzaine de plaques à bobèches pour supporter les lumières [2]».

Ce fut encore La Pouplinière qui fit construire à l'extrémité du potager, au coin de la rue de Seine, un petit pavillon pour aller prendre le frais. Le recollement du bornage des seigneuries d'Auteuil et de Passy, exécuté le 25 novembre 1772, constate que «depuis ladite transaction [le bornage de 1731] il a été construit à la suite de ladite encoignure dudit jardin... une petite terrasse en cercle formant une espèce de pavillon qui a été ajouté au susdit jardin, laquelle petite terrasse est de la seigneurie d'Auteuil [3]».

En comparant l'état des meubles dressé en 1747 et l'inventaire de 1763, il est aisé de voir que La Pouplinière avait peu modifié l'agencement intérieur du château. Le rez-de-chaussée offre le même aspect qu'au temps des Bernard, mais on trouve un clavecin dans le grand salon; Mlle de Mondran a placé une bibliothèque de bois de rose, une guitare et une vielle dans son appartement situé au premier étage et à droite. Le fermier général

[1] De là l'inexactitude de certains renseignements ultérieurs: «La Pouplinière y fit faire de grands embellissements et en augmenta beaucoup le parc». *Dictionnaire historique, topographique et militaire de tous les environs de Paris*, par M. P. Saint-A(ubin). Paris, s. d., (1816), in-16, p. 496.

[2] Cheveigné: *Mémoires*. — *Scellés*, p. 51.

[3] A. N. S 1544. — La terrasse dominant le quai figure dans le plan cité plus haut, N^{III} 594. La borne seigneuriale qui se trouvait au pied avait disparu en 1772.

avait installé en face un cabinet d'estampes et une bibliothèque qui touchaient à sa chambre à coucher.

La Pouplinière se préoccupa avec raison d'améliorer les voies d'accès au château; outre le chemin qui longeait la propriété des Minimes de Nigeon, on pouvait prendre le passage des Eaux, la rue de Seine et la rue du Roc; utilisables seulement pour les piétons, et enfin le « vieux chemin » qui est aujourd'hui la partie basse de la rue de Boulainvilliers. Dans l'intérêt de la circulation, La Pouplinière fit rectifier cette dernière voie le 24 mars 1757.

« Supplie humblement M. Alexandre Le Riche de La Pouplinière, écuyer, fermier général du roi, propriétaire quant à l'usufruit du château et jardins de la seigneurie dudit Passy; disant que le chemin qui conduit de la chaussée de Paris à Versailles, pour arriver audit château, se trouve élevé et ayant par conséquent des fossés des deux côtés dans lesquels les carrosses ont été renversés différentes fois; pour éviter pareil inconvénient et accident le suppliant offre de faire poser des barrières des deux côtés dudit chemin depuis la chaussée de Versailles jusqu'à l'entrée du chemin dit des Tombereaux et de celui qui conduit audit château avec piliers et lisses »... Suit une demande d'alignement. Le procès-verbal d'alignement est donné le 26 mars par les officiers de la juridiction d'Auteuil et Passy, le procureur fiscal, le voyer: La Pouplinière obtient la permission de planter quarante-neuf poteaux le long de la chaussée, avec des barrières laissant passage aux voitures [1].

Quoique Bernard de Boulainvilliers eût conservé « foncièrement » le domaine, La Pouplinière se regardait et était considéré en fait comme le suzerain de Passy et le bienfaiteur du village. La fête patronale du lieu se célébrait le 25 mars, jour de l'Annonciation, le long de la rue Raynouard, sous les terrasses du château. Le maître de la maison trouvait là une occasion d'exercer sa générosité bien connue; ses invités venaient parfois assister à la fête et

1 A. N. Z² 3873 (*Prévôté de Passy*; juridictions ordinaires, Requeste d'alignement du Sr Le Riche).

J. J. Rousseau y goûta quelque plaisir[1]. La Pouplinière prit bientôt l'habitude de couronner des rosières et de faire célébrer des mariages à Passy; la première de ces cérémonies eut lieu le 26 octobre 1751:

« A l'occasion de l'heureuse naissance de Mgr. le duc de Bourgogne ont été mariés par nous, curé, en présence de M. Le Riche de La Pouplinière, fermier général, leur bienfaiteur: Léaubon, Fernand, boulanger et Hélène Charlotte Lemaire — Claude Bruneau et Marie-Jeanne de Villiers. »

Le « bienfaiteur » assista ainsi à 4 mariages le 11 septembre 1752, à un mariage le 27 mai 1754, à cinq mariages le 23 septembre de la même année. Il y en eut six le 1er septembre 1755, six le 31 août 1756, un le 14 septembre, six le 30 août 1757, cinq le 30 août 1758, un le 16 septembre, quatre le 26 juin 1759, six le 22 juillet 1760 et enfin six le 6 juillet 1762. En tout 54 mariages dans l'espace de onze ans[2]. Et la conséquence en fut que dans le village de Passy d'innombrables enfants portèrent le prénom d'Alexandre en l'honneur de leur châtelain. Madame de Genlis assista le surlendemain de son arrivée à Passy, c'est-à-dire le 26 juin 1759 « à la célébration des noces de six pauvres filles mariées par M. de La Pouplinière[3] ». Ce fut là une de ses manies et des plus innocentes. La chapelle même du château devait voir d'autres mariages qui nous intéresseront plus spécialement.

Est-ce à dire que les villageois de Passy n'aient pas eu à se plaindre d'un aussi puissant voisinage?

Ce serait-là chose invraisemblable; le curé comme les habitants eurent plus d'un sujet de protestations; en juin 1750 les gens de Passy portent plainte à leur prévôt contre le postillon et le pompier de La Pouplinière qui rossent copieusement les passants[4].

[1] Quillet, I, 125.

[2] Mss. Parent de Rozan, XXXII, 170—171 (d'après les registres de Notre-Dame de Passy).

[3] Mme de Genlis, *Mémoires*, I, 86.

[4] A. N. Z2 3878.

Quoiqu'il en soit, le château de Passy acquit à partir de 1747 une célébrité d'ailleurs méritée et qui relégua au second plan le nom même de son propriétaire. Les plus hauts personnages lui marquaient quelque attention. Le 29 août 1752, « Monsieur de La Pouplinière au passage de leurs Majestés fit tirer un feu d'artifice dans sa maison de Passy; la Reine arrêta quelques moments pour voir ce feu [1] ».

* * *

Bernard de Boulainvilliers qui redevint maître du château en 1763 ne semble pas l'avoir habité longtemps: il loua le domaine à Marie-Thérèse de Horn, princesse de Salm-Kirbourg, qui s'y installa avec son fils, le prince Frédéric de Salm [2]. La princesse mourut le 20 juin 1783 et les scellés qui furent alors apposés à Passy montrent que rien n'était changé depuis 1747, ni dans la disposition des lieux, ni même dans l'ameublement. Le dernier locataire sous Louis XVI fut le duc de Penthièvre, dont la fille épousa le duc d'Orléans et le fils, la princesse de Lamballe.

La Révolution laissa intact le château et le parc de Passy; mais en 1815 les jardins du château furent particulièrement dévastés par les Anglais campés dans le Bois de Boulogne [3]. M. Cabal, ancien notaire, revendit la propriété en 1826 à une société de spéculateurs qui tracèrent un quartier nouveau, celui de Boulainvilliers, à la place du château et du parc. La disposition des rues reproduit exactement celle de l'ancien domaine; la maison de La Pouplinière s'élevait en bordure de la rue des Marronniers. De tout ce brillant passé, il ne subsiste plus aucun vestige; seul, le hameau de Boulainvilliers a conservé exactement la physionomie d'un des ronds-points du parc dont on découvrirait

[1] Luynes, *Mémoires*, XII, 131.

[2] A. N. Y 11 276.

[3] P. Saint-A(ubin), *Dictionn. hist. topogr. et milit.*, p. 486. — J. A. Dulaure, *Hist. phys., civique et morale des environs de Paris*, 2e éd., 1838, in-8o I, 17-23.

sans doute quelques vieux arbres épars dans les jardins de Passy; un mur des communs s'élève encore dans la propriété de M. Mors, au coin de la rue Raynouard et de la rue des Vignes. Devant ces vieux pavés moussus et ces bornes disjointes, on évoque facilement l'arrivée des carrosses au milieu d'un peuple affairé de laquais, la grande cour pleine de monde, puis le salon où le maître du lieu accueille ses invités d'un sourire aimable et souvent ironique. Il faut de pareilles ruines pour que se révèle à nous toute la force du passé.

CHAPITRE X

LA CRISE DE 1748

Nous sommes arrivé à une des périodes de la vie de La Pouplinière sur lesquelles on a le plus écrit et le plus au hasard. C'est un des «tournants» de son histoire et un tournant où il faut craindre de s'égarer. Si connue que nous apparaisse la liaison de Thérèse des Hayes et du duc de Richelieu, il est indispensable d'en retracer quelques épisodes dont la répercussion fut grande sur ceux qui les entouraient. Malheureusement, en dehors de la correspondance de Mme de La Pouplinière, nous possédons peu de témoignages véridiques; le duc de Richelieu a été le sujet d'une foule de légendes et on sait que tous les Mémoires qui se rapportent à sa vie, ne doivent être consultés qu'avec le plus grande circonspection[1]; quant à Marmontel, dont le récit est assez copieux, nous avons dit plus haut pourquoi nous le tenions pour suspect au premier degré.

Richelieu avait fait la connaissance de La Pouplinière en 1744 et «lui fit beaucoup d'accueil parce qu'il avait épousé une femme charmante[2]». Il est inutile d'insister sur les rai-

[1] (Faur), *Vie privée du maréchal de Richelieu*. — De Lescure, *Nouveaux Mémoires du maréchal duc de Richelieu*. Les deux volumes de la coll. Barrière: *Mémoires de Richelieu*, 1858, in-8°, traitent surtout de politique.

[2] *Vie privée de Richelieu*, II, 43.

sons d'intérêt ou d'agrément qui pouvaient pousser ces deux hommes l'un vers l'autre. Le prince de Montbarrey, qui connut tout ce monde de fort près, donne à cette intimité une raison fort judicieuse. «La prétention à l'esprit et la manie d'auteur de La Pouplinière devenaient autant de pièges tendus à son amour propre. M. de Richelieu était premier gentilhomme de la Chambre du Roi et, par conséquent, surintendant des spectacles de la cour où M. de la Pouplinière voulait faire représenter ses ouvrages. De là toutes les facilités pour la séduction que le maréchal projeta sans amour et par pur libertinage[1]». C'était avant le triomphe de Mme de Pompadour; on se demandait alors si le duc ne faisait pas la cour à Mme de la Pouplinière par procuration et s'il ne la destinait pas au roi. En 1745 seulement, quelques mois avant Fontenoy, on dut se convaincre que Richelieu avait agi pour son propre compte: Thérèse des Hayes avait résisté un an avant de devenir sa maîtresse. «Vous souvient-il mon cœur de mes frayeurs à la p^ere^ proposition j'ay esté un an sans oser y penser je croyois que ce seroit mon dernier jour presentement j'y suis si bien accoutumée que j'en suis negligente il me semble que cela a toujours esté et que tout le monde doit en estre aussy content que moy[2]».

La vraie raison de cette résistance paraît avoir été l'attachement, sinon l'amour, qu'elle avait encore pour son mari. Toutes les phases de sa passion pour Richelieu, le marquis de Ségur les a indiquées avec une psychologie peut-être un peu sommaire, mais sur laquelle nous ne reviendrons pas. Quant à La Pouplinière, que l'abbé Huber disait en 1745 encore amoureux de sa femme, son sentiment avait peu à peu fait place à une violente jalousie qu'excitait son orgueil blessé; des billets anonymes n'avaient pas tardé à le mettre au courant de la situation. C'est sans doute à la suite d'une lettre de ce genre qu'éclata la scène cruelle du 22 avril 1746[3], où le fermier général frappa sa femme

[1] *Mémoires*, I, 107.

[2] *Lettres*, *Mercure*, p. 105.

[3] Campardon, *La cheminée*, pp. 103—111.

« de coups de poing et de coups de pied avec une telle violence que le sang avoit coulé de toutes parts ». Quelques jours après, « loin de regretter ce qui s'étoit passé, il avoit manifesté devant témoins son mépris pour elle, en affirmant que si elle osait jamais se représenter à sa table, il jetteroit son couvert et la chasseroit ». Ces brutalités nous paraissent singulièrement loin de tout ce que nous savons du caractère de La Pouplinière, où le scepticisme le disputait à la générosité, mais enfin, les rapports des commissaires au Châtelet existent encore et il faut accepter les faits sans les discuter. L'histoire d'ailleurs s'était vite répandue dans Paris, puisque le brevet de calotte cité plus haut fait allusion au bâton qui vint meurtrir le beau visage de Thérèse des Hayes.

Si empressé qu'il parût de se débarrasser de sa femme, La Pouplinière se résigna pourtant à la garder auprès de lui : ce furent deux années pénibles passées entre la jalousie et la haine. « On a de la peine à concevoir, dit Marmontel, comment deux êtres aussi fortement aliénés pouvaient habiter ensemble ». La passion de Mme de La Pouplinière s'aigrissait de l'absence de son amant; à la fin de décembre 1746, Richelieu avait été envoyé en mission à Dresde; il repartit définitivement, en septembre 1747, pour la campagne de Gênes où il obtint le bâton de maréchal. Il fallait cependant qu'elle tînt son rôle de maîtresse de maison, car malgré l'évidente désunion, les fêtes n'étaient pas interrompues et l'on continuait à recevoir tout Paris. C'est chez La Pouplinière que le duc de Croÿ vit pour la première fois Voltaire, le 18 janvier 1747. « J'y soupai avec lui, Mme du Châtelet et des esprits..... Il me parut charmant et bien brillant dans la conversation [1] ».

* * *

Quelques mois plus tard, La Pouplinière acquit une propriété que nous connaissons seulement par l'acte du notaire et qui ne semble pas avoir joué un grand rôle dans

[1] *Journal*, I, 69. Le duc de Croÿ allait prier La Pouplinière d'intercéder en sa faveur auprès du maréchal de Saxe, de qui il désirait obtenir un grade.

sa vie. Le 24 août 1747, le sieur Grandhomme, maître maçon, demeurant rue d'Argenteuil, lui vendit une maison rue de la Chaussée d'Antin[1]; il s'agissait d'un immeuble «divisé en deux corps de logis ayant chacun leur entrée particulière avec une porte de communication l'un à l'autre et chacun un jardin derrière», au prix de 18000 livres; cette maison se trouvait dans le quartier des Porcherons, en censive de Sainte-Opportune, limitée «à droite par la ruelle des Marais, par devant par la Chaussée d'Antin ou rue de la Grande-Pinte, près du château du Coq», c'est-à-dire dans le quadrilatère circonscrit aujourd'hui par l'impasse du Coq, la rue Saint-Lazare, la Chaussée d'Antin et la rue de Provence; nous ignorons si le fermier général possédait encore cette propriété au moment de sa mort.

Ce fut peut-être l'inquiétant voisinage de Richelieu qui le décida à vendre à la fin de l'année 1747 sa maison de la rue Blanche. Encore ne faudrait-il pas trop insister sur ce rapprochement: sans doute, le mur mitoyen pouvait faciliter les entrevues et la représentation théâtrale de décembre 1746 nous a indiqué que le duc voisinait volontiers à cette époque. Les deux amants avaient tant de peine à organiser leurs rendez-vous qu'ils devaient profiter des moindres occasions. Mais, à l'automne de 1747, Richelieu faisait la guerre en Italie et sa correspondance même n'offrait plus guère de dangers[2]. La Pouplinière qui avait vendu Saint-Vrain le 22 avril, avait acquis une maison nouvelle le 24 et loué Passy le 7 mai; cette dernière propriété lui imposait des charges assez lourdes pour qu'il jugeât nécessaire de se débarrasser d'un autre domaine qui pouvait, après tout, lui rappeler des souvenirs désagréables; il lui était bien inutile de conserver deux maisons de campagne aux portes de Paris. Le 30 décembre 1747, il vendit sa folie de la rue Blanche «à Charles-François Gaillard de la Bouexière, écuyer, l'un des fermiers généraux de S. M.[3]». L'acte de

[1] *Minutes Fortier.*

[2] Cf. M[is] de Ségur, *loc. cit.*

[3] *Minutes Fortier.* Cf. A. N. Z[1] 2458 (15 juillet 1749). — Jean Gaillard de la Bouexière et de Gagny, né le 28 mars 1676, fermier général de 1722 à 1758, mourut le 6 août 1759 (Cf. A. N. Y 13111). Son fils Charles-François

vente, fort intéressant, indique dans le domaine « une maison..... consistant en une grande cour, un corps de logis composé de quatre salles par bas, caves au-dessous, escalier, chambres, mansardes, . . . un grand salon séparé du corps de logis par un petit jardin fleuriste, ensuite duquel salon sont les cuisines, offices, remises et écuries . . . une petite chapelle détachée des autres bâtimens, un petit laboratoire dans le jardin vis-à-vis du salon ». On voit que La Pouplinière avait fait élever une construction importante depuis 1732; de plus, il avait notablement arrondi son domaine, en achetant plusieurs quartiers de terre dans les environs. L'acte indique en quelques mots les aménagements du jardin avec ses parterres, ses nombreux bosquets et les allées de grands arbres qui en faisaient le tour; il signale « un jardin nouvellement planté ayant une entrée par une grande porte qui donne sur le chemin de Clichy ». Le prix de vente fut de 50000 livres (achat: 27000) . . . . « dans laquelle somme il y a celle de 36600 livres pour le prix de ladite maison et autres bâtimens que led. s[r] de la Pouplinière a fait construire depuis sa première acquisition et 13400 livres pour le prix des terres[1]. »

fut son associé, puis son successeur de 1759 à 1762 (Cf. Caraman, t. II, p. 9). Il mourut dans son domaine de la rue Blanche, le 14 novembre 1773 (Y 13125). Parmi les papiers de sa succession qui firent l'objet d'un inventaire, on trouve l'intéressante *Grosse d'une sentence rendue au Châtelet le 7 juillet 1745* entre La Pouplinière, propriétaire du jardin et de la maison qui y était construite et « les nommés Germain, Desjardins et Delle de Rubantel, « propriétaires des maisons ou jardins étant derrière les jardins de La Pouplinière. » (Enclavés entre le domaine du fermier général et celui de Richelieu). La Pouplinière est obligé de livrer aux susdits une bande de terrain formant passage pour aller à leurs maisons; l'arrêt en fixe les dispositions. Les propriétés de Germain et consorts furent acquises par le duc de Richelieu; c'est à ce moment seulement que les deux jardins devinrent mitoyens dans toute leur étendue, à une date que nous n'avons pu préciser et qu'on supposerait volontiers antérieure à 1748. Le 29 octobre 1763, La Bouexière fit sommation par huissier à Richelieu d'avoir à se conformer à la sentence citée plus haut.

[1] Gaillard de la Bouexière détruisit le pavillon de La Pouplinière et fit élever à la place, en 1767, une villa à la romaine sur les plans de l'architecte Charpentier. En 1820, après avoir passé entre les mains de M. Foulon et du comte Greffulhe, le domaine devint le célèbre jardin public de Tivoli. A cette époque le nom de La Pouplinière était bien oublié. Le journal *Le Plan*, en annonçant l'adjudication du 12 mars 1844, donne un intéressant historique de la propriété, mais le fait commencer à La Bouexière. La superficie de

* * *

Nous ne savons dans quelle mesure Mme de la Pouplinière contribua à l'installation et à l'inauguration de Passy; elle ne fut pas longtemps maîtresse de maison, puisque le bail fut signé dix-huit mois seulement avant la scène finale et la séparation. Pendant l'été de 1748, un nouveau personnage obtint ses entrées chez La Pouplinière: ce fut Jean-Melchior Grimm. Dès son arrivée à Paris, il se trouva en relations avec Klupffel, chapelain du jeune prince de Saxe-Gotha, avec le baron de Thun, avec J.-J. Rousseau qui le présenta aux Dupin et aux La Pouplinière. Des rapports d'amitié s'établirent; La Pouplinière prêtait volontiers son carrosse à Grimm, pour aller dans la maison de campagne du prince de Saxe-Gotha à Fontenay-sous-Bois; c'est à Passy que Grimm rencontra Diderot et d'Alembert; il retrouvait encore le fermier général à Chambord où l'avait conduit le comte de Friesen[1].

Les mémoires de Grimm rapportent à la date de 1748 un échange de correspondance entre Mme de la Pouplinière et Mme de Pompadour :

« Le roi dans une rencontre de chasse avait paru remarquer madame de la Pouplinière: madame de Pompadour n'a plus de repos, son orgueil humilié ne lui permet plus de se contraindre; elle cède aux inspirations d'une indiscrète jalousie et se hâte d'écrire à celle qu'elle croit sa rivale. » (Grimm reproduit cette lettre assez hautaine et impertinente.) « Vous êtes la femme d'un homme riche et estimable, tâchez de ne plaire qu'à lui; mais si

la propriété était de 6 hectares 56 ares 67 centiares et la mise à prix de 1 000 000; il est fort suggestif de comparer ce prix avec ceux du XVIIIe siècle. Pour cette dernière période, cf. la bibliogr. donnée plus haut. — G. Capon : *Les Tivolis*, *Bull. Soc. Vieux Montmartre*, 3e sér., t. II, p. 309 et 4e sér., t. III, p. 1—40. On voyait encore dans le jardin du couvent de la rue de Douai, avant les démolitions de 1912, le tracé de quelques-unes des allées dessinées par La Pouplinière.

[1] Grimm *Nouveaux Mémoires*, pp. 15, 24, 25. — Cf. *Confessions*, II, livre VIII (1749).

vous vous obstinez à vouloir plaire au prince, travaillez paisiblement à ce projet, sans vous fâcher contre moi qui n'ai pas l'honneur de vous connaître, ni de vous estimer. »

Cette intrigue, « dont Mme de Pompadour fut dupe et dont Mme de la Pouplinière faillit être la victime » était, paraît-il, l'ouvrage du duc de Richelieu. Il se pourrait bien que l'imagination de Grimm eût travaillé sur quelque racontar.

* * *

Nous arrivons enfin à la fameuse aventure de la cheminée qui est sans doute l'épisode le plus curieux et le plus retentissant de l'histoire anecdotique du XVIIIe siècle. Assez d'autres avant nous en ont conté les détails, pour que nous jugions inutile de les reproduire ici; il nous paraît plus intéressant d'analyser et de comparer les sources entre elles, de dégager l'impression générale que l'affaire de 1748 produisit sur les contemporains. Indiquons simplement que dans l'après-midi du 28 novembre 1748, La Pouplinière, escorté de Vaucanson et de Ballot, découvrit dans son hôtel une cheminée truquée qui permettait au maréchal de Richelieu de s'introduire chez sa femme à l'insu de tous [1].

[1] Les pièces les plus importantes ont été publiées par Campardon, *La cheminée* (d'après les A. N.) pp. 29—49, 112—137 :

1. Rapport du commissaire La Vergée, 28 novembre 1748.
2. Plainte de Thérèse des Hayes, id.
3. Acte de La Vergée concernant la fermeturede la cheminée, (3 décembre 1748).

Récits contemporains :

D'Argenson : *Journal et Mémoires*, V, 292—294 // Barbier : *Journal*, III, 42, 47, 53 // Collé : *Mémoires*, 24—26, 31 // de Croÿ : *Journal*, I, 112 // Mme du Deffand : *Correspondance*, I, 121 // Grimm etc. *Correspondance*, I, 247—249 // Marmontel : *Mémoires*, I, 305 // de Montbarrey : *Mémoires*, I, 106 // Richelieu : *Vie privée*, II, 55, 85. — *Nouveaux mémoires*, III, 394—432 // Soulavie : *Mémoires hist. et anecd.*, 29.

Satires et chansons :

A. N. Y 15616. — MM. 818², 80—87 // P. Clément : *Les cinq années littéraires* : 1748—1752. 2 vol. Berlin, 1755, in-16, II, 125 // Raunié : *Chansonnier hist.* VII, 128—131.

Casanova (II, 278) rapporte que la duchesse de Chartres avait fait des couplets charmants sur cet événement, mais que personne ne les avait connus hors de sa coterie, à l'exception du roi.

Les détails matériels sur la cheminée sont fournis de la façon la plus précise par le commissaire au Châtelet: il s'agit d'une communication établie entre le cabinet de toilette de Mme de la Pouplinière, au second étage sur la rue, et un appartement de la maison Tarade, 57 rue de Richelieu; le travail avait dû être exécuté à la fin de 1746 ou plutôt au début de 1747; nous laissons de côté les circonstances plus ou moins romanesques qui l'accompagnèrent. D'ailleurs ce ne fut pas la seule fois que le maréchal, au cours de sa vie amoureuse, se servit de pareil expédient[1].

Quant à la scène du 28 novembre 1748, il est remarquable qu'aucun témoin oculaire ne nous en ait laissé le récit, si l'on excepte Mme de la Pouplinière dont les déclarations officielles peuvent paraître suspectes. Le Tout-Paris s'était donné rendez-vous dans la plaine des Sablons[2], où le maréchal de Saxe présentait dans la matinée son régiment de hulans à Louis XV. «J'assistai, avec le Roi, dit le duc de Croÿ, à la revue qu'il fit des dragons de Saxe qui firent l'exercice au mieux et à de jolies escarmouches que donnèrent les houlans. Je fus touché de voir le maréchal de Saxe tout couvert de gloire, saluer le roi, appuyé du fusil. Il y eut un monde affreux».

Pendant ce temps La Pouplinière fouillait sa maison et découvrait la cheminée; Vaucanson et Ballot, témoins de la scène, n'en ont pas laissé de souvenirs, mais il faut sans doute chercher leur influence dans le récit très détaillé de Marmontel. Quant à La Pouplinière lui-même, nous n'avons que sa déclaration au commissaire La Vergée: «il ne peut présumer autre chose, sinon que l'on veut attenter à sa vie ou de la dame son épouse et autres personnes de chez lui et à leurs biens.» On le voit, les témoignages de la pre-

[1] «L'appartement de Melle de Valois au Palais Royal aboutissait sur la rue de Richelieu à une maison voisine dont le mur était mitoyen. M. de Richelieu loua cette maison, fit percer le mur qui répondait au cabinet de Melle de Valois et se procura une porte qui était couverte par une grande armoire où la princesse serrait des confitures.» Besenval: *Mémoires*, I, 164.

[2] Barbier précise: à gauche des Champs-Elysées, entre Chaillot et les murs du Bois.

mière heure sont tout à fait restreints; ni le secrétaire Pierre Frémin, ni le comte d'Igny[1], ni le notaire Fortier ne paraissent avoir raconté la démolition dont ils furent témoins.

Quelques heures plus tard, Mme de la Pouplinière rentre, accompagnée du maréchal de Saxe et du maréchal de Lowendal qui intercèdent vainement en sa faveur; rien ne nous indique le rôle joué par Lowendal; quant à Maurice de Saxe, il recommanda vivement le silence au fermier général «lui disant qu'il ne tenait qu'à lui de se taire . . . . et après avoir admiré l'invention de la cheminée, il blâmait seulement la préférence donnée à Richelieu et ajoutait plaisamment: encore si c'était moi[2] ! »

Cependant la nouvelle se répandait très vite dans un public toujours avide de scandale, et bientôt chacun la conta à sa manière. Le meilleur résumé est sans aucun doute celui qu'en donne le marquis d'Argenson dans un style bref, impartial, mais ironique et méprisant, ainsi qu'à l'ordinaire. Barbier et Collé se préoccupent surtout des à-côtés de l'affaire et collectionnent les anecdotes. Mme du Deffand caractérise en deux mots les principaux personnages: «Le mari est vain, non emporté, la femme menteuse, romanesque, intrigante ; le favori de Mars et Vénus, quoique très aimable, a toujours été dans ses amours hardi, bruyant, ingénieux.» Le prince de Montbarrey précise fort judicieusement ces indications :

«Séduisant par lui-même, M. de Richelieu était peut-être plus dangereux encore par sa réputation que par ses qualités personnelles..... de là le plaisir qu'il eut après sa conquête d'en

[1] Nous avons peu de détails sur les rapports de La Pouplinière avec le comte d'Igny, maître d'hôtel du roi, qui mourut peu de temps après cette aventure. Le 27 août 1750 les *Affiches de Paris* annoncent l'enterrement de «Jean Le Clerc Guillemin, comte d'Igny, Seigneur du Vicomté de Passy et autres lieux, maître d'hôtel du roi, décédé, âgé de 54 ans, rue Ventadour, à Saint-Roch.»

Pierre Frémin, secrétaire de La Pouplinière, mourut rue de Richelieu le 11 décembre 1752 (*Affiches*, 1752, p. 776). Il fut remplacé par Pecquet de Viermes qui était encore en fonctions à la fin de 1762.

[2] *Merc. de France,* avril 1791, p. 68. (Compte-rendu de la *Vie privée de Richelieu*)

voir tout le public instruit et le peu de soins qu'il prit pour ménager la réputation de la femme dont sans doute il eût été très fâché qu'on n'eût pas su qu'il avait triomphé. Peut-être même fut-ce à lui et à ses indiscrétions de commande qu'on en dut la connaissance. Mme de la Pouplinière se trouva perdue, sans avoir retiré aucun fruit de ce qui décida de sa réputation dans le monde, où cette aventure une fois connue fut commentée, augmentée par la médisance, la méchanceté, la jalousie et surtout par le commérage sanglant des dévotes surannées, au désespoir de n'être plus les héroïnes d'aucun roman. »

Cependant le principal coupable était retenu dans le Languedoc, d'où il ne revint qu'au début de 1749 pour tomber en plein tapage : c'est la période des pamphlets, des chansons et des bijoux « à la cheminée ». Richelieu se heurtait ici à l'hostilité de Mme de Pompadour qui détestait Mme de la Pouplinière comme une rivale et qui tenait à bon droit le duc pour un ennemi. La question se compliquait d'un conflit au théâtre des Petits-Appartements[1] : ce spectacle dépendait matériellement des gentilshommes de la Chambre et le duc de La Vallière empiétait sur leurs droits. Richelieu, qui se trouvait de service en 1749, les revendiqua hautement, pour être désagréable à Mme de Pompadour; le roi, d'abord indifférent, le menaça de la Bastille et le maréchal battit en retraite, prétendant n'avoir jamais voulu atteindre la favorite. Celle-ci lui en garda rancune et s'efforça de le ridiculiser, autant que de nuire à Mme de la Pouplinière; elle entraîna naturellement de nombreux partisans et sut gagner le lieutenant de police Berryer[2].

Depuis 1748 on a beaucoup épilogué sur cette tragi-comédie et on a pris parti pour les uns ou pour les autres : une pareille discussion nous paraît oiseuse. N'est-il pas plus simple d'accepter des faits qui sont incontestables et de s'attacher aux personnes et aux circonstances plus qu'à la chose qui, en soi, est banale ? Il était naturel que Thérèse des Hayes trouvât une occasion de tromper un mari qui

[1] Campardon, *Mme de Pompadour*, p. 109-111.

[2] D'Argenson, V, 359 (12 janvier 1749) On sait que Richelieu refusa en 1754 de marier son fils à Alexandrine d'Étioles.

avait plus d'un tort; il était naturel que Richelieu ajoutât à sa réputation une nouvelle et facile bonne fortune. Ce qui est fâcheux, c'est qu'aucun des deux hommes n'ait su garder le silence et la discrétion indispensables en pareil cas.

* * *

Retirée chez sa mère, rue de la Chaussée-d'Antin, puis dans un petit appartement de la rue Ventadour, Mme de la Pouplinière cria misère et s'agita beaucoup; en novembre 1749 le contrôleur général Machault mandait le fermier général et lui ordonnait, raconte d'Argenson, de payer une pension à sa femme et d'en assurer le fonds, « sinon qu'il eût à se retirer des Fermes et qu'il y avoit quelqu'un de tout près pour avoir sa place à cette condition et La Pouplinière a condescendu à cette volonté, ce qui prouve le grand crédit de M. de Richelieu[1]. » A partir de 1750, il servit 12000 livres par an à sa femme (4000 livres de rentes viagères et 8000 livres de pension).

On aurait tort de croire que La Pouplinière rompit définitivement avec la famille Dancourt; il n'avait pas de raisons de se brouiller avec les Dupin ou les Fontaine; il conserva d'excellentes relations avec son beau-frère, Boutinon de Courcelles qui allait même prendre, à partir de 1748, une place de plus en plus importante rue de Richelieu. Louis-Marie-Marc-Antoine Boutinon servit en Italie pendant les campagnes de 1744 et 1745, sous les ordres du prince de Conti, assista en 1746, avec les fonctions de commissaire des guerres, aux sièges de Mons, de Charleroy, de Namur et se fit remarquer dans cette dernière ville par l'établissement d'un hôpital militaire[2]. La Pouplinière, qui s'intéressait vivement à lui, acquit en son nom, le 19 avril 1747, « l'office du conseiller du roi, commissaire ordinaire provincial des guerres du département de Lille, Tournay, Douay, Menin. » Cette charge lui était cédée par Augustin

[1] VI, 73.

[2] Ministère de la guerre. *Arch. administr.* Dossier Boutinon.

Claude de la Vacquerie de Senefontaine pour la somme de 104000 livres[1]. Sa générosité ne s'en tint pas là: il servait à M. de Courcelles une pension annuelle de 8000 livres, « mais dont il n'y avait point de promesse par écrit[2]. Thérèse des Hayes portait une vive affection à ce frère qu'elle disait gai et doux de naturel. «On ne finist rien, écrit-elle à Richelieu le 7 février 1748, j'ay demandé une petite bagatelle pour mon frère on a commencé par me l'accorder de bonne grâce et poliment puis j'ay pressé l'expédition et l'on m'a renvoyé aux calendes après la retraitte d'un homme de façon que je n'ay rien et les ay envoyés promener avec leur air de ministre ce n'est cependant pas M. d'Arg. mais c'est son neveu. ses gens etc...»

Au même moment M. de Courcelles était à l'armée de Maurice de Saxe; il était chargé «de la police des différents corps et des approvisionnements» à Laufeldt et au siège de Maastricht. Le prince de Montbarrey raconte qu'étant en résidence à Namur, le jeune commissaire des guerres avait formé le projet d'épouser Mlle de Stein, de la maison de Watteville, dont il était devenu éperdument amoureux; ces prétentions avaient été déjouées par le marquis de Saint-Mauris, mais dans des termes assez aimables pour fournir le prétexte de longues relations d'amitié [3].

M. de Courcelles devait être à Paris en décembre 1748, mais nous ne savons quel fut son rôle pendant cette période troublée et il ne paraît pas que ses relations avec La Pouplinière aient été interrompues.

[1] *Minutes Fortier.* — Les lettres de provisions sont du 28 avril 1747; La Pouplinière s'était chargé de transmettre le dossier au comte d'Argenson; il eut la délicatesse de mettre la créance de 104000 l. au nom de sa femme; elle lui revint de droit après la mort de cette dernière. Boutinon de Courcelles avait remboursé la somme le 15 mai 1757 (*Minutes Fortier*).

[2] *Anecdotes* etc.

[3] *Mémoires*, I, 71, 105.

CHAPITRE XI

LA VIE MONDAINE DE 1749 à 1753

On a souvent écrit que le scandale de décembre 1748 fit cesser pour quelques années les concerts et les réceptions de La Pouplinière; les témoignages contemporains nous prouvent qu'il n'en fut rien; il est possible qu'il y ait eu dans le courant de l'hiver quelque désarroi; en tout cas La Pouplinière, qui avait déjà dû envisager pareille situation, ne songea, comme le dit Marmontel, qu'à vivre en homme libre et opulent[1]. On alla jusqu'à prétendre que chaque année, en décembre, il donnait une fête plus brillante que les autres pour célébrer sa délivrance[2].

Un fait seul est incontestable : c'est qu'à partir de 1749 nous entrons dans une période de dix ans où le fermier général mène une vie fort désordonnée. Il n'appartient pas à notre sujet de donner la liste complète de ses maîtresses, ni de détailler ses fantaisies amoureuses; il est pourtant indispensable de rappeler quelques noms déjà connus et que nous aurons l'occasion de retrouver au cours de ce récit.

Violante Vestris paraît avoir été une des premières actrices dont La Pouplinière se soit occupé après la sépara-

[1] *Mémoires,* I, 313.

[2] Ad. Adam, *Derniers souvenirs*, p. 152.

tion; elle fut sa protégée dès son arrivée à Paris et le remplaça par M. de Curis, intendant des Menus[1]. A la fin de 1749, on trouve Mlle Dallière, actrice des chœurs à l'Opéra[2], installée en pied à Passy où elle habitait un appartement séparé, avec sa mère, une femme de chambre et une cuisinière; la liaison se poursuivit pendant toute l'année 1750; Mlle Dallière avait été lancée par M. de Tourmont, président de la Cour des Monnaies.

« Elle le quitta pour s'attacher à M. le Riche de la Poupelinière chez qui elle avoit déjà fait nombre de petits soupers. Celuy-cy n'y regarde pas de si près que le président et fait beaucoup de dépenses pour elle, car à proprement parler elle avoit besoin de tout, n'ayant jusque là point été entretenue aussi brillant et aussi magnifique que M. Le Riche. Il va lui faire meubler pour le terme de Pâques une maison rue de Richelieu à proximité de la sienne.

Il y a quelques jours que la Dallière engagea la delle Héry aussi chanteuse à l'Opéra et son amie intime, autant que deux femmes peuvent l'être, dans un souper que M. le Riche donna à plusieurs de ses amis qui, sur la fin du repas, se croyant en pays de liberté, voulurent des propos passer aux démonstrations; la Héry qui n'est point laide, qui se pique de vertu et à laquelle on ne connait en vérité aucune intrigue amoureuse, en fut extrêmement scandalisée et peu s'en fallut qu'elle n'en vînt aux mains avec la Dallière, qui s'efforçoit de lever ses scrupules et s'applaudissoit intérieurement de l'avoir ainsi fait donner dans l'embuscade. Cette

1 A. B. 10 236 et surtout G. Capon : *Vestris*, pass. — Mlle Vestris continua après 1749 à fréquenter l'hôtel du fermier général et à chanter à ses concerts. Le 11 décembre 1762 elle fit opposition à la levée des scellés et le 4 février suivant elle déduisit ses moyens : « Les causes de l'opposition..... sont pour être la delle payée de la somme de mil quatre vingts livres à elle dues par led. feu Sr de La Pouplinière, pour avoir par elle chanté à neuf concerts pour lui successivement donnés, à compter du quatorze septembre 1762 jusqu'au 30 octobre suivant, à raison de 120 livres par chaque concert, ainsi que ledit défunt l'a toujours payée. » A. N. Y 15 647, p. 102. Cf. Campardon, *La cheminée*, p. 67.

Pour tout ce qui concerne les différentes maîtresses de La Pouplinière et leurs faits et gestes, d'après les rapports de l'inspecteur de police Meusnier, nous renvoyons au livre de G. Capon, *Les petites maisons galantes*, pp. 130-136 et passim.

2 Entrée en avril 1747 aux appointements de 400 l.; augmentée de 100 l. au 1er octobre 1749 (Arch. Opéra: *ms. Amelot*).

scène réjouit beaucoup les convives, mais depuis ce temps la Dallière et la Héry ne se parlent plus[1]. »

Grâce aux 25 louis par mois que La Pouplinière donnait à Mlle Dallière, indépendamment des présents, celle-ci pouvait organiser de brillantes réceptions dans son appartement de la rue des Boucheries-Saint-Honoré ; c'est ainsi que le 28 septembre 1750 elle réunissait à souper son protecteur, le marquis du Rollet, Vaucanson, Marmontel et plusieurs autres académiciens de Passy[2].

La maison de Passy se prêtait mieux en somme que l'hôtel de la rue de Richelieu aux parties fines décrites dans les rapports de police; c'est là qu'un souper «gai, mais décent à ce qu'on assure», réunit, le 7 juillet 1751, Durey d'Harnoncourt, Fillion de Villemur, collègues de La Pouplinière, Mlles Beauchamp et Deschamps, toutes deux danseuses à l'Opéra. Mlle Beauchamp, qui retourna à Passy le 13 juillet, eut avec La Pouplinière une discussion assez piquante : «Elle exigea qu'avant qu'elle lui accordât rien il rempliroit les conditions du traité, c'est-à-dire de la mettre dans ses meubles. Cette défiance et la résistance qu'elle fit indisposèrent fort le patron qui lui dit avec aigreur qu'il n'étoit point accoutumé à être refusé et qu'elle étoit la prequi se défiât de lui[3]. »

Ce fut ensuite Mlle Duval, dite la Constitution, chanteuse à l'Opéra, qui figure à un grand souper du 13 décembre 1751, avec la baronne Blanche, Mlle Dallière, et la petite Coupée, danseuse[4]. Citons encore à la même époque Mlle Cayer, rue de Richelieu[5].

[1] A. B. 10 236, f[os] 4 et suiv. On trouvera dans le rapport de Meusnier beaucoup d'autres détails; c'est ainsi qu'en avril 1750 La Pouplinière fit faire à sa maîtresse un lit qui coûtait 1800 l.; les égards que méritait son argent n'empêchaient pas qu'il fût trompé. Le 30 octobre 1753, La Pouplinière «supprime à Melle Dallière ses 800 l. par an et les présents qu'il lui faisait, parce qu'elle venait chez lui lorsqu'il s'agissait de musique»; 10 236, f[o] 28.

[2] A. B. 10 236, f[o] 11.

[3] A. B. 10 235, f[os] 146, 147. — 10 253 (Rapport de la d'Osmont).

[4] 10 239, f[o] 607. Sur la baronne Blanche, cf. Capon, *Vestris*, p. 21. — Il y eut à l'Opéra deux demoiselles Duval, la première, entrée en 1749 aux appointements de 400 l., augmentée de 100 l. le 1er juillet 1751 «pour doubler les rôles», — la seconde, entrée en octobre 1751 avec 600 l. et remerciée le 1er mai 1754 (*Ms. Amelot*).

[5] 10 239, f[o] 48. Melle Cayer était entretenue par M. de Villette.

Toutes ces maîtresses de passage ramènent au jour le nom d'un personnage de second plan qui a joué chez La Pouplinière un rôle fâcheux, mais important : le sieur de Maisonneuve, « agent des plaisirs » du fermier général, qui mérite plus qu'une simple mention, puisqu'il resta fidèle à son poste jusqu'en 1762. François-Pierre Gazon Galpin de Maisonneuve avait commencé par être marchand d'étoffes à Paris, puis « il s'était attaché par reconnaissance à M. de la Pouplinière qui l'avait retiré chez lui, ne sachant où aller après sa banqueroute, sans laquelle retraite il n'aurait pu éviter le supplice dû à de pareilles gens. Étant donc retiré chez son protecteur, il gagna sa confiance et la mérita si bien par toutes ses bassesses et souplesses que son maître ne pouvait se passer de lui, même dans ses parties de plaisir. Cet homme cherchait toujours à se rendre nécessaire en procurant à son protecteur quelque jeune danseuse et chanteuse qui pût lui être agréable, enfin c'était, comme dit Voltaire, l'ami Bonneau[1]. » Maisonneuve n'habitait pas dans l'hôtel de La Pouplinière, mais quelques pas plus loin, rue de Richelieu, à côté de la fontaine. Né à Rennes le 2 août 1696, Gazon de Maisonneuve mourut à Paris le 10 mai 1762.

* * *

C'est entre 1748 et 1750 que La Pouplinière fit imprimer sous ses yeux un ouvrage littéraire qui s'est acquis une scandaleuse célébrité : nous voulons parler des fameux *Tableaux des Mœurs du temps dans les différents âges de la vie*, qu'il est impossible dans ce chapitre de passer sous

[1] *Anecdotes*. — Cf. A. N. Y 11 346 (10 mai 1762). Maisonneuve avait épousé Marie-Anne Perrier; son beau-frère Constantin-Joseph Perrier était receveur général des domaines et bois à Alençon ; il avait deux enfants : une fille mariée à M. Tailhardat de Peredechat, lieutenant général à Montaigu-en-Combrailles et un fils parti pour les Indes vers 1740. — Nous pensons que Maisonneuve faisait partie, comme Joseph-Jacques-Sébastien Gazon, des héritiers de Sébastien-Joseph Galpin (1687—1750) trésorier de France au bureau de la généralité de Paris (Cf. *Bull. Soc. Hist. Auteuil*, V, 66—67). Joseph-Jacques Gazon était directeur de la monnaie à Rennes, ville natale de Maisonneuve.

silence[1]. Nous n'avons du reste aucune raison d'agir ainsi; l'incontestable obscénité de cet ouvrage ne doit pas faire oublier qu'il renferme des pages infiniment spirituelles et d'autres où se marque une rare délicatesse de sentiment; quant à cette obscénité même, il est aussi ridicule de s'en indigner que de la défendre; si La Pouplinière a trouvé son plaisir à décrire dans le détail les débauches des contemporains, ou celles que lui suggérait une imagination trop féconde, nous ne saurions l'en blâmer, puisque nous en gardons une œuvre qui est une contribution de premier ordre à l'histoire du luxe et à l'histoire des mœurs. Au reste, de quelque époque qu'il s'agisse, le vice n'est pas une question d'existence, mais une question de publicité; ce qui importe, ce n'est pas la mesure où il est réel, c'est la mesure où on le connaît.

Or il paraît évident que le bruit fait autour de cet ouvrage est absolument contraire aux intentions de son auteur; du vivant même de La Pouplinière, personne n'a fait allusion à ce livre, réservé sans doute aux seuls intimes de la rue de Richelieu. Bachaumont spécifie que le livre n'avait point paru, quoiqu'il fût imprimé. On dit ordinairement qu'il fut tiré à un seul exemplaire; mieux renseigné, le commissaire au Châtelet, Sirebeau, qui en opéra la saisie par ordre

[1] La bibliothèque de La Pouplinière renfermait trois exemplaires des *Tableaux*: un ms. et deux imprimés, dont un avec figures; ce dernier existe encore; on n'a jamais su exactement si les deux autres avaient été détruits. Un *Catalogue de curiosités bibliographiques recueillies par le bibliophile Voyageur*. Paris, Leblanc, 1837, in-8°, signalait dans une vente du 16 mars 1837 (p. 36, n° 348) le ms. original (?).

Nous avons consulté l'exemplaire unique : *Tableaux / des / Mœurs du temps, / dans les différens âges de / la Vie / à Amsterdam.* — S. d. in-4° de 321 pages, 18 miniatures in-4° (dont 16 gouaches et 2 lavis, 2 pl. coupées) mar. rouge., tr. dor., rel. anc. aux armes de l'auteur.

Réimpressions: Amsterdam, s. d., (1863), in-16, 341 p. (B. N. Enfer 306). — (Bruxelles) Imprimerie des ci-devant fermiers généraux, 1867, in-8°, VIII + 170 p. et 1 f., frontisp. et 4 vign. (avec notice de Ch. Monselet). — Paris, Bibliothèque des Curieux, 1911, in-8°, 313 pp. et 2 pl. (sous le titre : *Œuvre libertine de Crébillon le fils*).

Nous reviendrons quelque jour sur les œuvres littéraires de La Pouplinière et nous ne pouvons indiquer la bibliographie relative à ce livre dont l'histoire est fort curieuse. On en trouvera un bon résumé (avec reprod. inexacte d'une miniature) dans R. Portalis: *le Livre et l'image*, 1893, in-8°, II, 297—299.

de Louis XV, donne acte qu'il en a trouvé trois exemplaires, «dont deux sont imprimés et un autre manuscrit, l'un desquels exemplaires est avec figures[1].» C'est ce dernier, heureusement, qui, entre les mains de bien des propriétaires, est arrivé, fort complet, jusqu'à nos jours.

Une question importante se pose dès l'abord: quel est l'auteur des miniatures et à quelle date ont-elles été exécutées? Aucune d'elles n'est signée et elles ne paraissent pas toutes sortir de la même main, mais on constate une évidente unité de direction. On a mis bien des noms en avant, ceux de Rouquet, Pasquier, Bocquet, Marolles, Caresme; ce dernier avec un peu plus d'insistance[2]. Ce sont là des hypothèses qu'aucune preuve ne vient étayer. Un seul de ces noms nous paraît mériter qu'on s'y attache, celui de Marolles.

Mme de La Pouplinière écrivait à Richelieu le 7 février 1748: «J'ay oublié de vous dire hier que l'on fait mon portrait, mais mon cœur, je ne puis vous en envoyer de copies. Le peintre est un nommé Marolles qui pratique dans la maison toute la journée...[3].» La fin de la lettre indique bien que le portrait en question n'est autre qu'une miniature. Trois ans plus tard, le 5 février 1751, Marolles écrivait à un de ses fournisseurs: «l'ambassadeur d'Angleterre doit venir demain chez moy.» Cet ambassadeur était le comte d'Albemarle, ami et compagnon de fête de La Pouplinière, qui avait trouvé sans doute naturel de lui recommander son peintre attitré. Voilà donc deux témoignages incontestables qui nous prouvent des rapports suivis entre le peintre et le fermier général.

Antoine-Alexandre de Marolles était dessinateur-ingénieur du roi; il avait épousé Françoise de Lucé[4]; sa car-

[1] A. N. Y 15648 (15 avril 1763). — Bachaumont, I, 272—273.

[2] Bon Portalis: *Dessinateurs d'illustrations au XVIIIe s.* Paris, 1877, in-8°, I, 44.

[3] *Mercure*, 1912, p. 103.

[4] Portalis, op. cit. I, 380—382. — Voici quelques renseignements sur la vie et les œuvres de A. A. de Marolles après 1750: en 1752 il habitait rue de Richelieu, paroisse Saint-Roch; un an avant, «ayant dessein de faire graver le portrait de la delle Clairon pour son compte», il avait confié le travail

rière d'artiste nous est malheureusement peu connue : il exposait au Salon de 1739 deux dessins à la plume représentant, l'un, une vue de la Chapelle près de Nogent-le-Rotrou l'autre, la Place Royale à Bordeaux[1]. En 1746 il exécutait des miniatures libres pour les deux volumes des *Contes de La Fontaine* de la bibliothèque Gaignat. Grimm, qui décrit cet ouvrage à la mort de Gaignat, en 1768, fait quelques observations qui justement s'appliquent à merveille aux *Tableaux des Mœurs*. « La plupart des tableaux sont très lascifs ; d'autres ne le sont pas assez. Il me semble que lorsqu'il y a un ton donné, il faut le suivre et que tout contraste est choquant ; quand je suis en mauvais lieu, je ne m'attends pas à voir rien d'honnête ni rien de ménagé. M. Gaignat a fait faire ce manuscrit chez lui et sous ses yeux par des artistes distingués[2]. »

Il est fort naturel que deux ans plus tard La Pouplinière ait engagé Marolles, miniaturiste de grande réputation, pour un travail du même genre que le *La Fontaine* de Gaignat et exécuté dans les mêmes conditions. Marolles dut y être occupé entre 1748 et 1750, puis qu'en février 1751 tout son temps est pris par des « tableaux en miniature », faits pour

à Balechou pour la somme de 2000 l., ce qui prouve en tout cas une situation de fortune aisée (*Nouv. Arch. Art. franç.*, 2e série, tome III, 1882, p. 195).

Il dut mourir vers 1757, puisque Françoise de Lucé, lorsqu'elle mourut le 15 juillet 1758, était remariée à un chirurgien-major des armées du roi. Cf. *Affiches de Paris*, 31 Juillet 1758, p. 471.

Portalis cite encore parmi ses ouvrages, le *Moyen de Parvenir*, illustré d'aquarelles (1757) et un *Olympe en belle humeur*.

Outre la miniature de Mme de la Pouplinière dont a perdu la trace, il en laissa beaucoup d'autres : le 23 novembre 1752, on vendait dans un cabinet de curiosités un « portrait de feue Mad. la Dauphine, peint en miniature par Marolles et monté en bague » (*Affiches de Paris*, 1752, p. 724).

Le chevalier de Marolles, architecte, était probablement le fils du précédent ; élève de Blondel et de Servandoni, il travailla à Stuttgart en 1763, à Mannheim en 1764, à Sans-Souci et à Nancy en 1765 ; en 1775 il postulait une place de contrôleur ou d'inspecteur dans les bâtiments du roi.

Bibl. d'Art et d'Archéol. *Corresp. des Beaux-Arts*. Maison du Roi. T. XXI, 1775.

1 Cf. La Chavignerie : *Dict. gén. des artistes de l'École française*, 1885, II, 35.

2 Montchaussé et de Marolles. — Grimm, VIII, 121.

le roi[1]. Ces observations coïncident avec les détails d'ameublement, de costume ou de coiffure, remarquables dans les planches, et avec la date de 1750 donnée par Ch. Monselet.

Il reste vrai que ces rapprochements sont pour ainsi dire extérieurs et que seule la comparaison de diverses œuvres authentiques de Marolles avec les planches des *Tableaux* pourrait trancher définitivement la question; malheureusement les dessins ou peintures sortis de sa main sont rares, dispersés à l'étranger, absents en général des catalogues de vente et une pareille étude rencontre des difficultés matérielles à peu près insurmontables[2].

Nous indiquerons très rapidement les détails qui peuvent éclairer la biographie de La Pouplinière, tant dans le texte que dans les illustrations du livre[3]. Les dix-sept dialogues de la première partie avec leurs huit planches (deux ont été arrachées en regard des pages 36 et 55) mettent en scène la vie de couvent d'une jeune fille, ses fiançailles, son mariage, jusqu'au jour où elle se décide, comme les autres, à prendre un amant, le tout coupé d'épisodes plus ou moins spéciaux. Le récit paraît être le fruit des réflexions et observations personnelles de La Pouplinière; on y retrouve parfois quelques souvenirs du Théâtre de Dancourt. Le dialogue X décrit spirituellement la carrière d'une fille d'Opéra; l'auteur n'avait ici qu'à considérer les exemples qui passaient sous ses yeux[4]. Le dialogue XIV roule sur l'amour et les femmes; il se termine par une déclaration pressante où La Pouplinière a mis tout le charme et l'esprit qu'il savait prodiguer à de pareils moments :

[1] Lettre du 5 février, citée par Portalis, loc. cit.

[2] Les *Contes de La Fontaine* ont passé en Amérique après la mort d'Hankey — Le Louvre n'a rien de Marolles.

[3] Je ne puis discuter ici la question de savoir si les *Tableaux* doivent être réellement attribués à La Pouplinière, ou à Crébillon le fils dont on a souvent proposé le nom. Il serait nécessaire de faire des comparaisons de textes minutieuses, et dans un domaine assez spécial. Cf. Guillaume Apollinaire, *Introduction* à l'édition de la Bibl. des Curieux, pp. 5—7.

[4] Le même chapitre met en scène la Leroux, entremetteuse célèbre. Il nous paraît que l'auteur avait en vue la célèbre Madame Beauchamp (Cf. A. B. 10253, 1754 à 1756).

« Si vous saviez quand je vous entends courir sur votre parquet, combien le bruit clair de vos mules est doux à mon oreille, vous comprendriez l'effet que peut faire votre mule en tombant. Tout ce que cela dit se sent bien, mais ne s'exprime pas . . . Quand je la touche, cette mule, que je vous la mets ou vous l'ôte, il me prend une sorte de saisissement presque égal à celui que l'on sent quelquefois, quand on rencontre sans y penser du velours sous la main, ou quand on cueille une pêche couverte de son duvet. »

Pour les gouaches, le peintre qui travaillait rue de Richelieu, sous la direction du maître, n'avait qu'à jeter les yeux autour de lui et à reproduire le luxe de la «salle de société»; le boudoir de la comtesse de *** (Dialogue XVI) rappelle singulièrement le cabinet de musique de Thérèse des Hayes, au second étage de l'hôtel. Quant aux acteurs mis en scène, quels sont-ils en réalité? C'est là une question délicate. Une note manuscrite sur la première feuille de garde du livre donne l'explication suivante: «C'est la propre figure de Mr de la Poplinière qui est représentée partout et quant à la femme qui joue le principal rosle, non seulement j'ignore son nom, mais si je le scavois, je ne le dirois pas[1].»

Il ne faut pas prendre ces lignes au pied de la lettre; elles s'appliquent plutôt à la seconde moitié de l'ouvrage qu'à l'ensemble; aucun personnage ne ressemble aux différents portraits que nous avons de La Pouplinière. Pour «la femme qui joue le principal rosle», il ne serait pas impossible qu'elle reproduisît les traits de Mlle Bourbonnais, laquelle régna plusieurs années rue de Richelieu et précisément à l'époque qui nous intéresse; quant aux personnages de second plan, Marolles qui avait assez de talent pour leur attribuer une physionomie de son invention, pouvait choisir d'aimables modèles comme Mlles Vestris, Dallière ou Clairon.

La seconde partie du volume est tout à fait différente;

[1] Cette note signée de l'initiale P. fut longtemps attribuée au marquis de Paulmy; d'après une communication de M. Seymour de Ricci, elle émane de Pâris d'Illens qui fut, après le duc de La Vallière, possesseur du livre, comme du *La Fontaine* illustré par le même Marolles.

elle est consacrée aux aventures de Zaïrette, jeune fille de qualité, enlevée de la maison de son père, par un Gênois, puis ravie par des Barbaresques qui la conduisent en Égypte et de là dans la capitale de l'empereur Moufhack, sultan du Karakatay. Arrivée dans ce pays, Zaïrette est mise par une femme du sérail au courant de tous les raffinements voluptueux dont s'entoure le sultan. Suit la description minutieuse de son palais, analogue à celles de beaucoup de romans du même genre. A part quelques détails, ce récit est long et fastidieux; l'accumulation même des tableaux luxurieux enlève tout intérêt à la lecture, d'autant plus qu'il s'agit d'une longue énumération et non de scènes auxquelles Zaïrette et le lecteur soient mêlés directement; la jeune fille elle-même reste au début assez indifférente.

« Elle en jugeait à la manière de son pays (Paris) où l'on sait que le langage du plaisir n'est autre chose qu'un froid et puéril enjouement, où toutes les affections lascives ont des mesures, où la luxure elle-même n'est jamais qu'une action simple, uniforme et légère, telle que l'inspire un sentiment frivole qui naît et se dissipe comme une vapeur. »

L'auteur s'arrête brusquement, de quoi nous lui savons gré, et l'histoire ne se termine pas. L'analyse du *Voyage de Hollande* nous a déjà montré que la Pouplinière était fort préoccupé de turqueries; sa bibliothèque renfermait plusieurs voyages dans les Indes et en Orient; dix ans plus tard, il allait publier avec *Daïra* un récit du même genre.

Cette seconde partie est illustrée de onze planches en couleur et une en noir (lavis inachevé), d'un intérêt assez inégal; si les visages et les chairs, les nudités surtout, sont traités avec art, ainsi que le décor, on remarque souvent des défauts d'exécution dans les bras, les jambes, les mains des personnages. Le cadre est tout de fantaisie, avec ses vastes architectures, ses parquets couverts de mosaïque. Quant au personnage principal, il n'y a point de doute possible; ce sultan entouré de ses femmes et de ses musiciens, c'est La Pouplinière lui-même, à qui les contemporains décernaient souvent pareil titre; ce n'est point le pacha à la barbe fleurie que peint Carle van Loo, c'est un Turc

plus réaliste, au teint olivâtre, au nez busqué, à la moustache noire tombante. Cette Zaïrette aux yeux vifs et aux lèvres très rouges, qui paraît descendre d'un tableau où Nattier l'aurait peinte, voluptueusement étendue, n'est-ce point encore Mlle Bourbonnais que l'on appelait à la même époque la sultane favorite?

Si l'on écarte en somme les croquis et les détails licencieux, où la préoccupation artistique est d'ailleurs toujours réelle et toujours sensible, il est incontestable que ces *Tableaux des Mœurs* constituent l'image la plus expressive de la vie luxueuse au milieu du XVIIIe siècle; les suites du *Monument du Costume*, publiées vingt-cinq ans après, plus parfaites et plus froides, n'offrent pas le chatoiement de couleurs des gouaches de Marolles; elles ne sont point accompagnées de ce texte où l'un des hommes les plus raffinés du temps a étalé toutes les observations d'un esprit pénétrant et toutes les fantaisies d'une imagination dévergondée. Inspirées par le milieu même et le décor où vivait le fermier général, ces admirables planches fournissent l'illustration naturelle et le commentaire vivant des fêtes et des concerts où se complaisait «le moderne Pollion.»

* * *

Quels sont les nouveaux acteurs que les années 1750—1753 voient évoluer dans ce cadre fastueux? C'est Marmontel qui nous donne le plus de renseignements pour cette période, encore que ses récits doivent être examinés avec la circonspection que mérite un homme toujours préoccupé de se donner le beau rôle et de jouer au Don Juan. Après avoir remporté quelques succès aux jeux floraux, Marmontel était venu tenter la fortune à Paris[1]; M. de Mondran, membre de l'Académie des Beaux-Arts de Toulouse, l'avait recommandé à Voltaire. C'est à la première d'*Aristomène*

1 Pour les débuts de Marmontel, nous renvoyons à l'excellente préface de l'édition Tourneux, t. I, pp. I—XXV. — Jean-François Marmontel était né à Bort en Limousin, le 11 juillet 1723; il arriva à Paris en 1748. — Cf. Lenel: *Un homme de lettres au XVIIIe Siècle Marmontel.* Paris, 1902, in-8°.

qu'il fit la connaissance de La Pouplinière, le 30 avril 1749. Sa situation était alors assez délicate: il avait irrité le maréchal de Saxe en donnant des leçons à Mlle Verrières et craignait les représailles d'un homme aussi puissant; La Pouplinière l'emmena faire une retraite à Passy et Marmontel devint pour quatre ans au moins le commensal le plus assidu. Il noua vite de cordiales relations avec La Tour, Carle Van Loo, et surtout Vaucanson et Ballot de Sovot.

A la même époque Buffon mentionne plusieurs fois La Pouplinière dans sa correspondance; le 21 mars 1750, il écrit de Montbard à l'abbé Le Blanc: «Bien des gens me demandent de vos nouvelles, M. Guéneau, M. Daubenton, M. Nicole, M. de Prey, M. de la Popelinière[1]; » le 24 avril 1751, il écrit au même: «Je dînai avant hier avec M. de la Popelinière; il vous aime et nous parlâmes beaucoup de vous[2]. »

On vit alors se produire un changement très remarquable dans les réceptions de La Pouplinière; jusqu'en 1750, c'est l'élément français qui domine dans ses salons; à partir de cette date, l'élément étranger prend le pas. C'est là évidemment un phénomène d'ordre général; le cosmopolitisme commence à faire son œuvre; les voyages deviennent plus simples et plus fréquents dans la seconde moitié du siècle. Mais la question est plus spéciale chez La Pouplinière: c'est l'influence de Thérèse des Hayes, femme de goût et d'esprit, qui, jusqu'à la fin de 1748, avait maintenu une manière d'unité dans les réceptions et les fêtes; les littérateurs et les gens du monde occupaient alors la première place. Après son départ le public se renouvelle; ce n'est pas que l'on voie disparaître les Rameau, les Rousseau, les Voltaire; mais autour d'eux s'agite un monde différent, fait d'hôtes de passage, d'acteurs et de femmes légères. Il faut bien le reconnaître, pendant le «veuvage» de la Pouplinière, le ton s'abaisse, le goût fléchit un instant; c'est dans les relations mondaines que l'absence d'une maîtresse de maison se fait

[1] Buffon, *Correspondance*, I, 45.
[2] Ib. I, 52.

naturellement sentir. Ce flottement durera ainsi jusqu'au second mariage de La Pouplinière qui détruira l'influence des Vaucanson, Marmontel, Maisonneuve et consorts. Époque féconde entre toutes par ailleurs, et dont on se gardera de médire, puisqu'on y trouve réunis les plus admirables éléments musicaux!

Sur cette foule un peu bigarrée se détachent quelques personnalités brillantes, comme le comte de Kaunitz, le prince Louis-Eugène de Wurtemberg, Casanova, le comte d'Albemarle. Le comte A. W. de Kaunitz-Rietberg arriva à Paris le 27 octobre 1750[1] et y resta jusqu'à la fin de 1752 en qualité d'ambassadeur extraordinaire de l'Empire. «Il était, dit d'Escherny, également versé dans les littératures française, italienne et allemande, parlant avec une merveilleuse connaissance de tous les arts libéraux et mécaniques... Personne au monde n'eut l'air plus imposant ni ne porta plus loin l'art de la représentation; il en tempérait l'éclat dans le commerce intérieur par beaucoup de simplicité et de bonhomie..... Profond politique et philosophe aimable..... il a parcouru une longue carrière sans presqu'aucun nuage.» On sait quel éclat le comte de Kaunitz avait donné à son entrée triomphale dans Paris. Pendant deux ans il assista à toutes les fêtes de La Pouplinière et se montra assidu aux concerts dont il était fort amateur; nous croyons volontiers qu'il a pu donner d'utiles indications au fermier général, en lui recommandant des musiciens étrangers. Kaunitz profitait largement de la vie de Paris et il

1 Kaunitz—Koch : *Corresp. secrète*, p. 20 (et passim pour le séjour à Paris). — Barbier: *Journal*, III, 180.

Portrait physique et moral de Kaunitz: Marmontel : *Mémoires*, I, 339—341. — d'Escherny: *Mélanges* II, 314, 376. — Dufort de Cheverny, I, 63, 79, 109.

Le comte de Kaunitz, né le 2 février 1711, avait beaucoup circulé à travers l'Europe, avant d'arriver à Paris en 1750; il avait étudié le droit à Vienne, à Leipzig, à Leyde, voyagé pour s'instruire en France, en Angleterre et en Italie. En 1741 on le trouve à Florence et à Rome; de 1742 à 1744 il est ambassadeur à Turin. Grand amateur de musique et réel connaisseur, il put connaître ainsi presque tous les virtuoses de l'Europe. Sa longue carrière se termina le 27 juin 1794. — Cf. *Allg. deutsche Biogr.* XV, 487,—505.

partagea avec La Pouplinière les faveurs de Mlle Coupée, actrice récitante à l'Opéra[1].

Ce fut lui qui présenta à La Pouplinière le prince Louis-Eugène de Wurtemberg qui faisait en juin 1751 un séjour aux Anciennes Eaux de Passy; on revit souvent le prince soit à Passy, soit rue de Richelieu, jusqu'à son départ pour la guerre en 1756[2].

Pendant l'été de 1752 La Pouplinière reçut à Passy le célèbre Casanova[3]. Nous n'avons aucun détail sur ces relations qui sont connues par une simple phrase de l'auteur, se rapportant aux événements de 1759: « M. de la Popelinière... que j'avais connu sept ans plus tôt à sa maison de Passy.....» Casanova pouvait du reste rencontrer là beaucoup d'amis communs: la belle Coraline, Silvia Balletti et sa fille Manon, le maréchal de Lowendal, Morosini, ambassadeur de Venise et bien d'autres.

L'hôte le plus illustre de cette période fut, avec Kaunitz, lord Albemarle, ambassadeur d'Angleterre qu'il convient de présenter un peu plus longuement: William-Anne Keppel, deuxième comte d'Albemarle, né le 5 juin 1702, gouverneur de Virginie en 1737, major général en 1742, fut envoyé à Paris en 1748 comme ambassadeur extraordinaire et ministre plénipotentiaire[4]. Peu de temps après son arrivée en France, il fut introduit chez La Pouplinière et c'est là qu'il fit la connaissance de Mlle Gaucher, dite Lolotte, en qui il trouva, jusqu'à sa mort, la maîtresse la plus fidèle et

[1] A. B. 10 236, f° 13. — 10 239, f° 607.

[2] G. Cucuel: *La vie parisienne des princes de Wurtemberg-Montbéliard.*

[3] *Mémoires*, II, 277. — III, 356. Dans une page assez obscure et qui aurait besoin d'être confrontée avec le ms. original, Casanova rapporte qu'au cours de séances de magie, il aurait soutenu à la duchesse de Chartres, que Mme de la Pouplinière n'était pas malade d'un cancer; le maréchal de Richelieu aurait été complice de Casanova dans cette mystification que nous avons mal interprétée dans notre article de la *Revue de Paris*.

[4] A. B. 10 238, fos 456—478. — 10 252 (Etat des petites maisons).

Casanova, *Mémoires*, II, 238. — Favart, *Mémoires*, I, 188—190. — Marmontel, I, 342—347. — Dufort de Cheverny, I, 92. — Luynes, XIII, 414—416. — Horace Walpole : *Lettres*, t. II et III, passim. — *Dict. of Nat. Biography*. t. XXI (1892) pp. 44, 45.

la plus aimée. Elle vécut avec lui « dans la correction la plus parfaite et dans la meilleure société[1]. »

« Il n'y avait qu'un sentiment sur son compte, dit Casanova; elle avait toutes les qualités pour devenir sa femme et les premières maisons de France n'ont pas trouvé que le titre de Milady Albemarle lui fût nécessaire pour l'accueillir avec distinction et aucune dame n'était choquée de la voir assise à son côté, quoiqu'on sût qu'elle n'avait point d'autre titre que celui de maîtresse du lord. » Après une courte absence, lord Albemarle revint à Paris en mars 1749[2] et ses prodigalités étonnèrent bientôt la capitale; il donnait des banquets pantagrueliques où il conviait les passants; mais il se gardait bien d'y assister. Il avait installé Mlle Gaucher dans une maison de la rue Basse à Passy et, devenu le voisin immédiat de La Pouplinière, il passait toutes ses journées à la campagne avec celle que Walpole appelle « sa vieille Colombine[3]. »

* * *

Au milieu de ces hommes de haut lignage, Marmontel continuait à jouir de la faveur du maître qui s'intéressait vivement à la littérature dont le jeune poète inondait la Comédie-Française. La liaison de Marmontel avec Mlle Clairon est suffisamment connue pour qu'il soit inutile d'y revenir; tout en faisant la part de ses exagérations, il faut bien reconnaître qu'il était homme à bonnes fortunes et que depuis la tragédie d'*Aristomène* « toutes les filles de la Comédie lui faisaient des avances[4]. » La Pouplinière s'intéressa beaucoup

[1] A. B. 10 236. — Lord Albemarle avait épousé en 1723 lady Anne Lennox, dont il eut 15 enfants.

[2] Walpole, II, 365.

[3] Walpole, II, 449. — A. B. 10 252. — Mlle Gaucher était née vers 1724 d'après l'inspecteur Meusnier : Walpole la vieillit; Casanova la rajeunit. — Les *Affiches de Paris* mentionnent cette maison de Passy en 1756 (p. 122). « A vendre ou à louer grande et belle maison occupée ci-devant par feu M. le comte d'Albemarle. Elle donne sur la rivière. Les meubles sont de Perse. Il y a Ecurie, Remise, Jardin, Terrasse. »

[4] Ravaisson, *Arch. de la Bast.*, XII, 311.

à la tragédie de *Cléopâtre*, représentée pour la première fois le 20 mai 1750; «on di— qu'il avoit avant la représentation de *Cléopâtre* la d^lle Clairon, comédienne de la Comédie-Française, à laquelle il a donné le magnique habit de théâtre qui lui a servi à représenter Cléopâtre et cela à la considération du s^r Marmontel, son héros et le chef des beaux esprits de l'Académie de Passy[1].» Après l'échec de la pièce, on fit courir dans Paris les couplets suivants:

«De par le Riche et la Cronel
La gent française est invitée
Au convoi que fait Marmontel
A sa reine discréditée :
De vous elle a bien mérité
Un requiescat in pace.
Le chevalier de la Morlière,
Père putatif d'Angola,
Un éloge prononcera
Selon son style et sa manière;
Le doux Baillot présidera
A la triste cérémonie;
On livrera la tragédie
A Bienfait qui parodiera[2].»

Ces railleries n'étaient pas isolées; en 1750 Marmontel, envié pour ses succès, avait une très mauvaise presse; Favier, secrétaire de La Chétardie, ambassadeur de France à Turin, racontait au marquis de Marigny les amours du poète avec Mlle Lany, la célèbre danseuse, qu'il avait connue rue de Richelieu et il ajoutait ces détails piquants: «Mais si Marmontel lui a fait goûter tout le mérite d'un mulet, il luy en a fait aussi éprouver les ruades. Nos relations ajoutent qu'étant à Passi chez M. de la Popelinière, il luy avait consigné devant toute la compagnie une douzaine de coups de

[1] A. B. 10236, f° 8 (19 août 1750).

[2] Abbé Raynal : *Nouv. Litt.* Ed. Tourneux, I, 449 (13 juillet 1750), «Le Riche de la Popelinière est un fermier général chez qui Marmontel loge. Cronel est le nom de Mlle Clairon, actrice chérie de cet auteur. Baillot (Ballot de Sovot) est un courtisan de La Popelinière et Marmontel. Bienfait est le machiniste des marionnettes.»

pied[1]. » D'aucuns insistaient avec raison sur la platitude de Marmontel à l'égard de son protecteur :

« On l'avait vu distribuer lui-même des rafraîchissements dans la salle de spectacle du fastueux La Pouplinière. Ce financier avait l'habitude de marier tous les ans quelques filles en les gratifiant d'une dot légère et à une de ces fêtes nous avons entendu Marmontel lui adresser ce ridicule impromptu :

Ce Dieu nous donna l'être
Et puis nous planta là :
Si c'est un don de naître,
Le beau don que voilà !

L'ami chez qui nous sommes
Est bien plus généreux,
S'il fait naître des hommes
C'est pour les rendre heureux[2].

On sait que Marmontel fit la connaissance de Rameau chez La Pouplinière et qu'il fournit au musicien les médiocres livrets de la *Guirlande* et d'*Acante et Céphise* (1751).

La première des *Héraclides*, le 24 mai 1752, fut le prétexte d'une petite fête d'allure théâtrale, comme les aimait La Pouplinière; nous laissons la parole à Marmontel dont le passage n'est pas très connu :

....M. de la Pouplinière s'était pris pour moi d'une amitié qui lui faisait illusion et qui m'en faisait à moi-même. Il avait assisté à cette dernière répétition des *Héraclides* où tout le monde était en pleurs. Il avait entendu toutes les voix répondre du succès pour le lendemain ; il le crut infaillible. Je passais la belle saison à sa maison de campagne et il se faisait une joie de m'y ramener triomphant. Il imagina pour célébrer ma gloire une fête où les habitans des villages voisins viendraient me présenter des lauriers et des fleurs et me féliciter par des chants de louange. La compagnie la plus brillante avait été invitée à cette fête et pour comble d'humiliation tous les ministres étrangers en étaient.

J'arrive accablé de ma douleur et croyant venir la répandre dans un asyle solitaire. Je me trouve entouré d'un monde épou-

[1] Lettre écrite de Turin le 25 novembre 1750. B. V. P. Fonds Marigny : Dossier Na 90, f° 186. — Cf. *Bull. de la Bibl. et des Trav. Hist. de la V. de Paris*, II, 1907, in-8°.

[2] Palissot : *Mémoires sur la littérature*. Paris, 1803, in-8°, II, 147. « Le même Marmontel appelait M[lle] Guimard jeune et belle damnée ». Nous laissons de côté plusieurs exemples du même genre.

vantable et tout à coup (soit que mon ami aussi troublé que moi n'eût pas eu la pensée ou soit qu'il n'eût pas eu le temps de contremander cette scène) je vois venir à moi une troupe de bergers et de bergères qui chantent mon triomphe et dont la Coriphée me présente une couronne de lauriers. Je n'ai pas besoin de vouloir exprimer quelle fut ma confusion: on se l'imagine sans peine. Heureusement je donnais la main à Mlle Clairon qui croyait venir s'affliger avec moi et dont la gloire n'était pas obscurcie par ma disgrâce, car à travers le tumulte d'une représentation orageuse elle s'était fait applaudir toutes les fois qu'elle avait parlé. Je reçus donc avec une humilité qui n'était pas feinte, la couronne que l'on m'offrait et je la mis sur la tête de mon incomparable actrice. Le sérieux de mon hommage remédia au ridicule qui naissait naturellement du contraste de cette fête avec le deuil où j'étais plongé et l'on ne songea plus qu'à me consoler par des espérances flatteuses. Je n'ai jamais oublié ce moment et je conseille aux jeunes poètes, dans les illusions qui peuvent les séduire, de s'en souvenir comme moi[1].

Le 5 février 1753, Marmontel fit jouer au Théâtre-Français sa tragédie d'*Egyptus* dont l'échec fut retentissant. Un recueil de nouvelles à la main nous donne quelques détails curieux sur les rapports de Marmontel et de La Pouplinière en cette circonstance: «Le pauvre *Egyptus* de Marmontel a été hué comme pièce ne l'a jamais été. La Pouplinière qui étoit dans une loge fut obligé de s'en aller à la fin du quatrième acte, parce que tous les yeux se tournoient de son côté et qu'il sembloit que le public s'en prît à lui de ce que Marmontel avoit fait une mauvaise pièce[2] ..... On m'a dit que Marmontel, au sortir de la première représentation de sa pièce, alla s'enfermer chez lui où il écrivit une lettre à Mme de Pompadour pour la prier de lui faire donner un employ, parce qu'il voyoit bien qu'il ne réussiroit jamais par ses talens. Il écrivit aussi à M. de la Poplinière pour le prier de ne pas l'abandonner. Mais ce qu'il y eut de bon à la comédie, ce fut de voir son laquais qui pleuroit dans les corridors autant que le public rioit[3].»

1 Marmontel : *Œuvres complètes*. Paris, chez Née de la Rochelle, 1787, in-8°, tome XV (*Théâtre*, t. I). Préface p. IX.

2 Ms. fr. 22 158, f° 108 V°, 8 février 1753.

3 Ib. f° 197.

Mme de Pompadour voulut bien s'intéresser au poète malheureux : au début de mars 1753, il fut nommé secrétaire des Bâtiments royaux, ce qui lui valait « 1800 francs avec logement à Versailles et Paris [1]. »

* * *

Si l'on en juge par la présence d'hôtes aussi brillants que le prince de Wurtemberg, lord Albemarle ou le comte de Kaunitz, le château de La Pouplinière ne ressemblait en rien à une de ces « maisons des champs » où l'on cherchait dès 1750 à goûter un peu de paix. Est-ce à dire que l'on n'y rencontrait point quelque doux philosophe, ami des lettres et de la nature ? Ce serait là chose bien étonnante et précisément le *Journal Encyclopédique* renferme une *Epître à un ami écrite de la maison de campagne de M. de La Poupelmière à Passy*, où se révèlent une âme poétique et des goûts délicats[2]. L'Epitre fut publiée en 1761 avec ces remarques du rédacteur : « Il y a sans doute quelques années que cette Epître a été composée, car le Poète n'auroit pas manqué d'y faire entrer l'éloge de Mme de la Poupelinière qui réunit tous les talents agréables les plus marqués[3]. Au reste, cette fugitive n'a jamais vu le jour : on y trouvera des peintures charmantes, des pensées heureuses et ce ton philosophique qui seul doit animer la Poésie..... »

Le poète commence par un éloge enthousiaste de cet « asile enchanté, inaccessible aux vices », séjour des vrais biens et des plaisirs innocents, où l'on goûte également l'art de La Tour et celui de Rameau. Il décrit ensuite par le menu l'emploi de son temps à Passy. Le matin, il se promène dans « le corridor, dortoir des muses », admirant les tableaux et les statues ;

Plus loin *Rameau* calcule ses accens
Qui du public vont enivrer les sens.

[1] Ib. fo 112 (9 mars 1753).

[2] 15 février 1761, pp. 95—102. Comme le séjour de Rameau chez La Pouplinière ne se prolongea pas au delà de 1754, et qu'il est plusieurs fois mentionné dans cette épître, on peut supposer qu'elle a été rédigée vers 1753.

[3] Il s'agit de Marie-Thérèse de Mondran, seconde femme du fermier-général.

Traduisez: l'orchestre de La Pouplinière répète avant midi dans la grande galerie du premier étage. Mais voici «le signal du dîner»; le repas, «sans orgies, d'une opulence ménagée avec goût» est consacré aux conversations les plus variées sous la direction du maître du logis.

Dans ces combats tu répands la chaleur,
Hôte charmant, père de tes convives,
Toi qui des arts qu'en secret tu cultives
Connois si bien le charme et la valeur.

Puis les convives se dispersent sous les ombrages du parc; ils causent philosophie, morale, amitié, discutent La Fontaine, Montaigne et Pascal.

Mais enfoncés dans le calme et l'étude
Quels sons brillants viennent nous y saisir?
Volons, amis, c'est la voix du plaisir;
C'est du souper le ravissant prélude.
La tendre flûte émule de la voix,
En modulant, au violon s'allie;
La harpe altière en tintant sous les doigts
Par ses accords imite et multiplie
Les sons divins dont la Lyre autrefois
Fit retentir la Grèce et l'Italie.
A ces accens se mêlent les soupirs
D'une viole à l'Amour consacrée
Qui dans les cœurs fait couler ses désirs
Et qu'à son luth Ovide eût préférée,
Lorsqu'à Julie il chantoit les plaisirs.
Un foible souffle, une lèvre légère
Semblent prêter aux roseaux du dieu Pan
L'âme et la voix d'une jeune Bergère
Et de Rameau le scrupuleux timpan
En applaudit l'harmonie étrangère.

Une note du texte indique que ces derniers vers font allusion aux «clarinets». Ainsi, voilà qui est précis: le concert donné de cinq à sept réunit des flûtes, des violons, des harpes, des violes d'amour et des clarinettes venues d'Allemagne.

Tous ces instruments ne célèbrent point «les travaux de Cadmus», mais chantent «le trouble des Amants». Au reste notre poète se hâte de quitter la salle du concert, parce qu'il voit «briller les buffets de Comus»; il invoque la muse de Gentil-Bernard, pour décrire les jeux et les ris du souper, égayé par mille folies :

Là ce génie ami de Rabelais
Que l'étiquette a banni des palais
La belle humeur, fille de la Nature
De la Sagesse élargit la ceinture.

Le souper est suivi d'aimables divertissements: voici Mlle Puvigné, «nymphe au corps aérien», qui étale «la souplesse de ses contours, la mollesse de ses bras»; Mlle Lany, ardente, vive et légère, qui semble «appeler le Satyre aux combats amoureux»; Mlle Coupée, «agaçante et folâtre» dont la voix s'élève «du fond d'une grotte où mille oiseaux gazouillent.....»[1]. La nuit s'avance; les spectateurs se retirent à regret, l'esprit et les sens remplis de ces visions :

Combien de fois, Nymphes, en vous quittant,
J'ai dit tout bas: certes, c'est bien dommage....
Pourquoi faut-il n'être fou qu'un instant
Et s'endormir pour se réveiller sage?

On voit que cette épître, débarrassée de ses longueurs et de son fatras poétique, nous donne des renseignements très circonstanciés sur les plaisirs que goûtaient les hôtes de La Pouplinière.

1 Cette allusion semble indiquer qu'une partie des divertissements avait lieu dans le jardin, à moins qu'il ne s'agisse de quelque machinerie.

CHAPITRE XII

LA VIE PRIVÉE ET MONDAINE DE 1753 à 1757

Les années que nous allons retracer offrent souvent une apparence de confusion; la volonté de La Pouplinière y est plus que jamais capricieuse; on la sent à chaque instant tiraillée entre le parti de la famille et le parti des courtisans. Pour jeter une parfaite lumière sur cette période compliquée, il faudrait peser les souvenirs et les arguments de ces deux partis; c'est une tâche presque impossible dans l'état actuel de notre documentation[1].

Entre 1750 et 1760, La Pouplinière se livre à quelques opérations financières de grande importance, consistant en plusieurs virements de fonds. Le 11 octobre 1750, un arrêt du Conseil du roi autorisa l'emprunt d'un million en rentes viagères; le 26 octobre, La Pouplinière se fit constituer une rente de 25 000 livres à 10 %, soit au capital de 250 000 livres. Un nouvel emprunt fut autorisé par un édit de mai 1751, jusqu'à concurrence de la somme de 2 000 000. Cette fois, le fermier général plaça son argent sur la tête de son

[1] Dans la première partie de ce chapitre nous nous servirons des *Anecdotes sur ce qui s'est passé chez M. de La Pouplinière*. — Le ms. porte le sous-titre suivant: *Copie d'une lettre de M. V... de Paris à M. de B... à Béziers, concernant quelques anecdotes de la maison de M de la Pouplinière, augmentée de quelques remarques*. L'auteur du mémoire est M. de Cheveigné ou, en tout cas, une personne de son entourage.

homme de confiance: «Le prévôt des marchands promet à ... La Pouplinière .., pour jouir par lui des arrérages de la Rente cy après sur la teste et pendant la vie du s^r^ François-Pierre Gazon, marchand à Paris, auquel ladite rente appartiendra après le décès dudit s^r^ de La Pouplinière, ensemble tous les arrérages qui en seront dus lors dudit décès pour servir de pension alimentaire et non saisissable audit s^r^ Gazon ......, 1500 livres de rente viagère, moyennant la somme de 15000 livres payée le 30 juin 1751[1]».

Ainsi cette constitution de rente était d'un caractère assez particulier: elle était faite sur la tête d'un tiers, au profit du crédit-rentier, mais réversible sur ledit tiers, après le décès du fermier général. L'intérêt de cette opération ne nous semble pas évident aujourd'hui.

Un nouvel édit de novembre 1754 autorisa un emprunt de 2400000 livres: le 30 mai 1755, le prévôt des marchands garantisait à La Pouplinière 40000 livres de rentes viagères contre un versement de 400000 livres, du 31 décembre 1754.

Il est assez remarquable que ces placements aient été faits après la séparation de 1748[2]. La Pouplinière, brouillé avec sa femme, sans héritiers directs, mal disposé à cette époque pour la plus grande partie de sa famille, jugea utile de placer en viager la somme considérable de 665000 livres, c'est-à-dire plus d'un million et demi de notre monnaie. Il en retirait ainsi un revenu bien supérieur à celui des Fermes, ce qui lui permettait de faire face à des dépenses toujours croissantes. Un point reste obscur: d'où provenaient ces 665000 livres? La Pouplinière avait-il déplacé des fonds placés dans les Fermes ou utilisé les bénéfices de quelques opérations avantageuses? probablement l'un et l'autre; mais c'est là une question que nous avons le regret de ne pouvoir élucider.

[1] *Minutes Fortier*. — Gazon était lui-même possesseur d'une rente viagère depuis le 21 février 1731.

[2] En principe, aux termes du contrat de 1737, l'époux se réservait la faculté de disposer de ses biens jusqu'à concurrence de 300000 livres (*Minutes Fortier*).

Il est certain qu'entre 1754 et 1759 La Pouplinière fit encore plusieurs placements du même genre; les documents juridiques, dont nous avons eu l'occasion de contrôler la grande exactitude, nous disent que 1 500 000 livres de rentes viagères devaient s'éteindre à son décès[1]. C'est ce que les contemporains ne savaient guère, lorsqu'ils escomptaient l'héritage du fermier général comme une affaire énorme; mais il se chargeait lui-même de ruiner leurs espérances dès les premières lignes de son testament: «De la façon dont j'ai toujours vécu, on ne sera peut-être pas surpris du peu qui me reste et du peu que je laisse[2]».

* * *

Le principal rôle, entre 1753 et 1756, appartient à une nouvelle maîtresse du fermier général, ignorée jusqu'ici et dont nous voudrions essayer de rétablir la personnalité assez curieuse. Jeanne-Thérèse Goërmans, née en 1727, était la fille de Jean Goërmans, dit Germain, facteur de clavecins à Paris. Tous les membres de la famille étaient musiciens, fabricants de harpes ou de clavecins et ils ne manquaient point de mérite dans leur partie[3]. Vers 1750, Jeanne-Thérèse vivait en donnant des leçons de chant et de clavecin et en jouant dans les concerts, lorsqu'elle épousa un sieur Roube, ancien soldat, fils d'un hôtelier de Béziers.

Roube était un triste sire qui ne songeait qu'à exploiter

1 *Mémoire pour la delle L. R. de Vandy*, 1764, p. 10.

2 *Faits de la cause de la dame de L. P.*, 1764, p. 5.

3 *L'Almanach Musical* de 1779, p. 33, et celui de 1782, p. 50, annoncent des clavecins perfectionnés chez Gœrmans, maître de clavecin et de harpe, rue de Limoges au Marais (Jean G. n° 1).

Jean Goërmans † 18 février 1777

épouse

Jeanne-Lucie Delbourse.

1. Jean † 9 octobre 1795 maitre de clavecin.	2. Jeanne-Thérèse 1727— épouse Joseph-Antoine Roube de Saint-Aubin.	3. Jacques † 1789 facteur de clavecins, harpes et pianos.	4. Marie-Madeleine épouse d'Abbès (de Béziers).	5. Jeanne-Lucie 1740—29 août 1765 épouse Jean-François Wondradschek?	6. Thérèse- Victoire 26 janvier 1749 épouse Jean-Liborius Hermès facteur de clavecins.

Documents utilisés : A. S. Reconst. de l'état-civil. Actes des 26 janvier 1749 (Gœrmans), 30 août 1765, 29 juillet 1790. (Décès Marie-Marguerite G , fille du nº 3.) — Table des successions nº 1921, fº 49 vº (1795).

A. N. Y 14562 (*Scellés* Jean G. 1777).

la situation et à vivre aux crochets de sa femme. « Les concerts que celle-ci faisait dans les salons bourgeois où elle s'introduisait n'étaient pas brillants; ils lui procuraient tout au plus quelques louis qui, avec le peu d'écolières qu'elle avait, la mettaient en état de vivoter..... Quoique sa femme ne fût pas du nombre des jolies femmes, ayant l'air d'une petite gaupe de mauvaise grâce, il pensa qu'ayant la beauté du diable, c'est-à-dire la jeunesse, elle pourrait réussir auprès de M. de la Pouplinière. »

On se hâta d'agir sur le fermier général qui la fit jouer à des concerts, rue de Richelieu, pendant l'hiver de 1752—1753; elle résista d'abord à ses propositions, ayant entendu dire « qu'il se dégoûtait promptement des conquêtes qu'il faisait avec facilité. » L'affaire traînait en longueur; Roube ne se tint pas pour battu et renvoya sa femme à Passy où La Pouplinière venait de s'installer pour la saison d'été. Au reste, elle avait depuis l'hiver des appointements fixes dans l'orchestre, en qualité de claveciniste, probablement cent livres par mois, la somme que touchait Mme Gossec pour les mêmes fonctions. A Passy le résultat fut définitif; mais, malgré sa victoire, elle ne put rester auprès du maître qui avait alors des dames en séjour au château, « une mère avec ses trois filles, toutes trois fort jolies; l'aînée était mariée, grande musicienne et une des plus fortes clavecinistes de Paris; les deux autres, qui étaient filles, avaient aussi beaucoup de talents. » Bref, ce fut seulement à son retour en automne, c'est-à-dire vers le 1er novembre 1753, que La Pouplinière se décida à la loger chez lui, « lui donnant l'appartement des sultanes favorites qui est aussi beau que commode. » Dès qu'elle fut installée, Mme Roube prit le nom de Saint-Aubin, joua à la grande dame et refusa une place « que La Pouplinière voulait donner dans sa musique à son frère Germain, claveciniste. »

Nous avons insisté quelque peu sur les circonstances qui ont amené au pouvoir Mme de Saint-Aubin; grande, assez bien faite,..... point jolie [1], elle ne semblait pas désignée d'avance pour le rôle important qu'elle allait jouer.

[1] A. B. 10239 (6 août 1755).

« La maison de M. de la Pouplinière qui avait été de tout temps le séjour des ris et des jeux, le rendez-vous des gens de lettres et à talents devint, depuis qu'elle y mit le pied, le séjour de la tracasserie et de l'horreur. Voulant dominer seule en souveraine, elle en expulsa tous ceux qui ne voulurent pas avoir la bassesse de fléchir devant l'idole. Les Rameau, les Van Loo et tant d'autres, dont il me serait impossible de donner une note exacte et qui étaient en possession depuis longtemps de fréquenter cette maison, lui durent les froideurs qu'ils y essuyèrent et qui les obligèrent enfin à s'en retirer.

[*Note du ms.*] Elle sut par son adresse obliger Mme Rameau de se retirer, laquelle demeurait dans la maison avec son mari et en faisait les plaisirs et l'amusement par son talent, exécutant sur son clavecin les différents morceaux de musique composés par son mari, si connu et si célèbre par son harmonie. »

Bref, elle chasse les uns, tracasse les autres, si bien que les étrangers de talent qui viennent à Paris hésitent à aborder la maison de La Pouplinière, « l'homme du monde qui a le plus de sentiments et d'esprit, qui peut avoir des faiblesses, mais qui déteste souverainement les lâchetés et ceux qui sont capables d'en commettre et d'en souffrir sous ses yeux[1]. »

Il est un passage de ce récit qui mérite une attention spéciale, parce qu'il éclaire un point resté obscur jusqu'ici: la rupture de Rameau et de La Pouplinière. On était obligé de s'en rapporter au témoignage de Maret: « M. et Mme Rameau passaient pour ainsi dire leur vie chez M. de la Pouplinière, soit à Paris, soit à sa belle maison de Passy. Il y eut sur la fin quelque refroidissement causé, selon l'apparence, par un autre compositeur que ce fermier général avait pris chez lui[2]. »

A quel musicien Maret fait-il allusion ? la chose est difficile à préciser; on a mis en avant le nom de Gossec; mais

[1] *Anecdotes.*

[2] Maret: *Éloge historique de Rameau.* Dijon, 1766, in-8°, p. 64. — Cf. Laloy, *Rameau*, p. 33.

Gossec était encore un personnage de bien mince importance en 1753 et aucun document, hors son propre témoignage, ne nous indique avant 1760 sa présence chez La Pouplinière[1]; il semble que l'hypothèse de Maret s'applique plutôt à Stamitz qui dirigeait à la même époque l'orchestre du fermier général. Du reste, la situation de Rameau avait dû être ébranlée après la séparation de 1748; Mme de la Pouplinière l'avait âprement défendu contre Rousseau et peut être contre bien d'autres; privé de cet appui, le musicien dut compter avec les caprices de son protecteur; en étudiant les goûts musicaux de La Pouplinière, nous verrons plus tard qu'il devint très vite un partisan enthousiaste des Bouffons. Entre le mois d'août 1752 et le mois de novembre 1753, il s'écoula quinze mois qui durent être pénibles pour Rameau; le triomphe de Mme de Saint-Aubin, son installation rue de Richelieu, portèrent le dernier coup à ses espérances. Rameau avait alors 70 ans; il n'avait jamais été patient: on conçoit fort bien qu'il ait refusé de plier devant cette nouvelle maîtresse dont il connaissait sans doute les origines. L'été de 1753 l'avait vu pour la dernière fois à Passy, lorsque son ami l'abbé Aunillon venait l'y rejoindre, pour passer quelques jours[2]. Sa collaboration avec Marmontel dans les *Sybarites* et *Lysis et Délie* marque probablement les derniers jours de cette intimité, vieille de plus de vingt-cinq ans. Désormais son découragement augmente et sa tristesse s'accentue; la mélancolie de cette rupture pèse sur la dernière période de sa vie.

* * *

L'histoire détaillée de cette année 1753 nous est révélée par les précieux Mémoires du neveu de La Pou-

1. Voir sur ce point notre article dans S. I. M. 15 février 1911.

2. Rapport de police du 6 avril 1753 sur l'abbé Aunillon, chargé cy-devant des affaires de France à la cour de l'électeur de Cologne. «Il dîne aussi fort souvent chez M. Le Riche de la Pouplinière..... chez lequel dans la belle saison il va passer des quinzaines à Passy avec M. et Mme Rameau.» *Nouv. Rev. Rétrosp.*, II (1884—1885), p. 155.

plinière, Félix-Alexandre-Claude Le Riche de Cheveigné, qu'on appelait alors M. du Perché. Nous avons déjà vu que l'affaire pendante entre les deux frères au sujet des Fermes était sur le point de trouver une solution à l'amiable en 1753; c'est à la faveur de ce rapprochement que Du Perché put rentrer chez son oncle et y jouer son personnage dans des circonstances où nous lui laissons la parole[1]:

«Ce fut cette année que des amis communs se proposèrent de rejoindre les deux frères ou de m'envoyer chez lui où il y avait apparence que je serais bien reçu.

En conséquence je fus voir mon oncle qui, sans doute prévenu, me reçut avec amitiés et tendresse; il me fit rester à dîner. Tous ses commensaux qui étaient présents, furent étonnés de cette réception; je dis à mon oncle, en m'en allant, que j'allais faire part à ma mère de sa bonne réception; il me dit de revenir le lendemain et qu'il me mènerait à Passy où il passait tout l'été et je suis demeuré près de trois ans au milieu de toutes les fêtes et amusements qui se suivaient journellement.

J'arrivai donc dans ce beau lieu en 1753, où le maître était servi avec un ton imposant de protecteur. Les flatteurs et commensaux à gages s'étaient rendus au château pour être présents à son arrivée et lui rendre hommage; tous, fort étonnés de ma réception, me faisaient des prévenances de politesse; mon oncle me regardait en souriant et semblait apprécier ce que valaient toutes leurs politesses et je ne pouvais pas deviner que je serais un jour leur dupe.

Mon oncle avait une table bien servie et avait toujours du monde à dîner, soit femmes, filles, gens à talents, auteurs, quelques grands seigneurs, poètes, tout allait très bien ensemble. Sa place était à l'un des bouts de la table, ayant à ses côtés femmes ou filles jolies ou femmes d'esprit qui l'amusaient et quelques gens à talents qui y contribuaient.

Quant à moi, j'étais au milieu pour servir; vis à vis dc moi était un vieux, ami adulateur et complaisant, ancien camarade Mousquetaire[2]; au bout de la table était son espèce d'intendant[3], mais la compagnie la mieux choisie était du côté du maître.

[1] Ces notes ont été écrites en 1808. M. de Cheveigné avait alors 88 ans (Note du ms.).

[2] M. de la Sablière.

[3] M. de Maisonneuve.

Je me souviens d'un dîner qui fut fort gai et fort amusant; il y avait assez bonne compagnie et en outre gens à talents, Marmontel et autres, quelques femmes d'esprit, Jean-Jacques Rousseau et le médecin Tronchin, si connu alors par sa réputation.

Ce jour-là mademoiselle Coraline[1], belle, aimable, fort gaie, de l'esprit, connue de tout Paris, vint demander à dîner à mon oncle qui la fit placer entre Jean-Jacques et Tronchin. La conversation fut des plus amusantes, beaucoup de plaisantereries, le dîner fut amusant et on fut se promener dans le parc après avoir entendu la musique au dessert.

Les autres jours, il faisait assembler toute sa musique et entendait avec plaisir les compositions de Stamitz qui logeait chez lui.

Une autre fois, au dessert, après le café, il donnait ordre qu'on mît ses chevaux, allait à l'Opéra ou à la Comédie-Italienne et me faisait signe de le suivre.

Un autre jour qu'il allait aux Fermes, il me menait avec lui; pendant ce temps, j'allais voir ma mère et mes parents et je me rendais chez lui à sa maison pour me ramener à Passy.

Toutes ces promenades et absences du maître donnaient bien de l'inquiétude aux complaisants et flatteurs; il paraissait même qu'il s'en amusait.

Mon oncle était toujours occupé à varier ses plaisirs; les concerts recommencèrent un jour marqué par semaine et pour me perfectionner, voyant que j'aimais la musique, il me donna un maître de sa musique pour le violoncelle.

Un autre jour, pour varier ses plaisirs ou plutôt ceux des

[1] Cette actrice, l'une des plus célèbres de la Comédie-Italienne, mériterait une étude spéciale. On trouvera sur elle une bibliographie assez complète dans Campardon, *Troupe Italienne*, II, 187—197. Elle s'appelait de son vrai nom Anne-Marie Véronèse et était la fille de Charles-Antoine Véronèse, dit Pantalon et de Lucie Perrette Speretti. Née vers 1730, elle débuta le 6 mai 1744. « Une figure charmante, beaucoup de vivacité, de gaieté et de volubilité, parties essentielles dans les rôles de soubrettes, lui procurèrent un succès qui ne s'est point démenti depuis qu'elle remplit cet emploi.» (Parfaict, *Dictionnaire des théâtres*, VI, 137).

En 1753 Coraline était la maîtresse d'Honoré-Camille-Léonor Grimaldi, duc de Valentinois, puis prince de Monaco depuis 1733. Elle quitta le théâtre en 1759 avec une pension de 1000 l.; le prince de Monaco lui avait accordé, le 29 décembre 1753, 3000 livres de rente annuelle et viagère. — Elle mourut rue Sainte-Apolline le 6 février 1782, (A. N. Y 11 598) laissant une maison importante et une nombreuse domesticité. Elle portait le titre de marquise de Silly que lui avait procuré son amant le prince de Conti.

autres, il imagina un petit bal particulier composé de douze jeunes filles de l'Opéra ou de la Comédie-Italienne, plus jolies les unes que les autres. Son fameux intendant des plaisirs fut chargé d'en faire le choix; il était connaisseur en partie et s'en acquitta mieux qu'un autre. Elles furent donc nommées et présentées au maître qui en fut tout gaillard.

Le bal commença à cinq heures dans le salon; on avait prévenu des jeunes gens; rien n'y manqua, rafraîchissements, collation. Le maître de la maison était assis dans un fauteuil où il recevait les caresses et amitiés de toute cette belle jeunesse; il était accompagné de tous ses flatteurs et de ses commensaux qui applaudissaient à ces folies; les neveux s'en amusaient autant.

Sur la fin de ce bal, il arriva un évènement qui amusa beaucoup toutes ces jeunes filles et qui les surprit.

Un homme parut dans le salon, vêtu en Arménien, bien déguisé, portant devant lui une boite fermée, ayant plusieurs billets cachetés. Il entra ainsi dans le salon, disant la bonne aventure à toutes ces demoiselles; en contrefaisant sa voix, il leur dit de prendre des billets. Toutes en prirent et chaque billet, suivant le numéro dans la boite, portait un bijou en or; elles furent très contentes et allèrent en sautant remercier le maître de la maison et l'embrassèrent.

Le bal fut fini bientôt après, vers dix heures. La saison était assez belle; toute cette joyeuse compagnie retourna à Paris fort joyeuse et fort contente.

Quelque temps après, dans la belle saison, au commencement de l'automne, mon oncle qui aimait les fêtes et qui ne regardait pas à la dépense, en donna une plus belle.

Ce fut un bal paré dans le salon d'en bas, lequel était orné; quantité de femmes bien parées, la plus grande partie jolies, y étaient invitées par billet. Mon oncle m'en avait donné une certaine quantité, me recommandant bonne compagnie et du joli; il fut fort content de ma distribution.

Le salon était bien illuminé et toute la compagnie était déjà en grand nombre; mon oncle, qui était dans l'un des bouts du salon, me chargea de faire les honneurs du bal et de régler les rangs des menuets, comme cela se pratiquait alors pour ne pas faire de mécontents, et je commençai.

La musique était bonne pour la danse. On dansa quelques menuets d'abord, ensuite des contredanses, des allemandes ou des valses que l'on appelle ainsi actuellement.

Entre dix et onze heures, la compagnie fut invitée à voir l'illumination et à monter à la grande galerie où se trouva un grand souper bien servi sur trois tables de différentes couleurs par les chaises et de quatorze couverts chacune. Les femmes étaient seules à table et servies par les hommes ; à l'égard du maître, il faisait le tour des tables, faisant sa cour à l'une et à l'autre et je faisais la mienne de même.

Toute la musique de mon oncle était placée; Stamitz à la tête, ainsi que les cors et clarinettes étaient placés à un des bouts de la galerie, assez près pour être entendus et jouaient des airs composés pour la fête la plus brillante. Cette fête dura jusqu'à deux heures. »

* * *

Les Mémoires de M. de Cheveigné semblent ensuite présenter une lacune complète pour l'année 1754[1] et il est infiniment regrettable qu'ils ne puissent nous renseigner sur les faits et gestes de Stamitz. Mais d'autres documents nous permettent de reconstituer les soirées de cette époque.

Le 7 février 1754, «les d^lles^ La Chanterie[2], Dallière[3] et Chevrier ont été souper chez M. de la Pouplinière et ont eu chacune un louis, ce qui est arrivé fort à propos pour la d^lle^ La Chanterie, car n'ayant pas un morceau de bois, ni d'argent pour en avoir, elle attendoit le dégel avec une grande impatience. Elle a en fait venir une voie le lendemain matin[4]. »

1 Remarquons que la chronologie de M. de Cheveigné est assez flottante et qu'elle demande à être contrôlée; on peut pardonner à son grand âge quelques défaillances de mémoire.

2 Marie-Louise Guénon de la Chanterie, née vers 1733, était entrée à l'Opéra en 1748, comme «danseuse figurante surnuméraire». Retirée en août 1749, elle rentra dans le chant en 1750. Voir dans Campardon, *Académie de Musique*, II, 30, un interrogatoire subi par Mlle La Chanterie les 21 janvier et 23 février 1758, à la requête d'un loueur de carrosses à qui elle devait de l'argent. Un cocher déclare l'avoir conduite souvent à Passy aux Eaux Minérales et l'avoir attendue «au bas de la maison du sieur de La Pouplinière.»

3 Demoiselle des chœurs, entrée en avril 1747 à l'Opéra, augmentée en 1749.

4 A. B. 10236, f° 459: Rapport du 9 février 1754 sur la d^lle^ La Chanterie, chanteuse à l'Opéra, rue Saint-Honoré.

Voir encore sur cette période, aux Archives de la Bastille, le dossier de la

Au printemps de 1754, Berthier de Sauvigny[1] présenta à La Pouplinière une fort jolie femme qui était en même temps une musicienne de talent: M[me] Ruggi, originaire de Rome, femme du flûtiste Filippo Ruggi[2]. « La d[lle] de Rouge est grande, bien faite, blonde, fort blanche, ayant peu de gorge; elle paraît âgée de vingt-cinq à vingt-six ans; elle porte ses cheveux bichonnés. » La liaison dura juste un an: le 18 août 1754, Berthier de Sauvigny soupe à Passy et en repart à quatre heures du matin; le 21 décembre, on vient chercher M[me] Ruggi, à sept heures du soir, pour aller rue de Richelieu au concert de La Pouplinière où sa belle voix était fort appréciée. D'ailleurs M[me] Ruggi menait une vie fort mondaine; elle partageait ses faveurs entre La Pouplinière, le duc de Valentinois et le prince Louis-Eugène de Wurtemberg. « Elle se rend chez Carle Van Loo, place du vieux Louvre, chez lequel on fait aussi de la musique, chez M[r] Boulet, commissaire des guerres, rue Saint-Thomas du Louvre, lequel a aussi des concerts. » Au mois d'août 1755 M[me] Ruggi avait cessé de chanter chez le fermier général, M[me] de Saint-Aubin n'ayant pu supporter plus longtemps sa présence. Plusieurs rapports de police insistent sur la brouille qui éclata entre ces deux femmes pour des raisons bien naturelles. M[me] Ruggi s'en consola vite, continua à tenir figure dans la société musicale et donna chez elle, rue Plâtrière, des concerts appréciés de musique italienne.

Cependant La Pouplinière avait perdu un de ses amis les plus fidèles, le comte d'Albemarle, qui mourut dans la nuit du 21 au 22 décembre 1754; les détails circonstanciés que le duc de Luynes donne sur cette fin, montrent les sympathies que l'ambassadeur avait su provoquer[3]. Quant

d[lle] Burck, anglaise (10 239, 20 mars 1754) et les rapports de la Beauchamp (10 253, 1754 à 1756). — Cf. G. Capon: *Les petites maisons galantes*.

[1] Louis-Jean Berthier de Sauvigny, baron de Tharot, épousa en 1736 Louise-Bernarde Durey d'Arnoncourt et fut intendant de Paris en 1744. Il mourut à 76 ans, doyen du Conseil d'Etat, le 26 août 1788. Cf. Hardy, ms. fr. 6687, f° 57.

[2] Cf. G. Cucuel, *La vie parisienne des princes de Wurtemberg*. — A. B. 10 239, f[os] 78—88. — Le nom est écrit Ruge, Rouge, de Rouge, Rutgi.

[3] *Mémoires*, XIII, 414—416.

à Mlle Gaucher, sa douleur fut extrême et chacun s'efforçait de la consoler. La Pouplinière «offrit des secours considérables. Le temps de sa campagne arrivé, elle y alla sous prétexte de prendre les eaux, mais au bout de quinze jours, elle quitta; le fermier général vouloit en savoir la raison, elle lui répondit que le public disoit qu'elle étoit sa maîtresse et que recevant des bienfaits de son ministère, elle ne pouvoit plus longtemps rester soupçonnée sans être méprisée[1]. »

* * *

« En 1755, dit M. de Cheveigné, mon oncle, toujours occupé de fêtes, voulut faire jouer la comédie chez lui; il fit faire en très peu de temps un théâtre à l'orangerie et très commode. On y joua une pièce de sa composition qui fut fort accueillie; il y avait cinq ou six acteurs; les deux principaux étaient Mademoiselle Catinon, fameuse actrice de la Comédie-Italienne[2] et moi. Je ne puis me ressouvenir du nom de la pièce. Mon oncle assistait à

1 A. B. 10 238, f° 475 (17 juillet 1755). — Le 9 avril 1755 eut lieu la vente après décès de lord Albemarle, rue et près la barrière Saint-Dominique: on y remarqua surtout une belle garde-robe et une collection d'armes fort importante (*Affiches de Paris*, 1755, p. 212).

Les dernières années de Mlle Gaucher ne doivent pas être passées sous silence (pour la bibliogr. voir Albemarle). Un rapport de police du 26 septembre 1755 dit qu'il n'est plus question de La Pouplinière pour elle; on parlait de Dupuis père, fermier général ou de La Borde fils. Mlle Gaucher était réservée à un sort plus illustre; elle fit la connaissance du comte d'Hérouville qu'elle soigna dans une grave maladie et qui la récompensa en l'épousant en 1757. Dufort de Cheverny les rencontra aux eaux de Bagnères peu de temps avant leur mariage. Il reconnut à la future marquise «de l'esprit, de l'usage du monde, une grande finesse, une très jolie figure». Antoine de Ricouart, comte d'Hérouville, fut maréchal de camp le 6 juin 1745, lieutenant général le 10 mai 1748, commandant en Guyenne de 1754 à 1761. Il fit à Toulouse la connaissance de M. de Mondran qu'il put recommander à La Pouplinière.

De ce mariage naquit une fille, Antoinette-Louise-Claire, le 15 mars 1759; Louise Gaucher mourut le 9 juillet 1765; le marquis d'Hérouville épousa, le 9 mars 1766, Catherine-Julie d'Arrot; on se rappelle que la famille d'Arrot avait longtemps possédé le marquisat de La Pouplinière en Vendômois.

2 Catherine-Antoinette Foulquier, belle-sœur de Charles-Antoine Bertinazzi, dit Carlin. Elle débuta en 1753 et se retira en 1769. Elle avait épousé M. de Rivière, chargé d'affaires de la cour de Saxe. — Cf. Campardon, *Troupe Italienne*, I, 49, 105.

toutes nos répétitions. Je faisais le rôle le plus intéressant avec Mademoiselle Catinon. Ayant demandé à mon oncle comment il fallait que je fusse habillé, il me fit faire un habit très galant, d'un petit velours d'automne, une veste d'une étoffe charmante et des parements sur l'habit, parce que c'était la mode. Après plusieurs répétitions, la pièce fut jouée avec applaudissements.

Il y avait un monde prodigieux de Paris sur les banquettes. Au bout de la salle un amphithéâtre pour la maison et gens du village. La place de mon oncle était près du théâtre comme souffleur, dont on n'eut pas besoin, ce qui lui fit grand plaisir.

L'orchestre était composé de sa musique qui était autour de lui.

La pièce finie, on demanda un menuet qui fut joué au son des clarinettes et autres instruments et composé par Stamitz qui me dit qu'il l'avait fait à mon intention. Ce menuet fut dansé par Catinon et moi et fut fort applaudi.

Avant de commencer la pièce, il arriva de ma part un petit événement de surprise dont on ne s'aperçut pas Étant près d'entrer en scène, j'étais dans une coulisse à droite et Mlle Catinon dans l'autre, vis-à-vis de moi.

Elle fit avant d'entrer un grand signe de croix et je me mis à rire de surprise; nous entrâmes cependant en scène et sans nous déconcerter, nous continuâmes notre rôle. Heureusement j'avais de la mémoire et on ne s'aperçut pas de ma surprise. Dans un moment où nous n'étions plus en scène, je lui demandai l'explication de ce signe; elle me dit qu'il était naturel, parce que dans leur pays, regardant comme un métier de jouer la comédie, c'était un usage de faire ce signe. »

Un intéressant rapport de police du 3 octobre 1755 vient compléter le récit de Cheveigné :

« Dimanche dernier la d^lle Dallière présenta pour la première fois sa petite fille à M. de la Poupelinière. Cet enfant qui n'a que 7 ans et qui provient des amours de la d^lle Dallière avec le sieur Lhermite, dit le comte de la Roche, est un prodige pour les talens; elle danse, elle chante le clavecin, déclame. Elle doit jouer un rolle dans une petite pièce qu'on dit être de la composition de M. de la Pouplinière et cette pièce doit être représentée mardi prochain à sa maison de Passy, où plusieurs acteurs et actrices de la Comédie française doivent se rendre. Mardi dernier le Sr de Maisonneuve, confident des plaisirs de M. de la Poupelinière, apporta de sa part à la d^lle Dallière plusieurs aunes de gros

de Tours broché, très riche, pour faire l'habit de la petite Boismeuil (c'est le nom que sa mère lui a donné) et il n'est pas douteux que M. de la Poupelinière ne s'en tiendra pas là.

Tous les jours sont marqués par quelque nouvelle feste chez ce nourrisson de la fortune. Le 13 du mois dernier, il donna un grand dîner à sa maison de Passy, où se trouvèrent une vingtaine de nos plus belles et de nos plus brillantes Demoiselles des différents spectacles. A l'issue du dîner le sieur de Maisonneuve et le neveu de M. de la Poupelinière, travestis en marchands, invitèrent les convives à passer dans une grande salle où l'on avait construit des boutiques ornées de mille jolies choses qu'il fut question de tirer au sort. Chacune de ces Demoiselles, suivant sa bonne ou mauvaise fortune, eut un ou plusieurs lots et toutes s'en revinrent extrêmement satisfaites [1].

Quelques jours auparavant, M. de la Poupelinière, à l'occasion de sa feste, maria ou pour mieux dire dota quinze filles de Passy et leur donna 500 livres à chacune. La d[lle] Bourbonnais, sa sultane favorite, fit les honneurs de cette feste qui fut très complète. Son frère qui, dit-on, fait des vers dans le goût de Vadé en composa de fort jolis à la louange du patron. On croit qu'ils n'eussent pas été marqués au même coin, si on en eût chargé la d[lle] Coupée actrice de l'Opéra. Cette Demoiselle étant allée, il y a quelques jours, extrêmement brillante et ajustée pour diner chez M. de la Poupelinière, elle y trouva contre l'ordinaire, dit-on, une compagnie respectable, composée de plusieurs femmes de condition qui à la vérité étaient dans leur négligé. La d[lle] Coupée se croyant autorisée à en agir de même, passa dans une chambre particulière pour quitter son panier, mais ces dames s'en étant formalisées, lorsqu'il fut question de se mettre à table et qu'elle vint pour s'y présenter, on assure que la conspiration fut si complète que la d[lle] Coupée, confuse et piquée, fut obligée, ayant renvoyé son carosse, de revenir à Paris, tenant son domestisque par le bras [2]. »

* * *

Parmi les hôtes nouveaux de cette année 1755, l'un des plus intéressants fut M. de Zimmermann, officier dans les

[1] Remarquer l'analogie de ce récit avec la fête décrite par Cheveigné en 1753; La Pouplinière donna-t-il plusieurs soirées du même genre, ou M. de Cheveigné aurait-il fait erreur sur la date ?

[2] A. B. 10236, f[os] 46 et suiv.

Gardes Suisses. Christian-Emmanuel de Zimmermann était né à Toul en 1730; sa famille était originaire du canton de Lucerne[1]. Il se signala de bonne heure par des dispositions remarquables pour la musique. Il prit du service en 1746 «et fut fait prisonnier dans une expédition en Corse où il a été trois ans. Il se perfectionna pendant ce temps dans le violon où il excelle avec beaucoup de supériorité. Par protection, mais sans beaucoup de fortune, il eut une place d'officier dans les Gardes Suisses, comme étant d'une province étrangère[2]. »

Ses qualités personnelles, autant que ses talents musicaux, lui attirèrent vite la sympathie de La Pouplinière à qui il avait été présenté par MM. de Cheveigné et de Vandy; il devint un des familiers de la maison et la fréquenta avec assiduité jusqu'en 1762. En 1761 il donnait à Mme de Genlis des leçons de pardessus de viole[3].

* * *

[1] Il était fils d'Ulrich de Zimmermann de Villisau et de Louise-Jeanne de Walter, demeurant ordinairement à Argenteuil.

[2] *Anecdotes*. — Sur Zimmermann voy. Cab. des Titres, *Doss. bleu* 684, n° 18 255. — Arch. administr. de la guerre : *Services des officiers ; Régiment des Gardes Suisses*, 1729 à 1779, f° 106 — B. M. Ms. 2867.

Une note du Cab. des Titres le qualifie «homme de belles lettres qui a voyagé en Italie, le meilleur violon du royaume et de l'Europe. »

Zimmermann fut enseigne en pied dans le régiment de Vigier, le 9 février 1747, lieutenant dans ce même régiment, le 13 mai 1747; il prit part à la campagne de Gènes en 1749 et entra dans les Gardes le 26 mars 1756.

[3] Nous devons signaler dans cette même période les rapports de La Pouplinière avec Philippe Sarrau de Vahiny, secrétaire des Galères le 15 avril 1738, secrétaire des bâtiments du roi en 1753, époux de Marie-Antoinette Le Talleur. D'après un acte publié par Jal (*Dict.* 2e éd., p. 1217), Sarrau de Vahiny fit baptiser à Saint-Germain-l'Auxerrois, le 27 déc. 1753, un fils : Alexandre-Philippe-Marie, qui eut pour parrain La Pouplinière.

La bibliothèque de La Pouplinière renfermait le factum suivant (n° 33), *Mémoire signifié pour le sieur Sarrau de Vahiny*, secrétaire général des Galères, intimé et appelant — *Contre messire Jean-Philippe, Chevalier d'Orléans*, grand d'Espagne, général des Galères du Roy, Lieutenant-général ès mers du Levant, Grand Prieur de France — 184 pp., Paris, 1746, in-4°. BN. 4° Fm 31862.

Cependant une grave maladie de La Pouplinière vint jeter le désarroi au château de Passy[1]. Il se trouva souffrant à la fin de juin 1756, un jour de comédie, et bientôt se déclara, suivant l'expression de Thieriot, «une fièvre maligne toute des plus funestes» qui le mit à la dernière extrémité pendant quatre ou cinq jours. M. de Cheveigné donne quelques détails sur cette période critique :

«Nous ne cessâmes pas, mon cousin [de Vandy] et moi, de le veiller, il en paraissait très reconnaissant; il n'en était pas de même de toute la séquelle des courtisans jaloux de notre assiduité et qui craignaient la réunion de la famille[2]. Enfin, il fut si mal que l'on n'attendait plus que le moment.... Les médecins en désespéraient; on le croyait mort à Paris; on avait même fait dire une messe pour lui à l'hôtel des Fermes.... Nous nous retirâmes, mon cousin et moi, dans la galerie pour nous reposer, fort affectés et ne pouvant lui donner aucun secours. Alors ces indignes commensaux vinrent se jeter à nos pieds, nous disant qu'ils allaient perdre leur fortune et qu'ils nous priaient d'entrer dans le cabinet de mon oncle et d'en tirer les objets qui les regardaient. Je me levai furieux avec indignation d'une pareille proposition et ne mangeant pas même les termes et ne sachant pas seulement où était le cabinet si précieux pour eux, je leur dis que si mon oncle avait le malheur de succomber à sa maladie, la justice en ordonnerait elle-même.

Mon cousin de Vandy qui était avec moi et beaucoup plus jeune que moi, les traita avec autant de hauteur. Ils nous quittèrent tout honteux; nous rentrâmes dans la chambre et il était dans le même état. »

C'est alors que l'apparition inattendue de Madame de La Pouplinière vint changer la situation. Depuis 1748, elle avait fait plusieurs tentatives pour se réconcilier avec son mari; cette maladie lui fournit un prétexte fort favorable pour essayer un rapprochement. Était-elle absolument dés-

[1] Trois sortes de documents se complètent les uns les autres : 1. Les *Mémoires* de Cheveigné. — 2. La *Suite des Anecdotes*. — 3. Les lettres de Thieriot à Voltaire, publiées par M. Caussy d'après le ms. français 12 902, fos 182, 190, 192, 194, 196, 225.

[2] La *Suite des Anecdotes* précise : c'étaient Saint-Aubin, La Sablière, Vaucanson, Marmontel, Maisonneuve.

intéressée? Les mouvements d'un cœur sensible suffisaient-ils à la mener à Passy? On voudrait le croire[1]. Pourtant «ses intérêts étaient évidents, puisqu'elle devenait maîtresse de tous ses biens après sa mort» et Thieriot ajoute : «Si le malade succombait, elle se verrait avec cinquante mille écus de rente qui sont incontestables par la donation mutuelle et la communauté en biens par contrat de mariage.» Toujours est-il qu'elle «fit tenir tout prêts les gens de justice en cas d'événement, la famille crut devoir en faire autant.»

Mme de la Pouplinière congédia les médecins habituels: MM. Le Hoc, La Saône et Petit; elle s'installa dans son ancien appartement et soigna son mari avec dévouement, aidée d'un «médecin à gages, pour avoir soin des domestiques, peu connu du public». Une forte dose d'opium tira le malade d'affaire à la fin de juillet. Les «indignes commensaux» en profitèrent pour accuser de tous les crimes MM. de Cheveigné et de Vandy. La Pouplinière les crut et congédia ses neveux sans plus tarder: il était «trop facile et croyant toujours, quoiqu'avec de l'esprit, le dernier venu et ne voulant point approfondir ni vérifier ce que l'on pouvait lui dire.»

Cette brouille persista jusqu'à la mort du fermier général; il revit pourtant ses neveux à ses derniers moments. La crise provoquée par cette maladie nous montre une fois de plus l'atmosphère d'intrigues où il se débattait: si le parti de la famille n'était pas toujours sans reproches, il pouvait au moins faire valoir des titres dont les courtisans étaient singulièrement dépourvus.

Quant à Mme de la Pouplinière, le fermier général sut reconnaître son dévouement. Thieriot écrivait à Voltaire le 8 août: «Il vient de lui donner vingt mil francs de pension, dix mil écus d'argent comptant et dix fois autant de promesses et de paroles agréables : c'est une femme d'esprit qui a tiré parti des circonstances et vous voiez qu'il est plusieurs manières de sortir des cheminées.» La mort de

[1] Notons qu'elle était très malade et pouvait sentir sa mort prochaine. D'aucuns affirment qu'elle finit «très repentante d'avoir manqué à un si bon mary.» (B. A. ms. 4905, f° 123).

Thérèse des Hayes empêcha cette réconciliation de produire tous les effets qu'on en pouvait attendre. Elle souffrait depuis longtemps d'un cancer, dont les coups reçus en 1746 avaient été la cause locale, puisque la maladie apparaît comme héréditaire dans sa famille.

Elle supporta ses dernières semaines de souffrance avec un admirable courage, continuant à recevoir ses amis, à s'intéresser aux nouveautés littéraires. Elle mourut rue Ventadour, le vendredi 22 octobre 1756, et fut inhumée à Saint-Roch.

Cette mort ne laisssa pas La Pouplinière indifférent: «J'ai reçu de lui, écrivait Thieriot, une lettre tout à fait touchante et je viens de passer quelques jours chez lui, où j'ai excité ses pleurs et ses regrets par les miens.»

Aux termes du contrat de 1737, il hérita de tout ce qu'elle pouvait avoir, c'est-à-dire surtout des bijoux et des objets d'art[1]. Par un sentiment de délicatesse fort louable, il abandonna à M. de Courcelles un grand nombre de papiers, portraits et souvenirs de famille, en particulier le portrait de Thérèse des Hayes enfant, par Tocqué et le pastel de La Tour, exécuté vers 1745. Elle avait promis à Thieriot, avant de mourir, de lui léguer un diamant de quatre mille livres. Sans mettre en doute la générosité de La Pouplinière, Thieriot ne put entrer tout de suite en possession de ce souvenir et sa correspondance ultérieure ne nous indique pas s'il l'obtint[2].

1 On trouve le nom de Mme de la Pouplinière, en juillet 1752, dans la liste des souscripteurs pour la gravure de la Chapelle des Enfants Trouvés, par Fessard (*Mercure*, p. 157).

2 A partir de 1756, Thieriot se détache de La Pouplinière qu'il n'avait guère quitté depuis 1730; les relations s'espacent. Pourtant Voltaire lui écrit encore en 1757 : «Je vous prie, mon ancien ami, de bien remercier Pollion de ses faveurs... » Le 23 février 1760 Thieriot écrit à Voltaire à propos d'une femme de lettres, Mme Bellot : « Elle est restée veuve d'un avocat au conseil, avec ses talents et de l'esprit pour toutes ressources. M. de la Popelinière est venu à son secours et lui fait mil francs de pension, il y a plusieurs années qu'elle vit avec M. le chevalier d'Arcques qui l'a mis dans le goût d'étudier et d'écrire et il me paroit que l'écolière a surpassé le maître» (ms. fr. 12 902, f° 231). Pendant ses dernières années Thieriot fut très assidu aux vendredis de Mme Dupin; il mourut à 75 ans en 1772.

Quels furent en 1756 les véritables sentiments du fermier général? c'est un mystère qu'il est difficile d'éclaircir. Il avait l'esprit trop agité, trop capricieux pour que le souvenir de sa femme ne s'effaçât point rapidement, mais il n'avait pas le cœur assez sec pour oublier ses amours d'antan, ces heureuses années de la rue des Petits Champs et de Saint-Vrain, toutes pénétrées d'un charme dont sa vieillesse ironique avait sans doute quelque peine à se défendre.

* * *

Entre la convalescence de La Pouplinière et son second mariage, on assiste au combat que se livrent autour du maître de la maison deux camps bien distincts: d'un côté MM. de Courcelles, de Saffray, de Vandy, de Zimmermann, de l'autre Mme de Saint-Aubin, La Sablière, Maisonneuve, Vaucanson, Marmontel. C'est à qui usera de prévenances à l'égard du fermier général, pour obtenir des faveurs qui revenaient de droit à la famille, mais que celle-ci ne semble pas avoir toujours obtenues. Deux mariages, préparés par La Pouplinière, vinrent pourtant consolider sa situation.

Le 23 mai 1757, M. de Courcelles épousa Mlle de Valmalette de Morsan.

«En la chapelle domestique de M. Le Riche de la Pouplinière à Passy ont été mariés Louis-Marie-Marc-Antoine Boutinon, seigneur de Courcelles, écuyer, commissaire provincial et ordinaire des guerres au département des Flandres, fils majeur de feu Samuel Boutinon, Sgr. des Hayes et de Marie-Anne Michelle Carton — et Louise-Charlotte-Françoise de Valmalette, fille mineure de Louis de Valmalette, contrôleur de la maison du Roi et de Louise-Anne-Marie Mussard.

Témoins: François de la Sablière, ancien lieutenant-colonel

de cavalerie, Jacques-Sébastien Chouet, seigneur de Vaumorel, du bureau des finances de la généralité de Caen»[1].

Les familles Mussard et de Valmalette nous sont bien connues par le récit des *Confessions*. M. Mussard était le compatriote, l'ami et le parent de Jean-Jacques. «C'était un joaillier, homme de bon sens qui, après avoir acquis dans son commerce une fortune honnête et avoir marié sa fille unique à M. de Valmalette, fils d'un agent de change et maître d'hôtel du roi, prit le sage parti de quitter sur ses vieux jours le négoce et les affaires.» Il s'était retiré à Passy, dans une agréable maison où il consacrait ses loisirs à la musique et à ses nombreux amis: les Van Loo, l'abbé Prévost, Mme Denis. Jean-Jacques était en séjour chez Mussard en 1752, lorsqu'il composa *le Devin du Village*: «Mme de Valmalette, dit-il, chantait aussi et quoique fort maigre, elle eût été fort aimable, si elle en eût moins eu la prétention[2].»

Telle était l'intéressante famille qui accueillit M. de Courcelles et se trouva par là même en rapport avec La Pouplinière. Cet heureux mariage fut aussi une bonne affaire: les Mussard et les Valmalette étaient fort riches: la dot de la jeune femme permit sans doute à M. de Courcelles d'acheter une charge de commissaire général des Suisses et Grisons et de s'établir définitivement à Paris[3]. Du reste l'apport de M. de Courcelles n'était pas négligeable; le contrat de mariage du 19–23 mai 1757 établissait la communauté de biens, mais constituait à Mlle de Valmalette «à titre de douaire la jouissance pendant sa vie de la terre de Courcelles qui appartenait audit sieur son mari, ou la somme de

1 *Mss. Parent de Rozan*, t. XXXII.

2 Nous avons apporté quelques documents sur les relations de Mussard et de J.-J. Rousseau dans S. I. M. juillet–août 1912.

3 23 avril 1758. — M. de Courcelles, nommé chevalier de Saint-Louis en 1761, prit sa retraite pour raisons de santé le 1er avril 1777 avec 2000 l. de pension. Il revendit sa charge pour 150 000 livres à M. de la Roque de Bernières. (Arch. de la guerre: *État gén. des officiers suisses au 1er janvier 1769*. — *États de service 1769–1779*. — A. N. Y 15 684).

6000 livres de rente à son choix[1]. » Mme de Courcelles préféra naturellement le beau domaine acheté par Dancourt et elle y habitait encore au début de la Révolution.

Le 23 mai 1757, la chapelle de Passy vit un autre mariage : celui de M. de Zimmermann. C'était la conclusion d'une histoire assez romanesque : pendant sa convalescence en octobre 1756, La Pouplinière avait entretenu une correspondance fort active avec une jeune fille de province, Mlle Sophie Mocet de Chavagne ; il s'en était même épris à distance, ajoute Mme de Genlis[2]. Reine-Sophie Mocet de Chavagne était la fille de Henry Mocet de Chavagne, ancien lieutenant général de la sénéchaussée de Saumur en Anjou, gentilhomme de feu S. A. S. Mgr. le duc d'Orléans, demeurant en sa terre de Chavagne, paroisse de Lièze en Touraine ; sa mère s'appelait Louise Le François. Une fois guéri, La Pouplinière résolut de faire venir Mlle Mocet à Paris, peut-être dans le dessein de l'épouser. « Il envoya Maisonneuve avec une chaise de poste à Tours pour chercher la mère et la fille, » qui vinrent s'installer à Passy ; fut-il déçu à leur arrivée ? Mlle Mocet ne le trouva-t-elle point à son goût ? C'est ce qu'il est difficile de démêler ; toujours est-il que le projet échoua. La Pouplinière résolut de la marier dans son entourage ; il proposa cette alliance à M. de Saffray qui déclina l'honneur et à M. de Zimmermann qui accepta. Toujours généreux, La Pouplinière entendit bien doter la jeune fille de sa main ; le 22 mai, jour de la signature du contrat, les fiancés reçurent la somme de 100 000 livres dont leur ami leur faisait donation entre vifs et irrévocable, « en considération dudit

[1] A. N. Y 15 684. — Nous avons indiqué dans le tableau généalogique des Dancourt la descendance de cette famille : Alexandrine-Louise, fille unique de M. et Mme de Courcelles, filleule de La Pouplinière, épousa le 3 mars 1775 le comte de Guibert, l'ami de Mlle de Lespinasse ; elle reçut en dot 200 000 livres. M. de Courcelles mourut à Paris, rue de Grammont, le 18 mars 1779. Sa mère, Mimi Danconrt, vécut jusqu'au 21 mars 1780 en pleine lucidité d'esprit ; par un testament du 11 avril 1779, elle instituait comme son héritière son arrière-petite-fille, Pauline de Guibert (A. S. Testaments, registre 258, fo 163). Elle laissait des tableaux, des bijoux, des objets d'art ; de l'argenterie pour 18 713 l., dont la plus grande partie servit en 1789 pour payer « la contribution patriotique ». Le comte de Guibert mourut rue de Grammont le 6 mai 1790.

[2] *Mémoires*, I, 98. — Nous suivons le récit des *Anecdotes*.

mariage et pour la singulière amitié et affection » qu'il leur portait[1]. Le donateur fut comme de juste le parrain des deux enfants qui naquirent de cette union, Alexandrine-Louise baptisée à Saint-Roch le 11 septembre 1758 et Alexandre-Emmanuel, baptisé à Passy le 18 octobre 1760[2].

1 *Minutes Fortier.*

2 A. S. — Thérèse de Mondran fut la marraine de ce dernier enfant. — M. de Zimmermann devint chevalier de Saint-Louis en 1761, brigadier en 1781, maréchal de camp le 9 mars 1788. Il avait un frère, Louis de Z., né en 1739, qui entra au service en 1756 et était en 1788 second lieutenant des grenadiers de Diesbach.

Quant au filleul de La Pouplinière, il était premier sous-lieutenant aux Gardes Suisses le 15 mars 1782.

CHAPITRE XIII

INTRIGUES ET COMPARSES: 1757—1759

Au printemps de 1757, La Pouplinière fit la connaissance d'un personnage qui devait jouer chez lui un assez triste rôle: ce fut l'abbé Emmanuel-Jean de la Coste, dont il eut le malheur de faire plusieurs années son ami intime et son confident[1]. Religieux Célestin, La Coste avait quitté son couvent vers 1745, pour passer en Hollande avec une fille, emportant des diamants à plusieurs joailliers de Paris. Plus tard l'abbé de la Ville et le duc de Choiseul l'employèrent à quelques affaires de diplomatie secrète. Sa vie fut celle d'un aventurier sans prestige, toujours à court d'argent. En février 1757, Casanova fit sa connaissance à Versailles; le mois suivant, l'abbé de la Coste essaya de lui escroquer pour mille écus de billets de loterie[2].

[1] Une série de documents sur l'abbé de la Coste dans : Ravaisson-Mollien, *Archives de la Bastille*, t. XVIII (1757—1767), pp. 1 à 21. — A. B. 12 099: le carton renferme plusieurs pièces intéressantes sur La Coste, entre autres l'important *Mémoire d'Emmanuel Jean de la Coste adressé par lui à Mgr de Sartine, 2 mai 1760* (12 pages in-f°; la fin manque. Cf. note de Duval dans Ravaisson-Mollien, p. 18, 19). Ce mémoire nous fournira des renseignements de premier ordre.

Cf. *Mémoires de M. de Cheveigné — Suite des Anecdotes*..... — Barbier, *Journal*, IV, 363 — Chevrier, *Le colporteur*, 83 — Mme de Genlis, *Mémoires*, I, 83.

Cab. des Estampes : *Coll. Hennin*, t. 104. Un portrait de l'abbé de la Coste au pilori.

[2] *Mémoires*, III, 196, 204.

« Au mois de juin 1757, écrit La Coste, ma malheureuse étoile a voulu qu'on m'ordonnât les eaux de Passy et que M. Beau, archiviste de M. le duc de Penthièvre qui était mon ami m'offrît une lettre pour le curé; il m'offrit de me présenter chez Monsieur de La Pouplinière; j'acceptai l'offre et l'y accompagnai; M. de La Pouplinière me reçut très bien et ayant trouvé le lendemain à sa comédie le comte de [Vicedom] ambassadeur de Saxe que j'avois connu à Dresde, le bien qu'il lui dit de moi l'engagea à redoubler ses politesses à mon égard et à me prier de fréquenter librement sa maison quand je voudrois. »

* * *

Après le double mariage, les Courcelles et les Zimmermann s'installèrent au premier étage de la maison Carvoisin, rue des Petits-Champs, où La Pouplinière mettait gracieusement un appartement à leur disposition; c'est là qu'ils habitèrent jusqu'à la fin de décembre 1762. Ces mariages coïncidaient avec le début de la guerre de Sept-Ans; MM. de Courcelles et de Zimmermann se signalèrent surtout dans les campagnes de 1760—1761; quand leur service ne les appelait pas à l'armée, on les trouvait fort assidus chez La Pouplinière. « Parmi les personnes qui étaient alors chez lui, dit l'abbé de La Coste, je reconnus M. de Courcelles que j'avois vu à Namur dans le tems que j'y étois avec M. le maréchal de Lowendal; il me fit amitiés, ainsi que M. et Mme de Zimmermann; j'y répondis. Loin de chercher à faire quelque liaison avec M. et Mme de Saint-Aubin, j'en fuyai les occasions, ayant entendu parler d'eux d'une façon qui ne pouvoit m'en donner d'envie. »

Ces mariages avaient ébranlé la situation de Mme de Saint-Aubin; elle redoubla d'intrigues et de calomnies contre la famille; pour l'apaiser, La Pouplinière lui fit un cadeau de 21 000 livres et porta sa pension annuelle de 1200 livres à mille écus. Elle pouvait avoir d'autres motifs d'inquiétude: à la même époque La Pouplinière favorisait les débuts de Sophie Arnould, s'il en faut croire les bruits qui coururent alors dans Paris. Née le 13 février 1740, la

célèbre actrice chanta pour la première fois à l'Opéra, le 15 décembre 1757, un air détaché des *Amours des Dieux*, de Mouret[1]. Quelques mois plus tard, elle devenait la maîtresse du comte de Lauraguais; un couplet courut alors dans le public, raillant La Pouplinière «qui l'avait élevée pour lui», sans savoir recueillir le fruit de ses soins[2]; bruit de coulisses, sans doute; pourtant Gossec, musicien encore obscur en 1757, parle de la musique qu'il a composée pour les débuts de Sophie Arnould, ce qui semble indiquer que La Pouplinière s'était entremis pour lui procurer cette besogne. La finance prit sa revanche trois ans plus tard, lorsque Sophie Arnould trompa Lauraguais avec le trésorier Bertin.

Cependant Mme de Saint-Aubin continuait à rendre la vie fort difficile au fermier général qui ne tenait plus à elle, mais ne pouvait se débarrasser de cette femme habile et autoritaire, acharnée par jalousie contre Mmes de Courcelles et de Zimmermann. Il est vrai qu'elle lui rendait de grands services dans les réceptions et les dîners et l'on s'accordait à reconnaître «qu'elle faisoit fort bien les honneurs de sa maison»[3]. Dans l'hiver de 1758, Mme de Saint-Aubin eut comme amant «un jeune baron assez étourdi[4]», ce qui fut l'occasion de scènes terribles avec son mari. Celui-ci redoutait peut-être de la voir s'éloigner de La Pouplinière; lui-même, du reste, menait joyeuse vie et les Archives de la Bastille conservent de bien curieuses lettres de rupture, écrites par une de ses maîtresses[5]. La Pouplinière voulut à tout prix faire disparaître ce douteux personnage; il l'envoya à Béziers avec quelque argent. Mais bientôt Saint-Aubin reparut, fit du bruit, cria misère; la comédie menaçait de s'éterniser; sur les instances de la

[1] R. Douglas: *Sophie Arnould.* Paris, 1898, in-8°, pp. 10, 11. — Campardon, *Acad. de M.*, I, 13—36. — *Alm. des Spectacles*, 1759, 136. — Les Goncourt : *Sophie Arnould*, 1885, in-16, 28—29.

[2] *Recueil Raunié*, VIII, 47.

[3] Abot de Bazinghen, *Potpourry*, f° 118.

[4] *Anecdotes* : «C'était un jeune homme bien fait» dit Abot de Bazinghen.

[5] A. B. 10 248 : Dossier de la d^lle^ Gaultier, fille du monde, rue Saint-Honoré.

femme, La Pouplinière donna au mari 15 000 livres pour acheter une charge de commissaire de la connétablie et désormais on n'entendit plus parler de lui[1].

A l'automne de 1758, Mme du Mesnildot vint avec sa fille faire un séjour rue de Richelieu et ce fut une heureuse diversion, au milieu de tant de basses intrigues. Au reste, le maître du logis commençait à en être bien las et il marqua son mécontentement au Jour de l'an suivant, en négligeant Mme de Saint-Aubin dans la distribution de cadeaux qu'il avait l'habitude de faire.

* * *

Au début de l'année 1759 se place une aventure assez curieuse sur laquelle de récentes publications ont jeté une vive lumière: le projet de mariage de La Pouplinière avec une jeune anglaise qui devint à la même époque la maîtresse de Casanova. MM. Charles Henry, Gustave Gugitz, Aldo Ravà et Gaston Capon nous ont fourni sur ce sujet un certain nombre de documents que nous essayerons d'interpréter et de compléter à l'aide de renseignements inédits[3].

A partir de 1758, Mme de Saint-Aubin avait vu peu à peu décliner sa faveur; elle s'en inquiéta et son esprit ingénieux avisa une solution inattendue: marier le fermier général de sa main et conserver ainsi toute son influence dans la maison[4]. Les circonstances semblaient favoriser ce projet:

[1] *Anecdotes.*

[3] Casanova, II, 238; III, 354—430.

Charles Henry: *Jacques Casanova de Seingalt et la critique historique. — Rev. hist.*, t. XLI, 1889, pp. 297—328 (Documents d'archives publiés sans identifications).

Gustav Gugitz: *Eine Geliebte Casanovas. — Zeitschrift für Bücherfreunde.* Nouv. Série, t. II, 1re partie, 1910, pp. 151—171. (Article excellent, très documenté, références précieuses).

Aldo Ravà: *Lettere di donne a Giacomo Casanova.* Milan, 1912. in-8, pp. 226—231.

G. Capon: *Casanova à Paris*, 1913, pp. 381—392.

[4] *Anecdotes.*

La Pouplinière avait fait la connaissance d'une aimable famille qui passait à Paris l'hiver de 1758—1759. C'était Mme Wynne, veuve d'un chevalier anglais et ses trois filles. Anna Gazzini, fille du comte Filippo Gazzini, était devenue à Venise, en 1735, la maîtresse de sir Richard Wynne. De cette union naquit, le 21 janvier 1736, Giustiniana-Franca-Antonia, l'héroïne de notre récit, que Casanova désigne sous les initiales X. C. V. Richard Wynne se décida à légitimer sa liaison le 26 septembre 1739 et mourut à Venise le 25 avril 1751. Sur les instances de sa femme, il s'était converti au catholicisme à son lit de mort. Il laissait en Angleterre, dit Casanova, un capital de quarante mille livres sterling, à la possession duquel ses enfants ne pouvaient prétendre qu'en se déclarant anglicans. Mme Wynne partit pour l'Angleterre, afin de poursuivre des négociations assez compliquées; à son retour, elle s'arrêta à Paris en 1752 et Casanova fit sa connaissance chez M. de Mocenigo, ambassadeur de Venise. «Elle avait avec elle sa fille aînée, jeune personne de douze ans [erreur], qui malgré sa jeunesse portait sur son beau visage tous les caractères de la perfection.» Il est fort probable que La Pouplinière, qui entretenait des relations suivies avec les ambassadeurs étrangers, avait dès cette époque entendu parler de Mme Wynne, s'il ne lui avait pas été présenté.

Toute la famille retourna à Venise; Casanova la rencontra à Padoue en 1753, joua la comédie avec la fille aînée et en tomba fort amoureux, ce qui ne lui réussit guère, puisque Mme Wynne, sans doute méfiante, «trouva bon de l'exclure de sa société». Justine Wynne avait alors dix-sept ans, «une beauté parfaite, d'autant plus ravissante qu'aux charmes de la figure elle joignait tous les avantages d'un esprit cultivé».

Les soupirants ne manquaient pas autour d'elle; le comte Algarotti, chambellan du roi de Prusse, lui donnait des leçons et elle fut même demandée en mariage par le consul d'Angleterre à Venise, Joseph Smith, un vieillard de soixante-dix ans, fin lettré et grand collectionneur, qui mourut quelques années plus tard, au milieu de ses objets d'art et de ses éditions anciennes. Justine Wynne accorda son

cœur, et tout le reste par surcroît, à un jeune patricien, Andrea Memmo, fort assidu dans sa maison [1].

Dans les premiers jours d'octobre 1758, Madame Wynne et ses enfants repartirent pour Londres où elles avaient encore affaire et s'arrêtèrent à Paris. Vingt-sept ans plus tard, Justine Wynne faisait allusion à ce séjour dans ses Mémoires et s'arrêtait avec complaisance aux succès qu'elle y avait obtenus:

« Mon esprit, dit-elle, étoit assez formé: ma figure avoit acquis tout son brillant: j'étois romanesque, ce qui arrive toujours aux jeunes personnes, lorsqu'elles cherchent à s'instruire elles-mêmes: je rêvois volontiers aux aventures et jamais peut-être on n'a été plus coquette avec plus de sensibilité et de franchise..... Rien de plus beau alors que notre famille; j'étois l'aînée et la moins belle de trois sœurs, quoique peut-être je fusse la plus jolie: les frères étaient deux enfans charmans. Ma mère qui avoit une beauté superbe conservoit encore des restes qu'une femme coquette aurait dû faire valoir même à son âge qui ne passoit pas les trente-huit ans..... Mes sœurs et moi, nous ne nous montrions jamais dans les promenades ou dans les théâtres sans attirer les regards de tout le monde. On nous suivoit, on nous admiroit; un murmure agréable de louanges exagérées retentissoit à nos oreilles. Ma bonne mère, séduite elle-même, se permit des facilités qui lui procuroient souvent un plaisir flatteur dont elle n'étoit pas capable de prévoir le danger.....

Au milieu de Paris je n'avois pas la moindre idée des mœurs et du caractère de ses habitans: je les voyois à mes piés et mes recherches n'alloient pas plus loin. Je fis des passions; trop dissipée pour en sentir le prix, je laissai échapper un établissement des plus avantageux et ma mère qui m'idolâtroit ne vit dans mon caprice que la répugnance d'une jeune personne qu'on voulait contraindre [2]. »

Ces dernières lignes font allusion à la rupture du projet de mariage avec La Pouplinière, mais interprétée à la façon

[1] Né à Venise le 29 mars 1729, il devint procurateur de Saint-Marc en 1778 et mourut le 26 janvier 1793. Il fut l'ami et le correspondant de Casanova. Cf. P. Molmenti: *Carteggi Casanoviani*. — *Archiv. Storico Italiano*, t. XLVII, 1911, pp. 321—338.

[2] *Pièces morales et sentimentales* de Madame J. W. C.t.sse. de R. s. g. — Londres, 1785, in-16, pp. 38, 39, 40—42.

de Justine Wynne; l'affaire fut malheureusement plus compliquée. Nous n'avons pas assez de documents précis pour nous représenter l'attitude de La Pouplinière; il était à cette époque encore trop entouré de flatteurs et de parasites pour qu'on ne pressente pas dans ce projet d'autres influences que celle de Mme Saint-Aubin. Au reste, il était fort naturel qu'il fût tombé amoureux de Mlle Wynne, dont les vingt-trois ans piquants étaient encore rehaussés par l'aisance des manières, « le ton de la meilleure société, des talents et des connaissances solides ». Elle se piquait de littérature, tournait joliment les vers et avait surtout une éducation musicale fort achevée qu'elle étala plus tard dans un *Essai sur la musique*. Enfin toute l'histoire de sa vie nous prouve qu'elle avait le don spécial de plaire aux hommes qui n'étaient plus jeunes.

Vers le 15 février 1759, Casanova rencontre La Pouplinière au théâtre, dans la loge de Mlle X. C. V. et quelques jours plus tard, il essaye de confesser la jeune fille au bal de l'Opéra.

« Le vieux fermier général croit déjà me posséder, dit celle-ci, mais il est loin de compte, car je n'y consentirai jamais.

— Il est vieux, mais il est très riche.

— Très riche et même généreux, car il m'assure un million de douaire en cas de veuvage sans enfants et tout son bien si je lui en donne un.

— Il ne sera pas difficile de vous assurer toute sa fortune.

— Je n'en jouirai jamais, car je ne veux point me rendre malheureuse avec un homme que je n'aime pas, qui me deplaît et lorsque mon cœur est engagé ailleurs [1]. »

Il est à peine nécessaire d'indiquer que cette conversation est purement fantaisiste; quelques mois plus tard, La Pouplinière assurait à Mlle de Mondran un douaire de 40 000 écus et une dot de 200 000 livres; il n'y avait aucune raison pour qu'il fît à Mlle Wynne, des propositions si différentes.

Il lui marquait pourtant un vif intérêt; les cadeaux affluaient rue Saint-André-des-Arcs, à l'hôtel de Bretagne où logeait la famille Wynne et Casanova se vante d'avoir

[1] Casanova, III, 336.

fait «chère exquise avec la marée» que fournissait le fermier général. L'abbé de la Coste raconte qu'à la même époque La Pouplinière recevait souvent la visite de l'avocat Brunet, qui le venait voir «au sujet de la naturalisation de M[lle] Wynne dont il était chargé». Ainsi la question d'héritage n'était pas encore réglée; M[me] Wynne avait probablement profité de son séjour à Paris pour se faire établir un dossier en règle, avant de passer en Angleterre, et l'appui d'un homme influent pouvait lui être fort précieux.

* * *

Cependant Casanova avait senti se réveiller pour l'aimable Justine toutes les ardeurs d'une passion mal éteinte; la présence d'un autre amoureux, le chevalier Farsetti, était bien faite pour l'exciter; il le dit, il l'écrivit à la belle et payé d'une juste confiance, il apprit qu'elle était enceinte de cinq mois! Coup de théâtre, qui expliquait bien ses répugnances au mariage et compliquait fort la situation. La consultation d'une sage-femme n'ayant point donné de résultats, Casanova se décida à pratiquer lui-même des tentatives d'avortement agréables et répétées, pour le détail desquelles nous renvoyons au pittoresque récit des *Mémoires*.

Pendant ce temps, La Pouplinière, généreux et peu méfiant suivant son habitude, pressait la conclusion du mariage, où l'encourageait M[me] Wynne; il envoyait le tailleur à l'hôtel de Bretagne pour prendre mesure de corsets et de robes; M[me] de Saint-Aubin surveillait avec intérêt la marche des négociations.

Au bout de quelques semaines, l'état de M[lle] Wynne devenait difficile à dissimuler; elle n'avait plus, disait-elle, qu'à opter entre une déclaration de son état et la signature du contrat; ne pouvant se résoudre à aucun de ces deux partis, elle se décida à disparaître pour quelque temps; mais il lui fallait trouver un asile discret pour sa délivrance. La comtesse du Rumain, amie de Casanova, s'entremit pour le chercher et M[lle] Wynne quitta Paris, le samedi 21 avril

1759, pour aller dans un couvent. M. Gugitz observe qu'il s'agit, sans doute, du couvent de Bénédictines de La Madeleine de Traînel, dont l'abbesse, que Casanova appelle la princesse, était précisément Mlle de Bourbon-Condé [1].

Nous avons suivi jusqu'ici le récit de Casanova, mais nous sommes obligé de nous en écarter par la suite, afin de restituer le véritable ordre chronologique. Casanova confond sans cesse les événements de 1758 et ceux de 1759; la plus grande attention est nécessaire pour lire la vérité entre les lignes [2].

«Il y avait déjà trois mois, dit-il, que Mlle X. C. V. était au couvent et le terme de sa délivrance approchait. Nous nous écrivions deux fois par semaine et sur cet article je vivais fort tranquille; quand à M. de la Popelinière, il ne pouvait plus en être question, puis qu'il était marié.... Mais lorsque tout conspirait à fortifier ma sécurité, le feu qui couvait sous la cendre éclata comme on va le voir.» Et Casanova relate la plainte que porta contre lui la sage-femme du Marais, l'accusant de tentative d'avortement et de

[1] Gugitz, op. cit., 162. — Cf. Lebœuf, I, 333 et VI, 371. Venues de Traînel, près de Melun, ces Bénédictines réformées avaient fondé à Paris, 88, rue de Charonne, le Prieuré de la Magdeleine en 1654. — Le *Tableau de Paris* pour 1760 (par de Jèze) nous indique (p. 170) que le prix de la pension était de 400 livres et que «la maison fournissait de tout, excepté le blanchissage du linge fin.» — Casanova note que la voiture de Mlle Wynne sort par la Porte Saint-Antoine.

[2] On sait que nous en sommes encore à attendre une édition définitive de Casanova. Peut-être une lecture exacte des mss. originaux effacerait-elle bien des erreurs. — Casanova rapporte qu'en avril 1759 il entendit au Concert Spirituel le motet de Mondonville sur des paroles de l'abbé de Voisenon : *Les Israëlites sur la montagne d'Horeb.* Or, d'après les journaux du temps, ce motet fut donné le 14 mars 1758; un an plus tard, il n'aurait plus passé ponr une nouveauté; le 3 avril 1759, on jouait *les Fureurs de Saül*, du même Mondonville. Il y a là une évidente confusion. — De même Casanova (III, 411) place la disgrâce du cardinal de Bernis (1758) après l'arrivée au pouvoir de M. de Silhouette (1759). — Erreur analogue dans la date donnée pour la mort de Silvia Balletti (14 sept. 1758 et non 1759).

M. Gugitz remarque que les *Lettres de Lady Montague* fournissent un excellent apport à la chronologie du sujet; elles signalent le départ de Venise le 3 octobre 1758 et l'arrivée des dames Wynne à Paris le 5 décembre. La grossesse de Justine Wynne devait donc remonter aux derniers jours de septembre ou plutôt aux premiers d'octobre : Memmo ne pouvait se décider à prendre congé d'elle.

menaces à son égard; ses dires étaient appuyés par le témoignage d'un gentilhomme gascon, Louis de Castelbajac[1].

Ce passage demande à être serré d'assez près; si l'on s'en rapporte à l'accouchement de M[lle] Wynne, la scène a dû se passer au mois de juin; si on se base au contraire sur le mariage du fermier général, la plainte dut être portée au mois d'août 1759. Les documents des Archives Nationales viennent confirmer les défaillances de mémoire de Casanova, en nous donnant les dates des 7 et 16 mars 1759 et en fixant l'exacte personnalité de tous les acteurs du mélodrame[2].

L'adresse de la sage-femme avait été donnée à Casanova par une «femme du monde», qu'il désigne sous le nom de Montigny et qui s'appelait en réalité Angélique Gérard, femme de Georges Rod, perruquier à Londres, elle-même marchande de dentelles, rue Plâtrière. La sage-femme, Reine Demay, épouse de J. B. Caster, demeurant rue des Cordeliers, décrit ainsi M[lle] Wynne: «Une demoiselle jeune, jolie, magnifiquement vêtue, enveloppée dans une pelisse de soye grise doublée en entier de martre, la peau du visage fort blanche, les cheveux et les sourcils bruns, ni grande ni petite et parlant difficilement le français.» Quant à Castelbajac, ci-devant capitaine au régiment de Cambis, il confirme les accusations de la sage-femme et se déclare, lui aussi, menacé par les pistolets de Casanova.

[1] La famille Manaud de Castelbajac était originaire de Mirande, dans le comté de Bigorre. (Cf. *Carrés d'Hozier*, 156). Le Castelbajac dont il est question ici paraît avoir été un aventurier peu recommandable; Casanova avait fait sa connaissance dans un tripot. — Cf. A. N. Y 15 642, 2 et 6 novembre 1760: Plainte portée par la dame Augedé contre son amant, le sieur de Castalbajac demeurant rue Sainte-Anne qui l'a traitée avec brutalité. — Quelques années plus tard, Casanova retrouva en Angleterre ce personnage qu'il décrit comme un homme «grand, sec, basané et marqué de la petite vérole.» Cf. *Mémoires*, V, 471 et VI, 174.

[2] A. N. Y 10 873 (Papiers du commissaire Thierion). Documents publiés par Ch. Henry, loc. cit. — La contreplainte de Casanova, du 5 avril 1759, a été publiée par M. Capon, p. 391, ainsi qu'un rapport de police concernant la même affaire (p. 385). — La sage femme relate la visite de Casanova à la date du 17 février et l'aventurier dit être rentré à Paris le 10 février! Il y a là, une fois de plus, discordance dans les dates.

Le 16 mars 1759, le commissaire recueille la disposition de La Pouplinière: Castelbajac était venu le voir le 26 février pour lui révéler toute la vérité; La Pouplinière s'était refusé a y ajouter foi, disant «que c'étoit certainement une injure atroce qui étoit faite à ladite demoiselle et qu'il ne rendroit pas de pareilles horreurs à la dame sa mère, que d'ailleurs il ne la voyait pour lors que fort rarement...»[1]

Cette disposition est confirmée par celle de Gazon de Maisonneuve, intendant de La Pouplinière et Castelbajac reconnaît que le fermier général a déclaré ne pouvoir se charger de cette affaire. Ainsi, dès la fin de février, La Pouplinière était au courant des aventures galantes de Mlle Wynne; les avait-il connues pour la première fois par la dénonciation de Castelbajac et de la sage-femme? cela est fort probable. Toutefois sa déposition indique bien qu'il avait déjà espacé ses relations avec la famille Wynne. Casanova avait fortement conseillé à sa maîtresse de confier son état à La Pouplinière: «il est homme d'honneur, disait-il, il prendra son parti sans vous compromettre, car il est assez intéressé à garder le secret». Il serait donc possible que La Pouplinière ait eu vent de quelque mystère avant les révélations du 26 février qui lui ouvrirent les yeux; il dut vivement ressentir la duperie dont sa générosité avait été victime, puisque deux ou trois jours après il faisait ses confidences à l'abbé de la Coste; déjà on exploitait l'aventure autour de lui et Maisonneuve la représentait comme un coup monté par MM. de Courcelles et de Saffray[1].

On conçoit dès lors la situation au début d'avril; la plus simple discrétion obligeait La Pouplinière au silence et le tenait vis-à-vis de Mlle Wynne à une réserve qui pouvait sembler étrange; quant à Mme Wynne, qui ne se doutait de rien, il était fort naturel qu'elle persécutât sa fille et voulût presser la signature d'un contrat auquel les deux fiancés se dérobaient pour des raisons fort décisives. Il fallait en tout cas sauver les apparences; c'est ce qui explique qu'au

[1] Dès le 25 janvier 1759, Castelbajac avait essayé de «faire chanter» La Pouplinière. A. B. 12045 et 10050.

[2] *Mémoire* de l'abbé de la Coste.

début d'avril Casanova ait encore pu souper à Passy avec les dames Wynne. Du reste, La Pouplinière, piqué au vif, ne perdait pas de vue cette scandaleuse affaire; le 9 avril, il s'adressait pendant son concert à l'abbé de la Coste et le priait « de lui faire un mémoire de toute l'affaire de Mlle Wynne, voulant l'envoyer le lendemain à M. l'abbé de la Ville, ce qui fut fait[1] ».

La fuite de la belle, à la fin du mois, mit le feu aux poudres et ce fut bientôt un bruit de ville. « Il n'y avait de mécontents enfin que la pauvre mère, l'affreux Farsetti et le vieux fermier général dont on contait déjà la mésaventure dans les cercles, au Palais-Royal et dans les cafés... Cependant La Pouplinière prit bientôt son parti en homme de cœur, car il fit de cette aventure le sujet d'une pièce en un acte qu'il écrivit lui-même et qu'il fit représenter sur son petit théâtre à Passy[2] ». L'auteur connaissait ses Parisiens et ce geste spirituel mit les rieurs de son côté. Quelques semaines plus tard, il entamait des négociations pour un nouveau mariage et oubliait sans peine l'infidèle Justine.

* * *

Les poursuites contre Casanova se terminèrent par la confusion de ses ennemis: la sage-femme fut mise au Châtelet et Castelbajac à Bicêtre. Mlle Wynne accoucha à la fin de juin 1759 et rentra dans sa famille au mois d'août. Ainsi tomba l'accusation de rapt que Mme Wynne avait portée contre Casanova. Gustiniana Wynne épousa à Venise, en 1761, le comte Philippe Orsini-Rosemberg, ambassadeur d'Autriche; il était à peu près contemporain de La Pouplinière et avait 45 ans de plus que sa femme; il était dit que la jeune fille ne serait jamais destinée qu'à des unions de ce genre. Le comte de Rosemberg mourut à Vienne en 1765 et sa veuve resta fixée à Venise. Elle y avait retrouvé son ancien amant, Andrea Memmo, et Casanova, qui l'y rencontra quelques années plus tard, nous dit qu'elle brillait

[1] *Mémoire* de l'abbé de la Coste.

[2] Casanova, III, 409.

par sa sage conduite et par toutes les vertus sociales dont elle était ornée; elle consacra à la littérature la dernière partie de sa vie et mourut le 21 août 1791. Quelques passages de ses œuvres évoquaient discrètement des « aventures de jeunesse » ou des « faux pas ». C'est la seule allusion qu'elle fasse aux incidents romanesques ou scabreux qui avaient marqué son séjour à Paris en 1759 et rompu un mariage sensationnel[1].

* * *

La rupture des relations avec la famille Wynne avait sans doute provoqué un certain désarroi chez La Pouplinière et trompé bien des espérances, car on n'y vit jamais plus de dissentiments, de complots et d'intrigues que pendant ces mois d'avril et de mai 1759. Le Mémoire de l'abbé de la Coste les décrit si minutieusement que l'on manque à chaque instant de s'y perdre et la note rédigée à ce sujet par Duval, secrétaire du lieutenant de police, donne l'expression fort exacte de la réalité : « Ce long mémoire de La Coste ne contient en entier que le détail de tout ce qui s'est passé dans la maison de M. de la Pouplinière, de la part de tous ceux et celles qu'il avait attirés, ... tracasseries domestiques, jalousies, intrigues les uns contre les autres, à qui gouvernerait davantage le maître pour en faire leur

[1] On s'étonnerait que cette aventure n'ait pas trouvé quelque écho dans la littérature satirique. Barthold en 1846 (*Die geschichtlichen Persönlichkeiten in J. Casanova's Memoiren*, II, 106) signalait une pièce intitulée *Le Protecteur Bourgeois*. Cette comédie était due à la plume fertile du poète Bret : *Fables orientales et poésies diverses*. Aux Deux Ponts, 1772, in-16, t. II : *Le Protecteur Bourgeois ou la Confiance trahie*. Cette comédie, autorisée le 18 décembre 1763, fut retirée de l'affiche à la veille de la première, par ordre du lieutenant de police. Dans son avertissement l'auteur se défend d'avoir fait des personnalités. Pourtant le souvenir de La Pouplinière était facile à évoquer dans plusieurs scènes : le financier Dormon se voit enlever par son protégé Valère, la jeune fille qu'il voulait épouser. C'est en vain qu'on lui représente ses malheurs conjugaux :

Il me souvient très bien ; je fus fort malmené
Et ma digne moitié suivant le bel usage
Se piqua rarement d'être fidèle et sage.
Ce qui m'outrait le plus, c'est qu'en semblable cas
Le Public rit encor, si l'on fait du fracas.

profit particulier[1] ». Dans les dernières pages, qui ont malheureusement disparu, l'abbé « convenait qu'il n'aurait jamais dû se mêler de toutes les intrigues et tracasseries domestiques ». Le conseil est bon à suivre; pourtant nous essayerons d'extraire du fatras de La Coste quelques faits intéressants.

A l'automne de 1758, l'abbé s'était lié d'amitié avec Mme de Saint-Aubin qui s'ennuyait dans sa chambre, où elle passait ses soirées toute seule; pendant qu'elle donnait des leçons de clavecin à sa fille, La Coste lui tenait compagnie et faisait sa correspondance. Elle en profita pour lui exprimer sa rancune contre Mmes de Courcelles et de Zimmermann qui la traitaient de haut et refusaient de l'emmener au spectacle. En même temps éclataient des scènes perpétuelles entre les Courcelles, les Saffray et Maisonneuve, mauvais génie de la maison. « M. de Maisonneuve, pour persuader davantage Mr de la Pouplinière à ce sujet lui remettoit sans cesse devant les yeux le partage que M. de Courcelles avait voulu faire de son bien, en ne lui laissant que 50 000 livres par an; il promettoit de donner 10 000 de pension à Mme de Saint-Aubin, autant à M. le médecin La Motte[2], à condition qu'ils concourroient à lui faire avoir la place de fermier général. » M. de Courcelles dédaignait avec raison de se justifier de pareilles calomnies. Par un de ces revirements dont il était coutumier, La Pouplinière congédia MM. de Courcelles et de Saffray, avant de partir, le 9 avril, pour Passy, puis les rappela quelques semaines plus tard. C'est à ce moment que Mme du Mesnildot, sa nièce, lasse de tant de complications, quitta définitivement Paris pour se retirer en province[3]. Tout le malheur venait en

[1] Ravaisson-Mollien, *Arch. de la Bast.*, XVIII, pp. 18, 19.

[2] Le D^r La Motte, régent de la Faculté de médecine, était le médecin en titre de La Pouplinière. Il habitait avec sa sœur au second étage de la maison du fermier général, 18, rue des Petits-Champs (*Scellés*, 257).

[3] Mme du Mesnildot ou de Mesnildot à laquelle La Pouplinière portait une spéciale affection, joue pourtant un rôle assez effacé dans toute cette histoire. Elle se retira dans ses terres de Normandie où son oncle lui écrivait le 22 février 1760 : « Ma chère nièce, j'ai depuis le commencement de l'année une fluxion sur les yeux qui ne me laissait voir qu'à peine la lumière; j'en suis à

somme de l'accord conclu entre Mme de Saint-Aubin et l'abbé de la Coste que l'on accusait d'être son amant ou tout au moins son amoureux, encore qu'il s'en défendît avec énergie dans son Mémoire. Mme de Saint-Aubin se sentait menacée; La Pouplinière la traitait avec une indifférence significative; les faveurs nouvelles accordées aux Courcelles et aux Zimmermann lui portèrent le dernier coup. C'est alors que son confident La Coste écrivit un pamphlet qu'il essaya de justifier : « il considéra la triste situation où elle allait se trouver en sortant de cette maison et imagina comme un moyen, qu'il regardait comme certain, cette fatale lettre, pour engager Mr de La Pouplinière, dont il connaissoit le cœur, à lui assurer du bien dont elle jouiroit à tout événement». Telle est l'explication du coupable. Il s'agissait en réalité, dit Duval, d'un libelle diffamatoire dirigé contre La Pouplinière et sa famille[1]. La lettre fut tirée à cent exemplaires par l'imprimeur Jal à Vannes. Le 12 juin, La Coste et Mme de Saint-Aubin en firent distribuer les exemplaires par la poste. Le Mémoire de l'abbé s'arrête à cette date.

La Pouplinière fut, suivant l'usage, le dernier à être informé de cette trahison; au moment même où le pamphlet était distribué et savouré par ses ennemis, il allait confier à La Coste une mission de la plus haute importance.

* * *

Toute cette histoire est triste et mesquine, mais il s'agit là du dessous des cartes et la vie mondaine de La

peu près quitte et je profite du premier moment pour vous remercier de vos souhaits pendant l'année que nous entamons.

J'ai ici votre frère [M. de Saffray] qui me paraît vivre à mon gré et au gré de ma femme; j'ai lieu d'en être content. J'ai reçu une lettre de ta fille, fort jolie. Je t'embrasse de tout mon cœur. » De la Pouplinière. (*Mémoire pour la dlle L. R. de Vandy*, 1764, p. 65)

La famille Le Goupils du Mesnildot était originaire de Normandie; (*Nouv. d'Hozier*, 236. — *Carrés d'Hozier*, 432). Marie-Madeleine-Thérèse de Saffray était veuve de Pierre Hyacinthe du Mesnildot, seigneur de Gouberville; elle vivait encore en 1784.

[1] Il est probable que tous les exemplaires de ce libelle furent détruits en 1760 à l'arrestation de l'abbé; nous n'avons pu en retrouver traces.

Pouplinière continuait à être des plus brillantes, après son installation à Passy au printemps. C'est à ce moment qu'il reçut un des personnages les plus singuliers du siècle, le fameux comte de Saint-Germain[1]. Le maréchal de Belle-Isle l'avait amené d'Allemagne vers 1740 ; Saint-Germain s'était introduit de bonne heure dans l'intimité de Mme de Pompadour et avait capté la confiance du roi, qui lui donna en 1759 un grand appartement à Chambord pour ses expériences de chimie. Casanova, qui avait fait sa connaissance chez la marquise d'Urfé, le rencontra à Passy au concert de La Pouplinière. Saint-Germain fréquentait depuis plusieurs années la maison du comte de Wedel-Fries, ambassadeur de Danemark et grand ami du fermier général. Le magicien était, du reste, un violoniste de premier ordre et il pouvait aller à Passy autant comme virtuose que comme invité[2].

« Après le dîner, dit Casanova, nous allâmes tous à Passy, pour assister à un concert que donnait M. de la Popelinière, qui nous engagea à souper. J'y trouvai Silvia [Balletti] et sa charmante fille, qui me bouda et non sans raison, car je l'avais négligée. Le fameux adepte Saint-Germain égaya la table par ses fanfaronnades débitées avec beaucoup d'esprit et de noblesse. Je n'ai jamais connu un imposteur plus spirituel, plus habile et plus divertissant que celui-là[3]. »

Depuis le départ du pastelliste La Tour en 1753, nous n'avons pas eu l'occasion de signaler la présence de peintres chez La Pouplinière; il fut pourtant vers 1758 en relations avec Vigée et Balechou, mais nous n'avons pas la moindre trace de leur passage. Au printemps de 1759, l'abbé de la Coste parle à plusieurs reprises de la famille

1 Casanova, *Mémoires*, III, 361, 387. — F. W. Barthold, *Die geschichtlichen Persönlichkeiten*... II, 35—100 (excellentes pages sur Saint Germain). — Ed. Maynial, *Casanova*, 26, 263.

2 Saint-Germain, fort apprécié dans le monde musical, était l'ami du prince Ferdinand de Lobkowitz, grand amateur et compositeur. — Cf. Burney, *The present State*... 1773, I, 292.

3 La scène se passe entre le 9 et le 21 avril. Il convient de remarquer que ce passage montre une grande confusion dans les souvenirs de Casanova : Silvia Balletti était morte le 14 septembre 1758.

Nattier. Le 10 avril, Mme de Saint-Aubin avait invité à déjeuner l'abbé de la Coste, Mme de Charmois, Mlle Nattier et plusieurs autres personnes[1]. Vers le 20 avril, La Coste, toujours amoureux, prie Mme de Saint-Aubin de lui donner son portrait: «Elle l'accorda volontiers et me chargea d'engager Mr Nattier à lui proposer de le faire, qu'elle donneroit ensuite commission à Mlle Nattier de lui en faire une copie en miniature, qu'elle lui diroit devoir envoyer à Mme de Grevenbrock, mais qui seroit pour moi et que sur cette copie j'en ferois faire une autre ensuite pour cette dame, à qui elle vouloit aussi l'envoyer[2]».

* * *

Entre la rupture avec la famille Wynne, en avril 1759 et le second mariage de La Pouplinière à la fin de juillet, s'étend une période sur laquelle nous sommes spécialement renseignés par les Souvenirs de Mme de Genlis[3]. Ce fut

[1] Il s'agit de Madeleine-Sophie Nattier qui épousa en 1762 le peintre Challe; Nattier (mort le 7 sept. 1766) avait deux autres filles: Mesdames Tocqué et Brochier. Cf. P. de Nolhac: *Nattier*. 1910, in-8o.

[2] Le dossier de La Coste (A. B. 12 099) renferme la lettre suivante : « A M. l'abbé de la Coste chez M. de la Pouplinière à Passy.

Le lundi 20 aout [1759].

Il ne nous est pas possible, cher abbé, d'aller à Passy mercredi matin, mais bien jeudi; mandez-moi bien vite si nous trouverons M. et Mme de la Pouplinière, nous serions au désespoir de les manquer malgré le dédommagement que nous en trouverions avec vous et l'amie; que je la plains de ses douleurs. Dites-lui bien l'intérêt que nous prenons à son état et donnez-nous de ses nouvelles en me marquant si nous pouvons porter le portrait jeudi, nous irons à telle heure que vous nous indiquerez, pourvu que vous nous disiez la véritable pour y trouver les maîtres. Adieu, bonsoir, bonjour. Le comte a une partie immanquable pour mercredi et Mme de Charmois à affaire, pour moy, je suis aux ordres de tout le monde et surtout votre amie. »

Aucune signature. La lettre serait-elle de Mlle Nattier?

[3] Mme de Genlis, *Mémoires*. I, 81 et suiv.

H. Bonhomme : *La comtesse de Genlis*. Paris, 1885, in-16.

Jean Harmand : *Madame de Genlis, sa vie intime et politique*, Paris, 1912, in-8o, pp. 46—49.

Michel Brenet : *Madame de Genlis musicienne*. S. I. M. 15 février 1912, pp. 1—14.

encore la générosité de La Pouplinière qui amena au château de Passy Mme et Mlle du Crest de Saint-Aubin. En 1759, la famille Du Crest était complètement ruinée; il ne lui restait plus qu'une pension viagère de 1200 livres. Mme du Crest et sa fille Félicité reçurent l'hospitalité d'une cousine, dans un petit rez-de-chaussée de la rue Traversière. C'est là que La Pouplinière les fit chercher à la fin de juin, pour leur offrir l'hospitalité à la campagne.

Comment le fermier général avait-il fait leur connaissance? Rien ne semble indiquer qu'il ait eu des relations dans le pays d'Autun, d'où la famille Du Crest était originaire. Il avait pu rencontrer les dames Du Crest dans le monde, à des concerts, à l'Opéra, où on les voyait souvent dans la loge de Mme de Montesson. Une explication plus simple encore s'impose: La Pouplinière s'était forcément trouvé en rapport avec l'éditeur de musique Jean-Baptiste Venier qui avait épousé en 1759 Mlle de Mars, l'ancienne institutrice de Mlle de Genlis. Depuis 1755 Venier s'était spécialisé dans la publication d'œuvres étrangères; il avait donné entre 1755 et 1759, dans sa collection des symphonies « da Vari Autori », diverses compositions de musiciens comme Sammartini, fort apprécié chez La Pouplinière et comme Jean Stamitz, qui avait été son hôte et son chef d'orchestre[1]. D'autre part, Mlle de Mars n'avait pas rompu ses liens d'amitié avec Félicité du Crest; claveciniste de talent elle-même et jolie femme, elle avait double titre pour paraître aux concerts de la rue de Richelieu; enfin La Pouplinière, nous l'avons constaté, ne détestait pas les petits prodiges et il était facile de lui représenter comme telle Félicité du Crest.

Quoiqu'il en soit, la mère et la fille arrivèrent à Passy le 24 juin 1759[2] et s'y installèrent pour tout l'été. Le long récit que Mme de Genlis fait de ce séjour appelle quelques observations préliminaires; on y relève une interprétation très fantaisiste des faits, et surtout une grande naïveté,

[1] Cf. notre étude sur le *Baron de Bagge et son temps*, p. 168.

[2] C'est Mme de Genlis elle-même qui fournit cette date précise. « Le surlendemain de mon arrivée, dit-elle, j'assistai à la noce de six pauvres filles dotées par La Pouplinière. » Les registres de N. D. de Passy indiquent cette cérémonie à la date du 26 juin 1759.

un parti pris continuel d'admiration. Rien de plus piquant à ce point de vue que le portrait qu'elle trace de La Pouplinière: «Un vieillard de soixante-six ans, d'une santé robuste, d'une figure douce, agréable et spirituelle; il n'avait pas l'air d'avoir plus de cinquante ans.» Bien plus, il avait «les mœurs les plus pures», la conduite la plus décente et la plus régulière, il possédait aussi «toutes les vertus domestiques». On est désarmé par tant de candeur; en voici le comble: «Je l'admirais tant que j'aurais été charmée de l'épouser, c'est le seul vieillard qui m'ait inspiré cette idée[1]». Si cette brusque flamme se manifesta en réalité, il était difficile qu'on ne la remarquât point sur l'aimable visage d'une fillette de treize ans; un pareil hommage était bien fait pour ragaillardir se fermier général qui cherchait alors un fuyant retour de jeunesse.

Mme de Genlis donne ensuite des renseignements fort précieux sur l'emploi du temps chez La Pouplinière: le dimanche, messe en musique, grand dîner. «Beaucoup de monde de Paris et toujours des ambassadeurs et des ambassadrices; leur conversation m'amusait.... On causait encore après le dîner; on ne jouait qu'aux échecs. A cinq heures il y avait, dans une grande galerie, un beau concert auquel venait encore du monde de Paris. On soupait à neuf heures. Après souper communément on faisait encore une petite musique particulière; M. de Monville qui venait toujours le dimanche y jouait de la harpe, je chantais et je jouais de la guitare. A onze heures et demie on allait se coucher[2].»

Le vendredi, nouvelle séance de musique; enfin, le mardi était consacré en général «aux beaux esprits et aux savants». Au cours de son récit, Mme de Genlis énumère les différents personnages avec lesquels elle se trouva en relations. Voici La Coste, «un homme de cinquante ans, gros

[1] *Memoires*, I, 91. — Remarquons que le terme de «bourgeois», employé plus loin par Mme de Genlis, est fort déplacé, lorsqu'il s'agit d'un homme comme La Pouplinière.

[2] Ib. I, 95. — Nous n'étudions ici que la vie mondaine à Passy d'après Mme de Genlis; nous utilisons dans la seconde partie de cet ouvrage les renseignements qu'elle nous donne sur la vie musicale.

et court, habillé en abbé et dont la figure me parut si repoussante qu'elle me fit tressaillir», Gossec, Gœpffert, Mme de Saint-Aubin qui joue de la harpe et d'un petit orgue à la messe, MM. de Monville et de Zimmermann.

Mme de Genlis écrit: «Nous retournâmes à Paris dans les premiers jours d'octobre.» Elle assista donc avec sa mère au mariage de La Pouplinière; il est alors singulier qu'elle n'ait pas accordé quelques lignes à cet événement. Remarquons, en outre, que toutes les circonstances citées s'appliquent aux mois de juin et juillet 1759, et non à la période qui suivit, où des gens comme Mme de Saint-Aubin s'étaient vu forcés de disparaître. Nous croyons fort à une défaillance de mémoire ou à une inexactitude voulue de Mme de Genlis; elle ne nous cache pas son animosité contre Mlle de Mondran, qui régna à Passy à partir du mois d'août; il est infiniment probable, comme le dit M. Brenet, que Mme du Crest et sa fille se trouvèrent congédiées avec toute la bande des flatteurs que le nouveau mariage mit en exil. Pourquoi s'étonnerait-on qu'elle n'ait pas tenu à l'avouer dans ses Mémoires!

* * *

Les six premiers mois de cette année 1759 avaient été assez remplis d'intrigues et de complications pour que La Pouplinière pût éprouver le besoin de renouveler sa vie et le milieu où il vivait. Les projets d'union avec Mlle Wynne montrent bien qu'il s'était peu à peu réconcilié avec l'idée d'un mariage, même tardif. Son âge déjà respectable n'était point un obstacle; bien d'autres parmi ses contemporains se trouvaient dans une situation analogue. Quant aux mauvais souvenirs de 1748, ils étaient déjà fort loin et La Pouplinière pouvait penser avec raison que le mariage est un des cas assez rares où les mêmes causes ne ramènent pas les mêmes effets. On conçoit qu'il ait été las de femmes comme Mlle Bourbonnais ou Mme de Saint-Aubin; il faut tout dire enfin: un mariage disproportionné

ne manquait pas de ragoût et l'espoir d'un fruit vert pouvait allécher sa vieille expérience. Les partis étaient nombreux à Paris, mais son choix se porta sur une jeune fille de province, Mlle de Mondran, dont la famille et la personnalité méritent une attention spéciale.

CHAPITRE XIV

LA FAMILLE DE MONDRAN
LE MARIAGE : 1759-1762

La ville de Toulouse renfermait, vers 1750, une société nombreuse et choisie que la musique et le théâtre préoccupaient vivement. Après de longs pourparlers, la ville avait eu son théâtre en 1737[1], mais on jouait la comédie sur de nombreuses scènes particulières; le goût pour la poésie était partout très vif; les gens du monde appréciaient fort de petites pièces de circonstances qui éclosaient dans les salons, et sous leur forme lyrique ou badine, faisaient les délices des habitués. Toulouse avait envoyé à Paris nombre d'hommes connus, des poètes comme le chevalier de Laurès et Marmontel, des savants comme le chirurgien Astruc, qui tous avaient fréquenté les salons de La Pouplinière.

Ce fut sans doute par leur entremise, que le fermier général entendit parler de la famille de Mondran, fixée à Toulouse depuis plusieurs générations. Denis de Mondran, seigneur du Mirail, avait été reçu avocat au Parlement en 1616. Son arrière-petit-fils, Louis de Mondran, seigneur de la Pomarède, avait épousé en 1730 Jeanne Rose de Boé, fille de Jean-Baptiste de Boé, professeur à l'Université de Toulouse et

[1] Cf. P. de Castéras : *La société toulousaine à la fin du XVIIIe siècle.* — Toulouse, 1891, in-8°, pp. 17, 43.

D'or à un chevron d'azur, accompagné en pointe d'un monde d'azur

Louis de Mondran
épouse 1698
Catherine Lucas de Saint-Marc

Louis de *Mondran*
ép. 12 août 1730
Jeanne-Rose de Boé † 1762

1. Louis-Joseph de M. épouse 14 sept. 1762 Charlotte-Louise *Masson de Malboüe*	2. Marie-Thérèse 1738—1823 épouse 31 juillet 1759 A.-J.-J. *Le Riche de la Pouplinière*	3. Paul-Louis prêtre.	4. Marie-Louise-Gabrielle † 26 juillet 1763 ép. 14 sept. 1762 Jacques *de la Combe*.
1. Marie-Jeanne-Louise 30 novembre 1763— 8 octobre 1839 2. Jeanne-Louise-Adélaïde 1765—1767.	Alexandre-Louis-Gabriel 28 mai 1763.		

de dame Marie Voisin. Il en eut quatre enfants, portés au tableau généalogique ci-contre. La famille de Mondran comptait de fort belles alliances; par les Lucas de Saint-Marc, Louis de Mondran était parent de M. de Nicolaï, de la duchesse de Mortemart, de la marquise de Brionne, du duc de Rohan-Chabot. Il appartenait à une race très cultivée qui avait donné à Toulouse des capitouls, des avocats, des financiers et dont le nom reste encore attaché à une rue de cette ville.

Les Mémoires inédits de l'abbé Paul-Louis de Mondran nous apportent de précieux renseignements sur la vie de société à Toulouse vers 1750—1760. Mme de Mondran et ses filles s'occupaient beaucoup de musique; elles s'amusaient à exécuter des Noëls dans les églises villageoises[1]. Les concerts privés étaient nombreux et chacun y tenait sa partie. «Je remplissois trois rolles à la fois, dit le jeune abbé, je dirigeois l'orchestre en battant du pied, faisois résonner un Violoncelle entre mes jambes et hurlois dans les chœurs[2].»

Quelque temps après, on établit à Toulouse un concert d'amateurs avec entrée payante, ce qui nous paraît fort rare à l'époque[3]:

«On les entendoit gratis au village et voilà un concert établi à Toulouse où il faut payer pour les entendre; vraiment ce n'est point à leur profit; il y a des frais d'illumination, des musiciens à gages..... Ne vit-on point dans nos opéras de société presque publics, le procureur général du Parlement érigé lui-même en machiniste? Ces changements de décoration le trahissoient quelquefois, tant ils étaient brusques, et au lieu de souverain des mers, le spectateur étonné apercevoit dans le fond un magistrat en simarre qui, aux approches de Neptune, couroit promptement avec les nymphes timides se cacher derrière les roseaux.

Pour revenir au concert, ma sœur, après y avoir représenté l'Aurore, envoya le bouquet suivant à Mlle Daguin qui avoit repré-

[1] *Mss. inédits*, I, f° 32.

[2] f° 25.

[3] L'abbé de Mondran ne donne malheureusement aucune date et ses renseignemens d'ordre général sont assez vagues, mais il semble bien que la création de ce concert se place vers 1757; peut être était-ce un concert de charité.

senté Titon[1] et alloit passer dix jours à la campagne; le dernier vers rappelle que le prétendu Titon avait chanté aussi le grand rolle dans l'opéra de la Guirlande[2].

Bouquet: Oh, cher Titon, quel dieu jaloux
Au fond de la plaine
Malgré moi t'entraîne?
Eole en courroux
Des bras de l'Aurore
Ne t'arrache-t-il pas encore?
Vents trop cruels, rendez à ce séjour
Le berger que j'adore
Ou s'il faut qu'avant son retour
Je ramène dix fois le jour,
Portez-lui cette offrande
Que j'arrosai de pleurs,
Et qu'il daigne en voyant ces fleurs
Les ajouter à sa guirlande.

..... Mademoiselle Daguin devait chanter au concert avec le fameux Jéliotte.»

Telles étaient les distractions musicales de la famille de Mondran, lorsqu'un grand mariage, en 1758, vint donner prétexte à de nouvelles fêtes. Le 13 mai 1758, Antoine-Jean-Louis Riquet épousa sa cousine germaine, Mlle Riquet de Bon-Repos[3]; toute la haute société toulousaine fut en liesse.

«Le musicien Valois[4] que les applaudissements ironiques du Concert spirituel ont renvoyé en province, fit exécuter encore un

[1] *Titon et l'Aurore*, de Mondonville (9 janvier 1753).

[2] *La Guirlande*, de Marmontel et Rameau (21 sept. 1751).

[3] Sur les Riquet, cf. J. B.A. d'Aldéguier : *Histoire de la ville de Toulouse*, 1835, in-8°, t. IV, p. 14. — Antoine Riquet, président à mortier au Parlement de Toulouse mourut à Paris, rue de Charonne, le 27 février 1759 (*Affiches*, p. 159).

[4] Nous n'avons pas retrouvé le nom de Valois dans les programmes du Concert Spirituel. — Eitner (X, 32) signale à la Bibl. de Berlin deux mss. d'un Valoy : une messe à 9 parties et une ouverture à quatre parties Peut-être faut-il attribuer ces œuvres au Philippe Valois, de Stuttgart, qui annonçait en 1767 *Six Trios* op. VI pour clavecin, violon et

divertissement de son invention; ma famille à son tour régala les nouveaux mariés d'une feste et ce fut alors que ma sœur chanta la cantatille suivante dont j'avois composé la musique et les vers; il est bon de savoir qu'elle avoit joué sur un théâtre de cotterie le rolle d'Ismène dans l'opéra de ce nom, où la présidente Riquet jouoit celui de Cloé.....

Ainsi Mlle de Mondran jouissait à Toulouse d'une brillante réputation que lui valaient des talents divers, joints à une beauté assez froide, mais d'une distinction et d'une noblesse incontestables. Il semble bien qu'alors on forma pour elle des projets de mariage : il fut question de M. de Sallegourde, conseiller au Parlement de Toulouse[1] et à la même époque, nous la voyons échanger des vers tendres ou malicieux avec le chevalier de Ratte. L'abbé de Mondran cite d'elle une longue épître en vers dont la lecture est assez fastidieuse, mais qui nous montre une connaissance fort approfondie de la langue et de la littérature musicales :

.....Déjà sensible à la douleur
Que me causoit votre silence,
Mon clavier avec nonchalance
Ne préludoit qu'en ton *mineur*;
Et ma guitarre sans vigueur
N'osait plus toucher la *romance*.
Bientôt passant à la fureur,
Pour l'affreuse *cacophonie*
Je quitte la belle *harmonie*,
Je fais, du *majeur G ré sol*,
Trotter mes doigts surpris en *A mi la bémol*,
J'entonne les fureurs d'*Armide* :
« Oui je le tiens, je tiens son cœur perfide »
Ou de *Thisbé* prenant le ton chagrin,
Je chante au petit dieu malin :
« Amour, que ton fléau me guide. »

basse (*Avant-Coureur*, p. 275)? — Le 11 janvier 1766, Philippe Valois, organiste de l'église métropolitaine de Toulouse, obtenait un privilège pour 12 ans à dater du 31 décembre, pour des œuvres de musique de sa composition (Brenet, *Librairie musicale*, p. 455). — Ce dernier en tout cas est bien celui qui nous intéresse.

[1] Sur ces fiançailles et leur rupture, cf. B. A. ms. 4905, f° 125.

Nous apprenons ensuite que Mlle de Mondran jouait de la guitare, du tambourin, du clavecin et de la vielle et qu'elle avait fait beaucoup de musique avec le chevalier de Ratte, répondant à ses *accords parfaits* par des *tritons*, de grandes *sixtes*, des *neuvièmes*. Tout cela est un peu long, mais l'emploi des termes y est judicieux et habile; il est bien probable qu'entre toutes les dames de Toulouse, Mlle de Mondran était l'une des musiciennes les plus accomplies. Ce sont des succès de ce genre qui parvinrent aux oreilles de La Pouplinière.

Au reste, son nom n'était pas sans avoir quelque notoriété parisienne; le 15 juin 1757, un poète, resté anonyme, envoyait au *Journal Encyclopédique* une Idylle dédiée à Mlle de Mondran: *Le Jeu du Volant*[1]. En publiant des extraits de cette pièce, reliés par des analyses, le rédacteur déclarait qu'il y avait « des vers fort heureux, quoique faits en badinant et sans prétention. Cette jeune muse les adresse à une amie digne de ce tendre hommage par son esprit et par ses talens ». L'Envoi débutait ainsi:

Divinité de l'harmonie,
Dont les yeux, le geste et la voix
Puissants organes du génie,
A tous les cœurs donnent des lois... ..

Plus loin la jeune muse s'extasiait sur le génie dont Mlle de Mondran faisait preuve en jouant du clavecin et du luth.

Cependant Louis-Joseph de Mondran était envoyé au séminaire de Lombez pour y recevoir les ordres; là encore les concerts occupèrent une partie de son temps[2] :

« On essayoit dans les chambres la flûte, le violon, la basse; je rappelerai ici que l'oraison des quarante heures nous obligeant de rester à la chapelle une bonne partie des jours gras, nous obtinmes du supérieur qu'on apporteroit au jubé les instrumens et que là seroient exécutés des menuets, des rigaudons par manière d'orgue; il falloit nous voir en surplis à la romaine faisant

[1] 15 juin 1757, pp. 116—120.
[2] f° 60 et suiv.

trémousser nos archets, jouant surtout la marche des bandits à l'arrivée de nos confrères qui défiloient deux à deux vers les stales. »

*
* *

Le portrait que le fermier général s'entendit faire de Mlle de Mondran fut sans doute des plus flatteurs, car « au début de juillet 1759 il s'en trouva amoureux par ouï dire », raconte M. de Cheveigné. Un manuscrit de l'Arsenal donne quelques détails intéressants sur ceux qui s'entremirent dans l'affaire.

« Deux gens à talens, sçavoir un exchanteur (Jélyotte) et un violon de l'Opéra (Mondonville) ont été les ambassadeurs de ce bel engagement d'un homme de 70 ans avec une jeune et belle fille de 20, pleine d'esprit, de beauté et de grâces, douée de la plus belle voix qu'il y ait en France..... Orphée et Amphion ont tant vanté à Plutus les mérites et surtout la voix de la Toulousaine que sur leur raport et à l'imitation des souverains, il l'a épousée par procureur; ils ont été comme ses ambassadeurs pour l'aller chercher en son païs, la luy amener pour couronner cette belle affaire[1]. »

La première partie de ce récit est parfaitement naturelle; nous savons que Jélyotte et Mondonville, bien reçus dans la société toulousaine, étaient depuis de longues années les amis de La Pouplinière, qui devait suivre volontiers leurs conseils en matière musicale. Il est donc certain qu'ils ont joué leur rôle dans les négociations de ce mariage; mais il est faux que le fermier général les ait envoyés à Toulouse à cet effet et il est regrettable que son choix ne se soit pas porté sur eux.

« Fort épris et décidé, raconte M. de Cheveigné, il envoya un espèce d'ambassadeur, pour proposer la demande et l'acceptation des propositions à M. de Mondran, père de la jeune personne à Toulouse. » Ce fut l'abbé de la Coste auquel La Pouplinière remit la curieuse procuration suivante:

« Sur la réputation du caractère et du mérite personnel de Mlle de Mondran, indépendamment de sa figure et de ses talents, je lui propose de venir à Paris avec Monsieur son père; j'aurai

[1] Ms. 4905, f°s 123 et suiv.

l'honneur de les voir et de les recevoir et si un homme de soixante et quelques années a le bonheur, malgré cela, de lui convenir, notre mariage se fera. Voici quelles sont mes propositions :

Nous nous marierons séparés de biens.

Je commencerai par reconnaître avoir reçu 200 000 livres d'avance que je lui placerai. Si elle décédoit avant moi, ce qu'à Dieu ne plaise, les 200 000 livres appartiendront à ses héritiers. Si je décède avant elle, comme il n'est que trop apparent, elle retirera cette somme de ma succession.

Je me charge de ses habits, linge, bijoux etc.

Si ces propositions conviennent, nous pouvons aller en avant tout aussitôt que Monsieur son père le décidera.

Je donne à cette effet une procuration générale à mon ami M. de la Coste, afin qu'étant sur les lieux il arrange et termine toute cette affaire de la manière que je viens d'expliquer, promettant de l'avouer en tout ce qu'il fera sur ce point.

Fait au château de Passy, près Paris le 6 juillet 1759.

Le Riche de la Pouplinière . . . .

Je ne parle point du douaire ni du préciput; je laisse M. de la Coste le maître de le régler avec M. de Mondran.

Je donne pouvoir à l'abbé de la Coste de régler avec M. de Mondran le préciput et le douaire de Mlle sa fille et de le porter jusqu'à la somme de trois mille livres, si mieux ne se peut. Il en sera de même du préciput. Fait à Passy le 9 juillet 1759[1]. »

L'abbé partit en grand équipage, probablement chargé de nombreux présents et porteur en tout cas d'un portrait de La Pouplinière destiné à la jeune fille.

Son arrivée fut dans Toulouse une nouvelle à sensation sur laquelle on épilogua longuement; l'abbé de Mondran résume bien l'opinion générale:

« Tandis que l'évêque de Lombez me conféroit la prêtrise, bien loin de là à notre insu, on arrangeoit pour ma sœur un aultre sacrement auquel les demoiselles ont tant de vocation et les veuves si peu; il sembloit que la divine miséricorde attendît ma première messe pour résoudre ce mariage, il avoit tout l'air d'un miracle et mon ordination pourvait s'en faire honneur.

Suivant le cours naturel de alliances eût-on pu croire qu'un très riche fermier général entouré des parisiennes choisiroit à

[1] *Minutes Fortier*. — Cf. A. N. Y 391.

deux cent lieues une provinciale dénuée de biens, contracteroit avec elle par procureur et lui feroit de gros avantages, sans l'avoir jamais vue, même en portrait, instruit seulement par la renommée et de ses talents et de sa phisionomie? Tel fut M. de la Pouplinière; il nous donna cette surprise agréable, lorsque nous paroissions en avoir le plus de besoin[1]; il envoya son procureur fondé, qui moyennant un contrat matrimonial, nous enleva ma sœur et qui, pour ajouter au merveilleux, un an après, se fit condamner aux galères, non comme ravisseur de la demoiselle. Ce fut à mon jugement la plus belle action de l'abbé de la Coste. On conçoit le bruit que ce mariage dut faire à Toulouse: notre gazettier en parla, nos rimailleurs s'escrimèrent; tout compatriote applaudit au nouvel hymen; dans ce concours d'épithalames et d'acclamations, ma muse devoit-elle se réduire au silence? un intérêt prochain de famille, le zèle fraternel ne permettoit point de jouer un rôle neutre; elle produisit donc à la fois les vers et le chant d'une cantate[2]. ».

L'abbé de la Coste régla toutes les affaires d'argent sans difficultés; le 15 juillet, le contrat fut signé à Toulouse devant Me Moncassin, en présence de l'abbé de la Coste, de M. et Mme de Mondran, de Louis et Paul-Louis de Mondran.

Là dessus, toute la famille se mit en route pour Paris; «Mlle de Mondran était dans un carrosse avec sa cousine germaine, Mlle Charlary, une femme de chambre et M. l'Ambassadeur[3]. » L'entrevue entre les deux fiancés eut lieu chez un ami commun, le comte d'Hérouville, lieutenant général, rue de Richelieu. On peut s'imaginer que La Pouplinière ne regarda point à la dépense pour s'entourer d'un train royal à cette occasion; malheureusement les témoins oculaires ne nous ont guère laissé de détails sur cette piquante présentation. Mlle de Mondran « lui dit obligeamment qu'elle le trouvoit infiniment mieux que n'étoit le portrait très laid qu'il lui avait envoyé pour la surprendre[4]. »

[1] «M. de Mondran était fort connu, fort estimé dans la ville, dit M. de Cheveigné; n'étant pas riche, n'ayant, à ce que l'on disait, que quatre à cinq mille livres de rente.»

[2] f° 96. — Nous laissons de côté la fastidieuse cantate qui suit.

[3] Mémoires de M. de Cheveigné.

[4] Abot de Bazinghen : *Potpourry*..... f° 118. — Rappelons que M. d'Hérouville était le mari de Lolotte Gaucher, autrefois amie de lord Albemarle et reçue à Passy dans l'intimité; cette femme intelligente et fine s'était probablement entremise en faveur de La Pouplinière.

Le 30 juillet, La Pouplinière ratifia le contrat de Toulouse, d'ailleurs établi sur ses indications. L'abbé de la Coste reconnaissait avoir reçu la somme de 200 000 livres; le futur époux était garant et responsable du placement de cette dot qui serait affectée aux fonds de la Ferme générale[1].

Le mariage fut enfin célébré à Passy le 31 juillet 1759:

« Ont été mariés dans l'église paroissiale de Pacy en ce diocèse Messire Alexandre-Jean-Joseph Le Riche de la Pouplinière, écuyer-secrétaire du Roy, fermier général de Sa Majesté, veuf de Thérèze Deshayes — et d[lle] Marie-Thérèse de Mondran, fille mineure de noble Louis de Mondran, écuyer et de Jeanne Rose de Boé, paroisse Saint-Étienne de Toulouse.

Témoins : Jean Garnier, écuyer, maître d'hôtel de la Reine, Emmanuel Jean de la Coste, bourgeois de Paris, le père de l'épouse et son frère Louis-Joseph de Mondran.

Signé: Le Riche de la Pouplinière, de Mondran, de Mondran fils, Garnier, de Zimmermann, de la Coste, Chouet de Vaumorel, Roube de Saint-Aubin, B. Bridon vicaire[2]. »

* * *

«Depuis 1759 jusqu'en 1762, tout se passa en grande intelligence entre le mari et la femme en apparence; on n'entendit parler que de fêtes et de comédies pour tâcher de dissiper M. de la Pouplinière qui paraissait déjà ennuyé d'être marié, preuve de son inconstance[3].» C'est là le seul renseignement caractéristique que nous possédions sur la nouvelle vie conjugale de La Pouplinière. Il y avait évidemment entre les deux époux une disproportion d'âge écrasante: le fermier général avait 66 ans et sa jeune femme 21! Mais enfin on comptait à l'époque plus d'un mariage aussi singulier et dans l'entourage même de La Pouplinière, la

[1] Minutes Fortier. — A. N. Y 391.

[2] Mss. Parent de Rozan, XXXII, 236. — La plupart des témoins nous sont bien connus. Quant à Jean Garnier, son nom apparaît plusieurs fois à cette époque. «M. Garnier, domestique de M. d'Argenson garde des sceaux, homme d'affaires, achète à vie la terre de Pocancy du comte d'Argenson en 1746 pour 60 000 livres. Il a une maison de campagne à Ruel [Rueil] près Paris.» Cab. des Titres: *Doss. bleu* 305, n° 7724. — Cf. Casanova, III, 448 et suiv.

L'abbé de la Coste fit un séjour chez lui à la fin de septembre 1757.

[3] *Suite des Anecdotes.*

famille Dupin offrait des exemples du même genre; ce qui était plus grave, c'est que La Pouplinière était évidemment fatigué; différents témoignages confirment les détails sur lesquels Marmontel insiste avec une complaisance de mauvais aloi et que nous n'avons pas à discuter ici. Pourtant, à en juger par une belle miniature que nous avons sous les yeux — peut-être celle que l'abbé de la Coste porta à Toulouse — il avait encore fort grand air sous cette perruque à la Louis XIV, qu'il conserva fidèlement toute sa vie; les yeux noirs restaient vifs et la bouche malicieuse; mais on voyait s'accentuer les plis amers du visage, autant que cette teinte de mélancolie à laquelle les contemporains prêtaient plus d'attention, à mesure que s'approchaient les derniers jours. Mlle de Mondran, au contraire, apportait dans la maison sa jeunesse et son entrain, excitée par l'orgueil tout naturel de quitter la vie provinciale pour devenir une des reines de Paris; elle ne présentait pas la physionomie piquante et mobile de Thérèse des Hayes; sa beauté était plus régulière, mais les yeux, le front élevé annonçaient une lumineuse intelligence, que renforçait un air de grandeur et de noblesse répandu sur toute la personne[1].

* * *

Le premier acte de Mme de la Pouplinière fut une mesure énergique qui s'imposait: «peu de temps après le mariage, disent les *Anecdotes*, la Saint-Aubin a reçu la punition de ses méchancetés et de son arrogance, ayant été chassée honteusement par Mme de la Pouplinière qui en fit autant de Maisonneuve et de toute la canaille qui était dans cette maison». La Sablière et Vaucanson disparurent à la même époque et Marmontel s'abstint prudemment de reparaître. Cette longue rivalité se terminait donc par le triomphe définitif des Courcelles et des Zimmermann, qui vécurent dans les meilleurs termes avec la nouvelle maîtresse de maison.

[1] Cf. le portrait de J. B. Deshayes, reproduit ci-contre, et l'admirable buste en terre cuite de J. B. Lemoyne, conservé au musée de Toulouse.



THÉRÈSE DE MONDRAN

Par J. B. DESHAYES

Collection de M. le Marquis de Breuilpont.



Héliog Dujardin

La Sablière se retira à Béziers, sa ville natale, d'où il continua, du reste, à correspondre avec La Pouplinière [1].

Quant à Mme de Saint-Aubin, qui dans toute cette affaire avait été le personnage principal, nous aimerions savoir ce qu'il advint d'elle. Le sieur Roube s'était réinstallé à Paris où il vivait encore en 1765, méprisé de tous, abandonné par sa femme qui ne le conduisait «pas même aux soupers qu'elle va faire chez les ministres, où elle porte sa harpe pour réjouir la compagnie à la fin du repas». Le *Mercure de France* et l'*Avant-Coureur* insèrent en 1763 l'avis suivant: «Mme de Saint-Aubin, connue par ses talents pour la musique, a imaginé une lyre qu'elle a fait exécuter par le sieur Macra. Il y a un mécanisme de registres pour les dièzes et les bémols, qui donne la facilité de jouer sur tous les tons [2]». Puis le silence se fait autour d'elle et nous n'avons pu fixer la date de sa mort; peut-être avait-elle suivi le conseil de l'abbé de la Coste qui lui recommandait en 1759 «de quitter Paris après sa disgrâce et de se retirer en province ou à la cour de Vienne où ses talents n'auraient pas manqué de lui procurer un établissement avantageux auprès des jeunes princesses [3]».

La fin de l'abbé de la Coste fut plus éclatante et plus tragique: il semble bien qu'après le mariage La Pouplinière se soit efforcé avec raison de se débarrasser de lui, moyennant finances. Les minutes du notaire Fortier renferment, à la date du 20 août 1759, un acte de Constitution viagère à l'abbé de la Coste: La Pouplinière reconnaît avoir

[1] Au cours d'un voyage qu'il fit dans le Midi en 1760, Marmontel raconte sur un ton idyllique une visite qu'il rendit à La Sablière: «A Béziers je trouvai un ancien militaire de mes amis, M. de la Sablière, qui après avoir joui longtemps de la vie de Paris, étoit venu achever de vieillir dans sa ville natale et y jouir d'une considération méritée par ses services. Dans l'asile voluptueux qu'il s'étoit fait, il nous reçut avec cette hilarité gasconne à laquelle contribuaient l'aisance d'une fortune honnête, l'état d'une âme libre et calme, le goût de la lecture, un peu de philosophie antique et cette salubrité renommée de l'air qu'on respire à Béziers.» (Ed. Tourneux, II, 172). Naturellement tout deux tombèrent d'accord pour dire du mal de La Pouplinière.

[2] *Mercure*, Janvier, I, 147. — *Av. Coureur*, 1763, p. 53. Mme de Saint-Aubin aurait été connue par plusieurs morceaux de musique.

[3] *Dossier La Coste.*

reçu de l'abbé 20000 livres et s'engage à lui payer 2000 livres de rentes viagères. Sans doute l'abbé de la Coste déclare dans son Mémoire qu'ayant 10000 livres à placer, il voulait les mettre sur la tête de Mme de Saint-Aubin et sur la sienne à 8 %, au lieu de les mettre sur la sienne seule à 10 %. Mais cette assertion peut être suspectée; la *Suite des Anecdotes* et les notes remises à M. de Sartines indiquent bien qu'il s'agit d'une pension servie par La Pouplinière. Au reste, l'abbé n'eut pas la chance d'en profiter longtemps. Le 5 janvier 1760, il fut mis à la Bastille pour diffamation et fabrication de faux billets de loterie; on avait découvert en lui l'auteur de la lettre dont nous avons parlé. Les 12 et 13 mai, on confronta avec La Coste M. de Courcelles, M. et Mme de Saint-Aubin. Le 28 août, après comparution au Châtelet, il fut condamné au carcan et aux galères à perpétuité[1]. «Je l'ai vu moi-même, dit M. de Cheveigné, exposé au carcan dans les places publiques avec un beau collier de fer au cou, avec un écriteau sur l'estomac comme faussaire, son chapeau à terre devant lui, ouvert pour qu'on lui donnât quelques sous, ce qui était assez d'usage et ordinaire dans de pareilles occasions ou expositions. Il fut ainsi exposé dans plusieurs places publiques pendant toute une journée; ce fut au carrefour de Buci près la Comédie que je le vis de très près.» La Coste mourut de maladie, à l'hôpital de Toulon, le 30 octobre 1761; le 17 novembre, Duval remit à La Pouplinière un certificat de décès lui attestant qu'il était définitivement débarrassé de cet encombrant personnage.

La fin de l'année 1760 fut marquée par la publication du seul ouvrage littéraire de La Pouplinière qui ait été lancé dans

[1] Le 25 septembre 1760, les *Affiches de Paris* annoncent (p. 600) la vente des Effets confisqués sur le sr de la Coste, sçavoir Garde-Robe consistant en Habits de drap à boutonnières et à lames d'or, Habits de lustrine de plusieurs couleurs, chemises garnies de dentelles et de mousseline brodée, rayée et unie, mouchoirs de soie, de coton et autres, Boëtes d'écaille garnies en or, Canne à pomme d'or, Bagues d'agathes et de pierres et autres bijoux.» C'est à la générosité de La Pouplinière que l'abbé de la Coste devait sans doute ces précieux accessoires.

Quant aux 2000 livres de rentes, elles revinrent à La Pouplinière, conformément à la loi, La Coste étant mort civilement depuis sa condamnation.

le commerce: le roman de *Daïra*. On en vit d'abord une édition in-4°, tirée à vingt-cinq exemplaires, sous le titre suivant:

Daïra | histoire orientale | en quatre parties | à Paris | de l'imprimerie de Claude-François Simon, chevalier | de l'ordre du Christ, de l'Académie des Arcades de Rome | imprimeur de la Reine et de l'archevêché | 1760.

Quelques mois plus tard, au printemps de 1761, paraissait la seconde édition, format in-12:

Daïra | histoire orientale | en quatre parties | à Amsterdam | et se trouve à Paris | chez Bauche, libraire quai des Augustins | à l'image Sainte-Geneviève | 1761[1].

Les avis se partagèrent à l'apparition de ce roman: Fréron ne ménage pas le dithyrambe: «Ce roman plaît, intéresse, attendrit.... Qu'une pareille production fait honneur au cœur et à l'esprit de l'écrivain!.... L'auteur est peintre; il a de l'imagination et de la chaleur; tous les morceaux de passion, il les touche avec force et avec vérité, son ouvrage m'a fait le plus grand plaisir et je l'invite à le rendre public.»

Favart écrit au contraire: «Fréron fait un éloge magnifique de ce roman, mais, ne lui en déplaise, il ne prend pas dans le public; on le trouve pesamment écrit et sans vraisemblance. Ce n'est pas mon jugement que je rapporte; j'ai lu avec plaisir une description des amusemens des sérails de Perse qui m'a paru fort bien faite.» La Correspondance de Grimm est sévère: «Malgré tous les éloges bassement prodigués à ce roman par nos vils journalistes, il a été jugé unanimement plat et ennuyeux. M. de la Popelinière est

[1] Nous avons consulté dans une bibliothèque privée l'admirable exemplaire relié en maroquin rouge aux armes de La Pouplinière (32×23 cm.). La B. N. possède un exemplaire des deux éditions.

Cf. Favart, *Mémoires*, I, 160—161. — Fréron, *L'Année littéraire*. Amsterdam, 1761, in-16, I, 1—40. — Grimm, *Corresp.*, IV, 368 (1er avril 1761).

Voltaire, ayant reçu le livre en hommage, écrivit de Ferney le 15 février 1761: «..... J'ai dévoré votre Daïra... S'il est vrai que vous ayez fait imprimer vos comédies, je vous prie de ne me point oublier dans la distribution de vos grâces. Vous devez avoir reçu autant de compliments que vous avez donné de Daïra. Continuez, monsieur, à cultiver cette aimable partie de la littérature et et goûtez longtemps les plaisirs de l'esprit, après avoir goûté les autres. Vous serez connu par de beaux ouvrages et de belles actions.» (*Corresp. gén.* IX, 205).

pourtant un homme d'esprit; mais cela ne suffit pas pour se faire lire et l'on voit qu'il n'en a pas assez pour résister à la démangeaison de se faire imprimer.»

On ne peut que souscrire à ce dernier avis: *Daïra* n'est qu'un fatras compliqué et illisible. L'auteur y déploie une certaine érudition exotique qui provient sans doute de la lecture de beaucoup de romans analogues et qu'il serait assez curieux d'étudier. Favart remarquait avec raison que la partie la plus intéressante est la préface où l'auteur fait allusion à ses malheurs conjugaux:

«Si je voulois rappeler ici la fatale année de ma vie où je me suis vu réduit à quitter pour jamais mes amis, ma famille, ma chère patrie, pour me retirer dans les déserts, il faudroit mettre au jour les perfidies que j'ai essuyées de la part de ceux mêmes qui auroient du m'en-préserver: il faudroit développer les intrigues secrètes, les manœuvres impies par lesquelles une femme a pu parvenir à renverser un homme d'honneur. Mais je suis le même homme toujours et s'il a plu au ciel de terminer la vie de cette femme criminelle, je ne la regarde plus sur la terre que comme la pincée de poussière que je serre en mes doigts. Je lui pardonne, Dieu m'est témoin, je lui pardonne tous les maux, tous les tourmens qu'elle m'a causés; je ne veux pas même étendre ce sentiment plus loin, de peur qu'il ne s'y répandît malgré moi quelques lumières sur des événements déjà connus dont on a toujours profondément ignoré les causes et qui peut être exciteroient à les rechercher et guideroient pour y atteindre... Je préviens donc que si j'emploie le loisir que je trouve dans ma retraite à rassembler les choses qu'on va lire, ce n'est que parce qu'elles n'ont aucun rapport avec moi, je préviens que rien ne m'est plus étranger que toute l'histoire que je vais écrire.....»

Nous ne citerons pas ce verbiage plus avant; au fond tout cela n'était que littérature et de pareils souvenirs restaient sans doute lointains pour La Pouplinière.

* * *

C'est à la même époque qu'il reprit ses fantaisies galantes; comme au début du premier mariage, les torts semblent bien être de son côté. On a fait mainte insinuation sur la vertu de Mlle de Mondran: il n'est rien qui les

puisse justifier dans les témoignages ou souvenirs contemporains. La disproportion du mariage, la cour de flatteurs qui l'entourait, les habitudes du temps, tout la poussait à chercher des aventures; mais il n'en subsiste pour nous ni preuve, ni même soupçon. Plusieurs années après la mort de La Pouplinière, Dufort de Cheverny donne quelques détails sur un projet de liaison avec Louis XV, mais il a soin d'ajouter: «Je ne garantis aucunement le fait[1].»

Il n'en est pas de même pour le fermier général, qui ne dissimulait pas en 1761 sa liaison avec Mlle Neissel, de l'Opéra-Comique, dont l'amant de cœur était «le sieur Corby, l'un des directeurs dudit spectacle. «M. de la Borde, fermier général, voudrait bien entretenir la demoiselle Neissel, actrice à l'Opéra-Comique, et, en conséquence, il lui a offert trente louis par mois et une augmentation de bijoux; mais cette demoiselle lui a répondu qu'elle ne se déterminerait à renoncer aux complaisances qu'elle avait pour M. de la Popelinière, fermier général, qui lui faisait quelque bien, qu'autant qu'il lui assurât 1200 livres de rente[2]». Ce fut, semble-t-il, la dernière liaison affichée de La Pouplinière.

Un événement imprévu vint, du reste, au début de 1762, restreindre le cours de ses prodigalités; il perdit — sans cause apparente — sa place de fermier général à la fin du bail de Pierre Henriet. La décision royale lui fut signifiée le 1er janvier 1762:

«M. le Contrôleur général a écrit la lettre suivante à MM. de la Pouplinière, de la Bouexière, de la Live d'Epinay, de Caze, Brissart et Chicoyneau de la Valette, fermiers généraux:

Je vous fais part, Messieurs, que le Roy n'a pas jugé à propos de vous comprendre dans le résultat rendu pour le nouveau Bail. Si vous désirez m'envoyer vos démissions, il faudroit qu'elle

[1] *Mémoires*, I, 261—263 (à la date de 1768).

[2] *Journal des inspecteurs de M. de Sartines*, I, 20, 21 (21 août 1761) 39, 40 (2 octobre 1761). — Ms. fr. 11358, f° 528.

Il est probable que cette liaison dura jusqu'à la mort de Mlle Neissel, survenue moins d'un an après; Grimm fait d'elle le plus vif éloge: «sans être jolie, elle était remplie de grâces, de vérité, de finesse, de naïveté, sans aucune de ces mauvaises manières qui gagnent nos théâtres et qui les perdront» (*Corresp.*, V, 161). Cf. Campardon, *Troupe italienne*, II, 281.

fût dattée avant le 30 X^{bre}, jour auquel Sa Majesté m'a expliqué ses intentions.

Et aussitôt le Roy a nommé pour les remplacer les six personnes suivantes: MM. de Viely, de Martinville, de Lange, de la Haye des Fossés, Tronchin de Varanchan.

Les fermiers généraux ont fait une députation à M. le Controlleur général pour le supplier de leur rendre et conserver les six disgraciés, mais elle a été vaine, M. Bertain leur ayant déclaré qu'il avoit prévenu leurs demandes en parlant au Roy en leur faveur, mais que Sa Majesté n'avoit pas voulu les continuer dans le bail prochain [1]. »

Le nom de La Pouplinière disparut donc du Tableau de service pour la première année du bail de J.-J. Prévost, arrêté à Versailles le 21 septembre 1762 [2].

Cette décision royale fit quelque bruit dans Paris; Bachaumont fait à ce sujet les réflexions suivantes: «Les muses et les arts pleurent la disgrâce de deux de leurs plus illustres protecteurs: MM. Le Riche de la Popelinière et La Live d'Epinay viennent d'être rayés de la liste des Plutus de France. La gloire les dédommagera de cette disgrâce; leurs noms, plus durables, seront à jamais écrits dans les fastes du Parnasse [3]. »

Au point de vue financier, le coup était assez rude pour La Pouplinière: il perdait au minimum 52 000 livres par an, suivant l'évaluation de Lavoisier, et se vit obligé de restreindre ses frais généraux; il cessa en janvier 1762 de servir à M. de Courcelles ses 8000 livres de pension annuelle. La plus grosse partie de sa fortune était et resta placée dans la Ferme générale: en 1774, Mme de la Pou-

[1] B. M. ms. 2387 (5 janvier 1762). — Dans la 5e année du bail de Pierre Henriet, au 2 septembre 1760, les attributions de La Pouplinière sont les suivantes: 1° Assemblée des receveurs généraux des fermes et du tabac. — 2° Fournissements des grandes et des petites gabelles, achat des sels, voitures et emplacemens et comptes des entrepreneurs. — 3° Achats et approvisionnements des tabacs tant en France qu'à l'étranger. — 4° Service du premier département pour les aides: Paris, Rouen, Caen, Alençon, Aix, Grenoble, Lyon, Auvergne (B. N. Lf 83/7).

[2] B. N. — Lf 83/5.

[3] *Mémoires secrets*, I, 23—24 (17 janvier 1762).

plinière avait encore $^{3}/_{12}$ dans les fonds de Girard du Mesjean, soit un revenu annuel de 24999 livres[1].

* * *

Les effets d'un tel changement de situation ne se firent pas sentir dans la vie extérieure de La Pouplinière; les concerts, les fêtes et les réceptions continuèrent comme par le passé.

Pendant l'été de 1762, M. de Vaumorel recommanda à son vieil ami le jeune Dubois de Crancé, qui était entré le 14 avril dans la première compagnie des mousquetaires; Dubois de Crancé reçut à Passy l'accueil le plus aimable et s'en souvint si bien que, trente-deux ans plus tard, devenu l'impétueux conventionnel que l'on sait, il s'exprimait sur La Pouplinière en termes qui valent d'être rapportés:

« Je me rappelle qu'à l'âge de vingt ans, sortant un jour de faire une partie d'échecs au café de la Régence avec Rousseau, cet homme simple et sublime, j'allai à Passy chez un célèbre traitant nommé La Popelinière; je le vis entouré de jolies duchesses et de cordons bleus, assis sur des banquettes. Lui seul était dans un magnifique fauteuil et se plaignait d'avoir été changé en nourrice, parce que, disait-il, il était fait pour être roi

Et, comment ce vil atome n'eût-il pas eu cette pensée? Il ne voyait que des évêques, des ducs, des calottes et des talons rouges qui l'obsédaient par leurs bassesses et briguaient chez lui comme à Versailles un coup d'œil de Plutus.

Citoyens, ce tableau ne doit pas vous étonner; il est l'image de tout ce qu'on appelait alors la bonne compagnie. Chaque ville, chaque bourgade avait ses poupées et son La Popelinière[2]. »

[1] *État des croupes et pensions pour le bail Laurent David.* — *Mémoire à l'abbé Terray* 1774. — Ms. fr. 7729, f° 60. Cf. Caraman, I, 119.

Nous n'avons jamais eu l'occasion de vérifier les sentiments patriotiques de La Pouplinière ou l'attachement qu'il portait au roi. Voici pourtant dans le *Mercure* une indication intéressante : dans l'Etat de la vaisselle portée à la Monnaie de Paris à l'exemple de la famille royale, « pour subvenir aux besoins actuels de l'Etat », le 9 novembre 1759, La Pouplinière figure pour 415^{m} 4^{o} 1 (*Mercure*, janvier 1760, I, 231).

[2] *Discours sur la Révolution*, prononcé dans le temple de la Raison à Rennes, le 20 germinal an II, cité par Th. Jung : *Dubois-Crancé*. Paris, 1884, in-16, II, 115.

Nous avons tenu à citer intégralement cet amusant passage où Dubois-Crancé rapporte des souvenirs assez inexacts: le fermier général invitait fort peu les évêques et les duchesses, mais ce tableau dramatique était indispensable à un discours prononcé le 9 avril 1794.

Dubois-Crancé fut d'ailleurs reçu à Passy à un moment très favorable; du 15 mai au 15 juillet, ce fut une suite ininterrompue de comédies, de revues et d'opéras-comiques. Mme de la Pouplinière retrouvait à Passy ses succès de Toulouse; elle jouait, nous dit Bachaumont, à la suprême perfection. La mort de Mme de Mondran, en juillet 1762, vint interrompre ces fêtes pour quelque temps[1].

*
* *

Les Mémoires de l'abbé de Mondran nous ont déjà indiqué quel heureux changement le mariage de La Pouplinière avait apporté dans la situation modeste de la famille. Le fermier général ne cessa de montrer la plus grande générosité à l'égard de M. de Mondran et de ses enfants. Tous vinrent s'établir à Paris où il s'occupa de leur procurer quelque établissement définitif: trois mariages furent célébrés sous ses auspices. Dans les premiers jours de septembre 1762, il écrivait à l'abbé de Mondran: «Partez à lettre vue; je marie la semaine prochaine et votre frère et votre sœur: venez faire la cérémonie de leurs mariages; ils ne vous attendent point: c'est un coup de théâtre que je leur réserve....» Un coup de théâtre à l'autel, continue l'abbé, me parut trop merveilleux pour devoir être négligé; quoique chétif auteur et relevant de maladie, je pars avec la ressource d'étudier mon rolle en chemin, c'est-à-dire d'arranger l'exhortation nuptiale en courant la poste (f° 131).»

Le 13 septembre 1762, fut signé le double contrat de Louis-Joseph de Mondran, seigneur de la Pomarède, et de Charlotte Louise Masson, fille de Jean Masson, chevalier, seigneur de Malboüe d'une part — de Jacques de la Combe,

[1] Bachaumont, I, 116—117.

lieutenant au régiment des Gardes Suisses, et de Marie Louise Gabrielle de Mondran d'autre part.

Masson de Malboüe était syndic de la Compagnie des Indes et banquier rue des Bons-Enfants[1]; il avait une fortune importante et la jeune femme était sa fille unique: c'est dire que M. de Mondran faisait une excellente affaire; La Pouplinière lui avait d'ailleurs constitué 100 000 livres de dot avec beaucoup de présents. Le mariage fut célébré dans la chapelle de Passy, le 14 septembre 1762.

Les Archives de la Société historique d'Auteuil et de Passy possèdent une intéressante lettre non signée, datée du 20 septembre 1762 et relatant les fêtes données à Passy à l'occasion de ce mariage[2]. L'auteur signale, le 12 septembre, l'arrivée de Paul-Louis de Mondran: «Cette surprise, à laquelle on ne s'attendoit en aucune façon, causa un saisissement à toute cette aimable famille, au point que Mme de La Pouplinière s'en trouva mal». Le 14 septembre, à onze heures du matin, tous les invités, dont un grand nombre venait de Paris, étaient rassemblés dans les salons du rez-de-chaussée; puis le cortège se forma et traversa toute la galerie du premier étage, pour se rendre à la chapelle; des fanfares annoncèrent l'arrivée des mariés que suivaient M. et Mme de la Pouplinière: «L'amour et l'himen réunis à la bienfaisance et à la reconnaissance sembloient terminer cette marche». L'abbé de Mondran prononça un discours que nous jugeons inutile de reproduire, puis on entendit pendant la messe un motet à grand chœur de Gossec.

Après la cérémonie, les invités allèrent se promener sur la terrasse des marronniers: «c'étaient M. de Nicolay, premier président à la Chambre des Comptes[3], le comte et

[1] Il mourut le 8 avril 1768 (A. N. Y 11 369. — Cf. Y 15 651). On trouve les graphies: Malboue, Malboüe et Malboué.

[2] Des extraits de cette lettre (donnée aux Archives par M. Charavay) ont été publiés par Tabariès de Grandsaignes dans le *Bulletin de la Société*, t. VII, n° 8, pp. 263—264 (1912). La lettre est écrite de Paris à un ami de La Pouplinière.

[3] Aimar-Jean de Nicolaï, né en 1709, d'abord colonel de dragons, puis premier président par la démission de son père, le 5 avril 1734.

la comtesse de Jarnac[1], les familles du président Masson de Melle[2], de M. Masson de Plissé[3], de M. Roslin[4], les ambassadeurs et beaucoup de gens de considération». Tous reçurent des présents, «chacune des dames un bel éventail et une paire de gants garnis, chacun des messieurs un nœud d'épée magnifique, blanc, brodé et garni de dentelles, et ceux qui ne portoient pas d'épée des glands de canne d'or». Ce fut ensuite le repas, servi à une table de 44 couverts et deux autres de 20 et 26 couverts:

«La première table où étoient les mariés se trouva couverte des potages et des hors d'œuvre qui furent relevés par un service d'entrées grasses et maigres, ensuite un service de rôti blanc et noir et des sallades et des huillliers, auquel succéda l'entremets le plus distingué qui fut relevé par un service d'huitres vertes qui fut perpétué jusqu'au dessert le plus galant, auquel on en ajouta un second, de fruits glacés et de glaces de toute espèce... outre toutes ces tables il y en eut une de 30 couverts pour les musiciens, car j'oubliois de vous dire qu'en se mettant à table, à chaque service et en sortant de table, on eut la meilleure simphonie en chœur avec les trompettes, les cors de chasse et les timbales.»

On se promena dans les jardins jusqu'au moment du concert qui finit à 9 heures 1/2; on y entendit «Mlle Pichinelly[5], Mme Jardiny[6] et une Dame angloise».

«Pendant les menuets de chaque concerto toutes les jeunes dames y dansèrent avec les cavaliers, ce qui fit un spectacle très brillant par la profusion des diamants dont toutes les dames étoient parées..... Mme de la Pouplinière, les mariées et les autres dames de la maison avoient chacune une robe de bal de taffetas

[1] De la maison de Rohan-Chabot.

[2] Antoine-Lambert Masson de Montiers, seigneur de Meslay, président à la Chambre des Comptes.

[3] Jean Masson de Plissay, secrétaire du roi, parent de Masson de Malboûe.

[4] Roslin d'Ivry, fermier général.

[5] Anne Piccinelli débuta à la Comédie-Italienne le 6 mai 1761 et prit sa retraite le 19 mars 1766. — Cf. Campardon, *Troupe italienne*, II, 42—46.

[6] Mlle Violante Vestris.

blanc garnie très galamment de gaze raïée de couleur par bandes et d'un goût tout nouveau et absolument uniforme; elles étoient toutes coeffées en fleurs et en diamans..... L'assemblée fut très nombreuse et très brillante, tous les ambassadeurs y étoient. »

Un souper plus intime réunit les gens de la maison qui furent charmés au dessert par «une symphonie très agréable avec les clarinettes, les cors et les harpes». Le lendemain, il y eut bal de cinq heures à onze heures dans les salons du rez-de-chaussée, avec un orchestre dans chaque pièce: on dansa des menuets, des contredanses et un ballet de seize personnes composé tout exprès par le sieur de la Place[1] et exécuté avec le plus grand succès. On avait préparé un magnifique feu d'artifice «sur le parterre de retour dans le boulaingrain au-bas de la terrasse des maroniers», mais la fête fut contrariée par le mauvais temps; la compagnie rentra pour souper.

« Il y avoit un ambigu gras et maigre où la délicatesse régnoit autant que la profusion. On fut étonné de la grosseur des poissons qui étoient au bout de chaque table; à ce premier service succéda un dessert somptueux de fruits, de confitures sèches, de compotes, d'allégories en figures de sucre élégamment drapées en fruits glacés et en glaces de toute espèce... . On entendoit de temps en temps la simphonie qui étoit placée dans le fond ... M. de la Pouplinière et Mme Masson firent le tour des deux tables, en embrassant tout le monde; ensuite Mme de la Pouplinière, avec les grâces qui l'accompagnent toujours, commença la même tournée. »

On dansa dans les jardins jusqu'à trois heures du matin, au milieu d'une grande affluence de peuple, venu de Passy et d'ailleurs. Toute la compagnie fut invitée à un nouveau feu d'artifice le samedi suivant; la fête eut lieu après le concert; le bouquet fut une décoration tout illuminée avec «des transparents portant des devises et des emblêmes aussi galants qu'expressifs, à l'honneur des mariés et de leurs chers bienfaiteur et bienfaitrice».

[1] Il s'agit sans doute du fécond littérateur Antoine de la Place (1707—1793), l'auteur d'*Adèle de Ponthieu* et de *Venise Sauvée*.

On voit que ce document, outre son intérêt pittoresque, renferme les détails les plus circonstanciés sur la musique de table chez La Pouplinière.

La Pouplinière se préoccupa ensuite de trouver une situation à M. de Mondran: «Il eut dans ce temps-là un petit désagrément qui ne lui fit pas plaisir; il voulait que son beau-frère, des deniers de la dot qu'il lui avait donnée, achetât une charge d'Intendant des Menus-Plaisirs de la Chambre du roi; le prix fut convenu avec le vendeur [M. de la Touche], mais il fallait avoir l'agrément des quatre premiers gentilshommes de la Chambre du roi; on eut bien celui des trois premiers, mais M. le maréchal de Richelieu ne voulut jamais donner le sien[1].» On voit que la rancune de Richelieu avait survécu à la mort de Thérèse des Hayes et aux quatorze ans écoulés depuis la trop célèbre aventure.

En 1763, M. de Mondran habitait encore, sans emploi, rue des Bons-Enfants, chez son beau-père; en 1764, il acheta pour la somme de 400 000 livres la charge «de grand-maître enquesteur général et réformateur des Eaux et Forêts de France au département de Normandie» et conserva cet office jusqu'à sa mort. «C'était un homme fort aimable, dit un rapport de police, très grand musicien et bon violon. Ce sont ses talents qui lui avaient captivé l'amitié de M. de la Popelinière[2].»

L'abbé de Mondran, vicaire général de Rieux, maria également, le 14 septembre 1762, sa sœur Marie-Louise-Gabrielle avec Jacques de la Combe, sur lequel nous avons peu de renseignements[3].

[1] *Suite des Anecdotes.* — Cf. B. M. ms. 2387 (31 août 1762).

[2] *Journal des Inspecteurs de M. de Sartines*, I, 312 (2 sept. 1763; liaison de M. de Mondran avec Mlle Buhart.) — Sa fille Manon-Jeanne-Louise mourut le 8 octobre 1839 (A. S. Reconst. Etat civil). Signalons parmi les témoins un «citoyen Mondran, musicien.»

En 1774 les fermiers généraux de Boisemont et Loiseau de Bérenger servaient une pension de 6000 livres à Mme de Mondran, belle-sœur de Mme de la Pouplinière. (Ms. fr. 7729, f° 125.)

[3] Témoins pour le mari: M. de Zimmermann et M. de Polignac, maréchal de camp, premier écuyer de S. A. S. le comte de Clermont (Mss. Parent de Rozan, XXXII, 173). M. de la Combe était en 1759 premier sous-lieutenant

Un troisième mariage fut célébré à l'église de Passy, le 27 octobre 1762, celui de Jean-Charles Coste de Champeron, 37 ans, veuf, et de Jeanne-Elisabeth de Charlary, 23 ans, fille de feu noble Antoine de Charlary et d'Elisabeth-Thérèse de Boé, par conséquent la cousine germaine de Mme de La Pouplinière. Coste de Champeron, né en 1724, président à la cour des Aides depuis le 15 juillet 1752, avait perdu sa seconde femme en 1756[1]; le 30 septembre, La Pouplinière s'était engagé à lui servir 5000 livres de rente annuelle, moyennant la somme de 100000 livres qu'il reconnaissait avoir reçue de M. de Champeron; la veille du mariage, La Pouplinière donna à M. de Champeron la somme de 60000 livres pour le rachat, extinction et remboursement de 3000 livres de rente. Il ne subsistait donc plus que 2000 livres de rente au principal de 40000 livres. Cette affaire nous expliquera un point précis du testament de La Pouplinière[2].

M. de Champeron appartenait, comme le président Hénault et bien d'autres, à la lignée des magistrats beaux esprits; ce fut une aimable recrue pour les hôtes du fermier général. Les Mémoires de l'abbé de Mondran nous rapportent plusieurs pièces de circonstances composées à l'automne de 1762, mais il faut reconnaître que les sujets nous en paraissent médiocres et le style bien plat. L'abbé célèbre en ces termes les charmes de Passy:

dans la Compagnie générale du premier bataillon des Gardes Suisses (Cf. B. M. ms. 2867: *Etat ... du régiment des Gardes Suisses à la revue du roi le 2 mars 1759*).

Le jeune ménage s'installa au troisième étage de l'hôtel rue de Richelieu et y habita jusqu'à la mort de La Pouplinière (A. N. *Scellés*, p. 10) M. de la Combe prit sa retraite ou donna sa démission avant la mort de sa femme, survenue le 26 juillet 1763, rue Montmartre. La vente des effets de Mme de la Combe eut lieu le 8 août 1763 dans la maison de La Pouplinière: une nombreuse garde-robe, des meubles, des diamants, bijoux d'or et autres (Cf. *Affiches de Paris*, 1763, 545).

[1] Cf. Caraman, I, 467. — M. de Champeron, habitait rue de Cléry, paroisse Bonne-Nouvelle. — Un fils, Louis-Marie de Champeron naquit de ce mariage le 21 janvier 1770. — En 1780 Mme de Champeron habitait Evreux. (Rouen. *Coll. Blosseville*, n° 1072).

[2] *Minutes Fortier.*

Air: *Un jour sur la fougère*
Château, bosquet aimable,
Vous êtes le séjour
D'un Titus secourable
Qui ne perd aucun jour.
Il est l'ami des grâces,
Aux talens sert de Dieu:
Tous les cœurs volent sur ses traces,
Adieu, le mien, adieu.

Nous apprenons au cours de ces tournois littéraires, où se complaisaient les hôtes du fermier général, que de nombreux invités étaient logés à l'hôtel d'Espagne, rue de Richelieu; c'est là qu'habitaient, entre autres, à proximité du maître, deux de ses musiciens, Pellegrini et Chapotin:

« L'un vrai lutin sur le clavier
L'autre vrai tiran du gosier[1]. »

Puis ce sont des lamentations sur le vacarme qui, nuit et jour, emplit la rue de Richelieu sous les fenêtres de l'hôtel d'Espagne, où l'abbé semble bien avoir fait quelque séjour. A la même époque il fut nommé vicaire à Saint-Roch, sous les ordres du curé Marduel; il est probable que l'influence de La Pouplinière n'était pas étrangère à cette heureuse fortune. Il y eut grande fête à cette occasion: « Notre dit curé donna un grand repas dont le surtout présentoit en nature violoncelle, violon, viele, guitarre, mandoline, musette, flutes, hautbois; enfin hors le serpent qui seul y devoit être, toute sorte d'instruments harmonieux que les rubans ornoient et parmi lesquels on avoit jetté des groupes de chansons[2] ».

De tels passages sont fort utiles à notre époque, pour montrer comment au XVIIIe siècle on traitait la musique et les instruments de musique; cette symphonie sur table nous paraît être d'un puissant symbolisme.

Citons encore cet épisode piquant qui fait le bonheur du brave abbé et qui se passe à la Saint-Martin de 1762: La Pouplinière, incommodé pour avoir trop festoyé, fait cher-

[1] *Mémoires*, f° 141.
[2] Id. f° 147.

cher à la hâte un apothicaire à Paris, car il ne s'en trouvait point à Passy; l'apothicaire, galant homme, «apporte à la fois sa seringue et sa lyre» et adresse un madrigal à la maîtresse du logis. Les hôtes du château en font des gorges chaudes et l'abbé de Mondran s'empresse de rédiger sa «*Pillule poétique à M. Taxil apoticaire qui s'étoit avisé d'envoyer des vers à ma sœur*[1]».

C'est au milieu de ces aimables divertissements que La Pouplinière et ses hôtes arrivèrent au 15 novembre 1762, où la mauvaise saison les ramena rue de Richelieu. Les concerts se réorganisaient, tout annonçait un hiver fort brillant, lorsque le sort vint brusquement déjouer ces projets[2].

[1] Id., f° 214.

[2] La dernière satire dirigée contre La Pouplinière fut celle de Palissot dans sa comédie des *Méprises* (*Œuvres*, Ed. Duchesne, 1763, I, 221):

Et qui peut voir sans s'empêcher de rire
Des Plébéiens habitant un Palais,
De leurs couleurs chamarrer des valets
A leurs festins appeler l'harmonie
Donner chez eux Concert et Comédie,
Impunément trancher du Souverain...

Cf. *Mémoires* de Favart, I, 289 et II, 3 (juin-juillet 1762),

CHAPITRE XV

LES DERNIERS JOURS — FORTUNE, INVENTAIRE ET SUCCESSION

La santé de La Pouplinière, quoique peu solide, n'avait pas donné d'inquiétudes sérieuses après sa grande maladie de 1756. Depuis son exclusion des Fermes générales, il jouissait de longs loisirs et pouvait s'épargner toute fatigue. Les dernières journées du mois de novembre furent consacrées à rendre des visites ou à en recevoir; quelques documents juridiques nous les énumèrent: le 21 novembre, La Pouplinière rencontre au théâtre la comtesse de Wedel-Fries, femme de l'envoyé extraordinaire du roi de Danemark; le 22 novembre, il reçoit dans l'après-midi l'abbé de Caraman; le soir du même jour, il dîne avec une nombreuse société chez M. Parquet, intendant des Invalides et s'y montre particulièrement dispos. « Après le dîner, écrit Parquet dans une déposition ultérieure, le sieur de la Pouplinière prit la dame son épouse sur ses genoux et parut recevoir avec plaisir tous les complimens de la compagnie[1]. »

Le 25 novembre, il se trouva incommodé et fut obligé de s'aliter; son état alla s'aggravant jusqu'au 3 décembre[2];

[1] *Faits de la cause de la dame de la Pouplinière.*

[2] Il s'agissait d'une fluxion de poitrine, d'après des nouvelles à la main. B. M. Ms. 2387.

Extrait des registres de la paroisse St Roch a paris

l'an mil sept cent soixante deux le six decembre
a été inhumé dans la cave du choeur de cette
eglise le corps de Mre alexandre jean joseph le riche
de la poupliniere ecuyer secretaire du roy, ancien
fermier general de sa majesté epoux de dame marie therese
de mondran, decedé hier en cette paroisse rue de
richelieu agé de soixante neuf ans environ, presents
Mre alexandre edme le riche chevr seigneur de
cheveigne conseiller de grande chambre du parlement,
Mre hiacinthe julien le riche docteur de sorbonne abbé
de lavorage chanoine de St pierre doyen de l'eglise de St martel
et Mre augustin alexandre le riche de fancour ancien
gentilhomme du roy, ses freres qui ont signé par nous
curé soussigné

Collationé a l'original par moy prestre soussigné
depositaire des dits registres le 12 decembre 1762

[signature]

SOL GEN. DE PARIS P. PAR.

tous les membres de la famille, mandés par exprès, se trouvaient réunis dans sa chambre, sauf le marquis de Saffray; «il leur témoignait beaucoup d'affection, ainsi qu'à sa femme». Le samedi 4 décembre à 8 heures 1/2 du soir, il reçut la visite de son notaire, Me Fortier, auquel il recommanda d'apporter le lendemain à 7 heures son testament, rédigé à Passy le 1er novembre, afin d'y noter quelques modifications[1]. Ce dernier vœu ne fut pas réalisé; M. de la Pouplinière mourut le dimanche 5 décembre 1762, à 1 heure 25 du matin. Une demi-heure plus tard, le commissaire Sirebeau, requis en hâte pour l'apposition des scellés, monta au premier étage de l'hôtel et trouva le défunt gisant sur un lit de satin[2]. L'enterrement eut lieu le 6 décembre à Saint-Roch[3].

Des complications dans le détail desquelles nous entrerons plus loin, firent qu'on accueillit parfois cette mort avec une certaine ironie. On chercha, comme en 1748, des vers plaisants ou des mots d'esprit; on ne s'inquiéta guère de rendre justice au défunt. D'aucuns prononcèrent pourtant les paroles qui convenaient à la situation. «Les muses, écrit Bachaumont, pleurent depuis quelques jours la mort d'un de leurs nourrissons et de leurs protecteurs en même temps. C'est M. de La Poupelinière... On ne doit jamais oublier sa munificence envers les artistes[4] » Favart, qui avait toujours été très favorable au fermier général, fait de lui le plus vif éloge[5]. Mais il faut citer surtout l'oraison funèbre que lui consacre la Correspondance de Grimm: «Monsieur de la Pouplinière, ancien fermier général, est aussi mort sur la fin de l'année dernière. C'était un homme célèbre à Paris; sa maison était le réceptacle de tous les états. Gens de la cour, gens du monde, gens de lettres, artistes, étrangers, acteurs, actrices, filles de joie, tout y

[1] *Suite des Anecdotes.*

[2] *Scellés*, p. 1.

[3] *Affiches de Paris*, 1762, p. 772.

[4] Bachaumont, I, 169 (10 décembre 1762).

[5] *Mémoires*, II, 46 (28 décembre 1762).

était rassemblé. On appelait la maison une ménagerie[1] et le maître le sultan. Ce sultan était sujet à l'ennui; mais c'était d'ailleurs un homme d'esprit. *Il a fait beaucoup de bien dans sa vie et il lui en faut savoir gré, sans examiner si c'est le faste ou la bienfaisance qui l'y a porté*[2]. » On ne saurait mieux dire, ni plus justement.

Un mot dans ce portrait vaut d'être retenu, car il nous paraît indiquer le fond même du caractère de La Pouplinière: ce sultan était sujet à l'ennui. De cette constante humeur, nous avons les preuves les plus variées et les plus décisives.

Nous ne saurions mieux invoquer que le témoignage de La Pouplinière lui-même; il écrivait dans son *Voyage de Hollande* ce charmant passage, au cours d'une description de Namur:

« Touttes ces petites fenestres, ces murailles brunes, ces toits d'ardoises font un coup d'œil bien étranger pour les gens de Paris; ce n'est pas le grand jour de la place des Victoires ou de Vendosme; c'est une espèce de demy jour refléchy par ces ardoises, ces pierres brunes et ces vitrages; il est beaucoup plus tendre et moy mélancolique, je m'en accommoderois assez. »

Son cœur était triste, dit un brevet de Calotte; son aspect volontiers maussade et sa figure renfrognée, affirment les contemporains. On ne voyait en lui que les éclats d'une gaieté intermittente, aux courtes heures où, comme le raconte Marmontel, il apparaissait enjoué, galant, aimable. «Mais autant il avait été vif et charmé le soir, autant le lendemain il était triste et mécontent.» D'autres affirment qu'il s'ennuyait au sein de ses plaisirs[3]. Sa famille elle-même ne s'y trompait point. «Au milieu de toutes ces fêtes, M. de La Pouplinière paraissait toujours triste et

[1] Le mot est fort connu et reproduit partout. Il se pourrait bien que Grimm n'en fût pas le créateur, mais qu'il l'eût emprunté à Chevrier. On trouvera la même phrase dans *Le Colporteur*, p. 16. — *Paris, histoire véridique, anecdotique, morale et critique avec la clef.* La Haye, 1767, in-16, p. 9.

[2] V, 238 (15 février 1763).

[3] *Mémoires de la Lune* (mai 1758), p. 349.

mélancolique; au reste, telle a été son humeur dans tous les temps[1]. »

Cette disposition s'accentua avec l'âge et se mêla d'inquiétude. Dans une lettre adressée à sa nièce, Mme du Mesnildot, le 18 juin 1762, La Pouplinière nous révèle bien la couleur de ses pensées:

« Voilà, ma chère nièce, le montant de ton ordonnance; les choses ne vont pas ici comme on l'imagine au loin; tu t'affliges, tu te décourages : je comprends que tu as bien raison; mais il faut du courage dans la vie et les chagrins que l'on se donne ne remédient rien; les tems sont fâcheux pour tout le monde, il y a à tout cela une consolation à se donner et que je prends depuis longtemps pour moi, c'est de considérer souvent que nous ne sommes sur la terre qu'un instant. Quand je me réveille le matin, je suis tout étonné de me rencontrer là : cela ne durera guères et tant mieux; je t'embrasse, ma chère nièce. [2]»

Un pareil caractère semble fait pour étonner au premier abord: par définition, un fermier général est un gros homme réjoui, avide de tous les plaisirs, tel qu'il apparaît dans les petits vers de Panard ou dans les parades de Collé; la profession crée le type, que les œuvres des peintres et des graveurs contribuent à renforcer: le La Pouplinière de la légende ne saurait se présenter sous un autre aspect. — Pourtant cette tristesse et cette mélancolie que tous lui reconnaissent en avaient touché bien d'autres au XVIII[e] siècle; les Goncourt ont écrit quelques belles pages sur l'ennui de vivre sous Louis XV; le roi lui-même donnait un singulier exemple de cette disposition et il fallait pour l'égayer toutes les fantaisies de M[me] de Pompadour.

Il convient d'éviter en pareille matière l'anachronisme psychologique et rien n'est plus fâcheux que de prêter aux hommes d'un autre âge une sorte de romantisme anticipé. Le vrai La Pouplinière est cependant un inquiet, presque un neurasthénique, incapable de fixer ses sentiments et ses goûts. Nous avons déjà noté au cours de ce récit ses

[1] *Suite des Anecdotes.*

[2] *Mémoire pour la Dlle L. R. de Vandy*, 1764, p. 65.

innombrables caprices et les ressauts de son humeur; tout s'éclaire mieux à présent à la lumière de cette mélancolie, qui cherche à se dissiper dans des nouveautés perpétuelles. Heureuse la maîtresse qui le retient plus de quelques mois, heureuse même la femme qui le gardera plus d'un quart d'heure! Tout son entourage fut victime de ses variations; il est prompt à l'enthousiasme et partant, on le trompe assez facilement. Il se passionne pour un homme, en fait son confident, puis ses yeux s'ouvrent, il lui tourne le dos et recommence avec un autre. Ses amis, ses musiciens, ses serviteurs savent que pour obtenir la moindre grâce, il faut choisir le moment propice, il n'est libéral que par humeur, remarque Thieriot; si le maître a «son air rogue», il est prudent de disparaître et d'attendre que le vent ait tourné, ce qui n'est pas fort long en général. — Qu'on ajoute à tout cela une sensibilité très aiguisée, une grande vivacité d'imagination, on comprendra à la fois ses espoirs, ses chutes, ses nobles sentiments et ses pires erreurs.

Nous verrons plus loin quelle fut l'influence de telles dispositions sur les goûts musicaux de notre Mécène; avant de quitter La Pouplinière, il est indispensable de traiter quelques questions que sa succession souleva et d'examiner rapidement sa situation financière en 1762.

* * *

Deux heures après la mort du fermier général, le commissaire Sirebeau se hâtait d'apposer les scellés à la requête de Mme de La Pouplinière. Le 5 décembre, à la famille assemblée, le notaire Fortier donnait lecture du testament suivant:

Au nom de Dieu!

Ceci est mon testament,

De la façon dont j'ai toujours vécu, on ne sera peut-être pas surpris du peu qui me reste et du peu que je laisse.

Premièrement je charge expressément Mlle de Vandy de se rendre ici pour tenir la main à l'exécution de mes volontés.

Il faudra vendre tout ce qui m'appartient, déposer chez un notaire l'argent qui en proviendra et quand *tout* sera vendu, j'entends que le *total* soit divisé en cinq parts, sur lesquelles après avoir prélevé de quoi payer (si fait n'est alors) quarante mille livres que je dois à Mme de Champeron, cent mille francs à M. le Président Hénault, à mes domestiques et autres gens ce qui leur sera dû :

J'admets au partage des cinq parts Mlle de Vandy pour une part avec un diamant de quatre mille livres pour ses peines et soins, ensuite à M. de Saffray mon neveu, à Mme de Ménildot ma nièce, à M. de Sancourt mon frère et la cinquième à tous mes domestiques, suivant la répartition qu'il plaira à Mlle de Vandy de le faire. Telle est ma volonté.

Fait à Passy le 1er novembre 1762.

Le Riche de la Pouplinière.

[En marge]. Bien entendu qu'il faudra commencer par payer à ma femme deux cens mille francs que j'ai reçus d'elle et en outre son douaire de quarante mille écus.

Le Riche de la Pouplinière[1].

Ce testament avait été déposé chez Me Fortier le 6 novembre et il nous est impossible de pressentir les modifications que le malade comptait y apporter le 5 décembre. La simple lecture de cet acte montre que deux membres de la famille en étaient évincés, M. de Cheveigné et l'abbé Le Riche et que la branche de Saffray était fort avantagée, puisqu'elle obtenait deux parts sur cinq. Cette générosité ne doit pas étonner, si l'on se rappelle que La Pouplinière avait toujours marqué une affection spéciale à Mme de Saffray et à Mme du Mesnildot, qui avait encore reçu de lui, en 1762, un don de 2000 écus. Quant à l'exclusion des Cheveigné, c'était une conséquence directe des nombreux procès soutenus de 1736 à 1754; l'entente cordiale, établie à la suite d'une transaction, n'avait été que fort superficielle; il semble bien que M. de Cheveigné ait repoussé les avances de son frère, comme il rejeta un peu plus tard les faveurs que lui demandait Mme de la Pouplinière. Le nom de Mlle de Vandy n'apparaît guère dans ce

[1] *Faits de la cause de la dame de La Pouplinière*, p. 5.

récit qu'en 1762, et bien qu'elle n'ait joué aucun rôle avant cette date, La Pouplinière en usait généreusement à son égard, puisqu'il lui servait une pension annuelle de 3000 livres.

Sous quelle forme la fortune du fermier général apparaissait-elle en 1762? Pour réaliser plus facilement ses dispositions testamentaires, dit la *Suite des Anecdotes*, il avait vendu ou changé son patrimoine. Nous avons vu, en effet, qu'il avait placé une somme considérable en rentes viagères; une partie de ce revenu s'était déjà éteinte après la mort de Gazon de Maisonneuve; mais la plus grosse part disparaissait avec La Pouplinière. D'un autre côté, « 200 000 livres de propres, paternels ou maternels, avaient été dénaturés et se trouvaient confondus dans son riche mobilier[1] ». Restaient essentiellement les fonds placés dans la Ferme générale, soit 1 500 000 livres. La Pouplinière ne faisait plus partie de la Compagnie depuis le 1er janvier, mais sa liquidation n'était sans doute pas achevée et en tout cas il est certain qu'il avait continué à participer aux bénéfices de quelques-uns de ses collègues. En 1780, la fortune de sa veuve était encore placée dans la Ferme générale, ainsi que le prouvent deux lettres d'affaires conservées à la bibliothèque de Rouen[2].

Au cours de l'inventaire, rue de Richelieu, on trouva, à la fin de février, 152 711 livres comptant dans le cabinet de La Pouplinière; «cette somme, dit M. de Cheveigné, était en écus d'or, dans un bas d'armoire ouvert et dont on ne s'était pas aperçu[3] ». Bref, le total de la succession s'élevait à 1 800 000 livres, ce qui représente une somme fort respectable de notre monnaie.

Il fallait en déduire 400 000 livres de dettes dont le détail, indiqué par les Scellés et les pièces annexes, va nous fournir les renseignements les plus précieux sur les habitudes et les dépenses du défunt.

[1] *Mémoire pour la dlle L. R. de Vandy*, 1764, p. 23.
[2] Collect. Blosseville, n° 1072.
[3] *Mémoires*.

Dès le 11 décembre, après les oppositions du comte de Carvoisin, du président Hénault, de M. de Champeron, dont nous connaissons déjà les motifs, le commissaire enregistre celle de Mlle Marie-Françoise Coé, peintresse de l'Académie de Saint-Luc, rue Poissonnière, qui réclame, le 7 mai, «paiement de la somme de 96 livres pour un petit tableau en pastel représentant une basque avec une palatine bleue qu'elle a vendu et fourni à M. de La Pouplinière[1]».

Apparaissent ensuite les noms de Pâris de Monmartel[2], de plusieurs selliers, carrossiers, bouchers, vitriers, d'un certain Dupont, bourgeois, qui réclame 1485 livres 10 sols, de boulangers, de tonneliers, de Buffault, marchand d'étoffes de soie, de Pierre-Marcel d'Osmont, architecte juré expert. Le 4 janvier, voici l'opposition de Henry Himsch, facteur de clavecins, rue Quincampoix, qui demande 453 livres pour accords de clavecin, du 30 août 1761 au 21 novembre 1762[3].

Le 5, Paul-Antoine-Joseph Bonneau, secrétaire de La Pouplinière, demeurant rue Vieille-du-Temple, réclame ses appointements du mois de décembre, à raison de 1200 livres par an[4].

Voici encore Moulin, maître-peintre, rue de la Mortellerie, Jean Louvet, marchand-luthier, rue Croix-des-Petits-Champs, Joseph Canavas, musicien ordinaire de la musique du roi, demeurant au petit Luxembourg chez la princesse de Carignan[5], les dames supérieures de la maison des Nouvelles Catholiques, rue Sainte-Anne, Bernard de Boulainvilliers, le comte de Hallwyll[6]. Le 28 janvier, Yvon, procureur au Châtelet, se présente «au nom des Comédiens Français ordinaires et pensionnaires du roi», à qui le défunt

[1] *Scellés*, p. 340. — Un certain nombre de ces créances ont déjà été indiquées par Campardon, *La cheminée*, p. 67 et suiv.

[2] Causes non énoncées, probablement quelque affaire d'argent relative aux Fermes.

[3] *Scellés*, 345.

[4] La Pouplinière avait deux secrétaires en 1762 : Bonneau pour la correspondance et Pecquet pour la comptabilité.

[5] *Scellés*, 86.

[6] Ib. Nous connaissons les motifs de M. de Boulainvilliers. Les autres ne sont pas énoncés.

doit « 78 livres pour treize places aux premières loges de la Comédie[1] ».

Les dernières oppositions sont formulées par des musiciens de La Pouplinière: le s^r^ Gaspard, demeurant enclos et paroisse des Quinze-Vingts, chez le s^r^ Commier, perruquier, lequel lui réclame 10 livres, le s^r^ Georges Adam Gœpffert, quai des Célestins, chez le s^r^ Leféburé, le s^r^ Leclerc, rue du Mail près Saint-Eustache, débiteur du s^r^ Valet, perruquier, pour la somme de 8 livres[2].

Le 18 mars, après ordonnance de Sirebeau, « il est procédé par le sieur Prault à l'arrangement et examen de partie des livres et recueils de musique, tant vocale qu'instrumentale, étant dans ladite maison, pour ensuite être iceux inventoriés ».

Le 22, Mme de la Pouplinière réclame « à Paris, dans sa chambre à coucher, un rouet à filer de bois rouge renfermant une serinette et trois cages à oiseaux, plus, dans son cabinet de toilette un clavecin à grand ravalement par Ruckers et une harpe par Gœpffert, dans la chambre de son mari une table à chiffonnier de bois de rose, une corbeille à fleurs artificielles renfermée dans une cage d'ivoire blanc, enfin plusieurs livres, cahiers et recueils de musique vocale, « le portrait en grand et en miniature tant du défunt s^r^ de la Pouplinière que de ladite dame ...., la planche du portrait dudit défunt, ainsi que tous les tableaux qui en ont été tirés[3] » et les ouvrages imprimés ou manuscrits de La Pouplinière. En même temps, Mme de la Combe proteste contre l'inventaire d'une harpe et d'une guitare.

Le 2 juillet, Mme de La Pouplinière réclame, outre les objets énumérés plus haut, « plusieurs cabinets avec tasses de porcelaine, deux portraits au pastel représentant le s^r^ de la Pouplinière et sa femme, plusieurs figures en cire qui sont encadrées et des armoiries en coquille qui sont pareillement encadrées ».

[1] Ib., p. 102.

[2] P. 221, 228, 282, 300.

[3] Il s'agit évidemment de la planche gravée par Balechou d'après Vigée et de quelques épreuves de la gravure. — Campardon, loc. cit. p. 80.

*
* *

L'inventaire de la bibliothèque et des collections de La Pouplinière provoqua quelques incidents qui valent la peine d'être notés. Au milieu d'avril 1763, on découvrit parmi les manuscrits un livre fort tendancieux: *le Testament du curé d'Etrépigny.* La correspondance de Grimm nous donne des renseignements circonstanciés sur la forme et la portée de cet ouvrage:

« Le curé d'Etrépigny en Champagne, Jean Meslier, est mort il y a environ trente ans. On trouve parmi ses papiers un testament adressé à ses paroissiens par lequel il leur demandait pardon de les avoir trompés toute sa vie. Il se reproche amèrement de leur avoir préché une religion absurde et contraire au bon sens par les raisons qu'il a soin de discuter; n'ayant, dit-il, pu vaincre sa lâcheté et affronter les dangers auxquels l'exposait la profession de la vérité, il a cherché du moins à écarter le dogme et à n'inculquer à ses paroissiens qu'une morale pure. Ce testament construit sur ces principes se trouve depuis longtemps en manuscrit dans le portefeuille des curieux. Il y a plus d'un an qu'on a imprimé à Genève un extrait de ce testament contenant soixante-trois pages, mais cette brochure est restée fort rare et ne s'est point vendue. De pieux personnages ont prétendu que nous devions cet extrait à M. de Voltaire [1]. »

La présence de ce livre, rue de Richelieu, n'est pas un sujet d'étonnement: La Pouplinière était l'ami de Voltaire et des Encyclopédistes et sans qu'il eût jamais passé pour un esprit fort, on savait bien qu'il était dans le courant du siècle. Mais le livre était condamné; un ordre supérieur intervint:

« De part le Roy,

Sa Majesté étant informée que parmi les papiers du feu s[r] de la Pouplinière, les ouvrages du curé de Trépigny peuvent s'y

1 Grimm, *Correspondance*, V, 178 (novembre 1762). Voltaire avait fait imprimer un *Extrait des Sentiments de Jean Meslier*, à Genève, en février 1762, sous la date de 1742. Cf. Ed. Beuchot, t. XL, 1830, in-8°, pp. 388—459. — G. Lanson: *Questions diverses sur l'histoire de l'esprit philosophique en France avant 1750*, Rev. Hist. litt. de la France, XIX, janvier—mars 1912, pp. 8—17.

trouver, Sa Majesté ordonne au S[r] Sirebeau, commissaire au Châtelet, de faire perquisition dans les papiers imprimés ou manuscrits du feu S[r] de la Pouplinière, à mesure de la levée des scellés apposés sur iceux après son décès et au cas que les ouvrages dudit S[r] curé de Trépigny s'y trouvent, l'intention de S. M. est que ledit S[r] Sirebeau s'en saisisse et qu'il les remette au S[r] de Sartines, lieutenant-général de police de la Ville, Prévôté et Vicomté de Paris pour être par lui rendu compte à S. M. desdits ouvrages.

Fait à Versailles le 15 avril 1763.

Louis. — Phélypeaux.

Le samedi 16 avril, Sirebeau se rend dans le cabinet de travail de La Pouplinière, trouve deux manuscrits in-folio intitulés: *Mémoires des pensées et sentiments de M. le Curé de Trépigny* et les confisque, pour les remettre au lieutenant-général de police [1].

Les fameux *Tableaux des Mœurs* furent l'occasion d'une nouvelle saisie, sur laquelle Bachaumont nous donne de longs détails: «Lorsqu'on fit cette découverte, M[lle] de Vandy, une des héritières, fit un cri effroyable et dit qu'il fallait jeter au feu cette production diabolique. Le commissaire lui représenta qu'elle ne pouvait disposer seule de cet ouvrage, qu'il fallait le concours des autres héritiers, qu'il estimait convenable de le remettre sous les scellés jusqu'à ce qu'on eût pris un parti: ce qui fut fait. Le commissaire a rendu compte de cet événement à M. le lieutenant-général de police, qui l'a renvoyé à M. de Saint-Florentin. Le Ministre a expédié un ordre du Roi qui lui enjoint de s'emparer de cet ouvrage pour S. M., ce qui a été fait [2].» M. Campardon taxe Bachaumont d'erreur: la réclamation de M[lle] de Vandy ne porterait pas sur le livre, mais sur des figures de cire que nous allons mentionner. M[me] de la Pouplinière aurait emporté le manuscrit le 14 mai, dans le carton n° 4, contenant des papiers [3].

[1] A. N. Y 15648.

[2] I, 272—273 (15 juillet 1763).

[3] *Scellés*, p. 351. — Campardon, 81.

Or les documents des Archives Nationales confirment l'exactitude de Bachaumont; à la date du 7 juillet 1763, nous trouvons, en effet, l'ordre suivant:

«De par le Roy,

Sa Majesté étant informée que parmi les livres du feu Sr de la Pouplinière, il pourroit s'en trouver quelques-uns qu'il ne conviendroit pas de laisser exposer en vente, ordonne au Sr Sirebeau, commissaire au Châtelet de Paris, que si en procédant à la levée des scellés qui ont été apposés sur le cabinet du dit feu Sr de la Pouplinière, il s'y trouvoit quelques livres de la qualité susdite, il en retire les exemplaires pour être remis au Sr de Sartine, lieutenant-général de police... .

Fait à Compiègne le 7 juillet 1763.

Louis — Phélypeaux.»

Le procès-verbal de Sirebeau, en date du 11 juillet, constate que «s'étant trouvé trois exemplaires d'un livre ayant pour titre «les Mœurs du Temps», dont deux sont imprimés et un autre manuscrit, l'un desquels exemplaires est avec figures, les exemplaires sont retirés avec l'assentiment de toutes les parties[1]».

Les scrupules malfaisants de Mlle de Vandy ne s'en tinrent pas là; le 11 juillet, elle requiert, en outre, «que plusieurs figures en cire qui se sont trouvées dans le cabinet dudit s^r^ de La Pouplinière, qui présentent des nudités et postures immodestes, que la pudeur même la moins scrupuleuse ne peut pas supporter et que par cette raison il seroit indécent et déshonnête de laisser subsister, soient actuellement supprimées et détruites». Sur quoi Gillard, procureur de Mme de la Pouplinière, fait astucieusement observer que «s'il y a des nudités, il pourroit peut-être y avoir moyen de les couvrir et de les vendre comme les autres effets de la succession».

Le 14 juillet, un acte du lieutenant civil ordonne le paiement des dettes, la remise à Mme de la Pouplinière

[1] A. N. Y 15649. — Cf. Campardon, 89—100 (Beaucoup d'inexactitudes). Des mains de Louis XV, l'exemplaire imprimé avec figures, passa entre celles du duc de La Vallière. Quant aux deux autres exemplaires, l'un manuscrit, l'autre imprimé, ils paraissent avoir été détruits.

des objets réclamés et la suppression des quatre figures de cire, qui sont détruites le 26 juillet. Il est infiniment regrettable que ce vandalisme ne nous ait pas permis de conserver quelques belles cires libertines à la manière de Clodion.

L'inventaire était clôturé en même temps, après la 116e vacation; on avait enregistré jusque là 132 oppositions, dont les causes ne sont malheureusement pas toujours énoncées. Cependant Prault publiait le catalogue de la Bibliothèque :

Catalogue / des livres / de la bibliothèque / de M. Le Riche / de La Poupelinière / fermier général /.

Dont la vente se fera en détail au plus offrant et dernier / enchérisseur le jeudi 28 juillet et jours suivans, en sa / maison rue de Richelieu / vis-à-vis la Bibliothèque du Roy /.

A Paris / chez Prault petit-fils, libraire / Quai des / Augustins la deuxième boutique au-dessus de la / rue Gistle-Cœur, à l'Immortalité. / MDCCLXIII. — (in-8°, 85 pages)[1].

Ce catalogue, rédigé avec soin, est divisé en un certain nombre de rubriques: théologie, jurisprudence, sciences et arts, philosophie et morale, politique et commerce, métaphysique, littérature, histoire, géographie, voyages, etc... Le choix des livres montre un amateur infiniment renseigné et curieux de nouveautés; on y trouve un certain nombre d'ouvrages de grand luxe :

Histoire du vieux et nouveau Testament, enrichie de plus de quatre cents figures en taille douce (par Martin) — Amsterdam, Mortier, 1700, 2 v. in-f°. Grand Papier (n° 40).

Les Ruines des plus beaux monuments de la Grèce, par M. Le Roi — Paris, 1758, in-f° — G. P. — v. écaille, tr. dor. (n° 202).

Les Ruines de Palmire ou autrement dite Zedmore au désert — Londres, 1753, in-f°, G. P., v. marb. tr. dor. (n° 203).

[1] B. N. Δ 2521.

Les Métamorphoses d'Ovide en latin, traduites en françois avec des remarques et des explications historiques, par M. l'abbé Banier, enrichies de figures en taille douce, gravées par B. Picart — Amsterdam, 1732, 2 v. in-f°, G. P., rel. en un, tr. dor. (240).

Les Fables de La Fontaine, avec des figures d'après les dessins de M. Oudry — Paris, 1755, in-f°, G. P. (248).

Daïra . . . Paris, 1760, in-4°. G. P. (361).

Les manuscrits ne sont pas très nombreux, citons seulement:

Des proportions d'architecture ou l'art d'accorder les dimensions et les mesures des bâtiment, 2 v. in-f°, remplis de dessins à la plume (n° 199).

*Voyage / des Indes orientales / depuis l'isle de France / jusqu'à la rivière du Gange / et le retour en France / avec des remarques sur le commerce / et une instruction pour faire ce voyage / par M. le chevalier de *** / officier des vaisseaux du Roy / 1725 et 1726* (n° 434)[1].

La bibliothèque comprenait un certain nombre d'ouvrages de fond, tels que l'*Encyclopédie,* les dictionnaires de Moreri et de Savary des Brulons, beaucoup d'ouvrages dramatiques, les *Œuvres de théâtre* de Dancourt (Paris, 1742, 8 v. in-12), le théâtre de Marmontel (*Aristomène, Denys le Tyran, Cléopâtre*), tous les romans à la mode: *Clarisse Harlowe,* la *Vie de Marianne, Tom Jones, la Nouvelle Héloïse* (Amsterdam, 1761, 6 vol. in-12, avec la préface et les figures).

Rousseau avait, du reste, offert tous ses ouvrages à La Pouplinière[2]; quant à Voltaire, on pouvait consulter, rue de Richelieu, la *Collection complète* de ses œuvres dans l'édition de Genève, 1756, 17 vol. in-8°.

[1] Ce dernier volume, acheté par M. de Paulmy, se trouve aujourd'hui à la Bibl. de l'Arsenal (ms. 3553). Relié en veau fauve, il porte au f° 1 la signature : Le Riche de la Pouplinière.

[2] Sur la correspondance échangée entre Rousseau et la Pouplinière en 1762, à propos d'*Emile,* cf. notre article de S. I. M. juillet—août 1912.

On voit que cette bibliothèque porte la marque d'un esprit fort éclectique, mais deux genres d'ouvrages y occupent une place prédominante : ce sont d'abord les récits de voyages en pays exotiques et particulièrement dans les Indes Orientales; ce sont ensuite les innombrables romans publiés à la même époque, et dont les scènes se déroulent dans ces lointaines régions. La mémoire de La Pouplinière, comme de beaucoup de ses contemporains, était nourrie de ces descriptions fantaisistes qui se retrouvent dans certaines pages des *Tableaux des Mœurs* et de *Daïra*. Le *Voyage de Hollande* faisait déjà mainte allusion aux terres enchantées de Cachemire et du Katay; nous savons maintenant où le fermier général puisait son goût pour les turqueries; il est probable qu'il relisait volontiers les *Mille et une nuits*, de Galland, qui figurent dans son catalogue, et il semble avoir surveillé tout spécialement les gouaches de *Zaïrette*.

Vendue aux enchères, comme tous les objets de sa succession, la bibliothèque de La Pouplinière s'éparpilla aux quatre vents. La famille racheta quelques livres, reliés en maroquin rouge à ses armes. Quant aux autres volumes, à moins d'un hasard, il est impossible d'en retrouver les traces[1].

*
* *

L'acte du 14 juillet 1763 ordonnait le paiement de toutes les dettes indiquées au cours de l'inventaire, et en particulier des sommes dues aux gens de service, dont voici la liste :

État des gages dus aux domestiques du 1er janvier 1762 au 1er mars 1763.....

Bonneau, secrétaire	1200 livres
De Ligny, maitre-d'hôtel	600 »
De Gaspard, femme de charge	150 »

[1] La bibliothèque de Stockholm possède un exemplaire de la *Lettre sur la Musique française*, offert par J.-J. Rousseau à La Pouplinière avec la dédicace suivante : Pour Monsieur de la Pouplinière, de la part de celui de tous les hommes qui l'aime et l'honore le plus sincèrement.

Mazurier, aide d'office	200	livres
Alexis, garçon d'office	120	»
Du Champ, chef de cuisine	600	»
Hardy, aide de cuisine	300	»
Cattez, rôtisseur	300	»
François, garçon de cuisine	100	»
Maréchal, valet de chambre[1]	300	»
Caillot, valet de chambre chirurgien[2]	300	»
Mariette dit Lafleur, cocher	300	»
Marcout dit Bourguignon, cocher	300	»
Gaspard, laquais	120	»
Paris, laquais	120	»
Magny, postillon	120	»
Raguet, portier	200	»
Le Bouc dit Saint-Denis, portier	724	»
Joseph, frotteur	144	»

Gens de Madame :

Pompete, valet de chambre	400	»
Dlle Vignolles, 1re femme de chambre	120	»
Dlle Requet, 2e femme de chambre	120	»
Saint Martin, laquais	120	»
La Jeunesse, laquais	120	»

Passy :

Dlle Pochard, concierge	600	»
Fe Neffe, sa servante	100	»
Jacques, frotteur	460	»
Picard, pompier	460	»

1 C'était le premier valet de chambre, homme d'importance qui fut nommé gardien des scellés.

2 On trouve dans le *Mercure* (octobre 1766, I, 214) : « Caillot, de chez feu M. de la Pouplinière débite une eau de teinture balsamique pour les coupures, rhumatismes et brûlures. Rue Montmartre, vis-à-vis la rue N. D. des Victoires, chez M. de la Villarnoix. »

Jacot, suisse et garde de nuit	30 s. p. jour
La Roche, portier	500 »
Gauché, jardinier	3000 »
Mlle Clavier, gouvernante de Mlle de Mondran .	200 »

3 mars 1763

Signé: Pecquet[1].

En tenant compte de toutes les dettes énoncées, nous arrivons au total suivant :

Président Hénault[2]	100 000
M. de Champeron	40 000
Dot de Mlle de Mondran	200 000
Douaire	40 000
Personnel	12 398
Orchestre[3].	3 825
Divers (Himsch, Coé, Dupont, Vestris, Comédie-Française)	3 192
	399 415

L'état de la succession était donc le suivant, à quelques centaines de livres près :

Actif.	1 800 000
Passif	400 000
Total général . . .	1 200 000[4]

1 *Scellés*, pièces annexes.

2 La Pouplinière devait encore au président Hénault quelques quartiers de rente dont nous ne connaissons pas le détail.

3 On trouvera dans la seconde partie de cet ouvrage des éclaircissements sur ce chiffre, ainsi que les comptes des musiciens, trop importants pour ne pas mériter une mention spéciale.

4 Ces chiffres, d'ailleurs conformes à l'état de la succession présenté dans le *Factum pour Mlle de Vandy*, en 1764, nous paraissent serrer la réalité d'aussi près que possible. Essayons à présent d'évaluer ce que La Pouplinière pouvait dépenser par an vers 1760; la principale source de ses revenus consistait dans les intérêts à 10 % de 1 500 000 livres en rentes viagères. Quant au reste de sa fortune (1 800 000 livres), on en peut calculer les revenus sur le pied de 5 %, le taux légal sous Louis XV étant le denier vingt :

150 000 + 90 000 = 240 000.

Si nous admettons que La Pouplinière a entamé ses capitaux, ainsi que son testament le laisse supposer, nous estimerons qu'il devait dépenser 250 000 livres par an, soit plus d'un demi-million de notre monnaie.

On avait commencé, avant même la clôture de l'inventaire, à vendre une première série d'objets mobiliers ayant appartenu au défunt. Nous avons vainement cherché un catalogue des tableaux et objets d'art, dont aucune mention ne figure aux annonces que nous publions ci-après. Ce silence semble bien indiquer qu'il y eut, pour cette partie, quelque accord entre les membres de la famille; et nous en avons la preuve dans ce fait que la plupart des tableaux, miniatures ou gravures mentionnés se retrouvent aujourd'hui dans les différentes branches de la famille Le Riche; peut-être La Pouplinière avait-il fait quelque legs, par exemple à M. de Saffray, qui possédait après 1762 un grand nombre de souvenirs. Voici le détail des trois ventes, telle qu'elle est portée dans les *Annonces, Affiches et avis divers*:

Jeudi 7 juillet 1763:

«Vente des *Meubles et Effets* de feu *M. de La Pouplinière*: Lits de diverses étoffes, sièges de damas cramoisi, de damas bleu, de velours d'Utrecht et autres, Rideaux, Commodes, Feux, Bras et Lustres dorés d'or moulu, Encoignures, Tables de marbre, Glaces, Armoires, Meubles de satin peint et brodé, Baguettes dorées, Secrétaires, Bureaux, Tables, Clavecin de *Ruckers*, Orgues, Harpes, Tapis de Turquie etc. Aujourd'hui 7 juillet, à 8 heures de relevée, rue de Richelieu[1].»

Jeudi 28 juillet 1763:

«Vente de livres de feu *M. de La Pouplinière*, sçavoir Théologie, Jurisprudence, Sciences et Arts, Belles Lettres et Histoire et belle collection de Musique gravée et manuscrite des plus célèbres compositeurs français, italiens et allemands. Aujourd'hui 28 juillet à 2 heures de relevée et jours suivants, rue de Richelieu. Le catalogue se distribue gratis chez Prault petit-fils, quai des Augustins[2].»

[1] *Affiches*, 465.
[2] Ib. 517.

Jeudi 25 août 1763:

« Vente d'effets après le décès de *M. de La Pouplinière*: 1° Musique gravée et manuscrite des plus célèbres compositeurs François, Italiens et Allemands, Clavecin de *Ruckers*, Contre-basse, Violoncelle, Trompe, Flutes traversières et Orgue dans une table.

2° Pièces et coupons d'Indienne et de Calmandre, Mouchoirs des Indes et de soie, Caffé de Moka, beaux Télescopes dont un fort grand, Lunette d'approche, Cylindre, Fusils à vent, Chambres noires, grande et belle Pendule à plusieurs cadrans dont le grand est double, marquant les heures dans les différents pays, le cours du Soleil et de la Lune, les planètes, les mois et les jours, avec boëte et pied de bois de violette, ornemens, moulures, masques et figures de bronze doré, corps de bibliothèque avec ornemens dorés, Tentures de papier des Indes et de la Chine, à baguettes dorées et vernies, Tables à manger, Banquettes et Tabourets de moquette, Poëles de terre de Flandre dont un grand d'antichambre avec cage de fer et glaces. Le 26 août, à 3 heures de relevée et jours suivants, rue de Richelieu[1].

* * *

NOTE SUR LE PROCÈS LA POUPLINIÈRE DE 1764—1767

Les détails que nous venons de donner sur la fortune et la succession du fermier général resteraient incomplets,

[1] Sur les meubles de La Pouplinière, on trouvera quelques indications complémentaires dans le *Livre-Journal de Lazare Duvaux, marchand bijoutier ordinaire du roi.* (2 vol. Paris, 1873, in-8), t. II, p. 73, n° 709, décembre 1750:

M. de la Popelinière fermier général. Une table à fleurs garnie en bronze d'or moulu de 288 livres.

P. 129, n° 1164, juin 1752. Une petite commode à pieds de biche, en bois satiné, forme de bas d'armoire avec son marbre de brèche d'Alep.: 72 livres.

P. 143, n° 1268, novembre 1752: Le racommodage d'un écran regarni en papier des Indes et rétabli le bois, 9 livres.

si nous ne faisions pas mention du fameux procès posthume qui fut engagé en janvier 1764 et ne se termina qu'en mai 1767. Ce procès a été l'origine de tant de légendes et la source de tant de malentendus, qu'il nous paraît indispensable de tenter quelques rectifications, appuyées sur des documents précis.

Rappelons que le testament du 1er novembre était rédigé en bonne et due forme : il partageait toute la fortune en cinq parts qui devaient revenir respectivement à Mlle de Vandy, M. de Saffray, Mme du Mesnildot, née Saffray, M. de Sancourt et tous les domestiques de la maison. Mlle de Vandy était nommée exécutrice testamentaire[1].

Le 5 décembre, dans la matinée, pendant que le commissaire au Châtelet procédait à l'apposition des premiers scellés, Louis de Mondran, frère de Mme de la Pouplinière, comparut au nom de sa sœur, déclarant qu'elle était enceinte de deux mois et demi environ[2]. Cette grossesse inattendue compliquait singulièrement la situation. Il fallut pourtant se rendre à l'évidence; un conseil de famille eut lieu quelques jours après, chez Chardon, lieutenant particulier au Châtelet et l'on désigna comme curateur au ventre Jean-Baptiste Bellanger, avocat au Parlement. Mme de la Pouplinière se retira d'abord chez Mme Masson de Malboüe, rue des Bons-Enfants, puis elle passa plusieurs mois à l'hôtel des Deux-Siciles, rue de Richelieu[3].

Au début de mai 1763, les légataires qui tenaient à s'entourer de toutes les précautions, à éviter toutes les supercheries, demandèrent au lieutenant civil d'installer des sages-femmes à demeure chez Mme de la Pouplinière. Un arrêt du 20 mai fit droit à la requête et désigna officiellement cinq sages-femmes à cet effet. Cependant Me Gerbier, avocat de la veuve, occupait trois audiences du Châtelet, pour établir qu'elle était dans son neuvième mois de

[1] Ces dispositions étonnèrent l'opinion publique : « C'est une chose nouvelle que d'associer ainsi des valets à un legs universel à partager avec des parents. » B. M. ms. 2387 (6 déc. 1762).

[2] *Faits de la cause de la dame de la Pouplinière*, 1764.

[3] *Mémoire pour les légataires universels*, 1766.

grossesse et demandait 12 000 livres de provision en vue de la délivrance prochaine; on lui en accorda 6 000[1]. Quelques jours plus tard, Mme de la Pouplinière vint trouver son beau-frère M. de Cheveigné, pour le prier de tenir son enfant sur les fonds baptismaux ; M. de Cheveigné répondit simplement: « Madame, mon frère m'a trop maltraité de son vivant, moi et les miens, pour pouvoir vous donner cette satisfaction[2]. »

Ce fut au milieu d'un grand appareil de justice que Mme de la Pouplinière accoucha le 28 mai 1763. Le commissaire Fontaine se transporta à 2 heures de relevée « rue Montmartre, vis-à-vis la fontaine, dans une maison appartenant à MM. Rousseau frères ». Il y trouva Louis de Mondran qui lui annonça que sa fille « est actuellement dans les douleurs de l'enfantement ». Elle était assistée de deux médecins, M. Levret et M. La Motte, ancien médecin et ami du fermier général, et des cinq sages-femmes mentionnées plus haut. A 4 heures, devant tous ces témoins, naquit un enfant du sexe masculin, « donnant des signes de vie par les cris consécutifs qu'il a jetté ». Il fut baptisé le 29 mai, à Saint-Eustache, sous les prénoms d'Alexandre-Louis-Gabriel ; le 30, on donna notification de ces faits à MM. de Sancourt et de Saffray[3].

Nommée tutrice de son fils, Mme de la Pouplinière se décida sans retard à demander la cassation du testament de 1762 et à revendiquer la totalité de l'héritage, « prétendant que toute donation, quelle qu'elle soit, cesse par la survenance d'enfants[4] ». Les derniers mois de 1763 furent consacrés à des enquêtes et contre-enquêtes, avant d'entamer la grande partie.

* * *

Quelle devait être exactement la matière de ce procès? C'est ce qu'il importe de préciser. Écartons immédiatement

[1] *Suite des Anecdotes.*

[2] *Mémoires* de Cheveigné.

[3] A. N. Y 13115 (*Procès-verbal* de Fontaine).

[4] *Suite des Anecdotes.*

une légende qui n'a trouvé que trop de créance: on n'a jamais au XVIII[e] siècle débattu la question de la *légitimité* de l'enfant. Sans doute, sa naissance fut saluée par des réflexions piquantes, des épigrammes plus ou moins spirituelles dont on trouvera l'écho dans Grimm ou dans Bachaumont[1]; mais l'affaire ne pouvait aller plus loin.

En fait, la conduite de M[me] de la Pouplinière avait toujours été parfaitement régulière; aucun contemporain ne lui soupçonna jamais la moindre liaison. Quant à l'aventure avec Louis XV que Dufort de Cheverny cite lui-même sous toutes réserves[2], nous avons dit qu'elle se place en 1768, six ans après la mort de La Pouplinière. — En droit, la grossesse avait été parfaitement normale; quelque supposition qu'on fît sur «l'ouvrage posthume» de La Pouplinière, le vieil adage gardait toute sa valeur: *is pater est quem nuptiae demonstrant.*

Le procès n'a donc pas été engagé sur la légitimité de l'enfant — ce qui eût été impossible — mais sur sa *légitime.* C'est cette simple similitude de mots qui a créé toute la confusion et égaré les esprits[3]. La légitime est « une portion que la loi donne à certains héritiers présomptifs dans des biens qu'ils auraient recueillis en totalité, sans les dispositions que le défunt en a faites à leur préjudice. Les rédacteurs de la Coutume de Paris ont fixé indistinctement la quotité de la légitime à la moitié de la portion *ab intestat*[4] ».

L'état de la succession se montait à 1 200 000 livres; l'enfant avait droit à 600,000 livres; on revendiquait pour lui la totalité; impuissants contre la loi, les légataires ne pouvaient que défendre pour eux la seconde moitié de l'héritage.

Toute la question se réduisait donc à celle-ci: La Pouplinière avait-il déshérité son fils sciemment ou inconsciem-

[1] Grimm, *Corresp.* V, 238. — Bachaumont, I, 180—181.

[2] I, 261—263.

[3] La confusion existe même dans les Mémoires de M. de Cheveigné.

[4] Guyot, *Répertoire universel et raisonné de jurisprudence*, t. X, p. 142.

ment? ignorait-il la grossesse de sa femme ou avait-il feint de l'ignorer? Que l'on parvînt à démêler les intentions du défunt, et l'on changeait toute l'orientation du procès.

Avant d'entrer en lice, les deux camps s'efforçaient à réunir le plus d'arguments et de témoignages. Il s'agissait pour Mme de la Pouplinière de démontrer que son mari avait testé dans l'ignorance absolue de sa paternité. Elle ne niait point avoir éprouvé dès le 28 octobre (la conception datant du 26 août environ) des symptômes de grossesse assez caractérisés; pourtant, le 10 novembre, les médecins La Motte et Malouin, appelés en consultation, n'avaient pu se prononcer définitivement [1]; dans le courant du mois, La Pouplinière, félicité d'avance par des amis, avait montré le plus grand scepticisme en la matière; il avait, avant sa mort, donné à sa femme mille preuves de son affection et d'ailleurs « le vœu de la nature ne permet pas de supposer qu'un père ait voulu dépouiller son enfant pour enrichir des collatéraux et des domestiques [2] ».

Les légataires se servaient d'arguments analogues: la grossesse était suffisamment prouvée par ces consultations et félicitations pour que La Pouplinière sût à quoi s'en tenir. Dans un des tiroirs de son bureau on trouva, au cours de l'inventaire, la poésie suivante dont l'auteur est inconnu:

Non, les Dieux ne pouvoient permettre
Que l'ami de l'humanité
Fût toujours sans postérité.
Ses vertus devoient se transmettre,
Elles sont à l'État, c'est son hérédité.
Ce bien fut longtemps réclamé,
Tout citoyen l'a désiré:
Des deux Phœnix enfin le Phœnix va renaître
Et ce célèbre oiseau sera perpétué [3].

[1] *Faits de la cause de la dame de La Pouplinière.*

[2] *Réflexion sur le nouveau système des légataires*, 1764.

[3] *Mémoire pour la dlle Le Riche de Vandy*, 1764, p. 35.

Bref, le défunt « a voulu persévéramment ce qu'il a fait » et le testament doit rester valable sans restrictions.

Présentée d'une façon ou d'une autre, la question restait obscure et les intentions peu nettes. La Pouplinière n'était sans doute pas très convaincu de la grossesse, le 1er novembre, mais il avait senti à la dernière heure la nécessité de modifier son testament. Il savait d'ailleurs qu'aux termes de la loi son enfant ne serait pas sans ressources et il avait eu soin de reconnaître les droits de sa femme. Dans le doute où il se trouvait, on peut juger après tout son attitude assez normale.

* * *

L'affaire fut engagée le 7 janvier 1764 au Châtelet et poursuivie pendant onze audiences[1]. Le 31 janvier, De la Porte, avocat du roi, donna ses conclusions tendant à déclarer le testament valable et à réduire le mineur à sa légitime. Après une longue délibération du lieutenant civil et des juges, on donna lecture de la sentence portant « que le testament serait exécuté selon sa forme et teneur, le mineur réduit à la légitime et la dame de La Pouplinière condamnée aux dépens.»

D'un commun accord, les deux parties se pourvurent en appel en février 1764. L'affaire occupa huit audiences à la Grand'Chambre du Parlement ; Me Gerbier plaidait pour la demanderesse, Me Doillot et Me Legouvé pour les légataires. Le 12 mars, l'avocat général Joly de Fleury, « parla de 9h à midi, concluant à la cassation du testament. M. le premier Président fut aux avis et la Cour ordonna un délibéré sur le champ. On fit sortir l'audience et le délibéré bien discuté dura jusqu'à 2h 1/2 que l'on fit rentrer tout le monde pour le prononcé de l'arrêt. » Les attendus se résumaient en cette opinion « que la naissance d'un posthume ne rompt point le testament de son père » ; les conclusions étaient les suivantes :

[1] Nous suivons l'excellent récit de la *Suite des Anecdotes*. On trouvera des résumés analogues de la procédure dans la *Requête au roi pour Mme de la Pouplinière* de 1765 et dans le *Mémoire pour Mme de la Pouplinière* de 176-.

« La sentence du Châtelet confirmée; ce dont est appel sortira son plein et entier effet; l'appel de ladite sentence mis au néant et l'appelante condamnée aux dépens. »

Le 12 avril, Mme de la Pouplinière produisit une requête civile, disant avoir été mal défendue. L'affaire, plaidée après Pâques, occupa douze audiences; le 4 juillet 1764, elle fut déboutée et condamnée aux dépens.

En janvier 1765 elle revint à la charge et adressa une requête au Roi, pour demander la cassation de l'arrêt du Parlement. Le 3 août 1765, un arrêt du Conseil privé du roi fit droit à cette requête, cassa l'arrêt du 4 juillet et évoqua audit Conseil « les demandes et contestations sur lesquelles ledit arrêt est intervenu » Mlle de Vandy, au nom de tous les légataires, fit opposition à cet arrêt le 13 janvier 1766. Quelques semaines plus tard, sur le rapport de Thiroux de Crosne, maître des requêtes, le Conseil privé du roi rendait son arrêt : Mme de la Pouplinière était déboutée de sa demande; l'arrêt du Parlement de 1764 restait valable. La question était définitivement tranchée.

La vente après inventaire avait été terminée en août 1763; le 18 août 1764, on avait procédé au partage des biens de la succession conformément à l'arrêt du Parlement. Un dernier procès fut engagé au sujet de diamants que Mme de la Pouplinière prétendait lui appartenir, comme bijoux spécifiés dans son contrat de mariage du 15 juillet 1759; ce fut l'occasion d'une nouvelle procédure et de nouveaux factums; l'affaire fut plaidée à la Grand'Chambre du Parlement et l'appelante fut déboutée par un jugement de mai 1767. A partir de cette date on ne vit plus surgir aucune difficulté.

* * *

Telle fut, dans ses lignes générales, la marche de ce procès que d'aucuns ont à tort qualifié de scabreux et qui était simplement délicat. Au XVIIIe siècle on s'y intéressa vivement, mais en commettant nombre d'erreurs, par suite de cette de cette confusion déjà signalée entre la question de *légitimité*, qui ne pouvait se poser, et la question de

légitime, qui devait se poser légalement. La question de personnes ne manqua point de s'en mêler ; Mme de la Pouplinière avait assez de qualités et de talents pour exciter la sympathie ; Mlle de Vandy au contraire s'était signalée à mainte reprise par sa sécheresse de cœur et sa ridicule pudibonderie ; Casanova la traite d'indigne héritière. Les gens compétents reconnurent, somme toute, que le Parlement avait bien jugé en 1764, puisqu'il avait su concilier la justice et la loi, les intérêts de l'enfant et la volonté du défunt.

DEUXIÈME PARTIE

LA MUSIQUE CHEZ LA POUPLINIÈRE

1730—1762

CHAPITRE Ier

LES GOUTS MUSICAUX DE LA POUPLINIÈRE

Nous avons essayé dans un précédent chapitre de montrer l'inégalité d'humeur, les incessants caprices du fermier général; nous en avons trouvé des marques indéniables dans sa vie intellectuelle et dans sa vie privée; ses goûts musicaux ne sauraient présenter un autre caractère. Il n'y a pas là matière à étonnement, si l'on songe que la musique est le plus subjectif de tous les arts. Il est rare que la pensée musicale ait une forme assez précise pour ne pas laisser place à quelque interprétation personnelle; aux intentions de l'artiste, l'auditeur vient ajouter tout ce que lui suggère son pouvoir imaginatif excité par les sons. Cette faculté de suggestion, seule entre tous les arts, la musique la possède au suprême degré; seule elle peut éveiller en nous ces impressions confuses et ces pensées fuyantes qui glissent dans les régions les plus obscures de notre esprit; elle évoque des lignes et des couleurs, elle fait jaillir des paysages, moins par les sons qu'elle rassemble, que par les silences qui la coupent et la suivent, où nous sentons monter en nous les bruissements infinis de la nature et de la vie. Dans cette «sorte de parole insondable et inarticulée», comme dit Carlyle, les hommes du XIXe et du XXe siècle

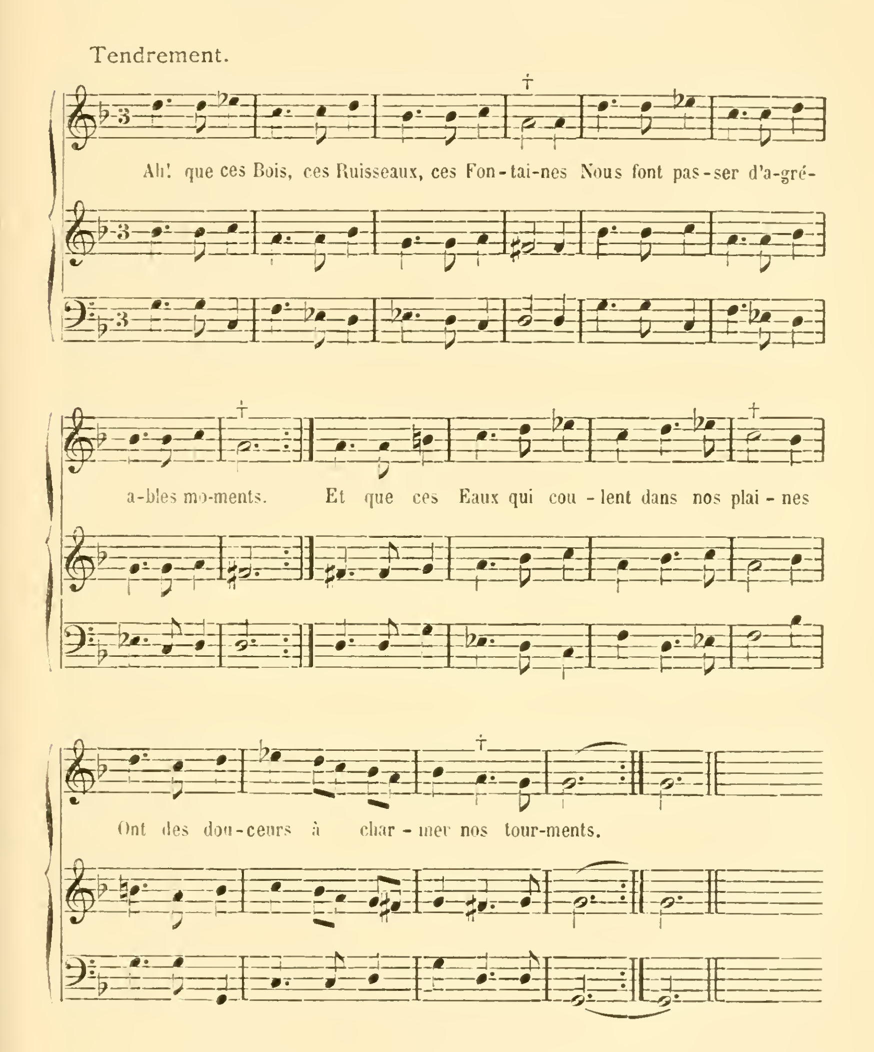
ont trouvé plus de choses que ceux du XVIII[e] siècle, soucieux avant tout de réalités. Nous sommes au fond bien peu renseignés sur la psychologie musicale des contemporains de Louis XV; peut-être apportons-nous des préjugés romantiques, quand nous nous attachons à cette recherche, si captivante chez de grands amateurs, comme les Crozat, les La Pouplinière, les Bagge.

Au reste, dans la plupart des cas, on peut dire qu'au XVIII[e] siècle la musique est fonction des musiciens; on entendra chez un Mécène les compositions de ses symphonistes, ou celles qu'ils recommanderont; et nous verrons plus tard que le principe reste également vrai, si l'on pénètre plus avant dans les questions d'orchestre et d'instrumentation.

La Pouplinière fut lui-même en musique un amateur de quelque talent: telle est l'assertion que nous trouvons dans tous les souvenirs contemporains; si nous essayons de serrer de plus près la réalité, la recherche devient assez délicate. La Pouplinière fournit quelques indications sur ses goûts dans son *Voyage de Hollande*: arrivés à Liège, les voyageurs descendent à l'hôtel du Mouton Blanc. «L'Hôtesse et l'Hôte sont de fort honnêtes gens; celui-ci est affolé de la Musique; nous nous avisâmes le soir de faire revivre nos trios; il vint à nous transporté et ne nous quitta plus.» Rapprochons ce passage de celui-ci: «Nous soupâmes bien et longtemps; nous rappellâmes nos chansons, nos trios; la jeune Veuve se trouva Musicienne et chanta comme nous.» Il ne s'agit donc pas de pièces instrumentales, mais de chansons et de chœurs à trois voix; nous savons même que les voyageurs avaient emporté un «manuscrit relié» qui contenait des «chansons» et des airs à boire.

Voilà qui nous renseigne suffisamment sur le genre de musique dont il est question; ces airs pouvaient appartenir aux recueils de Dubuisson ou à ceux que l'éditeur Ballard avait fait paraître de 1695 à 1724; les copies en sont fort fréquentes. Le recueil de Ballard: *Brunettes ou Petits airs tendres* contient de nombreuses chansons à trois voix, écrites en contrepoint, de façon qu'on les puisse chanter facilement après boire. L'exemple suivant, emprunté au pre-

mier volume[1], montrera bien le style noble, mais d'une déclamation un peu lente, qui caractérise un grand nombre d'airs de ce genre:



[1] *Brunettes ou petits airs tendres avec les doubles et la B. C.* — 1703, in-16, I, 70. Le premier volume contient 16 Trios pour deux dessus et basse — Sur le genre des *Brunettes*, cf. P. M. Masson: Sammelb. d. I. M. G., XII (1911), 347—369. — Les deux dessus sont écrits dans le texte en clef d'ut de 1° ligne.

Sous cet ombrage où l'Écho se retire
L'on plaint ses maux sans se rendre indiscret.
Et si l'Écho s'occupe à les redire,
C'est aux Rochers qui gardent le secret.

La Pouplinière s'intéressa toute sa vie aux airs de ce genre; en juin 1735, Voltaire écrit à Thieriot: «Envoyez-moi .... quelque chanson de Mécénas La Popelinière, si vous en avez[1]». Vers 1750, Marmontel nous décrit le fermier général capricieux et amoureux: «C'était alors qu'il était aimable. Il faisait des contes joyeux, il chantait des chansons qu'il avait composées et d'un style tantôt plus libre, tantôt plus délicat, selon l'objet qui l'animait[2].» Grimm écrit en février 1763: «Il faisait joliment les vers; on connaît de lui plusieurs chansons très agréables[3].» Reproduisons enfin, sous toutes réserves, le passage assez connu des Souvenirs du fermier général Ferrand:

Ce qui a couru de sa musique dans le public n'est même pas connu sous son nom. Les Brunettes si répandues, *Aimable Climène, Petits oiseaux sous le feuillage*, lui appartiennent positivement; l'air *Charmantes prairies*, publié dans le *Mercure* en 1731 est attribué à tort à Du Buisson.

La villageoise ingénue *O ma tendre musette*, qui eut tant de vogue sans qu'on en sache l'auteur, est pourtant bien certainement de La Pouplinière qui a produit cette charmante musique et vingt autres morceaux qu'il faisait avec une singulière facilité en s'accompagnant de la vielle ou d'une guitare. Tout ce qu'il savait en musique lui avait été appris par Rameau qui n'a pas dédaigné d'introduire dans ses ballets quelques airs de La Pouplinière, comme le menuet des *Talents lyriques*, la seconde chanson d'Hébé dans *Castor et Pollux* et le joli récit du *Temple de la Gloire*: Un roi qui veut être heureux[4].»

Ces indications même sont assez vagues. *Les Fêtes d'Hébé ou les Talents Lyriques* contiennent deux menuets

[1] *Corresp. gén.*, XXXIII, 505.

[2] *Mémoires*, I, 315.

[3] *Corresp.* V, 238.

[4] *Souvenirs d'un octogénaire*. Passage reproduit par Denne-Baron dans la *Biogr. gén.* et depuis, un peu partout. Cf. la note critique à la bibliographie.

dans la seconde entrée (la Musique) et deux autres dans la troisième (la Danse). Il faut renoncer à identifier celui qui pourrait être de la composition de La Pouplinière. — Quant à la seconde chanson d'Hébé, elle fait partie en réalité du «Deuxième air pour Hébé et ses suivantes»; c'est une suivante d'Hébé qui se fait entendre, accompagnée par les violoncelles[1]:



Il serait évidemment flatteur pour le fermier général de pouvoir revendiquer est air, dont la ligne mélodique est charmante, mais l'assertion est trop téméraire pour mériter la discussion. Il est pourtant essentiel de rappeler que la rumeur publique attribua longtemps à La Pouplinière le poème de *Castor et Pollux*, et que d'autre part Gentil-Bernard, Gauthier de Mondorge et le fermier général lui-même passèrent pour avoir travaillé en commun aux *Talents lyriques*. Quelle que soit la valeur de ces racontars, le rapprochement est à noter et jusqu'à plus ample information, la chose est parfaitement possible.

Le passage cité plus haut ne fait aucune allusion aux *Fêtes de Ramire,* pour lesquelles, dit Voltaire, La Pouplinière fournit quelques ariettes. On ne semble pas avoir

[1] Ed. Durand, 1902, p. 158.

jamais prononcé son nom à propos du *Temple de la Gloire*. Le récit mentionné se trouve dans la première scène de l'acte I; les musettes, un hautbois et les bassons accompagnent l'air ci-dessous, que chante la Bergère[1]:



La *Musette en Rondeau*, publiée dans le *Mercure* en 1731, porte en effet l'indication: par M. Dubuisson. Mais il est exact qu'on ne la trouve pas dans la collection *d'Airs Sérieux et à boire à deux et trois parties*, publiée par Dubuisson chez Ballard de 1686 à 1692[2], ce qui ne veut pas dire qu'elle ne soit pas restée manuscrite avant 1731. Nous la reproduisons ci-après comme un exemple assez heureux de ces Bergeries fort goûtées au début du XVIIIe siécle: les *Brunettes* de Ballard sont rédigées dans ce même style lyrico-champêtre, auquel La Pouplinière lui-même fit plus d'un emprunt, en écrivant son *Voyage de Hollande*. Du reste, on commençait à se lasser de ce style langoureux, de ces «doux présents de Flore», de ces «tendres feux», de ces «oiseaux innocents». Dans les *Promenades de Paris*, revue de Mongin, jouée à la Comédie-Italienne le 6 juin 1695[3],

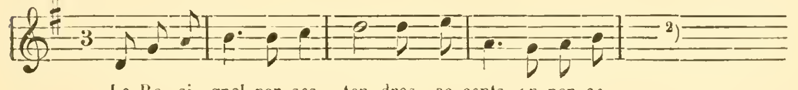
[1] Ed. Durand, 1909, p. 108.

[2] Livres 1 à 7, in-18 obl. — B. N. Vm7 299 (Réserve).

[3] *Théâtre Italien de Gherardi*, 1741, VI, 119.

Scaramouche offrait déjà à Arlequin des « chansons passionnées, amoureuses, tendres, bachiques, héroïques, tragiques, énergiques, mélancoliques, chromatiques », toutes conçues sur un modèle analogue. Plus tard le bon Panard leur porta des coups fort spirituels dans le *Magasin des Modernes* (1733) et dans l'*Académie Bourgeoise* (1735)[1].

Il est inutile d'insister sur la forme musicale de la Musette en Rondeau qui n'est qu'un air à couplets et refrain. Le genre est florissant en 1731; Rameau lui-même en fournit des exemples gracieux dans le prologue des *Indes Galantes*, ou dans la troisième entrée des *Talents Lyriques*. Ici la structure est des plus simples: deux couplets dans le ton principal, un couplet dans le ton relatif (ré mineur), nouveau couplet en fa majeur avec un point d'orgue sur la dominante, d'un effet assez heureux, puis Da capo. Tout cela est fort honnête et on trouverait maint exemple du même type dans les recueils de Ballard et dans Dubuisson:



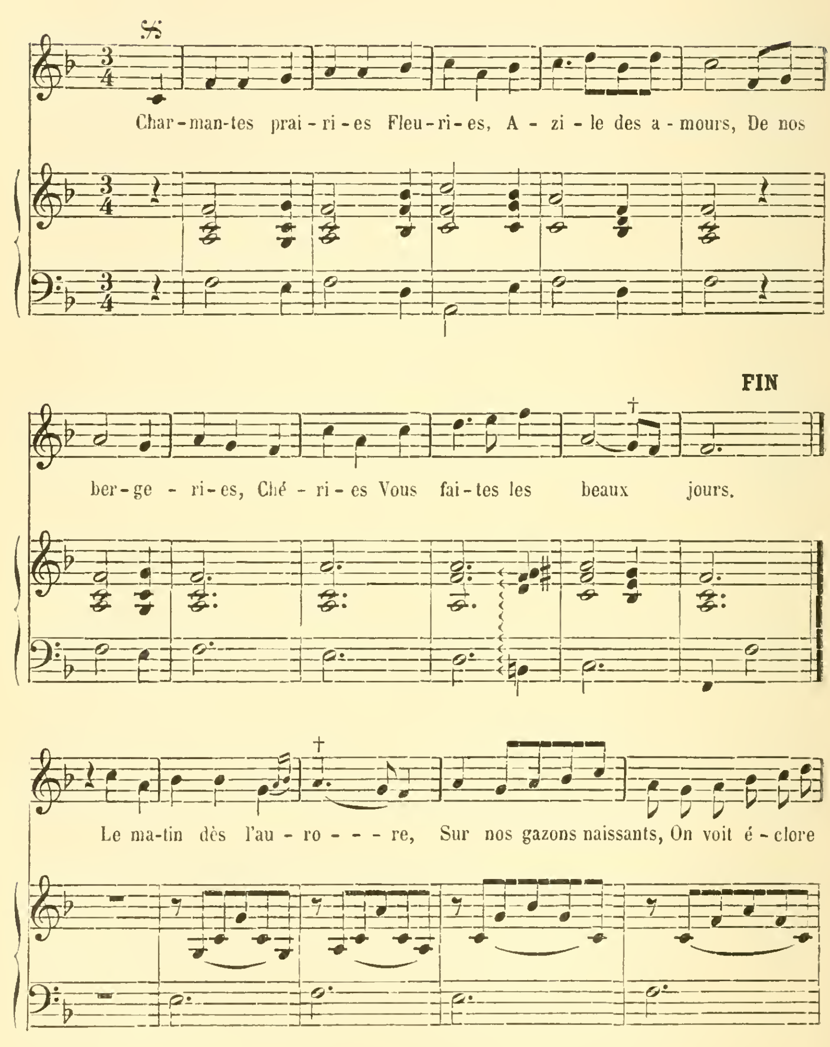
Remarquons qu'entre 1730 et 1750, le *Mercure de France* publie à plusieurs reprises des airs du même genre par Mr D. L. P. Ce sont précisément les initiales dont Ancelet se sert dans ses *Observations sur la musique et les musiciens*, pour désigner La Pouplinière. Toutefois, au XVIIIe siècle, on attribue les airs en question à M. de Lapeyre qui écrivit en 1747 quelques observations assez fines sur les Mœurs de Paris[3]. Quoiqu'il en soit, cette Musette en Rondeau est bien dans les goûts de La Pouplinière, et si nous la publions ici, c'est pour montrer, non peut-être ce qu'il a fait, mais ce qu'il aurait pu faire.

* * *

1 *Théâtre et œuvres diverses*, 1763, t. II.
2 Dubuisson, *loc. cit.* V, 13.
3 Amsterdam, 1747, in-16.

MUSETTE EN RONDEAU[1]

1731



[1] Harmonisation de M. Philippe Jurgensen (*Mercure*, juin 1731, t. I, pp. 1346—1347).


Les présents de Flo - re, Doux ob-jet de nos sens, Et sous ces
frais — boc - ca - - - ges, On en-tend le ra - ma — — — a — —
— — — — — — — — — — — ge — Des oyseaux in - no-cents. Char-
man - tes prai . . . Dans ces beaux lieux pai - si - bles Nous vi - vons heu -


reux, Les ber - gè - res sen - - si-bles É - cou-tent nos vœux, Et sans al -
lar-mes Nous goûtons les charmes De nos tendres feux ; Char-mantes prai -
Dans ces li - bres re - - trai - tes Les ber - gers d'a - len - tour
Sur leurs douces Mu - set - tes Ré - pè - - tent tour à tour : Char - mantes prai -

Sauf la découverte de documents ultérieurs, on voit que le rôle de La Pouplinière musicien, est assez difficile à définir. Nous sommes mieux renseignés, au contraire, sur son attitude de mélomane. Il ne faut point chercher de règle générale au cours de cette longue carrière: par son caractère même, il servira toujours une idole nouvelle et plusieurs fois nous serons frappés de la versatilité de son humeur.

Ses goûts musicaux avaient été dirigés sous la Régence et jusqu'en 1727 par les concerts italiens de Crozat et de Mme de Prie. Pendant son voyage de Hollande, il relève uniquement les exécutions de musique italienne; il assiste, par exemple, à la fête de la Vierge dans l'Église Saint-Séverin de Liège: «Tous les Musiciens de la Ville y étoient: ils y chantèrent des Motets Italiens et les symphonies nous en plurent beaucoup, malgré la pauvre exécution[1].» Cet italianisme sera en somme tempéré par une tradition très française, celle de la chanson amoureuse ou grivoise, à laquelle La Pouplinière restera toujours fidèle.

Quel genre de musique pouvait-il entendre à Paris, lorsqu'il s'y installa définitivement en 1731[2]? Les deux maîtres les plus goûtés étaient alors Lully et La Lande. Les concerts donnés aux Tuileries par l'Académie Royale de musique sont presque entièrement consacrés à «différents morceaux de musique» de Lully[3]. Au point de vue de la musique symphonique, Lully avait surtout contribué à répandre à travers toute l'Europe la classique ouverture à la française, essentiellement composée de deux parties: la première, lente et majestueuse, la seconde, vive et légère, souvent terminée par un retour au mouvement lent[4]. En 1730, nous sommes

[1] *Journal*, p. 39.

[2] Nous ne pouvons songer à esquisser un tableau de la musique française et étrangère de 1730 à 1762; nous indiquerons simplement, chemin faisant, les auditions les plus intéressantes auxquelles La Pouplinière put assister, ou l'état sommaire de la musique symphonique à telle ou telle date.

[3] Cf. par ex. *Mercure*, sept. 1733, 2073.

[4] Cf. sur ce point H. Prunières: *Notes sur les origines de l'ouverture française*, Sammelb. der I. M. G., t. XII, pp. 565—586.

en plein règne de l'ouverture à la française, illustrée par les compositions des grands maîtres allemands.

Les différents motets de La Lande triomphent depuis de longues années au Concert Spirituel; le *Te Deum* surtout jouit du plus vif succès, et pendant tout le XVIIIe siècle on l'exécutera dans les grandes occasions[1]. Vers 1730, il est le plus souvent précédé de brillantes symphonies de Mouret, écrites pour les Violons, les Hautbois, les Trompettes et les Timbales[2].

A côté des ouvertures et des motets triomphent ces suites instrumentales dont l'agencement est si varié. Vers 1720, la succession la plus usitée pour les différentes pièces est la suivante: Ouverture, Ballet, Bourrée et Rondeau, ou bien: Presto, Fugue, Allemande, Courante, Aria et Presto. L'ouverture à la française sert et servira longtemps encore de début à la suite. On goûte fort à Paris celles de Destouches[3], surintendant de la musique du roi, celles de M. de Blamont[4], de Rebel le père[5] ou de Mouret.

Toute cette musique sent encore son XVIIe siècle : les tendances instrumentales modernes s'y révèlent peu ; la littérature du Trio d'orchestre, si abondante jusqu'en 1740, n'accuse que des formes plus ou moins ingénieuses, mais toujours surannées. Ce sont, en somme, les Concertos à l'italienne, comme ceux d'Aubert, qui annoncent le plus nettement les dispositions de la symphonie classique: allegro, adagio, presto. Enfin, la plus grande confusion règne dans les termes de musique[6]: toute composition de musique instrumentale s'appellera indistinctement sonate ou symphonie, concerto ou même ouverture. Le mot de symphonie, appliqué à une

[1] *Mercure*, février 1730, 407; septembre 1730, 2079; septembre 1733, 2073. — Sur les œuvres de La Lande, cf. M. Brenet, *Concerts en France*, 120 et suiv.

[2] *Mercure*, mars 1732, 798; décembre 1734, 2905. Sur Mouret, cf. La Laurencie et Saint-Foix, *Symph. française*, p. 15.

[3] *Mercure*, janvier 1730, 179; janvier 1731, 395.

[4] Ib. septembre 1730, 2079; juillet 1732, 1644.

[5] Ib. septembre 1734, 2053.

[6] Cette terminologie a été étudiée par MM. de la Laurencie et Saint-Foix, *Symph. fr.* pp. 7 et suiv.

composition pour orchestre, ne prendra guère son sens actuel avant 1770. Quant au terme de symphoniste, il désigne les exécutants plutôt que les compositeurs.

* * *

Gardons-nous de pousser ce tableau au noir ; si la France ne peut soutenir la comparaison avec l'Italie et l'Allemagne, elle a de nombreux musiciens, tels que Naudot, Mouret ou Guillemain, capables d'écrire des pages charmantes, pleines d'une couleur élégante et d'un air de bonne compagnie qui devaient séduire l'homme du monde qu'était La Pouplinière. Du reste, dès son retour à Paris, le voilà devenu le protecteur attitré de Rameau, que soutiennent à côté de lui des amateurs comme Gentil-Bernard et Ballot de Sauvot. Mais La Pouplinière n'a pas perdu le goût de la musique italienne : Voltaire écrit à Thieriot, en juin 1735 : « Vous buvez du vin de Champagne avec Pollion, vous assistez à de beaux concerts italiens [1]. » Ces mots ne sont pas sans doute lancés au hasard.

Le poète Boissy fit jouer à la Comédie-Française, le 18 février 1740, une comédie intitulé : *Les dehors trompeurs ou l'homme du jour*, dans laquelle il semble bien faire allusion aux concerts de La Pouplinière [2]. Un élégant nous apprend que le Tout-Paris s'est donné rendez-vous à une matinée où il entendra pour la dernière fois un fameux violon italien :

C'est un homme admirable
Et qui tire des sons singuliers et nouveaux.
Ses doigts sont surprenants, ce sont autant d'oiseaux.
Doux et tendre d'abord, il vole terre à terre,
Puis tout à coup bruïant, il devient un tonnerre.
Rien n'égale, en un mot, Monsieur Vacarmini.

[1] XXXIII, 511.
[2] Paris, chez Prault, 1740, in-8°, pp. 71 et 76.

Ce nom circonstancié, ou ce surnom, n'était pas donné au hasard ; on lit dans un recueil de nouvelles à la main, à la date du 25 mai 1733: « Les Italiens n'ont point d'autre nouveauté que Vacarmini, fameux violon, dont ils renforcent leur orchestre [1]. »

Dans l'acte suivant, de Boissy revient sur le même sujet :

« Ce violon divin et qui se voit l'idole
De Paris qui le court, a manqué de parole;
L'opulent financier qui tout fier l'attendoit
Et chez qui sans mentir toute la France étoit,
Comme un arrêt mortel, apprend cette nouvelle.
Le concert est rompu, l'avanture est cruelle.»

Il paraît difficile que ces vers ne fassent pas allusion à un épisode connu et que l'opulent financier soit un autre que La Pouplinière. Les concerts de Crozat ne sont plus guère mentionnés après 1725; Nemeitz ne les cite pas dans son *Séjour de Paris* en 1727. Au contraire, l'année 1733 est celle où le salon du fermier général acquiert, par l'entremise de Rameau, une célébrité universelle. Remarquons enfin que la vie de La Pouplinière, précisément parce qu'il avait un peu le souci de la mise en scène, prêta largement aux satires théâtrales, et que des poètes comme Bret ou Chevrier ne craignirent pas de multiplier leurs coups.

* * *

Quelques années plus tard, la Querelle des Bouffons bouleversait les salons de La Pouplinière, autant que l'opinion publique dans tout Paris. Je ne reviendrai pas longuement sur les représentations de ces chanteurs italiens, récemment

[1] Ms. fr, 25 000, f° 129. — Nous n'avons pas d'autres détails sur ce virtuose, dont le nom en tout cas fit époque, puisqu'on le retrouve dans la *Musicomanie*, comédie d'Audinot jouée à l'*Ambigu-Comique* en 1779. Cf. G. Cucuel, *Le baron de Bagge*, p. 165.

étudiées, qui, de 1752 à 1754, provoquèrent tant de pamphlets et d'épigrammes[1].

Sans aucun doute, La Pouplinière avait assisté à la première représentation de la *Serva Padrona* qui avait été donnée au Théâtre-Italien, le 4 octobre 1746, avec un succès simplement honorable[2]; au contraire, la reprise à l'Opéra par la troupe de Manelli, le 1er août 1752, provoqua un enthousiasme universel: «Tout le mérite de cet ouvrage, dit le *Mercure*, est dans la musique à laquelle on ne sauroit donner trop d'éloges et qui jouit en Italie et chez les Etrangers de la plus grande réputation[3].»

Après la *Serva Padrona*, de Pergolèse, on entendit *le Joueur*, *le Maître de musique*, *la Donna Superba*, *la Gouvernante rusée*, *Tracollo*, *Le Chinois* et *la Bohémienne*. Enfin, le *Voyageur*, dont la première eut lieu le 12 février 1754, céda la place à une reprise de *Platée*, de Rameau. Plusieurs de ces opéras-bouffes n'étaient que des *pasticcios*, faits de morceaux de musique empruntés à droite et à gauche; de là vient la difficulté qu'on éprouve à en identifier les auteurs[4]. Ils formaient, en somme, des spectacles mixtes où les divertissements et les intermèdes tenaient une place importante. On sait que le succès fut considérable et divisa tout Paris en deux camps: d'un côté le Coin du Roi, tenant pour la musique française avec Fréron et d'Alembert, de l'autre, le Coin de la Reine, qui défendait la musique italienne par la bouche de Grimm, Diderot, d'Holbach, J.-J. Rousseau. La question des théâtres passa même, selon Grimm, avant les intérêts de l'État, et, comme le dit

[1] L. de la Laurencie : *La grande saison italienne de 1752. — Les Bouffons.* S. I. M. juin-août 1912 (et tirage à part, 1912, 45 pages). Les nombreux pamphlets provoqués par la querelle se trouvent rassemblés dans un recueil de la Bibl. Nat. Z Fontanieu 334.

Pour le rôle de J.-J. Rousseau, cf. Tiersot. *op. cit.* — G. Cucuel : *Notes sur J.-J. Rousseau musicien*, Zeitschrift der I. M. G., juin 1912.

[2] *Mercure*, octobre 1746, 161.

[3] Septembre 1752, 166.

[4] Sur ce genre particulier, cf. O. G. Sonneck, Sammelbände der I. M. G., XII, 525—565.

Boissy[1] dans sa comédie de la *Frivolité* où il attaque les Bouffons :

> L'amour qu'on a pour eux devient le goût unique ;
> Tout paroît travesti, tout est lazzis, chansons;
> Comme on outre le jeu, l'on charge la musique
> Et tout Paris n'est plus qu'un Opéra-Comique.

La situation du fermier général était assez délicate ; une vieille amitié l'unissait à Rameau ; il s'était montré depuis 1733 un des champions de la musique française ; allait-il renier son rôle? Ses goûts au contraire, sa soif de nouveautés, l'influence des philosophes, tout le poussait dans le parti de la musique italienne; sa décision n'était pas sans importance, pour Rameau, comme pour ses adversaires. Étant donnés les goûts de La Pouplinière, les opéras-bouffes devaient l'emporter *a priori* ; nous savons combien il aimait la vie, l'animation, en musique comme en littérature ; il fallait à tous ses sens des spectacles sans cesse renouvelés. Trouvait-il sa complète satisfaction dans les opéras de Rameau? Non ; certes il avait pu goûter leur noblesse, leur grandeur dès *Hippolyte et Aricie* ; mais, en somme, cette noblesse restait sèche, cette grandeur toujours semblable à elle-même; sans doute, Rameau avait écrit d'admirables symphonies d'opéra, la partie la plus riche peut-être de son œuvre ; mais on ne pouvait se dissimuler que sa musique vocale restait bien inférieure à la déclamation simple et expressive de Lully. Le temps avait passé depuis 1733; on avait entendu au Concert spirituel des symphonies de Telemann, de Sammartini, de Stamitz, dont l'art plus souple, plus nuancé, n'était point sans porter préjudice aux pages un peu surannées de Rameau.

Précisément les opéras-comiques italiens, avec leurs procédés contestables, avec leurs moyens d'exécution imparfaits, apportaient une nouveauté du même genre dans le domaine du théâtre. Un souffle de vie les parcourait d'un bout à l'autre, qu'il se révélât par les tendres ariettes ou

[1] Œuvres de Boissy, t. VIII, p. 158.

par les passages simplement bouffons. Dans le domaine de l'orchestration — et ceci devait naturellement séduire La Pouplinière — les Italiens montraient encore des pratiques nouvelles. « L'orchestre, disait Boissy, suffit pour exprimer le chant de l'opéra italien; un accompagnement, un coup d'archet dit plus que deux cents mots frivoles. Par ce moyen, les Opéras de l'Avenir pourront se passer de paroles[1]. »

Ainsi, dans le principe même, l'attitude de La Pouplinière semblait tout indiquée; nous allons voir, en fait, ce qu'il en advint[2]. Les défenseurs de la musique française, qui semblaient essayer simplement leurs forces à la fin de 1752, multiplient leurs coups dans les premiers mois de 1753; le 25 janvier apparaît la brochure fameuse: *Réponse du coin du Roi au coin de la Reine.* Au milieu de février, on lance les couplets suivants :

Les Bouffons mardi,
Les Bouffons jeudi,
Auront une fin prochaine.....
Géomètres, Allemands
Partisans
Des ridicules talens,
Pleurez avec Jérémie
Vos plats Bou, vos plats Bou...
Vos plats Bouffons d'Italie.

Le premier couplet a été fait par la société de Mme Doublet chez elle-même. Le second est de l'abbé de Voisenon dont on rapporte encore ce bon mot: Marmontel lui disoit à l'occasion de la réponse du coin du Roy que M. de la Poplinière avoit dit qu'il falloit l'appeller la Réponse du Coin de la rue. L'abbé de Voisenon lui répliqua: M. de la Poplinière s'y connoit; c'est là qu'il prend ses amis[3].

Voilà donc précisée l'attitude du fermier général; il s'est lancé dans la querelle et paye de sa personne, comme

[1] Ib. p. 254.
[2] Cf. notre étude sur *la Critique musicale dans les Revues du XVIIIe siècle* dans l'*Année musicale,* 1912, pp. 182—184.
[3] Ms. fr. 22 158, f° 106, vendredi 16 février 1753.

partisan du Coin de la Reine. Sans posséder de documents précis sur le sujet, nous pouvons imaginer la tristesse de Rameau, abandonné par son plus fidèle protecteur. C'est précisément à cette époque, à l'automne de 1753, que les exigences de Mme de Saint-Aubin forcent le compositeur à quitter le château de Passy, où désormais nous ne retrouverons plus sa trace.

La *Lettre par Rousseau sur la musique française*, publiée vers le 15 novembre 1753, raviva la querelle rue de Richelieu, d'autant plus qu'à la même époque un chanteur illustre, le castrat Caffarelli, occupait tout Paris de sa vaniteuse et brillante personnalité. Il s'était déjà fait entendre pendant l'été aux concerts royaux de Versailles et de Bellevue, et sa renommée était portée aux nues, depuis son audition au Concert Spirituel du 5 novembre. La Pouplinière tint à le traiter à sa table, comme tous les artistes illustres venus de l'étranger; un dîner, auquel Caffarelli assista vers le 1er janvier 1754, fut l'occasion d'une scène fort curieuse qui mérite d'être rapportée intégralement :

« Cafarelli, fameux castrato, célèbre chanteur italien et chef de la troupe dont je viens de parler, étant à dîner il y a quelques jours chez M. de la Popelinière, avec un de nos poètes nommés Ballot, [Ballot de Sauvot] grand admirateur de notre musicien Rameau, prirent querelle ensemble. Le premier, enthousiasmé d'avoir un panégyriste tel que le citoyen de Genève dont je viens de vous anatomiser l'ouvrage, crioit bien fort que si les Français vouloient faire voir quelque goût pour les bonnes choses, il falloit qu'ils commençassent par renoncer à leur musique pour embrasser celle de son païs. Le reste des convives se trouvant partagés sur cette intéressante matière, Ballot, qui croyoit être en droit de soutenir le parti chancelant de notre musique, répliqua à Cafarelli d'assez mauvaises raisons. Ce dernier lui ayant réparti, l'autre à défaut de raisons eut recours aux invectives et ne les épargna pas à son adversaire. L'Italien ne resta pas court, de façon que ces deux hommes se seroient égorgés à table, si les convives ne se fussent mis entre eux et ne les avoient séparés. On ne les réconcilia cependant pas si bien que l'après-dîner ils ne cherchassent à se rejoindre. En effet, ils se trouvèrent, l'un par un chemin et l'autre par un autre, au rendez-vous qu'ils s'étoient donné à l'insu de ceux qui avaient cru les avoir racommodés. Là

ils se sont mesurés ensemble et ont si bien ferraillé que Ballot a reçu plusieurs coups d'épée dont on assure qu'il ne se relèvera point. Ne voilà-t-il pas un plaisant sujet pour occasionner la mort d'un homme et ne faut-il pas être aussi fou que le sont nos Français pour prendre querelle et s'égorger pour de pareilles sottises[1] ! »

Entre 1752 et 1754, La Pouplinière fit souvent jouer chez lui les Bouffons et il est certain que leur musique resta jusqu'à la fin au programme de ses concerts. Il apparaît, même au théâtre, comme le Mécène des Italiens ; Patu et Portelance le mirent à la scène sous cet aspect, dans *Les adieux du goût*, comédie en un acte et en vers avec un divertissement[2], représentée pour la première fois à la Comédie-Française, le mercredi 13 février 1754. « Le Goût, en faisant la revue de ses États, arrivé à Paris, rencontre Momus, qui, sous la figure d'un petit maître, le raille sur sa forme antique. Les Sciences et les Arts se présentent tour à tour devant eux, et ils font, chacun à sa manière, la critique des ouvrages des Auteurs et des Artistes, ou plutôt du mauvais goût qu'on prétend s'être répandu sur tout ce qui se fait actuellement. Le Goût s'enfuit et proteste qu'il ne peut demeurer dans un pays où il est si maltraité[3]. »

Dans les dernières scènes de la pièce apparaîssait Plutus, dieu des richesses, entouré d'un cortège de flatteurs : « L'acteur qui rend le rôle de Plutus, dit un contemporain,

[1] *Les sottises du Temps*. La Haye, 1754, in-16, I, 13—14. — Ballot ne mourut pas de ce coup d'épée, mais il quitta La Pouplinière quelque temps après, suivant l'exemple de Rameau. Ses dernières années sont assez obscures. Il publia de 1756 à 1759 le *Politique Danois* (d'après Quérard) et mourut rue des Orties, paroisse Saint-Roch, le 8 décembre 1760, sans héritiers directs. Son intérieur était assez pauvre : quelques livres et plusieurs tableaux de famille, peut-être de Lancret (A. N. Y 15 642).

Sur le séjour de Caffarelli, cf. M. Brenet, *Les concerts en France*, p. 245. — J. G. Prod'homme : *Un chanteur italien à Paris* ; *le voyage de Caffarelli en 1753*, Rev. Mus., 1er février 1911, pp. 61—68.

Il existe pour Caffarelli une littérature fort abondante. Indiquons seulement parmi les sources les plus intéressantes : Saint-Non, *Voyage pittoresque de Naples et de la Sicile*. Paris, 1781, in-fo, t. I. (La musique à Naples). — Marpurg, *Metaphrastes*, 157, 217. — D'Escherny, *Mélanges*, II, 348.

[2] Paris, Duchesne, 1754, in-12. Musique du compositeur Sody.

Dict. dramat. I, 25.

prend le ton de voix et l'abord rogue de Mr de la Popelinière fermier gal, qui vit en prince dans une somptueuse maison de campagne près Paris, entouré de gens à talens et de quelques auteurs qui lui composent une cour plus nombreuse que choisie et où tout virtuose italien est admis. Circonstance qui a aigri les Censeurs[1]. » On voit que l'allusion était transparente et que personne ne s'y trompa ; une scène, entre autres, s'appliquait nettement au fermier général :

Un musicien, un papier à la main

Monsieur...

Plutus

Que dites-vous ?

Le musicien

Monsieur, c'est l'ariette...
Il divertimento..... Le Chant m'a bien coûté :
Les accompagnemens

Plutus, lui jetant le papier

Vous me rompez la tête.

Le musicien :
Monseigneur...

Plutus, se radoucissant

Ah j'y suis; le bouquet présenté
A ma petite... Allez, il vous sera compté.

Le musicien, s'inclinant

Que je vous suis...

Plutus

Allez

Le musicien, sortant

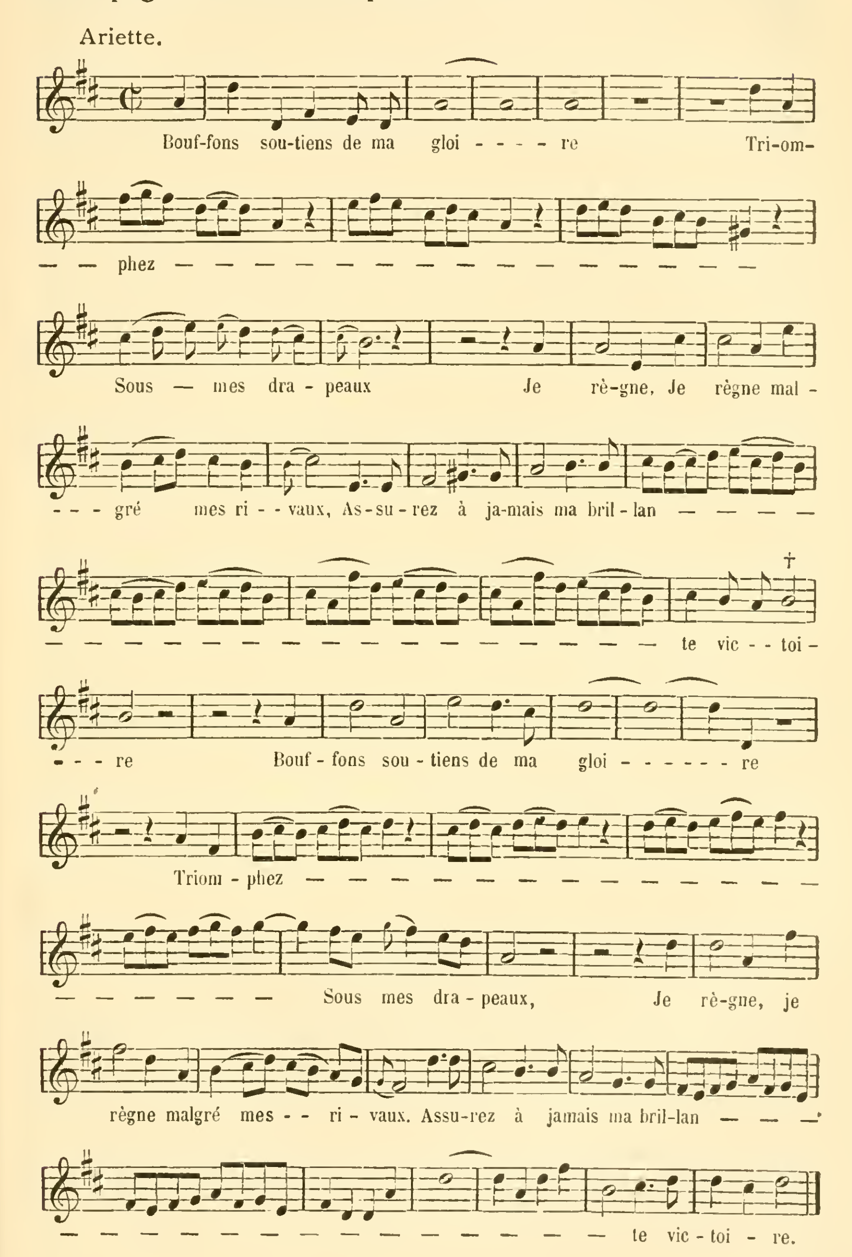
Au diable soit la bête !

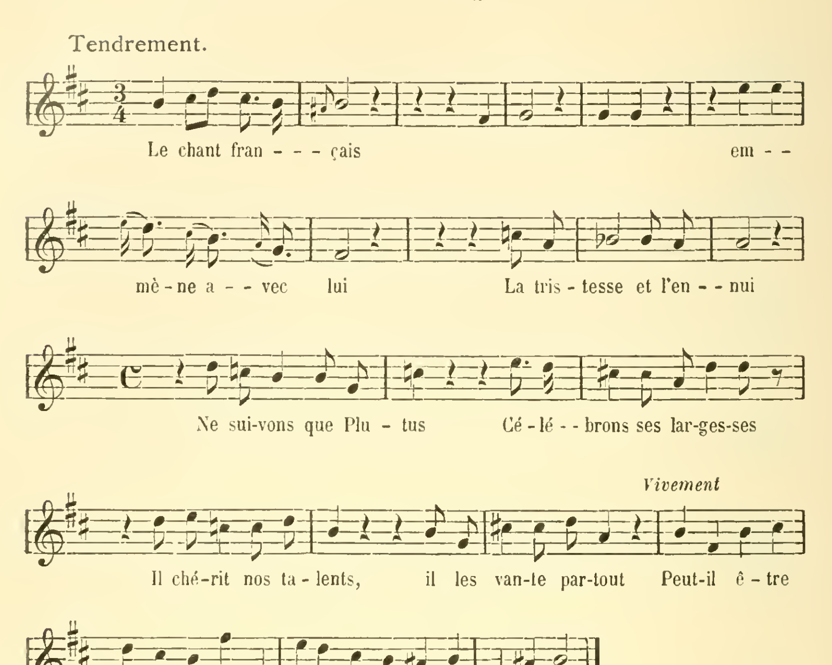
La Pouplinière était enfin le principal personnage du Divertissement qui terminait la comédie : « Les Jeux, les Plaisirs et les Beaux-Arts entrent sur la scène et viennent par quadrilles présenter leur hommage au Dieu des Richesses. Ils se réunissent pour former une marche dansante. Euterpe s'avance avec Calisson [Bouffon Italien, lequel devait

1 *Nouv. litt. hist. et pol.* de Munich, p. 572. — Cf. les lettres du président de Brosses citées par Ch. Foisset, *Le président de Brosses*, 1842, in-8°, p. 543.

représenter J.-J. Rousseau] : elle chante l'ariette avec un accompagnement de trompettes :

Ariette.





Un Danseur et une Danseuse forment un pas de deux gracieux, auquel succède une Pantomime de deux Enfants Bûcherons. On chante le Vaudeville et le ballet finit par une Contredanse générale. »

* * *

L'époque était féconde en événements artistiques; après l séjour des Bouffons qui devait exercer une influence durable sur l'opéra-comique français, l'arrivée de Jean Stamitz à Paris marque une phase nouvelle dans l'évolution de la symphonie. Nous étudierons plus loin en détail l'activité de ce grand musicien qui fut plusieurs années le chef d'orchestre de La Pouplinière; mais dès à présent nous devons indiquer rapidement l'état de la musique instrumentale vers 1753 et l'ensemble de circonstances qui

font du fermier général, successivement défenseur de la musique française, puis de la musique italienne, le protecteur attitré des symphonistes allemands. La création de la symphonie moderne est une de ces questions autour desquelles on a beaucoup bataillé et qui, présentées sous une forme trop restreinte, sont insolubles[1]. Rien de plus absurde que de représenter la symphonie, sortie du génie d'un seul homme, comme Minerve tout armée du cerveau de Jupiter; c'était attribuer une dangereuse paternité aux Haydn, Sammartini, Mysliweczek, pour citer les principaux noms mis en avant. Pourtant c'est encore une pareille conception qui présida, voici dix ans, aux préfaces retentissantes par lesquelles M. Hugo Riemann révélait au monde savant les symphonistes de Mannheim : Jean Stamitz, Richter, Filtz, Holzbauer[2]. A vrai dire, c'était là une véritable exhumation, qui ramenait au jour les noms des musiciens de talent, dont la critique, dans l'Allemagne du Nord, s'était complu à étouffer la gloire[3]. Ce qui distinguait les symphonies de Mannheim, c'était moins l'orientation des formes instrumentales, devenues plus précises, qu'une tendance psychologique, la recherche de la vie, de la nouveauté qui se marquait dans un style plus souple, chatoyant de mille nuances. Si Richter ou Holzbauer ne nous paraissent pas très supérieurs à Gossec ou à Sammartini, il faut mettre à part le talent de Stamitz, si énergique, si ardent, ou celui de Filtz, dont la tendresse et la grâce s'épanchent dans des adagios tout mozartiens. C'étaient là des conquêtes nouvelles et il est plus habile de s'y attacher que de mettre au premier rang des questions de formes, toujours délicates et contestables. L'École de Mannheim semblait révéler un certain nombre de « manières », de genres d'écriture, qui paraissaient caractéristiques. Mais, au bout de quelques années, cette

[1] Le tableau du développement de la symphonie a été esquissé par MM. Mennicke, dans *Hasse und die Brüder Graun als Symphoniker*, Michel Brenet, dans *Haydn*, de la Laurencie et de Saint-Foix, dans leur étude sur la symphonie française.

[2] *Mannheimer Symphoniker*, I (1902) et III (1907).

[3] Cf. Romain Rolland, *Les origines du style classique*, S. I. M. 15 février 1910, p. 98.

question même souleva de patriotiques rivalités ; on découvrit à Vienne[1], puis chez des maîtres italiens[2], enfin chez de nombreux musiciens français[3] des tendances analogues, et dès lors, le privilège trop exclusif de l'école de Mannheim semble battu en brèche.

En réalité, la symphonie n'apparut pas d'emblée en 1755, avec les Trios d'orchestre de Stamitz ; elle se préparait par une lente évolution à laquelle La Pouplinière assista, s'il ne fut pas un des premiers à la provoquer. Dès 1744, le public parisien faisait connaissance avec les œuvres de Richter, dès 1750-1751, avec celles de Graun et de Sammartini ; on admirait depuis plusieurs années le style varié, plein d'imprévu de Telemann ; Paris devenait ainsi le terrain d'échange entre la musique italienne et la musique allemande. En même temps — au milieu d'honnêtes médiocrités — des symphonistes français comme Davesne ou François Martin faisaient preuve d'un style ingénieux et de trouvailles délicates. Il y avait donc là une série d'efforts qui se poursuivaient côte à côte, et il faudra de longues années, avant que la science puisse affirmer l'antériorité absolue de tel ou tel maître.

A vrai dire, tout un côté de la question reste encore obscur à nos yeux : si nous commençons à bien connaître la France, l'Allemagne ou l'Autriche, nous ne savons rien de l'Italie ; la chronologie des œuvres de Sammartini nous échappe. Il faudrait surtout noter l'influence des opéras-bouffes sur la symphonie à Paris ; comme les concertos de violon, les ouvertures d'opéras italiens nous présentent de bonne heure l'ordonnance classique de la symphonie à trois parties : allegro, adagio, allegro final. Beaucoup de symphonies de ce genre, jouées au Concert Spirituel vers 1750, sont encore à identifier.

Telles étaient les conditions essentielles dans lesquelles la symphonie se développait à Paris au moment du départ

[1] Préface de M. Guido Adler à l'édition des *Vorläufer der Wiener Klassiker* I, 1908.

[2] L. Kamienski, *Mannheim und Italien*, Sammelbände der I. M. G., X, janvier—mars 1909, p. 307.

[3] M. Brenet, *L'origine du Crescendo*, S. I. M. 15 octobre 1910.

des Bouffons. L'influence allemande commence à y devenir prédominante, et désormais, c'est à la soutenir que La Pouplinière consacrera tous ses efforts.

Pourtant, nous le constatons avec regret, sa personnalité reste toujours vague ; combien nous seraient précieuses une lettre, une phrase, une ligne, où il eût exprimé son opinion sur telle œuvre de Stamitz ou de Gossec, alors qu'il nous faut découvrir par les voies les plus indirectes ce qu'il pouvait aimer. Quoiqu'il en soit, de toutes ces investigations, une chose demeure, c'est que La Pouplinière, sceptique toute sa vie, fut en musique un homme convaincu. S'il entretenait un orchestre important, ce n'était point pour étaler aux yeux du public la splendeur d'un concert supérieur à celui des Tuileries, c'est parce qu'il trouvait dans la musique une jouissance plus digne de son intérêt que toutes les autres. Qu'on le remarque bien, c'est à la musique que le fermier général consacre tout le superflu de ses revenus, tout ce qui n'est pas englouti par les énormes charges de sa vie courante. Ses goûts ne le portèrent jamais ni vers les constructions, ni vers les voyages, ni vers la chasse, comme tant d'autres de ses contemporains ; les fêtes qu'il donne, si somptueuses qu'elles soient, ne rappellent en rien les royales orgies de Samuel Bernard, rue N.-D.-des-Victoires ; il ne possède pas, comme son ami Dupin, un château de Chenonceaux ou un hôtel Lambert ; à part la demeure de la rue de Richelieu, il se contente d'être locataire à Passy. Enfin il n'a pas le souci des collections artistiques ; si l'on trouve dans son inventaire la mention de quelques tableaux, des portraits surtout, il ne s'attache pas à réunir un cabinet comme celui de Crozat et on ne relève guère son nom dans la liste des souscripteurs à telle ou telle gravure. Par là, il est plus profondément mélomane que ses rivaux en ce genre, que le prince de Carignan, toujours préoccupé de jouer et de boire, que le prince de Conti, qui mène la vie du grand seigneur et chasse dans la forêt de Carnelle. La Pouplinière ne quitte les femmes que pour la littérature et la littérature que pour la musique.

Au XVIII[e] siècle même, on savait lui rendre justice ; Bachaumont et Grimm, nous l'avons vu, reconnaissent le

bien qu'il a fait; Ancelet parle de lui en termes qu'il convient de reproduire : « Les musiciens en général doivent être pénétrés de reconnaissance envers Mr D. L. P., il a toujours été le protecteur des Arts, et le citoyen qui a fait le mieux les honneurs de la France, en accordant généreusement des secours et sa protection, non seulement aux François, mais encore aux Étrangers, qui ont paru avec des talens distingués. S'il a joui lui-même du bien qu'il a fait, il a partagé ses plaisirs avec ses amis, et avec ceux qui sont en état d'entendre, de comparer et de juger[1]. »

* * *

Il est intéressant de relever les ouvrages de musique théorique, que renfermait la bibliothèque de la rue de Richelieu. En voici la liste (*Catalogue*, p. 23) :

Nos 187. *Histoire de la musique et de ses effets*, par Bonnet, Paris, 1715, in-12.
188. *Dialogue sur la musique des Anciens*. Paris, 1725, in-12.
189. *Traité de l'Harmonie réduite à ses principes naturels*, par Rameau. Paris, 1722, in-4°.
190. *Démonstration du principe de l'Harmonie*, par le même, Paris, 1750, in-8°.
191. *Observations sur notre Instinct pour la musique et sur son principe*, par le même. Paris, 1754, in-8°.
192. *Dissertation sur la musique moderne*, par M. Rousseau. Paris, 1743, in-8°.
193. *Lettre sur la musique française*, par J.-J. Rousseau, Paris, 1753, in-8°.

Ce sont là évidemment des ouvrages de fond; le livre de Bonnet était devenu classique ; mais on s'étonne que la liste de Rameau ne soit pas plus complète; qu'est devenu l'exemplaire de la *Génération Harmonique* dont Thérèse des Hayes avait fait une analyse? Quant aux pamphlets ou

[1] *Observations*, 1757, p. 35.

aux ouvrages de circonstances, à part ceux de J.-J. Rousseau, ils ne figurent pas dans cette bibliothèque ; on devrait pourtant s'attendre à y trouver *la Défense de la Basse de viole*, d'Hubert Le Blanc, les ouvrages de Bollioud de Mermet, *la Lettre de Grimm sur Omphale*, *le Petit Prophète de Bœmischbroda*, ou les innombrables réponses à la Lettre de J.-J. Rousseau. Il paraît invraisemblable que ces brochures n'aient pas figuré dans la bibliothèque de La Pouplinière ; nous croyons plutôt qu'elles n'ont pas été comprises dans l'inventaire et qu'elles ont été vendues par Prault en deux ou trois lots non détaillés, subissant le sort de toute la musique. Telle quelle, la bibliothèque de La Pouplinière nous montre les ouvrages théoriques qu'un amateur convaincu pouvait posséder au milieu du XVIIIe siècle.

CHAPITRE II

LES CHEFS D'ORCHESTRE

Nous venons de voir quelles étaient les grandes lignes de l'activité musicale chez La Pouplinière; il nous reste à présent à étudier en détail les principaux éléments de cette activité; de 1730 à 1762 les musiciens ont à leur tête trois directeurs: Rameau, Stamitz et Gossec, qui semblent symboliser chacun une période de la musique instrumentale.

Il est probable que l'orchestre de La Pouplinière se trouva définitivement constitué après son retour de Hollande, à l'automne de 1731, et que Rameau en prit tout de suite la direction. Nous connaissons peu Rameau chef d'orchestre; il fallait que les contemporains fussent invités par le fermier général pour avoir l'occasion de l'apprécier; nous n'avons à ce sujet que quelques anecdotes à bon droit suspectes, comme le conflit de Rameau avec ses musiciens à propos de la *Guirlande*, en 1751 [1]. Elles montrent en Rameau un chef d'orchestre exigeant, impatient, prompt à la colère, ce qui n'est pas fait pour étonner. Il est juste de rappeler qu'à plusieurs reprises il a rendu hommage aux «habiles musiciens de bonne volonté [2]», qu'il avait dirigés rue des Petits-Champs.

[1] Ad. Adam, *Derniers Souvenirs*, 155.

[2] *Démonstration du principe de l'harmonie*, 94: «Je regrette à ce sujet le Trio des Parques de mon Opéra d'Hypolite et Aricie, dont l'essai m'avoit réussi avec d'habiles musiciens de bonne volonté et dont l'effet passe l'idée qu'on

L'activité de Rameau était multiple dans la maison: outre les concerts qui avaient lieu plusieurs fois par semaine, il tenait l'orgue à Passy le dimanche matin. Mais remarquons qu'il n'eut pas longtemps cet honneur: le château de Passy fut loué en mai 1747, et Rameau quitta La Pouplinière à l'automne de 1753; il n'y avait rue de Richelieu que «l'orgue dans une table» qui fut vendu aux enchères en juillet 1763; quant à l'hôtel de la rue des Petits-Champs, il est peu probable qu'il ait contenu un instrument de ce genre. — Mme Rameau payait aussi de sa personne; Maret nous dit qu'elle avait «beaucoup de talents pour la musique, une fort jolie voix et un bon goût de chant»; au dire des *Anecdotes*, les invités de Passy aimaient l'entendre exécuter au clavecin les compositions de son mari. Il s'agit essentiellement des deux livres de *Pièces de clavecin* et des *Pièces de clavecin en concert*.

La protection de La Pouplinière valut parfois à Rameau des profits inespérés: il fut recommandé dans la famille de Samuel Bernard. M. de Bonald cite un document fort intéressant, tiré des archives de la maison de Lévis, à propos du mariage de Mlle Bernard de Rieux avec le marquis de Mirepoix en 1733:

«M. de la Popelinière fit obtenir à Rameau la direction du concert qu'on devait y donner..... Rameau avait mis son amour-propre à faire choix des meilleurs exécutants et des meilleurs morceaux: aussi fut-il excellent. Après le concert, les conviés passèrent dans une immense salle construite exprès dans le

peut s'en faire, eu égard à la situation. Il me l'a fallu cependant abandonner pour l'exécution théâtrale. Ainsi l'Art restera toujours dans des bornes étroites, tant qu'il manquera de protecteurs accrédités.»

Cf. *Génération harmonique*, 153—154: «Nous avions trouvé le moïen d'insérer dans le deuxième Trio des Parques de l'Opéra d'Hipolyte et Aricie un chant formé de genre diatonique Enharmonique, dont nous nous promettions beaucoup par rapport à la situation, mais si quelques-uns des chanteurs étoient capables de s'y prêter, tous n'y répondoient pas également, de sorte que ce qui peut être de la plus grande beauté dans la plus parfaite exécution, devenant insupportable quand cette exécution manque, nous avons été obligés de le changer pour le Théâtre, l'aïant toujours laissé dans l'impression tel que nous l'avons d'abord imaginé, pour que les curieux puissent en juger.»

Remarquons que la comédie de Boissy: *Le badinage* (1733) fait allusion à ce Trio des Parques.

jardin de l'hôtel..... Pendant tout le repas on entendit une symphonie mélodieuse placée dans les tribunes, interrompue par intervalles par des fanfares, des trompettes et des cymbales. Au milieu du souper, les sieurs Charpentier et Dangoy [Danguy], célèbres concertants, l'un sur la musette, l'autre sur la vielle, vinrent au milieu du fer à cheval exécuter des morceaux que Rameau avait composés exprès pour cette occasion. A minuit, on on se rendit à l'église Saint-Eustache qui était aussi magnifiquement illuminée que l'hôtel qu'on venait de quitter. Rameau avait obtenu de M. Forcroy [Forqueray], organiste de la paroisse, de lui laisser toucher l'orgue pendant la célébration du mariage. Il le fit avec une grande supériorité: c'étaient ses adieux à cet instrument[1] et jamais il n'avait été si bien inspiré. Le lendemain il reçut du chevalier Bernard une gratification de 1200 livres[2].»

Il faut enfin voir en Rameau, pendant plus de vingt ans, le compositeur officiel de La Pouplinière et partant, l'homme de toutes les circonstances; on ne jouait pas que de la musique sérieuse chez le fermier général; c'étaient des opéras comiques, des revues, des cantates pour une fête ou pour un anniversaire. Rameau dut plus d'une fois retrouver les souvenirs de la Foire et les couplets du spirituel Piron. Que tout cela soit resté manuscrit pour disparaître irrémédiablement, c'est là un malheur fort explicable. Il nous faut mentionner pourtant une intéressante pièce, arrangée très certainement à l'instigation de La Pouplinière, et dont voici le titre exact:

Paroles / qui ont précédé / le Te Deum / que M. M. les Fermiers / généraux / ont fait chanter pour la convalescence / du Roy en l'Église des R. R. P. P. Augustins / de la place des Victoires le 30 sept. 1744.

L'exemplaire que nous avons eu entre les mains portait cette mention manuscrite: de la part de M. de La Pouplinière[3]. La musique des *Paroles* (en latin) consistait sim-

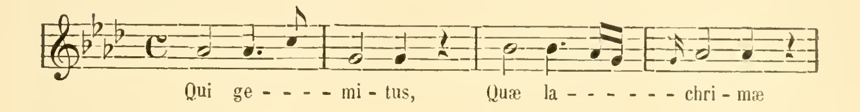
[1] Sans doute parce qu'il allait se consacrer désormais au théâtre.

[2] *Samuel Bernard*, pp. XIV et XV.

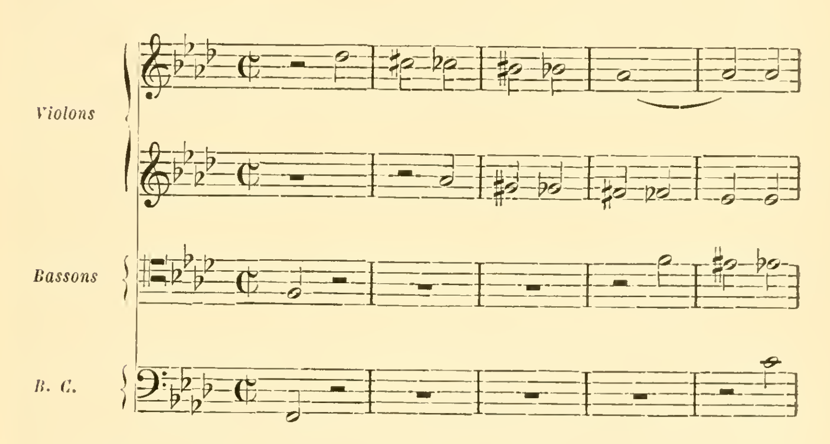
[3] 16 pages, in-f° obl., s. l. n. d. Il s'agit certainement d'un tirage limité à un petit nombre d'exemplaires. La Bibl. du Cons. en possède un exemplaire

plement en extraits de deux opéras de Rameau: *Castor et Pollux* et les *Indes Galantes.* Les pages 1 à 7 sont empruntées à la scène première de l'acte I de *Castor et Pollux*; c'est le chœur célèbre:

Que tout gémisse
Que tout s'unisse...[1].



Tout en respectant le ton original, le texte montre quelques modifications: les violons sont baissés d'une tierce dans le prélude et la notation des accidents offre des différences:



Citons enfin cette indication dynamique intéressante (p. 6):

En diminuant le Son.



incomplet (pp. 1 à 8), sans titre. Le texte étudié se trouvait entre les mains de M. Costa Borgna en février 1911. La mention n'est pas de la main de La Pouplinière.

[1] Ed. Durand, p. 62.

Le second fragment des *Paroles* est emprunté à la deuxième entrée des *Indes Galantes*: les Incas du Pérou; c'est l'air d'Huascar «pour la dévotion du Soleil», «clair flambeau du monde», auquel on a adapté des paroles latines[1]:



Il n'est pas sans intérêt de savoir dans quelles circonstances avait eu lieu cette audition: on sait que la convalescence du roi, après sa grave maladie à Metz, avait provoqué un de ces enthousiasmes indescriptibles qui se manifestaient très souvent sous des formes musicales: dans la France entière on entendit des symphonies de timbales, trompettes, hautbois et cors de chasse. Puis ce furent dans toutes les églises des services d'actions de grâces:

« Le 26, les Receveurs généraux des Finances firent chanter dans l'Église de la maison professe des Jésuites, pour remercier Dieu du rétablissement de la santé du roi, un Te Deum en musique de la composition de M. Blanchard, un des maîtres de musique de la chapelle de S. M. et l'évêque d'Orange y officia.
Les Fermiers généraux s'acquittèrent le 30 du même devoir et l'archevêque de Bordeaux officia au Te Deum que cette compagnie fit chanter dans l'Église des Augustins de la place des Victoires. La même compagnie a donné au curé de Saint-Eustache une somme considérable qui doit être employée à marier cinquante pauvres ouvrières[2]. »

Un recueil de nouvelles à la main renferme encore d'autres détails: «Les Fermiers généraux donnent de plus 20 mille livres pour marier 20 filles, dont une partie doit épouser aujourd'hui [28 sept.] et les autres, le jour du *Te Deum*[3].»

[1] Ed. Durand, p. 193.
[2] *Mercure*, octobre 1744, 2328.
[3] B. V. P. ms. 26700, 28 septembre 1744.

Après l'exécution des *Paroles* on joua une symphonie de trompettes, puis le *Te Deum* qui était en l'espèce un motet à grand chœur de La Lande, depuis longtemps célèbre [1]:



Il est tout naturel que les Fermiers généraux, ayant besoin d'une musique de circonstance pour figurer à leur service solennel, se soient adressés à l'homme le plus compétent de toute leur compagnie et que celui-ci ait chargé de l'arrangement son chef d'orchestre ordinaire. Il en dut résulter pour Rameau un profit assez appréciable.

Cet arrangement ne fut sans doute pas le seul que Rameau ait laissé ou fait entendre rue de Richelieu: Gossec raconte qu'en 1760 on représenta sur le théâtre particulier de La Pouplinière à Passy un «acte d'Orphée», où le monologue «Tristes apprêts, pâles flambeaux», de *Castor et Pollux* figura dans la scène du tombeau d'Eurydice. Il s'agit probablement de ces «Fragmens» ou spectacles coupés, comme on les goûtait fort à Versailles et à l'Opéra. Quant à la date de 1760, elle nous paraît due à une défaillance de mémoire de Gossec [2]; Rameau avait alors quitté La Pouplinière depuis

[1] L'indication est donnée dans le catalogue dressé par Francœur «des partitions et parties des différents motets qui appartiennent au Concert spirituel et ont été mis en dépôt à la Bibl. de la Ville.» 1778 (*Arch. Op.*)

Le *Te Deum laudamus* se trouve dans les *Motets de feu M. de La Lande*. Paris, 1729, in-f° (B. N. Vm¹ 1117), tome II, livre VI, pp. 1—40. Ce motet, en ré majeur, est écrit pour chœur, solis, quatuor, trompettes, timbales et hautbois. Les violons et les trompettes sont le plus souvent à l'unisson.

[2] Gossec. *Note sur l'introduction des Cors.*

plus de six ans; le spectacle en question doit-être sans doute reculé jusqu'à la période d'*Acante et Céphise.*

La musique religieuse tenait aussi une place dans la vie musicale de La Pouplinière : il est probable que les deux motets de Rameau *In Convertendo* et *Laboravi* furent exécutés dans la chapelle de Passy; nous avons peu de renseignements sur le motet *Laboravi;* quant au motet *In Convertendo,* son audition à Passy précéda de quelques années seulement celle du Concert Spirituel (30 mars, 2 et 5 avril 1751), puisque le compositeur n'eut à sa disposition un orgue et une chapelle qu'au printemps de 1747.

* * *

Après la retraite de Rameau, à l'automne de 1753, il fallait que La Pouplinière se mît en quête d'un nouveau chef d'orchestre; la place pouvait tenter plus d'un grand compositeur; ce n'était point que les 1200, ou au plus 2000 livres, qu'offrait le fermier général fussent suffisantes pour faire brillante figure dans Paris; mais la maison était célèbre, la compagnie de premier ordre et la table fort renommée; on pouvait compter sur des aubaines et gratifications indispensables dans un métier souvent précaire; enfin la protection de La Pouplinière ne manquait pas d'assurer une audition au Concert Spirituel et quelque bonne recommandation auprès des éditeurs.

Il n'en fallut pas davantage pour décider Jean Stamitz à prendre le chemin de Passy où il arriva, selon toute apparence, dans le courant de l'été de 1754[1]. Avant lui on avait vu fort peu de musiciens allemands à Paris; alors que des compositeurs italiens, comme les Bononcini et les Gemi-

1 Ce séjour à Paris a été signalé pour la première fois par M. Brenet, *Les concerts en France*, p. 222, d'après les souvenirs de Gossec, *Note sur l'introduction des cors.* — Cf. M. Brenet, *Haydn*, 169.

Pour la biographie de J. Stamitz : H. Riemann, *Mannheimer Symphoniker*, I, pp. XXV, XXVI et II, p. IX.

Pour la bibliographie de ses œuvres : *Mannh. Symph.*, I, pp. XXXIII—XXXV, XXXIX, XL.

niani font d'assez fréquentes apparitions[1], nous ne rencontrons avant le séjour de Stamitz que les noms de Telemann[2] et de Hasse. Il serait fort étonnant que Telemann n'ait pas eu de rapports avec La Pouplinière; sans doute le nom du fermier général ne figure pas dans la liste des souscripteurs des *Nouveaux Quatuors en six suites*[3] (février 1738) et on s'attendrait à le voir mentionné à côté du duc d'Antin, du prince de Conti, du comte de Clermont ou du duc de Villeroy; mais Telemann lui-même, dans l'amusant récit publié par Mattheson, dit avoir composé pour *des amateurs* deux psaumes, un certain nombre de concertos, une cantate française: *Polyphème*, une symphonie burlesque sur la chanson à la mode: *La béquille du P. Barnabas*, des trios, des motets, etc.... Peut-être La Pouplinière était-il du nombre de ces amateurs, d'autant plus que le goût un peu fantaisiste de Telemann et la façon dont il traita la Musique de Table étaient de nature à plaire au fermier général. Le séjour de Hasse en France, en mai 1750, ne semble pas prêter à de pareilles suppositions[4].

Avant 1754, le nom de Stamitz n'était pas inconnu aux Parisiens, puisqu'on avait joué au Concert Spirituel du 12 avril 1751 «une symphonie à tymballes, trompettes et cors de chasse de la composition de M. Stamitz, directeur de la musique de S. A. Electorale Palatine[5]».

Né à Deutschbrood, en Bohême, en 1719, Jean Stamitz était depuis 1745 directeur de la musique de la Chambre à Mannheim. Il avait refusé, en février 1748, d'entrer au service du duc Charles-Eugène de Wurtemberg[6]. Il faut croire que de pressantes sollicitations ou peut-être le simple attrait de la vie parisienne le décidèrent à quitter le Palatinat.

[1] Pour Bononcini, cf. G. Cucuel, *Librairie music.*, 386. — Pour Geminiani, cf. W. H. Grattan Flood: *Geminiani in England and Ireland*, Sammelb. d. I. M. G., XII, 1910, p. 110 et Cucuel, *loc. cit.*, p. 388.

[2] *Denkmäler deutsch. Tonk.*, 1e série, t. XXVIII, 1907, pp. XV, XVI, LI.

[3] L. de la Laurencie et G. de Saint-Foix, *Symph. fr.*, 28.

[4] Cf. Mennicke, *Hasse*, 411—415.

[5] *Mercure*, mai 1751, 191. Signalé par Mennicke, *loc. cit.*, 9.

[6] *Herzog Karl-Eugen von Wurttemberg und seine Zeit*. Esslingen, 1908, in-4o, I, 493.

Comment est-il entré en rapports avec La Pouplinière? C'est là une question qu'il faut se résigner à laisser dans l'obscurité: sa réputation avait peut-être franchi la frontière, soutenue par quelque autre musicien allemand. Cependant nous pensons qu'autour du fermier général il ne faut jamais perdre de vue les influences diplomatiques ou mondaines. La Pouplinière voyait beaucoup de gentilshommes anglais; nous connaissons déjà son amitié avec lord Albemarle; peut-être avait-il reçu à Passy lord Pittenweem, qui fut l'élève de Stamitz à Mannheim et reçut l'hommage des premiers trios d'orchestre [1].

Le séjour chez La Pouplinière, indiqué par Gossec, est confirmé dans tous ses détails par les fragments des Mémoires de M. de Cheveigné que nous avons cités plus haut. M. de Cheveigné semblerait fixer ce séjour à l'automne de 1753; il n'indique en réalité que les dates extrêmes de 1753 et 1755; mais pendant l'hiver de 1753 et le printemps de 1754, La Pouplinière était fort occupé des Bouffons italiens, de J.-J. Rousseau et de la grande querelle qui agitait tout Paris; il est donc probable que Stamitz n'arriva guère que dans l'été de 1754, après le départ des Bouffons en mai. Entre la retraite de Rameau et l'arrivée de Stamitz, la direction des concerts dut appartenir à un musicien français, probablement à Mondonville qui était encore en relations d'amitié avec La Pouplinière pendant l'été de 1759. Il est fâcheux que Gossec ait rédigé ses mémoires à 76 ans, et M. de Cheveigné à 88; la sénilité de ces témoignages nous permet quelquefois d'en suspecter la précision.

Quoiqu'il en soit, à l'automne de 1754, nous trouvons Jean Stamitz installé à Passy, où il dirige un orchestre complet, avec cors et clarinettes. Il n'est pas seulement chef d'orchestre, il est encore compositeur attitré de La Pouplinière, comme l'avait été Rameau; il écrit spécialement pour les fêtes et les bals des «menuets», des «allemandes» et d'autres «compositions» dont il faut vivement regretter la vraisemblable disparition. On devait retrouver dans ces pièces de circonstances, dans les partitions des revues ou des

[1] Sur lord Pittenweem, cf. *Mannh. Symph.* II, p. XI.

parodies, tout ce qui fait le talent de Stamitz compositeur de musique instrumentale: la belle allure de ses allegros, la grâce de ses andantes, et surtout la fougue, l'ardeur qui brillent dans ces prestissimos dont il semble avoir apporté le secret en France.

Les journaux et les nouvelles à la main permettent en tout cas de fixer les différentes auditions publiques de Stamitz et, par suite, de reconstituer la part qu'il a prise, auparavant, aux concerts privés de La Pouplinière, où M. de Cheveigné a entendu toute sa musique. Le 8 septembre 1754, le Concert Spirituel donne une «Symphonie nouvelle à cors de chasse et hautbois de la composition de M. Stamitz, directeur de la musique instrumentale et maître des concerts de S. A. E. Palatine.... M. Stamitz joua un concerto de violon de sa composition..... M. Stamitz joua une sonate de viole d'amour de sa composition»[1]. Le 26 mars 1755, on entend «une symphonie de Stamich avec clarinets et cors de chasse[2]».

Cependant, au début de l'année 1755, Stamitz avait fondé à Paris un concert qui obtint vite un grand succès. «Nous avons, dit un narrateur anonyme, quatre concerts italiens formés par quatre sociétés de souscripteurs à 6 livres et à 12 livres par concert, dont le moins nombreux est de 40 payans. Trois femmes italiennes et un musico y figurent pour la voix. Ce sont de médiocres sujets à qui la tête tourne de se voir si fêtés et si aplaudis. Les exécutans pour l'orchestre valent mieux; ils sont au nombre de 20 et tous étrangers...... Le concert où préside le s^r Stamitz, premier violon de S. A. S. et Electorale Palatine, est le plus estimé, grâces à ce musicien qui est très habile dans sa partie encore plus pour la composition et qui a un talent unique pour faire exécuter. C'est le jugement qu'en portent les connaisseurs de cette capitale[3]». Voilà une opinion qui justifie amplement la place d'honneur occupée par Stamitz chez La Pouplinière.

[1] *Merc.*, oct. 1754, 185.

[2] Id. mai 1755, 181.

[3] *Nouvelles à la main de Munich*, pp. 582, 583.

Sa renommée fut encore rehaussée par une grande audition au début du mois d'août 1755. «Lundi prochain 4 août, jour de saint Dominique, disent les *Affiches de Paris*, on exécutera dans l'église des R. R. P. P. Jacobins de la rue Saint-Dominique, Faubourg Saint-Germain, une *Messe solennelle* de la composition de M. Stamitz, directeur de la musique de S. A. S. l'Electeur Palatin. On entrera par billets. Ils se distribueront chez le sieur *Louvet*, Luthier, rue et Croix des Petits-Champs, à côté de la petite porte du Cloître Saint-Honoré, *à la Vielle Royale*[1].» La messe avait dû être exécutée quelques jours auparavant dans la chapelle de Passy.

A la même époque, Jean Stamitz s'occupe de publier ses premières symphonies[2]. Le 12 août 1755, il obtient un privilège général de dix ans pour «de la musique instrumentale de sa composition[3]». Les journaux ne paraissent pas avoir mentionné cette publication; mais il s'agit de l'op. I de Stamitz: «*Six sonates à trois parties concertantes qui sont faites pour exécuter ou à trois ou avec toute l'orchestre, dédiées à The right honourable Mylord Pittenweem*». M. Riemann indique une édition publiée «chez l'auteur à Paris, rue Saint-Jacques, chez Mlle Vendome», chez Bayard et chez Louvet qui avait organisé l'audition de la Messe solennelle; il y en eut une, la plus répandue, chez La Chevardière et une autre chez Bremner, à Londres.

L'op. II de J. Stamitz parut en février 1757, peu de temps avant la mort du compositeur (30 mars 1757): «Le sieur Jean Stamitz, directeur de la Musique de l'Electeur Palatin, et dont le talent est si célèbre, vient de mettre au jour *six Symphonies nouvelles à quatre parties*, prix 9 livres. L'accueil favorable que le Public a bien voulu faire à son livre de trios, œuvre premier, l'a encouragé à lui donner

1 *Affiches*, 1755, p. 470. — Cf. *Nouvelles*, p. 581, 9 août. — Cette messe, en ré, se trouve à la Bibl. Royale de Berlin.

2 Comme l'a remarqué M. Brenet, la bibliographie de Stamitz est fort épineuse. Nous insisterons, en précisant des dates, sur les œuvres publiées à Paris. On sait que les catalogues des *Denkmäler* ne tiennent aucun compte de la chronologie.

3 Brenet, *Librairie musicale*, p. 449; cf. ms. fr. 21 998. f° 134, n° 1734.

un second ouvrage[1]. » L'éditeur en fut Le Clerc (Charles Nicolas)[2].

Le 12 avril, on exécutait au Concert Spirituel une symphonie de Stamitz avec clarinettes[3]. Le *Mercure* annonce en juillet le neuvième recueil des *Sinfonie da Vari Autori*, publié par Bayard, et contenant un trio d'orchestre de Stamitz (n° 6. Cf. Catal. de H. Riemann dans le premier volume des *Mannheimer Symphoniker*, p. XXXIV, n° 14).

En août 1760, le onzième recueil, intitulé *la Melodia Germanica*, donne trois symphonies de Stamitz, «les dernières qu'il ait composées[4]» (Riemann, p. XXXIV, n° 15).

En janvier 1761, Huberty annonce dans le *Mercure* (II, 178) «*Six symphonies à quatre parties obligées* avec Hautbois ou Flûtes et Cors composées de différents Auteurs» dont trois de Stamitz (R. p. XXXIII, n° 5).

Les années 1762 et 1763 ramènent en pleine lumière le nom de Stamitz, tant par la fréquence des auditions que par les publications nombreuses qui se succèdent: en août 1762, Huberty publie chez Le Menu une «*Symphonia a piu strumenti obligati* composte del signor Stamitz n° 9[5]». En 1763, on exécute au Concert Spirituel des symphonies de Stamitz pendant la Semaine sainte, à l'Ascension et à la Pentecôte. «Cette admirable musique a fait d'autant plus de plaisir que l'on a sensiblement remarqué dans les Symphonistes le feu de l'émulation excité par l'admirable exécution des concerts français[6]». Les symphonies jouées à Pâques furent publiées quelques semaines plus tard par La Chevardière: *6 Symphonies à quatre parties obligées*, avec hautbois et cors de chasse ad libitum, op. VIII (R. p. XXXIV,

[1] *Merc.* mars 1757, 181.

[2] A cette époque Ch. N. Le Clerc, établi «à Sainte-Cécile» entre la rue Saint-Honoré et la rue du Four, depuis le 6 novembre 1760, était le seul éditeur de ce nom.

[3] *Merc.* mai 1757, 199.

[4] *Merc.*, août 1760, 109.

[5] *Av.-Cour.*, 30 août, 555. — Ib. p. 462 : «*Divertissement en duo pour un violon seul sans basse*, composé par M. Stamitz, chez Venier» (B. N. Vm7 867, mis au jour par Huberty).

[6] *Merc.*, juin 1763, 197.

n° 8). «Ce sont les dernières symphonies qu'on a pu ramasser de ce célèbre auteur[1]».

En 1764, Taillart publia *six Sonates en trio* (flûte, violon et basse), œuvre posthume de Stamitz[2], et la même année La Chevardière édite le *Concerto pour violon,* joué en 1755[3].

Nous n'avons indiqué que les œuvres auxquelles il a été possible d'assigner une date; il se pourrait que des dépouillements ultérieurs fixent la chronologie de toutes celles qu'énumère le catalogue de M. Riemann.

Le séjour de Stamitz à Paris ne dut pas se prolonger au-delà de l'automne de 1755; ses fonctions le rappelaient à Mannheim; le vide qu'il laissa à la tête de l'orchestre de La Pouplinière fut sans doute fort sensible, puisque les Parisiens savaient apprécier en lui «un talent unique pour faire exécuter». Quant à son influence sur le développement de l'instrumentation chez le fermier général, elle fut moins considérable que ne l'affirme Gossec; quand Stamitz arriva en 1754, il trouva un orchestre complètement organisé, pourvu de harpes, de cors et de clarinettes; Stamitz n'a donc pu apporter ces innovations dont Gossec lui fait honneur; mais il prit sa revanche dans l'art de manier ces instruments et les utilisa suivant une dynamique plus souple et moins formelle que celle que les concerts français avaient connu jusqu'alors.

* * *

Stamitz devait avoir sous ses ordres comme premier violon un jeune musicien dont il avait pu remarquer le talent: François-Joseph Gossec, qui prit après son départ la direction des symphonistes. On a beaucoup écrit sur Gossec

[1] *Merc.*, juin 1763, 175.

[2] *Av.-Cour.* 1764, p, 205.

[3] *Affiches de Paris*, 1764, p. 607.

Ajoutons pour fixer les idées que l'op. I de Charles Stamitz, fils de Jean, parut au début de 1770.

et peu de choses précises[1]. Si nous sommes bien renseignés sur son activité pendant la période révolutionnaire, nous avons peine, au contraire, à fixer dans sa jeunesse quelques faits incontestables; lui-même nous a laissé peu de documents antérieurs à la mort de La Pouplinière, et les seuls souvenirs de lui qui se rapportent à cette période nous semblent précisément suspects. Sans doute, la vie et l'œuvre de Gossec ne sont empreintes ni l'une ni l'autre d'une marquante originalité, mais il a eu, par sa longue existence, le privilège de parcourir trois âges de la musique. Il est arrivé à Paris un ou deux dans après la mort de J.-S. Bach, au moment où la gloire de Rameau était le plus rayonnante; vingt ans plus tard, il s'est trouvé rival de Gluck, et il est mort deux ans après Beethoven. Il a pu assister à cette évolution qui en cinquante ans, à travers Philippe Emmanuel Bach, les symphonistes de Mannheim, l'opéra-bouffe italien et français, mène la musique, d'*Acante et Céphise* à la *Symphonie Héroïque*. Voilà pourquoi la personnalité de Gossec est séduisante et représentative. Sa jeunesse même, sa formation musicale nous apprendraient beaucoup sur cette période où le goût oscille entre l'influence encore durable des Corelli et des Vivaldi, et la profonde impression que viennent de produire les symphonies de Stamitz.

F.-J. Gossé, dit Gossec, était né à Vergnies (Nord), le 17 janvier 1734, de Philippe Gossé et de Marguerite Brasseur. Il devint premier chantre à la cathédrale d'Anvers et c'est dans cette ville qu'il se maria, fort jeune, avec Marie-Elisabeth Georges. Ce fut peut-être ce mariage qui le détermina à chercher fortune à Paris. A quelle date vint-il

[1] Gossec, *Note sur l'introduction des cors*. — Nous n'avons pu retrouver l'original de cette note dans les mss. autographes de Gossec au Conservatoire, lesquels ne fournissent aucun renseignement antérieur à 1762.

La Borde, *Essai sur la musique*, III, 428—430. — Choron et Fayolle *Dict. hist. des musiciens*, I, 283—284.

P. Hédouin, *Gossec, sa vie et ses ouvrages*, dans *Mosaïque*, Paris, 1856, in-8o, pp. 285—321.

Grégoir : *Notice sur Gossec*, citée par Pougin, *Supplément de Fétis*, I, 403. F. Hellouin, *Gossec et la musique française à la fin du XVIIIe siècle*, Paris, 1903, in-16. — G. Cucuel, *A propos du crescendo*, S. I. M. 15 février 1911. J. Tiersot, *Lettres de musiciens.....* Riv. mus. Ital., t. XVIII, 1911, pp. 549—572.

s'y installer? C'est ce qui nous paraît assez difficile à préciser. Choron et Fayolle donnent 1751, La Borde indique 1754. Il semble bien acquis, par les travaux d'Hédouin et de Grégoir, que Gossec s'est marié à Anvers avant d'arriver à Paris; il ne pouvait guère y songer avant dix-huit ans; il est donc probable que ses débuts chez La Pouplinière eurent lieu en 1752 ou 1753. Un seul point est incontestable, c'est que Gossec faisait partie de cet orchestre dans l'hiver de 1754—1755, pendant le séjour de Jean Stamitz. Les œuvres de Gossec ne peuvent malheureusement fournir d'arguments solides; la date des six trios de l'op. I a longtemps oscillé entre 1752 et 1754; il nous a paru, d'après un privilège renouvelé douze ans après par l'éditeur Le Clerc, que l'œuvre avait dû être publié en 1753, ce qui coïnciderait avec une moyenne assez logique[1].

Les Mémoires de Gossec nous parlent ensuite des débuts de Sophie Arnould en 1757, et la chose est fort naturelle; mais il faut arriver aux années 1759 et 1760 avant de rencontrer des documents décisifs sur son séjour chez La Pouplinière.

Le *Tableau de Paris* pour 1759 indique parmi les professeurs de contrebasse: «Gaussé, chez M. de la Poplinière[2]». Celui de 1760 donne la même mention, et celui de 1761 porte «Gaussé, rue de Richelieu». Il ne saurait y avoir de doute sur l'identité du personnage. Quant à la mention «contrebassiste», il faudrait, pour s'en étonner, oublier avec quelle facilité les musiciens du XVIIIe siècle passaient d'un instrument à l'autre, suivant les nécessités des concerts. D'autres musiciens de La Pouplinière, Schencker, Louis, n'avaient pas d'attributions bien définies. Au reste, Gossec ne jouait de la contrebasse que par occasion. «L'instrument de M. Gossec est le violon et c'est le seul dont il se serve quand il compose[3].»

Pendant l'été de 1759, Mme de Genlis signale la pré-

[1] G. Cucuel, *Librairie musicale*, 390.

[2] Le *Tableau de Paris* pour 1757 ne porte aucune mention de ce genre; il est probable que Gossec était encore assez obscur.

[3] Choron et Fayolle.

sence de Gossec parmi les musiciens qu'elle entend à Passy.

Le 31 juillet 1760, sur la plainte des S[rs] Curé et marguillier de l'œuvre et fabrique de la paroisse Notre-Dame de Grâce de Passy demandeurs, «contre le nommé S[r] Gosset l'un des musiciens du S[r] Le Riche de la Pouplinière, demeurant en ce lieu», le prévôt de Passy condamne le délinquant à payer aux parties la somme de trente-quatre livres dix sols, plus les dépens, qui se montent à cinq livres sept sols. Les causes de cette amende ne sont pas énoncées; la plainte avait été notifiée par un exploit du 2 mai 1760, déposé entre les mains de La Pouplinière, qui est réputé débiteur des sommes dues par Gossec: «Autorisons les parties à toucher des mains du S[r] Le Riche les sommes dues par ledit Gosset défaillant, jusqu'à concurrence de leur dû[1]».

Quelques mois plus tard, La Pouplinière accordait à Gossec une marque de sympathie spéciale, en acceptant d'être parrain de son premier enfant:

« Le 29 décembre 1760 fut baptisé à Saint-Médard Gosset, Alexandre-François-Joseph, né le même jour rue du Jardin du Roi, fils de Gosset François-Joseph, musicien et de Georges, Marie-Elisabeth. — Le parrain: Le Riche de la Pouplinière, fermier général; la marraine: Marie-Thérèse de Mondran, son épouse, représentés par Caillot Pierre et Flan Geneviève qui sont à leur service et qui ont signé avec le père[2]. »

Enfin nous trouvons plusieurs fois le nom de Gossec dans les pièces concernant la succession de La Pouplinière et que nous aurons l'occasion d'analyser plus loin: Gossec recevait 100 livres par mois et sa femme 25 livres, ce qui coïncide avec les renseignements fournis par Adolphe Adam.

Dans le courant de l'année 1763, Gossec entra au service du prince de Conti, de même que Schencker, autre musicien de La Pouplinière[3]. Il ne nous appartient pas de

[1] A. N. Z[1] 3862. — Cf. S. I. M. du 15 février 1911.

[2] A. S. Fonds Bégis.

[3] A la même époque Gossec entra en relations avec le célèbre baron de Bagge qui, dès 1762, donnait des concerts fort appréciés rue Neuve des Petits Champs. Cf. Diderot, *Neveu de Rameau*. Ed. Assézat, V, 418.

suivre le reste de sa carrière qui fut longue et fort remplie. Sa femme mourut au Conservatoire, rue Bergère, en 1801[1]. Quant à Alexandre-François-Joseph Gossec, le filleul de La Pouplinière, nous avons peu de renseignements sur sa vie, qui semble avoir été assez orageuse. Nous trouverons bien des fois encore le nom de Gossec père, inséparable des concerts de La Pouplinière entre 1755 et 1762. Terminons ces notes biographiques par le portrait que trace Hédouin: «Gossec était de petite taille, gras, d'apparence un peu lourde et toute sa personne offrait le spécimen de certains personnages flamands des tableaux de Metzu et d'Ostade. Sa figure régulière, blanche et rosée, respirait la bonté. Dans son œil d'un bleu gris, il y avait de l'animation quand il parlait de son art, et de la finesse lorsqu'il appréciait les artistes ses contemporains. Il portait la tête un peu penchée vers le côté gauche et était resté fidèle au costume et aux habitudes d'autrefois. Je le vois encore, en 1808, lors de mon premier voyage à Paris, avec mon père, son compatriote et son ami, s'acheminer en donnant le bras à ce dernier vers l'estaminet hollandais, existant à cette époque près du perron du Palais Royal. Il portait la poudre et la queue, un petit chapeau à trois cornes couvrait sa tête et il était vêtu d'un large habit gris, d'un gilet de piqué blanc, d'une culotte et de bas de soie noire. De grandes boucles d'argent attachaient ses souliers et il tenait à la main un gros jonc à pomme d'ivoire......[2].»

[1] *Petites Affiches* du 2 Floréal an IX; acte publié par Ch. Nauroy: *Le Curieux*, II, 187 et dans le *Bull. de la Soc. Hist. d'Aut. et de Passy*, t. VII (1910), pp. 61—62.

[2] Hédouin, 311.

CHAPITRE III

LES MUSICIENS

Nous n'avons aucun état des musiciens de La Pouplinière antérieur à 1762: voilà le fait essentiel et regrettable. Avant cette date, nous en sommes réduit à des renseignements dispersés que nous essayerons toutefois de présenter dans un ordre chronologique. — De 1731 à 1751, c'est le vide presque complet: nous savons pourtant qu'à la mort du prince de Carignan, en 1741, La Pouplinière prit à son service quelques-uns des musiciens de son ancien rival, entre autres Joseph Canavas et peut-être Blavet[1]. Quant à Guignon, qui jouait à l'hôtel de Soissons depuis 1730, Adolphe Adam cite une lettre de lui écrite à Rameau en 1751 et qui aurait été signée: Guignon, chef des violons de M. de la Pouplinière[2]. Nous rapportons le fait sous toutes réserves, puisqu'aucun document ne prouve la présence du musicien rue de Richelieu. On ne saurait toutefois passer cette indication sous silence, si l'on considère que des symphonies de Guignon sont exécutées au Concert Spirituel en 1748 et 1749 par «deux nouveaux cors de chasse alle-

[1] Et Pierre Miroglio. La question des Miroglio est fort embrouillée comme on le verra plus loin.

[2] *Derniers souvenirs*, p. 155. — Sur Guignon, cf. L. de la Laurencie. *Un musicien piémontais en France au XVIII siècle.* Riv. Mus. Ital., t. XVIII, (1911).

mands, » qui sont certainement ceux de La Pouplinière [1]. Ce genre de pièces à deux cors, appelé couramment « symphonie » était précisément celui que La Pouplinière faisait exécuter au dessert ou pendant l'entremet. Il serait donc fort possible que Guignon ait fait partie de cet orchestre.

Le *Mercure*, qui mentionne à plusieurs reprises des auditions analogues, ne nous livre pas les noms des deux cornistes avant le mois de mai 1754: au Concert Spirituel du 16 avril, après une symphonie de Jommelli, « M. Syryyneck et M. Steinmetz jouèrent un Concerto de Cors de chasse [2] ». C'est la seule fois, à notre connaissance, qu'apparaisse à cette époque le nom de Syryyneck, sans doute odieusement défiguré et que nous n'avons retrouvé dans aucun annuaire ni catalogue d'éditions musicales.

Quant au corniste Steinmetz, il mérite un peu plus d'attention. L'analogie d'origine entre les noms de Stamitz et de Steinmetz n'est pas faite pour éclaircir son identité. M. Riemann signale que plusieurs œuvres de Jean Stamitz existent en manuscrit avec la signature: Staimitz, Steinmez, etc.... [3]. Toutefois Gerber indique qu'un Steinmetz, hautboïste à Dresde, se fit connaître vers 1758 par plusieurs symphonies, suites ou pièces pour harpe restées manuscrites. Le catalogue Breitkopf de 1762 annonce « *VI Sinfonie del Steinmetz musico in Dresde* », enfin le catalogue Breitkopf de 1764 range sous le nom de Steinmetz (p. 48): *VIII Polonese a 2 Corni, 2 Oboi, 2 Violini e Basso*

La nature de ces œuvres pourrait les faire attribuer au Steinmetz parisien, qu'il faut se garder de confondre avec Jean Stamitz, dont le séjour est tout à fait contemporain. L'*Etat de Paris* pour 1757 indique, sans plus de précision, « les deux cors de chasse de M. de la Poplinière ». Celui de 1759 mentionne un certain « Slamitz, rue du Chantre » que nous n'hésiterons pas à identifier avec le Steinmetz de 1754. Même indication dans les *Tableaux de Paris* pour 1760 et

[1] *Merc.*, déc. 1748, II, 181; oct. 1749, 197.

[2] *Merc.*, mai 1754, 182.

[3] *Mannh. Symph.*, t. I, p. XXV. Les archives de la cour de Saxe mentionnent un « Johann-Erhard Steinmetz » joueur de cor de chasse, de 1747 à 1751, qu'on ne peut, à cause des dates, identifier avec le Steinmetz de La Pouplinière.

1761. De plus, l'*Etat de la Musique du Roi et des trois spectacles de Paris* pour 1759 nous apprend que ce Stamitz était cor de chasse à la Comédie Italienne.

Steinmetz a-t-il terminé ses jours à Paris ou est-il retourné à Dresde? c'est ce que nous ne pouvons déterminer. En tout cas, il ne faisait plus partie de la musique de La Pouplinière en 1762[1].

Un document publié par M. de la Laurencie[2] nous a donné les noms de quatre clarinettistes de La Pouplinière en 1753: Gaspard Procksch, Flieger, Schencker et Louis, que nous allons retrouver dans l'Etat des musiciens de 1762.

C'est à la même époque que figure dans les concerts de Passy le flûtiste italien Filippo Ruggi, que les journaux et les catalogues appellent Ruge Romano ou même Romano tout court, parce qu'il était originaire de la ville de Rome. Dans la première partie de cet ouvrage et dans une récente publication[3], nous avons donné, d'après les Archives de la Bastille, quelques renseignements biographiques sur ce musicien et sur sa femme, cantatrice mondaine fort appréciée dans les salons et pour des raisons très diverses. Ruggi était un compositeur de talent et il nous paraît indispensable d'énumérer les œuvres composées pendant cette période.

Au Concert Spirituel du 26 mars 1753, «M. Rouge, Romain» joue un concerto de flûte de sa composition[4]. C'est la première mention que nous trouvions de notre compositeur et il se pourrait bien que la «Symphonie del signor Romano» donnée au début du concert, fût aussi de la même main. Il était assez habituel de grouper dans un concert les œuvres d'un même artiste.

C'est l'époque où Ruggi fréquente la maison de La Pouplinière, c'est là qu'il écrit des airs italiens et des chœurs qui doivent servir dans les fêtes. Un recueil de

[1] Le Cons. de Bruxelles possède trois symphonies mss. de «Steinmetz», n° 7907 (Catal. Wotquenne, t. II.).

[2] S. I. M., février 1911, p. 16.

[3] *Vie parisienne des princes de Wurtemberg*, pp. 31—33.

[4] *Affiches*, 1753, 198.

chant à la Bibliothèque du Conservatoire en contient toute une série; une ariette «pensa a serbar mi» porte la date de 1753[1]. Pendant l'été de 1755, Ruggi publie sous le titre de *Au dessert* six duos de chant, avec accompagnement ad libitum de deux flûtes ou de deux violons: la ligne mélodique en est agréable, mais sans grande originalité. Voici par exemple le début du 1er duo:



Quelques semaines plus tard, le 12 août 1755, Ruggi obtient un privilège général de dix ans pour «des pièces de musique instrumentale[2]». Il s'agit de *Six Symphonies, op. I*, publiées chez Venier, rue Saint-Thomas du Louvre[3].

L'op. II de Ruggi, dont nous ne connaissons pas la date, parut à Londres, chez Walsh, successeur de Bremner, et comprenait *6 Concertos pour la flûte traversière*.

Un second livre de duos fut ensuite publié sous le titre de *L'après-soupée*, avec accompagnement de violon, de flûte ou de guitare[4].

[1] Recueil n° 105 (mss.) f°s 156, 160, 172, 178.

[2] M. Brenet, *Librairie mus.*, p. 449.

[3] D'après les catalogues de Venier.

[4] B. N. Vm7 34, sans n° d'œuvre. Recueil dédié à Mlle Roussel.

Le 11 avril 1757, le Concert Spirituel donne une symphonie de Ruggi avec clarinettes et cors, intitulée la *Nova Tempesta* ou *la Tempête suivie du calme*[1]. Cette symphonie, dit le *Mercure*, lors d'une nouvelle audition, était déjà connue dans des sociétés particulières où elle avait fait beaucoup de bruit. Elle fut publiée en 1761 dans le douzième recueil des *Sinfonie a piu stromenti composte da Vari Autori*, de Venier[2]. Nous n'avons pu retrouver de vestiges de l'œuvre symphonique de Ruggi, qui devait être pourtant fort suggestif, puisque ce compositeur, né à Rome, vivait à Paris en pleine influence mannheimiste. Le fonds Blancheton du Conservatoire renferme un charmant « minuetto amoroso del signor Rugi di Roma », mais il ne subsiste que les parties de premier violon et de basse; comme le recueil ne contient que des symphonies à quatre parties, il nous paraît certain que le menuet est extrait d'une des symphonies de Ruggi publiées en 1755, puisque la collection Blancheton est antérieure à 1756[3].



[1] *Merc.* mai 1757, 197; cf. avril 1760, 206—207.

[2] *Merc.*, déc. 1761, 151.

[3] Cf. La Laurencie et Saint-Foix, *Symphonie française*, 81. — Fonds Blancheton, op. V, 1er violon, fo 131.



En 1757, à l'instar de Venier, Le Clerc ou Huberty, Ruggi s'improvise éditeur de musique; le *Mercure* annonce la collection suivante: «Sei sinfonie nuove di varii Autori Italiani, a quattro parti obligati, e Corni da Caccia ad lib., Scielte dal signor Ruge, Romano. Prix 9 livres. Aux adresses ordinaires de musique, gravé par Mlle Bertin[1] ». C'est l'époque où il dirige avec succès, rue Plâtrière, le concert de musique italienne que recommande le *Tableau de Paris*. Ruggi a donc pris part non seulement au développement de la symphonie, mais encore à la vulgarisation de la musique italienne, et son rôle chez La Pouplinière nous semble avoir été des plus importants sous ce rapport. La collection qu'il édita et que nous n'avons pas retrouvée renfermait des œuvres analogues à celles que publiait Venier: compositions de Sammartini, Jommelli, Alberti, Galuppi, etc....

A partir de 1757, la trace de Ruggi devient plus difficile à suivre, bien qu'il professe rue Plâtrière, au moins jusqu'en 1761 (*Tableau de Paris*). Venier publie une symphonie extraite de l'op. I dans le deuxième numéro de sa collection des Symphonies Périodiques. En 1761, il annonce encore, entre autres publications, des œuvres de Ruggi[2], dont nous ne rencontrerons plus le nom qu'en 1767 avec

[1] *Merc.*, juin 1757, 156.

[2] *Affiches*, 1761 (18 juin), p. 379.

des *Duetti a due Flauti traversi o due Mandolini o due Violini* (Paris, chez Grangé, in-f°, 25 pages)[1]. Après cette date le silence se fait autour de Ruggi, un des artistes les plus intéressants et les plus actifs de l'entourage de La Pouplinière.

* * *

Parmi les musiciens amateurs qui fréquentèrent les salons du fermier général, citons en première ligne Emmanuel de Zimmermann dont nous connaissons déjà la biographie et que Mme de Genlis entendit jouer du violon et du pardessus de viole. M. de Zimmermann ne semble avoir publié qu'une seule œuvre :

Six Sonates pour le Violon seul avec l'accompagnement de basse, dédiées à M. de Bachman, major du régiment des Gardes Suisses — Paris, Le Duc, etc. — in-f°, s. d., 31 p.[2].

Ces sonates parurent en 1768[3]. Si l'invention n'y est pas très riche, si l'on y observe l'influence très nette de la musique allemande, elles se font remarquer surtout par une grande difficulté d'exécution, par des traits, des notes tenues, des doubles cordes qui pouvaient faire honneur à M. de Zimmermann.

[1] *Av. Cour.*, 23 mars 1767, p. 79. Ce recueil était dédié à l'avocat général Séguier. L'annonce vante la perfection du tirage où le graveur Loyseau a appliqué un nouvel art d'imprimer la musique. Cf. *Merc.*, août 1767, 193.

Nous n'avons cité que les œuvres datées de Ruggi se rapportant à notre période. Eitner (VIII, 355) donne les indications suivantes : — 2 *Suonate* per Flaut. trav. e B. — Dresde ms. 774 et 776. — *Trio* à 2 Fl. trav. et B. — Karlsruhe. — *Sonata* da Camera per V. Sol et B. (Mus. fr. Wien). — *6 Solos* for a german Fl. or V. with a Th. B. for the Harps or Vcl, Londres, Walsh. — Br. Mus. — *6 Sonates* pour 2 Fl. ou 2 V. et B. op. 2, Londres, 1760. — Br. Mus. — Les catalogues de Walsh indiquent comme op. 2 Six *concertos*, sans date. Au Cons. de Bruxelles, n° 5586 : Ruge? *Sonata di Flauto traversiero con B.* (Ms. 2 part, in-4° obl.). — Catal. Wotquenne, t. II.

[2] B. N. Vm7 824. Le baron de Bachman passait lui-même pour un grand amateur de musique ; né à Neuffels (Glaris) en 1734, il entra dans les Gardes Suisses en 1749, devint maréchal de camp, commandeur de l'ordre de Saint-Louis en 1778. Il prit sa retraite le 28 mai 1780 (*Arch. admistr. de la Guerre*).

[3] *Mercure*, juin 1768, 172.

Dans l'*Art du Violon*, Cartier a publié un Adagio extrait de la troisième de ces sonates[1]:



* * *

Voici enfin, au début de 1763, le document essentiel, unique peut-être dans toute l'histoire de la musique privée au XVIIIe siècle. Nous avons indiqué plus haut que plusieurs musiciens de La Pouplinière avaient formé opposition au cours de l'inventaire, et que Mlle de Vandy avait fait établir un état des sommes qui leur étaient dues. Le voici, dans sa forme originale[2]:

État des appointements dus à MM. les Musiciens de feu M. de la Pouplinière pour les mois de novembre et décembre 1762.
Sçavoir :

MM.	*Canavas*, à 150 liv. par mois, pour deux mois		300 liv.	s	d
	Ignazio, à 100 livres par mois pour id.	200			
	à lui pour des hanches d'hautbois	43	543	»	»
	à lui pour des pièces de musique qu'il a fait venir par ordre de M. de la Pouplinière	300			
	Prockch, à 166 liv. 10 s. par mois pour id..		333	»	»
	N. Il n'est dû au sieur Prockch qu'un mois de 166,10, celui de novembre lui ayant été payé par ordre de M. de la Pouplinière.				
	à reporter . . .		1176 liv.	s	d

[1] P. 118, no 54.

[2] *Scellés*, pièces annexes. — Document analysé par Campardon (*Cheminée*, 72—74), mais sommairement et avec des erreurs de lecture.

		liv.	s	d
	Report . . .	1175	»	»
Flieger, id.	. . . .	333	»	»
Louis, id.	. . . .	333	»	»
Schenker, id.	. . . .	333	»	»
Gossé, à 100 liv. par mois pour id.	. . . .	200	»	»
F^me^ Gossé, à 25 liv. par mois pour id.	. . . .	50	»	»
Capron, à 100 liv. par mois pour id.	. . . .	200	»	»
Calès, id.	. . . .	200	»	»
Gœpffert, id.	. . . .	200	»	»
Saint-Suire, id.	. . . .	200	»	»
Miroglio, id.	. . . .	200	»	»
Graziani, id.	. . . .	200	»	»
Le Clerc, id.	. . . .	200	»	»
		3825	»	»

Je soussigné Secrétaire-intendant de feu M. Le Riche de la Pouplinière, certifie le présent état véritable et conforme à ce qui est dû à chacun de ceux qui y sont énoncés; à Paris ce trois mars mil sept cent soixante trois.

PECQUET DE VIERMES.

Pour apprécier tout l'intérêt de ce document, il faudrait pouvoir le mettre en parallèle avec d'autres états analogues; malheureusement les termes de comparaison manquent. Les renseignements sur les orchestres privés au XVIIIe siècle sont extrêmement vagues et les noms des musiciens sont moins indiqués par des comptes et par des pièces d'archives que par des annuaires ou des dédicaces d'œuvres musicales. Sans doute, les Scellés après décès, qui enregistrent toutes les oppositions, pourraient fournir des indications précieuses; mais les Scellés du prince de Carignan ne figurent pas dans les dossiers des Archives Nationales; ceux du prince Grimberghen sont muets sur le chapitre musical; seul l'*Etat général des créanciers du prince de Carignan* donne quelques chiffres intéressants[1]:

[1] Paris, 1747, in-f°. — B. N. f° Fm 2797.

Mémoires arrêtés :

Spourny, musicien, depuis	1740	. .	4475 liv.
Blavet, musicien, »	1726	. .	1932 »
Dilesius, violon		. . . .	493 »
Sidler, basson		. . . .	665 »
Vautier, musicien		. . . .	850 »
Barbarini, musicienne		. . . . . .	3005—17
» »	1723	. . . .	1000

Créanciers qui n'ont point fourni leurs titres :

Anteaume, Guignon, violon.
Aubert
Baptiste.

Le chiffre des appointements de Spourny et de Blavet paraît sans doute élevé et comparable à celui de Gaspard Procksch ou de Flieger, mais, le détail manquant, on ne peut insister sur ce point. Remarquons encore que cet Etat comprend non seulement des symphonistes, mais encore une cantatrice, tandis que l'Etat de 1763 s'applique uniquement à la Musique de chambre.

Les comptes du prince de Conti, arrêtés en 1777, ne sont pas plus suggestifs; ils mentionnent quelques factures au nom de La Chevardière, éditeur de musique, et une créance au nom de Gaudenzio Comy[1].

L'Etat de 1763 nous paraît donc isolé jusqu'ici et on ne peut que l'étudier en lui-même. Il va nous permettre d'évaluer le budget musical de La Pouplinière: le total des appointements annuels, pour les quinze musiciens cités, donne le chiffre de **20 872 livres 80 sols.**

Il s'agit uniquement d'instrumentistes; les musiciens extraordinaires, comme Mlle Vestris, étaient payés à part. Il faut ajouter à cette somme tous les faux frais: achat ou location de musique, accords de clavecins, entretien et réparation d'instruments, auditions de musiciens de passage dans le genre de Caffarelli; ce qui représente un total de 10 à 12 000 livres. Somme toute, le budget musical de La Pouplinière devait monter à environ 80 000 francs de notre

[1] B. V. P. — Ms. 29757.

monnaie. Ce chiffre énorme se passe de tout commentaire: on s'explique que le fermier général ait été forcé de convertir une partie de sa fortune en rentes viagères; on s'explique encore mieux les regrets universels qui accompagnèrent sa mort dans le monde des musiciens.

* * *

Il nous reste à présenter rapidement les principaux musiciens de La Pouplinière dans leur vie et dans leurs œuvres, en prenant pour base l'*Etat* de 1763. Voici d'abord leurs attributions dans l'orchestre:

Canavas,	Violon.	Capron,	Violon.
Ignazio,	Hautbois.	Calès,	Violon.
Procksch,	Clarinette.	Gœpffert,	Harpe
Flieger,	Clarinette.	Saint-Suire,	Basson.
Louis,	Contrebasse-Cor.	Miroglio,	Violon.
Schencker,	Harpe-Cor.	Gaziani,	Violoncelle.
Gossec,	Violon.	Le Clerc,	Flûte.
Mme Gossec,	Clavecin.		

Soit 1 violon solo, 2 premiers violons, 2 seconds violons, 1 flûte, 1 hautbois, 2 clarinettes, 1 basson, 2 harpes, 1 violoncelle et 1 contrebasse. Les cors ne sont pas spécialement indiqués, mais nous savons que Procksch, Flieger, Schencker et Louis jouèrent de la clarinette à l'Opéra en 1753, ce qui équivaut à dire qu'ils jouaient du cor, les deux instruments étant toujours associés, même dans la littérature musicale.

Il est fort intéressant de constater combien les appointements sont différenciés suivant la nature des instruments. Les plus rétribués sont les spécialistes: Procksch, Flieger, Schencker, Louis; vient ensuite Canavas, certainement premier violon, puis le reste des symphonistes à 1200 livres par an. Mme Gossec se contente modestement de 300 livres. Quant à Gossec, ses fonctions de chef d'orchestre ne semblent pas lui procurer d'appointements supplémentaires.

Avant de passer aux symphonistes cités plus haut, il faut nous arrêter quelques instants sur les clavecinistes qui se succédèrent chez La Pouplinière. On sait le rôle obligé du clavecin à cette époque et comment on l'utilisait de rigueur, même quand son emploi n'était pas spécifié dans l'état des parties. De 1731 à 1753, Mme Rameau fut chargée de ce soin; mais il convient de rappeler que Thérèse des Hayes était elle-même une claveciniste remarquable; Marpurg, passant en revue les meilleures clavecinistes de Paris, cite avec éloge «Die Madame La Poplinière», à côté de Mmes de Mondonville, Forqueray, Couperin, Guyot, etc.[1].

Entre 1753 et 1759, Mme de Saint-Aubin joua de l'orgue et du clavecin à Passy; elle avait un clavecin dans sa chambre rue de Richelieu, et l'abbé de la Coste l'entendait donner des leçons à sa fille, quand il allait passer la soirée chez elle, pour faire sa correspondance et surtout comploter contre leur commun protecteur. Enfin, de 1759 à 1762, ce fut le tour de Thérèse de Mondran dont nous avons assez longuement décrit les talents musicaux pour qu'il soit inutile d'y revenir ici[2].

* * *

CALÈS

En dehors de l'*Etat* ci-dessus, nous n'avons rencontré qu'une seule fois le nom de ce musicien. Le *Mémoire signifié pour de Peters et Miroglio*[3] l'indique en 1767 comme professeur de violon, sans donner son adresse; aucun annuaire n'a pu nous fournir d'autres renseignements.

[1] *Hist. Krit. Beyträge*, I, 5° Stück, 464.

[2] On trouvera dans notre étude sur *un Orchestre au XVIIIe siècle* quelques détails sur les œuvres de Gœpffert, Schencker et Gaspard Procksch, fort importantes par leur place dans l'histoire de l'instrumentation.

[3] Signalé par M. Brenet, *Les débuts de l'abonnement de musique. Merc. Mus.* 1906, II, 256—273.

JOSEPH CANAVAS

La biographie des Canavas est une des plus embrouillées qui soit au XVIII[e] siècle. Il y eut à Paris deux musiciens de ce nom: Jean-Baptiste et Joseph Canavas. Celui qui nous intéresse est le second, aux termes de l'opposition enregistrée dans les *Scellés* le 11 janvier 1763 (p. 86).

Jean-Baptiste-Maurice Canavas ou Canavas l'aîné était né à Turin, le 25 mars 1713[1]. Quant à Joseph le cadet, la date de sa naissance à Turin nous est inconnue. — Jean-Baptiste fut d'abord employé au cadastre à Chambéry, où J.-J. Rousseau fit sa connaissance en 1732; Canavas était fort assidu aux petits concerts de M[me] de Warens où il jouait du violoncelle[2]. Puis il partit pour Paris, où son frère Joseph semble l'avoir précédé de quelques années, fit partie de la musique de la Chambre du Roi, à partir de 1745, et devint l'un des 24 violons en 1746. — Cependant Joseph Canavas était entré au service du prince de Carignan, qui le logeait à l'hôtel de Soissons. C'était là chose fort naturelle: la vogue de la musique italienne pendant la Régence avait amené en France beaucoup de musiciens étrangers, et le prince de Carignan, de la maison de Savoie, entretenait plusieurs artistes piémontais, tels que Guignon ou Pierre Miroglio.

Joseph Canavas publia son premier œuvre avant d'arriver à Paris; en voici le titre:

Sonate à violino solo é Basso, del Signor Giuseppe Canevaz, op. I. — Prix 5 livres. — In Urbino nella Stamperia di Carlo é Gio. Frañ. *Tessarini*[3].

Une édition parisienne de ces sonates parut en 1739 avec l'intitulé suivant:

Sei Sonate a violino solo é Basso osia Cimbalo, dedicate a S. A. S[ma]. Il principe di Carignano, da Giuseppe Cana-

[1] A. N. O1 860.

[2] *Confessions*, livre V, 1732.

[3] In-fo, s. d., 27 p. — Cons.

vasso, opera prima. — Prix 6 livres. — Gravé par Mlle Vendome. — Se vendent à Paris chez Mlle *Monnet* à la Lyre d'or, grande Place de l'hôtel de Soissons, chez *Boivin*, *Leclerc*, etc...[1]

Le privilège, imprimé à la fin du recueil, est accordé pour 9 ans, à partir du 20 mars 1739, «au Sr Joseph Canavasso M^e^ de musique et ordinaire de la musique de notre très cher cousin le prince de Carignan[2]. «La préface indique des relations fort anciennes entre la maison de Savoie et les Canavas: «La plus part de ceux à qui j'appartiens par les nœuds du sang se sont distingués dans la carrière où j'entre aujourd'hui. Ils ont joui d'un autre avantage qui m'est infiniment plus précieux, c'est votre protection, Monseigneur, etc... »

Il n'appartient pas à notre plan d'étudier ces œuvres: disons simplement qu'elles montrent une grande virtuosité et ne portent aucune indication dynamique. La cinquième «peut aussi se jouer sur la flûte».

Après la mort du prince de Carignan en 1741, Canavas, par faveur spéciale, continue à habiter chez la princesse, au Petit-Luxembourg. C'est alors qu'il entre dans l'orchestre de La Pouplinière et fait probablement ses débuts au Concert Spirituel; mais comme les auditions audit Concert sont attribuées à Canavas, sans prénom, et que les deux frères jouaient indifféremment du violon ou du violoncelle, nous pouvons essayer de préciser leur rôle[3].

En 1745, les deux Canavas figurent dans l'orchestre de l'Opéra[4], où on les trouvera jusqu'en 1776[5]. En 1757, Joseph Canavas se fait l'éditeur des Sonates de Bezzossi ou Besozzi:

Six Sonates en trio pour 2 violons et violoncelle, com-

[1] In-f°. — Cons. et B. N. V^m^7 767,

[2] Cf. Brenet, *Libr. music.* Le privilège indique «une suite de menuets Italiens.» Même mention dans ms. fr. 21 997, f° 9, v°, n° 130.

[3] Castil-Blaze, *Opéra Italien*, 216 et suiv., indique une audition de Joseph Canavas en 1736 et d'Alexandre Canavas en 1735: ce dernier prénom s'applique certainement à Jean-Baptiste.

[4] Préface du t. XI des *Œuvres de Rameau*, d'après A. N. 0^1^ 3253.

[5] Cf. les *États de la musique du Roi*.

posée par Mrs Bezzossi, ordinaires de la musique du Roy de Sardaigne, fait gravé par M. Canavasse. —[1]

Gaetano et Geronimo Besozzi s'étaient fait entendre au Concert Spirituel en 1757.

La même année, un acte d'état civil jette quelque lumière sur la famille de Joseph Canavas: le 25 décembre 1757 eut lieu le convoi et enterrement dans le cimetière de Saint-Sulpice de Jeanne-Marie-Henriette Bertolio, épouse de Gabriel-Joseph Canavas, musicien du roi, morte le 24 au Petit-Luxembourg, âgée d'environ 36 ans. Témoins: Charles-Augustin Canavas, son fils, Thomas Bertolio[2].

De 1757 à 1766, Joseph-Canavas continue à habiter au Petit-Luxembourg, comme l'indiquent les *Tableaux de Paris* successifs et les *Scellés* de 1763. En 1767, il est installé professeur de violon, rue Cassette[3].

A cette époque Joseph Canavas se qualifie couramment: ordinaire de la musique du roi. A quel moment y est-il entré, c'est ce que nous n'avons pu déterminer exactement, les dossiers des pensions ne renfermant aucune pièce sur lui.

Plus de trente années s'écoulèrent entre la publication de l'op. I et celle de l'op. II de Joseph Canavas:

Sonates à Violon seul et Violoncelle dédiées à S. A. SS. Mgr le prince de Condé[4].

Le recueil est annoncé avec quelques différences de titre dans le *Mercure* en octobre 1774[5].

[1] Cons. Rec. de mus. instr. 62 et B. N. Vm7 1177 et 1213. — L'ouvrage se vendait « chez M. Canavasse cadet, au Petit Luxembourg »; il était gravé par Mlle Estien qui travailla pour Venier à partir de 1755.

[2] A. S. Fonds Bégis.

[3] *Mémoire signifié pour les sieurs de Peters et Miroglio*, p. 51. Rappelons que Victoire-Marie-Anne de Savoie, veuve du prince de Carignan depuis 1741, mourut à Paris le 8 juillet 1766. Jusque-là Joseph Canaras avait continué à habiter chez elle.

[4] In-f°, s. d., 31 pp. — Cons., B. N. Vm7 768. La sonate III également en ms. au Cons (1° violon seulement).

[5] I, 190 « *Six Sonates*..... par Joseph Canavas, ordinaire de la musique du roi, ci-devant premier violon du Concert spirituel, op. 2, prix 7 liv. 4 s. Se vend à Paris chez l'auteur, rue des Fossoyeurs, près Saint-Sulpice, au Bureau musical, cour de l'ancien grand Cerf, rue Saint-Denis et deux portes Saint-Sauveur et aux adresses ordinaires du musique. — Le titre gravé porte « à Paris chez l'auteur au Petit Luxembourg, chez S. A. S. Mme la princesse de Carignan. «

La deuxième sonate contient une «chasse» sur le rythme classique de $^6/_8$. Il est assez singulier qu'aucun des musiciens de La Pouplinière ne se soit inspiré de la chasse de Vivaldi, écrite en $^3/_8$ et d'un heureux effet (Concerto 3, op. VIII, *l'Automne*).

L'adagio de cette sonate présente dans son motif principal une grande analogie avec un thème connu de J.-M. Leclair aîné:

J. M. Leclair: Sonate en ré majeur[1].



Canavas :



La comparaison de ces sonates avec celles de 1739 montrerait tout le travail qui s'est opéré dans la dynamique musicale: ici nous trouvons, partout indiqués, les crescendo, l'alternance des piano et des forte dans le style de Mannheim.

Vers 1770, Joseph Canavas publia une sonate isolée, ce qui est assez rare:

Sonata a violino solo alto viola o cimbalo, del signor Canavas le cadet, ordinaire de la musique du Roy — Prix 1 liv. 16. — A Paris, chez l'auteur, rue Casette, vis-à-vis la rue Carpentier, gravée par Mlle Vendome et le Sr Moria, a. p. d. R.[2].

Cette sonate est peut-être l'œuvre la plus intéressante de Canavas: l'allegro en ut mineur, bithématique, a une belle allure; le troisième mouvement est un classique rondeau avec couplets.

L'*Almanach musical* de 1775 indique encore Joseph

[1] *Sonates à violon Seul et B. C.*, livre IV, Sonate 3 (1743).
[2] In-fo, S. d., B. N. Vm7 769.

Canavas comme professeur de violon, rue des Fossoyeurs, près Saint-Sulpice. C'est là qu'il mourut le 26 septembre 1776[1].

Nous croyons indispensable, pour fixer les idées, de retracer rapidement la carrière de son frère Jean-Baptiste, le violoncelliste, ami de J.-J. Rousseau. *L'Avant-Coureur* annonce en 1767 *Six Sonates pour le Violoncelle avec basse continue* par Canavas l'aîné, de la musique du roi[2]. S'agit-il de l'op. I ou de l'op. II publié quelques années plus tard? Seule la confrontation des textes pourrait éclaircir la question; ni Fétis, ni Eitner n'indiquent l'op. I du violoncelliste.

L'op. II parut en tout cas au printemps de 1773, sous le titre suivant:

Sonates pour le violoncelle avec la Basse Continue, dédiées à Monsieur Barbant de Glatigny, composées par M. Canavas l'aîné, de la Musique du Roy, gravées par Mme la Vve Leclair, op. 2. — Prix en blanc: 7 livres 4 sols. — A Paris, chez *l'auteur*, rue Neuve-Saint-Roch, vis-à-vis le cul-de-sac de la Corderie et aux adresses ordinaires, a. p. d. R.[3].

Le 1er janvier 1779, J.-B. Canavas obtint une pension annuelle de 1365 livres, 1000 livres pour la Chambre et 365 livres pour sa charge des 24 violons[4]. C'était en 1780 un homme connu et fort estimé: C. N. Cochin donne de lui un médaillon fort expressif[5]. Il mourut le 7 juin 1784, rue Saint-Honoré, vis-à-vis la rue Saint-Florentin[6]. Il laissait trois fils: François-Toussaint Canavas de la Saussaye, écuyer, premier secrétaire du duc d'Aiguillon, puis commissaire des guerres au département de Rouen; Jean-Antoine-Elie Canavas, principal commis des Fermes générales, qui mourut rue Saint-Honoré, à 44 ans, le 17 octobre 1785[7], et Jean-

[1] A. N O[1] 842.

[2] P. 421, 6 juillet.

[3] In-f°, s. d., V^m^7 6335. — *Av. Cour.*, 1773, 10 mai, p. 291 et *Mercure*, juin, 169. — J. B. Canavas habitait déjà rue Saint-Roch en 1761 et 1767.

[4] A. N. O[1] 860.

[5] Cab. des Estampes: N[2]. Gravé par Mme Lingée.

[6] *Journal de Paris* 1784, 8 et 9 juin, pp. 694, 697.

[7] A. S. Témoin: Jean-François Van Loo, écuyer, rue de Cléry, son cousin. — Scellés dans A. N. Y 11 280 (Deux enfants en bas âge).

Baptiste-Charles Canavas, dit d'Alainval, acteur de la Comédie-Française, beau-frère de Le Kain, qui mourut à Milan en 1807[1]. C'étaient tous, dit Métra, «de braves et d'honnêtes gens, très estimables[2]».

Autres membres de la famille:

Jean-Baptiste et Joseph Canavas avaient une sœur qui fit partie de l'Opéra en 1745. Le 6 mars 1745, elle débuta au Concert de la Reine dans le rôle d'Emilie des *Éléments,* de Roy, Destouches et La Lande[3]. Elle figure en 1773 sur *l'État des Vétérans* de la Musique du Roi pour une pension de 1500 livres; elle mourut le 12 juillet 1774[4]. Il ne semble pas que son nom ait jamais défrayé la chronique. Nous avons peu de renseignements sur Charles-Augustin Canavas, fils de Joseph. Le *Mémoire .. pour de Peters et Miroglio* l'indique comme professeur de violon en 1767 (Canavas fils). *L'État de la musique pour* 1773 range les trois Canavas dans le Service des opéras et concerts du Roi. Un *État du personnel* de 1780 (O[1]842) nomme Canavas, entré comme symphoniste dans la musique du roi en 1770, parmi ceux qui attendent une place de vétéran. Les États suivants sont complètement muets à son sujet. En 1785, les *Tablettes de renommée des musiciens* mentionnent un Canavas, violoncelliste, ordinaire de la musique du roi, rue Poissonnière après le Boulevard, lequel pourrait bien être Charles-Augustin, puisque son père et son oncle étaient morts.

Nous ignorons la parenté des musiciens précédents avec Mme Garnier-Canavas qui se fit entendre au Concert Spirituel en 1785[5].

[1] Le Mazurier, I, 191—192. — G. Monval dans l'*Amateur d'Autographes*, 1898, p. 17. — Voir quelques lettres de D'Alainval dans son dossier aux Arch. de la Com. Fr.

[2] *Corresp. Secrète*, Ed. de 1787, III, 388 (30 octobre 1776).

[3] Grégoir, *Gloires de l'Opéra*, I, 236.

[4] O[1] 842. Une requête au duc d'Aumont en 1762 indique qu'elle faisait partie de la musique du Roi depuis 1744.

[5] Brenet, *Concerts*, 345.

CAPRON

Nicolas Capron, né en 1740, débuta au Concert Spirituel le 1er novembre 1761, devint chef des seconds violons en 1762[1], puis premier violon jusqu'en 1784. Il épousa, le 22 juin 1769, Anne Soissons, dite Nanette, cousine de l'écrivain Piron, et mourut le 14 septembre 1784, rue des Moulins; il ne laissait pas d'enfants.

Capron a publié:

Premier livre de Sonates à Violon seul et Basse dédié à M. le Comte de Lauraguais, par M. Capron, op. I.

Prix 9 livres, gravé par Gérardin. — A Paris chez l'*auteur*, rue des Moulins, butte Saint-Roch et aux adresses ordinaires de musique, a. p. d. R.[2].

Gerber (I, col. 245) donne la date de 1769.

L'*Almanach Musical* de 1777 annonce parmi les œuvres publiées en 1776 :

2 Concertos à Violon principal, premier et second dessus, alto et basse, cors et hautbois obl. op. 2. — A Paris chez l'auteur.

La même année parurent :

Six Duos pour deux violons par M. Capron, œuvre IIIe.

Prix 7 liv. 4 s., gravé par Mlle Michaud, à Paris, chez l'*auteur* rue Sainte-Anne, maison du charron du Roy, a. p. d. R.[3].

Citons encore : *Six Quatuors à cordes*, publiés chez Miroglio en 1772[4].

Une *Romance* avec accompagnement de deux violons et basse et deux cors[5], 1768.

Nous n'avons pas retrouvé les concertos de Capron qui ne nous sont connus que par le fragment suivant: *Air en Rondeau* d'un Concerto de la composition de M. Capron,

1 Cf. *Alm. des Spectacles*, 1763, p. 3. C'est l'année où Gaviniès prit la direction de l'orchestre.

2 Vm7 817 et Cons. (dans ce dernier exemplaire le 1o violon porte la date ms. de 1775). — Cf. Castier, *Art du Violon*, p. 116, n0 53.

3 *Alm. mus.* 1777.

4 *Av. Cour.*, 11 février 1772, 84.

5 *Av. Cour.*, 14 nov. 1768. — *Mercure*, déc. 1768, 191.

exécuté au Concert Spirituel par l'auteur, Parodie par M. . . . . .[1].



FLIEGER

Nous savons bien peu de choses sur ce clarinettiste, sans doute d'origine allemande et qui appartenait déjà à La Pouplinière en 1753. En 1763, il passa avec plusieurs de ses camarades au service du prince de Conti dont il devint « professeur de clarinette[2] ». Nous le retrouvons comme clarinettiste à Londres en 1791[3].

GRAZIANI

Carlo Graziani était originaire d'Asti; il se fit entendre au Concert Spirituel en 1747; nous ne savons à quel moment il entra dans la musique de La Pouplinière. Le 14 décembre 1758, Graziani obtient un privilège général de 10 ans pour « de la musique instrumentale[4] ». Il s'agit sans doute de l'op. I :

Sei Sonate a Violoncello solo e Basso dedicate a sua Eccellenza il conte d'Oginski, Inspettore della Lituania, Collonello d'un Regimento de Dragoni al Servizio della Republica di Polonia e Cavaliere dell Aquila Bianca, da Carlo Graziani, Astigiano op^{a} 1^{a}. — Prix 7 livres 4 sols. — A Paris chez M. *Le Menu*, marchand de musique, rue du Roule, à la Clef d'or[5].

[1] Vm7 568.

[2] *Mémoire pour de Peters et Miroglio*, 1767.

[3] C.F. Pohl, II, 373. — Cf. Eitner, III, 478.

[4] G. Cucuel, *Librairie music.*, 389.

[5] In f° obl., s. d., 25 p., B. N. Vm7 6345. — Il y eut un autre tirage avec la mention suivante : In Pariggi, alli soliti indrizzi di musica, con privileggio di S. M., Mlle Vendome in faccia ad Palazzo Reale. — De l'imprimerie de Richomme aîné (Cons. 2 exempl.).

On remarquera dans ces sonates un emploi constant du « Mannheimer Vorhalt (*a*) » fort usité d'ailleurs par tous les musiciens de La Pouplinière. Cet emploi est particulièrement sensible dans la sonate IV, l'une des plus intéressantes (ut majeur):



Le premier mouvement de cette sonate est écrit pour violoncelle et basson, deux instruments qui se suppléent toujours l'un l'autre dans l'instrumentation de l'époque. Ici les deux instruments alternent: le basson reprend la phrase du violoncelle ou donne les terminaisons:



Graziani publia comme op. II six Sonates du même genre :

Six Sonates à Violoncelle et Basse, dédiées à Son Altesse Sérénissime Electorale Maximilien-Joseph, duc de la Haute-et Basse-Bavière et du Haut-Palatinat, etc., da Carlo Graziani Astigiano, opera II. — Gravé par Mme Oger. — A Paris aux adresses ordinaires de musique. — A. p. d. R.[1].

Un exemplaire donne l'adresse de l'éditeur: Le Menu, rue du Roule, à la Clef d'or.

La vie parisienne de Graziani nous est bien peu connue; peut-être avait-il quitté la capitale après la dispersion de l'orchestre en 1763. Ce qui semble confirmer cette hypothèse, c'est qu'on le trouve à Londres en 1764, où il se fait le « manager » du jeune Mozart. Le 17 mai, Graziani annonce Mozart comme « un prodige de la nature »; une indisposition empêche l'enfant de jouer, et le concert est remis au 22 mai. Giardini faisait partie de la même tournée[2].

[1] In-f°, s. d., Cons. (2 exempl.).
[2] Pohl, I, 371.

En 1770, Graziani est avec sa femme à Francfort où il donne deux concerts, le 26 et le 27 septembre; il annonce des concertos de violoncelle qui lui serviront à «montrer sa force», admirée déjà dans plusieurs Cours et par tous les connaisseurs. Mme Graziani chante des airs «allegro aussi bien que cantabile[1]».

Vers 1780, Graziani était fixé à Berlin, où il donnait des leçons de violoncelle au Kronprinz[2]. Eitner pense qu'il est mort en 1787 à Potsdam; sa veuve obtint une pension de 600 thaler pour avoir chanté l'opérette à la Cour[3].

IGNAZIO (IGNACE CÉZAR)

Au XVIIe et au XVIIIe siècle on avait souvent l'habitude d'appeler les musiciens par leur prénom, surtout lorsque le nom offrait quelque difficulté. Le grand Lully était nommé couramment Baptiste, Jean-Baptiste Stuck était connu sous le nom de Baptistin et Gaspard Procksch, sous celui de Gaspard. Le hautboïste de La Pouplinière apparut au Concert Spirituel, en 1736, sous le nom d'Ignace[4]. Les *Scellés* de 1763 nous permettent de lui restituer son nom de famille.

C'est le seul musicien qui soit logé par le fermier général: il habite une chambre au second étage, 18, rue des Petits-Champs et proteste, le 18 mars, contre l'inventaire de ses meubles qui lui appartiennent en propre[5].

Il est probable qu'une sympathie spéciale attachait ce musicien à la famille de La Pouplinière, puisqu'il accompagna Mme de la Pouplinière, lorsqu'elle s'installa rue

[1] Israel, p. 52.

[2] Gerber, I, col. 540 (indications inexactes pour les op. 1 et 2).

[3] Eitner, IV, 354. — La plus grande partie des œuvres de Graziani se trouve à la Bibl. Roy. de Berlin. C'est à Berlin qu'il publia *6 Sonates pour Violoncelle et Basse*, op. III (autre éd. chez Hummel). La Bibl. Roy. conserve encore sous les numéros 1939 à 1951: 1 concerto en la majeur, 6 Sonates pour Violoncelle, un caprice, un recueil de rondeaux et il *viaggio da Berlino a Breslavia*, coll. affettuosa ricevuta di S. A. R., sonata per il vcl. 1778 (autogr.)

[4] Brenet, *Concerts*, p. 195.

[5] *Scellés*.

Montmartre, en 1763. C'est à cette adresse que le *Mémoire pour de Peters et Miroglio* l'indique en 1767 avec le titre: premier hautbois du roi Stanislas[1]. Ignace Cézar mourut chez sa protectrice le 3 mai 1778; le commissaire apprend que ce musicien «que ladite dame avoit retiré chez elle où elle lui donnoit le logement, la nourriture et même le vêtement y est décédé, que ses héritiers sont absens de cette ville». Ignace habitait une chambre assez pauvre, au quatrième sur la cour; tous ses effets furent vendus aux enchères pour couvrir ses dettes (1190 livres). Le seul héritier était Pierre Cézar, musicien, demeurant en province, cousin germain du défunt[2].

Ignazio ne semble pas avoir publié de musique.

LE CLERC OU LECLERC

L'identification de ce musicien est extrêmement difficile. Le nom de Leclerc, quelle qu'en soit la graphie, est fort répandu à Paris sous Louis XV, surtout dans le monde musical. Nous ne pouvons guère procéder que par élimination, en nous servant de l'excellent article que M. Brenet a publié sur la question[3].

Ecartons d'abord Le Clerc, marchand de musique, rue du Roule, à la Croix d'or, qui eut pour successeur La Chevardière en 1760; il y eut deux autres éditeurs du même

[1] Il y eut de bonne heure des hautbois et des bassons à Nancy. On signale dans le cours du XVIII[e] siècle plusieurs hautboïstes du nom de Cézan; y a-t-il quelque analogie? Cf. A. Jacquot: *La musique en Lorraine*, Paris, 1882, gr. in-8°, pp. 154, 178.

[2] Scellés Cézar. A. N. Y 11 595 (5 mai 1778). — Ce Pierre Cézar fut un musicien d'une certaine fécondité. Il vint s'établir à Paris peu de temps après la mort d'Ignace (Cf. *Alman. mus.* 1779) et publia des pièces de clavecin, des sonates de clavecin. Il est surtout connu par son *Recueil d'ouvertures* arrangées pour le clavecin ou le piano-forte avec un violon ad. lib., Paris, Le Menu et Boyer (Ouvertures de Gluck, Grétry, Monsigny etc....).

Notons que plusieurs hautboïstes, à la même époque, furent connus sous le nom d'Ignazio. Le duc de Wurtemberg eut à Stuttgart, entre 1750 et 1755, un hautboïste appelé Ignazio Ciceri.

[3] *Quelques musiciens français du XVIII[e] siècle, les Le Clerc, Rev. Mus.*, VI, 1906, 291—297.

nom: Jean Le Clerc, l'un des 24 violons ordinaires de la Chambre, et Charles-Nicolas Le Clerc, établi à la Croix-du-Trahoir, qui fit partie de l'Opéra et de la musique de la Chambre. Il est probable que leurs nombreuses occupations ne leur auraient pas permis de figurer dans l'orchestre de La Pouplinière.

Restent trois autres Le Clerc: Pierre Le Clerc, né à Enville (Lorraine) le 28 septembre 1702, entré à la Chapelle et à la Chambre en 1731, vétéran et retraité en 1761, domicilié rue des Martyrs et mort en 1780[1]. — Pierre-Louis Le Clerc, fils du précédent, né à Versailles le 9 janvier 1732, violoniste, ordinaire de la musique du Roi, retraité avec pension[2] le 1er janvier 1785. — Enfin, Le Clerc, flûtiste, dont la biographie est restée la plus obscure de toutes.

C'est celui-là pourtant qui va nous arrêter: le groupe des violons étant complet dans l'orchestre de La Pouplinière, il paraît plus naturel d'attribuer au Le Clerc de 1762 la qualité de flûtiste, qui sans lui ferait défaut. Aucune signature ne nous permet d'identifier ce personnage; l'opposition inscrite dans les *Scellés* est présentée par L. Valet, perruquier, rue du Mail, près Saint-Eustache, probablement le propriétaire du musicien.

Le Le Clerc, mentionné par Fétis et Eitner, ne fut point d'ailleurs un personnage sans mérite. Marpurg cite son nom entre ceux de Blavet, de Taillard, de Naudot, de Boismortier[3]; on trouve dans des *Anecdotes de la Comédie-Française*, à la date du 25 juin 1737: «Le Clerc, fils du faiseur d'Instrumens, joue de la flutte traversière aux troisièmes loges, est extrêmement aplaudy. Les comédiens l'invitent à joüer dans leur orchestre[4]».

Nous ne connaissons avec certitude qu'un seul recueil publié par Le Clerc:

Six Sonates à deux flûtes sans basse, composées par Mr Le Clerc, œuvre Ier. — Prix en blanc, 6 livres. — Gravé

1 O1 680. Pension accordée à Marie-Anne Saunier, sa veuve.

2 2000 livres accordées à la requête de son gendre Jamart d'Invilliers, rue Papillon (O1 680).

3 *Beyträge*, 1754, I, 473.

4 B. A. ms. 3534, f° 41.

par Mlle Vandomme. A Paris, chez Maupetit, Cloître Saint-Germain-l'Auxerrois, chez Boivin, Leclerc, à Lyon chez de Brotonne — a. p. d. R.[1].

Le privilège fut pris par J.-B.-E. Maupetit, pour douze ans, le 18 septembre 1745[2], mais d'après le *Mercure*, l'ouvrage ne fut publié qu'au début de 1748 (Février, 121).

LOUIS

A l'époque qui nous intéresse, il y eut deux et même trois musiciens de ce nom à Paris; comme l'*Etat* de 1763 et le registre des *Scellés* ne donnent aucune indication complémentaire, il nous est impossible d'identifier le musicien de La Pouplinière; il n'y a pas de doute, en tout cas, sur son rôle dans l'orchestre: tous les Louis furent contrebassistes.

Distinguons d'abord Pierre Louis, dit Augustin, ou Louis l'aîné, né à Versailles le 29 juin 1737, contrebasse dans la Musique du Roi, retraité le 12 mai 1782 avec une pension de 2000 livres, huissier de l'antichambre de la Comtesse d'Artois, mort à Versailles le 9 octobre 1785[3]. C'est un des plus célèbres pour cet instrument, disent les *Tablettes de renommée*. — Louis l'aîné, domicilié à Paris, rue Mazarine, était entré comme seconde contrebasse à l'Opéra en 1768, aux appointements de 800 livres (900 en 1780). Il y remplissait aussi à l'occasion les fonctions de cor et de trombone[4]. Est-ce lui qui en 1753 figure parmi les clarinettistes prêtés par La Pouplinière à l'Opéra? La chose est possible, encore que Louis l'aîné n'ait eu que seize ans à cette époque-là.

Louis cadet ou Louis II entra comme contrebasse à l'Opéra en 1773, aux appointements de 600 livres (800 en

1 In-f°, B. N. Vm7 6527.

2 Ms. fr. 21997, f° 111, v°. Voir aussi au dos du recueil.

3 O1 681. — Il était fils d'Augustin Louis, officier de la vénerie du roi.

4 D'après les Archives de l'Opéra.

1780); il y jouait aussi du trombone et de la trompette. Louis II était domicilié rue des Bons-Enfants vers 1775.

Il y eut enfin, en 1780, un troisième Louis, contrebasse à l'Opéra, probablement le fils de Louis I ou de Louis II[1].

MIROGLIO

On connaît deux Miroglio: Pierre, l'aîné, et Jean-Baptiste, le cadet ou le jeune[2]. Nous en avons même découvert un troisième; Joseph-Antoine, bourgeois de Paris, domicilié rue du Jour, frère des deux précédents[3]. L'*État* de 1763 n'indique aucun prénom, et le musicien de La Pouplinière n'a pas fait d'opposition au cours de l'inventaire. Ici encore nous en sommes réduit à de simples conjectures. Nous pensons toutefois qu'il s'agit de Pierre Miroglio, maître de musique du prince de Carignan en 1741; il est probable qu'après la mort du prince, il suivit l'exemple de son compatriote Joseph Canavas et entra au service de La Pouplinière.

Pierre Miroglio ne semble avoir signé que l'œuvre suivant :

Sonate a Violino e Basso composte da Pietro Miroglio, dedicate al sign^r Francesco Geminiani, opera prima. — Gravées par Mlle Vendome, à Paris, chez *l'auteur*, grande place de l'hôtel de Soissons[4].

Le privilège pour 9 ans est daté du 30 mars 1741[5].

[1] Il y eut un Louis contrebasse au Concert Spirituel en 1775 (Brenet, *Concerts*, p. 313) et basson au dit Concert en 1782, d'après l'*Almanach musical* de 1783.

[2] M. Brenet, *Les débuts de l'abonnement de musique*, loc. cit. — La Laurencie et Saint-Foix, *Symphonie française*, p. 69.

[3] A. N. Y 11318. Scellés après décès de Françoise Enfer, épouse de J. A. Miroglio, du 1er février 1753. Parmi les effets inventoriés « un tableau peint sur toile, représentant l'Adoration des mages, lequel led. Sr Miroglio nous a déclaré appartenir au Sr Jean-Baptiste M., son frère.»

[4] In-f°, S. d. — B. N. Vm7 785. Notons que les cadences, nombreuses dans ces sonates, sont simplement indiquées par une mesure de silence accompagnée du mot *libertas.* Cf. Cartier, *Art du Violon*, p. 50, n° 9.

[5] Brenet. loc. cit. — Voir aussi ms. fr. 21997, f° 42, n° 699. «Sonates, trios et autres pièces de musique instrumentale.»

Cette dédicace semble confirmer l'hypothèse, que nous avons déjà formulée, d'un séjour de Geminiani à Paris à la fin de 1740[1].

Ces sonates sont les seules qu'on puisse attribuer avec certitude à Pierre Miroglio[2]. De 1750 à 1764, J.-B. Miroglio a publié de nombreux recueils de musique, avant de devenir lui-même éditeur, Cour de l'ancien Grand-Cerf, rue des deux Portes-Saint-Sauveur. Les *Tablettes de renommée* le mentionnent encore à cette adresse en 1785; nous n'avons plus rencontré le nom de son frère après 1763.

SAINT-SUIRE

Saint-Suire, bassoniste, personnage fort obscur, fut l'un des premiers présidents de la Société Académique des Enfants d'Apollon, fondée en 1741. Il y fut reçu en 1742 et porté aux honneurs en 1747. C'est par son entremise que plusieurs autres musiciens de La Pouplinière entrèrent dans la société: tels furent Joseph et Jean-Baptiste Canavas et Capron. Un des Canavas devint même président après la retraite de Saint-Suire[3].

Les Archives de l'Opéra nous apprennent que Saint-Suire «musicien d'en la ville» fut plusieurs fois employé comme extraordinaire; il joua à la sérénade des Tuileries le 24 août 1777 et le 25 août 1780, recevant pour ce 12 livres. Après 1780 nous perdons totalement sa trace.

[1] G. Cucuel, *Librairie musicale*, p. 387.

[2] Le nom de Miroglio aîné apparaît encore dans un privilège pris par Ch. N. Leclerc, à la date du 18 novembre 1750 (cité par M. Brenet). Il s'agit sans doute du renouvellement du privilège de 1741.

[3] Notices sur la *Société Académique* de A. H. Lemonnier, Paris, 1860, in-8°, p. 2, et de M. Decourcelle, Paris, 1881, in-8°, pp. 11, 31.

CHAPITRE IV

LES CONCERTS

Nous n'avons retrouvé aucune indication concernant les programmes des concerts de La Pouplinière et il ne faut pas songer à s'en étonner; il est probable que là, ainsi qu'en Allemagne, on mettait sur les pupitres des symphonistes une quantité de parties assez considérable pour remplir les heures prévues. Peut-être aussi s'attachait-on moins aux personnes qu'aux œuvres; comme au concert des Tuileries, on entendait «une symphonie» dont on ignorait l'auteur.

Mme de Genlis nous a renseigné sur le nombre et les heures des concerts à Passy: le dimanche matin, messe en musique avec des «symphonies exécutées par l'orchestre». Le maître de la maison tenait à ce que le service religieux fût célébré en grande pompe: «Lorsqu'il entroit dans la chapelle de sa belle maison pour y entendre la messe, on frappoit du pied et la musique commençoit comme chez le roi, ce qu'on trouvoit fort étrange et même insolent [1].» A 5 heures, grand concert dans la galerie du premier étage, avec un nombreux public; à 9 heures, après souper, séance de musique plus intime. Tous les samedis un concert avait lieu régulièrement; quant aux autres jours, il semble bien qu'il n'y ait rien eu de fixe, la musique alternant avec le théâtre et les dîners littéraires. Les séances étaient d'ailleurs

[1] Abot de Bazinghen, *Potpourry*, f° 118.

très fréquentes: du 14 septembre 1762 au 30 octobre, Mlle Vestris chanta dans neuf concerts[1], et la musique vocale ne tenait qu'une place peu importante à côté de la musique instrumentale.

Pour l'organisation même du concert, la disposition des musiciens dans l'orchestre, nous ne pouvons procéder que par analogie. Encore convient-il de remarquer que les documents iconographiques de cette époque s'appliquent à des concerts publics en général: c'est le cas du dessin si curieux qui représente Hændel au milieu de ses musiciens[2]. Il s'agit là d'un orchestre de cinquante exécutants qui ne se peut comparer aux quinze à vingt symphonistes de La Pouplinière. Des documents du même genre, une peinture de N. Lavreince, gravée par Dequevauviller, la belle gravure d'Augustin de Saint-Aubin (1773) n'évoquent à nos yeux que des concerts privés avec un nombre d'instrumentistes inférieur à celui de Passy[3]; quoique le concert de Saint-Aubin soit postérieur à 1762, c'est là qu'il faudrait chercher quelque analogie de cadre et d'agencement avec les séances du fermier général. Cette salle en rotonde que de larges baies inondent de lumière, le luxe de l'ameublement, l'attitude des auditeurs, rassemblés en grande toilette et chez qui le charme des conversations galantes dérobe plus d'un instant à la musique, tout cela ressemble au grand salon de Passy et à l'aimable société qui s'y pressait.

La gravure ne montre, du reste, que l'exécution d'une sonate; c'est à ma connoissance le frontispice du *Privilège du Roi mis en musique par M. de La Borde* qui évoquerait le plus exactement les séances qui nous intéressent[4]. Disons tout de suite qu'il s'agit d'une estampe satirique: la scène se passe dans un vaste salon avec glaces, lustre, panneaux décorés; à droite cinq auditeurs, dont un abbé et deux

[1] *Scellés*, voir plus haut.

[2] Cf. F. Volbach, *Das moderne Orchester in seiner Entwickelung*, p. 27.

[3] Cf. Brenet, *Concerts*, 348.

[4] Cons. — B. N. Vm 7 3058. — Cette œuvre curieuse où l'on chante le texte même du privilège est écrite pour 2 violons alto et basse, 2 cors et 2 hautbois non obligés. Frontispice reproduit dans Grand-Carteret: *Titres illustrés au service de la musique*, 1904, in-4°, pp. 55, 56.

dames; le chef d'orchestre bat la mesure en chantant, un rouleau de papier blanc à la main; les symphonistes sont au nombre de sept: trois violons, un violoncelle, une contre-basse, une flûte et un basson. Voilà qui déjà ressemble beaucoup plus à l'orchestre dirigé par Stamitz et Gossec: on voit d'ailleurs à terre, sur la gauche de la gravure, un cahier sur lequel se lit le titre: simphonies.

Indiquons en passant, puisqu'on a toujours fait erreur sur ce point, que la planche n'est pas gravée par La Borde. «L'auteur de la musique» n'a gravé que le cadre ornementé qui entoure le titre, d'après un dessin de Gravelot; quant au concert, il est dessiné par le même Gravelot et gravé à l'eau-forte par l'abbé de Saint-Non, l'un des amateurs les plus intéressants du XVIIIe siècle[1].

Le seul document qui soit directement inspiré par les concerts de La Pouplinière est trop fantaisiste pour mériter une reproduction ou une mention spéciale[2]. C'est une sérénade donnée par un orchestre de femmes au sultan Moufhack, en qui nous reconnaissons sinon les traits, du moins les goûts de La Pouplinière. Une vaste salle ronde, dont les hautes colonnes soutiennent une coupole et dont l'architecture est dessinée avec un art parfait; à droite, sous un dais, le sultan, assis dans un grand fauteuil, tient sur ses genoux une jolie femme, haut troussée, et qui joue de la harpe. A gauche, ce sont les musiciennes groupées au hasard, sur trois rangs, dans un parti pris décoratif, mais sans recherche d'exactitude. On remarque un violon, un violoncelle, une flûte traversière, trois guitares, une lyre, un serpent, un triangle et deux instruments de forme imprécise qui tiennent le milieu entre la clarinette et le hautbois. Il n'y a rien là qui puisse constituer un orchestre sérieux, puisque toute base y manque totalement. Cette gouache, qui offre d'ailleurs certaines qualités artistiques incontestables, peut cependant servir d'indication pour les séré-

[1] On en trouvera un tirage à part dans l'œuvre de H. Gravelot au Cab. des Estampes (t. IV, Ee 8c, fo 9) avec le signe: S. N. Sc. — Hauteur o^m,27, largeur o^m,20.

[2] *Tableaux des mœurs du temps*, p. 305. — Hauteur: o^m,275, largeur: o^m,20.

nades, les concerts champêtres, tout ce qui constituait chez La Pouplinière la musique fantaisiste dont nous aurons l'occasion de parler.

* * *

En ce qui concerne l'inventaire des collections musicales de La Pouplinière, nous sommes bien pauvres et nous ne pouvons nous en prendre qu'au fermier général lui-même dont le testament ordonnait une dispersion complète de tous ses biens. Il n'y eut pas de catalogue dressé pour la musique : on trouve simplement, à la fin du *Catalogue de la Bibliothèque*, l'indication suivante: « On vendra successivement après les Livres, une très belle collection de Musique, tant gravée que manuscrite, des plus célèbres compositeurs François, Italiens, Allemands, etc... Elle consiste en Concertos, Simphonies, Trios, Sonates pour toutes sortes d'Instruments et Ariettes. On doit en présumer le choix d'autant meilleur que le goût y a présidé[1]. » Ainsi, de la musique instrumentale avant tout, peu de musique vocale, aucune mention pour les opéras et opéras comiques. Ce laconisme est déplorable, mais n'a rien que d'ordinaire; les annonces de vente du même genre sont rarement plus explicites[2]. La collection du duc d'Antin, dispersée en 1758, comprenait des « Cantates Italiennes, des Sonates à Violon solo, Duo, Trios et grandes symphonies des meilleurs musiciens français et italiens et quelques opéras français. » C'était l'une des plus importantes. Le *Mercure de France*, en mars 1757[3], donne le très intéressant *Catalogue d'un Cabinet de musique italienne à vendre*, titre qui doit s'entendre dans une acception fort large, puis qu'on relève parmi les noms d'auteur ceux de Lœillet, Pepusch, Fesch, Schickardt; l'ensemble montre

[1] P. 85.

[2] *Affiches de Paris*. Vente Desjardins, 1753, p. 420. — Vente du marquis de Montrevel, 2 septembre 1754, p. 541. — Vente du président de Ségur, 1755, p. 541. — Vente Pajot de Malzac, 5 septembre 1757, p. 553. — Vente du duc d'Antin, 5 mai 1758, p. 275. — Vente du 18 septembre 1760, p. 583. — Vente Bayard, 1764, p. 225.

[3] P. 217 sqq.

bien quels étaient les compositeurs de musique instrumentale recherchés dans une collection[1]. Seul, le *Catalogue de la Bibliothèque de Mme de Pompadour*[2] donne de précieuses indications, encore qu'il s'agisse presque uniquement d'auteurs français: Bernier, Campra, La Borde, Chefdeville, Blavet, Dauvergne, Guillemain, d'Herbain, Caix d'Hervelois, Marais, Naudot, Rameau, Boismortier, Spourny, etc... Le Catalogue de la Bibliothèque du duc d'Aiguillon est certainement le plus complet et le plus suggestif de tous ceux de cette espèce, mais un grand nombre d'œuvres y sont bien postérieures à l'époque qui nous intéresse[3]. Notons-y toutefois un grand nombre d'œuvres de Stamitz et autres musiciens de Mannheim et de nombreuses symphonies de Gossec.

* * *

Si la question des programmes reste obscure, nous avons, pour identifier quelques œuvres joués chez La Pouplinière, un document de la plus haute importance[4]. Au cours de l'inventaire général dressé pendant les six premiers mois de 1763, trois musiciens du fermier général se présentèrent chez le commissaire au Châtelet, pour réclamer de la musique leur appartenant:

« Et le jeudi 26 mai audit an 1763 onze heures du matin, en notre hôtel et par devant nous Jean-François Sirebeau, est comparu le sieur François-Joseph Gossec, maître de musique demeurant rue des Moulins, butte et paroisse Saint-Roch, tant pour lui et en son nom que comme ayant ch rge et pouvoir des sieurs Carlo Graziani et Schencker, tous deux musiciens et tous trois ci-devant au service de défunt le sieur le Riche de la Pouplinière,

[1] Par ex. Corelli, Vivaldi, Alberti, Sammartini, Marcello, dall'Abaco, Bononcini, Vitali etc .. La collection était visible chez M. de la Garde, rue du Chantre-Saint-Honoré.

[2] Paris, 1765, in-8°, pp. 381— 399.

[3] Cf. Brenet : *Concerts*, pp. 151—152. Le catalogue dans l'*Inventaire Sommaire des Archives communales d'Agen* (avec beaucoup d'erreurs).

[4] *Scellés*, 356. — Publié par Campardon (*Cheminée*, 72—74) avec quelques inexactitudes. Nous modifions la disposition typographique pour l'intelligence du texte.

lequel nous a dit qu'il est opposant comme par ces présentes il s'oppose qu'il soit procédé à la reconnaissance et levée des scellés apposés par nous après le décès dudit défunt, sieur Le Riche de la Pouplinière sur les biens meubles et effets dépendant de sa succession et jusqu'à ce qu'il leur ait été remis et rendu, savoir à lui comparant :

Sept symphonies à clarinette, dont quatre en E B et deux en D et une en F — plus une symphonie avec des sourdines à hautbois en A — plus deux symphonies avec des corps simplement en D — plus et enfin un livre de sonates de clavecin de Domenico Alberti tous lesquels livres et cahiers de musique lui comparant avoit prêtés tant à M. de la Pouplinière qu'à la dame son épouse;

au dit sieur Graziani un livre de sonates pour le violoncelle intitulé: Six Sonates pour le violoncelle, dédié à M. le Comte Oginski, de Carlo Graziani, pareillement par lui prêté à mondit sieur de la Pouplinière;

et ledit sieur Schencker pour cinq symphonies avec des cors et clarinettes ;

plus un recueil de pièces de hautbois de forêt dont une partie dans le ton de fa, l'autre dans le ton de mi ♭ par lui pareillement prêtés au dit sieur de la Pouplinière.

Signé: GOSSEC. »

Ce document demande à être étudié de très près, surtout en ce qui concerne Gossec, dont les œuvres sont dispersées, incomplètes et difficiles à identifier; l'op. III de Gossec, qui parut en décembre 1756, comprend *six Symphonies à quatre parties*, donc six Quatuors sans instruments à vent[1]. Le 15 avril 1757, Gossec fait jouer au Concert Spirituel une symphonie, probablement avec des cors et des clarinettes; en 1759, il publie l'op. IV, *Six Symphonies avec flûtes, hautbois et cors;* nous n'avons pu retrouver la date de publication de l'op. V, *Six Symphonies avec flûtes, clarinettes et cors;* avaient-elles déjà paru avant la mort de La Pouplinière? cela est fort probable. La réclamation de Gossec ne nous indique pas si les symphonies sont gravées ou manuscrites; s'il s'agit d'œuvres déjà publiées, il serait bien étrange qu'il n'en eût pas fait hommage au fermier général;

[1] *Affiches*, 1756, p. 757.

au cas où elles seraient manuscrites, la recherche devrait porter sur les symphonies que Gossec pouvait avoir en portefeuille et qu'il mit au jour par la suite (op. VI et peut-être V). — Mais ce ne sont là que des hypothèses; mieux vaut s'en tenir à l'examen des dix-huit symphonies contenues dans les op. IV, V et VI, en observant toutefois que nous ne possédons pas de parties de clarinettes avant les op. V et VI.

L'op. V renferme deux symphonies à clarinettes en mi ♭ qui répondent à la définition du texte:

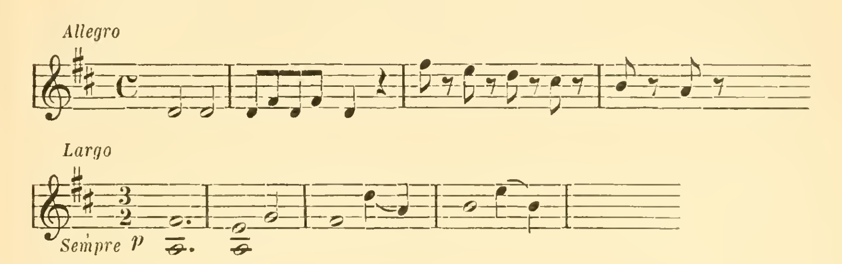


Ni l'op. IV, ni l'op. VI ne renferment de symphonies dans le ton demandé; nous ne rencontrerons plus de symphonies en mi ♭ avec clarinettes avant l'op. VIII, publié à la fin de l'année 1765; la première et la troisième de cet œuvre, encore manuscrites en 1763, sont certainement celles que réclame le compositeur:



Elles sont écrites pour «deux altos viola et hautbois ou Clarinettes obligées et les Cors ad libitum».

Les deux symphonies en D doivent appartenir, la première à l'op. V (n° 6), la seconde à l'op. VI (n° 1):



Quant à la symphonie à clarinettes en fa, elle ne peut-être que la première de l'op. V.



La symphonie en la, à hautbois avec des sourdines, est facile à identifier; c'est la seconde de l'op. VI, les trois premières étant publiées «avec des hautbois obligés et des cors ad libitum»:

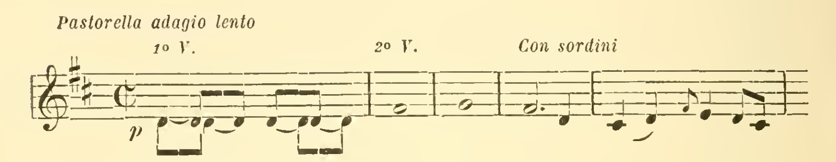


Le premier mouvement est accompagné de cette note qui ne laisse aucun doute: «Ce morceau doit-être joué avec des sourdines pour en entendre l'effet, et les ôter à la fin pour l'allegro sans intervalle».

Restent les deux symphonies en ré, simplement avec des cors; la première de l'œuvre IV correspond à la définition du texte:



L'op. V contient deux symphonies en rémajeur, l'op. VI en contient une; mais toutes trois comportent des parties de clarinettes; ces parties sont toutefois manuscrites et ont pu être ajoutées après coup; il convient d'éliminer la symphonie en ré de l'op. VI, qui a des hautbois obligés et des cors ad libitum. La symphonie réclamée par Gossec pourrait donc être la suivante, d'ailleurs fort digne d'intérêt (op. V, 3):



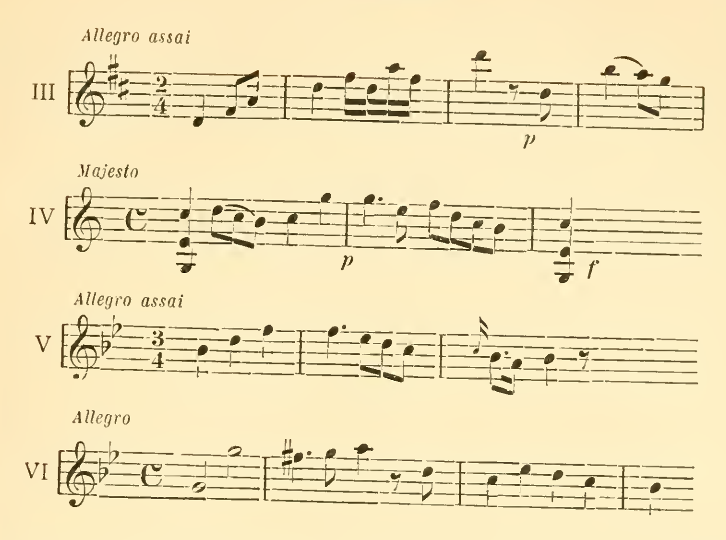
Nous ne reviendrons pas sur les six sonates op. I réclamées en 1763 par Carlo Graziani, puisque nous avons consacré plus haut une notice à ce musicien. Quant aux cinq symphonies de Schencker avec des cors et clarinettes, leur publication avait précédé de quelques mois la mort de La Pouplinière. On avait entendu une de ces symphonies au Concert Spirituel du 1er novembre 1761[1]; le recueil fut publié en mai 1762 sous le titre suivant:

Six Symphonies à trois parties, dédiées à Monsieur le Comte de Montrevel, colonel du régiment de son nom, par M. Schencker, musicien de M. de La Pouplinière, œuvre première. — A Paris, aux adresses ordinaires de musique[2].



[1] *Mercure*, déc. 1761, p. 200.

[2] In-f°, s. d. Cons. 1 double du 1e violon. Cf. *Avant-Coureur*, 17 mai 1762, 316. Nous n'avons que la base même de la symphonie, le trio, mais nous pouvons fort bien suppléer les parties de clarinettes et de cors; le cas n'a rien que d'ordinaire.



Outre ses symphonies, Schencker réclame « un recueil de pièces de hautbois de forêt, dont une partie dans le ton de fa, l'autre dans le ton de mi ♭». Le hautbois de forêt était aussi appelé hautbois de chasse (oboe di Caccia); le cor anglais en représente le perfectionnement actuel[1]. — On fait toutefois observer que le cor anglais est un hautbois baissé d'une quinte, tandis que le hautbois de forêt est un basson élevé d'une quarte; Bach le regarde comme une voix de ténor et non comme une voix d'alto, et on l'appelle souvent Fagottino. — Il reste incontestable que la question des hautbois de forêt et des cors anglais est assez embrouillée; mais par son nom même, le « oboe di Caccia » se range d'abord dans la famille des hautbois; La Borde étudie séparément la taille de hautbois et le hautbois de forêt, mais leur reconnaît les mêmes caractères; c'est un instrument dont le son est plus anché, c'est-à-dire moins sonore et plus velouté que celui du dessus de hautbois; il est accordé une quinte au-dessous.

[1] La Borde, I, 265 (Notice souvent utilisée depuis). F. A. Gevaert, *Nouveau traité d'instrumentation*, pp. 147 et suiv. — Grove, *Dictionary*, III, 421, 422. — Le traité d'instrumentation de Francœur ne consacre pas de notice au hautbois de forêt.

Sur le rôle expressif du hautbois de forêt dans Bach, cf. A. Pirro, *Esthétique de J. S. Bach*, 236.



L'étendue est la même que celle du hautbois ordinaire, c'est-à-dire Le « oboe di Caccia » était donc pratiquement employé à l'unisson du violon. La Borde recommande de ne pas mettre à l'armure plus de deux ou trois dièzes ou plus de quatre bémols. Le hautbois de forêt était un instrument plus long et plus recourbé que le cor anglais actuel; on en construisait dans le ton de fa et dans le ton de mi ♭.

Purcell emploie toute la famille des hautbois dans le prologue de *Dioclétien* (1691); l'exemple suivant est emprunté au final (trio et chœur: Triumph victorious love)[2]



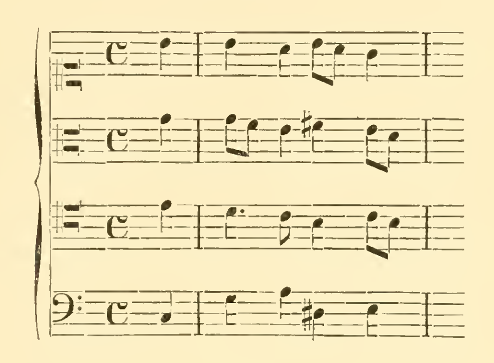
Dans l'*Oratorio de Noël* de J.-S. Bach (*Werke*, V, 2) la Symphonie pastorale (p. 51) est écrite pour deux flûtes, deux hautbois d'amour (hautbois en la), deux hautbois de

[1] L'exemple, emprunté à La Borde, indique la flûte et le hautbois à l'unisson, mais la partie de hautbois doit être copiée une quinte au-dessous du ton original. Copiée en sol, elle est censée être écrite en clef de fa 3e ligne

[2] Œuvres, t. IX (1900), p. 136. — Les Français écrivaient en général le oboe di Caccia en clef d'ut de deuxième ligne, les Italiens en clef de fa.

chasse, deux violons, alto et basse; dans le choral (p. 66) les voix sont ainsi groupées:

Soprano: deux flûtes, deux hautbois d'amour, premier violon;
Alto: premier hautbois de chasse, deuxième violon;
Tenore: deuxième hautbois de chasse, alto;
Basso:



Nous nous sommes attaché naturellement aux œuvres antérieures à 1760, mais on trouverait encore des exemples analogues dans le *Stabat Mater* de Haydn. Il reste en tout cas certain que l'emploi du hautbois de forêt est fort rare au milieu du XVIIIe siècle, surtout en France; nous n'avons pas relevé de passages écrits pour cet instrument dans les symphonies publiées à Paris entre 1740 et 1760, pas plus que nous n'avons retrouvé de recueils de pièces pour hautbois de forêt. Toutefois un recueil manuscrit de pièces pour deux hautbois, au Conservatoire, nous montre bien quel devait être le genre de productions réclamé par Schencker: Voici l'une des plus jolies pages de cette suite:



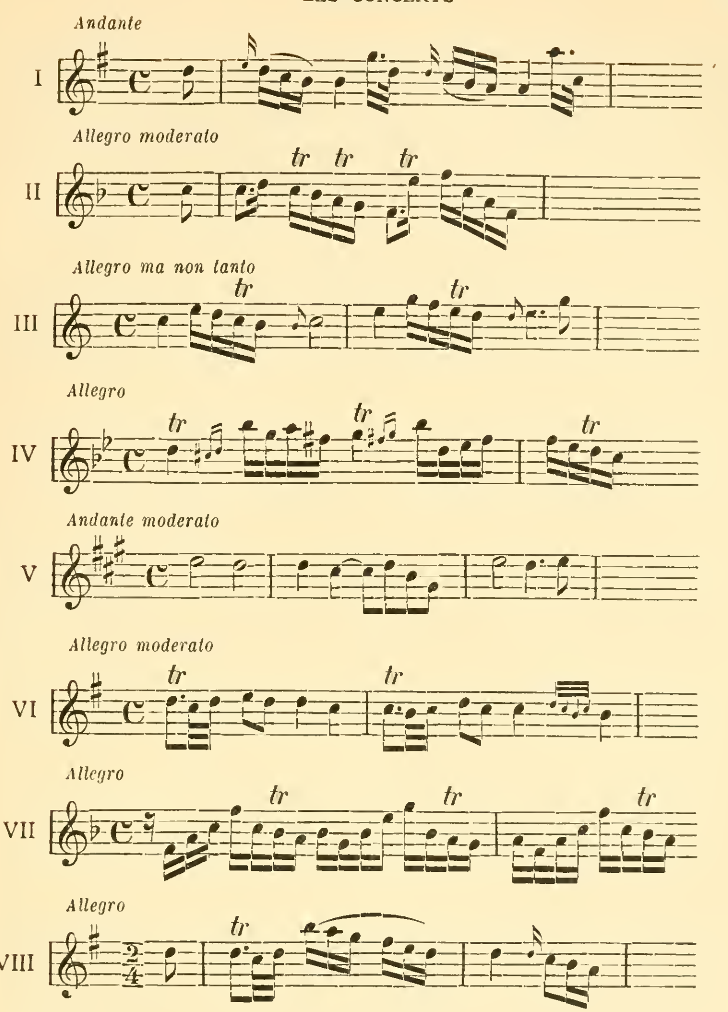


* * *

Nous arrivons au «livre de sonates de clavecin de Domenico Alberti», lequel est un ouvrage bien connu. En voici le titre exact:

VIII / Sonate / di Cembalo / del sig^r / Domenico Alberti / dilettante / opera prima / gravé par le Sr Hue / prix 6 livres / à Paris / chez *Le Clerc*, rue Saint-Honoré entre la rue des Prouvaires et la rue / Dufour à Sainte-Cécile / et aux adresses ordinaires / avec privilège du roy [1].

[1] Domenico Alberti est un des musiciens amateurs les plus séduisants et les moins étudiés du XVIIIe siècle. La notice d'Eitner (I, 83) est empruntée à celle de Fétis, laquelle est elle-même rédigée d'après celle de La Borde (III, 161—162). Alberti, né à Venise en 1717, élève de Lotti, mourut à Rome «très jeune». On n'a donné sur lui que des anecdotes, d'après La Borde : « Tous les professeurs se souviennent de lui avec enthousiasme: rien ne peut égaler les grâces de son chant; et en préludant sur le clavecin, il charmait une nombreuse assemblée pendant des nuits entières. Pendant qu'il demeurait à Rome, il se promenait la nuit dans les rues en chantant, et il était toujours suivi d'une foule d'amateurs qui l'applaudissaient sans cesse. Il mourut fort



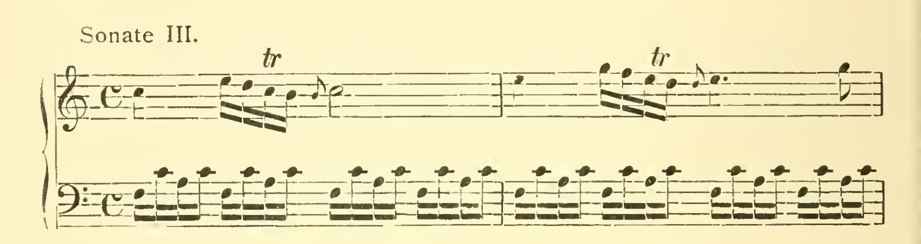
Les journaux ne nous indiquent pas la date de cette édition, qui dut paraître vers 1760. En effet, les *Affiches de Paris* du 6 novembre 1760, nous apprennent que Le Clerc « demeure *présentement* » rue Saint-Honoré, entre la rue des Prouvaires et la rue du Four, à Sainte-Cécile, ce qui cor-

jeune et très regretté; il a composé trente-six sonates qu'on n'a pu parvenir encore à retirer des mains d'un particulier de Milan qui en est le seul possesseur. On les dit superbes et d'un geure neuf. » — Le recueil à la B. N., 27 p. in-fo, Vm7 5290.

respond à l'adresse ci-dessus. C'est vers 1758 que Venier publie l'op. I des *XX Sonate per cembalo di Vari Autori* (Venier, Bayard, Castagnery) qui contient plusieurs sonates d'Alberti; on en trouve également dans l'op. II de la même collection, annoncé dans le *Mercure* en décembre 1760 (p. 156).

On sait l'importance de cette œuvre dans l'histoire de la sonate pour clavecin; elle créait la basse d'Alberti, c'est-à-dire «l'emploi continu à la main gauche d'accords brisés toujours de la même façon, tandis que la main droite joue la mélodie» (Riemann).

Sonate III.



Gossec indique bien dans sa réclamation qu'il avait prêté tous ces cahiers de musique tant à La Pouplinière qu'à sa femme; nous savons donc de la façon la plus positive que Mme de la Pouplinière jouait les sonates d'Alberti sur le clavecin de Ruckers qui se trouvait dans le grand salon de l'hôtel.

Du reste, la place occupée chez le fermier général par la musique de Domenico Alberti semble avoir été très importante. Dans un fragment connu de ses *Mémoires autographes*, Gossec indique rapidement les principaux compositeurs qui, à sa connaissance, ont fait usage des cors, avant que ces instruments ne fussent introduits dans les concerts de La Pouplinière: ce sont en Italie Lotti et Alexandre Scarlatti, dont la tradition fut continuée par Hasse et Alberti. A l'appui de ces dires, Gossec cite un des airs les plus célèbres d'Alberti : l'air *Caro Sposo* [1].

[1] B. Cons. Recueil de chant n° 111, fo 5. — Cf. Catal. de la Bibl. de Bologne, III, 283.

Voici les premières mesures du chant :



Andantino pianissimo

Ob. 1° (*pp*)

Ob. 2° (*pp*)

VV. (*pp*) *Tenute con sordini*

V V. *pp*

Va. (*pp*)

Corno 1° (*pp*)

Corno 2° (*pp*)

B. *pp*

Il est vraisemblable que Gossec entendit cet air au concert de Passy et qu'il y remarqua l'heureux emploi des

cors. A la même époque les œuvres d'Alberti, d'ailleurs très séduisantes, étaient fort à la mode; ses sonates se répandaient tant en éditions qu'en copies[1]. Le Concert Spirituel avait donné des symphonies d'Alberti le 30 mars 1749 et le 12 avril 1754; l'emploi des cors de chasse pendant la saison de 1754 indique bien qu'il s'agit de symphonies de Domenico Alberti et non, comme on pourrait l'objecter, de G. M. Alberti, dont les *12 Sinfonie*, publiées entre 1720 et 1730, sont écrites seulement pour 2 violons, alto et violoncelle[2]. M. de la Laurencie[3] remarque avec raison l'influence de la basse d'Alberti sur les *Six Sonates de clavecin avec flûte ou violon d'accompagnement en dialogue* que le chevalier d'Herbain publie en décembre 1756[4].

Les opéras d'Alberti sont malheureusement fort dispersés. Mentionnons toutefois la belle symphonie qui précède *La Galatea*, dont la musique fut composée vers 1738[5]:



[1] M. Hellouin (*Gossec*, p. 83 et d'après lui M. Mennicke, *Hasse*, 81) croit à un séjour d'Alberti en France, parce qu'il a trouvé dans un « recueil de piano » au Cons. la mention : à Versailles, 1753. Il s'agit en réalité du recueil de chant no 111, lequel contient (fo 42 et suiv.) les huit sonates de l'édition Le Clerc. Quant à la mention : à Versailles, 1753, elle est de la main du copiste, accompagnée de ses initiales et de son paraphe, qui se retrouvent à la fin de chaque sonate. Du reste la date de cette copie est fort intéressante ; elle nous prouve que les mss. et les éditions d'Alberti mériteraient une étude spéciale.

[2] *XII Sinfonie a quatro Due violini alto organo a Violoncelle* autore Giuseppe Matheo Alberti, opere seconda, libro secondo (Amsterdam, Le Cène, in-fo). — Cons.

[3] *Symphonie française*, 95.

[4] *Mercure*, décembre 1756, 181.

[5] Bibl. du Cons. ms.



* * *

Symphonies de Gossec, symphonies de Schencker avec cors et clarinettes, symphonies et sonates de Domenico Alberti, voilà un premier inventaire de la musique instrumentale jouée chez La Pouplinière, à laquelle il faut ajouter les œuvres de ses musiciens : symphonies de Ruggi, sonates de Canavas et concertos de Capron. Pour le reste de cette musique, où nous manquons de documents aussi précis qu'un inventaire après décès, la tâche est plus difficile. Etant donnée la disparition probable du fonds lui-même, dispersé aux enchères ou détruit, nous ne voyons que deux moyens de tenter la restitution : c'est d'abord de procéder extérieurement, en cherchant les artistes qui ont été en relations mondaines avec le fermier général (c'est le cas de Jean Stamitz), en notant que les programmes du Concert Spirituel doivent correspondre assez exactement à ceux du château de Passy, puisqu'il était d'usage qu'un artiste y débutât, comme plus tard chez le baron de Bagge, avant de paraître au concert des Tuileries ; c'est ensuite, de rechercher pratiquement les éditions musicales et les manuscrits qui ont pu appartenir à La Pouplinière.

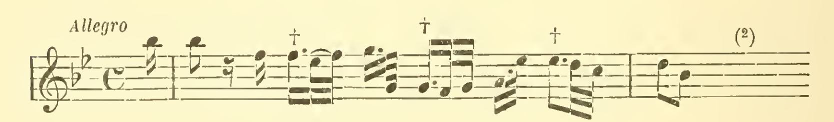
Au cours de tout ce récit, nous avons essayé d'appliquer la première méthode ; quant à la seconde, on conçoit qu'elle soit d'un emploi fort difficultueux et que son succès dépende beaucoup moins des investigations que du hasard. L'avenir amènera peut-être au jour nombre de pages de musique portant la mention « à M. de la Pouplinière » ; mais les possesseurs, depuis cent cinquante ans, ont eu le temps de les débaptiser.

Dans la musique qui nous a passé sous les yeux, nous signalerons le beau *Concerto à piu stromenti* de G. B. Sam-

martini, manuscrit du Conservatoire qui porte l'indication : à Mr de la Poplinière. Ce concerto en mi ♭ majeur est écrit pour deux violons, alto et basse, deux hautbois, deux « trombe », deux cors [1]. Il débute par un largo de belle allure :



D'un bout à l'autre du concerto et particulièrement dans le Tempo giusto, dans le Menuet, on remarque ce quelque chose de spirituel, d'incisif, parfois un peu déconcertant, mais toujours original, qui est le trait le plus caractéristique de Sammartini. Cette variété se manifeste encore dans de nombreuses modulations ; on note à plusieurs reprises des motifs en notes tenues à la façon de Jean Stamitz, ou des mélodies qui se détachent sur un fond de doubles croches (« Funken » de Mannheim). D'une façon générale, ce concerto offre de beaux exemples de deux styles qui s'entrelacent de la façon la plus heureuse dans les œuvres de Sammartini : d'abord un style fleuri de broderie, à l'italienne, comme en prodigue Locatelli :



puis un style plus haché, souligné souvent d'un *Spiritoso* et qui rappelle certaines entrées de motifs de Vivaldi :



1 Ce concerto, qui a dû être composé vers 1750, fut publié pour la première fois chez Bremner, à Londres, par Giardini, entre 1763 et 1765. Un exemplaire de cette édition, où le concerto accompagnait cinq ouvertures dudit Giardini, se trouve à la Bibl. de Lund en Suède (communic. de M. G. de Saint-Foix).

2 Ex. emprunté à l'op. IV, 3.

3 Op. IV, 5. Notons une influence possible du Minuetto spiritoso de Sammartini sur Gossec.

Dans le concerto qui nous occupe, le second violon est presque toujours à l'unisson du premier; les hautbois ont un rôle fort important (un beau solo dans le 1[er] mouvement); enfin les parties de cor sont bien indépendantes et très caractéristiques.

* * *

Avant de résumer en quelques mots l'influence de La Pouplinière sur le développement de la symphonie, essayons de donner une réponse à une question intéressante qui se pose d'elle-même? Comment La Pouplinière se procurait-il sa musique? Sans doute ses propres chefs d'orchestre ou musiciens se chargeaient de lui indiquer leurs œuvres ou celles qu'ils connaissaient. Mais le fermier général entretenait-il une correspondance musicale avec des compositeurs ou virtuoses étrangers? Nous ne le croyons pas. Dans un curieux Mémoire, que nous avons souvent cité, l'abbé de la Coste rapporte qu'il fit un voyage en Italie pendant l'été de 1758 et écrit: « A mon départ cette dame [M[me] de Saint-Aubin] et M[r] de la Pouplinière me prièrent de leur écrire et de leur envoyer de la musique; je le leur promis et n'y manquai pas[1]. » S'agissait-il d'ouvrages de musique désignés d'avance? le sens de la phrase ne l'indique guère; je crois plutôt que le fermier général avait demandé à l'abbé de lui envoyer les nouveautés qu'il pourrait trouver sur son chemin. L'abbé de la Coste fut à plusieurs reprises chargé de missions de ce genre: en juillet 1758 il engage une chanteuse italienne, M[lle] Piccinelli, pour Milan et Venise et entretient à ce sujet une correspondance suivie avec un Français fixé à Venise, Villefond[2]. — L'exemple est suggestif et cette façon d'agir peut sans doute être généralisée: La Pouplinière devait prier les voyageurs de le renseigner sur les publications musicales de l'étranger; il serait curieux de découvrir qui avait pu se charger de ce soin vers 1753, avant l'arrivée de Stamitz.

[1] A. B. 12099.

[2] On sait que M[lle] Piccinelli chantait à Passy en 1762.

L'influence de La Pouplinière sur l'évolution de la symphonie peut se résumer en deux points principaux : ses concerts particuliers précèdent et dirigent le choix du Concert Spirituel. — Ils favorisent la publication des œuvres chez les éditeurs parisiens. Dans les deux cas le fermier général semble avoir accordé la préférence aux étrangers sur les Français Nous ne reviendrons pas sur la question du Concert Spirituel que d'autres avant nous ont étudié mieux que nous ne le saurions faire. Le problème de la librairie musicale nous paraît être, au contraire, un des plus suggestifs du XVIIIe siècle[1], puisque Paris est le centre de l'édition musicale; pour l'instant, il nous paraît essentiel d'indiquer rapidement les principales publications de musique étrangère qui se sont succédé entre le départ de Stamitz et la mort de La Pouplinière (1755—1763).

C'est à partir de juillet 1755 que les éditions se multiplient et qu'on voit apparaître les différents recueils de symphonies de *Vari Autori*.

Le 12 janvier 1756, Christophe Wagenseil obtient un privilège de dix ans pour de la « musique instrumentale » présentée par lui-même[2]. — En juillet 1757 est annoncé le neuvième recueil des *Vari Autori* de Venier (*Merc.* 183) contenant des œuvres de Beck, Priali, Sammartini, Rebuzi, Jommelli, Stamitz.

En janvier 1758, voici les Six Ouvertures op. I de Francesco Beck, virtuose de la Chambre de S. A. Electorale Palatine et disciple de Jean Stamitz (*Merc.* I, 150).

Août 1760 : 11e Recueil des *Vari Autori* de Venier : *La Melodia Germanica*, contenant des symphonies de Stamitz, Richter, Wagenseil, Kohaut. — Le même éditeur met en vente, à la même époque, six Symphonies de F. X. Richter (*Merc.* 169).

Décembre 1761 : 12e Recueil de la même série : Symphonies de Filtz, Ruggi, Fræntzel, Cannabich, Wagenseil,

[1] C'est à M. Brenet que revient l'honneur d'en avoir indiqué l'importance dans divers articles que nous avons mentionnés.

[2] Cucuel, *Librairie mus.* 389. — C'est l'op. III d'après les *Affiches*, 1757, 101.

Bach (*Merc.* 151). En novembre de la même année l'éditeur Huberty met en vente les six Sonates de l'op. I de Ch. Ph. Em. Bach (*Affiches*, 697).

En juin 1762, c'est le 13e Recueil des *Vari Autori* (*Merc.* 147), en août, six symphonies de Cannabich (*Av. Cour.* 506), en novembre, six symphonies de F. Beck, op. III (*Merc.* 190).

Nous n'avons fait qu'indiquer les recueils les plus importants et signaler les noms nouveaux, à mesure qu'ils apparaissent; on conçoit par là l'intensité de la publication musicale entre 1755 et 1765 ; notons qu'il s'agit chaque fois d'un recueil de six symphonies, ce qui jette tout de suite sur le marché une notable quantité de musique nouvelle. Cette importation de la musique allemande suit directement le séjour de Stamitz à Paris et ses premières publications. Quelques années plus tard, tous les symphonistes français, les Bailleux, les de Chambray, ont adopté les principes de la technique allemande; mais, de cette symphonie de Mannheim, ils n'emprunteront que les côtés les plus extérieurs, ceux que leur génie français assimilera facilement; les Stamitz, les Filtz, les Richter leur inspireront un certain nombre de formules ou de manières que d'aucuns pratiquaient déjà depuis de longues années, et qui vont s'exagérant jusqu'à la fin du siècle. Les « Seufzer », les « Vögelchen », de Mannheim, répétés à satiété entre 1760 et 1770, deviendront les principales caractéristiques du *style sensible*, qui alanguira les sonates et les concertos, depuis 1770 environ jusqu'à l'arrivée de Viotti en 1781. Ainsi le XVIIIe siècle tout entier pourra se diviser assez naturellement en trois périodes : l'époque de la Sonate, de 1730 à 1750, où domine l'influence italienne; l'époque de la Symphonie, de 1750 à 1775, où l'influence allemande est incontestable; l'époque du Concerto, de 1775 à 1789, où les deux influences précédentes se combinent avec d'autres plus lointaines, pour former un style très cosmopolite. Le salon de La Pouplinière a favorisé les brillants débuts de la seconde période; par le va-et-vient incessant de ses artistes, il a préparé de longue date la troisième.

Ce qu'il n'a pu imposer aux contemporains, c'est le

fond même de la symphonie allemande, tout ce qui sortait de cette sentimentalité germanique, à laquelle la musique française mêlera toujours quelques notes ironiques. Comparez les pages les plus brillantes de Gossec (par ex. op. V, s. 2) aux fougueux allegros de Stamitz; même chez le disciple convaincu des *Mannheimistes*, le style français garde une sonorité brillante, mais plus sèche; dans les passages d'expression, l'Allemagne a une «Stimmung» plus sérieuse, plus profonde, plus conforme à l'esthétique d'un peuple où la musique, depuis la Réforme, vécut toujours la vie populaire.

Peu de temps après la mort du fermier général, on rendait déjà justice à la symphonie allemande. Le *Journal de Musique* publie en mai 1770 (p. 16 et suiv.) un excellent article de Framery intitulé : *Quelques réflexions sur la musique moderne* et dont voici les principaux passages :

Les Allemands, au contraire [des Italiens] s'en sont retournés chez eux. Ils ont conservé avec soin l'amas prodigieux de science qu'ils avaient fait; ils ont essayé l'emploi si heureux d'instruments à vent, dont leur Nation a fait beaucoup d'usage, ils en ont su tirer le plus grand parti. S'ils ont voulu travailler pour le théâtre, ils n'ont eu pour modèles que des partitions. La lecture ne séduit pas comme l'effet théâtral. Au lieu d'obéir servilement aux leçons muettes de ces ouvrages, ils ont ri souvent de leur maigreur. Ils ont senti des effets dans des endroits où il n'y avoit que du chant; ils ont cru qu'une harmonie savante et sagement distribuée ne pouvait qu'ajouter de nouvelles beautés aux charmes de la mélodie. Ils ont conçu que toute expression ne convient pas au chant, qu'il est mille nuances que l'orchestre est bien plus fait pour rendre. Ils ont essayé, ils ont réussi et se sont élevés de beaucoup au-dessus de leurs maîtres qui s'empressent maintenant de les imiter. Voilà ce qui a formé les Hasse, Bach, Gluck, Holzbauer. Que les Italiens apportent des symphonies de leurs meilleurs maîtres et qu'ils les comparent à celles de Stamitz, de Tœschi, de Van Malder. M. Gossec, le seul de nos Français qui puisse marcher à côté de ces grands hommes dans le genre de la symphonie, n'est-il pas lui-même élève de l'École Allemande?

Si nous avions pris le même parti, nous aurions de la musique excellente et elle seroit à nous. La nôtre prend chaque jour

de nouvelles forces, autant qu'un vieil esprit de persécution peut le lui permettre, mais elle nous a été donnée par les Italiens et ensuite par les Allemands. Étudions donc et encourageons le génie, si nous voulons qu'il éclose. Étudions sans honte et créons, mais ne nous livrons pas à l'orgueil, car s'il en faut un peu pour animer les talents, quand il est poussé à l'excès, il les étouffe. Travaillons sans relâche à faire triompher notre musique, mais en recueillant la moisson, n'oublions pas qui nous donna la semence. »

On rapprochera le passage peu connu que nous venons de citer de la lettre plus célèbre de M. de Chabanon sur la musique, à propos de la reprise de *Castor et Pollux* en 1772 :

« ...Nous n'aurons pas l'injustice de comparer l'ouverture de *Castor* avec les symphonies que l'Allemagne nous a données depuis douze ou quinze ans, avec les ouvrages de Stamitz, des Holzbauer, des Tœschi, des Bach, avec ceux de M. Gossec devenu le musicien de notre nation pour cette partie. Les morceaux que je cite ont l'avantage de produire souvent du chant autant que du bruit. Les compositeurs y ont rassemblé une multitude d'instrumens différens dont quelques-uns n'étaient point en usage au temps où *Castor* fut écrit. Tous ces instrumens dont la réunion nourrit le corps des symphonies modernes, y jettent une variété charmante, lorsqu'ils se font entendre séparément ou qu'ils figurent tour à tour. Les nuances du doux au fort, continuellement et graduellement ménagées, sont encore des finesses de l'art dont Rameau faisoit peu d'usage[1]. »

Ces deux jugements, à peu près contemporains, nous montrent comment on s'accordait à reconnaître en Gossec l'élève et le digne héritier des Allemands. C'est aux concerts de La Pouplinière qu'il devait cette précieuse éducation.

Indiquons, en terminant, que dans la musique symphonique, le grand mérite de La Pouplinière fut de rechercher uniquement les qualités artistiques des œuvres nouvelles, sans jamais sacrifier à la mode. Il découvre Rameau, il protège Stamitz et Gossec : ses concerts ne s'adressent pas à cette multitude « incapable de consulter le sentiment, de

[1] *Mercure*, avril 1772, II, 161.

distinguer le bon du mauvais »[1], mais à une élite de connaisseurs. Il semble bien qu'on n'y ait jamais vu régner une virtuosité odieuse ; de bonne heure, au contraire, on admira dans l'orchestre cette discipline et cette science, auxquelles Rameau rendit hommage dans des passages que nous avons cités. Lors même que La Pouplinière prend hautement parti pour les Bouffons, comme cédant à l'engouement général, c'est encore lui qui est dans le vrai, tant cette musique apportait de formules spirituelles ou expressives, tant elle poursuivait, à côté des œuvres de Sammartini ou de Ch. Ph. Em. Bach, cette évolution de l'art musical vers des horizons à la fois plus larges et plus humains. Les concerts de Passy ne suivent pas le goût, il le précèdent et le forment; ils soutiennent l'édifice que viendra couronner un jour l'art de Mozart et de Beethoven.

[1] Bollioud de Mermet, 51.

CHAPITRE V

LA MUSIQUE DE TABLE

Ce genre de musique, que La Pouplinière goûta plus qu'aucun de ses contemporains, est l'un des plus anciens de tous. La Renaissance l'eut particulièrement en honneur et nombreux sont les peintres italiens qui nous ont laissé l'image d'une sérénade ou d'un concert accompagnant un festin pompeux. La musique de table connut une grande vogue à la fin du XVII[e] siècle : Louis XIV chargea Philidor et La Lande de composer des « Airs pour le souper du Roy ». Mais c'est surtout en Allemagne qu'elle semble avoir pris et gardé sa plus grande extension ; il apartient plutôt au caractère germanique qu'au caractère latin de mêler aux plaisirs de la bonne chère les chants, les danses et la musique instrumentale. Ce sont là des habitudes où l'on sent quelque odeur de moyen-âge et qui exigent un régime corporatif inconnu à la France. Ni l'époque de Louis XIV, ni celle de Louis XV n'ont connu, par exemple, ces *Bierwalzer* qui se jouaient avec accompagnement de cris, de coups, de bruits de fourchettes et de heurts de couteaux.

La musique de table en France fut plus discrète ; il semble qu'elle ait toujours gardé quelque allure de bonne compagnie ; d'une façon générale les convives s'abstiennent d'y prendre part et se contentent d'écouter. — On croirait volontiers que les conditions même imposaient à cette

musique une certaine médiocrité, et qu'il n'était pas nécessaire de déployer du génie dans des œuvres dont une grande partie se trouvait sacrifiée aux bruits divers d'un festin. Il convient de ne pas trop insister là-dessus. Un des plus grands problèmes de la psychologie musicale sera toujours de savoir comment les gens d'autrefois appréciaient leurs musiques, s'ils y cherchaient quelque suggestion profonde et émouvante, ou si leur oreille demandait simplement à être flattée par des sons agréables. C'est à peine s'il y aurait paradoxe à soutenir qu'une grande partie de la musique française du XVIII[e] siècle n'est que musique de table et que c'est là le véritable terrain où il la faut apprécier. Tel *Concert de musique de chambre* de Mouret, tel *Concerto à quatre* de Blavet, correspond parfaitement par sa sonorité élégante et sa vive allure, au genre des conversations galantes et des propos de table.

Pour placer cette musique dans son vrai cadre et pour trouver quelque pendant aux festins de La Pouplinière, il faudrait passer en revue toutes les fêtes du XVIII[e] siècle et, à vrai dire, nous les connaissons moins que celles du temps de Louis XIV, parce que la vie est devenue plus intellectuelle et que les Mémoires du temps attachent souvent plus d'importance aux idées qu'aux faits. Si l'on étudie les contemporains de La Pouplinière, on trouvera peu de renseignements sur les concerts de table du prince de Conti ou du comte de Clermont. Une des descriptions les plus intéressantes est celle que donne le *Mercure*, à propos du mariage de M[lle] Bonne-Félicité Bernard, fille de Samuel Bernard, avec Mathieu-François Molé, comte de Champlâtreux, président au Parlement (22 septembre 1733)[1]. Samuel Bernard avait tenu à ce que cette union fût célébrée avec une pompe considérable; Servandoni avait construit une salle spéciale dans le jardin derrière l'hôtel de la rue N. D. des Victoires: «On avait disposé dans trois endroits différents du Salon trois corps de symphonie, l'un de violons, hautbois et flûtes, l'autre de trompettes et timbales et le

[1] *Mercure*, octobre 1733, p. 2310 et suiv. — Sur ce mariage voir Jal, *Dictionnaire*, p. 204. — Ch. Nauroy, *Le Curieux*, t. I, 1882, pp. 10, 11.

dernier de Cors de chasse, lesquels se répondant alternativement les uns aux autres pendant tout le souper et se joignant au murmure des eaux de la Cascade flattèrent agréablement l'oreille.» Le mariage eut lieu à Saint-Eustache. «Pendant tout le temps qu'il dura, on entendit le bruit des timbales et des trompettes mêlé avec l'harmonie de l'orgue.» On rapprochera cette fête de celle que La Pouplinière donna à Passy en 1762, à l'occasion d'un double mariage.

On trouverait des indications analogues dans le récit d'une représentation chez la Duchesse de Chaulnes, à Forges, le 1er août 1737: «Les habitans descendirent du théâtre sur deux files et firent une double marche autour de la salle au son des cors de chasse, tambourins et autres instruments[1].»

* * *

Il faut s'entendre, en premier lieu, sur le sens de ce mot «musique de table». Le terme s'applique très souvent à la musique instrumentale de genre symphonique, surtout en Allemagne, où les titres des œuvres musicales ne laissent pas d'être fantaisistes. Que l'on considère à ce point de vue la naïve et charmante préface que Johann Kuhnau a mise en tête de ses *Frische Klavierfrüchte*[2]. Quelques recueils allemands publiés dans le dernier tiers du XVIIe siècle vont nous indiquer ce que pouvait être cette musique de table. Nul titre ne saurait être plus concluant que celui de G. W. Druckenmüller: *Musicalisches Tafelconfect bestehend in 7 Partyen*, Halle, 1668[3]. Or, ces suites renferment des Allemandes, des Courantes, des Sarabandes écrites pour deux violons, deux altos, violoncelle et basse; rien en somme qui paraisse s'inspirer directement d'un titre si prometteur.

On trouve plus de fantaisie dans l'œuvre de Mathias Kelz: *Epidigma harmoniae novae, variae, rarae .....*, Augs-

1 B. V. P. ms. 26700.

2 *Sieben Suonaten von guter Invention und Manier auf dem Klavier zu spielen.* — Leipzig, 1696 (*Denkm. deutscher Tonkunst*, 1° Série, t. IV.)

3 B. N. Vm7 1480.

bourg, 1669[1]. Ces suites, pour violon et viole de gambe offrent des Arie, des Caprices, des Canzonettes qui se rattacheraient plutôt au style de la musique de table. Les *Sonate da camera* de Rosenmüller (1670)[2], la *Musicalische Gesellschafts Ergetzung* d'Esaïe Reussner[3] annoncent nettement le genre symphonique. Mais le recueil de Johann Fischern : *Musicalische Fürstenlust*[4] renferme des compositions fort variées: Ouvertures, Chaconnes, «Suites gaies et un curieux appendice de danses polonaises» (1706).

Ces Suites et ces Danses paraissent propres à être exécutées à table; voici, par exemple, le début d'une des danses polonaises:



Si dans le courant du XVIII[e] siècle nous cherchons des exemples de musique de table, le nom de Telemann se présente d'abord à nous. Le recueil de Telemann[5] est divisé en trois Productions dont chacune offre la succession: ouverture, quatuor, concert, trio, solo, conclusion. L'*ouverture* même est fort complexe, puisqu'elle comprend d'abord une ouverture à la française (3[e] suite: lentement, presto, lentement), puis une série de petits airs de danse: bergerie, allégresse, postillons, flatterie, badinage, menuet. Les solos fort importants, constituent à eux seuls une véritable sonate: le solo de flûte, dans la première Production, offre les mou-

[1] B. N. Vm7 676.

[2] *Denkmäler deutsch. T. K.* 1° série, XVIII, 1904.

[3] Francfort et Leipzig, 1673. — Vm7 1470. Sur les sonates de Reussner cf. H. Riemann : *Zur Geschichte der deutschen Suite* (Sammelbände des I. M. G. VI, pp. 501—520).

Au point de vue de la musique de table, même remarque à faire sur le recueil de G. F. Maestro: *Il giardino del piacere* (deux violons, violoncelle et basse c.) Hambourg, 1695, Vm7 1100.

[4] Lubeck, 1706. — Vm7 1497 (2 dessus, haute-contre, taille et basse). C'est ce recueil qui renferme la curieuse pièce symbolisant la victoire de Hochstädt; le hautbois représentant Marlborough et le violon Tallard.

[5] *Musique de table*, composée par G Ph. Telemann... directeur de la musique à Hambourg. — S. l. n. d.

vements: cantabile, allegro, dolce, allegro. Le solo de violon dans la seconde suit une belle ligne mélodique:



Il faut enfin noter, parmi les pages les plus intéressantes, le solo de hautbois de la troisième suite, dont le chant se détache sur une partie orchestrale très souple et très expressive.

Nous insistons à dessein sur cette *Musique de table* qui nous semble avoir joué un rôle important au XVIII[e] siècle; on en trouve des parties dans la bibliothèque musicale du duc d'Aiguillon et il est probable qu'elle a été exécutée aussi aux concerts de La Pouplinière [1]. — L'œuvre musical si considérable de Telemann fournirait encore plus d'un appoint à la musique de table; c'est un musicien qui rechercha sans cesse les effets nouveaux et les rythmes inédits; si l'on examine le beau *Concerto* publié dans les *Denkmäler* [2], on y relèvera une structure très libre, totalement affranchie de la forme sonate, et qui rappelle la *Musique de table* par certains passages, comme cette *Corsicana*:



[1] Le ms. de Telemann à Darmstadt, signalé par Eitner, se rattache bien au même genre : Sérénades ou Pièces..... à 3 Clarini et Timbales, 2 Cors, 2 Hautbois, 2 Flûtes à bec, 2 Violons, Alto, Basson et Basse.

[2] 1o Série, t. XXIX—XXX (1907). *Instrumental-Konzerte deutsch. Meister.*

ou cette *Allegressa,* que soulignent les notes éclatantes des trompes de chasse :



Quant au *Servizio di Tavola* de Karl Georg von Reutter (1757)[1], il ne se rattache au genre que par son titre seul, encore qu'il conserve quelque souvenir de la suite ancienne dans sa structure : Intrada (allegro e spiritoso), larghetto cantabile, menuet, finale. L'orchestration en est fort intéressante (Quatuor, Hautbois, 2 Clarini, Trombe, Tympani) et le solo suivant de Clarino doit fort ressembler à ceux qu'on entendait chez La Pouplinière.



On voit qu'en somme il est difficile de distinguer ce qui appartient, ou non, à la musique de table ; c'est un genre mal défini et il ne saurait en être autrement. Le terme peut s'appliquer au XVII[e] et au XVIII[e] siècles à des compositions de forme *sonate* et d'allure symphonique. Pourtant il semble que le genre exige quelque fantaisie, quelque variété ; la vraie musique de table devra se composer d'airs plaisants, juxtaposés et assez courts. C'est ce qui explique que la forme *suite* soit la véritable forme qui convienne à ce genre ; Telemann, à ce point de vue, donne un exemple fort typique.

* * *

Nous avons examiné jusqu'ici la musique proprement symphonique, souvent appelée musique de table, mais sans attributions précises. Il nous reste à étudier la musique de

[1] *Denkm. d. Tonkunst in Œsterreich*, XV, 2° part. 1908.

circonstances et la musique de genre, que l'on a pu entendre chez La Pouplinière, dans des conditions analogues.

Ici nous avons des précédents dans la musique composée pour Louis XIV, par Philidor et La Lande. Voici les *Symphonies de M. de la Lande, surintendant de la musique du Roy, qui se joüent ordinairement au souper du Roy*[1]. Ces suites instrumentales, écrites pour deux dessus de violon et hautbois, deux basses de violon et basson, comprennent surtout des airs de danse : allemandes, menuets, chaconnes, dont les titres sont parfois circonstanciés (Plaisirs de Villers-Cotterets), des ariettes, et des concerts de trompettes.

Même caractère dans le brillant *Concert de Violons et Hautbois donné au soupé Du Roy le seise Janvier 1707* Par la troupe des Petits violons et Hautbois de S. M., composée par Monsieur de Lully fils, surintendant de la musique de chambre du Roi[2]. — C'est une suite instrumentale composée d'ouverture, sarabande, bourrée, air en suite, loure, rigaudon, rondeau, grand air de guerre, passepied, air en fanfare, passacaille. Voici le début de l'air en fanfare (p. 50):



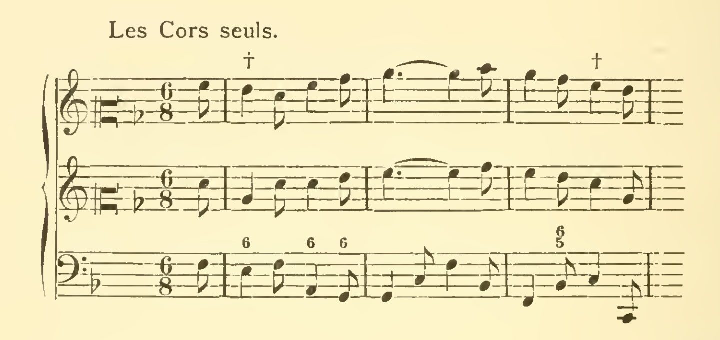
Quelques années plus tard, vers 1730, les *Fanfares* de J. J. Mouret nous donnent une image fort exacte de la musique de fêtes sous Louis XV[3]: *Fanfares pour des trompettes, timbales, violons et hautbois avec une suitte de simphonies mêlées de cors de chasse.* Les pages les plus intéressantes sont les *Simphonies pour des violons, des hautbois et des cors de chasse exécutées à l'Hôtel-de-ville devant le*

[1] Copiées par ordre du comte de Toulouse par Philidor l'aîné, 1703. 4 vol. in-fo obl. — Cons.

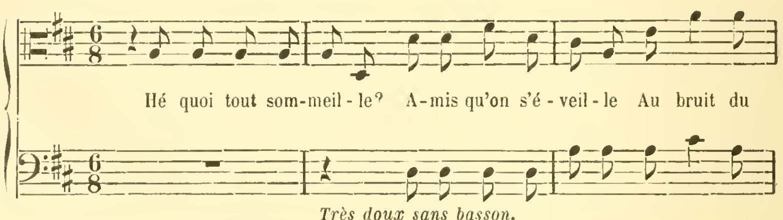
[2] Cons. *Coll. Philidor*, XXXVI.

[3] Bibl. Cons. — Nous n'insisterons pas sur ces œuvres de Mouret qui ont été étudiées par MM. de la Laurencie et de Saint-Foix, *Symphonie française*, pp. 15—17.

Roy; deuxième suite[1]. L'agencement est le suivant : Air ou prélude, allegro, deux airs « joués alternativement », deux gavottes, fanfare, un air, double menuet avec cor et allegro final. Ces fanfares ont une sonorité brillante et gaie; les cors en *fa* y alternent heureusement avec les violons jusqu'au tutti final:



Si l'on poursuit cette revue plus avant dans le XVIII[e] siècle, on trouve les œuvres composées par La Garde pour les concerts du prince de Conti : *Les Soirées de l'Isle-Adam*, première suite de différents morceaux de chant à une et deux voix avec accompagnement de violon, basse, basson, cor et hautbois. — Paris, l'auteur, 1764[2]. — La première suite, intitulée *la Chasse*, débute par une fanfare en rondeau pour solo et chœur;



[1] Une de ces symphonies fut jouée au Concert Spirituel du 2 février 1730; elle précédait le *Te Deum* de La Lande.

[2] B. N. Vm7 338 (Réserve). La deuxième suite, dédiée à la princesse de Guéméné, parut en 1766 (Vm7 339). Notons que La Garde est l'auteur d'une Cantate fantaisiste sur l'exécution d'une *Sonate*.



C'est là une allusion à des plaisirs princiers auxquels l'intellectuel La Pouplinière ne paraît pas s'être livré jamais; cette cantate pourtant est bien dans le goût du temps et l'on croit entendre les échos de Passy retentir de pareilles fanfares.

Le salon du baron de Bagge vit éclore, vers 1780, des œuvres analogues à celles dont La Pouplinière avait dû recevoir l'hommage : telle fut la *Cantate à M. le baron de Bagge pour le jour de sa fête*, composée par Chardini sur des paroles de Moline[1].

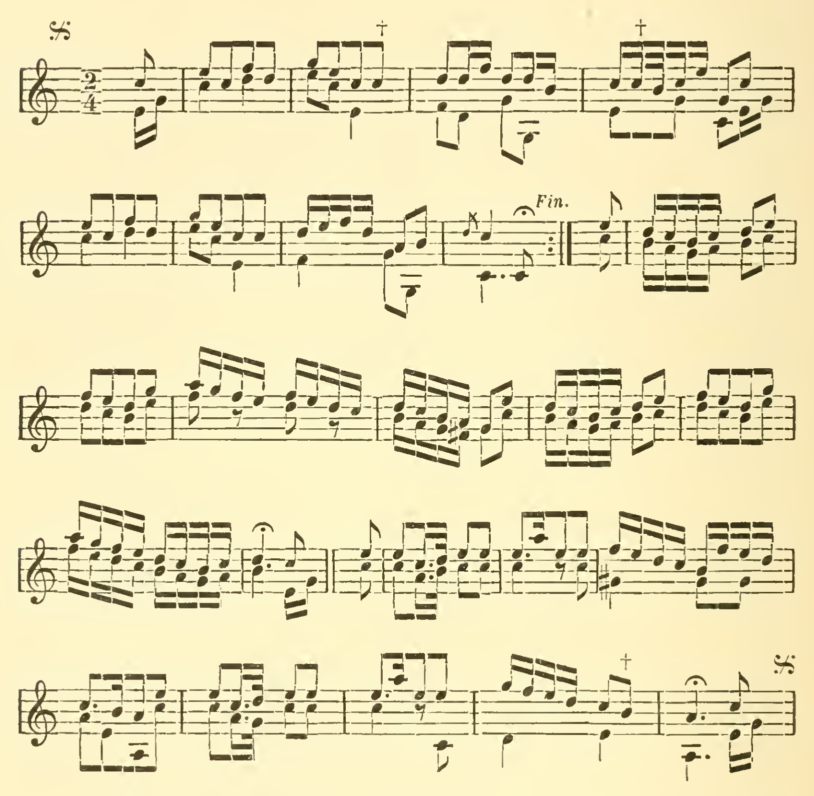
* * *

Enfin la musique de table chez La Pouplinière était surtout représentée par des pièces écrites spécialement pour un ou deux instruments comme les hautbois, les cors, les trompettes ou les clarinettes. Nous savons que La Pouplinière était très fier de ses cors de chasse et qu'il les prodiguait à ses invités. C'est à partir de 1749 que l'on entend surtout au Concert Spirituel et à la Cour des « Symphonies » ou des « Suites de symphonies » pour deux cors de chasse[2]; mais déjà en 1742 avaient paru les *XXV menuets* de Naudot, pour deux cors de chasse, trompettes, flûtes traversières, hautbois, violons et pardessus de viole. La

[1] Signalons encore, dans le même genre, *Le Concert des Mélophilettes*, feste galante par M. Carolet, mise en musique par M. Cordelet, exécutée dans la salle du concert des Mélophilètes pour la première fois le .. avril 1730. — Ms. fr. 9315 (Soleinne 74) fo 84 et suiv.

[2] Cf. La Laurencie et Saint-Foix, *Symphonie française*, p. 43.

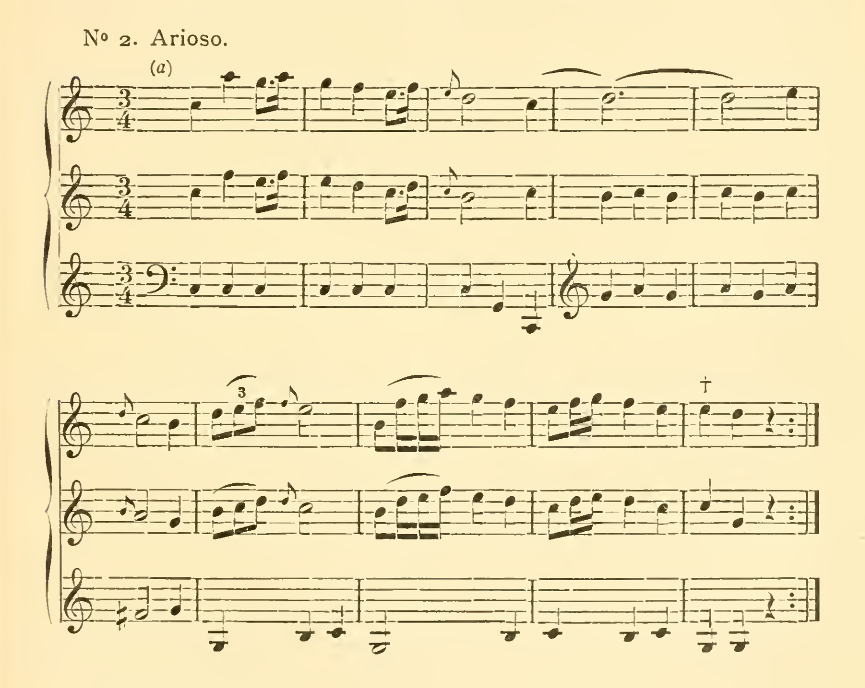
même année, le *Mercure* annonçait la publication du *Chasseur galant, recueil d'airs pour deux cors de chasse ou deux trompettes*[1]. Une *Pastorale* extraite d'un *Recueil de duos pour deux clarinettes ou deux cors,* par Gaspard Procksch, nous indique bien quel genre de musique entendaient les hôtes de Passy:



Dans ses *Mémoires,* que nous avons souvent cités, M. de Cheveigné écrit: « A tous les dîners on avait le plaisir d'entendre les cors qui jouaient eux quatre pendant le dîner à l'entremet. » L'Etat de 1763 n'indique pas quatre cornistes, mais nous savons que les mêmes musiciens passaient indifféremment du cor à la clarinette. Il s'agit ici de Gaspard Procksch, Flieger, Schencker et Louis, qui

[1] *Merc.*, février 1742, p. 355.

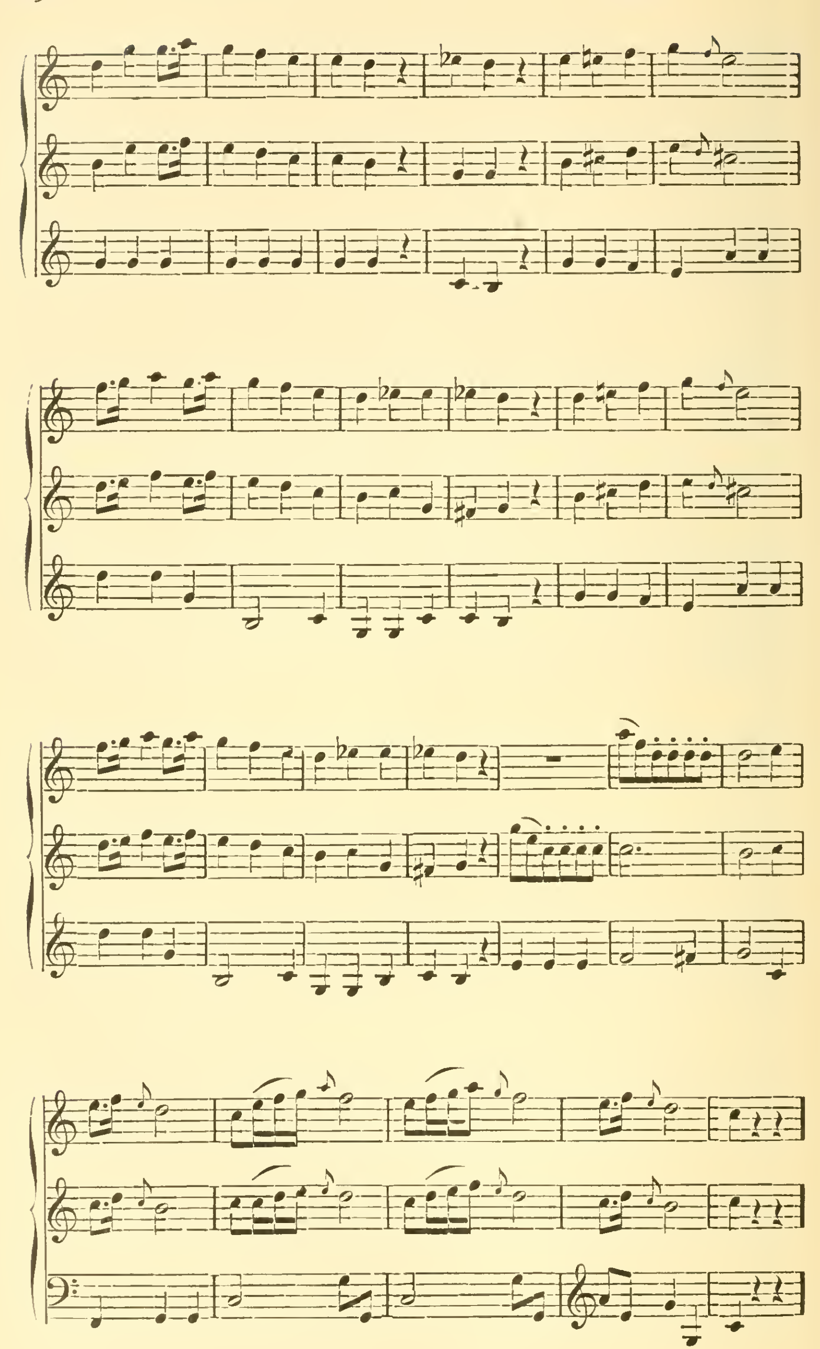
la même année jouaient à l'Opéra. Quoique peu ordinaires, les pièces pour quatre cors étaient fort goûtées ; en 1750 on entendit au Concert Spirituel du jour de la Pentecôte un *Quatuor de cors de chasse*, donné par Edouard, Capelle, Vibert et Hébert[1]. Si ces quatuors paraissent aujourd'hui introuvables, il existe encore des *Trios* pour cors de chasse, qui pourront donner une impression analogue. Telles sont, par exemple, les curieuses pièces pour trois cors de Anton-Joseph Hampel, un des maîtres les plus distingués pour cet instrument[2]. Elles font partie de véritables suites dont l'ordre habituel est celui-ci : allegro, andante, menuet, allegro, parfois précédé d'un scherzo.



[1] *Merc.*, juin 1750, I, 199

[2] Cf. Eitner, V, 11. Corniste à Dresde, professeur du célèbre Giovanni Punto (Johann Stich), Hampel mourut en 1771. — Ces pièces (mss., s. d.) se trouvent à la Bibl. du Cons.

[3] Le texte porte un do. Le 2e cor étant en général une tierce au-dessous du 1er, il faut rétablir un la. Le ms. de Hampel offre d'ailleurs de nombreuses altérations.



La musique de table chez La Pouplinière semble être à peu près seule de son genre à Paris au XVIIIe siècle. Peut-être y eut-il quelques séances analogues chez le duc de Villeroy, le prince Louis de Rohan, le prince de Condé, le duc d'Orléans, dont le *Mercure* célébra en termes pompeux les clarinettes, les cors et les bassons; mais les renseignements nous manquent. Plus tard Gossec compose des pièces de circonstances pour le prince de Condé à Chantilly. Mais pour trouver les équivalents exacts des concerts de table de La Pouplinière, il faudrait passer en revue toutes les petites cours allemandes où le genre était fort en honneur. Charles-Eugène de Wurtemberg se délectait à entendre son corniste Rodolphe; l'archevêque de Salzbourg avait un premier cor dont le mérite consistait surtout «à chanter l'adagio aussi parfaitement que la voix la plus moelleuse, la plus intéressante et la plus juste pourroit faire[1]». Lorsque l'empereur Joseph II arriva à Wallerstein en 1764, le prince Philippe-Charles d'Oettingen fit jouer pendant le repas les cors de chasse et les clarinettes[2]. La mode semble avoir persisté plus longtemps en Allemagne qu'en France.

[1] *Mercure*, mai 1770, 164.

[2] L. Schiedermair: *Die Blütezeit der Œttingen-Wallerstein'schen Hofkapelle*, p. 107. — Sammelb., der I. M. G., IX, 83—130.

CHAPITRE VI

MUSIQUE DE BALLET ET DE DANSE

Dans ce domaine encore nous sommes réduit à des conjectures; il s'agit précisément du genre de musique qui était le plus goûté chez La Pouplinière et dont la disparition se fait vivement sentir. La plupart des pièces jouées au théâtre de Passy étaient accompagnées d'un ballet; on sait qu'au XVIIIe siècle les divertissements trouvaient place même à la Comédie-Française et constituaient la fin habituelle de toutes les Revues, où ils étaient souvent amenés avec quelque maladresse.

On lit dans un Guide publié en 1788: « Quelquefois le fastueux Amphitrion faisait représenter de ses pièces, mais ce n'était pas ce qu'il y avait de plus agréable pour les spectateurs: on aimait mieux y voir briller les jeunes Actrices et Danseuses de la Comédie Italienne, conduites par le comédien et compositeur des ballets de Hesse, dont on ne peut trop regretter la perte ».[1] C'est ici le seul passage où le nom

[1] *Guide des amateurs et des étrangers voyageurs... aux environs de Paris*, Paris, 1788, 2 vol. in-16, II, 255. — Jean-Baptiste-François de Hesse, né à La Haye en 1705, débuta à la Comédie-Italienne le 2 décembre 1734 dans la comédie du *Petit maître amoureux* (*Alm des Spect.* 1754, 141) Reçu en 1737, il se retira en avril 1769, mais continua à diriger les ballets de la Comédie-Italienne jusqu'à sa mort survenue le 22 mai 1779. Il avait épousé, le 30 juillet 1742, Catherine-Antoinette Visentini, fille de Visentini dit *Arlequin*. — Cf. Campardon, *Troupe-Ital.*, I, 153. — Rappelons que le récit des fêtes de mariage en 1762 nous a donné le nom de La Place comme compositeur de ballets à Passy.

de l'acteur de Hesse soit cité, à notre connaissance. Mais nous n'avons aucune raison de l'écarter, d'autant plus qu'à mainte reprise, au cours de ce récit, on a vu apparaître les noms d'actrices de la Comédie-Italienne.

Nous avons déjà eu l'occasion de noter quelques *Divertissements*, nous n'y revenons pas ici; il est plus important de chercher quelle pouvait être la matière de ces ballets, quels genres de danses on pratiquait à Passy, en dehors des ensembles, des défilés ou des figures habituelles au théâtre. Sur cette question, les Mémoires de M. de Cheveigné vont être d'un précieux secours, puisqu'il a pris une part très active à l'organisation des fêtes, et que La Pouplinière le chargeait «de faire les honneurs du bal et de régler les rangs des menuets, comme cela se pratiquait alors pour ne pas faire de mécontents.» Je rappelle le passage essentiel:

«La musique était bonne pour la danse. On dansa quelques menuets d'abord, ensuite des contredanses, des allemandes ou des valses que l'on appelle ainsi actuellement [1808].»

Le menuet jouait évidemment un rôle fort important, puisque M. de Cheveigné dit en avoir dansé plusieurs avec des actrices, et que Stamitz en avait composé un, spécialement à son intention. Le menuet était une danse purement française qui, simplifiée, dansée par un couple seul, avait eu grand succès dans les salons depuis le commencement du XVIIIe siècle. Pourtant sa vogue commençait à passer vers 1750. Le 26 décembre 1750, le comte de Kaunitz, nouvellement arrivé en France, écrivait au baron de Koch : «La danse est si prodigieusement déchüe dans ce pays-ci que cela ne se conçoit pas. Je suis tombé de mon haut, lorsque j'ai vu les ballets de l'Opéra. Non seulement il n'y a pas de plus parfait, mais même très peu de médiocre. Pour le menuet il n'y a plus de bal où on en danse. La mode en reviendra peut-être un jour, mais actuellement elle est entièrement passée, on ne danse que des contredanses et il n'y a presque plus personne, ni en hommes ni en femmes, qui dansent un peu honnêtement le menuet. Jugez où on en est réduit. On ne connoit pour maître en hommes que Mr Marseille, qui a je crois 80 ans et est tout perdu de

goute, et en femmes, qu'une petite fille de l'Opéra que l'on appelle Mlle Puvignée, fille de quinze ans, un vrai enfant.»[1]

On voit que La Pouplinière avait tenu à conserver dans ses salons cette forme de danse qui prenait peu à peu sa place indispensable dans toute symphonie.[2]

Nous n'insisterons pas sur la contredanse, d'origine anglaise et populaire, qui commençait à faire fureur en 1750, mais qui connut sa plus grande vogue sous Louis XVI et la Révolution, jusqu'au moment où l'assemblage de plusieurs contredanses donna naissance au quadrille. Entre 1740 et 1750 on a assisté à une production intense de contredanses dont les titres reflètent l'actualité de la façon la plus curieuse[3]; mais nous y avons vainement cherché quelque souvenir de La Pouplinière et de ses fêtes. On voit souvent paraître le nom du village ou des Eaux de Passy et nous avons publié quelques unes des plus jolies compositions écrites sous ce titre[4]. Mais parmi tant de personnages illustres, voire même amis de La Pouplinière, qui ont donné leur nom à des contredanses, nous n'avons pas rencontré le fermier général; on s'attendrait pourtant à le trouver en compagnie du prince de Carignan, de la princesse de Conti, de la duchesse de Condé, de Mlles Camargo, Salé, Vestris, Chevalier, Colombe. Un volume de contredanses publié chez Bouin et Castagnery renfermait *les Soirées de Passy* à côté des *Plaisirs de l'Isle-Adam* et il se pourrait bien qu'il y eût là quelque allusion aux fêtes de La Pouplinière. Notons enfin plusieurs contredanses intitulées *les Cors de Chasse*, *les Nouveaux Cors de Chasse*, les *Cors de chasse*

[1] Kaunitz, *Corresp.*, p. 61.

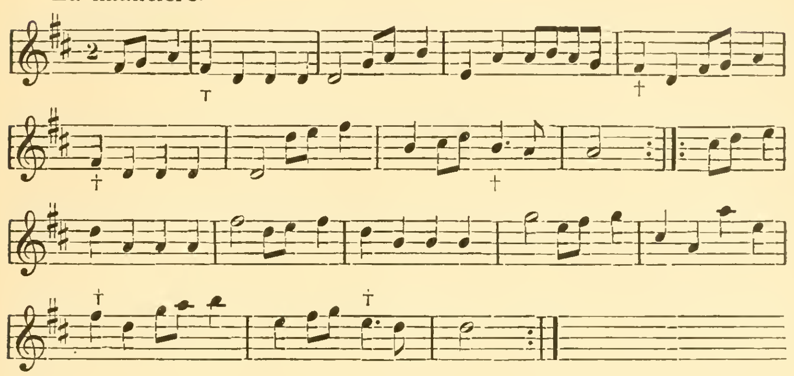
[2] Rappelons simplement que le menuet, danse française originaire du Poitou, apparaît dans la suite instrumentale à partir de 1670 et prend toute son extension après 1700. Cf. au point de vue chorégraphique : Rameau, *Le maître à danser*. Paris, 1734, in-8°. — Au point de vue historique: Ecorcheville, *XX Suites d'orchestre*, I, 58—59. — T. Norlind, *Zur Geschichte der Suite*, Sammelb. d. I. M. G., VIII, 172—204.

[3] Qu'il nous suffise de citer les recueils de Mouret, d'Exaudet (Cons.), de la bibliothèque Le Rebours (B. N. Vm7 3643), les dix recueils du violoniste Jean Le Clerc, la collection du Journal l'*Écho*, Liège, 1758—1765, in-4°. L'éditeur La Chevardière a publié vingt recueils sous ce titre : *Le Répertoire de bals*, entre 1760 et 1768.

[4] *Vie parisienne des princes de Wurtemberg.*

allemands, dont l'origine ne nous paraît pas douteuse. Enfin, les gens de finance inspirent aussi leurs contredanses, dont voici un exemple, qui ne manque pas d'entrain: [1]

La financière.



* * *

Arrivons enfin au texte de M. de Cheveigné qui nous paraît mériter la plus grande attention: on dansait, chez La Pouplinière, des allemandes du type valse, et le fait, très isolé au XVIII[e] siècle, est digne qu'on s'y arrête [2]. Le terme même de valse n'apparaît guère avant 1775; et la danse à trois temps qui porte aujourd'hui ce nom, était désignée sous le nom d'*allemande* jusqu'à cette date. Écartons d'abord *l'allemande* de la *suite* instrumentale, pièce à quatre temps, au rythme d'allegretto, qui paraît s'être ajoutée à la pavane, à la gaillarde et à la courante entre 1580 et 1600.

[1] Cons.: Recueil d'Exaudet. — La même dans un Recueil d'Anciennes Danses mss. sous le titre: *La Guinguette de la Finance*. — Nous avons respecté le rythme qui est ici en ₵; le cas se présente à le même époque dans plusieurs contredanses; mais la plupart sont écrites en $^3/_4$.

[2] Cf. en général : F. Böhme : *Geschichte des Tanzes*. Leipzig, 1886, in-4°, I, 124 et suiv., 215 et suiv. — Max Friedländer: *Das deutsche Lied im XVIII. Jahrh.* Stuttgart et Berlin, 1902, 2 vol. in-8°. — Bruno Weigl: *Die Geschichte des Walzers...* Langensalza, 1910, in-8°.

Nous pourrons donner à la valse proprement dite le schéma suivant [1]:



Ainsi la cellule primitive se compose simplement de deux mesures à trois temps; l'ensemble de la première reprise est toujours formé de huit mesures; la basse est caractérisée par un mouvement de la tonique à la dominante et réciproquement.

L'origine de la valse, assez complexe, est purement allemande. Elle se rattache d'abord aux *Ländler*, danses à 3/4 ou 3/8, d'une allure un peu lente, nées sur les bords du Danube, dans le Tyrol ou la Haute-Bavière. Dans d'autres provinces, des danses analogues s'appellent *Dreher* ou *Rundtänze*, ce qui coïncide avec le sens primitif du mot walzen ou walzan : se mouvoir autour d'un axe. Voici un exemple de *Dreher*, donné par Böhme :



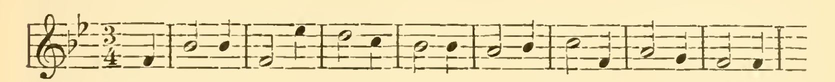
Aux XII[e] et XIII[e] siècles, on connaissait en Bohême des danses tout à fait analogues, appelées *Springtänze*.

Enfin, dans l'origine de la valse, la plus grande importance doit être accordée aux *Tanzlieder* ou valses chantées. Dès le XVI[e] siècle, la musique vocale et la musique instrumentale s'emploient *ad libitum* et la musique de danse

[1] D'après Mendel, *Lexikon*, XI, 263. La question de la volte nous paraît être fort distincte de celle de l'allemande. La volte, danse haute d'origine fort ancienne, est en somme une espèce de gaillarde, dont le rythme, ternaire et assez rapide, peut se confondre avec celui des Ländler. M. Ecorcheville signale l'analogie d'une gaillarde de Chambonnières (1600) avec un rythme d'allemande (*XX Suites d'orchestre*, I, 50). Il est possible que la volte ait passé en Allemagne au début du XVIIe siècle; mais l'origine de la valse se rattache bien plus nettement aux *Tanzlieder*.

vient souvent se fondre avec elles[1]. Entre 1580 et 1590 paraissent des *Recueils de danseries accommodées aussi bien à la voix, comme à tous instruments musicaux.* Gastaldi publie en 1591 ses *Balleti a cinque con li suoi versi per cantare suonare et ballare.*

Mais l'allemande appartient moins à cette musique savante qu'aux refrains populaires. Dès le XV[e] siècle, on trouve de nombreux exemples de mélodies, où le caractère de la valse, conforme au schéma donné plus haut, apparaît fort nettement. Tel est le Lied : « Ich fahre dahin, weil es muss sein...[2] »



Au XVI[e] siècle plusieurs *Jagdlieder* sont notés à 3/8 avec une coupe très caractéristique[3]; de nombreuses chansons bohémiennes présentent un rythme fort entraînant à 3/4 ou à 3/8. L'un des *Tanzlieder* les plus curieux s'intitule : *Die Mordfranzosen*; il est né sur le Rhin aux temps troublés de la guerre de Trente-Ans[4]. C'est une composition fort intéressante par le charme de la ligne musicale, par l'opposition du solo et des voix, qui reprennent en chœur la seconde partie de la phrase:



[1] Cf. J. Combarieu, *Origine de la symphonie*, Rev. Mus. 1903, p. 355.

[2] H. Kretzschmer et A. W. von Zuccalmaglio: *Deutsche Volkslieder*, 2 vol., Berlin, 1840, in-8°, I, 472.

[3] Ib. I, 372, 381.

[4] Ib. II, 93. En Hongrie comme en Bohême on trouve des Tanzlieder qui ont le caractère rythmique de la valse. Cf. G. Matray : *Mélodies de chants Hongrois historiques, bibliques et satyriques du XVI[e] siècle.* Pest, 1859, in-4°, p. 107.



Quelques années plus tard, vers 1670, le type *valse* est définitivement constitué avec le *Tanzlied* célèbre adressé, à cette époque, à un musicien ambulant du nom d'Augustin et que nous ne croyons pas inutile de reproduire ici :



Tanzlied à rapprocher: (2)

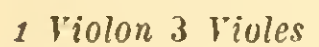
Les *Tanzlieder* de ce genre restaient encore fort à la mode au XVIII[e] siècle; en 1733 parut un recueil intitulé *Augsburger Tafelkonfekt*, qui était un véritable Commersbuch, c'est-à-dire un pot-pourri renfermant entre autres des valses pour chanter à table[3].

[1] D'après Böhme, II, 139.

[2] *Der mit dem Sabel, der ist mein Schatz*, Zuccalmaglio, II, 484.

[3] Friedländer, I, 69.

Mais ce qui nous importe avant tout, c'est l'influence de l'*allemande* sur la danse française et il semble bien qu'elle ait pénétré moins par la musique vocale que par la musique instrumentale. Dans la seconde moitié du XVIIe siècle les rythmes de valse commencent à apparaître dans la musique de chambre, avec quelque timidité, il est vrai. Dans les Suites déjà citées de Mathias Kelz, de G. W. Drucken-müller, d'EsaïeReussner, de G. F. Maestro, les *Allemandes* sont toutes en ₵. Même constatation dans les quatuors de David Funck: *Structura Violae di Gambicae*, 1677[1] — dans les belles sonates de Johann Pezel: *Opus musicum sonatarum*, 1686[2]. Par contre, les sonates de J.-H. Schmelzer renferment plusieurs rythmes de valse incontestables, d'un mouvement plus lent que l'allemande de la fin du XVIIIe siècle, mais analogue à celui de nombreux *Ländler* ou *Schleifer*. Ces sonates, écrites pour quatre, cinq, six, sept ou huit instruments (violons, violes, trombe, tromboni, cornettini) parurent à Nuremberg en 1662 sous le titre suivant: *Sacro-profanus concentus musicus fidium altorumque instrumentorum*[3]. Voici un mouvement d'allemande très caractérisé, extrait de la sonate 10 :





On trouverait dans les sonates 7 et 8 des exemples analogues, qui ne doivent pas être isolés dans la musique instrumentale du temps. Il est intéressant de rapprocher ce mouvement d'allemande d'un *Tanzlied* peut-être contemporain: *Willst du nichts vom Freien hören*[4]: le rythme

[1] Leipzig, 1677. — Vm7 6263.

[2] Francfort, 1686. — Vm7 1489.

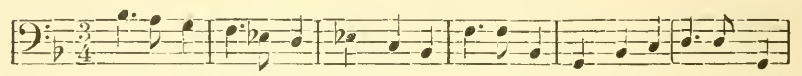
[3] Vm7 1488.

[4] Kretzschmer, I, 544.

à $^3/_2$, tout à fait semblable, paraît bien être celui de la valse primitive:



Il faut aussi accorder une place spéciale à l'œuvre intéressante de Daniel Speer (sous le pseudonyme d'Asne de Rilpe): *Recens Fabricatus Labor oder Neugebackene Taffelschnitz*[1]: la première partie renferme des Lieder à deux ou trois voix avec accompagnement de violons ad libitum; plusieurs d'entre eux ont des rythmes très caractérisés de Tanzlieder à $^3/_2$ ou à $^3/_4$. Voici par exemple le nº 9: «*Des Spihlen und Buhlens Verwurff* qui est vraiment un prototype de la valse chantée:



La seconde partie du recueil de Speer renferme des sonates avec trompettes, trombones et bassons qui se rattachent au genre de la musique de table, tel que nous l'avons étudié plus haut.

L'*Allemande* à $^3/_2$ qui s'écrivit bientôt à $^3/_4$ ou à $^3/_8$ fit sa première apparition à la cour de Louis XIV en 1680[3]. Elle suivit de peu l'annexion définitive de l'Alsace; un siècle plus tard, La Borde, dans son *Essai sur la musique*, indique une valse sous le nom de Danse de Strasbourg[4]:



1 Publié en 1685. — V^m7 36.

2 Zuccalmaglio, I, 544.

3 Böhme, I, 124. Nous ne pouvons insister ici sur cette introduction de l'allemande ni sur la façon de la danser.

4 II, 172. Aucune indication de date. On remarquera l'analogie de la phrase avec celle du Lied cité plus haut: *Der mit dem Sabel...* La valse citée par La Borde est précédée d'une contredanse à $^2/_4$, comprise sous le même titre.



Dès les premières années du XVIII[e] siècle, l'Allemande a conquis droit de cité dans la musique instrumentale. On en trouve un exemple fort curieux dans les *Pièces de symphonies à quatre parties pour les violons, fluttes et hautbois*, de Charles Desmazures, organiste de l'Eglise de Marseille[1], en 1702. Desmazures est un des fondateurs de la musique à programme; dans sa troisième suite, en ut majeur, apparaît une véritable symphonie psychologique intitulée *Mes Rêveries*, et composée des cinq morceaux suivants: frayeur, tremblement, délivrance, réveil, réflexion. Au début, le mouvement est lent, puis s'accentue et devient vif dans *la délivrance*:



C'est bien l'*Allemande* du XVIII[e] siècle, telle qu'elle apparaîtra encore dans les danses allemandes de Mozart et de Beethoven. La pièce de Desmazures offre une grande analogie de rythme avec l'*allemande* en ut majeur qui fait partie des six danses écrites par Mozart en 1788[2].

Les quatuors de Desmazures offrent plusieurs exemples

[1] Marseille, 1702, in-f° obl. Cons. — L'intérêt de ces Quatuors a été signalé par M. de la Laurencie: *Pierre Gautier de Marseille*. Sammelbände der I. M. G. XIII, pp. 53—55.

[2] Catal. Köchel, n° 536.

de pareils mouvements. Citons encore dans la Suite IV, en si bémol, ces Fanfares pour *le Triomphe du Roi:*



Toute la pièce, fort intéressante, serait à reproduire; elle est bien d'ailleurs dans le caractère de la musique de table.

On trouve des mouvements du même genre dans les *Symphonies* de La Lande pour le souper du Roi (1703). Voici, par exemple, un Concert extrait de la Suite II:



* * *

Une prodigieuse lacune s'étendait ensuite des premières aux dernières années du XVIIIe siècle. L'époque de Rameau ne présente aucun exemple d'*Allemande* à 3/4 ou à 3/8; on n'en rencontre ni dans la musique de théâtre, ni dans la musique symphonique. Les Mémoires de M. de Cheveigné nous apportent donc, pour cette période même, un fait nouveau: après les menuets et les contredanses, on dansait des allemandes dans les salons de La Pouplinière. Il n'y a pas lieu de s'en étonner, si l'on songe que le fermier général était spécialement en relations avec les musiciens

allemands. Des gens comme Gœpffert ou Procksch pouvaient lui fournir non seulement de la musique savante, mais encore de la musique populaire, et les airs entraînants des *Tanzlieder* chantaient dans leur mémoire. Remarquons enfin que l'exécution des *Allemandes* coïncide avec le séjour de Jean Stamitz, originaire de Bohême, où les *Tanzlieder* fleurissaient depuis des siècles. Le jour où l'on découvrira quelque musique de fête ou de théâtre composée par Stamitz, il est probable que les rythmes de valses y figureront pour une part importante.

L'exécution de ces *Allemandes* devait être limitée aux salons de La Pouplinière; on n'en trouve aucune autre mention et rien n'est plus curieux que ces apparitions intermittentes d'une danse qui devait détrôner toutes ses rivales. Entre 1755 et 1770, l'allemande se rencontre surtout sur les bords du Rhin; c'est toujours une danse exclusivement populaire; peut-être même est-ce ce caractère qui l'a empêché de s'acclimater plutôt en France; il fallait attendre que l'influence de Rousseau eût modifié, élargi l'esprit des contemporains. Dans un ouvrage théorique, publié sur la danse en 1758, A. W. Winterschmied ne prononce pas le mot d'allemande et il donne sous le nom de *Wiener Bauern-Bub* (= Knecht), une danse dont le rythme ne saurait pourtant laisser de doute[1]:



En Suisse, les allemandes sont d'un usage courant. Le prince Louis-Eugène de Wurtemberg, retiré près de Lausanne, écrivait le 4 octobre 1763 à Jean-Jacques Rousseau, qu'il mettait régulièrement au courant des progrès de sa petite fille: « Le second goût qui s'est fait sentir assez tôt en elle, est le plaisir que lui cause la musique ; les danses allemandes l'emportent sur toute autre et cela me paraît

[1] *Kurze und leichte Anweisung die Compagnie-Tänze in die Choregraphie zu setzen.* Altdorf, 1758, in-16, p. 43 et 54. Dans un passage assez obscur l'auteur appelle aussi l'allemande « Die ganz alte Jalousie »

tout simple, parce que leur mouvement est plus marqué, et par conséquent plus sensible[1]. »

Vers 1770 l'*Allemande* fait sa réapparition en France. Dans le premier exemple qui se soit présenté à nous, elle est donnée sous le nom de contredanse : *La 1770, contredanse allemande*, dédiée à Mme de Castillony..., par Bacquoy-Guédon, ci-devant danseur du Théâtre-Français[2]. La description des figures indique bien une contredanse ; les danseurs sont au nombre de huit et disposés en cercle ; mais la contredanse ressemble fort à une allemande à 3/8[3].



Quelques années plus tard, les *Allemandes* de ce caractère deviennent fort nombreuses ; le mot de *valse* se rencontre pour la première fois, à notre connaissance, dans les publications de 1776, annoncées dans l'*Almanach musical* de 1777 (p. 122).

N° 288. Nouvelles Allemandes et anglaises recueillies en Allemagne et en Angleterre (Paris, Tarade).

N° 289. Recueil de *Waltzer*, allemandes et menuets, par M. Lacnithz le fils (Paris, Bignon, 1 livre 4 sols). — *Les Waltzer sont des danses à peu près du même genre que l'allemande.*

Cette explication, que l'éditeur juge indispensable, nous

[1] G. Cucuel, *Vie parisienne des princes de Wurtemberg*, p. 42.

[2] Recueil de Contredanses. Cons. — Toutes les autres contredanses du même auteur sont à 2/4.

[3] Le rythme oscille entre celui de l'allemande et celui de la contredanse ; il est en réalité à un temps.

prouve que les valses sont alors une nouveauté; le texte est donc décisif. Il est piquant de constater que la valse, comme la symphonie vingt-cinq ans auparavant, arrivait du Palatinat. A partir de 1777 se publient des recueils de danses intitulés: *Les plaisirs du bal de Mannheim.* Ils sont précédés de cette annonce : « L'éloge qu'on faisait des recueils de menuets, de contredanses et d'allemandes, gravés à Mannheim, nous a engagés à en faire venir quelques exemplaires. Les airs en sont brillants et agréables et il y a, en général, plus de variété et de gaieté que dans les nôtres[1] ». En même temps, le *Journal de Musique* édite plusieurs recueils d'allemandes pour deux violons et basse, publiés par Gœtz à Mannheim.

Désormais, la valse entre dans les mœurs sous le nom et sous la forme qu'elle a gardés depuis, et nous n'avons plus à suivre son développement. Des recherches ultérieures viendront sans doute éclaircir ces apparitions intermittentes que l'*Allemande* a faites en France entre 1680 et 1780. Qu'il nous suffise de constater, pour l'instant, le rôle qu'elle a joué dans les bals de La Pouplinière et la manière dont elle a dû y être amenée. Deux faits significatifs valent d'être rappelés; c'est en 1754, pendant le séjour de Stamitz, que M. de Cheveigné danse l'allemande à Passy; c'est de Mannheim que la valse allemande revient en France en 1776; le rapprochement est singulièrement expressif.

[1] *Alm. mus.* 1778, p. 129. — Notons que J.-J. Rousseau avait écrit dans son *Dictionnaire de musique* : L'allemande est aussi l'air d'une danse fort commune en Suisse et en Allemagne. Cet air, ainsi que la danse, a beaucoup de gaité; il se bat *à deux temps.* »

CONCLUSION

Il convient, à la dernière page de ce livre, de rassembler tous ces traits épars et d'essayer de donner à La Pouplinière la place qui lui est due dans son temps, entreprise ambitieuse, qui n'aura d'autre excuse que sa brièveté. La Pouplinière fut plus de quarante ans fermier général et l'un des doyens de cette compagnie trop légendaire, à laquelle appartinrent tant d'hommes éminents au XVIII[e] siècle. Intelligent, assez habile en droit financier, il aurait pu jouer un rôle important à l'hôtel des Fermes, si ses goûts ne l'avaient porté vers des préoccupations moins austères. Nous aurions voulu élucider davantage tous les points relatifs à ses affaires d'argent, mais pour cette matière, les documents sont peu explicites et les opérations restent souvent mystérieuses. Emportons au moins cette idée qu'un fermier général est sous l'ancien régime un fonctionnaire comme un autre, tenu chaque semaine à un certain nombre d'heures de présence; mis en disgrâce, il est expédié en province; quand le roi veut se priver de ses services, il n'a plus qu'à remettre sa lettre de démission et, quoiqu'il réalise en général d'énormes bénéfices, nous pressentons que de lourdes charges peuvent peser sur lui, depuis le jour où il a dû emprunter les sommes nécessaires à son cautionnement. Dans un rapport célèbre, Lavoisier avait essayé de réhabiliter la compagnie des fermiers généraux; il semble bien qu'ils aient été victimes, beaucoup moins de leur activité et de leurs propres fautes que des légendes créées autour d'eux, colportées et grossies par la voix populaire

renforcées par les épigrammes et les pamphlets de gens comme Panard ou Voltaire. Si la vie publique de La Pouplinière n'a pas tenu grande place dans les pages de ce livre, c'est qu'elle n'a pas d'histoire; au XVIIIe siècle, on ne lui a jamais reproché d'être inactif ou peu scrupuleux; aussi bien La Pouplinière n'était-il point «le fils de ses œuvres»; on savait qu'il tenait de son père, habile financier lui-même, une fortune très honorable, dont ses ancêtres avaient jeté les bases; ce serait une lourde erreur de le considérer comme un agioteur ou un parvenu; La Pouplinière n'a rien du Bourgeois gentilhomme; de bonne heure on s'accorde à voir en cet ancien mousquetaire l'homme du monde le plus aimable et le plus distingué; son *Voyage de Hollande* nous a révélé un amateur fort lettré, spirituel et de goûts délicats. Les formes mêmes dans lesquelles il exerce son Mécénat sentent la bonne compagnie: nul goût pour la bâtisse ni pour les excentricités, au contraire un appui constant donné aux artistes et aux écrivains, des fêtes, des concerts, des bals, c'est-à-dire les distractions qui lui permettent de réunir le plus d'amis et de faire le plus d'heureux. Était-ce là goût du faste ou simple générosité, chez un homme naturellement doué de bonté et d'orgueil? Suivons le conseil de Grimm et gardons-lui notre reconnaissance sans discuter. — C'est ainsi, je crois, qu'il faut apprécier la vie publique de La Pouplinière; mais à chaque pas, derrière le fermier général et le Mécène, nous nous sommes efforcé de découvrir l'homme, et celui-là renferme plus d'une séduction.

Une vie facile, tout aplanie d'avance et qui en général n'eut d'autres complications que celles qu'il y voulut bien mettre, une intelligence réelle, juste assez vive pour ne le point tourmenter, des talents délicats, suffisants pour faire passer du génie, si le sort lui en avait accordé, un art subtil de la jouissance sous toutes ses formes, n'étaient-ce point là des conditions essentielles pour mener une vie heureuse? Dans ses relations mondaines il apporta de bonne heure cette ironie bienveillante et cette indulgence un peu hautaine qui sont peut-être la marque la plus discrète d'un homme d'esprit. Pourtant deux traits de caractère modifiaient cette existence qui aurait pu lentement dérouler la fête in-

cessante de ses jours: la faiblesse de la volonté et surtout l'instabilité de l'humeur. La Pouplinière fut un agité, un inquiet; il le fut dès sa jeunesse, malgré l'image imposante et sereine que La Tour nous a laissée de lui. Combien le fermier général apparaît plus réel dans la belle gravure de Balechou, assis à son bureau, effeuillant des roses, pendant que flotte sur ses lèvres un vague sourire désenchanté :

Pour ces fleurs il n'est qu'un printemps,
Du moins la vie a son automne,
Prenons ce que le sort nous donne
Et connaissons le prix du temps.

Ce fut enfin un sensuel toujours livré à quelque influence féminine: à travers sa vie, nous évoquons Thérèse des Hayes et le charme spirituel de sa jeunesse qui cache mal un caractère impulsif et passionné, auquel La Pouplinière resta sans doute insensible; c'est ensuite une période assez trouble où nous avons essayé de ressusciter la figure curieuse de Mme de Saint-Aubin; dans les dernières années Thérèse de Mondran apporte la vivacité de son intelligence, la noblesse de ses manières et de ses sentiments.

Si nous avons un peu éclairé toutes les pages de cette vie, il reste encore beaucoup à dire et beaucoup à découvrir; une tradition rapporte qu'en quelque coin de province gît, enveloppé de son maroquin rouge, un portefeuille où La Pouplinière, comme son rival Richelieu, conservait scrupuleusement les lettres de ses maîtresses. Peut-être cette correspondance nous fournirait-elle de piquantes révélations sur les dessous d'une vie que la disparition de nombreux documents ne nous a pas permis de fouiller plus avant.

* * *

Si nous voulions essayer de caractériser d'un mot très moderne le salon de musique de La Pouplinière, nous l'appellerions volontiers un «laboratoire musical», le plus vaste que l'on connaisse au XVIIIe siècle; on n'y joue pas seule-

ment des œuvres consacrées; c'est un champ d'essai où se révèlent des musiciens comme Stamitz et Gossec, où toute composition de valeur subit une épreuve avant de connaître le grand jour du Concert Spirituel. Le fermier général se fait très rarement l'ami des talents reconnus; il est le protecteur des jeunes, des débutants, des étrangers. C'est ce qui lui donne une place singulièrement expressive dans l'histoire de la musique au XVIII[e] siècle. S'il reste longtemps attaché à un homme du passé comme Rameau, toutes ses expériences musicales sont tournées vers l'avenir: que retient-il de la musique italienne? les concertos à programme de Vivaldi, d'un accent si moderne, les symphonies de Sammartini avec leurs traits incisifs, spirituels et les molles inflexions de leurs lignes. Il s'intéresse ensuite à l'Opéra-Bouffe italien, source d'émotion et de vie; il révèle à Paris la symphonie allemande, remplie d'un sentiment profond que soutiennent les mille nuances d'un orchestre discipliné. A travers toute cette musique, il renouvelle sans cesse sa jouissance, il semble poursuivre la recherche de ces formules expressives qui tiennent en germe l'art instrumental de l'avenir: la délicate tendresse d'un Mozart, comme le romantisme farouche d'un Beethoven. Quelle que soient les erreurs de sa vie, il sied de garder un souvenir profond à l'homme qui a apporté sa pierre à cet édifice magnifique et pendant trente ans a su ouvrir à ses contemporains une source vive de plaisir ou de joie.

Influence indirecte, dira-t-on, puisque La Pouplinière était à peine musicien. — N'est-ce point assez travailler à la cause de l'art que d'y consacrer avec intelligence une notable partie de sa fortune? Je crois qu'on a trop négligé jusqu'ici dans l'histoire de la musique l'étude des conditions matérielles, souvent très délicate. Si la misère n'étouffe pas toujours le génie, l'aisance a toujours favorisé l'éclosion du talent. Une étroite succession enchaîne tous les faits de ce genre; de 1730 à 1762 un musicien étranger savait qu'il trouverait à Paris un protecteur et de l'argent; c'est à Paris que les symphonistes de Mannheim semblent avoir publié les éditions originales de leurs œuvres et la publication des Trios d'orchestre de Stamitz a dû suivre de très près leur

audition chez La Pouplinière. Nous avons encore beaucoup à apprendre dans ce domaine; nous sommes bien peu renseignés sur les rapports des musiciens avec leurs éditeurs, sur leurs engagements, sur les bénéfices de leurs auditions; plus que de longues dissertations, la sécheresse des chiffres sait parler à l'esprit; aussi avons-nous essayé, à travers les pages de ce livre, d'insister sur de pareils détails et d'apporter quelque contribution à la vie sociale des musiciens au XVIIIe siècle.

Au point de vue intellectuel, le salon de La Pouplinière occupe une place très spéciale sous Louis XV; il n'a pas les audaces des dîners Holbachiques, ni la grande allure du royaume de la rue Saint-Honoré; il n'est point voué à ces discussions littéraires que dirigent Mlle Quinault ou Mlle de Lespinasse. Par ses concerts, ses fêtes, ses représentations, le salon de Passy se rapproche plus des soirées de la Régence et des réceptions d'un grand seigneur, comme le prince de Conti ou le comte de Clermont. On n'y trouve pas le parfum aristocratique qu'on respire chez Mme du Deffand ou chez Mme de Tencin; la société y est fort mêlée; le maître du logis, qui savait son monde, ne prétendait pas fermer sa porte par principe et se laissait entourer de hauts gentilshommes, le maréchal de Richelieu, le maréchal de Saxe, le duc d'Aiguillon, le comte de Kaunitz, le comte d'Albemarle; d'hommes de lettres comme Voltaire, Rousseau, Buffon, Diderot; d'artistes comme La Tour et Van Loo; de simples aventuriers comme Casanova, le comte de Saint-Germain et l'abbé de la Coste. Cet éclectisme dont on rencontrerait peut être des exemples aux vendredis de Mme Dupin, a pu être plus fécond que l'aristocratie de Mme Geoffrin. Notons encore la présence constante d'étrangers, surtout après le départ de Thérèse des Hayes; ils viennent surtout s'initier à la culture française, mais ils apportent aussi leurs idées et en matière musicale, leurs indications ont dû être fort précieuses.

Si les éléments d'une telle société sont en eux-mêmes brillants, l'ensemble laisse cette impression de sécheresse, si fréquente au XVIIIe siècle. Nous avons considéré jusqu'ici que tout souci de morale devait rester indifférent à notre

récit et qu'il ne nous appartenait pas de critiquer, ni même de juger les hommes sous ce rapport. Et pourtant, quand on considère de haut un salon comme celui de La Pouplinière, on éprouve quelque malaise; on cherche la ligne de conduite qui soutient une vie, le sentiment qui réveille, le souffle qui emporte les âmes; on voudrait rattacher à quelque grande pensée toutes ces conversations, et cette activité qui souvent paraît fiévreuse. Ami de Voltaire et de Rousseau, La Pouplinière sacrifiait sans doute aux idées nouvelles; il vécut assez longtemps pour emprunter à son siècle le goût des sciences et l'amour de la nature. Par sa formation intellectuelle et sa culture sérieuse, il appartient à ce groupe d'amateurs qui encombrent les journaux de leurs interminables dissertations scientifiques ou psychologiques, comme pour donner un démenti à ces esprits faussés qui voient tout le XVIIIe siècle à travers les tableaux des Lancret et des Fragonard. Enfin si La Pouplinière et ses amis ont tant vécu à la campagne, c'est apparemment qu'ils l'aimaient; les Mémoires de M. de Cheveigné et de l'abbé de la Coste montrent à mainte reprise le maître se promenant dans son jardin de Passy. Il y vivait régulièrement six mois, comme jadis à Saint-Vrain, assez près de Paris pour retourner facilement au théâtre, assez loin pour goûter le calme d'une maison des champs. Dans son entourage, les Dupin, les Courcelles, les Fontaine, tous passaient une grande partie de l'année dans leurs terres. Peut-être la campagne lui était-elle surtout un prétexte à divertissements; poète de musettes et de bergeries, il la voyait sans doute sous un aspect théâtral que l'habile mise en scène des jardins de Passy n'était point faite pour dissiper; nourri aux lectures mythologiques, il évoquait le visage des nymphes penché sur le rocher de sa source; il entendait le rire des faunes sous les tilleuls de son petit bois. Qu'importe? il est mille façon d'aimer la vie champêtre et chacun de nous n'y trouve que les impressions qu'il veut bien ressentir.

Ne quittons point cette société spirituelle sur une impression trop décevante; imaginons — ce qui est peut-être la vérité — qu'elle goûtait dans la musique, comme dans la nature, les impressions délicates ou profondes que nous y

cherchons nous-mêmes; croyons que La Pouplinière, après avoir entendu le troublant Printemps ou le lumineux Été de Vivaldi, en recueillait longtemps en son cœur les dernières harmonies, quand il descendait le soir les marches de ses terrasses entre les chèvrefeuilles et les roses.

APPENDICE

CATALOGUE SOMMAIRE DE QUELQUES TABLEAUX PROVENANT DES COLLECTIONS DE LA POUPLINIÈRE[1]

I

Portrait des frères Le Riche

Haut. : $1^{m},16$ — Larg. : $1^{m},55$

Collection de M. de Cheveigné

Le tableau représente de gauche à droite les cinq frères : Le Riche de Vandy, Le Riche de Cheveigné, Le Riche de la Pouplinière, l'abbé Le Riche de St-Prix, Le Riche de Sancourt. — D'après l'âge des personnages, le tableau semble avoir été exécuté entre 1715 et 1720, probablement avant le mariage de M. de Cheveigné. — Aucune attribution. — Provient de la collection du marquis de Saffray.

2

Portrait de La Pouplinière (miniature)

Collection de M. le président de Viefville

Vêtu d'un habit rose saumon ; une cravate bleue assez lâche découvre largement le cou ; sur la tête, une vaste perruque à la Louis XIV ; le menton est beaucoup plus empâté que sur les autres portraits de La Pouplinière. — La miniature peut avoir été exécutée aux environs de 1725.

[1] Il s'agit simplement de quelques indications destinées à préciser certains passages de notre texte. Nous ne pouvons donner les dimensions de plusieurs tableaux appartenant à des collections particulières.

3

Portrait de La Pouplinière par Carle Van Loo

Haut. : 1m,50. — Larg. : 1m,20

Collection de M. de Cheveigné

Reproduit en frontispice. La Pouplinière a une veste bleue et un manteau rouge sur le bras gauche. Le médaillon accroché à la colonne représente probablement Thérèse des Hayes. Le tableau a été exécuté en 1739 ; cf. ci-dessus, p. 110. — Provient de la collection du marquis de Saffray.

4

Portrait de La Pouplinière par La Tour

Musée La Tour à Saint-Quentin, nº 11 (pastel)

Vu de trois quarts ; habit de velours bleu foncé, gilet bleu pâle à dessins orangés ; cravate et jabot de dentelle, perruque à marteaux. — Exécuté entre 1740 et 1745 ; cf. ci-dessus, pp. 110—113.

5

Portrait de La Pouplinière par Louis Vigée, gravé par J. J. Balechou

Nous ne connaissons ce tableau que par la gravure de Balechou dont les exemplaires sont fort nombreux (Haut: 0m,453. — Larg. : 0m,337. Cf. J. Belleudy : *J. J. Balechou, graveur du roi*, 1716-1764, Avignon, 1908, in-8º, p. 66). La Pouplinière est assis à une table, tenant quelques roses qui s'effeuillent. — Le 22 mars 1763, Mme de La Pouplinière réclama, au cours de l'inventaire après décès, le « portrait en grand » de Vigée, dont la trace semble perdue, « la planche du portrait ainsi que tous les tableaux qui en ont été tirés », c'est-à-dire le cuivre de Balechou et un certain nombre d'épreuves. — Le tableau de Vigée pourrait se placer aux environs de 1750.

6

Portrait de La Pouplinière (miniature)

Collection de M. le Comte de Legge

Un La Pouplinière âgé, vu légèrement de trois quarts, avec une perruque out à fait analogue à celle de la première miniature. — Exécuté dans les dernières années, vers 1759. — Peut-être est-ce le portrait qu'on fit tenir à Mlle de Mondran à Toulouse et qu'elle réclama le 22 mars 1763 [1].

[1] Les Goncourt (*Art au XVIIIe s.*, éd. de 1896, in-16, I, 402) signalent un portrait au pastel de La Pouplinière, vêtu d'un habit de velours rouge, le

*
* *

7

Portrait de Thérèse des Hayes par Tocqué

Haut. : 1 m. — Larg. : $0^{m},80$

Collection de Mme la Vicomtesse du Plessis

Reproduit page 90. Le tableau peut avoir été exécuté aux environs de 1721. (Tocqué étant né en 1696.) — Provient de la collection de M. de Courcelles; l'abbé de Saint-Prix, frère de La Pouplinière, en possédait une excellente copie, appartenant aujourd'hui à M. le Comte de Breuilpont.

8

Portrait de Thérèse des Hayes par La Tour

Musée La Tour à Saint-Quentin, n° 8 (pastel)

Assise à une petite table, elle lit un cahier de musique en pianotant du bout des doigts ; elle porte une robe rose ouverte sur un corsage bleu, un ruban bleu au cou. Le tableau, légué à la ville de St-Quentin par le frère de La Tour, a longtemps passé pour représenter Mme de Mondonville ; une réparation faite en 1897 amena la découverte de ces mots, deux fois écrits sur la toile qui supportait le papier du pastel : Mad. de la Popelinierre-Delatour. — Exécuté entre 1740 et 1745, ce pastel n'est qu'une « préparation » du suivant :

9

Portrait de Thérèse des Hayes par La Tour

Collection de M. le Comte de la Blotterie (pastel)

Pour la description de ce chef-d'œuvre, voir ci-dessus, pp. 100-101. — Exécuté entre 1740 et 1745. — Provient de la collection de M. de Courcelles.

*
* *

tricorne sous le bras. (Vente Carrier, avril 1868). Ce portrait appartient aujourd'hui à M. Deutsch de la Meurthe, mais il est fort peu probable qu'il représente le fermier général. (Vente A. de Garay, 16 avril 1907).

10

Portrait de Thérèse de Mondran par J. B. Deshayes

Collection de M. le Marquis de Breuilpont

Reproduit p. 140. — Superbe cadre du temps. Exécuté entre le mariage de 1759 et la mort de J. B. Deshayes (1765) ; remarquons que le 22 mars 1763, Mme de La Pouplinière réclama à la succession « son portrait en grand et en miniature ».

11

Buste de Thérèse de Mondran par J. B. Lemoyne

Hauteur : 0m 80

Musée de Toulouse (terre cuite)

Il est probable que ce buste a été exécuté entre 1760 et 1762, sur les ordres de La Pouplinière. Il passa directement de la famille de Mondran au musée de Toulouse. Cf. G. Le Breton : *Le Sculpteur J. B. Lemoyne*, 1882, p. 32.

BIBLIOGRAPHIE

Avertissement : Nous ne donnerons qu'une description très sommaire des mss.; pour tous les détails complémentaires, voir les catalogues des Archives Nationales, les catalogues des Mss. de la B. N. et des Bibl. de France.

Pour les imprimés, nous nous en sommes tenu à une bibliographie strictement générale, estimant que les ouvrages spéciaux, cartes, plans, etc., avaient leur place dans les chapitres d'ordre très divers qui en motivent la désignation. L'index alphabétique et la table analytique fourniront un moyen rapide de les atteindre. (Les abréviations adoptées sont indiquées entre crochets.)

PREMIÈRE PARTIE

BIBLIOGRAPHIE HISTORIQUE

I.

Documents inédits.

(La Pouplinière): *Journal du Voyage de Hollande.* — Paris, Simon, 1730 (1731), in-4°.

Éd. de luxe; grand pap.; tirage limité.

» *Journal du Voyage de Hollande par M. de la Pouplinière.* — Ms., in-f°.

Pour la description détaillée et la comparaison de ces deux textes, voir ci-dessus, pp. 34—35.

Félix-Alexandre-Claude Le Riche de Cheveigné : *Notes sur la famille Le Riche de Cheveigné.* — Ms.

« Ces notes ont été écrites en 1808. M. de Cheveigné avait alors 88 ans ». Les extraits embrassent la période 1753—1763; nous les désignons par la mention : Mémoires de Cheveigné.

XXX : *Anecdotes sur ce qui s'est passé chez M. de la Pouplinière, de 1753 à 1756, sur son mariage avec Mlle de Mondran, sur son testament, etc.* — Ms.

Rédigé dans les premiers mois de 1762 et annoté postérieurement par l'auteur.

» *Suite des Anecdotes et Remarques sur ce qui regarde M. de la Pouplinière.* — Ms.

Embrasse la période 1719—1767.

XXX : *Notes concernant les diverses branches issues de la famille Le Riche.* Ms.

Documents généalogique réunis à la fin du XIXe siècle et s'appuyant sur un important travail fait en 1779—1780.

[*Archives de la famille de Cheveigné*]

Outre les documents précédents, nous avons encore eu à notre disposition un grand nombre de lettres, notes, fragments généalogiques ou autres, provenant d'un fonds de famille, dont le détail est donné au cours du récit.

Actes Notariaux. — *Minutes de Me Alexandre Fortier,* rue de Richelieu, en exercice du 24 novembre 1728 au 26 janvier 1770. Etude de Me Vingtain, successeur, 26 Avenue de la Grande-Armée :

Tous les actes concernant tant La Pouplinière que les divers membres des familles Le Riche, Boutinon et de Mondran, depuis le 1er janvier 1733, jusqu'au 1er janvier 1763.

Le dépouillement de ce fonds [*Minutes Fortier*] constitue la base même de notre travail. Les actes provenant d'autres études sont indiqués dans les bibliographies particulières.

II.

Sources manuscrites.

Archives Nationales [A. N.].

On ne trouvera sous ce titre que les cartons ou liasses dont nous avons fait un fréquent usage. Pour toute la documentation spéciale, on se reportera soit aux têtes de chapitres, soit à l'index alphabétique.

G1 63. — Personnel de la ferme générale.

MM 818[1] MM 818[2] } *Mémoires et essais pour servir à l'histoire du publicanisme moderne,* contenant l'origine, noms, qualités, bonnes et mauvaises inclinations, les portraits et histoires abrégées de

nos seigneurs les fermiers généraux depuis l'année 1720 jusqu'en 1750.

(double ; le 2e plus complet.)

Ce ms. se rencontre dans presque toutes les Bibliothèques de Paris; il s'arrête en général à l'année 1750; toutefois le ms. 4963 de l'Arsenal comprend encore l'année 1759 et nous l'utiliserons pour cette période. — Des fragments de ces *Mémoires* dans Moufle d'Angerville: *Vie privée de Louis XV.*

Y 5210—5219. — Archives des commissaires au Châtelet : répertoires des Scellés : 1730—1791.

Nous avons fait un usage constant de la série Y, celle qui sans doute renferme le plus d'inédit; l'index renverra aux pièces ou Scellés cités. Nous indiquerons seulement ici les répertoires généraux des commissaires qui ont eu à s'occuper de la rue de Richelieu.

Y 13 165. — Répertoire du commissaire Fontaine, 1758—1763.

Y 15 647. — (Ancienne cote, donnée par Campardon : Y 15 652) *Scellés après le décès de M. de la Pouplinière du 5 décembre 1762.* 1 vol. cart. de 380 pages in-8°, 1 liasse de pièces annexes [*Scellés*].

C'est là le document essentiel, dont nous avons fait constamment usage, en le complétant avec les minutes du notaire Fortier. Ces Scellés comprennent la période qui s'étend du 5 décembre 1762 au 26 juillet 1763; l'enregistrement est d'octobre 1763 (Y 15 649).

Y 15 685. — Répertoire du commissaire Glou, 1724—1753.

Y 15 686. — Répertoire du commissaire Sirebeau, 1753—1791.

Z2 2458, 3862, 3872, 3873, 3878, 3879, 3881, 3884, 3385, 3887. — Dossiers de la Prévôté de Passy.

Archives de l'Opéra [A. O.]

Etant données les conditions dans lesquelles les A. O. étaient utilisables, au moment où nous en avons fait usage, nous nous abstenons scrupuleusement de toute référence à leur endroit. En dehors des cartons :

Ms. Amelot: Mémoire pour servir à l'histoire de l'Académie Royale de musique de 1669 à 1758.

Archives départementales de la Seine [A. S.]

Reconstitution de l'Etat civil.
Fonds Bégis (état civil).

Bibliothèque Nationale [B. N.]

Mss. français

13 651—13 653. — Pièces secrètes en vers et en prose sur les événements du temps depuis 1716, 3 vol.

13 694. — Nouvelles à la main des années 1734—1739, adressées à M. Poulletier de Nainville, intendant de Lyon, 1 vol.

13 695—13 699. — Nouvelles à la main des années 1733—1745, 5 vol.

13 700. — Nouvelles à la main pour les années 1738—1739, adressées au marquis de Longaunay ..., 1 vol.

13 701—13 712. — Nouvelles à la main pour les années 1745—1752 adressées à Mme de Sous-Carrière..., 12 vol.

14 077. — *Mémoires pour servir à l'histoire du publicanisme moderne* (fermiers généraux), 1 vol.

14 095. — *Mémoires pour servir à l'histoire du publicanisme moderne* ou l'origine... des receveurs généraux des finances, 1 vol.

22 156—22 158. — Nouvelles à la main insérées dans le *Journal de la Librairie* de d'Hémery, 1750—1753, 3 vol.

25 000. — Journal de la Cour et de Paris depuis le 28 novembre 1732 jusques au 30 novembre 1733, 1 vol.

Publié par Taschereau dans la *Revue Rétrospective*, 2e série, t. v. Nos indications renvoient au ms.

Dossiers du Cabinet des Titres.

Nouv. Acquis. franç.

20 533—20 535. — Caraman : *Généalogie des fermiers généraux,* 3 vol. [Caraman I, II, III].

Nous avons utilisé presque à chaque page les documents généalogiques contenus dans ce travail et dont nous avons eu le plus souvent l'occasion de vérifier l'exactitude.

Bibliothèque de l'Arsenal [B. A]

Mss. 3308 : *Mémoires et Essais pour servir à l'histoire du publicanisme moderne* (fos 162 et suiv.).

3534 : Documents sur le théâtre.

4905 : *Mémoires et Essais pour servir à l'histoire du publicanisme moderne* (fos 239—315).

4953 : Id. (no 4).

Archives de la Bastille [A. B]

Nos 10 235—10 237 : Bulletins de police sur la vie privée des actrices, danseuses et cantatrices de Paris (Dossiers Alphabétiques) 1749—1758.

10 238—10 242: Bulletins rédigés par l'inspecteur de police Meusnier sur la vie des filles galantes de Paris les plus remarquées.

Pour de plus amples détails, cf. le catalogue des Archives de la Bastille, pp. 30, 31.

10248 : Mœurs et surveillance des particuliers; notes de l'inspecteur Meusnier.

10250 : Notes de l'inspecteur Meusnier sur les fermiers généraux depuis 1720.

10252 : Etat des petites maisons scituées aux environs de Paris, avec les noms des propriétaires et de ceux qui les occupent au premier juillet 1752.

10253 : Rapports de maîtresses de maisons de débauche, 1749—1757.

10959 : Dossier Carignan, 1727

12099 : Dossier de l'abbé de la Coste, 1760.

Bibliothèque Mazarine [B. M.]

Mss. 2387 — Nouvelles à la main, 1762—1765.

2766 — *Mémoires et Essais pour servir à l'histoire du publicanisme moderne.*

Même texte que le ms. fr. 14077, quelques additions au f° 78.

2867 — Etat des Gardes Suisses, 1759.

Bibliothèque de la Ville de Paris [B. V. P]

Mss. 26700 : Gazette à la main de Manin, 1731—1744.

29260 : *Manuscrits autographes et inédits de M. de Mondran, né à Toulouse, chanoine de l'Eglise Notre-Dame de Paris.* — 5 vol. in-4°.

Ces mémoires que l'on n'a, croyons-nous, jamais utilisés ont été rédigés par l'abbé Paul-Louis de Mondran, beau-frère de La Pouplinière; l'intérêt en est donc de premier ordre, malgré les lacunes qu'ils présentent et les bavardages littéraires qui les remplissent trop souvent. Nos références renvoient au tome I, le seul qui intéresse notre sujet. — Le tome II renferme des épigrammes amusantes; signalons dans le tome IV différents rapports sur la musique au chapitre de N. D., sur des concours pour l'admission d'un maître de musique. L'abbé de Mondran était musicien lui-même et bon connaisseur.

29388 : (Abot de Bazinghen), *Potpourry composé d'anecdotes curieuses et de faits singuliers...*, 1740—1765.

29603 : *Mémoires de La Tournelle*, secrétaire ordinaire du roi à la conduite des Ambassadeurs.

Inédits; nous les avons utilisés dans notre étude sur *la Vie Parisienne des princes de Wurtemberg.*

III.

Sources imprimées.

1° AUTEURS DU XVIIIe SIÈCLE.

Argenson (Marquis d') : *Journal et Mémoires* (1697—1757). — Ed. Rathery, Paris, 1859—1867, 9 vol. in-8°.

Bachaumont : *Mémoires Secrets pour servir à l'histoire de la république des lettres.* — Ed. de Londres, 1777-1789, 36 vol. in-16. *Table des Mémoires*, 1866, in-16.

B(ois) Jourdain (de) : *Mélanges historiques, satiriques et anecdotiques.* — Paris, 1807, 3 vol. in-8°.

Buffon (de) : *Correspondance inédite.* — Paris, 1860, 2 vol. in-8°.

Buvat (J.) : *Journal de la Régence*, 1715—1723. — Paris, 1865, 2 vol. in-8°.

Casanova (Jacques) : *Mémoires.* — Paris, Flammarion, s. d., 6 vol. in-16.

Nous citons cette édition populaire, parce qu'elle est la reproduction de l'édition Rosez à Bruxelles (1863, 6 vol. in-16) et par suite n'a ni plus ni moins de valeur que l'édition Garnier ou les autres éditions de Casanova. Cf. sur ce point : V. Ottmann, *Jakob Casanova...* (Stuttgart, 1900, in-4°). Ed. Maynial : *Casanova et son temps* (Paris, 1910, in-16).

Chansonnier historique du XVIIIe siècle (Recueil Clairambault-Maurepas). — Ed. Raunié, Paris, 1879—1884, 10 vol. in-16.

Châtelet (M^ise du) : *Lettres.* — Ed. Asse, Paris, 1878, in-16.

Chevrier (F. A.) : *Le colporteur, histoire morale et critique.* — Londres, s. d. (1763), in-16.

» *Paris, histoire véridique, anecdotique, morale et critique avec la clef.* — La Haye, 1767, in-16.

Clément (P.) : *Les cinq Années littéraires* (1748-1752). — Berlin, 1755, 2 vol. in-16.

Collé (Ch.) : *Journal et Mémoires.* — Ed. H. Bonhomme, Paris, 1868, 3 vol. in-8°.

» — *Journal historique inédit* (1761—1762). — Ed. Van Bever et G. Boissy, Paris, 1911, in-8°.

Croÿ (duc de). : *Journal inédit.* — Ed. de Grouchy et Cottin. — Paris, 1906—1907, 3 vol. in-8°.

Deffand (Mme du) : *Correspondance.* — Ed. de Lescure, Paris, 1865, 2 vol. in-8°.

Diderot: *Œuvres complètes.* — Ed. Assézat et Tourneux, Paris, 1875—1877, 20 vol. in-8°.

Dubuisson (Commissaire): *Lettres au marquis de Caumont,* 1735—1741. — Ed. Rousel, Paris, s. d. (1882), in-16.

Dufort de Cheverny: *Mémoires.* — Paris, 1886, 2 vol. in-8°.

(**Durey de Noinville et Travenol**): *Histoire du Théâtre de l'Académie Royale de Musique.* — 2e éd., Paris, 1757, 2 vol in-8°.

Epinay (Madame d'): *Mémoires.* — Ed. P. Boiteau, Paris. 1865, 2 vol. in-16.

Escherny (Comte d'): *Mélanges de littérature, d'histoire, de morale et de philosophie.* — Paris, 1811, 2 vol. in-8°.

(**Faur**): *Vie privée du maréchal de Richelieu.* — Paris, 1790—1791, 3 vol. in-8°.

Favart (**Ch. S.**): *Mémoires et correspondance littéraire, dramatique et anecdotique.* — Ed. Dumolard, Paris, 1808, 3 vol. in-8°.

Galiani (Abbé): *Correspondance.* — Ed. Perey et Maugras, Paris, 1881, 2 vol. in-8°.

Genlis (Madame de): *Mémoires sur le XVIIIe siècle et la Révolution française.* — Paris, 1825, 8 vol. in-8°.

Grimm, Diderot, Raynal, Meister: *Correspondance littéraire, philosophique, critique.* — Ed. Tourneux, Paris, 1877—1882, 16 vol. in-8°.

Grimm (Baron de): *Nouveaux Mémoires secrets et inédits.* — Paris, 1834, 2 vol. in-8°.

Guyot: *Répertoire universel et raisonné de jurisprudence.* — Paris, 1784—1785, 17 vol. in-4°.

Hénault (Président): *Mémoires.* — Paris, 1855, in-8°. — Cf. l'édition Fr. Rousseau. Paris, 1911, in-8°.

La Porte (De) et **Chamfort**: *Dictionnaire dramatique.* — Paris, 1776, 3 vol. in-8°.

Lebœuf (Abbé): *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris.* [1° Ed. 1754—1757]. Ed de 1883, 7 vol. in-8°.

Kaunitz (Comte de): *Correspondance secrète entre le comte A. W. de Kaunitz-Rietberg et le baron Ignaz de Koch,* 1750—1752. — Paris, 1899, in-8°.

Léris (Ant. de): *Dictionnaire portatif des théâtres.* — 2e éd., Paris, 1763, in-8°.

Luynes (duc de): *Mémoires,* 1735—1758. — Ed. Dussieux et Soulié, Paris, 1860—1865, 17 vol. in-8°.

Marmontel : *Mémoires d'un père pour servir à l'instruction de ses enfants.* — Paris, 1804, 4 vol. in-8°.

Pour la préface et les notes, cf. l'édition Tourneux, Paris, 1891, 3 vol. in-16.

Marville (de) : *Lettres de M. de Marville, lieutenant-général de police au ministre Maurepas*, 1742—1747. — Ed. de Boilisle, Paris, 1896—1905, 3 vol. in-8°.

Maurepas, (de) : *Mémoires.* — Paris 1792, 3 vol. in-8°.

Montbarrey (prince de) : *Mémoires autographes.* — Paris, 1826—1827, 3 vol. in-8°.

Moreri : *Dictionnaire historique.* — Ed. de 1759, 10 vol. in-f°.

(Moufle d'Angerville) : *Vie privée de Louis XV.* — Londres, 1781, 4 vol. in-16.

Nemeitz (J.-C) : *Séjour de Paris.* — Leyde, 1727, in-16.

Parfaict (Les frères) : *Dictionnaire des théâtres de Paris.* — Paris, 1767, 7 vol. in-16.

Richelieu (duc de) : *Nouveaux Mémoires.* — Ed. de Lescure, Paris, 1869 1871, 4 vol. in-16.

Rousseau (J.-J) : *Les Confessions.* — Ed. Flammarion, s. d., 2 vol. in-16.

Sartines (de) : *Journal des inspecteurs de M. de . . .*, 1761—1764, Bruxelles et Paris, 1863, in-16.

(Soulavie) : *Mémoires historiques et anecdotiques de la cour de France pendant la faveur de la marquise de Pompadour.* — Paris, 1802, in-8°.

Voltaire : *Œuvres complètes.* — Ed. Moland, Paris, 1877—1882, 50 vol. in-8°.

Nous avons utilisé surtout la *Correspondance générale* (t. XXXIII et suiv.) en tenant compte de l'étude de M. Ch. Charrot : *Quelques notes sur la correspondance de Voltaire*, dans la *Revue d'Hist. litt. de la France*, t. XIX, janv. mars 1912, pp. 170, 200.

Voici aussi F Caussy : *Lettres inédites de Thieriot à Voltaire*, *Rev. Hist. Litt. de la France*, 1908.

Factums et recueils. [B. N]

1° Procès La Pouplinière—Cheveigné (1738—1754).

(*Requête*) *Au Roi* (*par Le Riche de la Pouplinière*). — Paris, 1749, in-4°. — 4° Fm 17574.

Pièces du procès... — Paris, 1749, in-4°. — 4° Fm 17574.

(2e *Requête*) *Au Roi* (*par Le Riche de la Pouplinière*). — Paris, 1750, in-4°. — 4° Fm 17575.

Arrêts intervenus au Conseil dans l'influence d'entre M... de la Pouplinière et M... de Cheveigné... — Paris, 1750, in-4°. — 4° Fm 17576.

(*Requête*) *Au Roi* (*par Le Riche de Cheveigné*). — Paris, 1750, in-4°. — 4° Fm 6766 et 19096.

Sommaire pour... Cheveigné contre... La Pouplinière. Paris, 1750, in-4°. — 4° Fm 6768 [1].

2° *Procès posthume* (*1764-1767*)

I. Mémoires pour les légataires :

Mémoire pour la demoiselle Le Riche de Vandy, nièce, légataire universelle et exécutrice testamentaire... contre la dame veuve de la Pouplinière. — Paris, 1764, in-4°. — 4° Fm 35921.

Ce mémoire de 67 pages, signé par Joly de Fleury, avocat général, Doillot, avocat, et Brousse, procureur, est une source de renseignements de premier ordre pour les dernières années et la fortune de La Pouplinière; nous y avons puisé largement.

Réflexions dans la cause pour les légataires universels... contre la dame de la Poupelinière. — 1764, in-4°. — 4° Fm 35919.

Mémoire pour les légataires universels... — Paris, 1766, in-4°. 4° Fm 17592.

Mémoire pour la demoiselle Le Riche de Vandy tant en son nom.., que pour les autres colégataires... tous opposans à l'arrêt de cassation du 3 août 1765, contre la dame de la Pouplinière s. l. n. d. — 4° Fm 32015.

Second mémoire ou précis pour la demoiselle de Vandy... opposante à l'arrêt de cassation du 3 août 1765. — Paris, 1767, in-4°. — 4° Fm 32016.

II. Mémoires pour Mme de la Pouplinière:

Faits de la cause de la dame de la Pouplinière... contre les légataires universels. — Paris, 1764, in-4°. — 4° Fm 35918.

Intéressant mémoire de 18 pages, signé par Joly de Fleury, Gerbier, avocat, Gillet jeune, procureur. — Testament de La Pouplinière; récit de ses derniers moments.

Réflexions sur le nouveau système des légataires. — Paris, 1764, in-4°. — 4° Fm 35917.

---

[1] Nous n'indiquons que les pièces essentielles au point de vue historique. Pour le détail et pour les pièces complémentaires, nous renvoyons au catalogue des Factums de la B.N., t. III (1894), 300—302 et Supplément (1905), 433.

Réflexions et moyens dans l'affaire de la dame de... — 1764. — 4° Fm 35920.

Requête au roi pour Madame de la Poplinière... en cassation de l'arrêt du Parlement du 12 mai 1764. — 1765, in-4° — 4° Fm 17590.

Requête en cassation... — (1765) in-4°. — 4° Fm 17591.

Mémoire pour Mme de la Pouplinière... contre les légataires universels... sur leur opposition à l'arrêt du Conseil du 3 août 1765. — Paris, 1767, in-4°. — 4° Fm 17594.

On trouvera dans ce mémoire un résumé clair et rapide des principaux faits et de la procédure, de 1763 à 1766.

Sur les Fermes:

Recueil des délibérations de la Cie des Fermes générales unies. — In-4°; Lf 83[3].

Recueil d'États concernant les bureaux des Fermes générales. — In-4° ; Lf 83[7].

PÉRIODIQUES.

Le Mercure de France. — Années 1730 à 1784 [*Mercure*].

L'Avant-Coureur. — 1762—1774 [*Av. Cour.*].

Affiches de Paris, avis divers. — 1746 à 1751 (sans pagination).

Annonces, affiches et avis divers ou *Affiches, annonces et avis divers.* — 1751—1770 [*Affiches de Paris*, 1 vol. par an].

Le Journal Encyclopédique. — 1756—1762.

La Feuille Nécessaire. — Paris, Lambert, 1759, in-8°.

Almanach historique du Théâtre ou

Calendrier historique et chronologique de tous les Spectacles, Paris, Cailleau, in-16. — 1751—1754.

Spectacles de Paris. — 1754—1763.

II° AUTEURS DU XIXe ET DU XXe SIÈCLE.

Adam (Adolphe): *Souvenirs d'un musicien*, Paris, 1857, in-16.

» *Derniers souvenirs d'un musicien*, Paris, 1859, in-16.

Audiffret (Hyacinthe): Article *Popelinière (La)* dans la *Biographie Universelle*, de Michaud. — Nouv. Ed., 1854, t. XXXIV, pp. 95—97.

La 1° édition fut achevée en 1828. L'article d'Audiffret fut rédigé en mai 1823; il a été établi sur des documents sérieux, communiqués par la famille de La Pouplinière. Nous avons eu entre les

mains la correspondance d'Audiffret, relative à ses recherches: l'auteur indique un tirage à part de sa notice, revue et complétée; nous n'avons pu le découvrir. Audiffret a eu le tort de démarquer Marmontel; mais il reste que son article est le premier essai biographique dont il soit nécessaire de tenir compte.

Barthold (A. W.): *Die geschichtlichen Persönlichkeiten in Jacob Casanova's Memoiren.* — Berlin, 1846, 2 vol. in-8°.

Bonald (Vte de): *Samuel Bernard... et sa descendance.* — Rodez, 1912, in-8°.

Bourges (Maurice): *Souvenirs d'un octogénaire* dans la *Revue et Gazette musicale de Paris*, 1845.

Sur La Pouplinière, feuilleton du 3 août 1845. — Ces souvenirs sont attribués par l'auteur au fermier général J.-H. Ferrand; cf. sur leur authenticité les excellentes remarques de M. Brenet, *Concerts en France*, 218. — Ces pages ne méritent pas une étude critique; plusieurs mots attribués à La Pouplinière appartiennent en réalité à lord Albemarle.

Brenet (Michel): *Les concerts en France sous l'ancien regime.* — Paris, 1900, in-16.

Bulletin de la Société historique d'Auteuil et de Passy. — 6 vol. in-4° (1892—1909) et 1 vol. en formation (1909—1912).

Campardon (Emile): *La cheminée de Madame de la Popelinière*, Paris, s. d. (1880), in-16.

Le meilleur travail sur la question, parce qu'appuyé sur des documents originaux (A. N.) publiés en appendice (pp. 103—137). De graves erreurs pourtant : l'auteur fait mourir Thérèse des Hayes en 1752, par exemple.

» *Madame de Pompadour.* — Paris, 1867, in-8°.

» *Les Comédiens du roi de la troupe italienne.* — Paris, 1880, 2 vol. in-8°.

» *L'Académie royale de musique.* — Paris, 1884, 2 vol. in-8°.

» *Les Comédiens du roi de la troupe française.* — Paris, 1879, 2 vol. in-8°.

Capon (Gaston): *Les petites maisons galantes de Paris au XVIIIe siècle.* — Paris, 1902, in-8°.

» *Les maisons closes au XVIIIe siècle.* — Paris, 1903, in-8°.

» *Vestris.* — Paris, 1908, in-16.

» *Casanova à Paris.* — Paris, 1913, in-8°.

Capon et Yve-Plessis: *Les Théâtres clandestins.* — Paris, 1905, in-8°.

Chaponnière (Paul): *Piron, sa vie et son œuvre.* — Genève et Paris, 1910, in-8°.

Cousin (J.): *Le comte de Clermont, sa cour et ses maîtresses.* — Paris, 1867, 2 vol. in-16.

Cucuel (Georges): *Les dernières années de Mme de la Pouplinière.* — *Revue de Paris* du 15 mars 1912.

» *Trois lettres de Mme de la Pouplinière.* — *Mercure de France*, 1er mai 1912.

» *La Vie parisienne des princes de Wurtemberg-Montbéliard.* — *Mémoires de la Soc. d'Emul. de Montbéliard*, t. XLI, 1912.

» *J. J. Rousseau à Passy.* — S. I. M., juillet-août 1912.

Delaunay (Dr Paul): *Le monde médical parisien au XVIIIe siècle.* — Paris, 1906, in-8°.

Denne-Baron : Article *Le Riche* dans la *Nouvelle Biographie génér.*, publiée par Hœfer, 1862, t. XXX, pp. 867—870.

Notice bien inférieure, comme documentation, à celle d'Audiffret. Nous avons consulté les notes de Denne-Baron, léguées à la Bibl. du Conserv. en avril 1912 : l'auteur a uniquement puisé dans l'article d'Audiffret, dans le *Dict. Hist.* de Bouillet, dans Marmontel et surtout dans la publication de Maurice Bourges citée plus haut. On lira donc Denne-Baron avec la plus grande méfiance.

Desnoireterres (G.): *La comédie satirique au XVIIIe siècle.* — Paris, 1885, in-8°.

Doniol (Auguste): *Histoire du XVIe arrondissement de Paris.* — Paris, 1902, gr. in-8°.

Feuillet de Conches: *Les Salons de conversation au XVIIIe siècle.* — Paris, 1882, in-18.

Goncourt (les) : *La Femme au XVIIIe siècle.* — Paris, 1887, in-4°.

Jal : *Dictionnaire critique.* — Ed. de 1872, in-8°.

Janzé (Vsse de) : *Les financiers d'autrefois; fermiers généraux.* — Paris, 1886, in-8°.

Jullien (Adolphe) : *L'Opéra secret au XVIIIe siècle.* — Paris, 1880, in-8°.

La Chesnaye-Desbois et Badier: *Dictionnaire de la noblesse.* — 3e éd., 1864, 19 vol. in-4°.

La Laurencie (Lionel de): *Rameau.* — Paris, Laurens, s. d., in-8°.

» *Le goût musical en France.* — Paris, 1905, in-16.

Laloy (Louis): *Rameau.* — Paris, 1908, in-16.

Lion (H.) : *Le président Hénault.* — Paris, 1903, in-8°.

Quillet (P. N.) : *Chroniques de Passy.* — Paris, 1836, in-8°.

Ravaisson : *Archives de la Bastille*, t. XII, 1881, in-8°.

Ravaisson-Mollien : *Archives de la Bastille*, t. XVIII, 1903, in-8°.

Ségur (M[is] de) : *Une aventure d'amour.* — *Le Temps*, 26 octobre 1911.

Thirion (H.) : *La vie privée des financiers au XVIII[e] siècle.* — Paris, 1895, in-8°.

Tronchin (Henry) : *Théodore Tronchin.* — Paris, 1906, in-8°.

Vitu (Aug.) : *La maison mortuaire de Molière.* — Paris, 1883, in-8°.

DEUXIÈME PARTIE

BIBLIOGRAPHIE MUSICALE

N. Les ouvrages de musique pratique ne figurent pas dans cette bibliographie ; ils trouvent leur place au cours des chapitres. — Pour certains livres, voir aussi la bibliographie historique [1]. — Les lettres I. M. G. désignent les publications de la Société internationale de musique.

I.

Auteurs du XVIII[e] siècle.

(Ancelet) : *Observations sur la musique, les musiciens et les instruments.* — Amsterdam, 1757, in-8°.

Boisgelou : *Catalogue des livres de la Bibliothèque du Roi qui traitent de la musique.* — 1787, in-f°, ms. Rés. V[m] 8/26.

Bollioud de Mermet : *De la corruption du goust dans la musique française.* — Lyon, 1746, in-16.

(Bonnet) : *Histoire de la musique et de ses effets.* — Paris, 1715, in-16.

Brossard (S. de) : *Dictionnaire de musique.* — Paris, 1703, in-f°.

» *Catalogue des livres de musique... qui sont dans le cabinet du Sr. S. de Brossard.* — 1724, in-f°, ms. Rés. V[m] 8 20.

Brosses (Ch. de) : *Lettres familières écrites d'Italie en 1739 et 1740.* — Ed. de 1885, 2 vol in-16.

---

1 Nous ne mentionnons pas les ouvrages généraux tels que la *Biographie des Musiciens* de Fétis, le *Lexikon* de Mendel (éd. de 1870), le *Quellenlexikon* de Eitner, le *Dictionnaire* de Grove (Éd. de 1904—1910).

Daquin (P. L.) **ou d'Aquin** : *Lettres sur les hommes célèbres dans les sciences, la littérature et les beaux-arts sous le règne de Louis XV.* — Paris, 1752, 2 vol. in-16.

Gerber : *Historisch-biographisches Lexikon der Tonkünstler.* — Leipzig, 1790—1792, 2 vol. in-8°.

Gossec (F. J.) : *Notes concernant l'introduction des cors dans les orchestres* (extraite des mss. autographes). *Revue musicale* de Fétis, 1829, V, 217—223.

Cette note aurait été rédigée en 1810 ; les mss. autographes au Cons. ne renferment pas l'original. — A consulter avec prudence.

Grétry : *Mémoires ou Essais sur la musique.* — Paris, au V (1797), 3 vol. in-8°.

La Borde (B. de) : *Essai sur la musique ancienne et moderne.* — Paris, 1780, 4 vol. in-4°.

Marpurg : (Fr. W.) *Historisch-kritische Beyträge zur Aufnahme der Musik.* — Berlin, 1754-—1778, 5 vol. in-16.

» (Metaphrastes) : *Legende einiger Musikheiligen.* — Cologne, 1786, in-16.

Nouvelles littéraires, historiques et politiques de la Staatsbibliothek de Munich (mss. gall. 400—405) publiées par J. G. Prodhomme : *La musique à Paris de 1753 à 1757* (Sammelbände der I. M. G., VI, 568—587).

Rameau (J. Ph.) : *Œuvres complètes.* — Ed. Durand, in-f°, tomes I—XVI, 1894—1911 (avec préfaces de Ch. Malherbe).

Walther (J. G.) : *Musikalisches Lexikon.* — Leipzig, 1732, in-8°.

Annuaires. — Périodiques. — Divers.

Almanach musical. — A Paris, chez Ruault et au bureau du *Journal de musique*, 1775 à 1783, in-18.

Etat actuel de la musique de la Chambre du Roi et des trois Spectacles de Paris. — Paris, chez Vente, in-18. — 1758 à 1780.

Série complète au Cons.

(**De Jèze**) : *Etat (ou Tableau) de Paris.* — Paris, chez Hérissant, in-18, 1757 à 1765.

Mémoire signifié pour les sieurs de Peters et Miroglio. — Paris, 1767, in-4°, B. N. 4° Fm 25687.

Tablettes de renommée des musiciens. — Paris, 1785, in-8°.

II.

Auteurs du XIX[e] et du XX[e] siècle.

Abert (H.): *N. Jommelli als Opernkomponist.* — Halle, 1908, in-8°.

Brenet (M.): *La librairie musicale en France de 1653 à 1790 d'après les Registres de Privilèges.* — Sammelbände der I. M. G., VIII (1907) 401—466.

» *Haydn.* — Paris, 1910, in-8°.

Cucuel (G.): *La question des clarinettes dans l'instrumentation du XVIII[e] siècle.* — Zeitschrift der I. M. G., XII (1911), 280—284.

» *Quelques documents sur la librairie musicale au XVIII[e] siècle.* — Sammelb. der I. M. G., XIII (1912), 385—392.

» *Le Baron de Bagge et son temps.* — *L'Année Musicale,* 1911, 144—186.

Denkmäler deutscher Tonkunst.

Première série, t. XXIX—XXX: *Instrumental-Konzerte deutsch. Meister* (J. G. Pisendel, J. A. Hasse, C. P. E. Bach, G. Ph. Telemann, Chr. Graupner, G. H. Stölzel, K. Fr. Hurlebusch). — Leipzig, 1907, in-f°. — Ed. A. Schering.

Deuxième série. 3° ann., t. I. *Symphonien der Pfalzbayerischen Schule* (Mannheimer Symphoniker I). Ed. H. Riemann, 1902.

7° ann., t. II. *Sinfonien der Pfalzbayerischen Schule,* 2° partie, 1° recueil (Mannheimer Symphoniker II). Ed. G. Riemann, 1906.

8° ann. t. II. *Sinfonien der Pfalzbayerischen Schule,* 2° partie, 2° recueil (Mannheimer Symphoniker, III). Ed. H. Riemann, 1907.

Denkmäler der Tonkunst in Österreich.

15° année, t. II: *Wiener Instrumentalmusik vor und um 1750.* Vorläufer der Wiener Klassiker I). — Ed. K. Horwitz et K Riedel, Leipzig et Vienne, 1908, in f°. (Préface de G. Adler).

19° année, t. II : *Wiener Instrumentalmusik vor und um 1750* (Vorläufer der Wiener Klassiker II). — Ed. W. Fischer, 1912, in-f°.

Ecorcheville (J.): *De Lulli à Rameau, 1690—1730* — *L'Esthétique musicale.* — Paris, 1906, in-4°.

» *Vingt suites d'orchestre du XVIIe siècle français.* — Paris, 1906, in-f°.

F. A. Gevaert: *Nouveau traité d'instrumentation.* — Paris, 1885, in-4°.

Israel (C): *Frankfurter Concertchronik von 1715 bis 1780.* — Francfort, 1876, in-4°.

La Laurencie (L. de) et **Saint-Foix** (G. de): *Contribution à l'histoire de la Symphonie française vers 1750.* — *L'Année Musicale*, 1910, 1—123.

Lavoix (H.): *Histoire de l'instrumentation.* — Paris, 1878, in-8°.

Masson (P. M.): *Lullistes et Ramistes.* — *L'Année Musicale*, 1911, 187—211.

Mennicke (C.): *Hasse und die Brüder Graun als Symphoniker.* — Leipzig, 1906, in-8°.

Pirro (A.): *L'esthétique de J. S. Bach.* — Paris, 1907, in-8°.

Pohl (C. F.): *Mozart und Haydn in London.* — Vienne, 1867, 2 vol. in-8°.

Rolland (R.): *Haendel*, 1910, in-8°.

Schering (A.): *Geschichte des Instrumentalkonzerts.* — Leipzig, 1905, in-8°.

Wasielewski (W. J. von): *Die Violine und ihre Meister.* — 4e éd., Leipzig, 1904, in-8°.

INDEX ALPHABÉTIQUE

Les noms de lieux (villes, églises, châteaux, domaines) sont imprimés en italique.

Les chiffres en caractères gras renvoient aux passages essentiels ou aux indications bio-bibliographiques.

Les mots placés entre crochets précisent l'identité des personnages.

Les noms d'auteurs cités en référence ne sont pas compris dans l'index ci-dessous.

A

C

D

E

F

H

I

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

*

TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES[1]

PREMIÈRE PARTIE

LA POUPLINIÈRE ET SON TEMPS. — 1693—1762

---

[1] Cette table est destinée à faciliter les recherches, au moyen d'un certain nombre de *mots typiques*, imprimés en italique.

DEUXIÈME PARTIE

LA MUSIQUE CHEZ LA POUPLINIÈRE

ERRATA

(PARTIE MUSICALE)

Page 315, deuxième exemple, comme dans le texte original les deux violons en *clef de sol de 1re ligne.*

P. 317. Partie de violon en *clef de sol de 1re ligne.*

P. 334. 1re portée, 1er violon, 5e mesure, lisez *la* pour les trois dernières doubles croches.

P. 366. Ex de Purcell. 1re mesure, 2e hautbois, au lieu de si, lisez *sol* pour les trois premières notes.

P. 367. 1er exemple, 1re mesure, partie de soprano, lisez *do.*

P. 387. Fanfare écrite en *clef de sol de 1re ligne.*

P. 388. 1er exemple, basse, 3e mesure, lisez *fa* au 1er temps.

P. 390, dernière portée, 2e mesure, 2e cor, 3e note *si.*

P. 401, 10e ligne, au lieu de *Structura* lisez *Stricturae Viola-di Gambicae.*

P. 403, thème de Desmazures en *clef de sol de 1re ligne.*

ERRATA

P. XII. Ajoutez à cette liste le nom de M. le Vicomte d'Elbenne, dont la compétence m'a été précieuse.

P. 17. Au lieu de *Mautauban*, lire *Montauban*.

P. 231. L'acte de décès de Mme de la Pouplinière a pu être retrouvé après l'impression du chapitre XIV; Marie-Thérèse de Mondran est morte à Evreux, le 12 août 1824, «âgée d'environ 88 ans».

P. 384, note 5. Ajoutez la cote de la B. N. $V^{m}7$ 1536.

P 416. A l'époque du portrait de Van Loo, c'est-à-dire *vers* 1739, se place une belle miniature de La Pouplinière, appartenant à Mlle de Coniac (Haut: 32^{mm}. Larg.: 28^{mm}.)

P. 417. Lisez: Vente A. de *Ganay*.

IMPRIMERIE ALSACIENNE anc[t] G. FISCHBACH, STRASBOURG

Date Due



ML 1127 .C9
Cucu el, Georges, 1884-1918.
La Poupliniʻere et la
musique de chambre au